


Le Docteur Georges Marti



TRAITÉ
DES
MALADIES VÉNÉRIENNES.

TRAITÉ
DES
MALADIES VÉNÉRIENNES,

Par M. FABRE,

Professeur des Ecoles Royales de Chirurgie, ancien Prévôt de sa Compagnie, Commissaire pour les Extraits de l'Académie, &c.

QUATRIEME ÉDITION,

Revue, corrigée, & augmentée par l'Auteur.



A PARIS,

Chez P. THÉOPHILE BARROIS l[illegible]
rue du Hurepoix, près le Pont S.-Mi[illegible]

M. DCC. LXXXII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILÉGE DU ROI.

1783


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY



PREFACE.

VOICI la quatrieme édition de cet Ouvrage, consacré à l'instruction des jeunes Chirurgiens, pour les rendre dignes de la confiance du public. C'est le fruit d'une longue expérience & des principes que j'avois acquis chez le célebre M. Petit. Huit années consécutives d'étude & d'application sous ce grand Maître, m'avoient mis à portée de saisir ses vues dans la théorie & dans la pratique des maladies vénériennes.

Le premier Chapitre de ce Traité offre le tableau général de ces maladies. Je ne suis point entré dans le détail historique qui les concerne: M. Astruc n'a rien laissé à désirer sur ce point. Je me suis borné à donner une idée générale du virus vérolique ; c'est-à-dire, de la maniere dont il se communique, des modifications qu'il reçoit dans le corps, de ses effets, de la maniere dont il est détruit dans la personne qui l'a reçu, & des différens moyens que l'art emploie pour le combattre : ces différens traits, rassemblés sous un même point de vue, forment

la baſe de toutes les connoiſſances théoriques & pratiques qui ſont détaillées dans tout l'ouvrage.

La gonorrhée eſt, de l'aveu de tous les Praticiens, l'accident vénérien le plus opiniâtre, le plus difficile à guérir. Très-ſouvent, l'imprudence des malades, ou l'impéritie de ceux qui les traitent, ſont les principales cauſes qui augmentent la difficulté. Je ſuis entré dans le détail le plus étendu qu'il m'a été poſſible ſur les véritables vues qu'on doit avoir dans le traitement de cette maladie pour éviter les accidens qui n'en ſont que trop ſouvent les ſuites, & pour abréger la cure autant que la nature du mal peut le permettre.

La vérole eſt comme un Prothée qui ſe cache ſous toutes ſortes de formes. Il n'y a preſque point de maladies chroniques dont le virus vérolique ne puiſſe être la cauſe. Auſſi la vérole eſt-elle ſouvent ſi déguiſée, qu'il faut avoir beaucoup d'expérience pour la reconnoître. On peut dire que M. Petit avoit une ſagacité ſupérieure pour en démêler le caractere à travers le voile qui le cache ſi ſouvent, comme on en jugera par un grand

nombre de consultations de cet habile Praticien, dont j'ai enrichi cet ouvrage.

Tous les Auteurs ont considéré le virus vénérien comme un délétere qui épaissit toutes nos liqueurs, & particuliérement la lymphe; ils ont cru que le mercure divisé en petits globules, d'une pesanteur spécifique bien supérieure à celle des molécules de nos humeurs, ne guérissoit la vérole qu'en brisant, atténuant les fluides trop épais, & en rétablissant ainsi la liberté de la circulation jusques dans les plus petits vaisseaux. J'ose croire qu'on trouvera les raisons que j'ai rapportées contre cette idée grossiere de mécanique, d'autant plus dignes d'attention, qu'elles sont fondées sur les vrais principes de l'art de guérir.

Jamais le traitement des maladies vénériennes n'a été soumis à une loi fixe. On a toujours proposé de nouveaux remedes & de nouvelles manieres de les administrer : de sorte que ceux qui commencent à exercer l'art de guérir, sont très-embarrassés sur le choix de la méthode la plus salutaire. J'ai donc cru qu'il seroit utile d'entrer dans le plus grand détail sur la maniere dont le mer-

cure agit pour guérir la vérole, afin de fixer les indications qu'on doit suivre dans cette maladie.

Enfin, je me suis étendu, le plus qu'il m'a été possible, sur le traitement qui convient à la vérole, relativement à ses différentes complications, aux tempéramens des malades, &c.

On trouvera quelques changemens dans cette nouvelle édition; j'ai supprimé tout ce qui regardoit le sublimé corrosif, parce que je vois qu'il y a très-peu de Praticiens qui n'en proscrivent l'usage comme un remede aussi dangereux qu'infidele. Ce qu'il y a de certain à cet égard, c'est qu'il est entiérement décrédité à Vienne en Autriche, où ce remede avoit acquis tant de faveur sous les auspices impérieux de M. Van-Swieten. J'ai donc cru rendre cet Ouvrage plus intéressant, en substituant à la discussion où j'étois entré touchant le sublimé, quelques réflexions sur divers Ouvrages de M. Mittié, Médecin de la Faculté de Paris, touchant les maladies vénériennes; & une suite d'Observations nouvelles, sur plusieurs circonstances particulieres qui regardent ces mêmes maladies.

Tel est l'Ouvrage que j'ai tâché de rendre

utile à l'humanité. Les Médecins & les Chirurgiens qui ont écrit ſur les maladies vénériennes dans les premiers temps qu'elles parurent en Europe, n'avoient pas encore raſſemblé aſſez d'obſervations pour donner une idée juſte & aſſez étendue de leurs cauſes, de leurs ſymptômes, de leurs ſignes, & de la maniere de les traiter. Nous ſommes aujourd'hui plus inſtruits ſur ces objets; mais pourquoi, preſque de tout temps, le traitement de ces maladies a-t-il été en plus grande partie livré à l'avidité & à l'ignorance des charlatans?

Il n'eſt point ſurprenant que des hommes ſans talens, contraints d'abord par la néceſſité de ſubſiſter, enſuite excités par l'ambition de s'enrichir, ſe couvrent du voile du myſtere pour en impoſer au Public, dans une maladie où perſonne n'oſe ſe plaindre hautement d'être la victime du menſonge & de l'impudence. Mais les malades ſe ſeroient encore méfiés de ces fraudes dangereuſes, s'ils n'avoient point été trompés par des privileges abuſifs, par des certificats authentiques des Maîtres de l'art, & par des manéges de toute eſpece. L'hiſtoire des dragées de

Keiſer, dont la vogue a régné ſi long-temps, eſt un exemple mémorable de cet abus.

S'il étoit poſſible qu'un remede guérît radicalement la vérole ſans danger, ſans aſſujétir les malades à obſerver aucun régime & à garder la chambre, les atteſtations que les Médecins & les Chirurgiens les plus accrédités ont prodiguées à Keiſer, pouvoient faire préſumer que ce remede exiſtoit dans ſes dragées. Les feuilles périodiques, les gazettes, les journaux étoient remplis de l'hiſtoire des cures merveilleuſes que ce remede opéroit ſous les yeux des Maîtres de l'art. Auſſi un Seigneur reſpectable, ami de l'humanité, donna le témoignage le plus ſenſible de ſa bienfaiſance, en protégeant un pareil remede, dans lequel on lui montroit un ſecours auſſi ſûr que facile, & peu diſpendieux, contre des maux qui énervent le courage de ceux qui ſont deſtinés à défendre la patrie. A ſon exemple, le Miniſtre ſaiſit bientôt des vues qui paroiſſoient auſſi ſalutaires, & les ordres les plus précis furent envoyés dans les hôpitaux militaires, pour qu'on n'employât que les dragées de Keiſer dans le traitement des maladies vénériennes.

Cependant des Praticiens consommés dans cette partie de l'art de guérir avoient observé que ce remede étoit souvent infidele, & qu'il causoit quelquefois des accidens dangereux : mais il n'étoit pas permis alors de publier de pareilles observations contre le préjugé général. On a vu les plumes vénales, qui étoient chargées de faire l'apologie des dragées, accabler d'imputations odieuses des personnes estimables qui avoient osé dire la vérité. M. Astruc ne fut pas même épargné. On vit encore l'autorité sévir contre des Chirurgiens qui préféroient, dans leurs hôpitaux, la méthode des frictions, parce qu'on avoit surpris la religion du Ministre, en lui persuadant que la raison étoit moins le motif de cette préférence que la jalousie.

Le Public fut ainsi, pendant nombre d'années, la victime du manege & de l'intrigue, qui lui cachoient l'abus qu'on faisoit de sa confiance. Mais la vérité perça insensiblement. On commença à se plaindre tout haut que les dragées excitoient souvent une salivation orageuse, contre la promesse positive de Keiser ; qu'elles causoient des envies de vomir, des coliques, & quelquefois des dys-

ſenteries mortelles. L'expérience apprit encore, non-ſeulement que la maladie revénoit le plus ſouvent plus ou moins long-temps après que les ſymptômes avoient diſparu, mais encore que pluſieurs malades, qui avoient été obligés de faire un long uſage du remede, s'étoient trouvés affectés de la poitrine, & avoient péri d'une ſuppuration au poumon. Enfin l'illuſion ſe diſſipa. Le Miniſtere, éclairé ſur le danger & l'inefficacité des dragées, rendit aux Chirurgiens des hôpitaux la liberté d'employer la méthode qu'ils jugeroient la plus convenable.

Je ne me permettrai aucune réflexion ſur les motifs qui ont dicté les certificats que les Maîtres de l'art prodiguoient à Keiſer; tout ce qu'on peut dire, c'eſt qu'il faut ignorer la nature & la marche des maladies vénériennes, pour atteſter, immédiatement après le traitement, la guériſon d'un malade ſur la diſparition des ſymptômes extérieurs. » Nous » ſouſſignés, diſoient les Médecins & Chirurgiens qui étoient chargés de ſuivre les expériences de Keiſer, » nous ſouſſignés, » atteſtons que l'état ci-deſſus du malade eſt » conforme à la vérité, & qu'après l'avoir

» examiné après ſon traitement, nous l'avons » jugé bien guéri ; en foi de quoi, &c. » Mais enſuite on ſe gardoit bien d'informerle Public que les mêmes ſymptômes ou d'autres, avoient paru dans la plupart de ces malades, ſans qu'ils euſſent couru le riſque de contracter de nouveau la maladie, ou bien qu'ils traînoient une vie languiſſante par l'effet du remede.

Je ne parlerai point de ces hommes propres à monter ſut des tréteaux, qui font diſtribuer aux paſſans des affiches ſcandaleuſes : mais il s'eſt élevé, depuis quelque temps, un furieux orage contre le mercure. M. Mittié ne ceſſe point de publier que c'eſt le remede le plus dangereux & le plus infidele, ſur-tout lorſqu'il eſt adminiſtré en friction, & que les végétaux, même les plus communs, ſont les ſeuls ſpécifiques contre la vérole. On trouvera dans le douzieme Chapitre la réponſe à ſes aſſertions. Tout ce que je puis dire ici, en parlant des charlatans, c'eſt que ſa maniere d'annoncer ſes remedes n'a pas toujours quadré avec ſon état.



TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans cet Ouvrage.



APPROBATION.

J'ai lu le *Traité des Maladies vénériennes*, par *M. Fabre*, *Conseiller & Commissaire pour les Extraits de l'Académie royale de Chirurgie*, *Professeur royal de Pathologie aux Ecoles*; & je n'ai rien trouvé dans les Additions qu'il a faites pour cette Edition, qui ne soit digne de la réputation méritée du Livre & de celle de l'Auteur. A Paris, le 13 septembre 1782.

LOUIS, Censeur royal.

Le Privilège est le même que celui de la troisième Edition.



TRAITÉ DES MALADIES VÉNÉRIENNES.

CHAPITRE PREMIER.

Observations préliminaires sur les Maladies Vénériennes.

Origine du mal vénérien en Europe.

On ſait que l'opinion la plus généralement reçue ſur l'origine de la vérole en Europe, eſt qu'elle fut apportée dans cette partie du monde par la flotte de Chriſtophe Colomb, en revenant des Iſles de l'Amérique, où ſon équipage l'avoit reçue des naturels du pays.

Dans ces premiers temps, la propagation prompte de cette maladie fit penſer aux Médecins

& aux Chirurgiens qu'elle étoit épidémique, ainſi que les maladies peſtilentielles, & par conſéquent qu'elle venoit d'une cauſe extérieure & commune. Mais l'expérience apprit bientôt que le mal vénérien n'étoit produit ni par un mauvais régime, ni par un vice de l'air, ni par un abus des choſes non naturelles, ni par une corruption ſpontanée des humeurs, mais uniquement par la voie de communication qui le fait paſſer d'une perſonne gâtée à une perſonne ſaine.

Comment le virus ſe communique.

Le virus vénérien peut ſe communiquer de deux manières ; ſavoir, par la génération & par la contagion. La premiere a lieu lorſqu'un pere ou une mere, qui ont la vérole, la communiquent à leurs enfans. Quant à la ſeconde, l'expérience prouve que la communication du virus par la contagion ne ſe fait que par le contact immédiat d'une perſonne infectée de ce virus avec une perſonne ſaine ; & encore faut-il que la partie qui eſt touchée ſoit dénuée d'une peau denſe & épaiſſe : ainſi il ne faut pas croire que le virus pénètre dans le corps indiſtinctement par toutes les parties extérieures, mais ſeulement par celles qui ne ſont couvertes que d'une pellicule, comme le gland, le canal de l'urethre & l'intérieur du prépuce dans les hommes ; l'intérieur des grandes levres, le clitoris, les nymphes, le vagin, & le col de la matrice dans les femmes ; la langue & les autres parties de la bouche, le mamelon, les bords de l'anus, &c.

Le contact de ces différentes parties ſe fait de pluſieurs manieres : la plus commune & la plus naturelle eſt le commerce charnel entre l'homme & la femme. Lorſqu'une femme ſaine s'aban-

donne à un homme gâté, & lorſqu'un homme ſain voit une femme infectée, dans l'un & l'autre cas, le virus ſe communique d'un corps à l'autre. Cette communication peut auſſi avoir lieu par le commerce infâme & contre nature des perſonnes du même ſexe. Le virus ſe communique également par l'allaitement. Si une nourrice gâtée allaite un enfant ſain, elle lui communique le virus vénérien avec le lait qu'elle lui donne ; & ſi un enfant gâté tette une nourrice ſaine, la ſalive de cet enfant étant infectée, & s'inſinuant dans les pores des mamelons, porte le virus vérolique dans le ſang de la nourrice. L'expérience prouve encore que le virus ſe communique par des baiſers laſcifs ſur la bouche, ou ſur les parties de la génération d'une perſonne gâtée : dans ce cas, les levres, & principalement la langue, qui eſt appliquée ſur des parties infectées, reçoivent l'impreſſion du virus, & en portent le plus ſouvent des marques ſenſibles. J'ai vu un homme qui avoit gagné un chancre vénérien à la langue, pour avoir baiſé laſcivement la vulve d'une femme gâtée. Il y a des exemples qu'on prend la vérole en mettant les doigts ou la main dans des endroits attaqués d'un ulcère vénérien ; mais il faut qu'il y ait à ces parties quelque ſolution de continuité qui puiſſe donner entrée au virus.

Enfin on prétend qu'un homme peut gagner la vérole en voyant une femme ſaine. Pour expliquer ce phénomène, on dit que cela arrive lorſque cette femme, après avoir eu commerce avec un homme gâté, ſouffre les approches d'un autre homme immédiatement après, & ſans s'être lavée. Dans cette circonſtance, la ſemence corrompue qu'elle a reçue du premier, & qui eſt encore retenue dans le vagin, peut communi-

quer le virus vénérien au second qui a procédé tout de suite au même acte, sans que la femme s'en trouve infectée.

Le virus vénérien se communique avec des modifications différentes.

Le virus vénérien se communique donc d'un corps à l'autre par les différentes voies que je viens d'indiquer ; mais c'est avec des modifications différentes, qu'il est important d'observer. Les enfans qui viennent au monde avec la vérole, en sont infectés à différens degrés, suivant les circonstances dans lesquelles ils ont été engendrés. Cette remarque, qui influe beaucoup sur la pratique, est due à M. Petit. Il a donné sur ce point de théorie des éclaircissemens intéressans dans une consultation que je rapporterai ailleurs. Entre plusieurs questions qu'on faisoit à ce célèbre Chirurgien touchant la maladie d'une jeune demoiselle de treize ans, on lui demandoit s'il y avoit des exemples que des enfans apportant la vérole en naissant, aient vécu long-temps, & aient été bien guéris ; voici la réponse de M. Petit : « Il n'est que trop ordinaire de voir des » enfans venir au monde avec la vérole ; mais » tous ne sont pas également à plaindre, parce » que tous ne sont pas engendrés dans les mêmes » circonstances. Qu'une femme & son mari aient » tous deux la vérole ; que ce soit le mari qui ait » cette maladie, & que la femme soit saine ; ou » que le mari soit sain, & que la femme seule en » soit attaquée ; dans ces différens cas, les enfans » qui naîtront auront la vérole, mais à différens » degrés. Celui qui naît de pere & de mere qui » avoient cette maladie dans le temps de la con- » ception, est plus affecté que tout autre, & il

» eſt plus difficile à guérir. Celui qui naît d'une
» mere ayant la vérole, le pere étant ſain, eſt
» moins difficile à guérir; mais il l'eſt beaucoup
» plus que celui qui ne tient la vérole que du
» pere. Enfin, lorſque le pere & la mere étant
» ſains, ils n'ont gagné la vérole qu'après la con-
» ception de l'enfant, celui-ci naîtra, comme les
» autres, avec la vérole; mais il n'en ſera pas ſi
» affecté, & on le guérira plus facilement. »

Il eſt aiſé de commenter le ſentiment de M. Petit. Il dit que, lorſque le pere & la mere ont la vérole, l'enfant qui a été conçu dans cette circonſtance, doit avoir cette maladie dans le degré le plus éminent; parce que, non-ſeulement il a été nourri dans le ſein d'une mere affectée de la vérole, mais encore parce qu'il a été formé par des ſemences infectées du virus. Mais lorſque le pere étant ſain, la mere ſeule a la vérole, l'enfant doit avoir cette maladie dans un degré moindre que dans le cas précédent; parce que la ſemence de l'homme qui a contribué à ſa formation, étoit exempte du virus vénérien. On doit concevoir auſſi que l'enfant ſera encore moins affecté, ſi, la mere étant ſaine, le pere ſeul a la vérole; parce que, non ſeulement la ſemence ou l'œuf de la mere n'ont point contribué à lui tranſmettre le germe de la maladie, mais encore parce que, dans ſon ſéjour dans la matrice, il n'a reçu aucune nouvelle atteinte du virus vénérien. Enfin, en ſuppoſant que le pere & la mere n'aient gagné la vérole qu'après la conception de l'enfant, il eſt certain que celui-ci ſera moins affecté que dans les autres cas, ou du moins qu'il ſera plus facile à guérir; parce que les ſemences qui l'ont formé n'étant point corrompues, le germe de la maladie ne doit point avoir des racines auſſi profon-

des, & ne doit pas être par conſéquent ſi difficile à détruire.

Il y a des circonſtances qui rendent la communication du virus plus ou moins prompte, & plus ou moins facile par la voie de la contagion. Lorſque l'homme ou la femme ont actuellement les parties de la génération attaquées de quelque accident vénérien, comme chancre, gonorrhée, ulcere, &c. la communication du virus, par le commerce charnel, y eſt en général prompte & facile : cependant, dans la même circonſtance, il y a encore des variations qui dépendent de l'état actuel de ces accidens. Dans le commencement de ces maladies, où l'inflammation des parties affectées donne beaucoup d'activité au virus, la communication eſt beaucoup plus prompte que dans leur déclin ; parce que, dans ce dernier cas, non-ſeulement le virus eſt beaucoup moins exalté par l'abſence de l'inflammation, mais encore parce qu'il eſt beaucoup affoibli ou diminué par la ſuppuration qui en a évacué une partie, & qui a contribué par là à dépurer les humeurs viciées ; de ſorte que dans ce cas un homme ſain peut voir une femme gâtée pluſieurs fois de ſuite, & pendant quelque temps, ſans contracter aucun mal.

Mais la circonſtance qui rend la communication du virus encore plus lente & plus difficile, c'eſt lorſque les accidens qui attaquoient les parties de la génération ſont diſſipés, & que le virus a paſſé de ces parties dans la maſſe du ſang. Dans ce cas, l'homme & la femme peuvent avoir commerce enſemble pendant pluſieurs années, ſans que l'un communique à l'autre le venin dont il a la maſſe du ſang infectée, & ſans même que les enfans qui naiſſent de l'un & de l'autre pendant cet eſpace de temps, en ſoient attaqués : mais

il arrive enſuite que cette diſpoſition favorable change, ſoit que le virus ſe trouve, dans un certain moment, plus actif & plus développé qu'auparavant, ſoit que la perſonne ſaine ſe trouve dans un certain état, par lequel le virus fait plus d'impreſſion ſur ſes parties, qu'il n'avoit fait juſqu'alors : il arrive, dis-je, que la perſonne gâtée communique ſon mal à l'autre ; de ſorte qu'après pluſieurs années de cohabitation on eſt ſurpris de voir paroître, ſans autre cauſe apparente, une maladie vénérienne, que ſouvent on ne ſoupçonnoit ni dans l'homme ni dans la femme.

Enfin, outre les circonſtances dont je viens de parler, il y a encore des diſpoſitions naturelles dans les parties de la génération de l'un & de l'autre ſexe, qui rendent la communication du virus plus ou moins prompte, plus ou moins facile. Ces diſpoſitions ſont telles, qu'un homme, par exemple, peut voir pluſieurs femmes gâtées ſans gagner du mal, tandis qu'un autre homme ſera pris dès la premiere fois qu'il verra une de ces mêmes femmes. Il ſeroit inutile de vouloir expliquer les cauſes de ces diſpoſitions qui rendent l'homme ou la femme plus ou moins ſuſceptible de contracter le mal vénérien : il ſuffit que l'expérience nous apprenne qu'elles exiſtent.

La manière dont le virus vénérien ſe manifeſte dans la perſonne qui l'a reçu.

La communication du virus vénérien dans les adultes ſe manifeſte communément par deux ſortes d'accidens, qui attaquent les parties de la génération de la perſonne qui a gagné le mal. Ces accidens, qu'on nomme primitifs, ſont la gonorrhée & les chancres. Lorſqu'on les néglige, ou qu'on ne les traite pas ſuivant les regles de l'art,

le virus paſſe inſenſiblement dans la maſſe du ſang, & produit d'autres accidens qu'on nomme conſécutifs, & qui caractériſent la vérole confirmée.

La vérole eſt donc ordinairement la ſuite d'une gonorrhée ou des chancres. Mais cette maladie ne peut-elle pas exiſter dans une perſonne, ſans avoir été précédée par aucun de ces accidens primitifs ? Le plus grand nombre des Praticiens a toujours nié la poſſibilité de ce phénomene ; mais M. Petit s'eſt toujours déclaré pour l'affirmative. Il dit, dans ſon Traité des Maladies des Os, qu'il a vu deux malades qui avoient eu des puſtules pour premier ſigne de vérole. L'un avoit été plus de deux ans ſans voir de femmes, lorſque les puſtules parurent ; l'autre, depuis deux mois, n'avoit eu aucun commerce avec le ſexe ; & l'un & l'autre n'avoient eu de leur vie aucun accident vénérien que ces puſtules. Je tiens de ce célebre Chirurgien un autre fait qui confirme ſon ſentiment. Un homme ayant eu un ulcere au palais, les os qui en forment la voûte ſe carierent, de façon qu'il reſta un trou qui communiquoit de la bouche dans le nez ; & le mal étendant enſuite ſes progrès vers le canal naſal de chaque côté, il ſe forma deux fiſtules lacrymales. Pluſieurs Chirurgiens, & entre autres le célebre M. Arnaud, avoient déja tenté inutilement de guérir le malade, lorſqu'il eut recours à M. Petit. Cet habile Praticien lui ayant demandé s'il n'avoit jamais eu de maladies vénériennes, il répondit que non, mais qu'il avoit eu commerce avec des femmes qu'il ſavoit en avoir communiqué à ſes amis. Sur cet aveu, M. Petit ſoupçonna la préſence du virus vénérien, & il employa les frictions mercurielles, qui guérirent cette fâcheuſe maladie.

Après l'impreſſion de mon Eſſai ſur les maladies vénériennes, je fus conſulté par une Dame qui étoit dans le même cas que les malades dont je viens de parler. Cette Dame étoit âgée de trente-un ans, & mariée depuis l'âge de dix-huit. Sept ans après elle fut attaquée d'une eſquinancie, avec une fievre continue, & un tranſport violent. A la ſuite de cette eſquinancie il reſta à la gorge une tumeur douloureuſe, mais ſans inflammation, ſur laquelle on appliqua des cataplaſmes réſolutifs, & qui fut trois mois à guérir. Enſuite la malade ſe porta paſſablement bien pendant environ un an; mais après elle fut attaquée de différentes maladies qui ſe ſuccédoient les unes aux autres. Elle éprouva, pendant trois mois, tantôt des fluxions, tantôt des maux de poitrine, des maux de tête, des maux d'eſtomac, & un mal-aiſe continuel; enſuite il lui ſurvint une diarrhée qui dura deux mois, & qui ceſſa par l'apparition d'un écoulement purulent par la vulve, qu'elle n'avoit jamais eu.

Cet écoulement fut toujours en augmentant, malgré une infinité de remedes qu'on employa pour le faire ceſſer: il n'étoit accompagné d'aucune cuiſſon. Lorſque je fus conſulté, la malade ne ſentoit aucune douleur, ſi ce n'eſt de temps en temps quelques élancemens dans la matrice, mais ſupportables. Enfin on terminoit le mémoire, en obſervant que le mari de la Dame jouiſſoit d'une aſſez bonne ſanté; mais qu'on ſavoit qu'avant ſon mariage il avoit vû des femmes gâtées qui lui avoient donné, en différens temps, pluſieurs gonorrhées qui avoient été mal traitées, la plupart ayant été arrêtées avec des injections aſtringentes; que depuis il ne s'étoit apperçu d'aucun écoulement, mais qu'il avoit ſouvent des dartres

vives à la partie supérieure & interne de la cuisse, qui avoient rendu quelquefois une matiere semblable à celle de la gonorrhée.

Ces dernieres circonstances me firent soupçonner que le virus vénérien étoit la cause de toutes les incommodités que la malade éprouvoit depuis l'époque de son esquinancie. En conséquence j'insistai dans ma réponse sur la nécessité où elle étoit de passer les grands remedes. Elle eut assez de confiance en moi pour suivre ce conseil, & pour déterminer son époux à subir le même traitement. La femme guérit très-bien : quant au mari, il survint, dans le milieu du traitement, un accident qui manifesta la justesse du jugement que j'avois porté ; c'est l'écoulement des anciennes gonorrhées, qui se renouvela par l'effet du mercure, comme cela arrive quelquefois.

Cette observation peut concourir à prouver qu'on peut gagner la vérole d'emblée, c'est-à-dire, sans qu'elle ait été précédée par aucun accident primitif. Si on se rappelle les différentes modifications dont j'ai parlé, qui rendent la communication du virus plus lente & plus difficile, on doit juger qu'il y a des cas où le virus n'est pas assez exalté pour exciter une inflammation, & produire un ulcere dans la partie sur laquelle il est appliqué ; mais qu'il peut avoir assez d'activité pour pénétrer dans la masse du sang par les pores de cette partie, sans y laisser la moindre impression : c'est ce qui est arrivé à la Dame qui fait le sujet de l'observation précédente. Les gonorrhées multipliées & mal traitées que le mari avoit eues avant son mariage, lui avoient donné la vérole ; mais, par quelque cause que ce soit, le virus restoit en lui dans un état d'assoupissement, si je puis me servir de cette expression,

qui l'empêchoit de produire aucun effet ſenſible, excepté quelques dartres qui ſuppuroient de temps en temps, mais qui ne dérangeoient pas d'ailleurs l'économie animale. C'eſt dans cet état que le mari & la femme ont eu commerce enſemble pendant ſix ou ſept ans, & qu'ils ont même eu des enfans, ſans que les uns ni les autres aient paru affectés du virus. Mais cette diſpoſition favorable a changé d'une maniere inſenſible. Les parties de la génération de la femme ſe ſont imbibées peu à peu du venin dont la ſemence du mari étoit infectée : cependant ce venin étoit ou en trop petite quantité, ou n'étoit pas aſſez exalté pour produire un ulcere dans les parties, ni pour y exciter une inflammation, & y établir un écoulement; mais il avoit aſſez d'activité pour pénétrer dans la maſſe du ſang par les pores ſur leſquels il étoit appliqué. Cette communication a peut-être eu lieu dès le commencement du mariage; car le virus a pu reſter dans le corps de la femme dans le même état d'aſſoupiſſement dans lequel il étoit dans le corps du mari. Quoi qu'il en ſoit, le premier effet ſenſible du virus s'eſt montré par l'inflammation de la gorge ſurvenue à la femme, & par une tumeur dure qui a ſubſiſté pendant trois mois dans cette partie. Enſuite cette tumeur a diſparu, & la malade a éprouvé des douleurs de tête, des maux d'eſtomac, des douleurs vagues, &c. ſecond effet du virus. Quelque temps après, il s'eſt déclaré une diarrhée qui a duré fort long-temps, en réſiſtant aux remedes les mieux indiqués : troiſieme effet du virus. Enfin un écoulement purulent, qu'on peut regarder comme le quatrieme effet du virus, a ſuccédé & a continué ſans interruption.

J'ai eu occaſion, depuis, de me convaincre

qu'on peut gagner la vérole, sans qu'elle soit précédée par la gonorrhée, ni par des chancres. Un homme avoit gagné un chancre assez considérable; un charlatan lui administra intérieurement une préparation mercurielle un peu active : le chancre disparut; il survint, immédiatement après, un ulcere à la gorge, qui fut guéri en apparence par le même remede. Dans cette circonstance, le malade, se croyant entiérement délivré du virus vénérien, vit son épouse, à laquelle il survint, quelques jours après, une petite tumeur dans une des grandes levres : cette tumeur subsista quelques jours, au bout desquels elle disparut subitement; & la femme eut, immédiatement après, le corps couvert de pustules, qui se dissiperent, mais auxquelles il succéda des douleurs cruelles dans le bras gauche & dans l'épaule, qui n'ont pu céder qu'aux frictions mercurielles.

Enfin voici un autre exemple qui prouve encore plus évidemment qu'on peut gagner la vérole d'emblée. Un jeune homme avoit, depuis plus de six mois, un mal de gorge qui l'inquiétoit beaucoup : le connoissant depuis son enfance, j'étois bien certain qu'il n'avoit jamais eu aucun symptôme primitif de la maladie vénérienne, quoiqu'il eût connu, pendant quelque temps, une fille suspecte. On fit une infinité de remedes pour guérir ce mal de gorge, mais inutilement. Comme ce mal laissoit, de temps en temps, au malade quelques intervalles de bonne santé, il s'attacha à une jeune personne dont la conduite étoit encore irréprochable : il la connut enfin, & lui communiqua une gonorrhée qui décela le véritable caractere de sa maladie; il passa par les remedes, & fut très-bien guéri.

Remarques sur les effets du virus.

Les effets du virus doivent être considérés dans les enfans qui en sont attaqués dans le sein de leur mere, & dans les adultes qui l'ont reçu par contagion. Lorsque le pere & la mere ont la vérole, il arrive quelquefois que les enfans sont infectés du virus, au point qu'ils meurent dans la matrice, ou qu'ils viennent au monde vivans, mais couverts d'ulceres. Dans certains, la maladie se déclare peu de temps après la naissance ; & dans d'autres elle ne se manifeste qu'à l'apparition des premieres dents, ou au sevrage, & quelquefois plus tard. Enfin, dans les enfans, la maladie se montre quelquefois dès le commencement avec les symptômes qui lui sont propres ; &, le plus souvent, elle dégénere en d'autres maladies, comme les écrouelles, le rachitis, le scorbut, &c.

On a mis en question si une personne ayant apporté la vérole en naissant, le germe de cette maladie peut rester caché dans elle pendant toute sa jeunesse, & se manifester ensuite de lui-même & avec le caractere qui lui est propre, dans un âge plus avancé : & on a demandé encore si la personne qui est dans le cas supposé, peut communiquer par contagion la maladie à une autre, sans l'avoir gagnée d'ailleurs depuis sa naissance.

Il y a des Auteurs qui ont penché pour l'affirmative ; mais le plus grand nombre des Praticiens a toujours pensé le contraire. Il est certain qu'il est extrêmement rare que le virus conserve son propre caractere, lorsqu'il passe du pere & de la mere aux enfans ; cela n'arrive que dans le cas où une mere a, pendant sa grossesse, des symp-

tômes vénériens récens, très-marqués & violens; comme chancres malins, pustules, ulceres dans les parties de la génération, exostoses, &c. Alors le virus, qui est extrêmement exalté, fait une impression si vive sur le fœtus, que celui-ci meurt dans la matrice, ou vient au monde avec des symptômes de vérole bien caractérisés: mais dans les autres cas, l'enfant vient au monde le plus souvent avec l'apparence d'une bonne santé; & si le germe de la maladie qu'il apporte en naissant se dévelope dans la suite & se manifeste, ce n'est que par des symptômes qui lui sont étrangers, comme je l'ai déja dit: & en supposant que ces mêmes enfans échappent dans leur jeunesse à ces différentes maladies, & qu'ils atteignent le dernier terme de la vie humaine, l'expérience prouve qu'ils ne communiquent jamais la vérole aux personnes avec lesquelles ils ont commerce. On observe seulement que leur individu a dégénéré, & que, de génération en génération, ils produisent des hommes d'une espece plus foible & plus délicate. C'est, je crois, par cette raison qu'on remarque dans des familles, dans des villes, & même dans des nations entieres, où la vérole est commune & héréditaire, une dégradation sensible dans l'espece humaine.

Ces observations sur la vérole que les enfans apportent en venant au monde, sont très-importantes par rapport aux nourrices qui les allaitent. On sait que les peres & meres qui ont la vérole, s'attirent des procès ruineux & déshonorans de la part des nourrices qui ont été infectées par leurs nourrissons. Dans ces occasions, les Juges ne peuvent prononcer que sur les rapports des Médecins & des Chirurgiens: il est donc important qu'ils sachent distinguer lorsque l'enfant a donné

réellement du mal à sa nourrice, & lorsque la nourrice a puisé sa maladie dans une autre source. Il est certain que tous les enfans qui sont affectés par le virus en naissant, ne le communiquent point à leur nourrice : il n'y a que ceux en qui la maladie conserve son propre caractere, & dont la mere avoit, pendant la grossesse, des symptômes vénériens récens & bien marqués ; car, dans les autres dont nous avons fait mention, comme le virus a dégénéré, il ne produit aucune impression sur le mamelon de la nourrice. Pour porter son jugement dans cette circonstance, il faut donc examiner non-seulement l'état de l'enfant, mais encore celui de la mere ; s'il est prouvé que celle-ci avoit, pendant sa grossesse, ou des chancres, ou une gonorrhée virulente, ou d'autres symptômes vénériens bien caractérisés, il y a lieu de croire que le mal qui s'est manifesté à la nourrice, depuis qu'elle allaite l'enfant, vient de celui-ci. Mais, outre cette circonstance qui est essentielle, il faut encore connoître les effets & la marche du virus dans une nourrice qui l'a contracté en allaitant. La premiere partie qui est affectée est le mamelon, parce que la bouche de l'enfant l'impregne d'une salive infectée. Il survient donc à cette partie, d'abord une phlogose douloureuse, & ensuite des petits boutons qui se changent en ulceres ou chancres ; très-souvent les glandes des aisselles, ou celles du col, se gonflent en même-temps, de même que celles des aines, où il survient des bubons lorsque les chancres occupent les parties de la génération. Après ces symptômes primitifs, la nourrice en éprouve d'autres qui caractérisent la vérole confirmée, comme des ulceres à la gorge, des pustules, des ulceres aux parties de la génération, qui peuvent

en impoſer pour un mal contracté par ces parties, &c.

Lorſque le virus eſt communiqué par contagion, ſes premieres impreſſions ſur les parties de la génération ſont preſque toujours ſuivies d'inflammation ; car, qu'il ſoit appliqué ſur les réſervoirs ſéminaires, ou ſur le gland, ou ſur le prépuce, ou ſur les différentes parties de la vulve, il excite, par l'irritation qu'il cauſe, d'abord une phlogoſe, & enſuite une inflammation ſuivie d'ulcere & de ſuppuration. Quelquefois ce n'eſt pas ſeulement dans les parties de la génération que le virus excite l'inflammation, le même effet s'étend auſſi ſur d'autres parties plus ou moins éloignées ; car il arrive ſouvent que le virus, après avoir produit des chancres ou une gonorrhée, ſe porte ſur les glandes inguinales, ſur les teſticules, ſur les glandes amygdales, ſur la peau, ſur les muſcles, ſur les os, ou ſur quelque viſcere, & excite dans ces parties une inflammation accompagnée de douleur, de fievre, & ſouvent ſuivie de ſuppuration, de gangrene, de carie, de cancer, &c. Dans ces cas, la vérole doit être regardée comme une maladie aiguë qui termine, quelquefois en peu de temps, la vie du malade.

Mais les effets du virus ne ſont pas toujours auſſi violens, ni auſſi rapides. Quelquefois, comme je l'ai remarqué ci-devant, ce virus ſe communique ſans produire aucun effet ſenſible ; d'autres fois, après avoir produit, dans le commencement, quelque accident primitif, il reſte dans le corps pendant dix, vingt, trente ans & plus, dans un état caché, & ſans paroître altérer la ſanté en aucune maniere.

Les effets du virus, lorſqu'il agit ſourdement, ſont ſi variés, & ſouvent ſi oppoſés les uns aux autres,

autres, qu'on ne ſauroit lui attribuer un caractere propre & invariable ; car tantôt il produit des tumeurs dures & inſenſibles ; tantôt il corrode & détruit les parties les plus dures ; tantôt c'eſt un venin âcre qui agace continuellement le genre nerveux ; tantôt c'eſt un levain coagulant qui abolit la ſenſibilité & le mouvement des parties ; quelquefois il altere la propre ſubſtance des os, au point de la rendre fragile au moindre choc, ou de la changer en une chair vermeille : en un mot, il n'y a preſque point de maladie chronique dont le virus vénérien n'imite la cauſe.

Les effets du virus ne ſont pas toujours ſucceſſifs & continus : ſouvent, après avoir produit différens ſymptômes, la maladie ſemble ceſſer d'elle-même, & le levain qui l'avoit produite reſte dans l'état d'aſſoupiſſement dont j'ai parlé : quelque temps après, les effets du même levain ſe renouvellent, & ſe diſſipent encore pendant un autre intervalle de temps : de ſorte qu'on doit regarder ces différens renouvellemens des effets du virus, comme autant de paroxyſmes de la même maladie, dont la cauſe ſubſiſte toujours dans la même perſonne, juſqu'à ce qu'on en ait détruit radicalement le germe.

De tous les ſymptômes que le virus vénérien produit, il n'y en a qu'un petit nombre qui ait véritablement le caractere vérolique, c'eſt-à-dire, qu'on ne peut les attribuer qu'à cette cauſe ; tous les autres ſont ſi déguiſés, qu'ils paroiſſent étrangers à la vérole, & qu'il eſt très-ordinaire de s'y tromper, ſi l'expérience ne nous ouvre pas les yeux pour nous faire diſtinguer le véritable caractere de la maladie.

On voit, par ce que je viens de dire, que les effets du virus vénérien dans le corps humain,

ſont ſi variés, qu'il n'eſt pas facile de déterminer la nature de ce levain; & que tout ce que l'on peut concevoir, d'après les obſervations que la pratique fournit, c'eſt que ſes qualités ſont différentes, ſuivant une infinité de circonſtances. Il n'eſt pas poſſible d'expliquer toutes les cauſes de ces variations; mais l'expérience m'a découvert la principale & la plus générale de ces cauſes, à laquelle les Auteurs, qui ont écrit ſur les maladies vénériennes, n'ont point fait attention.

On obſerve, en général, que le virus qui a produit des chancres, fait des progrès plus conſidérables & plus prompts, & que dans ce cas les ſymptômes de la maladie ſont plus caractériſés, que lorſque la vérole eſt la ſuite d'une gonorrhée. En effet, lorſqu'une perſonne a des chancres, il eſt aſſez ordinaire qu'il ſurvienne preſque en même temps un ou deux bubons; & dans cet etat, en ſuppoſant qu'on n'arrête point les progrès du mal, il paroît bientôt des puſtules & des ulceres ſur la peau; les cheveux tombent; enſuite la maladie attaque les parties de la bouche & du nez; il y ſurvient des inflammations, des tumeurs, des ulceres & des caries; les douleurs vives dans les membres & l'inſomnie ſe mettent de la partie; enfin il ſurvient différentes maladies des os, comme exoſtoſes, ankyloſes, carie, &c.

Or, l'on n'obſerve point ordinairement que, dans la vérole qui eſt la ſuite d'une gonorrhée, le virus produiſe des effets ſi prompts & ſi marqués. Quelquefois ces effets ſe réduiſent à entretenir pendant pluſieurs années, dans le canal de l'urethre, un ulcere qui devient calleux, fiſtuleux; d'autres fois le virus rend inſenſiblement, & dans l'eſpace de pluſieurs années, la glande proſtate dure & ſkirrheuſe; ſouvent il reſte pendant très-

long-temps caché & comme aſſoupi, ſans déranger l'économie animale; enſuite ſes effets ſe manifeſtent par des ſymptômes qui ont à peine le caractere vénérien. Tantôt c'eſt par des dartres opiniâtres; tantôt c'eſt par des douleurs dans les parties aponévrotiques & dans les articulations, qui reſſemblent à celles du rhumatiſme & de la goutte; ou bien ce ſera par une ophthalmie opiniâtre, par le gonflement skirrheux des glandes conglobées, par des vertiges, par la fievre quarte, par différentes maladies de la poitrine & du bas-ventre, par l'atrophie de quelques parties, & par une infinité d'autres ſymptômes qu'on pourroit attribuer à toute autre cauſe, ſi le concours de pluſieurs circonſtances ne décidoit pas qu'ils dépendent du virus vénérien.

Mais la différence des deux cas dont je parle s'étend encore bien plus loin. L'expérience nous apprend également que la vérole qui eſt la ſuite des chancres, cede plus facilement & plus promptement au ſpécifique, que celle qui ſuccede à la gonorrhée. En effet, en ſuppoſant une vérole avec un chancre malin, des bubons endurcis, des puſtules ulcérées ſur différentes parties du corps, des douleurs dans les muſcles & dans le périoſte, des ulceres & des caries dans la bouche & dans le nez, & différentes maladies des os (& c'eſt ſuppoſer une vérole bien caractériſée, & qui paroît très-dangereuſe;) cependant il eſt ſurprenant combien le mercure agit efficacement & avec promptitude dans ces ſortes de cas. Quelquefois la premiere doſe du ſpécifique ſuffit pour arrêter les progrès du mal, & enſuite les ſymptômes diminuent à vue d'œil, & ſe diſſipent ſouvent avec une rapidité qui tient du prodige. Mais il n'en eſt pas de même des véroles qui ſont la ſuite des go-

norrhées. Il ſemble que le mercure n'a pas la même puiſſance ſur les ſymptômes qui caractériſent ces ſortes de véroles ; car nous obſervons que ces ſymptômes réſiſtent bien plus long-temps à l'action du remede, & que très-ſouvent nous ſommes obligés d'ajouter au traitement général d'autres moyens particuliers pour les diſſiper entiérement. Auſſi voyons-nous que les chancres les plus malins cedent en peu de temps au mercure, tandis que le traitement le plus long & le plus régulier ne peut pas cicatriſer un petit ulcere qui reſte dans le canal de l'urethre après une gonorrhée. Nous éprouvons que le mercure fond avec facilité les bubons extrêmement gros & endurcis, tandis que la proſtate ou l'épididyme, devenus ſkirrheux, réſiſtent opiniâtrément au même remede. Nous voyons que les excroiſſances qui ſurviennent, après les chancres, au gland, au prépuce, à la vulve, ou aux environs de l'anus, ſe deſſechent, & tombent en très-peu de temps par le moyen du mercure, tandis que le plus ſouvent on eſt obligé, après le traitement le plus complet & le plus long, de détruire par les cauſtiques, ou de couper les plus petits poireaux qui ſuccedent aux gonorrhées. Nous éprouvons que le ſpécifique guérit aiſément les puſtules qui dégénérent en ulceres calleux & ſanieux, & qui ſont la ſuite des chancres, tandis que les dartres les plus légeres, qui ſont cauſées par une gonorrhée mal traitée, réſiſtent le plus ſouvent au même moyen ; ou ſi elles ſe diſſipent pour un temps, elles reviennent enſuite. Enfin, depuis que je porte mon attention ſur cet objet, j'ai toujours remarqué que les mêmes ſymptômes vénériens, ſoit tumeurs, ſoit ulceres, ſoit léſion de fonctions, réſiſtent plus ou moins à l'action du mercure, ſuivant qu'ils

tirent leur origine des chancres ou des gonorrhées.

Les phénomenes que je viens d'obſerver ne paroiſſent pas d'abord faciles à expliquer : cependant, en réfléchiſſant ſur certaines circonſtances, j'en conçois une raiſon qui me paroît très-probable. Le virus qui produit les chancres n'eſt point différent de celui qui produit la gonorrhée, puiſqu'ils peuvent l'un & l'autre être puiſés dans la même ſource ; c'eſt-à-dire, que de deux hommes qui verront la même femme, l'un peut gagner des chancres, & l'autre une gonorrhée : c'eſt un fait que l'expérience confirme tous les jours. Je penſe donc que, lorſque le virus ſe fixe dans les réſervoirs ſéminaires, pour y établir la gonorrhée, il reçoit dans ces parties un changement qui le fait dégénérer juſqu'à un certain point ; au lieu qu'en ſe fixant ſur le gland ou ſur le prépuce, pour y produire des chancres, il conſerve ſon propre caractere. Je m'explique. Dans le premier cas, je conçois que l'inflammation & l'abondante ſuppuration qui ſurviennent aux parties affectées, doivent cauſer quelque changement dans le mode du virus, en émouſſer ſur-tout l'activité, & en diminuer le volume ; mais, dans le ſecond, les mêmes cauſes n'ayant point lieu, le virus ne ſubira pas la même modification. Dans le premier cas, le virus, ainſi affoibli, ne produira que des ſymptômes légers, & qui ſeront long-temps à ſe développer ; au lieu que dans le ſecond, le virus, ayant conſervé toute ſon activité, fera des progrès rapides. Enfin, dans le premier cas, le virus, ayant dégénéré de ſon caractere primitif, par le changement qu'il a ſubi, ne produira que des ſymptômes équivoques, tandis que dans le ſecond il cauſera des accidens plus marqués & plus graves.

Mais je dis plus : je conçois également que c'eſt par la même raiſon que le mercure agit plus promptement & plus efficacement ſur les ſymptômes vénériens qui ſont la ſuite des chancres, que ſur ceux qui ſuccedent aux gonorrhées ; car il eſt vraiſemblable que le virus qui a dégénéré juſqu'à un certain point dans la gonorrhée, doit plutôt éluder la puiſſance du ſpécifique, que celui qui a conſervé ſon propre caractere.

Remarques ſur le pronoſtic des maladies vénériennes.

Il eſt certain que, depuis que le virus vénérien a été apporté de l'Amérique en Europe, il a beaucoup perdu de ſa force & de ſon activité primitive ; ce qui a fait penſer à pluſieurs Auteurs, que la vérole s'éteint d'une maniere inſenſible, & qu'un jour elle diſparoîtra entiérement. Il faut convenir que le tableau effrayant que les Obſervateurs nous ont laiſſé de l'état des vérolés, dans les commencemens que cette maladie a regné dans cette partie du monde, paroît juſtifier cette opinion ; car à préſent la vérole ſemble le plus ſouvent, par la nature de ſes ſymptômes, une maladie légere & preſque indifférente, en comparaiſon de ce qu'elle étoit autrefois. Mais il ne faut point chercher la raiſon de cette différence dans l'extinction ſpontanée de la maladie, mais dans les moyens qu'on emploie pour la combattre. Je m'explique. Dans les premiers temps que la vérole ſe manifeſta en Europe, le virus, qui avoit toute la malignité dont il étoit capable, exerçoit les ravages les plus cruels : auſſi l'état des vérolés étoit ſi hideux, que la Police les ſéqueſtroit dans des endroits ſéparés du reſte des citoyens ; mais enſuite, à meſure qu'on employoit le mercure & une infinité d'autres remedes pour

combattre ce virus, ses effets devinrent moins violens ; &, jusqu'à nos jours, l'action de ces remedes l'a tellement affoibli, que les symptômes qu'il produit à présent, sont en général bien moins marqués & moins dangereux que ceux qu'il produisoit autrefois. En effet, comme le virus ne se produit point de lui-même, il est certain que celui qui existe à présent, tire son origine, par une communication successive d'un corps à l'autre, de celui qui a été apporté de l'Amérique. Or, si l'on considere non-seulement les altérations qu'il a éprouvées par l'inflammation & la suppuration qui en changent le mode, comme je l'ai remarqué ci-devant, mais encore les différens changemens qu'il a dû subir par l'action des remedes avec lesquels on l'a combattu sans le détruire entiérement, on peut juger qu'il doit avoir dégénéré de cette premiere force avec laquelle il causoit tant de ravages.

Mais si le virus vénérien est affoibli, il ne s'ensuit pas de-là qu'un jour il disparoîtra entiérement de lui-même ; car, quoique la vérole ne soit pas d'un danger aussi pressant qu'elle l'étoit autrefois, elle est peut-être plus multipliée aujourd'hui. Il y a des nations entieres où elle est presque entiérement héréditaire : & à Paris, ceux à qui on se confie pour ces maladies secrettes, sont étonnés de la prodigieuse propagation du virus, qui vraisemblablement fera encore plus de progrès, si on continue de ne l'attaquer qu'avec des remedes palliatifs, & si on néglige la véritable méthode de traiter ces sortes de maux. Concluons donc qu'à présent la vérole n'est plus une maladie qui attente à la vie des malades par des effets violens & rapides, comme elle faisoit dans les commencecemens qu'elle a regné dans nos climats ; mais

qu'elle abrége leurs jours par des effets ſourds, & qui paroiſſent le plus ſouvent étrangers au virus vénérien ; qu'elle eſt d'autant plus fâcheuſe, qu'elle ſe multiplie ſous des formes qui la font méconnoître, & qu'elle tend à faire dégénérer l'eſpece humaine.

La maniere dont le virus eſt détruit dans la perſonne qui l'a reçu.

Suivant l'idée générale que je viens de donner de ce virus, on doit donc le regarder comme un venin qui ſe communique d'un corps à l'autre. Ce venin eſt quelquefois borné dans certaines parties ; d'autres fois il paſſe d'une partie à une autre, ſans ſe communiquer à la maſſe du ſang ; enfin, d'autres fois il eſt plus généralement répandu, & affecte différentes parties. Or, on doit le conſidérer comme tous les autres levains morbifiques, qui ne peuvent être détruits radicalement que par une eſpece de criſe qui dépure la maſſe du ſang, en évacuant les humeurs viciées qui l'infectoient. Comme, dans la petite vérole, dans les fievres peſtilentielles & malignes, la maladie ne ſe termine, heureuſement & ſans retour, que par l'évacuation entiere du levain qui en étoit le principe ; de même l'expérience prouve que les maladies vénériennes ne ſe guériſſent radicalement que par l'expulſion parfaite du virus vénérien, par quelque voie que ce ſoit.

Suivant cette idée, on doit juger que la nature & l'art peuvent opérer la deſtruction de ce virus dans le corps qui l'a reçu. Dans la gonorrhée, par exemple, le virus eſt borné dans les réſervoirs ſéminaires, où il excite d'abord un écoulement abondant. Or, cet écoulement eſt le moyen que la nature emploie pour détruire le

virus fixé dans ces parties ; car on doit regarder l'évacuation qui se fait par cette voie, comme une espece de crise qui expulse au dehors le levain morbifique : aussi la pratique nous apprend qu'une gonorrhée qui coule abondamment, & qui parcourt successivement ses différens périodes, n'est jamais suivie de la vérole ; parce que le virus, qui étoit borné dans les réservoirs séminaires, & à qui l'inflammation survenue à ces parties servoit de barriere qui l'empêchoit de pénétrer dans la masse du sang, est complétement évacué par l'écoulement qui constitue la gonorrhée.

Dans les chancres, la nature ne se suffit pas à elle-même pour détruire le virus ; car, dans ces sortes d'ulceres, l'inflammation n'est pas assez considérable pour borner le virus dans la partie, & l'empêcher de pénétrer dans la masse du sang ; & la suppuration qui succede n'est pas d'une qualité & d'une abondance propre à l'évacuer entiérement. Cependant, dans ce même cas, la nature emploie souvent une ressource qui est capable de détruire le levain morbifique ; c'est lorsqu'il survient aux chancres un poulain dans les glandes les plus voisines du lieu qu'ils occupent, & que ce poulain se termine par une suppuration louable & abondante ; alors, si le virus a été directement & entiérement déposé dans ces glandes, la crise favorable se fait par cette voie ; & la suppuration complete & abondante du bubon suffit le plus souvent pour détruire parfaitement le levain morbifique, comme cela arrive dans la gonorrhée.

Enfin, lorsque le virus vérolique a passé dans la masse du sang, & qu'il infecte, en tout ou en partie, les humeurs qui circulent dans le corps, la nature ne sauroit le détruire elle-même ; il faut que l'art opere dans ce cas la guérison de la ma-

ladie : mais il ne peut remplir cet objet qu'en imitant la nature, c'eſt-à-dire, en procurant des évacuations abondantes, qui entraînent hors du corps le levain vérolique, & qui dépurent la maſſe des humeurs qui étoit infectée : ce point de théorie ſera amplement diſcuté dans la ſuite de cet ouvrage.

Les différens moyens que l'art emploie pour détruire le virus vénérien.

Depuis que la vérole eſt en Europe, on a employé différens moyens pour la guérir. Dans le commencement, cette maladie, dont le caractere étoit inconnu, embarraſſa beaucoup : on ne ſut d'abord lui oppoſer que les remedes généraux, qui appaiſoient plus ou moins les accidens, mais qui ne ſuffiſoient point pour détruire le principe du mal. L'analogie ſuggéra enſuite l'uſage du mercure appliqué extérieurement : il produiſit de bons effets, tant qu'on ne l'employa qu'à petites doſes; mais l'abus que les Empiriques firent bientôt de ce minéral, le fit abandonner comme un remede plus dangereux que le mal même. Vers ce temps-là on apporta de l'Amérique, où la vérole avoit toujours regné, le gaïac & les autres bois ſudorifiques, dont les naturels du pays ſe ſervoient pour guérir cette maladie. Ces remedes parurent d'abord produire de bons effets; mais on reconnut enſuite qu'ils étoient inſuffiſans, & même pernicieux, dans beaucoup de cas. Enfin, malgré les anciens préjugés contre le mercure, on y eut encore recours; & depuis, l'expérience a prouvé de plus en plus qu'il eſt le ſpécifique le plus aſſuré que nous ayons contre la vérole.

Mais les ſentimens ſur la maniere d'adminiſtrer ce remede ont été ſouvent partagés. On ſait com-

bien de méthodes différentes ont été employées : mais ſont-elles également efficaces pour détruire le virus vénérien ? Pour réſoudre cette queſtion importante, il ne ſuffit pas de s'appuyer ſur des faits particuliers, d'après leſquels on ne peut jamais conclure pour le général, parce que les circonſtances ne ſont pas toujours les mêmes. Dans l'art de guérir, il faut que la raiſon & l'expérience concourent toujours enſemble pour établir un jugement ſolide : par conſéquent, pour apprécier les différentes manieres de traiter la vérole, il faut déterminer comment le mercure agit pour détruire le virus ; il faut examiner ce qui peut favoriſer ou contrarier ſon action : en un mot, il faut ſe former un ſyſtême général, où les différens phénomenes qu'on obſerve dans le traitement des maladies vénériennes, répondent au même principe : c'eſt ce que je me propoſe de faire en ſon lieu, dans un chapitre particulier. Quant à préſent, je me contenterai de donner une idée ſuccinte des différens moyens qu'on emploie de nos jours, pour détruire le virus.

La maniere la plus uſitée d'adminiſtrer le mercure, eſt de l'employer en onguent, avec lequel on donne des frictions. On ſait que ce minéral, donné de cette maniere, à une certaine doſe, établit une évacuation de ſalive qui dure quinze ou vingt jours, plus ou moins. Avant 1718, les Praticiens n'avoient point imaginé d'éviter cette évacuation, en donnant le mercure à plus petite doſe. Ce fut vers ce temps-là que M. Chicoineau, alors Chancelier de l'Univerſité de Montpellier, & depuis premier Médecin du Roi, employa le premier cette méthode, non-ſeulement dans la vue d'éviter par-là les incommodités & le danger prétendu du flux de bouche, mais encore parce qu'il

penſoit qu'elle étoit plus efficace que l'autre. Depuis cette époque, les Médecins & les Chirurgiens de Montpellier ont enſeigné & ſuivi uniquement cette pratique, qui a trouvé également des partiſans dans les autres pays ; de ſorte qu'en général les Praticiens ſemblent être également partagés entre le traitement par extinction, & le traitement par la ſalivation.

Il y a peu de remedes ſur leſquels on ait fait tant de recherches que ſur le mercure, relativement aux maladies vénériennes. On l'a transformé d'une infinité de manieres, croyant toujours le trouver plus ſpécifique ſous une forme que ſous l'autre : de-là ce nombre infini de préparations mercurielles qu'on donne intérieurement, comme les différentes eſpeces de précipités, d'œthiops, de panacées, de diſſolutions, de ſublimés, & tant d'autres compoſitions qu'on a ſoin de cacher ſous le voile du myſtere, pour en impoſer plus impunément au public. On voit avec indignation que des perſonnes qui tiennent à des Compagnies reſpectables & ſavantes, oſent manifeſter leur goût pour la charlatanerie, ſoit en la favoriſant, ſoit en diſtribuant elles-mêmes des remedes dont elles cachent la compoſition : pour peu qu'elles parviennent, dans leur laboratoire, à donner au mercure une forme nouvelle, elles ſe perſuadent, ou elles veulent perſuader aux malades, qu'elles l'ont rendu ſupérieur à tout autre remede pour détruire le principe du mal ; mais on découvre bientôt le peu de cas qu'on doit faire de leurs vaines promeſſes.

Enfin, le regne végétal fournit auſſi quelquefois des remedes utiles contre les maladies vénériennes dans beaucoup de circonſtances. On ſait le fruit qu'on a retiré des bois ſudorifiques dans

beaucoup de cas. Souvent on a employé auſſi avec ſuccès les racines de nos roſeaux, de gentiane, de tormentille, d'iris, d'aunée, de tamariſc, & principalement la racine de bardane.

Tels ſont les remedes les plus uſités dans les maladies vénériennes. On peut dire qu'ils offrent, chacun en particulier, une reſſource dont on peut tirer quelque fruit dans certaines circonſtances ; mais le mercure ſera toujours le véritable ſpécifique contre ces maladies. C'eſt en vain que la cupidité & la mauvaiſe foi s'élevent contre l'uſage de ce minéral : on en impoſe au public : il ſera facile de s'en convaincre par les diſcuſſions où j'entrerai à ce ſujet dans la ſuite de cet ouvrage.

CHAPITRE II.

De la Gonorrhée.

LA gonorrhée eſt une maladie vénérienne qui attaque les deux ſexes ; mais je ne parlerai particuliérement que de celle des hommes : je me contenterai de faire quelques réflexions ſur celle des femmes, lorſque quelque circonſtance l'exigera.

On n'eſt point d'accord ſur la route que tient le virus lorſqu'il ſe porte ſur les différentes glandes ſéminales pour produire la gonorrhée. Les uns ont cru qu'il pénétroit dans la ſubſtance du gland, & qu'il ſe dépoſoit enſuite, par la voie de la circulation, dans ces glandes : les autres ont penſé qu'il s'inſinuoit par l'urethre même, & qu'il ſe portoit à ces mêmes parties en ſuivant la route de leurs vaiſſeaux excrétoires. Mais quel fruit retirerions-nous en diſcutant ces différentes opinions?

Il eſt bien plus important de nous attacher à connoître la nature du mal, pour le guérir avec plus de ſûreté, qu'à éclaircir une circonſtance dont la connoiſſance ne peut être d'aucune utilité. C'eſt ainſi que, dans la ſuite de ce Traité, je ne m'amuſerai point à donner des explications, le plus ſouvent haſardées, & toujours inutiles, des différens ſymptômes des maladies dont j'ai à parler: je ne m'arrêterai qu'à ce qui ſervira à éclairer la pratique.

Deſcription de la Gonorrhée.

Les premieres atteintes du virus qui produit la gonorrhée dans les hommes, s'annoncent par un chatouillement & une chaleur dans le canal de l'urethre. Ce chatouillement ſe change bientôt en une douleur cuiſante, qui ſe fait ſentir ſur-tout quand l'urine ſort, & qui répond preſque toujours à la partie inférieure du gland. L'inflammation ſe communique bientôt à toutes les parties de la verge; le gland devient rouge & gonflé; l'urethre eſt tendu; le périnée eſt tuméfié & douloureux; l'urine ſort avec difficulté: on éprouve des envies fréquentes de la rendre, ſans pouvoir, qu'avec peine, ſatisfaire ces envies; &, pendant tout ce temps, le malade a très-ſouvent des érections involontaires qui le font beaucoup ſouffrir, ſur-tout pendant la nuit.

Ces érections involontaires cauſent d'autant plus de douleur aux malades, que l'urethre, dont les fibres ſont criſpées & raccourcies par l'irritation qu'elles ſouffrent, ne peut pas ſe prêter à toute l'étendue que les corps caverneux acquierent par leur gonflement, & forme une eſpece de corde qui tire & courbe la verge en deſſous dans le temps de l'érection: c'eſt ce qui a fait donner

l'épithete de cordée à la chaude-pisse, lorsque la verge est dans cet état.

Quelquefois, dans les femmes, l'inflammation est vive; l'urine cause de fortes cuissons en sortant, & toute la vulve est tuméfiée; mais très-souvent la gonorrhée se déclare dans elles sans cuisson, ni aucune autre espece de douleur, & sans tuméfaction. La différence de ces deux états dépend non-seulement de la matiere de la gonorrhée, qui est plus ou moins âcre, mais encore du siege que le mal occupe; car, s'il est placé dans les lacunes de l'urethre, l'urine en sortant causera des cuissons qui augmenteront l'inflammation de la partie; au lieu que, s'il a son siege dans les glandes du vagin, l'urine, n'y atteignant point, n'excitera aucune douleur, & ne donnera pas lieu, par conséquent, à l'inflammation d'augmenter.

L'inflammation de la gonorrhée est ordinairement suivie d'un écoulement qui se manifeste plus ou moins promptement. Il arrive quelquefois que, dès le second ou troisieme jour, après un commerce impur, la matiere coule avec abondance; d'autres fois cette matiere est plus long-temps à se former; & d'autres fois, mais plus rarement, il ne s'en forme point du tout, ou du moins très-peu. On remarque encore que le plus souvent la matiere est, dans le commencement, verte & épaisse, & quelquefois séreuse & tirant plus sur le blanc: toutes ces différences dépendent du degré de l'inflammation.

On a démontré, par la dissection des cadavres de ceux qui étoient morts ayant la gonorrhée, que la matiere étoit fournie par les glandes les plus voisines du canal de l'urethre. On a trouvé que ces glandes étoient toutes affectées, ou en partie; que celles qui étoient affectées étoient dures, rouges

& enflammées; qu'elles étoient le plus ſouvent abcédées, rongées, ulcérées en pluſieurs endroits, & remplies d'une humeur de différentes couleurs; que leurs conduits excrétoires étoient enflammés, & ſouvent ulcérés à leurs extrémités qui aboutiſſent dans l'urethre; que la face interne de ce canal, depuis ces conduits excrétoires juſqu'au bout du gland, étoit enduite de la même humeur qui rempliſſoit les réſervoirs malades; que cette face étoit rouge & dans un état de phlogoſe, & le plus ſouvent remplie de phlictenes (1).

Il réſulte donc de ces obſervations, que la matiere qu'une gonorrhée rend n'eſt pas proprement du pus, mais une humeur puriforme que l'irritation des glandes détermine à fluer à travers le tiſſu des parties enflammées, ou par les vaiſſeaux excrétoires. On conçoit en effet que l'impreſſion du virus ſur ces parties y cauſe une irritation qui accélere l'excrétion d'une plus grande quantité de fluide; de la même maniere que les purgatifs, irritant les inteſtins, déterminent une abondante excrétion des humeurs que leurs glandes ſéparent. Auſſi obſerve-t-on ſouvent que, dans le commencement de la gonorrhée, la matiere puriforme eſt précédée par l'écoulement d'une matiere ſéreuſe & abondante, avant que l'inflammation ſe ſoit déclarée, & que les douleurs ſe faſſent ſentir. Enfin on peut ajouter, pour confirmer cette opinion, que la quantité de matiere qu'une gonorrhée rend pendant pluſieurs mois, eſt beaucoup plus grande, ſi on en peut juger par analogie, qu'un petit nombre d'ulceres de l'urethre n'en pourroit fournir.

(1) M. Littre, Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1711.

L'état

L'état violent des parties enflammées dure plus ou moins long-temps ; enſuite les ſymptômes commencent à ſe calmer, les douleurs s'appaiſent, les gonflemens ſe diſſipent ; enfin la matiere devient inſenſiblement plus blanche, & elle diminue peu à peu juſqu'au terme de la guériſon, où tout eſt rétabli dans l'état naturel.

Cependant il arrive quelquefois que l'écoulement eſt tout d'un coup ſupprimé, avant que l'engorgement des parties ſoit entiérement diſſipé, & que les humeurs viciées ſoient tout-à-fait depurées : alors la gonorrhée paroît terminée, parce qu'il ne reſte aucun des ſymptômes qui la caractériſoient ; mais ſouvent elle reparoît plus ou moins long-temps après, ſuivant les circonſtances qui déterminent de nouveau l'action du principe caché de la maladie. C'étoit un ferment qui a reſté dans un état fixe & immobile pendant un certain temps, & dont les effets ſe ſont enſuite rénouvelés, lorſque quelque cauſe l'a mis en mouvement.

Le virus qui a produit la gonorrhée ne reſte pas toujours fixé dans le même endroit, en ceſſant de produire ſes effets. Il ſe déplace quelquefois du lieu qu'il occupoit, & ſe porte ſur quelque autre partie, comme les teſticules, le globe de l'œil, &c. ou bien il infecte la maſſe des humeurs en ſe mêlant avec elles.

Enfin la gonorrhée ne parcourt pas ſucceſſivement ſes différens périodes : quelquefois elle s'arrête d'elle-même preſque auſſitôt qu'elle a commencé de couler ; ou bien elle continue de couler pendant des années entieres, & elle produit, à la longue, différens déſordres, comme la ſtrangurie vénérienne, la fiſtule au périnée, &c.

Les différences de la Gonorrhée.

Dans le tableau que je viens de préſenter de la gonorrhée en général, on voit les principales différences dont cette maladie eſt ſuſceptible. Ces différences conſiſtent, 1°. dans le ſiege du mal: tantôt le virus n'attaque que les glandes de Cowper; quelquefois le mal ſe borne aux petites glandes qui ſont répandues le long du canal de l'urethre, ſur-tout vers la foſſe naviculaire; enfin le mal attaque pluſieurs de ces parties, ou toutes enſemble.

2°. Les gonorrhées different par le degré d'inflammation. Dans les unes, l'inflammation eſt vive, & produit des ſymptômes violens & un écoulement prompt & abondant; dans les autres, cette même inflammation eſt ſi légere, qu'elle n'eſt preſque marquée par aucun ſymptôme: alors l'abſence de la tenſion & de la douleur fait que l'état des parties affectées n'eſt preſque point changé; & la matiere eſt ſéreuſe & peu abondante. Cette eſpece de gonorrhée arrive plutôt aux femmes qu'aux hommes.

3°. Il y a une eſpece de gonorrhée qu'on nomme *ſeche*, c'eſt-à-dire, qui ne coule point du tout: cela arrive lorſque l'inflammation eſt ſi légere, qu'elle ſe termine plutôt par réſolution que par ſuppuration; ou bien lorſque le virus, en ſe fixant ſur la membrane interne de l'urethre, n'y a produit qu'une ſorte d'éryſipele qui ne fournit point de matiere puriforme. Dans ce cas, le malade éprouve tous les ſymptômes de la gonorrhée, dans un degré plus ou moins violent, à l'exception de l'écoulement.

4°. La gonorrhée dont l'écoulement ſe termine avant que l'engorgement des parties ſoit diſſipé,

& que les humeurs viciées ſoient dépurées, ſe nomme *gonorrhée avortée*. Il y en a de pluſieurs eſpeces. Dans les unes, l'écoulement diſparoît preſque auſſitôt qu'il a été établi ; dans les autres, il ſe ſupprime plus tard : dans les unes, après la ceſſation de l'écoulement, le virus reſte fixé dans les mêmes parties qu'il avoit attaquées en premier lieu ; dans les autres, ce même virus abandonne ces parties, & ſe porte ſur d'autres plus ou moins éloignées : dans les unes, l'écoulement ſe rétablit plus ou moins long-temps après ſa ſuppreſſion ; & dans les autres, il diſparoît pour toujours.

5°. On diſtingue les gonorrhées qui durent pluſieurs années, par le nom de *gonorrhées habituelles :* elles different entre elles par les différentes cauſes qui les entretiennent, & dont nous parlerons dans la ſuite.

6°. Enfin, on diſtingue encore une eſpece de gonorrhée qu'on nomme *bâtarde :* c'eſt celle dans laquelle la cauſe morbifique attaque les glandes ſébacées qui ſont à la racine du gland ; elle arrive plus communément aux perſonnes qui ont le prépuce ſi étroit, qu'il tient le gland toujours couvert. On ſubdiviſe cette gonorrhée en deux eſpeces : la premiere, qui eſt véritablement vénérienne, eſt produite par l'impreſſion du virus ſur ces glandes ; & la ſeconde, qui n'a aucun mauvais caractere, dépend de l'humeur ſébacée qui s'eſt amaſſée entre le prépuce & le gland, & qui, par l'acrimonie qu'elle a contractée par ſon ſéjour dans cette partie, y a excité une phlogoſe éryſipélateuſe ſuivie d'une eſpece de ſuppuration abondante.



Le Diagnostic de la Gonorrhée.

Je n'entrerai point ici dans le détail inutile de tous les signes qui font distinguer les différentes especes de gonorrhées que je viens de décrire ; la plupart de ces especes sont si faciles à reconnoître, qu'il n'est pas possible de les confondre avec d'autres : mais comme il y en a sur lesquelles on peut se méprendre plus aisément, je vais tâcher de donner aux jeunes Chirurgiens les éclaircissemens nécessaires pour éviter l'erreur à cet égard.

On prend quelquefois une gonorrhée bâtarde pour une véritable gonorrhée, sur-tout dans le commencement, où l'on ne juge quelquefois du mal que par la matiere dont les linges sont tachés. Mais cette erreur cesse bientôt, si l'on examine la partie. En repoussant, autant qu'il est possible, le prépuce pour découvrir le gland, on voit sortir la matiere des environs de cette partie, sans qu'il en sorte une goutte par l'orifice de l'urethre. D'ailleurs cette espece de gonorrhée est caractérisée par une démangeaison incommode autour du gland, & par l'absence de la cuisson lorsque les urines sortent. Au surplus, on ne peut distinguer la gonorrhée bâtarde qui est vénérienne, d'avec celle qui ne l'est pas, qu'en s'informant si le malade a couru les risques de contracter le virus vénérien, ou s'il n'a aucun reproche à se faire là-dessus. Dans ce dernier cas, on ne peut accuser que l'humeur sébacée qui, s'étant amassée autour du gland, s'est aigrie, comme je l'ai déja dit, & a produit l'espece d'érysipele qui fournit la matiere puriforme.

Lorsqu'un malade sent de la douleur à l'extrémité de l'urethre, vers la fosse naviculaire & au

périnée, ſans écoulement, & que les urines ſortent difficilement & avec cuiſſon, cette incommodité peut être cauſée par l'impreſſion du virus vénérien qui a produit une gonorrhée ſeche, telle que je l'aì décrite ci-devant, ou par un excès de biere, comme cela arrive ſouvent dans les pays où l'on fait un uſage journalier de cette boiſſon, ou par la préſence d'une pierre dans la veſſie ou dans l'urethre. Dans ces différens cas, on s'aſſure de la nature du mal par les ſignes commémoratifs, ou par la recherche du corps étranger.

Une matiere qui coule habituellement par l'orifice de l'urethre, dans les hommes, caractériſe pluſieurs ſortes de maladies qu'on diſtingue par des ſignes particuliers. On regarde le plus ſouvent le relâchement des vaiſſeaux comme la cauſe de ces ſortes d'écoulemens habituels; mais on ſe trompe preſque toujours. M. Petit, étant conſulté pour un pareil cas, fit la réponſe ſuivante.

« Les maladies vénériennes, dit-il, qui ſe montrent par des ſignes certains, ne nous font pas » prendre le change ſur la nature des remedes qui » leur conviennent, ni ſur les noms que nous de» vons leur donner. Il n'en eſt pas de même de » celles qui ont des ſignes équivoques: elles ſont » maſquées; & l'on court riſque de s'y tromper, » ſi on n'examine pas avec attention toutes les » circonſtances qui les accompagnent. J'ai fait, » ſur celle pour laquelle on me conſulte, toutes » les réflexions dont je ſuis capable.

» M..... ayant eu commerce avec une femme » ſuſpecte, elle l'a jeté dans le mal inquiétant » où il eſt aujourd'hui, lequel conſiſte en deux » points principaux; ſavoir, un écoulement par » la verge, & une douleur dans un teſticule, & » quelquefois dans tous les deux. Les uns re-

» gardent cette maladie comme une foibleſſe de
» vaiſſeaux ; les autres la croient vénérienne :
» c'eſt là le point de la difficulté qu'il faut éclair-
» cir. S'il y a des ſignes pour diſtinguer la foi-
» bleſſe des vaiſſeaux, je ne les trouve point ici.
» Premiérement, le relâchement & la douleur ſont
» deux choſes incompatibles : ſecondement, le
» relâchement ou foibleſſe de vaiſſeaux & l'écou-
» lement alternatif ne ſe rencontrent point en-
» ſemble : troiſiémement, l'érection ſuit les dou-
» leurs ; ce qui n'arrive point dans le relâche-
» ment ou foibleſſe de vaiſſeaux. D'ailleurs le mal
» eſt venu après l'acte vénérien avec une femme
» ſuſpecte, non-ſeulement comme le ſont toutes
» celles qui font largeſſe de leurs faveurs, mais
» comme une femme que l'on dit n'être pas ſaine.
» L'écoulement n'eſt point continuel ni abondant;
» il eſt accompagné de douleur, quelquefois de
» gonflement dans le teſticule. Cette douleur re-
» naît & augmente par les érections : le malade
» reſſent des douleurs dans les membres ; il a des
» démangeaiſons entre les cuiſſes & les bourſes,
» & entre les feſſes & l'anus. Le régime qu'il a
» obſervé, & les remedes qu'il a faits, ont été
» infructueux : en un mot, tout décele un écou-
» lement produit par une cauſe vénérienne, &
» non par le relâchement des vaiſſeaux. »

Enfin la matiere de l'écoulement habituel eſt quelquefois fournie par une fiſtule qui pénetre dans quelque corps glanduleux des environs, & particuliérement dans la proſtate. Dans ce cas, on reconnoît la ſource du mal par le volume & la dureté que cette glande a acquiſe : en introduiſant une bougie dans l'urethre, elle eſt arrêtée au col de la veſſie ; ou bien en introduiſant le doigt dans l'anus, on ſent la ſaillie que la tumeur fait

dans le rectum ; saillie qui empêche, de l'autre côté, le libre cours des urines, en comprimant le col de la vessie.

Aux signes que je viens d'exposer, on reconnoît aisement, dans les hommes, les différentes especes de gonorrhées dont je viens de parler : mais il n'en est pas de même dans les femmes où cette maladie s'annonce le plus souvent avec des symptômes moins marqués, & où elle peut être confondue avec une incommodité particuliere au sexe, qu'on nomme *fleurs-blanches*.

Les femmes qui sont attaquées de cette derniere maladie, ont quelquefois des ardeurs d'urine, & un gonflement dans toute la vulve. La matiere de l'écoulement, qui est âcre dans certaines circonstances, produit de petits ulceres dans cette partie : cette matiere est souvent jaune & même verte, comme celle de la gonorrhée récente. En un mot, il se rencontre quelquefois, dans les symptômes de ces deux maladies, une conformité qui ne laisse d'autre ressource au Chirurgien, pour s'assurer du caractere du mal, que la déclaration sincere de la malade, ou de celui qui a eu commerce avec elle.

M. Daran, dans son *Traité de la Gonorrhée virulente*, s'est beaucoup étendu sur ce point de théorie. Dans un endroit de son livre, où il n'a presque que copié ce que les Auteurs en ont dit, il est d'un sentiment assez conforme à celui que je viens d'exposer : mais dans un autre, où il fait des réflexions qui lui sont particulieres, il avance des propositions qui tendent à jeter l'alarme dans l'esprit de la plupart des femmes, & j'ose dire même à mettre le trouble dans les familles.

Après avoir parlé de l'écoulement habituel qui est la suite d'une gonorrhée dans les hommes,

» venons maintenant, dit-il, à l'écoulement des » femmes, que l'on qualifie du nom de *fleurs-* » *blanches* ; on verra, par l'analogie, que l'on » doit attribuer les mêmes causes aux mêmes » effets dans les deux sexes. Les femmes igno- » rent de bonne foi, mais se déguisent le plus » souvent ce qui peut donner lieu à cette incom- » modité. Ce qui fait que la plupart sont dans » une profonde sécurité sur la nature & les cau- » ses de cette espece de maladie, c'est qu'elles » ne se rappellent point ce qui peut leur être » arrivé dans leur jeunesse, comme on peut en » juger par l'histoire suivante. » Cette histoire est celle d'une jeune fille de cinq ans, à qui un jeune homme avoit communiqué une gonorrhée. « Si » la plupart des femmes, continue l'Auteur, vou- » loient faire de sérieuses réflexions sur les pre- » mieres années de leur vie, sur certaines choses » que l'enfance leur faisoit regarder comme in- » différentes, peut-être reviendroient-elles bien- » tôt de l'erreur où elles ont été si long-temps, » sur le caractere & la nature de leurs prétendues » fleurs-blanches.

» Quant aux femmes, ajoute-t-il, qui se font » illusion sur l'écoulement habituel qui leur reste » après le ttaitement d'une gonorrhée virulente, » ou qui leur est venu après un commerce sus- » pect, on ne peut trop s'étonner qu'elles s'é- » tourdissent sur un mal si dégoûtant & si dan- » gereux pour les suites. Quelles que soient les » chimeres qu'elles se figurent pour se tranquil- » liser l'esprit, la cause du mal n'en est pas moins » un ferment vérolique dont elles sont tôt ou » tard les victimes, si elles négligent d'en cher- » cher le remede..... Je ne saurois trop le répé- » ter : qu'on ne s'abuse point sur la nature de la

» maladie dont je parle : rien n'eſt ſi vrai qu'elle
» eſt preſque toujours cauſée par un ferment vé-
» nérien, & que la matiere eſt fournie par des
» ulceres réels : j'en ſuis tellement convaincu,
» qu'il ne me reſte aucun doute là-deſſus. »

Tel eſt le langage de M. Daran, dans un livre qui n'a été dicté que par l'eſprit de charlataniſme. On voit que cet Auteur ne néglige rien pour inquiéter les perſonnes qui ſont attaquées de fleurs-blanches. Celles même qui n'ont à ſe reprocher aucun écart dans leur conduite, depuis que leur mémoire eſt capable de leur retracer toutes leurs actions, ne ſont point à l'abri de ſes ſoupçons. Il fait remonter la prétendue cauſe vénérienne de leur incommodité juſques dans un âge ſi tendre, qu'elles ont oublié, ſelon lui, les attentats qu'on a commis ſur leur perſonne. Il eſt vrai qu'il y a des exemples que des hommes ont communiqué à de jeunes filles le virus dont ils étoient infectés; mais il ne s'enſuit pas de là que toutes les jeunes perſonnes de ſix, ſept ou huit ans, qui ont des écoulemens purulens par la vulve, accompagnés de phlogoſe, comme j'en ai vu pluſieurs fois, ſoient dans le cas dont M. Daran veut parler, puiſque cette incommodité ſe diſſipe en peu de jours par un régime rafraîchiſſant, & par de ſimples lotions d'eau tiede; & que, ſi elle reparoît de temps en temps juſqu'à l'âge de puberté, elle ne revient plus lorſque les regles ſont bien établies.

Il faut avouer que cet Auteur dit, avec plus de raiſon, que le caractere des fleurs-blanches eſt ſuſpect lorſque la perſonne a eu précédemment une gonorrhée bien caractériſée. J'ai déja parlé des difficultés qu'il y a à diſtinguer ces deux maladies; & l'on n'ignore point qu'il y a des femmes à qui il importe de cacher la véritable origine de

leur mal : mais il faut convenir auſſi que les fleurs-blanches ſont une maladie réelle, très-commune & indépendante de toute cauſe vénérienne ; par conſéquent, qu'on doit porter un jugement très-circonſpect ſur la nature d'un écoulement dans les femmes, & que c'eſt une témérité répréhenſible de le décider vénérien dans tous les cas, comme a fait M. Daran.

Cet Auteur ſe fonde ſur ce que les fleurs-blanches regnent preſque dans toutes les grandes villes, & plus à Paris qu'ailleurs ; qu'elles ſont aſſez rares dans les provinces, & qu'on n'en voit preſque point dans les campagnes ; ce qui vient, ſelon lui, de ce que la capitale eſt, pour ainſi dire, le centre de la débauche, & des accidens qui en ſont le fruit. Mais M. Daran ignore donc qu'il y a une autre cauſe qui rend les fleurs-blanches bien plus fréquentes à Paris qu'à la campagne : je veux parler de la ſuite des couches. On ſait que, dans les femmes qui ne nourriſſent point (ce qui eſt preſque général ici,) le lait, qui étoit deſtiné pour la nourriture de leurs enfans, eſt obligé de revenir des mamelles où il s'étoit amaſſé, & de prendre une autre route pour ſe perdre par la tranſpiration & par les couloirs de la matrice : mais la nature eſt ſouvent dérangée dans cet ouvrage pénible, qu'elle eſt obligée de répéter quelquefois toutes les années ; d'où il arrive différens déſordres plus ou moins dangereux. Tantôt le lait, qui reflue dans la maſſe du ſang, ſe porte ſur quelque viſcere, & y forme un dépôt qui fait ſouvent périr la malade ; mais, plus communément, cette humeur engorge les vaiſſeaux de la matrice, & établit un écoulement qui dure quelquefois toute la vie, & qui devient même néceſſaire à la ſanté. Or, ſi cela n'arrive point à la campagne, c'eſt que preſ-

que toutes les femmes qui l'habitent allaitent leurs enfans, & que d'ailleurs leur genre de vie & leur constitution robuste les mettent à l'abri de ces accidens. Il y a donc une autre cause que le ferment vénérien qui rend les fleurs-blanches si communes dans Paris; car, dans plus des trois quarts des femmes qui en sont attaquées, (je ne parle point de celles qui sont entiérement prostituées) je suis persuadé que l'origine de cette incommodité remonte à quelque couche. Pourquoi donc vouloir inspirer des doutes déshonorans sur la nature d'un tel écoulement, & par conséquent sur la conduite d'un mari ou d'une femme?

Ce que je viens de dire touchant l'opinion de M. Daran, fut relevé par M. Vandermonde dans son Journal de Médecine du mois de janvier 1759. « Dans le premier chapitre, dit-il, M. Fabre traite » de la gonorrhée virulente. Il fait voir la diffi» culté qu'il y a de caractériser cette espece d'é» coulement dans les femmes. Il réfute avec force » l'opinion outrée de M. Daran, qui, dans son » Traité complet de la Gonorrhée virulente, as» sure que les fleurs-blanches des femmes ne sont » que de véritables gonorrhées, & qu'elles dé» pendent toutes du virus vénérien. M. Fabre » établit ensuite, pour cause la plus fréquente des » fleurs-blanches, les suites de couches. Comme » on voit, de cette maniere l'Auteur ne rend » raison des fleurs-blanches que dans les femmes » qui ont eu des enfans; & il ne fait aucune » mention des autres causes, qui sont bien plus » propres à produire cet écoulement; comme la » nature de l'air, le trop grand usage des bois» sons aqueuses, du café, le caprice dans le ré» gime, le défaut d'exercice, le sommeil trop

» long, les passions de l'ame, & la transpiration
» supprimée par les brouillards. »

Je ne doute point que M. Vandermonde n'eût été fort embarrassé, s'il eût fallu qu'il expliquât comment la nature de l'air, le trop grand usage des boissons aqueuses, le sommeil, &c. peuvent causer les fleurs-blanches : on sait que ces sortes de théories, dont l'imagination seule fait tous les frais, sont le plus souvent fausses & trompeuses. Mais, quoi qu'il en soit, mon objet n'étoit point de faire un traité sur les fleurs-blanches ; par conséquent je n'étois point obligé de faire mention de toutes les causes qui peuvent produire cette incommodité dans les différens états du sexe ; il me suffisoit de prouver qu'il y a une autre cause que le ferment vénérien qui rend les fleurs-blanches plus communes dans les grandes villes, & principalement dans Paris, qu'à la campagne. Il falloit donc que M. Vandermonde, pour donner un air de raison à sa critique, s'appliquât à démontrer que la suite des couches n'est point cette cause particuliere, au lieu de me reprocher de n'avoir pas fait mention de toutes les causes des fleurs-blanches.

Le pronostic de la Gonorrhée.

Tout le monde convient que, lorsqu'une gonorrhée coule abondamment, & qu'elle parcourt successivement ses différens périodes, elle ne donne jamais la vérole. Je crois qu'il n'y a jamais eu que M. Vandermonde qui ait douté de cette vérité. Je rapporterai dans un autre endroit son sentiment là-dessus. Tel est, en deux mots, le pronostic qu'on doit faire de la gonorrhée en général.

Les gonorrhées ſont plus ou moins difficiles à guérir, & plus ou moins à craindre, par rapport à la vérole, ſuivant pluſieurs circonſtances.

Une gonorrhée, dont l'inflammation eſt aſſez conſidérable dans le commencement, & qui coule abondamment, eſt plus facilement & plus promptement guérie que celle dont l'inflammation eſt plus légere & qui coule peu. La raiſon de ce phénomene eſt qu'une inflammation un peu forte fond plus promptement & plus complétement l'obſtruction des glandes, que celle qui eſt d'un moindre degré. C'eſt par cette même raiſon que la gonorrhée dans les femmes eſt, toutes choſes égales d'ailleurs, plus difficile à guérir que dans les hommes; car, très-ſouvent, cette maladie ſe manifeſte dans les perſonnes du ſexe, ſans être marquée par aucun des ſymptômes qui caractériſent l'inflammation. L'abſence de la douleur & du gonflement dans la partie, laiſſe d'abord douter ſi le virus y a fait quelque impreſſion; il s'établit enſuite un écoulement ſéreux & peu abondant: en un mot, le mal paroît ſi peu de choſe dans le commencement, que le plus ſouvent on y fait peu d'attention, ou du moins qu'on ſe flatte de le guérir en peu de temps. Mais on éprouve enſuite une difficulté à laquelle on ne s'attendoit pas; plus on fait de remedes, plus le mal devient rebelle: l'écoulement réſiſte aux moyens qui ſemblent le mieux indiqués. Enfin, malgré la conduite la plus réguliere & la plus réfléchie de la part de la malade & du Chirurgien, la gonorrhée ſubſiſte quelquefois pendant une longue ſuite d'années.

Il y a encore pluſieurs cauſes qui rendent la gonorrhée plus difficile à guérir dans les femmes que dans les hommes. Il arrive très-ſouvent que, lorſque l'écoulement eſt prêt à finir, il augmente

à l'approche des regles par la phlogose qui survient à la matrice & aux parties voisines, & qui renouvelle tous les mois l'inflammation de la gonorrhée. La suppression du flux menstruel s'oppose également à la guérison de la gonorrhée, par les obstructions qui empêchent le dégorgement des parties qui fournissent l'écoulement. Enfin la gonorrhée est toujours plus opiniâtre dans les femmes qui sont attaquées de fleurs-blanches. Dans ce cas, les humeurs âcres qui séjournent dans les vaisseaux de la matrice, acquierent une acrimonie qui excite de temps en temps une phlogose dans toutes les parties de la génération, & qui produit un écoulement abondant de matiere puriforme fournie par la gonorrhée & par les fleurs-blanches.

La gonorrhée que nous avons nommée seche, & qui se borne à une inflammation légere sans écoulement, n'est point dangereuse par rapport au vice local. Un régime régulier & quelques boissons rafraîchissantes procurent en peu de jours la résolution de l'engorgement des parties; mais cette espece de gonorrhée donne très-souvent la vérole, parce que le virus n'a point été évacué. Or c'est cet accident, auquel on ne fait ordinairement aucune attention, qui est souvent le principe de ces maladies qu'on ne soupçonne point vénériennes, & qui ne peuvent néanmoins être guéries qu'en passant par les grands remedes. Je citerai, dans la suite de ce Traité, plusieurs exemples qui confirment cette vérité.

La seconde espece de gonorrhée seche, c'est-à-dire, celle dans laquelle l'inflammation est extrêmement vive, est non-seulement dangereuse par rapport à la vérole comme la précédente, mais encore par rapport au vice local; car elle

eſt ſouvent accompagnée d'une ſtrangurie fâcheuſe, & l'irritation eſt quelquefois ſi forte, que toutes les parties de la verge ſont étranglées, & qu'elles menacent de tomber en gangrene.

La gonorrhée avortée n'eſt pas toujours ſuivie de la vérole. Si l'écoulement n'ayant été ſuſpendu que peu de temps, ſe rétablit enſuite, & continue juſqu'à ce que les humeurs ſoient entiérement dépurées, la maladie n'a ordinairement aucune ſuite fâcheuſe. Si la matiere de l'écoulement ſe porte ſur une autre partie plus ou moins éloignée, & qu'elle y trouve une iſſue ſuffiſante pour s'évacuer complétement, le malade eſt encore garanti par cette circonſtance favorable du danger de la vérole; mais ſi l'écoulement étant ſupprimé ne ſe rétablit point de lui-même, tôt ou tard le virus pénetre dans la maſſe du ſang, & produit l'infection générale des humeurs.

La gonorrhée peut être ſupprimée par différentes cauſes qui rendent le danger plus ou moins preſſant. Si la gonorrhée s'arrête d'elle-même, ſans cauſe manifeſte, les progrès du virus ſont lents & à peine reconnoiſſables. Voici un mémoire adreſſé à M. Petit, qui fournit un exemple de ce que j'avance. Je préſenterai, le plus ſouvent qu'il me ſera poſſible, dans la ſuite de ce Traité, de pareils faits de pratique: ce ſont des tableaux qui font beaucoup plus d'impreſſion ſur la mémoire des jeunes Chirurgiens, que les raiſonnemens les plus étendus.

Un homme avoit eu une chaude-piſſe qui n'avoit preſque point coulé, & qui s'étoit arrêtée d'elle-même. Enſuite il s'apperçut que quelques gouttes d'urine s'échappoient involontairement, après avoir piſſé; ce qu'on préſumoit venir d'un gonflement qu'on ſoupçonnoit dans le canal. Les

testicules s'enflerent quelque temps après ; le malade eut une gale sur le nez, qui se dissipa & revint plusieurs fois ; il ressentit encore des douleurs depuis les genoux jusqu'aux pieds ; les douleurs se firent aussi sentir dans les articulations des doigts. Outre ces indispositions, il avoit encore des tintemens dans les oreilles, une foiblesse dans la vue, & des élancemens dans les chairs. On demandoit si tous ces accidens ne pouvoient pas être les suites de son ancienne chaude-pisse.

RÉPONSE.

« La maladie de M..... dans son origine, est » ce qu'on appelle chaude-pisse avortée ; espece » de chaude-pisse qui donne plutôt la vérole que » celle qui coule abondamment : le malade qui » consulte est dans ce cas ; car tous les symptômes » dont il est affligé, & qui sont marqués dans le » mémoire, concourent à le prouver. Depuis la » premiere époque de sa maladie, il a eu une » suite d'accidens, dont la plupart dépendent » d'une cause vénérienne. Il s'est apperçu qu'a» près avoir pissé, quelques gouttes d'urine s'é» chappoient involontairement ; & l'on a raison » de soupçonner que cela ne vient que d'un gon» flement ou d'une tumeur aux glandes prostates, » qui empêche le col de la vessie de se fermer exac» tement. Les testicules se sont enflés, sans doute » par la suppression du peu d'écoulement qui se » faisoit par la verge : il lui est survenu ensuite » une gale sur le nez, qui a disparu & reparu à » plusieurs reprises ; ce qui manifeste un vice dans » le sang, qui change de place, & affecte diverses » parties, mais qui existe toujours : de plus, il a » senti des douleurs depuis les genoux jusqu'aux » pieds, & dans les articulations des doigts.

» Tous

» Tous ces ſymptômes ſont plus que ſuffiſans » pour conſtater un vice dans la maſſe du ſang ; » vice qu'on ne peut que ſoupçonner vénérien » par la nature des ſymptômes, & par la pre- » miere époque de la maladie.

» Je ne parle point ici de pluſieurs autres acci- » dens qui ne paroiſſent point porter eſſentiel- » lement le caractere des ſymptômes vénériens ; » comme le tintement d'oreilles, l'affoibliſſement » de la vue, les élancemens dans les chairs, & » pluſieurs autres ; mais qui cependant doivent » être regardés comme tels, lorſqu'on a lieu de » ſoupçonner une cauſe vénérienne. Tout cela » doit faire ſentir au malade combien il s'eſt » abuſé en attribuant à ſes maux différentes cauſes » toutes éloignées de la vérité. »

Lorſque la gonorrhée eſt ſupprimée tout d'un coup dans le plus fort de l'écoulement, par quelque cauſe violente, les progrès du virus ſont beaucoup plus rapides que dans le cas précédent. Cette ſuppreſſion arrive quelquefois par la fievre, ou par des remedes aſtringens employés en injection : dans ce cas, la cauſe morbifique reflue promptement ſur quelque autre partie, & produit ſouvent, en très-peu de temps, des ſymptômes fâcheux.

La gonorrhée habituelle eſt en général moins fâcheuſe par rapport à la vérole, parce que l'écoulement fournit au virus une iſſue qui l'empêche de refluer dans la maſſe du ſang, & d'y faire des progrès conſidérables. C'eſt par cette raiſon que beaucoup de femmes qui ont la vérole, n'en ſont point incommodées lorſqu'elles ont un écoulement habituel.

Enfin, le pronoſtic de la gonorrhée bâtarde eſt différent, ſuivant la cauſe qui l'a produite. Si elle

provient de la mal-propreté de la partie, c'eſt un mal léger qu'on diſſipe aiſément, en faiſant des lotions ou des injections, avec une liqueur appropriée, entre le gland & le prépuce. Mais, ſi la cauſe eſt vénérienne, non-ſeulement le vice local n'eſt pas ſi facile à guérir que dans le cas précédent, mais encore les ſuites de la maladie ſont à craindre par rapport à la vérole ; & comme les petites ulcérations, qui fourniſſent la matiere de l'écoulement, peuvent être rangées dans la claſſe des chancres, je ne ferai plus mention de cette eſpece de gonorrhée.

CHAPITRE III.

La Cure de la Gonorrhée.

J'AI déja dit ailleurs que la guériſon radicale des maladies vénériennes dépendoit de l'évacuation complette du virus. Cette vérité, que je développerai de plus en plus, regarde particuliérement la gonorrhée. Mais ici la nature n'a pas beſoin de l'art pour procurer cette évacuation ; l'écoulement qu'elle établit dans cette maladie, eſt une eſpece de criſe qui dépure les humeurs infectées. Les vues du Chirurgien, dans le traitement de la gonorrhée, doivent donc tendre à écarter tout ce qui pourroit contrarier la nature dans le travail qu'elle fait pour expulſer la cauſe morbifique ; & comme, dans les différens périodes de la maladie, il ſe préſente divers obſtacles qui exigent des attentions particulieres, je vais entrer là-deſſus dans le détail le plus étendu qu'il me ſera poſſible.

Indications générales qu'on doit ſuivre dans le traitement de la Gonorrhée.

Par le tableau que j'ai préſenté de la gonorrhée en général, on a vu que l'inflammation eſt le ſymptôme le plus dangereux qui ſe manifeſte au commencement de la maladie : il s'agit donc d'arrêter les progrès que cette inflammation peut faire.

L'état inflammatoire des parties qui ſont le ſiege de la gonorrhée, mérite d'autant plus d'attention, que le gonflement exceſſif de ces parties peut ſuſpendre une fonction eſſentielle, qui eſt l'excrétion des urines ; & que les progrès de l'inflammation, dans cette circonſtance, peuvent ſe terminer par une gangrene qui menaceroit la vie du malade. Pour écarter ces accidens, il faut donc mettre en uſage, dans le premier période de la maladie, tout ce qui eſt capable de réprimer la violence de l'inflammation.

1°. Les ſaignées, plus ou moins répétées, ſont d'une utilité reconnue dans le cas dont je parle ; elles doivent être proportionnées au tempérament du malade, & à l'état de la maladie.

2°. La privation des alimens capables de porter quelque acrimonie dans les humeurs, eſt un objet très-important, ſur-tout dans le commencement de la maladie ; car ces alimens, qui augmenteroient l'âcreté des urines, augmenteroient également l'inflammation des parties affectées ſur leſquelles ces urines paſſent.

3°. La même vue de rendre les urines moins chargées de ſel, & par conſéquent moins irritantes, demande l'uſage des tiſanes légeres & rafraîchiſſantes. On doit régler leur quantité & leur qualité ſur le tempérament du malade, comme je le dirai dans un moment.

4°. Les lavemens d'eau ſimple, ſouvent répétés, contribuent également à calmer l'inflammation de la gonorrhée, parce qu'en humectant & en relâchant les gros inteſtins, les parties de la génération qui les touchent participent à ce relâchement.

5°. Mais, ſi ces moyens ne ſont point ſuffiſans pour relâcher les parties enflammées, on aura recours aux bains, qui agiront plus efficacement.

6°. Enfin, ſi, malgré les remedes que je viens de preſcrire, les douleurs ſont violentes, ſur-tout pendant la nuit, on aura recours aux narcotiques.

Ces moyens, adminiſtrés avec intelligence, préviennent les ſuites fâcheuſes de l'inflammation, en calmant l'excès de l'irritation cauſée par l'impreſſion du virus. Dans ce ſecond période, on doit tourner ſes vues du coté de l'écoulement que la nature a établi pour détruire le principe de la maladie. On doit éviter ici deux écueils également dangereux; ſavoir, de ſupprimer cet écoulement, ce qui produiroit infailliblement la vérole; ou de le perpétuer en rendant les parties affectées dures & calleuſes. On a toujours éprouvé que cela arrive lorſqu'on met trop tôt en uſage des remedes âcres & irritans qui criſpent les ſolides, augmentent les douleurs, & renouvellent l'inflammation: par conſéquent on ne peut employer ici, avec ſécurité, que des remedes doux & calmans.

Enfin il vient un temps où les ſymptômes ſont entiérement diſſipés, & où il ne reſte qu'un peu d'écoulement de matiere preſque ſemblable aux humeurs que les glandes de ces parties filtrent naturellement. Dans ce troiſieme période, on doit avoir égard à l'état de relâchement & d'inertie où des parties qui ſont abreuvées d'une ſurabondance d'humeurs, ſont réduites. Les purgatifs conviennent ici, parce qu'en détournant une partie de ces

humeurs, ils tendent à tarir la ſource de l'écoulement ; tandis qu'on emploiera en même temps des remedes toniques pour rétablir le reſſort des parties.

Tel eſt l'eſprit de la méthode qu'on doit ſuivre dans le traitement de la gonorrhée : en réglant ainſi ſa conduite ſur le caractere de la maladie, il eſt rare qu'il arrive des accidens fâcheux, à moins que les malades n'y donnent lieu par leur imprudence ; car la cure de la gonorrhée n'eſt que trop ſouvent traverſée par cette cauſe, de même que par l'impéritie de ceux qui ſont chargés de la traiter. Pour ne rien laiſſer à deſirer ſur un point auſſi important, je vais marquer ici les écueils contre leſquels on échoue le plus communément ; & j'étendrai en même temps les préceptes que je n'ai fait qu'indiquer.

Conſidérations particulieres ſur le traitement de la Gonorrhée.

Dans une maladie comme la gonorrhée, où l'inflammation peut faire des progrès rapides, & & où l'on doit craindre ſans ceſſe que la moindre irritation ne la renouvelle après qu'elle eſt calmée, les malades ne doivent jamais s'écarter du régime le plus exact. On trouve ſouvent beaucoup de difficultés à leur perſuader la néceſſité de ce précepte. S'ils ſont dociles aux regles qu'on leur preſcrit lorſque l'inflammation eſt dans ſa plus grande force, les accidens les plus preſſans ne ſont pas plutôt calmés, que la plupart croient pouvoir enfreindre ces regles ſans conſéquence, & s'abandonner au goût qu'ils ont pour les ragoûts, pour le vin, pour les veilles, & même pour les femmes. Il y en a d'autres qui, avec la meilleure volonté du monde de ſuivre les con-

ſeils qu'on leur donne, ſont obligés de vivre ſuivant leur coutume, & de continuer les exercices attachés à leur état, pour écarter les ſoupçons qu'un régime trop régulier pourroit inſpirer aux perſonnes avec leſquelles ils vivent. Or il eſt certain que cette conduite, forcée ou volontaire, eſt ſouvent la cauſe des accidens qui ſurviennent à la gonorrhée ; ce qui eſt quelquefois imputé très-injuſtement à la méthode de celui qui eſt chargé de la traiter.

Le régime doit être réglé ſuivant la conſtitution des malades. En général ils doivent manger peu dans le commencement d'une gonorrhée, & ſur-tout le ſoir : on ne doit leur permettre que la ſoupe, le bouilli, & le rôti de viandes blanches ; & ſur-tout point de ſalade, de fruits cruds, de laitage, de pâtiſſerie, de ragoûts, &c. On doit leur interdire les exercices trop violens, & particuliérement le marcher forcé, la danſe & le cheval ; ou du moins ſi les malades ne peuvent s'en diſpenſer, il faut leur faire porter un ſuſpenſoir bien fait qui ſoutienne les bourſes, & les tienne relevées. Enfin il faut les tenir dans une contrainte ſcrupuleuſe par rapport au vin ; car, pour peu qu'on ſe livre à cette boiſſon, ou à quelque autre ſemblable, on voit bientôt l'inflammation de la gonorrhée augmenter ou ſe renouveler.

Il n'y a point de remede auſſi généralement approuvé, dans le traitement de la gonorrhée, que les boiſſons rafraîchiſſantes. Les urines irriteroient trop, comme je l'ai déja dit, les parties enflammées ſur leſquelles elles paſſent, ſi on ne tempéroit pas leur âcreté par ces boiſſons. Mais leur uſage demande beaucoup de circonſpection : ſi on les fait prendre en trop grande quantité, ſi on preſcrit à tous les tempéramens celles qui ſont

d'une qualité extrêmement froide, l'impreſſion qu'elles font ſur l'eſtomac des perſonnes qui l'ont foible & délicat, trouble les digeſtions; d'où il réſulte un chyle d'un mauvais caractere, qui porte dans le ſang une acrimonie capable d'exciter une fievre qui ſupprime quelquefois l'écoulement.

On rencontre, mais plus rarement, une autre circonſtance où les boiſſons produiſent des accidens d'un autre genre; c'eſt lorſqu'une femme, nouvellement accouchée, prend une gonorrhée dans le temps que ſon lait ſe perd encore. J'en ai vu une, il y a pluſieurs années, qui penſa périr. Il s'étoit écoulé environ ſix ſemaines depuis ſon accouchement, lorſque ſon mari lui communiqua la maladie dont je parle. On ajouta imprudemment à une tiſane rafraîchiſſante dont elle faiſoit uſage, un peu de ſirop de nymphea, pour calmer plus efficacement l'inflammation qui étoit violente: on y réuſſit; mais, quelques jours après, il ſurvint à la malade des accidens terribles, cauſés par la ſuppreſſion du lait, qui couloit encore avec abondance avant qu'elle eût contracté la gonorrhée: accidens qui auroient pu avoir une ſuite funeſte, ſi les ſecours ne lui avoient pas été adminiſtrés à propos.

On ne ſauroit donc être trop circonſpect ſur l'uſage & le choix des boiſſons rafraîchiſſantes dans le traitement de la gonorrhée. J'ai toujours obſervé que les malades ne pouvoient pas ſoutenir long-temps celles où l'on fait entrer beaucoup de racine de nénuphar; & que les émulſions faites avec les quatre ſemences froides étoient également mal-faiſantes, lorſqu'on les faiſoit prendre ſans diſcrétion. Il faut varier ces boiſſons, ſuivant l'état de la maladie & le tempérament des perſonnes. Dans le commencement, je me ſuis tou-

jours bien trouvé d'une tiſane légere faite avec le chiendent, un peu de régliſſe, & les racines de fraiſier, de chicorée ſauvage & d'oſeille. On fait boire environ deux pintes, plus ou moins, de cette tiſane chaque jour, obſervant de ne la faire boire que dans les temps un peu éloignés des repas. Mais, ſi l'on s'apperçoit que cette boiſſon paſſe difficilement, & qu'elle peſe ſur l'eſtomac, il faut la ſupprimer, & ſubſtituer à la place l'eau pure, ou bien celle dans laquelle on a fait infuſer un peu de graine de lin, en y ajoutant un demi-gros de ſel de nitre par pinte. On fait continuer l'uſage de l'une ou l'autre boiſſon pendant tout le temps de l'inflammation. Enfin, lorſque tous les accidens ſont calmés, & que les urines ne font plus d'impreſſion ſur les parties affectées, on met les malades à l'uſage d'une tiſane faite avec l'orge, ou des eaux minérales ferrugineuſes, comme celles de Paſſy.

Les bains domeſtiques produiſent de très-bons effets dans le commencement de la gonorrhée. Lorſque les malades ont la commodité & les moyens d'en faire uſage, je les preſcris toujours, quoique les ſymptômes de l'inflammation ne ſoient pas bien violens. Ces bains, par le relâchement qu'ils procurent aux parties affectées, préviennent les accidens, & favoriſent l'écoulement plus efficacement que tout autre moyen, & par conſéquent abrégent beaucoup la cure de la maladie. Mais on rencontre dans la pratique, des cas où les bains ſont ſans effet, & où ils ſemblent même plutôt augmenter le mal que le diminuer: c'eſt lorſque l'inflammation eſt ſi vive, qu'il ſe forme un abcès dans le tiſſu cellulaire voiſin de l'urethre, ou dans la proſtate; alors ce même relâchement que les bains procurent, augmente la

tumeur, & rend par-là la ſortie des urines plus difficile & plus douloureuſe. J'ai vu un homme âgé d'environ quarante ans, qui prit une gonorrhée virulente : cinq ou ſix jours après, les douleurs devinrent ſi vives, que je fus obligé de le ſaigner deux fois dans le même jour ; le lendemain, je lui fis prendre les bains ; après le troiſieme, les douleurs & la difficulté d'uriner augmenterent ſi fort, que je les fis ceſſer. Je reconnus alors qu'il ſe formoit un abcès dans le tiſſu cellulaire voiſin de l'urethre : le lieu de la douleur indiquoit qu'il étoit ſitué entre le pubis & le commencement de ce canal, proche le col de la veſſie. Environ tous les quarts d'heure du jour & de la nuit, le malade rendoit une ou deux cuillerées d'urine, avec des efforts & des douleurs inſupportables ; la fievre étoit vive, & l'inſomnie continuelle. Je le ſaignai pluſieurs fois : je n'oſois point haſarder des narcotiques trop puiſſans, & encore moins introduire une ſonde ou une bougie dans la veſſie ; ces moyens auroient ſans doute rendu le mal plus dangereux. Par l'empreſſement que j'avois de ſoulager le malade, je voulus encore tenter les bains de fauteuil ; mais je fus obligé de les faire diſcontinuer, par la même raiſon que j'ai alléguée ci-devant. Enfin cet état violent, après avoir duré ſept ou huit jours, fut terminé par pluſieurs cuillerées de pus bien conditionné, qui ſortit avec les urines : dès-lors tout alla de mieux en mieux, & le malade guérit très-bien.

Lorſqu'on ignore la route que la nature doit ſuivre dans une maladie, pour parvenir à la guériſon, on oppoſe ſouvent des obſtacles à ſa marche, en croyant lui aider. Si on conſulte tous les Auteurs qui ont écrit ſur la gonorrhée, ſi on conſidere la méthode de tous ceux qui la traitent, on

en trouvera peu qui n'aient en vue de corriger & de détruire le virus qui a produit la maladie. Suivant cette indication, les uns donnent intérieurement différentes ſortes de préparations mercurielles, les autres adminiſtrent des frictions avec l'onguent *neapolitanum ;* il y en a qui, dès le commencement, purgent les malades coup ſur coup: mais ces méthodes mal entendues, loin de produire l'effet qu'on en attend, ſont le plus ſouvent ſuivies d'accidens fâcheux.

M. Goulard, Chirurgien-Major de l'Hôpital royal & militaire de Montpellier, dans un livre intitulé *Remarques & Obſervations pratiques ſur les Maladies Vénériennes*, fait entendre qu'il a obſervé, dans ſa pratique, qu'un accident fort ordinaire dans les gonorrhées, eſt ce qu'on connoît ſous le nom de chaude-piſſe tombée dans les bourſes. Je croirois volontiers que c'eſt à la méthode que ce Chirurgien enſeigne pour traiter ces maladies, qu'on doit attribuer cet accident. « On ſaigne, » dit-il, d'abord les malades, & on les purge » immédiatement après, à moins que l'ardeur & » l'irritation n'obligent à retarder ce purgatif. » Après la ſaignée & la purgation, on fait prendre dix ou douze bains, & ſouvent davantage; » les malades ne boivent pendant ce temps-là que » de la tiſane, & obſervent un régime convenable. Les bains finis, on les ſaigne & purge » de nouveau, & on leur adminiſtre les frictions » mercurielles alternativement de deux jours l'un, » qu'on pouſſe juſqu'au nombre de huit, depuis la » ceinture en bas, quatre de chaque côté. Si la » chaude-piſſe eſt tombée dans les bourſes, on » donne quelques frictions de plus. »

Pour peu que l'on médite ſur le caractere de la gonorrhée, on doit juger que cette méthode

eſt plutôt contraire à la maladie, que capable d'accélérer ſa guériſon ; car, dans cette occaſion, les purgatifs, les frictions données de deux jours l'un, ou toute autre préparation mercurielle, en excitant un mouvement extraordinaire dans le corps, & en irritant les parties affectées, renouvellent preſque toujours l'inflammation de la gonorrhée ; ou bien ils en attirent une ſur les teſticules, en ſupprimant tout d'un coup l'écoulement : ainſi, bien loin que cette pratique indiſcrette contribue à détruire le virus, elle tend plutôt à fermer la voie que la nature avoit ouverte pour l'évacuer. On doit comparer l'état des parties qui ſont le ſiege de la gonorrhée, à celui des chairs ulcérées qui ne peuvent ſouffrir l'impreſſion réitérée des médicamens irritans, ſans s'enflammer, ſans que la matiere purulente reflue dans le ſang, & ſans que les chairs deviennent à la fin dures & calleuſes : elles n'ont beſoin preſque d'aucun ſecours de l'art pour ſe cicatriſer. Auſſi l'expérience prouve-t-elle que ce n'eſt point la multiplicité des remedes qui guérit la gonorrhée ; le Chirurgien doit être uniquement attentif à écarter tout ce qui peut déranger la ſuppuration qui eſt établie, & qui ſuffit ſeule pour détruire le principe du mal. Ainſi, dans le période dont je parle, c'eſt-à-dire, après que la grande inflammation eſt calmée, on doit ſe borner encore, pendant quelque temps, à preſcrire un régime régulier & des boiſſons adouciſſantes, qu'on varie ſuivant les circonſtances, comme je l'ai déja dit.

Enfin, l'empreſſement que l'on a de terminer la gonorrhée, eſt ſouvent la cauſe des accidens qui en ſont les ſuites. Dès que les vives douleurs ſont appaiſées, pluſieurs Praticiens ſe hâtent d'arrêter l'écoulement par des purgatifs répétés, par

des remedes astringens donnés intérieurement, ou en injection : mais cette pratique répond mal à leur intention ; car l'irritation que ces remedes causent, renouvelle souvent l'inflammation, ou bien, en supprimant l'écoulement, ils enferment dans le corps le germe de la vérole, qui se développe plus ou moins long-temps après.

Par rapport à la circonstance dont je parle, il faut considérer que, toutes choses égales d'ailleurs, plus une gonorrhée coule, moins il y a à craindre qu'elle ne donne la vérole ; par conséquent on doit concevoir le danger qu'il y a d'abréger mal-à-propos la durée de l'écoulement. En général, on ne doit tenter de l'arrêter, non-seulement que lorsque les accidens qui marquoient la présence de l'inflammation, ou qui pouvoient faire craindre son retour, sont entiérement dissipés, mais encore que lorsque la matiere de la gonorrhée, ayant coulé sans interruption pendant assez long-temps, a diminué sensiblement, & que, de verte ou jaune qu'elle étoit, elle est devenue plus blanche & plus liée ; ce qui n'arrive guere, dans les cas ordinaires, qu'au bout d'un mois & demi ou deux mois, & quelquefois plus. Alors on purge les malades à plusieurs reprises ; & ces évacuations répétées, en détournant les humeurs qui pourroient prendre un cours habituel vers les parties affectées, contribuent à tarir l'écoulement. Mais, pour que ces purgatifs operent plus efficacement l'effet qu'on desire, il faut qu'ils soient un peu forts. Voici celui dont je me sers ordinairement.

Jalap en poudre. . . . . iv gros.
Gomme gutte. . . . . ij gros.
Aloès succot. . . . . ij gros.
Scammonée d'Alep. . . . . iv gros.

Rhubarbe en poudre. . . . . iv gros.
Mercure doux. . . . . x gros.
Canelle en poudre. . . . . j onc.
Sirop de nerprun, ſuffiſamment pour faire une maſſe de pilules, dont on donne un demi-gros, plus ou moins, ſuivant le tempérament.

Après avoir purgé le malade trois ou quatre fois, on termine le traitement par l'uſage de quelque remede tonique. Je ne ſaurois trop recommander de ne point employer les aſtringens en injection; car l'expérience prouve que cette méthode ne manque preſque jamais de donner la vérole. Il n'eſt permis de les donner qu'intérieurement. On met en uſage de cette maniere les balſamiques, les abſorbans, les eaux minérales ferrugineuſes, &c. On donne, par exemple, huit ou dix gouttes de baume de Copahu; ou bien on en fait un bol en l'incorporant dans le ſucre en poudre. Je me ſers ordinairement des bols balſamiques ſuivans.

Bol d'Arménie. . . . . iv onc.
Cachou. . . . . ij onc.
Ecorce de Grenade en poudre. . . . . ij onc.
Rhubarbe en poudre. . . . . iv gros.
Sang-de-dragon. . . . . iv gros.
Baume de Copahu, ſuffiſamment pour faire une maſſe en conſiſtance d'opiat.

On en donne un demi-gros le matin à jeun, & autant le ſoir avant de ſe coucher.

Les accidens de la Gonorrhée.

Lorſqu'on ſuit une conduite contraire à celle que j'ai preſcrite, il ſurvient ſouvent des accidens à la gonorrhée. Les principaux, dont il ſuffira de par-

ler ici, ſont l'inflammation des teſticules, l'écoulement habituel, & la ſtrangurie vénérienne, dont je traiterai dans le chapitre ſuivant.

L'inflammation des teſticules.

L'écoulement de la gonorrhée étant ſupprimé par quelque cauſe que ce ſoit, le principe de la maladie ſe porte très-ſouvent ſur un teſticule, ou ſur tous les deux : c'eſt ce qu'on nomme chaude-piſſe tombée dans les bourſes. Il eſt rare que cet accident arrive dans le commencement de la gonorrhée. Il faut croire qu'alors l'inflammation, qui eſt dans toute ſa force, retenant les humeurs dans la partie par l'irritation qu'elle cauſe, ne permet pas leur déplacement pour ſe porter ailleurs. Auſſi obſerve-t-on, dans toutes les plaies, que la métaſtaſe de la matiere purulente n'a lieu que lorſque la grande inflammation & les premieres douleurs ſont appaiſées, & que la ſuppuration eſt bien établie.

Deſcription de la maladie.

La chute de la chaude-piſſe dans les bourſes s'annonce par le ralentiſſement ou la ſuppreſſion de l'écoulement. On ſent en même temps une peſanteur & une chaleur dans les teſticules. Le gonflement & la douleur ſuccedent; cette douleur répond vers les lombes, c'eſt-à-dire, à l'origine des cordons ſpermatiques : ces cordons ſe gonflent plus ou moins. Enfin, les teſticules s'enflent de plus en plus, s'enflamment, & leur volume devient trois ou quatre fois plus gros que celui qui leur eſt naturel.

Mais il ne faut pas confondre l'accident que nous venons de décrire avec le gonflement & l'inflammation des teſticules, qui peuvent venir d'une

autre cauſe indépendante du virus vénérien. Je vais rapporter à cette occaſion pluſieurs faits de pratique, où l'on voit qu'on eſt ſouvent embarraſſé quand il s'agit de juger du caractere de la maladie. Voici un mémoire à conſulter, qu'on m'a envoyé il n'y a pas long-temps, & qui préſente des circonſtances ſingulieres.

La perſonne dont il s'agiſſoit dans ce mémoire, étoit un garçon âgé d'environ trente-quatre ou trente-cinq ans, d'un tempérament ſanguin, ſans être d'une forte complexion : ſa ſanté avoit toujours été aſſez bonne, excepté depuis deux ou trois ans qu'elle avoit paru un peu dérangée, ſans avoir cependant aucune maladie caractériſée. A cette époque, il ſurvint au malade un gonflement au teſticule gauche, avec douleur. Le Chirurgien qui fut appelé examina la partie, & trouva un engorgement à l'épididyme, avec une douleur qui s'étendoit juſqu'à l'anneau, en ſuivant le cordon des vaiſſeaux. Le Chirurgien ſoupçonna d'abord que le malade avoit eu commerce avec une femme ſuſpecte, & que c'étoit l'écoulement ſupprimé d'une gonorrhée qui étoit la cauſe de cet accident. Sur les queſtions qu'il fit en conſéquence au malade, celui-ci répondit qu'il n'avoit jamais vu de femme capable de lui donner du mal; qu'il n'avoit jamais eu ni écoulement, ni aucun autre ſymptôme vénérien; qu'à la vérité il avoit voulu s'amuſer avec une perſonne du ſexe, & qu'au moment où l'éjaculation alloit ſe faire, ils furent ſurpris, ce qui empêcha la conſommation de l'acte. Comme le malade fit l'aveu de s'être amuſé ainſi pluſieurs fois avec la même perſonne, quoique ce fût ſans faire d'introduction, le Chirurgien préſuma que cette perſonne pouvoit être gâtée aux parties extérieures de la génération, & par conſéquent

qu'elle pouvoit lui avoir communiqué du mal : mais la visite qu'on fit de la fille désabusa de cette idée, & l'on pensa que l'accident étoit un spermatocele ; en conséquence on ordonna au malade une diete sévere, le repos, les lavemens émolliens, une tisane rafraîchissante, trois saignées du bras, & l'application de compresses trempées dans l'eau végéto-minérale ; cinq ou six jours d'usage de ces remedes suffirent pour dissiper tout le mal.

Deux mois après, le malade se plaignit qu'ayant été à la campagne, & son cheval ayant buté, l'arçon de la selle lui avoit donné un coup aux parties ; ce qui détermina un nouveau gonflement douloureux au testicule & à l'épididyme du côté droit. On le traita avec les mêmes remedes, & en six ou sept jours il fut dissipé. On faisoit remarquer ici qu'à l'époque de ces deux accidens, & pendant tout le temps qu'a duré le mal, le malade urinoit plus souvent qu'à son ordinaire, sans qu'il y eût une douleur réelle, mais seulement un petit chatouillement à l'origine du canal de l'urethre. Il avoit assez fréquemment des érections : on remarquoit aussi parfois dans ses urines de petits filamens glaireux tirant sur le blanc, tels qu'il s'en trouve ordinairement dans les urines des femmes qui ont des fleurs-blanches.

Environ un mois & demi après ce second accident, le Chirurgien fut appelé pour remédier à un troisieme de la même espece ; il trouva le testicule gauche enflé, avec un léger gonflement au droit, & peu de douleur. Cette troisieme récidive embarrassa le Chirurgien touchant le caractere de cette maladie : il avoit d'abord soupçonné un amas de semence qui engorgeoit le testicule ; & cela lui paroissoit d'autant plus plausible, que le malade avoit de fréquens desirs suivis d'érection,

parce

parce qu'il habitoit avec la jeune perſonne dont il a été fait mention plus haut, & avec une autre perſonne plus ſuſpecte que la premiere : ſur quoi le Chirurgien eut de nouveaux ſoupçons ſur la conduite du malade, qui lui avoua, 1°. qu'il avoit eu commerce anciennement avec des perſonnes du ſexe non ſuſpectes, leſquelles ne lui avoient jamais communiqué aucun mal; en ſecond lieu, que depuis trois ou quatre ans il avoit eu pluſieurs fréquentations avec la derniere perſonne : ſur quoi le Chirurgien queſtionna cette femme, qui lui apprit qu'elle étoit veuve, que ſon mari avoit été traité d'un mal vénérien, & qu'un jour elle avoit été forcée de ſe laiſſer voir par lui ſans être aſſurée s'il avoit quitté les remedes, & s'il étoit guéri radicalement : elle lui dit enſuite qu'elle avoit une gratelle qui l'incommodoit beaucoup, & une douleur à la hanche gauche, qui ſe prolongeoit juſqu'à la région hypogaſtrique & à la vulve du même côté : elle avoit auſſi un écoulement qu'elle diſoit avoir depuis long-temps, ſans jamais avoir fait aucun remede, ni qu'elle en fût autrement incommodée. Sur quoi le Chirurgien ſoupçonna que ce pouvoit être une gonorrhée habituelle, & qu'elle pouvoit avoir donné du mal au malade en queſtion, quoique l'introduction n'eût jamais été complète. C'eſt d'après cette découverte que le Chirurgien conſeilla au malade de paſſer par les grands remedes; ce qu'il jugea d'autant plus indiſpenſable, que celui-ci étoit ſur le point de ſe marier. Les remedes généraux & les frictions furent donc adminiſtrés avec toute la régularité poſſible. Le traitement fini, & le malade bien rétabli, il ſe paſſa environ un mois, au bout duquel temps il arriva au malade une pollution nocturne; & dès le lendemain, il ſurvint un nouveau gonflement avec

douleur au testicule gauche. Le Chirurgien en fut surpris, ne pouvant se persuader qu'après avoir pris toutes les précautions possibles dans le traitement anti-vénérien & méthodique qu'il avoit employé, cette maladie n'eût été que palliée; qu'il étoit plus vraisemblable de croire que c'étoit un nouvel engorgement de semence qui avoit déterminé le gonflement du testicule, lequel fut dissipé en peu de temps par les mêmes moyens dont on s'étoit servi dans le traitement des autres.

On me demandoit si, d'après tous les faits énoncés dans le mémoire, la maladie a dû être regardée comme un spermatocele vénérien, & si on avoit bien fait d'administrer les grands remedes; ou bien si cette maladie étoit un simple spermatocele sans cause vénérienne. On disoit que le malade craignoit d'avoir été traité d'une maladie vénérienne qu'il n'avoit point, ou de n'être pas bien guéri; & il blâmoit en conséquence son Chirurgien. Ce dernier se défendoit en disant que l'accident survenu au malade après le traitement, dépendoit d'un engorgement de semence suscité par la présence des objets qu'il aimoit, & qui excitoient continuellement ses desirs, &c.

En répondant à ce mémoire, je commençai par justifier le Chirurgien qui avoit traité le malade: il y avoit lieu en effet de soupçonner le virus vénérien d'être la cause du gonflement de l'un & de l'autre testicule; & le Chirurgien eut d'autant plus raison de conseiller les grands remedes, que le malade étoit sur le point de se marier, & que, dans une pareille circonstance, il faut dissiper tout soupçon de vice vénérien. Mais dans le fait je pensai que les grands remedes ayant été infructueux, les gonflemens des testicules dépendoient d'une autre cause étrangere au virus, c'est-à-dire, d'un prin-

cipe dartreux ou autre, qui étoit attiré ſur les teſticules, & produiſoit les accidens dont il eſt fait mention dans le mémoire. Il n'eſt pas ſurprenant que, lorſqu'une perſonne a dans la maſſe des fluides un principe hétérogene, ce principe ſoit déterminé vers des parties qui ſont ſouvent irritées ou ſtimulées, & qu'il ſurvienne dans ces parties des inflammations, des ſuppurations, des gonflemens. Tel étoit l'état du malade dont il eſt ici queſtion : comme ſes parties de la génération étoient ſouvent miſes en action par la préſence & par la fréquentation de deux perſonnes du ſexe, le principe humoral étoit attiré vers ces parties, & produiſoit les gonflemens des teſticules, les ardeurs d'urine, les érections fréquentes, &c. Quelques remedes rafraîchiſſans & répercuſſifs appliqués ſur les bourſes diſſipoient ces accidens, leſquels revenoient lorſque les mêmes cauſes les ſuſcitoient de nouveau : c'eſt ce que j'ai vu arriver à différentes perſonnes ſans cauſe vénérienne.

Un Eccléſiaſtique ſage, mais d'un tempérament qui s'allumoit à la moindre occaſion, a été ſujet à de fréquens gonflemens d'un teſticule, dont l'un ſe termina par un abcès qui laiſſa une fiſtule, laquelle a été enfin guérie lorſque l'âge a amorti les paſſions de cette perſonne. J'ai vu un autre malade, auquel, plus d'un an après une gonorrhée, il ſurvint aux teſticules de pareils gonflemens inflammatoires dont les retours périodiques ont été très-fréquens pendant trois ou quatre ans. Ce malade avoit auſſi de fréquentes ardeurs d'urine, des phlogoſes éryſipélateuſes entre le gland & le prépuce, qui rendoient une matiere puriforme ; &, lorſque ces accidens étoient diſſipés, le malade avoit des maux de gorge qu'il diſſipoit aiſément en ſe gargariſant avec l'eau fraîche & le vinaigre. Il étoit évi-

dent, par le peu de tenue de ces divers accidens ; & par leurs retours périodiques, qu'ils n'étoient point vénériens, & qu'ils dépendoient d'un principe humoral qui attaquoit ſucceſſivement différentes parties. Je reviens à l'inflammation des teſticules, cauſée par la ſuppreſſion de l'écoulement de la gonorrhée.

Ses cauſes.

Elles agiſſent ſur les teſticules mêmes, ou immédiatement ſur les parties qui ſont le ſiege de la gonorrhée. On remarque que dans cette maladie les teſticules ſont très-ſouvent plus ſenſibles que dans l'état naturel. Or, ſi ces parties ſont comprimées, meurtries par quelque cauſe que ce ſoit, la douleur y attire une fluxion ; & bientôt l'inflammation ſurvient, & ſupprime l'écoulement de la chaude-piſſe par une eſpece de dérivation. Ainſi on doit regarder comme cauſes de la chute de la gonorrhée dans les bourſes, les marches forcées, l'exercice du cheval, les coups & les chutes ſur les teſticules.

Les cauſes qui agiſſent ſur les parties qui ſont le ſiege de la gonorrhée, ſont tout ce qui peut irriter ces parties, comme les boiſſons ſpiritueuſes, les ragoûts, les veilles, &c. & principalement les purgatifs, les aſtringens pris intérieurement ou employés en injection, & l'application des bougies. Si ces différens remedes ſont mis en uſage prématurément, c'eſt-à-dire, lorſque les parties affectées ſont encore trop ſuſceptibles de s'enflammer, la criſpation qu'ils cauſent à leurs fibres ferme l'iſſue à la matiere virulente, qui eſt obligée de refluer vers les teſticules.

Ses différences.

L'inflammation des teſticules parcourt différens états, dont la deſcription fera connoître les différences de cette maladie. Les deux teſticules peuvent être affectés enſemble, comme je l'ai déja dit; mais le plus ſouvent il n'y en a qu'un. L'engorgement commence par l'épididyme, enſuite le teſticule s'enfle inſenſiblement : & quant au cordon des vaiſſeaux ſpermatiques, il n'eſt d'abord que ſenſible ; mais il ſe gonfle enſuite ſi l'engorgement dure long-temps. La maladie eſt ſuſceptible de différentes terminaiſons ; celle qui eſt la plus ordinaire, eſt la réſolution : dans ce cas, l'engorgement du teſticule & du cordon des vaiſſeaux ſe diſſipe entiérement ; mais il reſte ordinairement une dureté à l'épididyme.

Quelquefois l'inflammation du teſticule ſe termine par ſuppuration. La matiere qui en réſulte eſt très-viſqueuſe : lorſqu'on l'eſſuie avec un linge, on la fait filer ſi menu, qu'elle reſſemble à un fil qu'on devide d'un peloton ; ce qui a fait penſer que c'étoit les vaiſſeaux mêmes du teſticule qui ſe détachoient, & qu'on tiroit au dehors par cette manœuvre.

L'inflammation du teſticule ſe termine quelquefois par induration. Alors la partie eſt dure & inſenſible ; l'état du teſticule devenu ſkirrheux eſt diſtingué par deux noms, ſpermatocele & ſarcocele. On dit que le premier déſigne un amas d'humeur ſéminale endurcie dans le teſticule ; & que le ſecond ſignifie la ſubſtance du teſticule, gonflée en forme d'excroiſſance de chair.

Le ſkirrhe du teſticule dégénere quelquefois en carcinome : alors les douleurs vives & lancinantes caractériſent cette eſpece de tumeur.

Enfin, l'inflammation du testicule se termine aussi quelquefois par gangrene ou par délitescence.

Son pronostic.

La chute de la chaude-pisse dans les bourses est toujours suspecte par rapport à la vérole : on doit concevoir que l'écoulement de la gonorrhée, qui étoit établi pour évacuer le virus, étant supprimé, ce même virus peut passer dans le sang, & y porter le germe de la vérole.

A l'égard du vice local, il est plus ou moins fâcheux, suivant les différentes terminaisons de la maladie. La résolution est celle qui est la plus heureuse, & par bonheur la plus ordinaire. La terminaison par suppuration est beaucoup plus fâcheuse; le plus souvent, dans cette circonstance, il reste des fistules très-difficiles à guérir. La terminaison par délitescence ne fait craindre que le danger de la vérole, à moins que l'humeur morbifique ne se porte sur quelque partie essentielle à la vie. La terminaison par gangrene peut mettre la vie du malade en danger, si on n'y porte pas les secours les plus diligens. Enfin, lorsque la tumeur dégénere en skirrhe, le danger est plus ou moins grand, suivant le caractere de la tumeur. Si c'est un simple spermatocele, on peut en obtenir la résolution par les remedes appropriés : mais, si c'est un sarcócele, on ne peut le plus souvent y remédier que par l'amputation de la partie ; sans quoi le mal pourroit dégénérer en carcinome, ce qui est l'état le plus fâcheux où cette maladie puisse parvenir.

La curation.

Comme la résolution de l'inflammation du testicule est la terminaison la plus favorable, on ne doit rien négliger pour l'obtenir. Les moyens les

plus convenables, dès que l'inflammation commence, ſont la diete, le repos, les ſaignées faites de proche en proche, les boiſſons délayantes, les lavemens, les demi-bains. On appliquera en même temps ſur la partie, des topiques relâchans; mais, parmi les médicamens qui ont cette propriété, il faut exclure ceux qui ſont compoſés avec des ſubſtances graſſes & huileuſes, parce qu'en bouchant les pores du ſcrotum, & interceptant par-là la tranſpiration, ils tendroient plutôt à augmenter l'inflammation, & par conſéquent à déterminer la ſuppuration. Dans ce cas, on ſe ſervira, avec plus de ſuccès, d'un cataplaſme fait avec moitié mie de pain & moitié farine de graine de lin, cuites dans la décoction de racine de guimauve. Ce cataplaſme ſera ſoutenu par un ſuſpenſoir bien fait, qui tiendra les teſticules relevés, afin que leur poids ne fatigue point le cordon des vaiſſeaux.

Lorſque l'inflammation commence à diminuer, beaucoup de Praticiens purgent coup ſur coup les malades, & appliquent ſur la partie des réſolutifs ſtimulans, dans la vue de hâter la réſolution de l'engorgement; mais on éprouve que cette conduite renouvelle ſouvent l'inflammation, & qu'elle fait dégénérer quelquefois la tumeur en ſkirrhe, parce que les humeurs qui y ſont contenues, ayant ſubi pendant long-temps l'action d'une chaleur immodérée, perdent leur fluidité. On doit penſer que, tant qu'il reſte dans la partie un principe d'irritation, quoique les ſymptômes de la maladie ſoient diminués, les ſecours de l'art doivent tendre à relâcher de plus en plus les ſolides, & à éteindre entiérement le feu de l'inflammation, qui eſt toujours prêt à ſe rallumer lorſqu'on irrite la partie par des topiques ſtimulans, ou par des purgatifs: c'eſt pourquoi il faut continuer le cataplaſme que

j'ai décrit ci-dessus, presque jusqu'à ce que l'engorgement des testicules soit entiérement dissipé. Il ne faut pas se hâter non plus de purger les malades : on doit se borner à leur prescire un régime convenable ; &, par cette conduite, on rétablit presque toujours l'écoulement de la gonorrhée, dont la suppression avoit causé tout le mal, & menaçoit de la vérole.

Lorsqu'on ne met point en pratique, dans le commencement, les moyens que je viens d'indiquer, l'inflammation des testicules se termine quelquefois par la suppuration. Lorsque cette terminaison est décidée, le meilleur topique qu'on puisse appliquer sur la partie, est le même cataplasme que ci-devant. On reconnoît, par la fluctuation, l'endroit qui a suppuré. Avant que de donner issue au pus, il faut attendre qu'une bonne partie de la tumeur soit fondue, & que la peau soit émincée. Lorsque l'abcès est parvenu à cet état, on en fait l'ouverture avec l'instrument tranchant.

Quelque méthodique que soit le traitement de ces abcès, l'ulcere reste souvent fistuleux; à plus forte raison le même accident arrive lorsque la maladie a été négligée ou mal traitée. Ces sortes de fistules sont souvent accompagnées de callosités; le testicule & le cordon des vaisseaux restent gonflés & durs ; & il suinte, par l'ouverture de la fistule, une matiere tantôt purulente, & tantôt claire. Quelquefois le scrotum est percé de plusieurs trous; &, s'il y en a quelqu'un qui se cicatrise, il s'en forme d'autres par de petits abcès qui se renouvellent de temps en temps.

Pour parvenir à la guérison de cette maladie, il faut commencer par passer les malades par les grands remedes, vu la cause primitive du mal. On éprouve souvent, dans ces occasions, que les pré-

parations, l'adminiſtration du mercure, & les cataplaſmes émolliens appliqués ſur la partie, ſuffiſent pour fondre les duretés & diſſiper les gonflemens; de ſorte que les fiſtules guériſſent d'elles-mêmes; mais, ſi le vice local réſiſte à ces moyens par la quantité des calloſités & la diſpoſition des ſinus, on les attaquera avec l'inſtrument tranchant, ou avec les cauſtiques, pour détruire les obſtacles qui s'oppoſent à la réunion des fiſtules.

Lorſque le gonflement du teſticule & du cordon ſpermatique eſt trop conſidérable, l'inflammation de ces parties ſe termine quelquefois par gangrene. Il y a une cauſe particuliere qui peut donner lieu à cet accident, & qui exige beaucoup d'attention: c'eſt la diſpoſition étroite & rigide de l'anneau de l'oblique externe, qui comprime & étrangle le cordon des vaiſſeaux, déja gonflé lui-même par l'engorgement du teſticule. Or, l'on conçoit que l'étranglement formé par cet anneau doit d'autant plus augmenter, que le gonflement du cordon devient plus conſidérable; de ſorte que le retour des liqueurs étant ſuſpendu par cet obſtacle, la partie tombe néceſſairement en gangrene. On peut prévenir l'étranglement cauſé par l'anneau, par les ſaignées faites de proche en proche, les cataplaſmes émolliens & les demi-bains. Mais, ſi par ces moyens on n'obtient pas bientôt le relâchement de l'anneau & la liberté de la circulation dans le cordon des vaiſſeaux, il ne faut point héſiter de faire la même opération que pour le bubonocele, qui conſiſte à débrider avec le biſtouri la partie qui forme l'étranglement. Mais, ſi on ne s'eſt point hâté de prévenir par-là la gangrene, ou ſi, cauſée par l'excès de l'inflammation & de l'engorgement du teſticule, elle a fait des progrès ſi rapides qu'on n'a pu les parer, il faut alors faire les inciſions

qu'on jugera néceſſaires pour dégorger la partie ; &, ſi elles ne ſuffiſent pas pour borner le mal, il faut ſe hâter d'amputer le teſticule, pour empêcher que la gangrene ne s'étende juſques dans le ventre, en ſuivant le trajet du cordon des vaiſſeaux.

L'inflammation du teſticule dégénere quelquefois, comme je l'ai dit, en une tumeur dure & skirrheuſe. Cette tumeur peut avoir différens caracteres qui exigent des conſidérations particulieres. Celle qu'on nomme ſpermatocele eſt quelquefois ſuſceptible de réſolution : on peut obtenir cette terminaiſon favorable, en appliquant ſur la partie les réſolutifs convenables, & ſur-tout en paſſant les malades par les remedes ; car il arrive ſouvent qu'on ſauve le teſticule par ce dernier moyen, quoiqu'il paroiſſe être dans un état déſeſpéré. Je vais rapporter, à ce ſujet, les conſeils que M. Petit donnoit à un malade qui ſe trouvoit dans ce même cas.

Un homme âgé de cinquante-un ans fut atteint, environ vingt-ſix ans auparavant, d'une gonorrhée qui fut traitée aſſez méthodiquement ; mais étant, peu de temps après, tombé dans un petit excès de boiſſon, il ſurvint un nouvel écoulement qui, ayant été arrêté trop tôt par des injections aſtringentes, donna occaſion à un dépôt ſur le teſticule, qui reſta plus gros que dans l'état naturel. Le malade eut une ſeconde gonorrhée, environ dix ans après, qui fut traitée de la même maniere que la premiere. En conſéquence il ſurvint une nouvelle tumeur au même teſticule, ſans y avoir donné occaſion d'ailleurs ; néanmoins le malade n'eut aucune ſuite fâcheuſe de ces deux accidens : mais, dix mois avant la conſultation, ayant fait un exercice un peu trop fatigant & trop long

à la danſe, il ſurvint une augmentation beaucoup plus conſidérable dans le teſticule ; ſon volume approchoit de celui d'un œuf d'oie, ſans altération de couleur, & ſans douleur; les vaiſſeaux ſpermatiques étoient auſſi un peu gonflés & durs juſques auprès de l'anneau. Sur cet expoſé, on prioit M. Petit de dire ce qu'il penſoit ſur la nature de cette incommodité, & ſur les remedes qu'il convenoit de faire : on ſouhaitoit ſavoir ſur-tout ſi on pouvoit guérir cette maladie ſans en venir à l'opération. Voici la réponſe de ce célebre Chirurgien.

« Il s'agit principalement de ſavoir ſi on peut » guérir la maladie du teſticule ſans le couper. Il » faut, avant toutes choſes, décider ſi les gonorrhées n'ont point donné la vérole au malade. » La façon dont elles ont été traitées, le retour de » l'écoulement après l'excès de boiſſon, la chute » de la chaude-piſſe ſur le teſticule ; les injections » aſtringentes dont on s'eſt ſervi pour ſupprimer » l'écoulement; une autre chaude-piſſe tombée ſur » le même teſticule, qui a toujours reſté plus gros » & plus dur que dans l'état naturel ; enfin l'augmentation de la tumeur depuis dix mois : tout » cela me fait juger que le malade a la vérole, & » qu'il n'y a d'autres remedes à lui faire actuellement que le traitement meſuré & exact qui convient à une vérole de cette eſpece. A l'égard de » la tumeur du teſticule, il faut bien ſe garder d'y » faire aucune opération ; car elle feroit périlleuſe, non-ſeulement parce que le virus, dont le » malade eſt entiché, feroit un obſtacle à la guériſon, mais encore parce que le gonflement du » cordon des vaiſſeaux juſqu'à l'anneau, & peut-être plus loin, ne permet pas qu'on entreprenne » une pareille opération : elle conviendra ſeulement, lorſqu'on aura paſſé le malade par les re-

» medes, ſi ces mêmes remedes ne fondent pas la
» tumeur du teſticule ; car on a lieu d'eſpérer du
» moins qu'ils diſſiperont l'engorgement des vaiſ-
» ſeaux ſpermatiques.

» Quant à l'eſpece de tumeur du teſticule, je
» ne puis la caractériſer aux ſignes qui ſont rap-
» portés dans le mémoire ; je la prendrois plutôt
» pour un ſpermatocele que pour tout autre ; mais
» il faut la voir, la toucher, pour en juger ſaine-
» ment. »

Je ne ſaurois trop inſpirer de prudence aux jeunes Chirurgiens, par rapport à l'amputation du teſticule, dans les cas ſemblables à celui que je viens de rapporter. Cette partie eſt trop eſſentielle à l'homme, pour ſe déterminer légérement à la ſouſtraire : il faut toujours tenter la réſolution par les moyens qui ſont indiqués dans la réponſe de M. Petit. Mais il y a d'autres cas qui exigent abſolument l'opération, & dans leſquels les Praticiens les plus prudens n'ont jamais héſité de la faire ; c'eſt lorſque la tumeur du teſticule menace de dégénérer en carcinome. On a vu ſouvent que les malades ont péri, parce que les Chirurgiens ont trop temporiſé dans cette circonſtance. Je renvoie aux Traités d'Opérations qui enſeignent la maniere d'amputer cette partie.

La Gonorrhée opiniâtre.

Toutes les gonorrhées ne parcourent pas ſucceſſivement leurs différens périodes. Les unes ceſſent de couler par ſuppreſſion ou par métaſtaſe ; les autres coulent pendant des années entieres : c'eſt de cette derniere eſpece dont il s'agit ici. Je vais détailler les cauſes qui peuvent donner lieu à cet accident, & j'indiquerai en même temps les moyens d'y remédier.

M. Petit fut consulté par un homme qui prit une chaude-pisse, qui ne se manifesta qu'un mois après qu'il eut vu une femme publique. Je rapporterai cette consultation plus au long dans le diagnostic de la vérole ; je me contenterai ici de rapporter les remedes que M. Petit conseilla au malade pour guérir l'écoulement de cette gonorrhée, qui devenoit opiniâtre.

« Pour parvenir à cette guérison, dit-il, il faut » baigner le malade, après l'avoir préparé par la » saignée & la purgation. Il sera baigné deux fois » par jour dans l'eau de riviere d'une chaleur tem- » pérée, ne tenant ni du froid, ni du chaud. Il » prendra, en entrant dans le bain, une chopine » de petit-lait clarifié, dans lequel on aura mêlé » une once de sirop violat ; en sortant du bain, » il se couchera deux ou trois heures dans son lit » bien bassiné, où il prendra un bouillon de veau » avec la chicorée, la laitue, la bourrache & la » buglose.

» Pour boisson ordinaire, le malade usera d'une » tisane faite avec le chiendent, la réglisse ; & » dans chaque pinte on dissoudra un demi-gros » de sel de nitre purifié. Il boira de cette tisane » au moins deux pintes dans la journée pendant » l'usage des bains.

» Les alimens ordinaires seront la soupe, le » bouilli, le rôti de viandes blanches, des com- » potes de pommes, de poires, &c. Le malade » s'abstiendra de tout ragoût, viandes noires, » laitages, &c. Il se tiendra le ventre libre par » quelques lavemens, & se procurera le sommeil » avec le sirop de diacode, lorsque les insomnies » le tourmenteront.

» Après quinze bains, il sera purgé avec la casse, » la manne & le sel végétal ; ensuite il les repren-

» dra, & les continuera sans interruption jus-
» qu'au nombre de trente, & même quarante,
» s'il peut les supporter, se purgeant à la fin avec
» la même médecine.

» Après les bains, il changera de tisane. Celle
» qui lui conviendra alors doit être faite avec
» l'esquine & la salsepareille, une once de cha-
» que, bouillies dans quatre pintes d'eau, ré-
» duites à deux : cette tisane se boira le matin
» avant dîner, & le soir avant souper.

» Quand cette tisane aura été prise pendant un
» mois, en se purgeant de temps en temps, le ma-
» lade prendra le baume de Copahu, dix gouttes
» le matin, & autant le soir, toujours avant de
» manger. Ayant pris pendant quinze jours de ce
» baume, il faut se purger comme ci-dessus, &
» se mettre à l'usage du lait coupé avec un tiers
» d'eau seconde de chaux pendant un mois, se
» purgeant tous les huit jours; après quoi l'on
» passera à l'usage des eaux de Forges, ou autres
» semblables.

» Enfin, si, malgré ce traitement, la maladie
» n'est point terminée, il faudra en venir à l'u-
» sage des bougies pour détruire les callosités de
» l'ulcere ; mais auparavant on nous informera
» de ce qui se sera passé, afin que nous puissions
» donner notre avis sur la composition de ces bou-
» gies, & sur la maniere de les appliquer. Après
» tous ces remedes, on saura à quoi s'en tenir sur
» le caractere de la maladie, & s'il faut en venir
» au grand remede pour la guérir, supposé qu'elle
» ne le soit pas. »

Cette consultation peut servir de regle dans la conduite qu'on doit tenir dans ces anciennes chaudes-pisses rebelles aux remedes ordinaires. Il y a toujours lieu de présumer qu'elles ont donné la vé-

role, & qu'elles ſont entretenues par le virus qui a paſſé dans la maſſe du ſang; mais néanmoins, avant d'en venir aux grands remedes, il faut toujours tenter de guérir la maladie par un traitement moins diſpendieux, & qui demande moins d'appareil.

Quelquefois le vice local tient à très-peu de choſe : l'écoulement ne dure plus long-temps qu'il ne doit & n'eſt entretenu que par le mauvais régime du malade, ou par l'uſage des remedes âcres & ſtimulans qui renouvellent de temps en temps l'inflammation, & rendent l'écoulement plus abondant & d'un mauvais caractere. Cet effet dépend de l'irritabilité qui eſt naturelle aux parties de la génération. Il y a des hommes & des femmes en qui cette irritabilité eſt ſi conſidérable, que la moindre cauſe ſtimulante excite dans ces parties un mouvement inflammatoire qui perpétue la gonorrhée. Dans ces cas, ſi l'on veut empêcher que le mal ne faſſe des progrès plus dangereux, il faut veiller ſur la conduite du malade, & preſcrire des remedes doux & calmans. J'ai terminé ſouvent ces ſortes de gonorrhées, en ſubſtituant aux purgatifs & aux aſtringens qu'on s'obſtinoit d'employer pour tarir l'écoulement, de ſimples bouillons rafraîchiſſans, ou le petit-lait pris matin & ſoir, la liqueur anodine d'Hoffman priſe en ſe couchant, la poudre tempérante de Stahl à la doſe de vingt-quatre grains, deux fois par jour, & ſur-tout les bains domeſtiques.

La gonorrhée eſt encore ſouvent entretenue dans les deux ſexes par un vice auſſi dangereux dans le phyſique que dans le moral : c'eſt la maſturbation. J'ai vu des perſonnes qui ont gardé un écoulement pendant pluſieurs années par cette ſeule cauſe, qui peut produire d'ailleurs des ac-

cidens très-fâcheux. Les malades avouent difficilement leur foibleſſe à cet égard ; les queſtions même qu'on peut faire là-deſſus exigent beaucoup de circonſpection : mais il eſt certain que cette ſorte d'incontinence eſt une cauſe très-fréquente de l'opiniâtreté de la gonorrhée, & des accidens qui en ſont les ſuites.

J'ai fait mention d'une eſpece de gonorrhée, dans laquelle l'écoulement eſt ſupprimé avant que l'engorgement des parties ſoit entiérement diſſipé. Alors la maladie paroît terminée, parce qu'il ne reſte aucun des ſymptômes qui la caractériſoient ; mais elle ſe renouvelle lorſque quelque cauſe détermine de nouveau l'action de ſon principe. Le germe d'une telle gonorrhée peut ſubſiſter pendant pluſieurs années, dans l'eſpace deſquelles l'écoulement reparoît à plus ou moins de repriſes. On prend quelquefois mal-à-propos chacune de ces repriſes pour une gonorrhée nouvelle. Souvent l'écoulement recommence ſans que le malade ſente ni chaleur ni douleur en urinant, & il ne dure pour l'ordinaire que huit ou dix jours : ce n'eſt pas même toujours le commerce charnel qui le détermine ; une débauche de boiſſon, un exercice violent, ſuffiſent quelquefois pour le faire reparoître.

Les cauſes qui rendent une gonorrhée, pour ainſi dire, périodique, viennent de ce que l'inflammation n'a pas eu aſſez d'activité pour fondre & dégorger entiérement les parties affectées, en procurant une ſuppuration abondante ; ou bien de ce qu'on a ſupendu ou ſupprimé l'écoulement avec des remedes aſtringens. Dans l'un & l'autre cas, les humeurs arrêtées dans les glandes fermentent par intervalle, ſoit d'elles-mêmes, ſoit par l'action d'une nouvelle cauſe ; ce qui établit un nouvel

écoulement qui dure plus ou moins long-temps.

Il eſt rare que dans ces gonorrhées le virus n'ait pas paſſé dans le ſang pendant les ſuppreſſions répétées de l'écoulement, & n'ait pas produit par conſéquent d'autres ſymptômes qui caractériſent la vérole. Ainſi, dans ces cas, il faut toujours avoir recours aux grands remedes.

Il eſt une autre eſpece de gonorrhée qui paroît peu de choſe dans le commencement, & qui dure néanmoins très-long-temps : c'eſt celle qui ſe manifeſte avec peu d'inflammation. Elle ne cauſe preſque point de douleur au commencement ; tous les autres ſymptômes ſont auſſi peu marqués ; & la matiere de l'écoulement, plus ſéreuſe que purulente, déſigne un engorgement plus œdémateux qu'inflammatoire.

Cet état dépend quelquefois de la conſtitution du malade, dont les ſolides, naturellement lâches & peu irritables, ſont moins ſuſceptibles de produire une inflammation vive ; ou bien du peu d'activité du virus qui a produit la gonorrhée, & qui n'a excité que peu d'irritation dans les parties. Dans ces cas, il eſt rare qu'on ne ſoit pas obligé à la fin de paſſer les malades par les remedes ; car l'opiniâtreté de ces écoulemens donne une infinité d'occaſions au virus de pénétrer dans l'intérieur.

Outre les cauſes dont je viens de parler, qui rendent la gonorrhée rebelle, il y en a d'autres qui ont leur principe dans des affections particulieres. C'eſt quelquefois le mouvement hémorrhoïdal : les hémorrhoïdes dépendent d'un principe morbifique qui ſe fixe à l'extrémité du rectum, & qui, en attirant vers ces parties le ſang contenu dans les vaiſſeaux capillaires, détermine une excrétion ſanguine, ou produit des tubercules rouges & dou-

loureux (1). Or cette direction des fluides se porte quelquefois sur le canal de l'urethre par le voisinage de ces parties, & excite de plus en plus l'écoulement de la gonorrhée déja établi.

Mais il y a une autre cause indépendante du virus vénérien, qui rend, plus souvent qu'on ne pense, la gonorrhée rebelle; c'est le même principe dartreux qui produit quelquefois le gonflement des testicules, comme nous l'avons déja dit.

On conçoit en effet que dans la gonorrhée l'irritation, qui est excitée dans le canal de l'urethre par le virus vénérien, y attire insensiblement ce principe morbifique préexistant qui entretient l'écoulement tant qu'il reste fixé dans ces parties: c'est ce que l'expérience m'a démontré; car j'ai observé que plusieurs de ceux à qui il restoit un écoulement opiniâtre après la gonorrhée, avoient eu auparavant des dartres qui avoient disparu; aussi ai-je tari bientôt la source de cet écoulement, en établissant un exutoire au bras, par le moyen de l'écorce du garrou qui attiroit au dehors l'humeur qui l'entretenoit: j'en rapporterai un exemple remarquable à la fin de ce Traité.

Enfin la gonorrhée est toujours plus opiniâtre dans les femmes qui sont attaquées de fleurs-blanches. C'est alors qu'il est aisé de confondre ces deux maladies; & les femmes peuvent s'abuser elles-mêmes d'autant plus aisément sur la nature d'un tel écoulement, qu'elles ont quelquefois, pendant long-temps, commerce avec un homme, sans lui communiquer aucun mal. Dans ce cas, il ne

(1) *Voyez* les Essais que j'ai publiés sur différens points de Physiologie, de Pathologie & de Thérapeutique.

ſaut point ſe flatter de tarir l'écoulement par quelque moyen que ce ſoit ; mais on doit paſſer la perſonne par les remedes, pour dépouiller la matiere de l'écoulement du virus qui la rendoit contagieuſe (1).

CHAPITRE IV.

De la Strangurie vénérienne.

UNE gonorrhée qui dure long-temps, produit ſouvent dans les hommes la ſtrangurie vénérienne. C'eſt ici un point de pratique qui a fait beaucoup de bruit en Chirurgie, il y a pluſieurs années. Auparavant, on traitoit communément la ſtrangurie vénérienne avec des remedes ſouvent inutiles, & quelquefois dangereux, ou par des opérations cruelles. Vers l'époque dont je viens de parler, M. Daran mit en pratique la méthode plus douce de traiter cette maladie avec les bougies ſuppuratives : ce n'eſt pas qu'il en fût l'inventeur, puiſqu'on trouve dans des Auteurs fort anciens des formules de bougies de cette eſpece, avec leſquelles on a guéri bien long-temps avant lui les ſtranguries les plus rebelles, comme je le dirai ci-après ; mais cette méthode étoit négligée. Ce n'eſt que le ton & l'éclat avec leſquels M. Daran publia ſes ſuccès, qui firent ouvrir les yeux ſur ſon utilité.

(1) Dans les nouvelles obſervations que je raſſemblerai à la fin de ce Traité, je fais mention d'une cauſe particuliere de l'écoulement par la vulve, qu'on prend ſouvent pour une gonorrhée.

Les causes de la Strangurie.

Les causes prochaines de la strangurie vénérienne sont tout ce qui peut rétrécir & oblitérer le canal de l'urethre ou le col de la vessie. Ces causes sont, suivant les Praticiens, des carnosités ou des excroissances qui se sont élevées de la surface des ulceres ; un gonflement variqueux d'une portion de l'urethre, un gonflement skirrheux du vérumontanum ou de la prostate, des cicatrices dures & épaisses, des ulceres devenus calleux, enfin le resserrement par contraction d'une portion du canal de l'urethre.

Mais tous les Auteurs ne conviennent pas de l'existence de toutes ces causes, ou du moins ils pensent que les unes sont beaucoup plus fréquentes que les autres. Je vais m'appliquer à éclaircir ce point de théorie, autant qu'il me sera possible ; d'abord par la raison de fait, en rapportant ce que l'expérience peut nous apprendre touchant l'existence de ces causes ; & ensuite, par la raison de droit, en examinant le rapport qu'elles peuvent avoir avec les phénomenes qu'on observe dans cette maladie.

On avoit regardé de tout temps les carnosités, ou les excroissances qui peuvent s'élever sur la surface des ulceres de l'urethre, comme la seule, ou du moins comme la plus fréquente cause de la strangurie vénérienne ; mais l'expérience fit rejeter cette opinion. Plusieurs Praticiens, & particuliérement M. Petit, ont ouvert beaucoup de cadavres d'hommes qui étoient morts ayant la maladie dont je parle, & ils n'ont jamais trouvé, dans toute l'étendue de l'urethre, aucune excroissance charnue capable de s'opposer au passage des urines. Cependant M. Daran a cru devoir adopter

l'opinion des anciens ; il a ſoutenu que les carnoſités étoient la cauſe la plus fréquente de la ſtrangurie vénérienne. Après avoir cité un ou deux faits qui prouvent qu'il peut ſe former des excroiſſances charnues dans le canal de l'urethre, il donne, pour le plus ſûr garant de ſon opinion, la ſoixante-cinquieme obſervation de ſon Recueil de certificats.

Un homme âgé de ſoixante & ſept ans avoit gagné, vingt ans auparavant, une gonorrhée virulente qu'il traita lui-même, & dont il ſe crut bien guéri en vingt-ſix jours. Seize ans après il reconnut ſon erreur par un écoulement purulent, qui ſe déclara de lui-même. Deux ans après, les urines ſortirent avec ardeur & douleur, & le mal augmenta tellement pendant les ſix mois ſuivans, que, depuis cette époque, les urines ne ſortirent plus que comme un filet, & ſouvent goutte à goutte, avec des douleurs inſupportables ; il s'y joignit une incontinence d'urine. M. Daran ſonda le malade, & il toucha un obſtacle qui bouchoit preſque entiérement le canal de l'uretre : à peine, dans le commencement, la bougie pouvoit-elle pénétrer de la longueur de quatre ou cinq lignes. Enfin, l'opération des bougies ayant ſuffiſamment mis l'excroiſſance en fonte (c'eſt l'expreſſion de l'Auteur) elle ſe trouva avoir près de trois travers de doigt de longueur, &c.

On ne voit pas la certitude que l'embarras de l'urethre dans ce malade fût plutôt une carnoſité qu'une autre eſpece d'obſtacle. M. Daran n'a point vu cette carnoſité ; il n'a pu ſoupçonner ſon exiſtence que par le moyen de ſa bougie, qui a été arrêtée dans l'endroit déſigné, & qui a établi une ſuppuration abondante : ce qui arrive également dans tous les autres cas où il n'y a point d'excroiſſance fongueuſe dans le canal. Or, c'eſt d'après de

tels garans que cet Auteur décidoit, ſans héſiter, ſur la nature des embarras de l'urethre : il ſembloit que ſes yeux étoient placés à l'extrémité de ſes ſondes. Dans toutes ſes obſervations il marque avec une préciſion ſurprenante, non-ſeulement l'endroit qu'occupoit l'obſtacle, mais encore ſa nature & toutes les circonſtances qui l'accompagnoient. Tantôt c'étoit un ulcere rond ou ovale, à côté, devant ou derriere le vérumontanum ; tantôt cet ulcere avoit ſes bords unis, ou un peu élevés : il reconnoiſſoit auſſi par ſes bougies, non-ſeulement l'exiſtence des carnoſités, mais encore leur figûre ; il diſtinguoit également les ulceres des canaux excréteurs de la proſtate, d'avec ceux qui affectoient les canaux excréteurs des véſicules ſéminaires, &c. Ce ſont pourtant de telles obſervations qui ont été préconiſées par les Maîtres de l'art qui avoient le plus de réputation ; en exceptant toutefois M. Petit, qui n'a jamais voulu ſouſcrire à de pareilles erreurs.

L'aſſertion de M. Daran, touchant les carnoſités, doit donc être comptée pour rien. M. Sharp (1), Chirurgien Anglois, a voulu ſe convaincre par lui-même ſi ces carnoſités étoient la cauſe la plus fréquente de la ſtrangurie vénérienne. Il a ouvert pluſieurs cadavres d'hommes qui étoient morts ayant cette maladie. Dans un, il trouva, près du vérumontanum, un filament qui alloit au travers de l'urethre, & qui avoit empêché la ſonde de pénétrer plus avant. Dans un autre, il trouva de pareils filamens, dont un avoit neuf lignes de longueur ; il étoit attaché par ſes deux extrémités, ſuivant la direction du canal, ſans le traverſer. Dans un un troiſieme cadavre, il trouva une petite excroiſ-

(1) Recherches ſur la Chirurgie.

ſance flottante qui reſſembloit à une des valvules tricuſpidales du cœur; ce qui ſemble prouver, ajoute M. Sharp, que l'opinion des carnoſités n'eſt pas ſans fondement.

On ne peut nier en effet qu'il ne puiſſe s'élever ſur la ſurface d'un ulcere de l'urethre des excroiſſances charnues. Je ne prétends point diſſimuler qu'on en a eu des exemples: mais il faut convenir auſſi que toutes les recherches qu'on a faites à ce ſujet ſur les cadavres, tendent à prouver que ces cas ſont extrêmement rares, ou du moins que ces excroiſſances acquierent rarement un volume capable de boucher le canal, & de cauſer elles ſeules une rétention d'urine; car celles qui ont été obſervées par M. Sharp, ne pouvoient pas produire ces effets, puiſque ce n'étoit que des filamens, ou de petites élévations triangulaires & flottantes, qui ne pouvoient pas intercepter le cours des urines.

Les Auteurs qui ont rejeté l'opinion des carnoſités, ont cru que la cauſe la plus fréquente de la ſtrangurie vénérienne étoit le gonflement du tiſſu ſpongieux de l'urethre. Ils ont imaginé qu'un ulcere dans ce canal ayant rongé & détruit la membrane qui le tapiſſe intérieurement, les vaiſſeaux qui forment ſon tiſſu ſe gonflent, deviennent variqueux dans l'étendue qui n'eſt plus ſoutenue par cette membrane, & forment de cette maniere un obſtacle au cours des urines. Mais cette cauſe n'eſt pas auſſi clairement démontrée qu'on l'imagine; car, dans le grand nombre de cadavres qu'on a ouverts pour découvrir la cauſe de la ſtrangurie, on auroit trouvé quelque trace de ce gonflement: on verra d'ailleurs ci-après que cette cauſe n'a pas un rapport bien exact avec les principaux phénomenes qu'on obſerve dans cette maladie.

Dans les anciennes gonorrhées, la glande prostate se gonfle quelquefois extraordinairement, & devient skirrheuse. Dans cet état, elle comprime le col de la vessie, qu'elle embrasse en partie, & s'oppose par-là à la sortie des urines ; ou bien elle gêne cette partie dans la contraction de son sphincter, & produit par cette disposition l'incontinence d'urine. Cette cause de la strangurie est reconnue pour une des plus fréquentes ; &, lorsqu'elle existe, on la découvre par des signes d'autant plus certains, qu'ils sont sensibles. Lorsqu'on introduit la bougie dans l'urethre, elle est arrêtée au col de la vessie : en touchant le raphé du côté de l'anus, on y sent une dureté profonde. Si on introduit le doigt dans le rectum, on trouve cet intestin comprimé par la saillie de la glande, & cette compression oblige quelquefois les malades à faire les mêmes efforts pour aller à la selle que pour uriner.

On compte aussi, parmi les causes de la strangurie vénérienne, le gonflement skirrheux du vérumontanum, & les ulceres des extrémités des vaisseaux excréteurs de la prostate & des vésicules séminaires, lorsque les bords en sont devenus calleux, ou qu'il s'y est formé une cicatrice dure, ou une bride qui rétrécit & oblitere le canal dans cet endroit. Lorsque je parlerai des symptômes de la strangurie, on verra ce qu'on doit penser de ces accidens considérés comme causes de cette maladie.

Enfin, M. Sharp fait mention d'une autre cause beaucoup plus fréquente, selon lui, que les autres: c'est une simple contraction ou constriction de l'urethre, qui n'attaque quelquefois qu'une petite portion de ce canal ; d'autres fois, une longueur considérable, & souvent même trois ou quatre en-

droits différens. Les ſymptômes que ces contractions produiſent, ſont les mêmes que ceux que produiſent les autres embarras de l'urethre ; c'eſt-à-dire, une dyſſurie ou difficulté d'uriner ; une ſtrangurie ou envie continuelle d'uriner ; & une iſchurie ou rétention totale d'urine.

Cette maladie, ſuivant la remarque du même Auteur, n'eſt pas abſolument particuliere à l'urethre ; mais elle vient rarement d'une autre cauſe que d'une affection vénérienne. On a vu des malades où le rectum étoit contracté près de l'anus ; & il l'étoit à un tel point dans quelques-uns, que ſa cavité n'excédoit pas le diametre d'une plume à écrire. M. Petit fait mention dans une de ſes conſultations, que je rapporterai ailleurs, d'une Dame à qui toute la vulve s'étoit contractée & rétrécie au point qu'on ne pouvoit pas y introduire l'extrémité du petit doigt : on a vu auſſi la bouche, les yeux, le nez, ſe rétrécir de la même maniere.

Mais cette diſpoſition à ſe contracter ſemble être beaucoup plus grande dans les parties qui ont été bleſſées ou ulcérées, que dans les autres qui n'ont jamais eu aucun mal : & c'eſt ſans doute par cette raiſon qu'il ſurvient ſi fréquemment des contractions à l'urethre de ceux qui ont eu des gonorrhées. Il paroît cependant que ces contractions ne ſont pas l'effet immédiat des cicatrices que les gonorrhées ont laiſſées, mais qu'elles ſont l'effet conſécutif du virus vénérien, puiſque l'accident n'arrive quelquefois qu'au bout de dix, quinze ou vingt ans après la gonorrhée qui en eſt le principe.

On voit, par ce que je viens de dire, que l'obſervation la plus exacte laiſſe beaucoup de doutes ſur la nature des cauſes de la ſtrangurie véné-

rienne : mais il nous reſte encore un moyen pour diſſiper la plupart de ces doutes, c'eſt d'examiner, comme je l'ai déja dit, le rapport que ces cauſes peuvent avoir avec les phénomenes qu'on obſerve dans cette maladie.

Les ſymptômes de la Strangurie vénérienne.

1°. Les premiers ſignes de la ſtrangurie vénérienne ſe manifeſtent par la diminution du jet des urines : cette diminution ſurvient rarement immédiatement après la gonorrhée dont elle eſt la ſuite. Souvent cette derniere maladie étant guérie en apparence, la ſtrangurie ſe déclare un an, trois ans, ſix ans après ; & quelquefois vingt années & plus s'écoulent entre la ſtrangurie & la gonorrhée qui en eſt le principe.

Corollaire. Ce phénomene peut jeter quelques traits de lumiere ſur la cauſe de la maladie. La diminution du jet de l'urine ſuppoſe le rétréciſſement ou l'obſtruction du canal de l'urethre. Or, le long intervalle qui eſt, dans le cas dont je viens de parler, entre la gonorrhée & la ſtrangurie, ne permet pas de penſer que ce rétréciſſement dépende d'une cicatrice vicieuſe, ni d'une excroiſſance fongueuſe, ni du gonflement variqueux du tiſſu de l'urethre, en conſéquence de l'éroſion de la membrane qui tapiſſe intérieurement ce canal, &c. car la plupart de ces cauſes, étant les ſuites primitives d'un ulcere, ſuccéderoient immédiatement à la gonorrhée : du moins il ne ſe paſſeroit pas un intervalle de ſix, huit, dix ans & plus entre la gonorrhée & la naiſſance de ces cauſes. Mais on conçoit plus facilement que, dans le cas où la ſtrangurie ſurvient long-temps après la gonorrhée, la cauſe qui la produit dépend plus communément du gonflement skirrheux de la

proſtate, ou de la conſtriction du canal de l'urethre, parce que ces accidens ſont plus ordinairement des effets conſécutifs du virus, qui, ayant reſté pendant long-temps dans l'inaction, s'eſt développé enſuite & a affecté la proſtate ou l'urethre, de la maniere que je viens de dire.

2°. L'écoulement de la gonorrhée ne ceſſe pas toujours avant que la ſtrangurie ſe manifeſte ; il arrive au contraire quelquefois qu'il ſubſiſte ſans interruption, ou avec des intervalles plus ou moins longs.

Corollaire. Cet accident déſigne un ulcere dans le canal de l'urethre ; mais on ne ſauroit regarder cet ulcere comme un obſtacle au paſſage des urines, à moins qu'il ne ſoit accompagné d'excroiſſances fongueuſes, de calloſités conſidérables, du gonflement du tiſſu de l'urethre, de la tuméfaction du vérumontanum. Ainſi, l'écoulement purulent par la verge ne donne par lui-même aucune notion ſur la nature des cauſes de la ſtrangurie : ce n'eſt que par les autres circonſtances qu'on en peut juger.

3°. La diminution du jet des urines ſe fait le plus ſouvent par des progrès ſi lents, qu'il ſe paſſe des années entieres avant qu'elle ſoit parvenue à une rétention totale.

Corollaire. Ce phénomene donne l'excluſion à pluſieurs cauſes de la ſtrangurie ; ſavoir, aux cicatrices vicieuſes, aux carnoſités & au gonflement variqueux du tiſſu de l'urethre : car il ſemble que ces obſtacles ne ſeroient pas ſi long-temps à ſe former & à augmenter, & que la lenteur des progrès que nous venons d'obſerver convient mieux à la tumeur ſkirrheuſe de la proſtate, & à la conſtriction du canal de l'urethre, qui ſont des effets conſécutifs du viru .

4°. La diminution du jet de l'urine oblige les malades à faire des efforts pour les expulser, & le plus souvent elles forment, en sortant, deux branches séparées, ou bien deux lignes spirales entrelacées ensemble.

Corollaire. Il est certain que ces circonstances désignent un obstacle dans le canal de l'urethre. Mais, quelle est l'espece d'obstacle qui peut résister pendant long-temps à l'impulsion répetée des urines, poussées avec force par la vessie & par les muscles du bas-ventre? Ce ne sera pas une cicatrice qui aura rétréci le canal, parce que l'on sait que toute cicatrice cede, à la longue, aux efforts réitérés qui tendent à l'étendre. Ce ne sera pas de petites excroissances fongueuses, ou les bords calleux d'un ulcere, parce que le canal de l'urethre est assez ample & assez extensible pour contenir ces élévations contre nature, & donner encore un libre passage aux urines. Enfin, ce ne sera pas le gonflement variqueux du tissu de l'urethre, parce que je pense que ce gonflement ne résisteroit pas jusqu'à un certain point aux efforts que les urines font pour sortir. Il faut donc que l'obstacle qui résiste pendant long-temps à l'impulsion répetée de la colonne des urines, soit d'une nature plus solide & plus durable que ceux dont je viens de parler. Or, cette résistance, qui, au lieu de s'affoiblir par le temps, augmente de plus en plus, doit être plutôt l'effet de la prostate devenue skirrheuse, d'une excroissance fongueuse d'un volume considérable, & de la constriction constante du canal de l'urethre.

5°. Dans les malades qui sont attaqués de la strangurie vénérienne, le jet des urines diminue peu à peu, comme je l'ai dit. Cet état subsiste plus ou moins de temps; ensuite, dans une occasion

où le malade s'eſt écarté d'un régime régulier, ou s'il a uſé d'un remede irritant, il ſe déclare une rétention d'urine qui dure pluſieurs jours, & qui oblige d'employer les remedes relâchans, après quoi le cours des urines ſe rétablit le plus ſouvent comme il étoit auparavant, juſqu'à ce que les mêmes cauſes renouvellent la rétention.

Corollaire. Le concours de ces différentes circonſtances prouve bien qu'il y a un obſtacle dans le canal de l'urethre, mais qu'il n'eſt pas aſſez conſidérable pour ſupprimer entiérement par lui-même le cours des urines, & qu'il ne produit cet effet que lorſque quelque cauſe irrite les parties affectées. Or, ce phénomene peut regarder preſque toutes les cauſes de la ſtrangurie vénérienne, parce qu'on doit concevoir qu'un embarras quelconque dans le canal peut augmenter ſubitement par une inflammation ſurvenue en conſéquence de l'irritation des fibres nerveuſes.

6°. Il arrive ſouvent que la ſtrangurie eſt accompagnée d'incontinence d'urine. Dès le commencement de la maladie, la perſonne, après avoir uriné, ne peut pas faire agir cette eſpece de reſſort de la veſſie, qui expulſe, comme par éjaculation, les dernieres gouttes d'urine, de ſorte que ces gouttes coulent involontairement le long du canal, & ſortent quelques momens après que le malade a uriné.

Corollaire. Cet accident eſt cauſé, le plus ſouvent, par le gonflement skirrheux de la proſtate qui gêne la contraction du ſphincter de la veſſie, & l'empêche de ſe fermer exactement. Mais il peut dépendre auſſi de la pluralité des obſtacles du canal : lorſqu'il y en a deux ou trois, à quelque diſtance les uns des autres, l'urine qui occupe les intervalles de ces obſtacles, après que la veſſie

s'en eſt déchargée, doit ſortir plus ou moins long-temps après involontairement, parce que la force qui l'a expulſée de la veſſie, a ceſſé d'agir.

7°. On obſerve, dans pluſieurs malades attaqués de la ſtrangurie vénérienne, que l'éjaculation de la ſemence ſe fait entiere & librement; mais que dans d'autres il y a un obſtacle qui retient la ſemence dans le moment qu'elle eſt pouſſée par les muſcles éjaculateurs, & que cette liqueur ne ſort du canal que par ſon propre poids, quelque temps après que le mouvement de l'éjaculation a ceſſé.

Corollaire. Tout ce qu'on peut inférer de ce phénomene, relativement aux cauſes de la ſtrangurie, c'eſt que, dans le premier cas, l'obſtacle eſt placé au-delà du vérumontanum, c'eſt-à-dire, du lieu où les orifices des canaux excréteurs des véſicules ſéminaires s'ouvrent; & que dans le ſecond, l'obſtacle a ſon ſiege dans un ou pluſieurs points du canal, depuis le vérumontanum juſqu'à l'extrémité du gland.

8°. Suivant les progrès de la ſtrangurie, on a plus ou moins de peine à introduire une bougie ou une ſonde dans le canal de l'urethre juſqu'à la veſſie: quelquefois on force les obſtacles qui arrêtent la bougie; mais d'autres fois on ne ſauroit les franchir.

Corollaire. Les conſéquences qu'on peut tirer de ces phénomenes, ſont que, dans le cas où la bougie ou la ſonde ne peuvent pas pénétrer à travers l'obſtacle, on ne doit pas ſoupçonner le gonflement variqueux du tiſſu de l'urethre de former cet obſtacle, parce que le gonflement céderoit facilement aux tentatives que l'on fait pour le vaincre avec des corps ſolides, tels que les inſtrumens que je viens de nommer.

9°. On obſerve ſouvent que, dès la premiere ou la ſeconde fois que l'on retire la bougie, après l'avoir laiſſée quelques heures, ſur-tout lorſqu'elle a pénétré au-delà de l'obſtacle; on obſerve, dis-je, que le malade piſſe à plein canal immédiatement après. Cette liberté d'uriner dure pluſieurs heures, & quelquefois pluſieurs jours. Pendant ce temps-là les bougies entrent facilement juſqu'à la veſſie; mais, ſi on ceſſe d'en introduire dans le canal, la diminution du jet des urines revient au même point où elle étoit auparavant; & elle ſubſiſteroit toujours dans le même état, ſi on n'introduiſoit pas de nouvelles bougies.

Corollaire. Ce phénomene qui eſt très-fréquent, donne l'excluſion à un grand nombre de cauſes qu'on ſoupçonne produire la ſtrangurie vénérienne. Il eſt certain qu'une excroiſſance charnue ne ſauroit s'affaiſſer ou s'anéantir de maniere à laiſſer le canal libre après la premiere ou la ſeconde introduction d'une bougie, qu'on ne laiſſe dans l'urethre que pendant quelques heures; &, en ſuppoſant même qu'il y eût des bougies aſſez puiſſantes pour fondre ces excroiſſances en ſi peu de temps, il y auroit lieu de croire que le vice local ſeroit radicalement guéri, ou du moins qu'il ne ſeroit pas ſi prompt à revenir, comme il fait ordinairement. La même raiſon d'excluſion doit être appliquée à une cicatrice vicieuſe, aux callosités d'un ulcere, au gonflement ſkirrheux du vérumontanum, de la proſtate, & des autres glandes voiſines de l'urethre, &c. Mais il ſembleroit qu'on ne devroit pas penſer de même du gonflement variqueux du tiſſu ſpongieux de ce canal; car on conçoit aiſément que la préſence d'une bougie doit affaiſſer l'élévation que forme ce tiſſu gonflé: mais on conçoit auſſi que, dans

le même instant que la partie gonflée n'est plus comprimée par la bougie, le gonflement doit revenir dans le même état où il étoit auparavant; & par conséquent que la liberté du canal ne doit plus subsister immédiatement, ou peu de temps après qu'on a retiré la bougie. Le phénomene en question a donc plus de rapport avec la contraction du canal de l'urethre. En introduisant une bougie dans ce canal, on force les fibres contractées à s'étendre : on les tient dans cet état pendant plusieurs heures; & il est plus naturel de penser qu'il leur faut beaucoup plus de temps pour revenir au même point de raccourcissement où elles étoient auparavant, qu'il n'en faudroit à des vaisseaux variqueux pour se gonfler de nouveau, lorsqu'ils ne sont plus comprimés.

» Il est fort remarquable, dit M. Sharp, par » rapport à plusieurs de ces contractions, que les » symptômes qu'elles produisent, diminuent lorsqu'on agit contre la contraction; c'est-à-dire, » que, si on introduit une bougie assez grosse pour » distendre l'urethre, la douleur de la contraction » cesse, & la strangurie diminue. J'ai vu, continue » le même Auteur, semblable chose dans une » autre espece de contraction; savoir, dans une » contraction des doigts qui vint après un ganglion à la paume de la main, lequel s'étendoit » sous le ligament du carpe jusqu'au dessus du » poignet. Ce ganglion faisoit tellement plier les » doigts, que leurs extrémités venoient presque » joindre la paume de la main. Cette contraction » étoit extrêmement douloureuse; mais à mesure » que j'étendois les doigts malades, & que je les » maintenois par un bandage convenable, la douleur diminuoit, ensorte qu'à la fin elle cessa » entiérement lorsque les doigts furent tout-à-fait » redressés :

» redreſſés : mais, ſi je négligeois de les tenir » tendus, ils ſe contractoient de nouveau, & » redevenoient douloureux. Or, cela prouve, » ajoute M. Sharp, ce qui a été avancé, qu'en » agiſſant contre la diſpoſition contractile, on di- » minue les ſymptômes que la contraction pro- » duit : c'eſt ce qui arrive par rapport à l'urethre. » La ſimple diſtenſion de ce canal procure une » diminution des accidens de la maladie; & l'effet » de cette diminution eſt ſi prompt, qu'il ſe ma- » nifeſte ſouvent dès la premiere fois qu'on in- » troduit une bougie, avant qu'on puiſſe ſoupçon- » ner qu'il ſoit produit par la ſuppuration. Mais » enſuite les accidens reviennent plus ou moins » long-temps après ; ce qui prouve que la bougie » n'opere dans ce cas, qu'en ſoutenant les fibres » contractées. »

J'ai vu, il y a peu de temps, un fait ſingulier de l'eſpece dont il s'agit ici. Un homme âgé d'environ quarante ans éprouvoit, depuis ſix ou ſept ans, une difficulté d'uriner qui avoit ſuccédé à une gonorrhée mal traitée. Il vint à Paris pour faire des remedes à l'occaſion d'une affection hypocondrïaque dont il étoit tourmenté. Le Médecin à qui il ſe confia, lui preſcrivit les bains, le petit-lait, les lavemens émolliens, & un régime très-exact. Au milieu de ces remedes, il ſurvint au malade une rétention totale d'urine, pour laquelle il m'envoya chercher : je lui introduiſis une bougie que je ne pus faire pénétrer plus avant que le vérumontanum ; je laiſſai cette bougie l'eſpace d'un petit quart d'heure ; &, comme j'allois en introduire une plus fine, le malade piſſa à plein canal & avec force, (ce qui ne lui étoit jamais arrivé depuis la premiere époque de ſa ſtrangurie) & remplit un pot de chambre d'urine. Je le laiſſai

ſatisfait & tranquille juſqu'au lendemain matin que j'introduiſis une nouvelle bougie avec la plus grande facilité juſques dans la veſſie. Cette liberté du canal ſubſiſta pendant quelques jours, au bout deſquels, le malade venant du bain, la bougie fut encore arrêtée au même endroit que la premiere fois, quoique les urines continuaſſent de ſortir à plein canal. Je fus quarante-huit heures ſans pouvoir pénétrer dans la veſſie, après lequel temps la bougie y entra ſans difficulté. Le même accident arriva pluſieurs fois ſans que le jet des urines diminuât; & le malade avoit le canal de l'urethre ſi irritable, que j'ai éprouvé ſouvent que l'irritation que l'introduction de la bougie y excitoit, quoiqu'elle fût pouſſée avec la plus grande douceur, faiſoit contracter ce canal, & arrêtoit la bougie pendant un quart d'heure, après lequel elle entroit dans la veſſie avec la plus grande aiſance.

10°. Les embarras de l'urethre, dans la ſtrangurie vénérienne, donnent quelquefois lieu à des abcès au périnée, ou le long du canal dans toute ſon étendue. Dans quelques-uns de ces abcès, l'urethre ſe trouve percé avant que la peau ſoit ouverte: alors les urines, en s'infiltrant dans le tiſſu cellulaire, forment un dépôt urineux; d'autres fois, l'abcès au périnée vient en maturité, & on l'ouvre avant que l'urethre ſoit percé: mais le plus ſouvent, quelques jours après, il ſe fait une ouverture à ce canal, qui donne paſſage aux urines. L'abcès du périnée ſe termine auſſi quelquefois par gangrene, & cauſe un délabrement dans cette partie, qui peut faire périr le malade: enfin, les abcès du périnée, dans leſquels l'urethre eſt percé, laiſſent le plus ſouvent une fiſtule qui eſt accompagnée de calloſités, & même de concrétions pierreuſes. Quelquefois ces ſortes de fiſtules n'ont

qu'un ſinus ; & d'autres fois elles en ont pluſieurs qui aboutiſſent à autant d'ouvertures de la peau, par leſquelles les urines ſortent comme d'un arroſoir.

Corollaire. Les abcès qui ſurviennent au périnée, ou le long du canal, peuvent avoir rapport à toutes les cauſes de la ſtrangurie ; car il ſuffit que le cours des urines ſoit intercepté dans un point du canal par une cauſe quelconque, pour qu'il puiſſe ſurvenir dans ce point une inflammation, & enſuite une ſuppuration qui perce l'urethre : ainſi on ne peut tirer de ce phénomene aucune conſéquence plus favorable à l'une de ces cauſes qu'à une autre.

11°. Enfin, dans preſque tous les cadavres d'hommes qui ſont morts ayant la ſtrangurie, excepté dans ceux qui ont la proſtate gonflée & skirrheuſe, on ne trouve aucun obſtacle dans l'urethre quand on l'ouvre.

Corollaire. Ce phénomene ne peut avoir rapport qu'au gonflement variqueux du tiſſu de l'urethre, & à la conſtriction de ce canal. Ceux qui ont admis la premiere de ces cauſes, diſent que ce gonflement ſe diſſipe après la mort ; mais cela n'eſt pas facile à concevoir : il ſembleroit qu'il répugneroit moins d'attribuer le phénomene dont nous parlons à la conſtriction du canal ; car cette conſtriction n'étant qu'une contraction violente & continuelle des fibres irritables de cette partie, on conçoit plus aiſément que cet état doit ceſſer lorſque l'animal meurt.

Si les réflexions que je viens de faire ſur les différens ſymptômes de la ſtrangurie vénérienne, n'excluent pas abſolument la plupart des cauſes qu'on a ſuppoſé produire cet accident, elles tendent du moins à prouver que les plus fréquentes de ces cauſes ſont le gonflement skirrheux de la proſtate, & la conſtriction d'une portion de l'urethre.

Les différens moyens qu'on a employés pour guérir la Strangurie.

Il y a très long-temps qu'on s'eſt ſervi de bougies pour combattre la ſtrangurie vénérienne. On les a compoſées de différentes manieres. Il paroît que les Anciens commençoient par ſe ſervir de celles qui ſont ſimplement ſuppuratives, auxquelles ils en faiſoient ſuccéder d'autres qui avoient la propriété de deſſécher. Riviere (1) fait mention d'un nommé Geoffroi Giannatus, qui guérit, en 1584, Charles IX, Roi de France, de la maladie dont il eſt queſtion, avec les remedes ſuivans, dont la formule eſt conſervée à la Chambre des Comptes de Montpellier.

Premier Onguent pour faire ſuppurer.

Huile roſat.	j. livre.
Céruſe de Veniſe	iv. onces.
Litharge d'or	iv. onces.
Tuthie préparée avec l'Eau-roſe	iv. gros.
Antimoine cru porphyriſé . . .	iv. gros.
Camphre	demi-gros.
Opium. . . . . *Aloès hépatique* *Maſtic.* . . . . *Encens mâle.* . .	de chacun . . ij. ſcrupules.

Mêlez le tout enſemble, & faites-en un onguent, ſuivant l'art.

Second Onguent pour conſolider.

Onguent roſat	j. once.
Blanc-Raiſin camphré.	j. once.
Sain-doux.	iv. gros.

Mêlez le tout enſemble.

(1) Obſervation 14, Centurie 2.

On prend, dit Riviere, une bougie faite avec la cire blanche; on l'enduit avec le premier onguent, & on l'introduit dans l'urethre jusqu'à l'obstacle, & au-delà s'il est possible. On continue ainsi jusqu'à ce que les carnosités s'effacent en se fondant en pus; &, lorsqu'on voit que les bougies entrent facilement, & que les urines sortent librement, on supprime le premier onguent, & on enduit la bougie avec le second, en continuant son usage jusqu'à ce qu'elle n'entraîne plus de pus en sortant.

On trouve dans Faber, fameux Médecin de Montpellier, l'observation suivante: *Petrus de Sancto Saturnino, robustus admodum & fortis adolescens, ætatis viginti quinque annorum, eodem anno ob perpetuas gonorrhæas quas variis in annis passus erat, incidit in ulcus urinalis meatûs, in quo agglutinando natura fungosam duxerat carnem, ita ut urinæ meatus impediretur: Chirurgorum vulgus appellat hunc morbum virgæ carnositatem, quam sequentibus remediis curavimus. Candelas tenues paravimus ex cerâ albâ, cui admiscuimus antimonium crudum tenuissimè tritum; & beneficio harum candelarum, apertum meatum urinæ tenebamus, & levi corrosione carnem superfluam sustulimus. Perungebamus etiam aliquando candelas spiritu mercurii acido* (1)*; & recenter perunctas injiciebamus in urinæ meatum, ibique sinebamus longo tempore. Deinde ungebamus etiam candelas oleo vitellorum ovorum; & sic brevissimè curavimus carnositatem absque ullâ recidivâ.*

Insensiblement on a varié les formules des bougies, suivant les opinions qu'on avoit de la nature des obstacles qui s'opposoient au passage des urines. Comme le plus grand nombre des Praticiens

(1) Suivant la description que Faber fait de cet esprit, c'est un esprit de sel affoibli par l'affusion de l'eau commune distillée. Cet esprit est dans un état singulier, parce qu'il conserve encore quelques molécules antimoniales.

pensoit que ces obstacles consistoient dans une excroissance fongueuse qui bouchoit le canal, on a ajouté à la composition des bougies des consomptifs, tels que le sublimé corrosif, pour détruire ces excroissances. Les uns ont mêlé les consomptifs avec toute la composition des bougies; & les autres, après avoir formé des bougies avec un emplâtre simple, ont placé le consomptif seulement à leur extrémité, afin qu'il n'y eût que l'endroit occupé par l'excroissance, qui subît l'action de ce remede.

Ceux qui ont admis pour cause de la strangurie le gonflement variqueux du tissu de l'urethre, ont employé, au lieu de bougies, des sondes de plomb de différentes grosseurs: ils commençoient par les plus petites, pour avoir moins de peine à pénétrer au-delà de l'obstacle; & ensuite ils venoient par gradation aux plus grosses, dans l'intention d'effacer le gonflement du tissu spongieux de l'urethre.

Enfin, depuis que M. Daran a publié ses observations sur la strangurie vénérienne, on ne se sert plus que de bougies fondantes & suppuratives. Il y a des Auteurs qui ont prétendu avoir pénétré son secret. Celui du Traité des Tumeurs & des Ulceres, dit (1) que M. Daran emploie deux sortes de bougies; les unes qu'il appelle fondantes, & les autres qui sont simplement adoucissantes. Voici la formule des premieres, que le même Auteur assure être les mêmes que celles dont se sert M. Daran (2).

---

(1) Tome I, page 387.

(2) Enfin, M. Daran a publié lui-même la composition de ses bougies, dans une petite brochure qui se vend chez Méquignon, rue des Cordeliers. Il paroît que ceux qui croyoient avoir cette composition se sont trompés: je ne la rapporte point ici, parce qu'elle ne peut avoir aucune supériorité sur celles que je décris.

Huile d'olive. . . . . j. livre.
Vin rouge. . . . . demi-livre.
Un Pigeonneau vivant plumé, ou *un petit Poulet.*

Mettez le tout dans une terrine neuve, & faites-le bouillir à un feu égal jusqu'à la consommation du vin : ôtez alors l'animal que vous y aurez mis, & faites fondre dans ce qui reste,

Cire jaune . . . . iv. onces.
Poix de Bourgogne. . . . . iv. onces.
Blanc de baleine. . . . . ij. onces.
Emplâtre diabotanum. . . . . j. once.

On y ajoute de la poudre de semelle de vieux souliers brûlés, depuis deux gros jusqu'à deux onces, suivant qu'on veut rendre les bougies plus ou moins cathérétiques : on remue bien le tout jusqu'à ce que l'onguent ait acquis une consistance convenable ; ce qu'on connoîtra en y trempant un linge qu'on laissera refroidir. On y trempe alors plusieurs morceaux de toile fine & à demi usée, qu'on étend à l'air pour la laisser égoutter & refroidir. Quand ils sont froids, on les coupe en languettes ou bandes longues d'environ un pied, & plus ou moins larges, selon qu'on veut faire des bougies plus ou moins grosses. Il faut que ces languettes ou bandes soient un peu plus étroites par un bout que par l'autre. On roule ces bandes d'abord entre les doigts, & ensuite entre deux marbres ou deux planches bien polies, pour former des bougies bien lisses, bien fermes, & un peu pyramidales.

La seconde espece de bougies que l'Auteur du Traité des Tumeurs attribue à M. Daran, se fait avec

Cire vierge . . . . viij. onces.
Blanc de Baleine. . . . . iij. onces.
Onguent rosat. . . . . ij. onces.
Onguent de Céruse. . . . . j. once.

On fait fondre le tout enſemble, en y ajoutant un peu d'huile d'amandes douces, ſi l'emplâtre paroiſſoit trop ferme; on y trempe des morceaux de toile, & on en fait des bougies de la maniere qu'on vient de l'expliquer.

M. de la Faye, dans ſes Principes, derniere édition, donne, à quelque léger changement près, la même formule de la premiere eſpece de bougies. J'ai fait moi-même, dans le commencement que M. Daran eſt venu s'établir à Paris, la même compoſition de bougies. Un Chirurgien, venu de Montpellier, l'avoit communiquée à M. Petit, aſſurant qu'il tenoit cette compoſition de la même perſonne qui l'avoit donnée à M. Daran. Mais on eſt convaincu aujourd'hui que l'opinion où l'on étoit que les bougies en queſtion étoient les mêmes que celle de M. Daran, on eſt convaincu, dis-je, que cette opinion étoit fauſſe.

Mais, quoi qu'il en ſoit, l'expérience a appris que les bougies de M. Daran n'ont pas une propriété excluſive pour guérir la ſtrangurie vénérienne. M. André, Maître en Chirurgie à Verſailles, eſt un des premiers qui en a compoſé d'analogues aux ſiennes; mais un vil intérêt lui ſuggéra d'en faire un myſtere comme lui, & de diſtribuer dans le public des affiches en forme de recueil d'obſervations, où il oſe élever ſes bougies au-deſſus de toutes celles dont on ſe ſert aujourd'hui.

M. Goulard, habile Chirurgien de Montpellier, dont j'ai parlé ci-devant, a employé auſſi, avec le plus grand ſuccès, des bougies fondantes & ſuppuratives. Mais perſuadé, comme il le dit lui-même, qu'il y auroit de l'inhumanité de refuſer à ſes ſemblables les ſecours que les talens, l'expérience ou le haſard découvrent, il

a publié la compoſition de ſon remede, en le communiquant à l'Académie royale de Chirurgie, & à la Société royale des Sciences de Montpellier.

Prenez autant de livres de litharge d'or que de pintes de vinaigre; faites bouillir le tout enſemble dans une chaudiere pendant un heure ou cinq quarts d'heure, en remuant toujours avec une ſpatule de bois; ôtez enſuite la chaudiere du feu, laiſſez refroidir la matiere; videz la liqueur qui ſurnagera ſur le marc, & gardez-la dans un flacon pour vous en ſervir au beſoin.

M. Goulard dit que, pour faire des bougies propres à fondre les embarras de l'urethre, & à arrêter les anciennes gonorrhées, on mettra ſur chaque livre de cire demi-once de la liqueur ci-deſſus, en remuant toujours; & que, lorſque le mélange ſera bien fait, on y trempera des lambeaux de toile fine. On pourra avoir des bougies ou plus fortes ou plus foibles, en augmentant ou en diminuant la quantité de la liqueur ſur chaque livre de cire. Il eſt bon encore, dans certains cas de délicateſſe ou de ſenſibilité du canal, d'avoir des bougies ſimples, ſans autre mélange que celui de quatre onces de graiſſe de bouc ou de jeune mouton, ſur deux onces de cire: avec ces bougies, ajoute M. Goulard, dont on peut faire uſage en commençant le traitement des malades, on accoutume le conduit de l'urethre à l'impreſſion des bougies compoſées.

Dans le cas de carnoſités anciennes, & à l'occaſion des fiſtules au périnée, M. Goulard dit qu'il faut prendre quatre onces de cire, la faire fondre dans un poêlon, & y ajouter une once de la liqueur, en remuant doucement & ſur un petit feu. Lorſque le mélange eſt fait, on y trempe ſeulement

le bout des bougies ſimples, ou compoſées avec la demi-once de liqueur ſur une livre de cire, & on roule enſuite la bougie : l'Auteur dit que ce moyen abrege beaucoup la guériſon.

M. Sharp, dans l'Ouvrage que j'ai cité, donne la formule ſuivante, dont il a vu de très-bons effets.

Prenez *Diachylon fait avec la Poix de Bourgogne* . . . . . . ij. onces.
Mercure cru. . . . . j. once.
Antimoine cru porphyriſé. . . demi-once.

Le mercure, ajoute-t-il, ſoit qu'on le diviſe avec du baume de ſoufre ou avec du miel, ne doit être mêlé dans l'emplâtre qu'au moment que l'on fait les bougies ; & l'emplâtre ne doit pas être alors trop chaud ; de peur que par la chaleur le mercure ne ſe ſépare du corps où il a été diviſé, & ne tombe au fond du vaiſſeau en petites boules.

Parmi ces différentes formules, j'ai adopté celle qui eſt décrite par Riviere. Mais comme j'ai cru retirer plus d'avantage de l'onguent, en lui donnant une conſiſtance propre à en faire des bougies, voici comme je le compoſe.

Huile roſat. . . . . j. livre.
Céruſe de Veniſe. . . . . iv. onces.
Litharge d'or. . . . . iv. onces.

Faites cuire le tout enſemble, en y ajoutant une ſuffiſante quantité d'eau, & en remuant continuellement avec une ſpatule de bois, juſqu'à ce que la compoſition ait acquis une conſiſtance convenable ; alors retirez-la du feu, faites-y fondre quatre onces de cire ; & lorſqu'elle ſera un peu refroidie, mêlez-y un gros de camphre diſſous dans un peu d'huile, & les drogues ſuivantes miſes en poudre.

Tuthie préparée. . . . . demi-once.
Antimoine porphyrisé . . . . . j. once & demie.
Opium. . . . .
Mastic. . . . . de chacun. . ij. scrupules.
Encens mâle. .
Aloès hépatique

La maniere d'agir des bougies.

Les différentes bougies dont je viens de rapporter les formules, operent sur le canal de l'urethre différens effets qu'il est important de connoître, pour saisir avec plus de précision les indications qu'il faut suivre dans le traitement des gonorrhées anciennes & opiniâtres, & de la strangurie vénérienne.

L'intérieur du canal de l'urethre est un tissu membraneux extrêmement sensible. Les urines, quoique chargées de sel, ne font dans l'état naturel aucune impression sur cette membrane, parce qu'elle est accoutumée à leur contact : mais, si elle est touchée par quelque corps étranger, ou si elle subit l'action de quelque sel d'une autre nature que les sels urineux, elle est irritée jusqu'à la douleur.

L'irritation de la membrane interne de l'urethre produit plusieurs effets : le premier est de solliciter une plus grande excrétion de toutes les humeurs qui se déchargent dans le canal. C'est ainsi que, si la langue ou les autres parties de la bouche subissent l'impression des acides, ou de quelque autre stimulant, la salive coule avec abondance ; de même, si la conjonctive est irritée par quelque cause que ce soit, les larmes inondent le globe de l'œil, & coulent abondamment sur les joues, &c.

Un autre effet de l'irritation du canal de l'urethre, est d'y exciter d'abord une phlogose, & en-

ſuite une inflammation qui ſera ſuivie de l'écoulement d'une matiere puriforme, ſi l'irritation continue & eſt augmentée juſqu'à un certain point.

Mais tous les corps étrangers, appliqués ſur la membrane interne de l'urethre, ne ſont pas également capables de produire les mêmes effets. Les ſondes de métal, comme d'argent, de plomb, d'acier, lorſqu'elles ſont bien polies, n'excitent qu'une légere ſenſation. Les bougies ſimples, c'eſt-à-dire, celles qui ſont compoſées avec une ſubſtance inſipide, comme la cire, ne font preſque pas plus d'impreſſion ſur le canal que les ſondes de métal. Mais les bougies, dans la compoſition deſquelles il entre des drogues âcres & ſtimulantes, produiſent les effets dont je viens de parler, avec plus ou moins de promptitude & de violence, ſuivant que ces drogues ſont plus ou moins actives. Ainſi, on peut imaginer & inventer autant d'eſpeces de bougies, différentes entre elles par rapport à leur activité, qu'il y a de différens degrés de force dans les drogues qui les compoſent, depuis la cire juſqu'aux cathérétiques.

C'eſt donc en ſollicitant une plus grande excrétion de toutes les humeurs qui ſe déchargent dans l'urethre, en excitant dans l'intérieur de ce canal une phlogoſe & une inflammation qui ne paſſe pas certaines bornes, & en y établiſſant une eſpece de ſuppuration, que les bougies guériſſent la ſtrangurie.

Les bougies compoſées d'une ſubſtance inſipide, ou les ſondes de métal, peuvent par leur volume lever pour un temps certains obſtacles qui s'oppoſent au libre cours des urines. Lorſque, par exemple, la cauſe de la ſtrangurie conſiſte dans la contraction d'une portion de l'urethre, ou dans le gonflement variqueux de ſon tiſſu (ſi on peut

admettre cette cauſe), la préſence d'une bougie ou d'une ſonde, en effaçant ce gonflement, ou en écartant les fibres contractées, rend le paſſage des urines plus libre ; mais, lorſque le canal reſte pendant un certain temps ſans être dilaté par la préſence de ces corps étrangers, le plus ſouvent le gonflement ou la contraction de l'urethre reviennent & ferment de nouveau le paſſage aux urines. Or, dans le même cas les bougies ſuppuratives agiſſent plus efficacement ; car non-ſeulement elles dilatent l'urethre par leur préſence, mais encore, en excitant une inflammation & une ſuppuration dans l'intérieur du canal, elles peuvent relâcher les fibres contractées, ou rétablir le reſſort de la partie du tiſſu ſpongieux qui ſe gonfloit.

Lorſque le cours des urines eſt gêné par le gonflement de la proſtate, il eſt rare que les bougies puiſſent fondre cette glande par la voie de la réſolution. Mais il arrive quelquefois que l'inflammation que les bougies excitent dans l'intérieur du canal, ſe communique à cette glande, & y forme un abcès, dont le pus ſe fait jour quelquefois au dehors par le périnée.

Enfin, l'effet le plus ſurprenant des bougies eſt la guériſon des fiſtules au périnée, compliquées de pluſieurs ſinus, de clapiers, & quelquefois d'un grand nombre d'ouvertures à la peau, par leſquelles l'urine ſort comme d'un arroſoir. L'expérience prouve que les bougies remédient à tous ces déſordres, & rétabliſſent le plus ſouvent les parties dans leur état naturel, ſans qu'on ſoit obligé de pratiquer aucune opération. Ce ſont de pareilles cures qui avoient donné une ſi grande réputation à la méthode de M. Daran : mais M. Petit connoiſſoit bien long-temps avant lui l'efficacité des bougies à cet égard. Je vais rapporter une de

ſes conſultations fort ancienne, dans laquelle on verra de quelle maniere il concevoit que la guériſon des fiſtules au périnée les plus compliquées s'opéroit par le moyen des bougies.

Expoſé de la maladie.

Un homme de vingt-huit ans avoit eu, ſix ans auparavant, une tumeur au périnée, qui ſuppura ſans avoir été ouverte ni panſée par aucun Chirurgien : il en étoit reſté deux fiſtules, par leſquelles les urines ſortoient goutte à goutte lorſque le malade les rendoit. Le ſinus de l'une de ces fiſtules avoit trois travers de doigt de longueur juſqu'à l'urethre; celui de l'autre avoit environ deux travers de doigt. Il y avoit de plus une tumeur skirrheuſe, qui s'étendoit depuis le fondement juſqu'aux bourſes, ayant environ cinq travers de doigt de largeur. Le Chirurgien avoit tâché d'introduire dans l'urethre une ſonde, qui, étant arrêtée par la tumeur, n'avoit pu aller juſqu'au ſphincter de la veſſie ; ce qui faiſoit croire que l'urethre étoit confondu dans le skirrhe, ou du moins qu'il étoit devenu skirrheux comme la tumeur.

Dans le commencement & dans les progrès de cette maladie, la perſonne n'avoit ſenti aucune altération dans ſa ſanté ; elle ſe portoit toujours parfaitement bien, quoiqu'elle remarquât des progrès aſſez conſidérables & aſſez prompts dans les callosités dont elle craignoit les ſuites : c'eſt pourquoi on prioit M. Petit de dire ſon ſentiment ſur cette indiſpoſition. On lui demandoit s'il étoit d'avis qu'on entreprît cette cure ; comment il jugeoit qu'on devoit y procéder ; à quel régime il vouloit qu'on aſſujettît le malade devant, pendant & après l'opération.

RÉPONSE.

« L'abcès du périnée, qui s'ouvrit ſeul il y a
» ſix ans, a eu le ſort de preſque tous ceux qui
» ne ſont point traités méthodiquement. Les fiſ-
» tules lacrymales ſont ſouvent les ſuites de l'ægi-
» lops, que la crainte des malades ou la timidité
» des Chirurgiens abandonnent aux emplâtres,
» onguens, cataplaſmes & autres remedes : les
» fiſtules de l'anus ſont pour la plupart les ſinus
» ou les clapiers mal conſolidés des abcès qui ſont
» ſurvenus à cette partie, & qui n'ont point été
» ouverts & traités méthodiquement. Il n'eſt pas
» ſurprenant que les gens qui craignent la douleur
» prennent le parti de vouloir être traités par
» cette méthode douce & complaiſante, parce
» que, dans le grand nombre de ceux qui ont ces
» maladies, on en voit guérir quelques-uns en la
» ſuivant. Mais il n'eſt pas de même de l'abcès du
» périnée : les plus habiles Chirurgiens ont ſou-
» vent beaucoup de peine d'empêcher qu'il ne
» dégénere en fiſtule, même en l'ouvrant ſuivant
» les regles de l'art ; ce qui vient de ce que le tiſſu
» ſpongieux de l'urethre s'enflamme & s'abcede
» aiſément, & qu'il eſt pénétré facilement par la
» matiere purulente qui le perce juſques dans l'in-
» térieur du canal. La bonne pratique exige que
» ces ſortes de tumeurs ſoient ouvertes de bonne
» heure, pour éviter les déſordres de la matiere ;
» car les perſonnes qui ſe ſervent des emplâtres
» ou cataplaſmes, juſqu'à ce que l'abcès s'ouvre
» de lui-même, donnent le temps au pus de cor-
» roder profondément le canal ; & pour lors l'u-
» rine qui ſe joint au pus s'inſinue dans le tiſſu
» graiſſeux, & y forme pluſieurs ſinus ou clapiers
» qui s'étendent le long du périnée, ſous la peau

» des fesses, sous celle des cuisses, du pubis, du
» scrotum. J'ai vu l'urine sortir par tous ces différens endroits, & former un nombre prodigieux
» de fistules accompagnées de duretés & callosités. J'ai encore vu des pierres se former dans
» ces sinus, parce que l'urine croupissante y avoit
» déposé son sable & ses graviers. Enfin, j'ai ouvert plusieurs personnes qui sont mortes de cette
» maladie ; &, quoiqu'il y eût un grand nombre
» d'ouvertures fistuleuses à la peau, & des clapiers
» dans le tissu graisseux, je n'ai trouvé à l'urethre
» qu'une seule ouverture, à laquelle toutes les
» autres répondoient ; ce qui m'a fait penser que,
» pour guérir toute fistule extérieure, il suffisoit
» de guérir celle qui perce l'urethre.

» Pour guérir cette maladie, je n'ai trouvé que
» deux moyens que j'ai mis quelquefois ensemble
» en usage, & desquels je me suis aussi servi séparément avec succès. Le premier consiste à introduire une bougie dans le canal de l'urethre ; &
» le second est d'ouvrir à l'extérieur les sinus, &
» d'emporter les callosités jusqu'à ce qu'on ait
» trouvé l'ouverture unique qui perce l'urethre.

» Quoiqu'il paroisse que le premier moyen ne
» puisse point être mis en usage dans le malade en
» question, par la difficulté qu'on a eue d'introduire la sonde, il ne faut pourtant pas désespérer de réussir. Pour y parvenir, on se servira
» de bougies faites avec la cire ou avec l'emplâtre
» de Nuremberg, & on les poussera jusqu'à l'obstacle, sans vouloir le forcer. Il y a des malades
» qui peuvent uriner sans qu'on leur ôte la bougie ; & il y en a d'autres à qui il faut l'ôter pour
» que l'urine passe. En continuant avec persévérance l'usage de ce moyen, on gagne peu à peu
» le chemin intérieur de l'urethre ; quand on y est
» parvenu,

» parvenu, on ajoute le magiſtere de plomb à la » compoſition des bougies, & on augmente in» ſenſiblement leur groſſeur, pour rétablir le dia» metre naturel du canal. Il réſulte deux bons » effets de l'uſage de ces bougies. Le premier eſt » que le paſſage des urines devient plus libre par » la voie naturelle, & que peu à peu elles y paſ» ſent entiérement ; de maniere que les parties » externes n'en ſont plus incommodées, que les » duretés & calloſités n'augmentent point, qu'elles » diminuent même, & quelquefois qu'elles ſe diſ» ſipent tout-à-fait : car il eſt bon de remarquer » que ces calloſités ne ſont produites & entrete» nues que par les ſels des urines qui pénetrent » continuellement ces parties.

» Le ſecond avantage que l'on retire des bou» gies, eſt la guériſon de l'ulcere qui perce l'u» rethre, lequel étant conſolidé ne donne plus » paſſage aux urines qui inondoient le voiſinage » du périnée & de l'anus. On commencera donc » à tenter ce moyen ; &, ſi l'on s'apperçoit de » quelque changement avantageux, on le conti» nuera juſqu'à la guériſon : mais s'il ne peut pas » ſuffire, & ſi ſon efficacité ne fait que diminuer » le mal ſans le guérir, on fera l'opération ainſi » qu'il a été marqué ci-deſſus. »

Remarques pratiques ſur l'uſage des bougies.

Ce que je viens de dire ſur les différentes eſpeces de bougies, & ſur leur maniere d'agir dans la ſtrangurie vénérienne, met à portée de ſaiſir toutes les indications qu'il faut ſuivre dans le traitement de cette maladie : il ne me reſte donc plus qu'à ajouter quelques remarques pratiques, qui apprendront à remplir ces indications.

1°. L'expérience n'a que trop ſouvent prouvé

que l'ufage des bougies dans la ftrangurie vénérienne eft infuffifant, fi on ne fait pas précéder les grands remedes. On doit confidérer que la gonorrhée qui a caufé la ftrangurie, au lieu d'avoir parcouru fucceffivement fes différens périodes, condition néceffaire pour préferver les malades de la vérole, a fubfifté pendant des années entieres pendant lefquelles le virus a eu de fréquentes occafions de paffer dans la maffe du fang, foit par le mauvais régime du malade, foit par les remedes contraires qu'on lui a adminiftrés. D'ailleurs, il paroît, par ce que j'ai dit des caufes de cette maladie, qu'elle eft prefque toujours l'effet confécutif de ce même virus; c'eft pourquoi il n'eft pas étonnant que la ftrangurie élude fouvent l'effet des bougies, lorfqu'on ne prend pas la précaution dont je viens de parler.

M. Petit fuivoit la pratique que je recommande, comme on va le voir dans la confultation fuivante. Un particulier, âgé d'environ cinquante-cinq ans, qui avoit eu dans fa jeuneffe une gonorrhée mal traitée, fut depuis fujet à de très-fréquentes rétentions d'urine, & il eut prefque toujours un écoulement de matiere puriforme & glaireufe. La difficulté d'uriner, qui fuccéda aux rétentions d'urine, augmenta par le rétréciffement du canal, mais fans douleur ni accident; ce qui engagea le malade à ufer de bougies très-douces, dont il s'étoit très-bien trouvé: mais ce n'étoit pas fans peine qu'il les avoit introduites, par les embarras qui fe trouvoient dans le canal & plus haut. L'imprudence qu'il eut d'en quitter tout d'un coup & entiérement l'ufage, renouvela le rétréciffement de l'urethre, au point que l'urine ne fortoit pas plus gros qu'une aiguille à tricoter, fans darder, & toujours accompagnée de glaires, quelquefois de fables rouges, & fouvent d'une matiere gluante

& verdâtre : malgré cela il ne reſſentoit ni douleur ni cuiſſon en urinant, & il n'avoit ni ſuppreſſion ni rétention d'urine. Mais, depuis environ ſix mois, cette difficulté avoit tellement augmenté, que le malade étoit obligé de preſſer & de s'efforcer pour rendre l'urine : à la vérité les efforts qu'il faiſoit n'étoient pas douloureux, mais ils le contraignoient de ſe préſenter ſouvent à la ſelle. Depuis un mois, cette difficulté étoit accompagnée de fréquentes envies d'uriner, & d'un écoulement d'urine le jour & la nuit, peu conſidérable juſqu'alors, mais aſſez cependant pour en faire craindre un plus abondant. Ce qui l'empêchoit de reprendre l'uſage des bougies, c'étoit la crainte de retomber dans les accidens fâcheux qui lui étoient ſurvenus lorſqu'il avoit voulu les eſſayer. On faiſoit remarquer dans le mémoire, que le malade avoit un tempérament délicat ; qu'il avoit l'eſtomac foible ; qu'il étoit ſujet à des indigeſtions, & même à des dévoiemens. Depuis moins d'un an, il lui étoit ſurvenu tous les trois ou quatre mois quelques accès de fievre très-violens, commençant par des friſſons très-conſidérables & de grands accablemens. Ses urines dépoſoient preſque toujours un ſédiment quelquefois rouge, tantôt briqueté, & par intervalles blafard. Il paroiſſoit auſſi qu'il s'étoit formé, à ce qu'on diſoit, quelques carnoſités, & que le ſphincter de la veſſie avoit perdu de ſon reſſort. Avant ces accès de fievres réitérés, le malade étoit, depuis pluſieurs années, ſujet à des fievres intermittentes au printemps & en automne. Dans les premieres années qu'il avoit été attaqué de la rétention d'urine, on n'avoit jamais pu lui introduire la ſonde ; mais, lorſqu'il eut fait uſage des bougies, on la lui introduiſit une fois ou deux, ſans avoir rien trouvé dans la veſſie.

RÉPONSE.

» Aucune bougie, de quelque eſpece qu'elle
» ſoit, ne peut parfaitement guérir le malade, s'il
» ne paſſe préalablement par les remedes. Il y a
» tout lieu en effet de ſoupçonner que cette an-
» cienne gonorrhée n'a été qu'imparfaitement gué-
» rie, & qu'il en eſt reſté un levain vérolique qui
» a produit petit à petit les accidens dont le ma-
» lade eſt attaqué, & qui a rendu inutiles tous les
» moyens qu'on a employés pour y remédier.
» Ainſi, mon avis eſt que le malade ſoit bien pré-
» paré par les ſaignées, les purgations & les bains
» domeſtiques; & qu'enſuite on lui adminiſtre le
» mercure avec toutes les précautions que ſa ma-
» ladie & ſon tempérament exigent; & pendant
» le traitement on introduira dans l'urethre des
» bougies ſimples, d'abord petites, enſuite un peu
» plus groſſes, & par gradation juſqu'à une groſ-
» ſeur raiſonnable; & le malade en fera uſage
» auſſi long-temps qu'il ſera néceſſaire pour réta-
» blir le canal de l'urethre dans ſon état naturel. »

2°. On ne doit jamais commencer l'uſage des bougies par celles qui ſont trop actives : il faut ſuivre en cela le précepte de M. Goulard, qui recommande de commencer par des bougies ſimples, avant d'en venir aux compoſées. Pour me conformer à ce précepte, je commence par des bougies faites avec de la cire vierge & un peu de colophone, pour leur donner plus de fermeté; enſuite je viens aux bougies ſuppuratives, & par ce moyen j'établis par gradation une ſuppuration abondante, & j'évite les accidens qu'une inflammation trop vive & trop ſubite pourroit cauſer, ſi on ſe ſervoit dès le premier abord de bougies trop irritantes.

3°. Par la même raiſon, dans le commencement

qu'on emploie les bougies ſuppuratives, il ne faut pas les laiſſer long-temps dans l'urethre : on peut commencer par les laiſſer un quart d'heure, enſuite une demi-heure ; & en augmentant ainſi peu à peu le temps de leur ſéjour, on accoutume inſenſiblement la membrane interne du canal au contact de ces bougies, & l'on évite par-là des douleurs trop vives qui pourroient attirer une inflammation dangereuſe.

4°. Il faut commencer par les bougies les plus petites, & aller enſuite par gradation à de plus groſſes : mais, lorſqu'on rencontre une forte réſiſtance, il ne faut point s'obſtiner à la vaincre en pouſſant trop violemment la bougie ; car l'irritation, & peut-être le déchirement que ces efforts cauſeroient, pourroit attirer une inflammation qui augmenteroit le mal. Il vaut mieux dans ce cas ne pouſſer la bougie que juſqu'à l'obſtacle, & la laiſſer dans cet endroit pendant un certain temps. En répétant ſouvent cette manœuvre, & en tentant légérement de pénétrer plus loin, on s'apperçoit bientôt qu'on gagne peu à peu du chemin, & l'on parvient ainſi à franchir l'obſtacle ſans violence.

5°. Lorſqu'on a obtenu la liberté du canal, ſi les bougies dont on ſe ſert ſont trop ſolides & trop fermes, elles ſont arrêtées au-delà du verumontanum, parce qu'elles ne ſont pas aſſez flexibles pour ſe prêter à la courbure du canal qui commence dans cet endroit ; ce n'eſt qu'après que la chaleur du lieu les a ramollies qu'on peut les faire pénétrer juſques dans la veſſie.

6°. Lorſque la ſtrangurie eſt cauſée par la glande proſtate devenue ſkirrheuſe, on trouve ſouvent une difficulté opiniâtre à rétablir la liberté du cours des urines, malgré qu'on ait paſſé réguliérement les malades par les remedes, & qu'on faſſe uſage des

bougies qu'on a éprouvé être les plus efficaces ; c'eſt dans ce cas qu'on eſt quelquefois obligé d'en venir à l'opération dont je parlerai ci-après ; à moins que, par un événement favorable, la proſtate ne vienne à s'abcéder.

7°. Si la ſtrangurie vénérienne eſt accompagnée d'une tumeur au périnée, comme cela arrive quelquefois, il faut y mettre des cataplaſmes faits avec la mie de pain & la farine de graine de lin. Ordinairement ces tumeurs viennent par ce moyen à ſuppuration ; mais il ne faut point attendre que la matiere ſe faſſe jour elle-même en perçant la peau ; il faut l'ouvrir avec l'inſtrument tranchant lorſque la plus grande partie de la tumeur eſt fondue en pus : & quoiqu'à l'ouverture on ne trouve point l'urethre percé, il ne faut point s'étonner s'il s'y fait, quelques jours après, un trou qui donne paſſage aux urines : cela arrive très-communément. Dans ce cas on panſe méthodiquement l'ulcere extérieur, & l'on tient toujours une bougie dans le canal. M. Daran a inventé une bougie creuſe & flexible qui eſt très-utile dans cette circonſtance, parce qu'elle donne paſſage aux urines toutes les fois qu'elles ſe préſentent pour ſortir, ſans qu'on ſoit obligé de l'ôter. On trouve la deſcription de cet inſtrument à la fin de ſon Traité de la Gonorrhée virulente.

8°. Les bougies ne viennent pas toujours à bout de fondre parfaitement les calloſités des fiſtules au périnée : alors, après avoir préparé le malade par les remedes généraux, il faut en venir à l'opération indiquée dans la conſultation de M. Petit que j'ai rapportée ci-deſſus. Cette opération conſiſte à emporter autant de calloſités qu'il ſera poſſible, ſans faire un trop grand délabrement, & de faire ſuppurer celles qui reſtent.

9°. Enfin, on n'eſt quelquefois appelé auprès des malades, que lorſqu'une rétention totale d'urine cauſe les accidens les plus urgens. Si dans ce cas il étoit impoſſible d'introduire une ſonde ou une bougie dans la veſſie ; & ſi pluſieurs ſaignées copieuſes faites de proche en proche, les fomentations émollientes & les demi-bains, ne relâchoient pas bientôt les parties, pour donner paſſage aux urines, il faudroit ſe hâter d'en venir à l'opération pour ſauver la vie du malade, qui eſt dans le plus grand danger. M. Petit préféroit toujours dans ce cas de faire l'opération qu'on nomme la boutonniere, & qui ſe pratique comme l'opération de la taille par le grand appareil, parce que l'inciſion qu'on pouſſe auſſi près du col de la veſſie qu'il eſt poſſible, & qui anticipe ſur la glande proſtate, dont le gonflement skirrheux eſt le plus ſouvent la cauſe de ces rétentions, donne une pleine liberté aux urines de couler, & met à portée en même temps de détruire l'obſtacle qui les retenoit.

CHAPITRE V.

Des Chancres & des Bubons vénériens.

La cauſe des Chancres.

QUE ce ſoit un effet du haſard, ou de la diſpoſition des parties, ou des humeurs, le même virus, qui produit une gonorrhée dans les uns, fait naître des chancres & des bubons dans les autres. Les chancres ſe manifeſtent ordinairement les premiers, & les bubons ſurviennent peu de temps après : quelquefois les chancres ne ſont point ac-

compagnés de bubons ; & quelquefois ceux-ci fuccedent à un commerce impur, fans avoir été précédés par les chancres, ou bien ils ne fe déclarent que long-temps après que ces derniers ont paru.

Les chancres peuvent naître fur toutes les parties du corps qui ne font point couvertes d'une peau denfe & épaiffe, comme la langue, les levres, l'intérieur des joues, les gencives, les mamelons, les bords de l'anus, le gland & la face interne du prépuce dans les hommes ; & les différentes parties de la vulve dans les femmes. Il fuffira de parler ici des chancres qui attaquent les parties de la génération de l'homme, parce qu'on peut rapporter aux autres tout ce que nous en dirons.

La premiere impreffion du virus qui produit les chancres, fe manifefte par une rougeur & une démangeaifon fur le gland, ou à la face interne du prépuce. Cette démangeaifon fe change bientôt en une douleur cuifante ; & enfuite l'épiderme, qui s'enleve dans une étendue plus ou moins grande, forme un ulcere qui rend une férofité âcre & brûlante. Quelquefois le chancre commence par un petit tubercule dur, lequel venant à s'enflammer & s'ouvrir, forme un ulcere plus ou moins grand, & des callofités plus ou moins profondes.

Leurs différences.

On diftingue les chancres en benins & en malins. Les premiers font fuperficiels & petits ; ils ne caufent prefque point de douleur, & en les panfant avec des remedes convenables, ils guériffent en peu de jours. Quant aux chancres malins, on en reconnoît de trois efpeces ; ceux qui font profonds, durs & calleux ; ceux qui font accompagnés de gangrene ; & ceux fur lefquels il s'éleve des excroiffances fongueufes & calleufes,

& qui ſemblent tenir du caractere du cancer.

Les chancres profonds & accompagnés de calloſités, ſont quelquefois couverts d'une eſpece d'eſcare qui eſt produite par la grande acrimonie de l'humeur morbifique qui a cautériſé le tiſſu de la partie. D'autres fois, la ſurface de ces ulceres eſt livide & jaunâtre, tandis que les entours ſont rouges & enflammés. Enfin, quelquefois ces chancres ne rendent aucune matiere, ou s'ils en rendent, c'eſt une ſanie ténue & extrêmement âcre, & quelquefois du ſang.

Le venin qui produit les chancres eſt quelquefois ſi exalté, ſi ſubtil, ſi pénétrant, que non-ſeulement il produit une eſcare gangréneuſe ſur le gland ou ſur le prépuce, mais encore qu'il porte la mortification dans l'intérieur de la verge en très-peu de temps: auſſi a-t-on vu quelquefois la verge tomber en pourriture, & ſe ſéparer même du corps, cinq ou ſix jours après avoir été attaquée d'un de ces chancres malins. Mais plus ſouvent la gangrene ſurvient aux chancres lorſqu'il ſe déclare un phimoſis ou un paraphimoſis qui étrangle la partie, comme je dirai dans un moment.

Enfin, il y a des chancres qui occupent tout le gland, & auxquels il ſurvient des excroiſſances fongueuſes : le malade ſent des douleurs inſupportables ; la partie ſe gonfle extraordinairement. Dans cet état, le gland paroît totalement détruit, & la verge repréſente alors un chou-fleur applati & collé contre le pubis.

Les accidens qui ſurviennent aux Chancres.

L'inflammation qui ſurvient aux chancres eſt, toutes choſes égales d'ailleurs, plus fâcheuſe dans les hommes que dans les femmes, par la ſtructure de la verge. Cette inflammation, en rétréciſſant

le prépuce, ou en gonflant le gland, produit le phimosis ou le paraphimosis; c'est-à-dire, que le prépuce forme une espece de bourrelet à l'extrémité du gland, qui empêche de le découvrir : c'est le phimosis; ou une ligature à sa racine qui l'étrangle : c'est le paraphimosis.

Les accidens qui résultent du phimosis, sont beaucoup moins dangereux que ceux qui sont causés par le paraphimosis. Dans le premier cas, la circulation se trouve moins gênée dans les vaisseaux; & à moins que le gonflement du gland ne soit excessif, le plus souvent le seul inconvénient de cette circonstance consiste dans ce que les chancres se trouvent cachés, & ne peuvent être pansés à découvert. Mais le paraphimosis a des suites bien plus fâcheuses. Comme dans ce cas le prépuce étrangle le gland à sa racine, la circulation est interceptée dans cette partie, & celle-ci tombe en gangrene, si on n'y apporte pas un secours prompt & efficace. Il peut encore arriver un accident fâcheux par l'étranglement du gland dans le paraphimosis; c'est que la ligature formée par le prépuce comprime quelquefois le canal de l'urethre, au point d'intercepter le cours des urines.

L'inflammation du prépuce qui a produit le phimosis ou le paraphimosis, se termine quelquefois par la gangrene; & dans ce cas, c'est la pourriture qui fait cesser l'accident, c'est-à-dire, la compression ou l'étranglement du gland. Mais d'autres fois le prépuce devient dur & skirrheux, au point que sa substance acquiert une solidité inflexible.

Des Bubons.

Peu de temps après que les chancres se sont manifestés sur les différentes parties qui ont été désignées, il survient souvent un bubon aux glandes

conglobées les plus voiſines : ce bubon eſt nommé primitif, pour le diſtinguer de celui qu'on nomme conſécutif, qui ne ſe déclare que long-temps après, ou qui ſurvient dans des parties éloignées du lieu que les chancres occupent. Je ne ferai mention ici que du bubon de la premiere eſpece, parce que l'autre doit être regardé comme un ſymptôme de la vérole confirmée.

Le bubon primitif naît le plus ſouvent avec le caractere de l'inflammation : mais, comme les glandes lymphatiques ſont naturellement peu diſpoſées à s'enflammer vivement, les progrès de cette inflammation ſont ordinairement plus lents, & les ſymptômes qui l'accompagnent moins marqués que dans les autres phlegmons. Au reſte, le bubon eſt ſuſceptible des mêmes terminaiſons que les autres tumeurs inflammatoires. Il ſe réſout quelquefois ; il peut devenir skirrheux & cancéreux ; il ſe termine par gangrene ou par déliteſcence : mais le plus ſouvent il ſuppure.

Le pronoſtic des Chancres & des Bubons.

Le virus qui produit les chancres n'eſt point d'une nature différente de celui qui produit la gonorrhée ; mais par la diſpoſition du lieu qu'il occupe, & par la ſuppuration qui eſt différente dans ces deux maladies, il arrive que la vérole ſuccede preſque toujours aux chancres, tandis qu'il eſt beaucoup plus rare qu'elle ſoit la ſuite d'une gonorrhée. Dans cette derniere maladie, le virus eſt fixé dans des parties glanduleuſes où la communication avec les autres humeurs qui circulent dans le corps, lui eſt preſque entiérement interdite; au lieu que dans les chancres cette communication lui eſt plus facile par les vaiſſeaux qui ſont ouverts à la ſurface de l'ulcere, & qui peu-

vent le charier aiſément dans la maſſe du ſang? Dans la gonorrhée, la ſuppuration abondante & non interrompue entraîne le virus au dehors, & dépure les humeurs qui avoient été infectées; tandis que dans les chancres cette ſuppuration eſt trop légere & d'un trop mauvais caractere pour opérer cet effet ſalutaire.

Mais, ſuivant le même principe, lorſqu'il ſurvient aux chancres un bubon dans les glandes les plus voiſines, qui ſe termine par une ſuppuration louable & abondante, le danger de la vérole doit être moins grand; car on doit regarder ce bubon comme une tumeur critique où la plus grande partie du virus ſe dépoſe; & la ſuppuration de la tumeur, entraînant enſuite le virus au dehors, le dérobe à la maſſe du ſang: auſſi obſerve-t-on communément que la vérole ſuccede beaucoup plus rarement aux chancres accompagnés d'un bubon primitif qui a bien ſuppuré, qu'aux chancres qui ſont ſeuls; & que même ces derniers ſont beaucoup plus malins que les autres.

Mais on conçoit ſans doute qu'on ne doit pas penſer de même d'un bubon conſécutif, c'eſt-à-dire, de celui qui ſurvient dans une partie éloignée du lieu que le chancre occupe, ou de celui qui ſe manifeſte long-temps après que le virus a paſſé dans la maſſe du ſang; parce que, dans ce cas, le dépôt qui ſe fait dans la glande doit être regardé plutôt comme un ſymptôme de la maladie, que comme une criſe qui tend à dépurer la maſſe du ſang.

On pourroit demander ſi une gonorrhée, qui accompagneroit un chancre, peut diminuer le danger de la vérole; car il ſembleroit que la ſuppuration de la gonorrhée pourroit fournir une voie par laquelle le virus ſeroit entraîné au de-

hors. Je réponds qu'on ne doit pas compter ſur l'écoulement de la gonorrhée pour détourner la vérole qui eſt la ſuite des chancres ; parce que les lieux que les chancres occupent, n'ont de communication immédiate qu'avec les glandes des aînes, par les vaiſſeaux lymphatiques, qui portent la lymphe du gland & du prépuce à ces glandes ; au lieu que le virus ne pourroit arriver aux glandes ou réſervoirs ſéminaires, qui ſont le ſiege de la gonorrhée, que par la voie de la circulation ; ce qui, loin d'empêcher que la maſſe du ſang n'en fût infectée, ſeroit une preuve qu'elle l'eſt.

M. Vandermonde, dans ſa critique de l'Eſſai ſur les Maladies Vénériennes, a donné, au ſujet du pronoſtic des chancres & de la gonorrhée, la preuve la plus évidente du peu de connoiſſance qu'il avoit de ces maladies. « Dans le ſecond chapitre, dit-il, » il s'agit des chancres & des bubons vénériens. » M. Fabre prétend ici que la vérole ſuccede » preſque toujours aux chancres, tandis qu'il eſt » beaucoup plus rare qu'elle ſoit la ſuite d'une gonorrhée ; parce que, dit-il, dans la gonorrhée » le virus eſt plus ſéparé de la circulation que dans » les chancres, & qu'elle dépure les humeurs infectées, en produiſant un écoulement au dehors. » Nous avons de la peine, ajoute-t-il, à nous perſuader que cette regle ſoit auſſi ſûre que le prétend l'Auteur. »

Douter que la vérole ſuccede moins ſouvent à la gonorrhée qu'aux chancres, c'eſt avoir bien peu d'expérience dans la pratique de ces maladies, & c'eſt même avoir négligé de s'inſtruire par la lecture des bons livres : car, en conſultant l'Ouvrage de M. Aſtruc (1), on apprend que jamais la

(1) Traité des Maladies Vénériennes, Liv. III, chap. 1.

gonorrhée ne cause la vérole, pourvu que la liqueur séminale, infectée du virus, coule abondamment, parce que de cette façon le virus est évacué. Et dans un autre endroit (1), le même Auteur dit que de tous les chancres, même ceux qui semblent les plus benins, doivent être regardés ou comme des signes d'une vérole actuelle, ou comme des avant-coureurs d'une vérole future; qu'ils marquent une vérole actuelle, quand ils paroissent sans qu'il y ait eu de commerce suspect, parce qu'ils sont alors nécessairement l'effet du virus caché; qu'ils annoncent une vérole future, quand ils sont produits immédiatement par un commerce impur, parce qu'ils sont une preuve que le virus a pénétré dans le sang; & que ce virus étant une fois reçu dans le sang, & n'étant pas suffisamment évacué par la trop petite quantité du pus que rendent les chancres, il doit causer enfin tôt ou tard la vérole.

La cure des Chancres, considérés comme symptômes de vérole.

C'est d'après les réflexions que je viens de faire sur le pronostic des chancres & des bubons, qu'on doit régler le traitement général qui leur convient. Il résulte de ces réflexions, que, lorsque les chancres sont seuls, on ne peut prévenir avec sûreté les effets consécutifs du virus, que par le traitement complet qui convient à la vérole; & que, s'ils sont accompagnés d'un bubon primitif qui suppure abondamment, on peut se contenter d'une méthode plus douce & moins réguliere. En effet, dans ce dernier cas la nature contribuant de son côté à détruire le virus, en lui fournissant une issue presque aussi immédiate que dans la gonorrhée

(1) Traité des Maladies Vénériennes, Liv. III, chap. 1.

pour être évacué au dehors, il eſt certain que la maſſe du ſang en eſt moins ou point du tout infectée : du moins l'expérience prouve qu'on peut employer ici avec quelque confiance le traitement par extinction, c'eſt-à-dire, celui où l'on adminiſtre le mercure avec un tel ménagement, qu'il ne procure aucune évacuation ſenſible, & qu'il n'empêche point les malades de ſortir & de vaquer à leurs affaires, lorſque la ſaiſon le permet.

Dans ce traitement j'emploie ordinairement les frictions mercurielles, & je fais précéder quelques remedes généraux, comme ſaignées, purgatifs, bains domeſtiques, bouillons rafraîchiſſans, &c. Le malade ainſi préparé, on donne les frictions de trois jours l'un, avec deux gros d'onguent fait à la moitié. Je ferai ici en paſſant une remarque, à laquelle je donnerai plus d'étendue dans un autre chapitre ; c'eſt qu'il eſt inutile dans ce traitement de prendre beaucoup de précautions pour éviter la ſalivation lorſque les malades ont la liberté de ſortir & de manger à leur coutume ; car, ſoit que le mouvement de l'exercice ou le grand air détournent le flux de bouche, ſoit que le mercure ſorte du corps & s'évapore plus aiſément par les mêmes cauſes, il eſt certain que ces malades ſont moins ſuſceptibles de ſaliver que ceux qui gardent la chambre, & qui obſervent une diete convenable.

Cependant il n'eſt point ſans exemple que, malgré ces circonſtances, le flux de bouche ne ſe déclare, & même avec violence. Or, ſi cela arrivoit dans le traitement dont je parle, il faudroit ſuivre cette évacuation puiſqu'elle ſe trouveroit établie, & conduire le malade de la maniere qu'il ſera dit, lorſque je parlerai du traitement par la ſalivation.

On donne ainſi, de trois jours l'un, comme je l'ai dit plus haut, ſept ou huit frictions, ayant ſoin

en même temps de tenir le ventre libre par des lavemens répétés tous les jours : enſuite on purge le malade avec un minoratif ; le lendemain on lui donne une friction, & le troiſieme jour on le laiſſe repoſer. On entremêle de cette maniere les purgatifs & les frictions juſqu'à la fin du traitement, qui doit être pouſſé juſqu'à douze ou treize frictions en tout.

Quoique je donne la préférence aux frictions mercurielles dans la circonſtance en queſtion, on peut cependant employer également quelques préparations mercurielles à prendre intérieurement, ſur-tout dans le cas où un malade n'a pas la liberté de ſe faire adminiſtrer les frictions. Car, comme dans la cure d'un chancre accompagné d'un bubon, la nature détermine elle-même la criſe qui doit détruire radicalement le virus, & que le mercure ne doit agir ici que comme auxiliaire, c'eſt-à-dire, comme un fondant qui concourt, avec la ſuppuration, à dégorger complétement les glandes des aines, chaſſer toutes les parties du virus qui pourroient reſter nichées dans les vaiſſeaux tortueux qui compoſent ces glandes ; il eſt certain que les préparations mercurielles qu'on prend intérieurement, peuvent avoir aſſez d'efficacité pour remplir ces vues.

Mais, quoique le traitement que je viens d'indiquer ſuffiſe le plus ſouvent pour éviter la vérole dans le cas dont je parle, il ne faut point croire que le contraire ne puiſſe arriver, malgré que le bubon ſe termine par une ſuppuration louable & abondante ; parce qu'il y a une infinité de circonſtances qui peuvent faire paſſer le virus dans le ſang, pendant que le bubon ſuppure, comme cela arrive dans la gonorrhée : mais ces cas doivent être regardés comme une exception à la regle générale.

Lorſque

Lorsque les chancres sont seuls, j'ai dit qu'ils exigeoient le traitement complet qui convient à la vérole : c'est une regle qui regarde non-seulement les chancres malins, mais encore ceux qui sont les plus légers & les plus benins. Je rapporterai à ce sujet la réponse de M. Petit à un mémoire où on lui demandoit s'il y avoit quelque suite fâcheuse à craindre de quelques chancres qui avoient été pansés méthodiquement, & qui avoient disparu sans autre traitement que celui qu'on avoit fait pour le vice local.

» Quoiqu'on ait pansé méthodiquement les chancres, dit M. Petit, dont M...... a été attaqué, » il n'est pas possible de le regarder comme absolument guéri. Si un chancre léger donne presque » toujours la vérole, quoiqu'il disparoisse en peu » de jours, à plus forte raison ceux qui ont un » mauvais caractere, & qui durent long-temps, » peuvent la donner ; parce que le virus a eu plus » de temps pour pénétrer & infecter toute la masse » du sang, & que les remedes qu'on emploie ordinairement pour traiter ces chancres, sont toujours inférieurs à la grandeur & à l'activité de » la cause du mal. On ne peut absolument surmonter cette cause que par l'usage du spécifique, » mais du spécifique revêtu de toute sa force, lorsqu'il entre dans la masse du sang. Je parle du » mercure en friction, dont la vertu n'a point été » altérée par aucune préparation chimique, & » qui, par cette raison, est bien plus capable de » détruire le virus vénérien, que celui qui est réduit en panacée par le moyen des acides minéraux. »

Mais il y a une observation importante à faire au sujet du temps qu'il faut traiter les malades pour les chancres ; c'est que, si on administre le

mercure avant que certains chancres ſoient guéris ou preſque guéris, on court riſque de manquer le malade. Dans ce cas le virus, dépoſé dans la ſubſtance du gland ou du prépuce, n'a point encore paſſé dans la maſſe du ſang; & comme la vertu ſpécifique du mercure, dans la guériſon de la vérole, conſiſte principalement à déterminer une criſe par une évacuation quelconque qui dépure la maſſe des humeurs, il eſt certain que, dans le cas dont il eſt queſtion, l'effet du remede n'atteindra point à la cauſe du mal, c'eſt-à-dire, au virus qui eſt fixé dans la partie, & par conſéquent qui n'eſt point à portée d'être entraîné au dehors par les évacuations que le mercure a établies. L'expérience en effet m'a appris qu'on manque ſouvent les malades pour les paſſer trop tôt par les remedes, lorſqu'ils ont des chancres, & ſur-tout lorſque ces chancres ſont malins, & qu'ils ont des callоſités profondes & ſi difficiles à fondre, qu'ils ne ſe détergent & ne ſe cicatriſent qu'à la fin du traitement, & ſouvent quelque temps après. Alors il eſt preſque ſûr que le malade n'eſt point guéri radicalement, parce que la guériſon des chancres eſt poſtérieure à la criſe que le mercure a déterminée, & parce que le virus, qui n'avoit point encore paſſé entiérement dans la maſſe du ſang, étoit hors de la ſphere de l'action du remede.

La cure des Chancres, conſidérés comme maladie locale.

En conſidérant les chancres comme maladie locale, il y en a de benins & légers qu'on n'a pas beaucoup de peine à guérir: en les panſant tous les jours avec le baſilicum, dans lequel on aura mêlé un peu de précipité rouge, ils ſe cicatriſent aiſément & en peu de temps.

Mais les chancres malins préſentent plus de difficultés : ceux qui ſont profonds & calleux ſont peu diſpoſés à ſuppurer. Dans ce cas, il eſt dangereux, ſur-tout dans le commencement, de tenter de fondre les calloſités, & de procurer la ſuppuration par des remedes irritans, tels que le précipité rouge mêlé à grande doſe avec le baſilicum, ou bien la pierre infernale, ou la poudre de pierre à cautere, comme pluſieurs Auteurs le conſeillent : car ces topiques excitent le plus ſouvent une inflammation vive & cauſtique, qui rend le chancre encore plus malin & plus dangereux. Dans ce cas, on ne doit inſiſter que ſur l'uſage des émolliens, comme la décoction de racine de guimauve, dans laquelle on fait baigner ſouvent la partie affectée, & dont on imbibe enſuite des compreſſes qu'on y applique ; ou bien on y maintiendra un cataplaſme fait avec la mie de pain & de la farine de graine de lin ; ou bien on ſe ſervira d'un digeſtif ſimple. Ces topiques relâchans déterminent peu à peu une ſuppuration louable, qui fond les calloſités du chancre, & le diſpoſe à ſe cicatriſer en le détergeant.

C'eſt dans ces eſpeces de chancres ſur-tout qu'on ne doit pas ſe hâter d'adminiſtrer les frictions mercurielles, comme je viens de le dire ci-devant ; parce que, comme la ſuppuration eſt lente à s'y établir, le mercure auroit déja fait ſon effet avant que toutes les calloſités fuſſent fondues : ce qui rendroit le traitement infructueux. Dans cette circonſtance il faut donc attendre, avant d'employer le ſpécifique, que les topiques & les remedes généraux, & ſur-tout les bains continués pendant long-temps, aient établi une ſuppuration louable, & que l'ulcere ſe diſpoſe à ſe cicatriſer.

Il y a des chancres qui ſe déclarent avec une

inflammation ſi vive, & qui fait des progrès ſi rapides, que la partie tombe bientôt en gangrene. Quelquefois le Chirurgien n'eſt appelé que lorſque le mal eſt parvenu à ce degré fâcheux : dans ce cas, il n'y a point d'autre parti à prendre que de diſpoſer le malade à paſſer par les grands remedes, & de traiter la partie malade avec les topiques & les autres moyens qui conviennent en pareil cas, c'eſt-à-dire, en retranchant ce qui eſt ſphacélé, & en employant des médicamens antiſeptiques capables d'arrêter les progrès de la pourriture. Mais, ſi on eſt appelé avant que le mal ſoit parvenu au point dont je viens de parler, il faut ſe hâter de prévenir la perte de la verge, en faiſant des ſaignées copieuſes, en employant les topiques les plus relâchans, pour empêcher que l'inflammation, le gonflement & les étranglemens de la partie ne parviennent à intercepter le cours des fluides, & à y éteindre le principe de la vie ; & enfin en faiſant des ſcarifications ou des inciſions plus ou moins profondes, ſuivant l'état du mal.

Les chancres malins de la derniere eſpece dont j'ai fait mention ci-devant, ſont ceux ſur leſquels il s'éleve des excroiſſances fongueuſes, & qui ſemblent tenir du caractere du cancer. Ces chancres ne ſont pas moins dangereux que les précédens ; les douleurs énormes qu'ils cauſent réduiſent les malades dans un maraſme accompagné d'une fievre lente qui menace leur vie. Fort ſouvent ces chancres n'acquierent ce caractere que parce qu'on a inſiſté trop long-temps ſur l'application des topiques irritans & corroſifs. Dans ce cas, on diſſipe quelquefois le mal en prenant la route oppoſée, c'eſt-à-dire, en employant les émolliens, en ſaignant le malade plus ou moins ſuivant ſon état, en le mettant à une diete exacte, en lui faiſant prendre

les bains & des bouillons rafraîchiſſans, & en lui donnant de temps en temps quelque narcotique pour provoquer le ſommeil.

Quelquefois le mal dépend de l'étranglement que forme le prépuce à la racine du gland : alors en débridant la partie, comme je le dirai dans un moment, on diſſipe le danger dont le mal menaçoit. Mais, en ſuppoſant que le chancre ſoit devenu tout-à-fait cancéreux, les moyens que je viens d'indiquer ſont ordinairement infructueux ; dans ce cas il faut en venir au ſpécifique : mais comme l'épuiſement du malade, les douleurs & la fievre ne permettent pas d'exciter la ſalivation, par des raiſons que je déduirai ailleurs, il faut donner les frictions de loin en loin & à petites doſes. Souvent les premieres frictions appaiſent les douleurs ; ce qui marque que le mal cédera bientôt au remede : mais ſi au contraire le chancre cancéreux s'irrite de plus en plus, malgré l'adminiſtration des frictions, il faut en venir à l'amputation de la partie.

La cure du Phimoſis.

Lorſque les chancres qui attaquent le gland ou la face interne du prépuce, produiſent le phimoſis, il y a des Praticiens qui recommandent de fendre dès le premier abord cette partie, dans la vue de panſer plus méthodiquement les chancres ainſi mis à découvert. Mais c'eſt une mauvaiſe pratique, qui ne fait que rendre la cure plus longue & plus difficile, ſans compter la difformité honteuſe qui reſte à la partie toute la vie.

Il n'eſt jamais néceſſaire d'en venir à l'opération, excepté dans quelques cas dont je parlerai ci-après. On ne riſque rien de laiſſer les chancres cachés. On doit commencer le traitement de ces phimoſis par des ſaignées plus ou moins répétées : on mettra

le malade à un régime convenable, & à l'usage d'une tisane rafraîchissante. Pour éviter que la sanie que les chancres rendent, ne s'accumule & ne fasse impression sur les parties saines, on injecte plusieurs fois par jour, par l'ouverture du prépuce, de la décoction de racine de guimauve, par le moyen d'une petite seringue : on applique aussi sur la verge des cataplasmes émolliens ; pendant ce temps-là on fait prendre les bains au malade, & ensuite on lui administre le mercure. Par cette méthode on procure une suppuration abondante, qui dissipe peu à peu le gonflement de la partie, & permet de découvrir le gland & le chancre : mais si le prépuce étoit naturellement si étroit, qu'on ne pût le retirer au-delà du gland, on se contenteroit de prendre les précautions nécessaires pour que la face interne du prépuce ne se collât point avec le gland à l'endroit du chancre. Ces précautions consistent à faire glisser de temps en temps le prépuce sur le gland, & à faire des injections entre ces parties avec quelque liqueur détersive, comme l'eau d'orge, le vin miellé, &c.

Il y a cependant des cas où l'on est obligé de pratiquer l'opération du phimosis ; c'est lorsque le gland est si gonflé, & le prépuce si tendu, que celui-ci tomberoit infailliblement en gangrene, si on ne le débridoit pas. Et la même opération est encore indispensable lorsque le gland & l'intérieur du prépuce sont couverts d'excroissances fongueuses, qui rendent une sanie putride. J'ai eu chez moi un malade qui avoit les parties que je viens de désigner couvertes de poireaux ulcérés : le prépuce gonflé & naturellement étroit ne permettoit de découvrir que l'extrémité du gland. Je passai le malade par les remedes, comptant que tout se rétabliroit dans l'état naturel, sans faire

d'opération, lorſque le principe de la maladie ſeroit détruit ; mais les choſes reſterent dans le même état après le traitement le plus régulier. Je tentai de détruire les excroiſſances avec de légers conſomptifs, voulant toujours conſerver les parties dans leur intégrité, mais ce fut en vain ; les douleurs devinrent vives & lancinantes, & le gonflement augmentoit tous les jours. Ce fut alors que je me déterminai à faire l'opération du phimoſis, craignant que le mal ne dégénérât en carcinome. Lorſque le gland fut entiérement mis à découvert, les douleurs ceſſerent, & les excroiſſances fongueuſes ſe deſſécherent & tomberent par écailles ; ce qui me prouva que le mal n'étoit entretenu que par la ſanie âcre qui ſuintoit de l'ulcération des excroiſſances, laquelle ſéjournant vers la couronne du gland, malgré les injections fréquentes que je faiſois pour l'entraîner au dehors, excitoit une irritation continuelle qui s'oppoſoit à la guériſon. J'ai été conſulté depuis pour un malade qui étoit dans le même cas ; après pluſieurs traitemens infructueux, les douleurs lancinantes devinrent nuit & jour ſi cruelles, qu'on étoit prêt à lui amputer la verge, croyant que le mal étoit dégénéré en un véritable carcinome : je conſeillai de découvrir la partie affectée dans toute ſon étendue, par l'opération du phimoſis ; ce qui détermina une guériſon aſſez prompte.

La cure du Paraphimoſis.

Enfin, de tous les accidens qui ſurviennent aux chancres, le paraphimoſis eſt un des plus fâcheux, comme je l'ai déja dit ; non-ſeulement parce que le gland eſt étranglé, mais encore parce que la ligature formée par le prépuce s'oppoſe quelquefois à la ſortie des urines, par la compreſſion

qu'elle exerce ſur le canal de l'urethre; ce qui non-ſeulement eſt capable de faire tomber la verge en gangrene, mais encore de cauſer une rétention d'urine fâcheuſe. On peut quelquefois prévenir ces accidens par des ſaignées répétées de proche en proche, & par les topiques relâchans; mais ſi le gonflement & la tenſion des parties ne ſe diſpoſent pas bientôt à diminuer, il faut en venir à l'opération, qui conſiſte à débrider avec un biſtouri le prépuce qui forme l'étranglement.

Un Auteur que j'ai déja cité, rapporte une obſervation où il paroît avoir commis la faute d'avoir trop tardé à faire l'opération qui convenoit au malade qu'il traitoit. Ce malade avoit un chancre vénérien qui occupoit une portion conſidérable du gland & de la couronne, & qui s'avançoit ſur l'extrémité des corps caverneux. Cet ulcere attira une inflammation qui donna lieu à un phimoſis qui ſe changea bientôt en paraphimoſis, le malade ayant voulu découvrir ſon gland de force. Cette violence augmenta l'inflammation, & avec elle l'étranglement du prépuce. Ce fut dans ces circonſtances que le Chirurgien fut appelé: c'étoit là ſans doute l'inſtant de débrider la partie qui formoit l'étranglement. Par cette opération on auroit évité les ſuites fâcheuſes de cette maladie; mais on s'en tint à l'application de quelque topique répercuſſif, & on en vint tout de ſuite aux frictions, dans la vue d'arrêter le progrès du mal. Cependant l'inflammation s'étendit bientôt du côté des corps caverneux; il s'y forma un dépôt gangréneux; & c'eſt après ce ravage qu'on ſe détermina à débrider le prépuce: mais il n'étoit plus temps, le mal continua ſes progrès; on fut obligé de fendre toute la peau qui couvre la verge. Quelque temps après il ſe forma dans l'aine droite un vide qui y avoit

été creusé par l'acrimonie du pus, & qui obligea à faire de nouvelles incisions. Enfin le malade guérit, & on s'estima fort heureux d'avoir conservé le canal de l'urethre.

La cure des Bubons vénériens.

Il y a des Auteurs qui proposent deux méthodes différentes pour guérir le bubon vénérien. La premiere consiste à résoudre la tumeur par l'usage des purgatifs & des mercuriels, sans y appliquer des maturatifs; & la seconde tend à procurer la suppuration, en joignant l'application extérieure des maturatifs à l'usage intérieur des mercuriels. Mais ceux qui sont versés dans la pratique de la Chirurgie, savent que les différentes terminaisons d'une tumeur ne sont pas toujours à notre choix, & que l'art est bien plus subordonné à la nature. Il ne faut pas croire en effet que les topiques résolutifs ou maturatifs aient une vertu dominante pour procurer la résolution ou la suppuration : l'effet de ces remedes est toujours relatif à la disposition de la tumeur; c'est-à-dire, que dans un bubon qui tendra à la suppuration, les résolutifs hâteront souvent plutôt la formation du pus, qu'ils ne détermineront la résolution : de même que si la tumeur est disposée à se résoudre, les maturatifs appliqués sur cette tumeur favoriseront la résolution, au lieu de déterminer la suppuration.

Mais, quoi qu'il en soit, il est certain, comme je l'ai dit ci-devant, que la suppuration du bubon qui accompagne les chancres, est la terminaison la plus favorable pour prévenir les effets consécutifs du virus, & par conséquent la seule qu'on doive desirer & déterminer s'il est possible. Il y a quelque temps qu'un étranger a lu à notre Académie un

mémoire contre ce précepte. Les raiſons qu'il rapportoit pour appuyer ſon ſentiment, étoient que les bubons qui ſuppuroient étoient toujours ſuivis de quelque accident fâcheux & difficile à guérir, comme fiſtule, calloſités, skirrhe, ulcere ſordide, carcinome, &c. Et il ajoutoit que les grands remedes (qu'il ſuppoſoit être également néceſſaires lorſque le bubon ſuppure) détruiſoient le virus qui étoit rentré dans la maſſe du ſang par la réſolution de la tumeur; & par conſéquent que cette derniere terminaiſon étoit plus favorable que l'autre, puiſqu'elle entraînoit après elle moins d'inconvéniens. Telles ſont auſſi les raiſons par leſquelles pluſieurs Auteurs ont voulu prouver que la réſolution du bubon étoit préférable. Pour réfuter ces raiſons, il ſuffit de dire qu'indépendamment de la difficulté qu'on trouve le plus ſouvent à procurer la réſolution d'une tumeur deſtinée par la nature à ſuppurer, l'expérience prouve que la ſuppuration du bubon garantit le malade de la vérole, comme je l'ai déja dit; par conſéquent la queſtion préſente ſe réduit à ſavoir s'il eſt plus avantageux pour le malade que ſon bubon ſuppure ſans être obligé de ſubir le traitement complet qui convient à la vérole, ou s'il vaut mieux qu'il paſſe par les remedes, en lui épargnant les douleurs & les ſuites de la ſuppuration. Je crois qu'on ne ſera jamais embarraſſé dans le choix de ces deux moyens, & que les malades eux-mêmes préféreront toujours la ſuppuration du bubon au traitement de la vérole, qui eſt long, incommode, douloureux & diſpendieux; ſur-tout étant bien aſſurés que cette ſuppuration n'entraîne après elle aucune ſuite fâcheuſe, comme cela eſt véritablement; car, ſi l'Auteur étranger a vu ou éprouvé le contraire, c'eſt-à-dire, que le bubon ſuppuré dégénere en ulcere ſordide, calleux, fiſ-

tuleux, &c. c'eſt qu'on ne ſuivoit pas la pratique que je vais indiquer.

Pour favoriſer la ſuppuration du bubon, on doit dans le commencement l'abandonner à lui-même pendant quelque temps; car les topiques relâchans ou ſtimulans qu'on appliqueroit ſur la tumeur, dans ſa naiſſance, pourroient déranger la ſuppuration, ſoit en affoibliſſant le principe de l'inflammation qui doit ſe développer, ſoit en communiquant trop tôt à cette inflammation un degré de violence contraire à la formation du pus.

Lorſque la tumeur ſera parvenue d'elle-même à un certain point d'accroiſſement, que la couleur de la peau qui la couvre commencera à changer, & que les ſymptômes de l'inflammation ſeront plus décidés, on appliquera ſur la partie quelque topique émollient, tel que le cataplaſme que j'ai décrit pluſieurs fois. Ce cataplaſme, en relâchant le tiſſu de la glande engorgée, déterminera le ſang à y affluer en plus grande quantité; & par ce moyen le mouvement qui forme le pus acquerra d'autant plus de force que l'engorgement deviendra plus conſidérable.

Mais, lorſque la ſuppuration a fait un certain progrès, comme ſes cauſes s'affoibliſſent par la rupture d'une partie des vaiſſeaux, elle reſteroit incomplette ſi on n'employoit pas quelque remede gras & ſtimulant, capable de tenir tout le feu de l'inflammation concentré dans la tumeur en bouchant les pores de la peau, & d'augmenter en même temps l'action des ſolides. L'emplâtre de diachylon gommé convient dans cette circonſtance; ou bien on enduira l'étendue de la tumeur avec du baſilicum, & on appliquera pardeſſus le même cataplaſme que ci-devant.

Il y a beaucoup de Praticiens qui recommandent

d'ouvrir la tumeur de bonne heure, c'eſt-à-dire, avant que le pus ſoit tout-à-fait formé : ils fondent la raiſon de cette pratique ſur la crainte qu'ils ont que la matiere accumulée, quoiqu'elle ſoit en petite quantité, ne reflue dans la maſſe du ſang & ne l'infecte. Mais c'eſt ici un de ces cas où l'art, voulant trop entreprendre, dérange la nature dans ſa marche ; car, en ouvrant une telle tumeur, & ſur-tout en l'ouvrant prématurément, on arrête les progrès de la ſuppuration, qui doit fondre toutes les duretés qui environnent le foyer de l'abcès, & qui, par ſon mouvement, détermine ſucceſſivement toutes les humeurs viciées à ſe raſſembler dans ce même foyer.

Je dirai plus ; l'expérience nous apprend que le bubon ouvert dans toute ſon étendue, quoiqu'il ſoit dans ſa maturité, dégénere ſouvent en ulcere ſordide, calleux & fiſtuleux. Cela arrive, non-ſeulement parce que la tumeur, une fois ouverte, les duretés de ſa baſe ſe fondent difficilement, comme je viens de le dire, mais encore parce que les malades ne gardant point le lit dans cette maladie, l'action du marcher cauſe un frottement dans les bords de l'ulcere, qui les rend calleux, & s'oppoſe à leur dégorgement & à leur réunion.

Je ne ſuis pas le ſeul qui aie fait cette obſervation. M. Goulard, dans l'Ouvrage déja cité, fait les remarques ſuivantes ſur les ulceres qui réſultent de l'ouverture des bubons. « Ces ulceres, dit-il, » ſont quelquefois très-vilains ; les bords en ſont » dentelés, rouges & tuméfiés ; ils ſaignent faci- » lement, & ſont communément fort ſenſibles. Le » fond n'en eſt pas profond, mais baveux, quelque » choſe que l'on faſſe pour détruire les mauvaiſes » chairs. Ordinairement la matiere de la ſuppura- » tion eſt glaireuſe & peu corroſive ; cependant

» elle se fraie quelquefois des routes dans les par-
» ties voisines, &c. »

C'est donc pour éviter ces suites fâcheuses du bubon suppuré, qu'on doit se dispenser de l'ouvrir, autant qu'il est possible. C'étoit la pratique de M. Petit; & je l'ai toujours suivie, sans avoir eu lieu de m'en repentir. Lorsque la tumeur est venue en maturité, je continue l'usage des émolliens & des maturatifs; j'attends que le pus se fasse jour lui-même en perçant la peau. Après la premiere évacuation de la matiere, les douleurs s'appaisent; quelquefois, cinq ou six jours après, elles se renouvellent, & il se fait un nouvel amas de pus qui se fait jour par la premiere ouverture, ou par une nouvelle qui se forme: ces différens foyers ont lieu lorsqu'il y a plusieurs glandes engorgées dans la tumeur. Pendant ce temps-là je continue toujours l'application des mêmes topiques; & insensiblement toutes les duretés se fondent, & la tumeur se dégorge complétement. Enfin je termine la cure par l'application d'un emplâtre de Nuremberg, qui consolide les petites ouvertures qui s'étoient faites à la peau; & de cette maniere il ne reste point à la partie une cicatrice hideuse, qui est la trace déshonorante d'une maladie qu'il importe toujours de cacher; ce qui contribue à fortifier les raisons que l'on a d'ailleurs de ne point ouvrir les bubons suppurés.

Je viens de parler du bubon qui parcourt, quoique lentement, les différens temps de l'inflammation, qui se termine ensuite par une suppuration louable, & qui parvient à sa guérison, sans qu'aucun accident en traverse la cure. Mais tous n'ont pas une marche aussi réguliere & aussi favorable; il en est qui se terminent moins heureusement, soit par leur disposition particuliere,

ſoit par la mauvaiſe pratique de ceux qui les traitent.

Ordinairement l'inflammation du bubon vénérien ne fait pas des progrès fort rapides; elle eſt même quelquefois ſi foible, qu'elle ne va pas juſqu'à déterminer la ſuppuration : il arrive alors que les fluides contenus dans la tumeur perdent peu-à-peu leur mouvement, & s'épaiſſiſſent ; la douleur, la chaleur & tous les autres ſymptômes qui caractériſoient l'inflammation, s'éteignent & ſe diſſipent, & la tumeur reſte indolente & dure. Quelquefois le même accident arrive pour avoir appliqué, dans le commencement, des topiques trop chauds & trop ſtimulans; alors le mouvement violent que ces topiques excitent dans les ſolides, diſſipe trop tôt les particules les plus fluides des humeurs, & réduit celles-ci à une épaiſſeur qui tend inſenſiblement à l'induration. Mais, quelque cauſe qui détermine cet accident, l'ordre de la curation doit changer. Comme il n'y a plus lieu d'attendre une ſuppuration louable, qui devroit procurer l'évacuation du virus, & garantir le malade de la vérole, il faut ſuppléer à cette criſe, en adminiſtrant le grand remede dans toute ſon étendue.

Mais on pourroit mettre en queſtion ſi, dans un bubon endurci, en déterminant la ſuppuration, contre la diſpoſition de la tumeur, par l'application de la pierre à cautere ou de quelque autre cauſtique, on ne pourroit pas prévenir le danger de la vérole, ſans avoir recours aux grands remedes. Je réponds qu'on ne doit point ſe fier, dans cette circonſtance, à une ſuppuration que l'art procure malgré la nature ; elle eſt toujours moins efficace, ſur-tout dans le cas où cette ſuppuration doit, par une eſpece de criſe, dépurer les fluides, en éva-

cuant l'humeur morbifique qui les infecte. Mais, quand même cette considération ne mériteroit aucun égard, la cure du bubon, par ce moyen supposé, deviendroit beaucoup plus longue & plus difficile; car, lorsqu'on attaque avec les caustiques de pareilles glandes endurcies, souvent l'ulcere devient sordide ou carcinomateux; & cela arrive d'autant plus fréquemment, que la partie affectée est impregnée d'un virus qui procure plus aisément ces terminaisons fâcheuses; au lieu qu'en faisant subir d'abord le traitement complet qui convient à la vérole, non-seulement on évite tous les dangers consécutifs dont le virus peut menacer, mais encore on fond la glande endurcie sans aucune solution de continuité, & sans craindre les fâcheux événemens qui peuvent en résulter.

Il arrive quelquefois que le bubon, au lieu de suppurer, se résout peu-à-peu, ou qu'il se termine par délitescence; c'est-à-dire, que la matiere qui forme la tumeur rentre peu-à-peu ou subitement dans la masse du sang. La résolution ou la délitescence du bubon ont lieu quelquefois, malgré l'application des topiques les plus capables de favoriser la suppuration; c'est le concours de plusieurs circonstances qui dispose la matiere qui forme la tumeur à rentrer insensiblement ou tout d'un coup dans la voie de la circulation: mais ces terminaisons, qui pourroient être favorables dans d'autres cas, auroient ici des suites fâcheuses par rapport à la vérole, comme je l'ai dit plusieurs fois; ce qui met dans la nécessité de passer les malades par les grands remedes.

Il y a des bubons dans lesquels il se forme un amas considérable de matiere purulente. Dans ce cas, le foyer de cette matiere n'est point borné dans l'aine; il s'étend beaucoup plus bas sous la

peau de la partie ſupérieure de la cuiſſe, & plus haut, quelquefois juſqu'à l'anneau des muſcles du bas-ventre. Une ſi grande quantité de pus n'eſt point fournie par la glande tuméfiée; quelquefois même cette glande n'eſt point abcédée : mais, dans le commencement, l'inflammation dont elle étoit atteinte s'eſt communiquée au tiſſu cellulaire qui l'environne, &, de proche en proche, elle a gagné beaucoup d'étendue & a formé un abcès conſidérable, au milieu duquel on trouve quelquefois la glande iſolée & endurcie. Alors il faut néceſſairement ouvrir la tumeur, non-ſeulement pour procurer la chute de cette glande, mais encore pour éviter que la matiere ne détruiſe une plus grande étendue du tiſſu cellulaire, & ne s'inſinue dans le bas-ventre par l'anneau des muſcles ou dans l'intérieur de la cuiſſe, en ſuivant la route des vaiſſeaux cruraux, comme je l'ai vu arriver. Lorſque l'abcès eſt ouvert à ſa partie la plus déclive, & par une ouverture ſuffiſante, on panſe l'ulcere tout ſimplement, ayant ſoin de placer des compreſſes expulſives ſur les endroits ſupérieurs qui ont été cavés par le pus, & ſur leſquels on n'a pas jugé à propos d'étendre les inciſions : enſuite, en employant un digeſtif convenable, on attend que la glande endurcie, s'il y en a une, tombe par la pourriture du pédicule qui la tient attachée ; & l'ulcere ſe cicatriſe après très-aiſément & en fort peu de temps.

Lorſque le bubon s'annonce avec un gonflement conſidérable, & une inflammation vive & maligne, il ſe termine quelquefois par gangrene. Cette terminaiſon pourroit avoir des ſuites fâcheuſes, par la négligence ou l'impéritie de ceux qui ſont chargés de traiter la maladie ; car la mortification, en faiſant des progrès dans le tiſſu cellulaire, pourroit s'étendre

s'étendre du côté des anneaux, ou le long de la partie ſupérieure de la cuiſſe. On peut prévenir ce fâcheux événement en faiſant, dans le commencement, des ſaignées proportionnées au gonflement de la partie & à l'excès de l'inflammation : on appliquera en même temps des topiques émolliens, tels que le cataplaſme de farine de graine de lin & de mie de pain : ces moyens, tendant à relâcher la partie trop enflammée, pourront empêcher que l'excès du gonflement n'y ſuffoque le principe de la vie. Mais, en ſuppoſant que la gangrene ſoit tout-à-fait déclarée, il faut ſe hâter d'ouvrir la tumeur, & de faire des ſcarifications plus ou moins profondes dans les endroits qui ſont atteints de mortification. On panſe enſuite l'ulcere avec des plumaceaux chargés de quelque digeſtif animé, qu'on couvre avec des compreſſes trempées dans l'eau-de-vie camphrée. Cette pratique borne bientôt la gangrene, & on acheve enſuite la cure par la méthode qu'on ſuit dans les ulceres ſimples. Au reſte, je penſe que cette terminaiſon ne donne point néceſſairement lieu au virus de paſſer dans la maſſe du ſang, & n'oblige point par conſéquent d'adminiſtrer le grand remede au malade.

Lorſque le bubon a été ouvert, les bords de l'ulcere reſtent quelquefois durs & renverſés, ou bien la ſolution de continuité ſe réduit à une fiſtule accompagnée de calloſités : j'ai rapporté plus haut les cauſes de ces accidens. Si les calloſités de l'ulcere ou de la fiſtule ſont conſidérables, il eſt très-difficile de les ramollir ou de les fondre par les topiques émolliens, réſolutifs & mercuriels : il ſeroit dangereux d'ailleurs de les attaquer avec les cauſtiques, dans la vue de les détruire ; car, outre le grand délabrement qu'on ſeroit quelquefois obligé de faire pour les emporter complétement

par ce moyen, ces remedes irritans pourroient faire dégénérer l'ulcere en carcinome. De plus, dans ce cas, le vice local n'eſt point le ſeul qui doive fixer notre attention. Comme ces ulceres rendent continuellement une ſanie ténue & impregnée de virus, elle porte l'infection dans la maſſe du ſang, en s'y inſinuant peu à peu par les vaiſſeau abſorbans. On doit donc juger qu'un malade qui eſt dans cet état, eſt obligé de paſſer par les grands remedes : & cette voie eſt d'autant plus préférable, qu'elle évite le plus ſouvent les opérations qu'on ſeroit obligé de faire pour guérir le vice local ; car les préparations & l'adminiſtration du mercure fondent plus efficacement que tout autre moyen les calloſités de l'ulcere ou de la fiſtule ; de ſorte qu'à la fin du traitement le mal ſe trouve guéri comme de lui-même, pour ainſi dire ; ou du moins ce qui reſte eſt réduit à ſi peu de choſe, qu'il ne mérite aucune attention particuliere.

Enfin, nous avons dit que le bubon dégénéroit quelquefois en carcinome. Cette maladie préſente plus ou moins de difficultés, ſuivant ſes différens degrés ; mais elle exige toujours les ſoins les mieux entendus. La diſpoſition prochaine de cette terminaiſon ſe fait connoître par les bords de l'ulcere qui ſe renverſent & deviennent durs & douloureux, & par des excroiſſances charnues & douloureuſes qui s'élevent de ſon fond. Dans le commencement, l'adminiſtration du mercure prévient ſouvent les ſuites fâcheuſes que le mal pourroit avoir, & le guérit complétement ; mais, lorſqu'il a fait plus de progrès, on ne le dompte pas ſi facilement.

Lorſque le bubon a dégénéré en un cancer confirmé, on n'a pas la reſſource de l'extirpation, comme dans la plupart des autres cancers ; car la

tumeur eſt trop voiſine de parties reſpectables, comme les vaiſſeaux cruraux, pour qu'on tente de l'enlever avec l'inſtrument tranchant : il arrive auſſi quelquefois que le carcinome forme une tumeur ſi conſidérable, qu'elle comprime ces vaiſſeaux, & cauſe un gonflement à la cuiſſe & à la jambe, qui peut être ſuivi de la mortification de ces parties par la gêne de la circulation. Outre cela, les douleurs énormes que le carcinome cauſe, ſont accompagnées d'inſomnie & de fievre lente, qui exténuent le malade, & l'affoibliſſent au point qu'il faut ſe hâter d'employer les remedes les plus efficaces ſi on veut lui ſauver la vie. Il ſembleroit que les grands remedes ſeroient le moyen le plus convenable pour ſouſtraire le malade au danger qui le menace, puiſque le virus eſt la premiere cauſe du mal ; mais, dans ce cas, on éprouve ſouvent que le mercure, donné en friction, irrite les douleurs, & rend ces ſortes de cancers plus rebelles. A quel autre moyen peut-on donc avoir recours dans une circonſtance auſſi critique ? Je renvoie le Lecteur au traitement de la vérole, où je parlerai de pluſieurs reſſources qui peuvent être employées avec ſuccès dans ce cas.

CHAPITRE VI.

De la Vérole.

UNE maladie telle que la vérole, dont le plus grand nombre des ſymptômes peuvent ſe rapporter à toutes les cauſes de maladie, n'eſt pas toujours facile à reconnoître. S'il y a des cas où elle ſe montre à découvert par des ſignes démonſtratifs & univoques, il en eſt beaucoup plus où elle ſe

cache, de maniere qu'on a beaucoup de peine à diſtinguer ſon caractere.

Il y a pluſieurs circonſtances qui rendent la vérole évidente & facile à connoître : la nature des ſymptômes primitifs, & la ſucceſſion rapide des ſymptômes conſécutifs. Lorſqu'une perſonne, par exemple, a gagné des chancres, qu'enſuite il s'eſt déclaré un bubon qui, n'ayant pu ſuppurer, eſt reſté dur & indolent, & qu'après ces accidens il eſt ſurvenu des puſtules par tout le corps, il eſt évident que cette perſonne a la vérole. On peut dire la même choſe des malades auxquels, après des chancres ou une gonorrhée ſupprimée, il ſurvient, plus ou moins long-temps après, des poireaux, des condylomes, des crêtes, des gerçures à la paume des mains ou à la plante des pieds ; l'alopécie ou la chute des poils & des cheveux ; des verrues aux parties de la génération ; des tumeurs & des ulceres dans la gorge & dans le nez ; des douleurs nocturnes, des tophus, des ganglions, des exoſtoſes, des hypéroſtoſes, des caries, &c.

Telles ſont les véroles qui ſe montrent par les ſignes les plus démonſtratifs : cependant, parmi les ſymptômes dont je viens de parler, il y en a qu'on peut confondre avec d'autres ſemblables qui dépendent d'une autre cauſe que du virus vénérien : on doit par conſéquent s'attacher à les diſtinguer, pour ne pas ſe tromper ſur le caractere de la maladie.

1°. On pourroit confondre, par exemple, les taches véroliques de la peau, avec les taches de rouſſeur qui viennent de naiſſance ou qui ſont cauſées par le ſoleil ; avec les taches des femmes groſſes, & avec les taches pourprées, jaunes ou livides des ſcorbutiques ; mais il y a des ſignes propres qui diſtinguent ces différentes cauſes : &

d'ailleurs, lorſque les taches de la peau ſont véroliques, elles ſont toujours accompagnées, ou elles ont été précédées par quelque autre ſymptôme vénérien, qui diſſipe toute incertitude à cet égard.

2°. On pourroit confondre les puſtules & les tubercules véroliques, avec les boutons qui viennent au viſage; mais ces boutons ne viennent qu'au viſage, & aboutiſſent à une pointe qui ſuppure; au lieu que les autres attaquent toutes les autres parties du corps, & principalement celles qui ſont garnies de poils & de cheveux.

M. Petit a établi, dans ſon Traité des Maladies des Os, des ſignes qui caractériſent encore plus particuliérement les puſtules véroliques. « Il y en » a de pluſieurs eſpeces, dit-il: les unes ſont ſe» ches, les autres humides; & tant les unes que » les autres ſont plates ou élevées, irrégulieres » ou rondes, douloureuſes ou inſenſibles.

» Les puſtules ſeches ſont auſſi de pluſieurs » ſortes: il y en a qui ſont dartreuſes, vives ou » farineuſes, écailleuſes & croûteuſes; quelques» unes ſont jaunes, d'autres d'un rouge pourpré.

» Les puſtules humides ſont ſuppurantes, ſai» gneuſes, ou mouillées par une ſéroſité rouſſâ» tre; & de celles-là, les unes gardent le niveau » de la peau, les autres ſont rongeantes avec » ulcération profonde, & d'autres au contraire » forment des boſſes & des élévations qui rendent » la peau inégale & raboteuſe à leur circonférence.

» Les puſtules rondes peuvent être humides ou » ſeches, mais elles ſont preſque toujours petites; » les plus grandes le ſont comme le bout du doigt: » il y en a de plus petites qui s'élevent en pointe, » à la ſommité deſquelles il ſort une goutte de » lymphe rouſſe preſque imperceptible. Quelques» unes paroiſſent ſous la peau ou dans le corps de

» la peau ; celles-ci arrivent d'ordinaire immé-
» diatement après les chancres ou les poulains
» avortés, & elles sont prises par les malades
» pour ce qu'on nomme communément ébullition
» de sang ; elles n'ulcerent point la peau ; elles la
» rendent truitée, & lorsqu'elles se dissipent, l'é-
» piderme tombe en farine.

» Les pustules irrégulieres n'ont cette irrégu-
» larité, que parce que plusieurs se sont trouvées
» ensemble : elles peuvent être du caractere de
» toutes celles que nous avons décrites ci-devant.
» Les pustules indolentes sont presque toutes cel-
» les qui arrivent après la disparition des poulains.

» Les douloureuses sont toutes celles qui sup-
» purent ou qui se déterminent à suppurer ; elles
» causent de la douleur par l'âcreté du pus qui s'y
» forme ou qui en découle. Il y a plusieurs de ces
» pustules qui sont élevées comme de petits fu-
» roncles, & qui ne suppurent point ; elles restent
» long-temps rouges & dures. Il y en a d'autres
» qui suppurent comme le furoncle, & qui noir-
» cissent comme le charbon ; & l'ulcere qui leur
» survient est profond & difficile à guérir. On
» doit observer aussi que les pustules suppurent ou
» sont douloureuses par rapport à leur situation ;
» celles qui se forment dans les replis des cuisses,
» à l'entrefesson, aux bourses, sous la verge à
» l'endroit où elle appuie sur le scrotum, sous les
» aisselles, derriere les oreilles, sont & plus dou-
» loureuses, à cause du frottement de ces parties,
» & plus suppurantes, parce qu'elles se touchent
» mutuellement, & que l'une jette sur l'autre son
» pus ou sa sérosité ; ce qui, joint au frottement,
» l'irrite, l'échauffe & l'enflamme. »

3°. Les ulceres véroliques des amygdales, du gosier, de la luette, de la langue, du palais, des

gencives, &c. peuvent être confondus avec les ulceres ſcorbutiques, qui peuvent occuper les mêmes parties : mais on diſtingue les uns des autres, en ce que, dans la vérole, les ulceres de la bouche commencent ordinairement par attaquer les amygdales, & s'étendent ſucceſſivement juſqu'aux gencives ; au lieu que dans le ſcorbut les ulceres commencent par les gencives, & parviennent ſucceſſivement juſqu'aux amygdales : en ce que les ulceres véroliques ont la baſe & les bords calleux, & non les ulceres ſcorbutiques : en ce que les ulceres véroliques ſont bornés, circonſcrits, ordinairement ronds, & n'occupent que certains endroits; au lieu que les ſcorbutiques ont une figure irréguliere, s'étendent en rond & en largeur, & ravagent aſſez ſouvent tout l'intérieur de la bouche : en ce que les ulceres véroliques ſont creux, au lieu que les ſcorbutiques s'élevent & produiſent des chairs fongueuſes : en ce que les ulceres véroliques ont les bords rouges & le fond griſâtre, au lieu que les ſcorbutiques ſont toujours entiérement livides : enfin, en ce que les ulceres véroliques ſont accompagnés ou précédés par quelque autre ſigne de vérole, & que les ſcorbutiques le ſont des ſignes du ſcorbut.

4°. On pourroit confondre les douleurs véroliques avec les inquiétudes habituelles dans les jambes, qui obligent de les remuer continuellement, & avec le rhumatiſme, la goutte & la ſciatique ; mais ces différentes ſortes de douleurs ſe diſſipent ou diminuent le plus ſouvent par la chaleur du lit, au lieu que les douleurs véroliques augmentent toujours par la même cauſe.

5°. L'exoſtoſe & l'hypéroſtoſe véroliques pourroient être confondues avec pluſieurs tumeurs oſſeuſes, qui ſont produites par d'autres cauſes,

comme le cal difforme qui reste quelquefois après la réunion des os fracturés, comme l'exostose qui survient après une contusion de l'os, produite par un coup ou par une chute, & comme une difformité naturelle de l'os: mais on distingue aisément le caractere de ces différentes tumeurs contre nature, par les signes commémoratifs, & par les symptômes qui peuvent les accompagner. On pourroit encore plus aisément confondre l'exostose & l'hypérostose véroliques avec des tumeurs du même genre qui dépendent des vices écrouelleux, cancéreux, scorbutique & goutteux; mais on ne s'y méprend point, quand on considere les signes pathognomoniques de ces maladies, qui sont différens de ceux de la vérole.

6°. La carie peut être indépendante de toute cause vénérienne, & alors elle peut succéder à une exostose ou hypérostose rachitique, écrouelleuse, scorbutique, cancéreuse & goutteuse; à un ulcere malin & contigu à l'os; à un abcès sous le périoste, & à la fracture ou à la contusion violente de l'os: mais alors on distingue ces sortes de caries par les signes propres à ces maux, & on ne les confond pas avec les caries véroliques, qui sont toujours accompagnées de quelque autre symptôme vénérien.

7°. Les os peuvent se fracturer au moindre effort, par deux causes qu'on pourroit confondre; savoir, par le virus vérolique & par le virus cancéreux: mais dans ce cas on distingue la véritable cause du mal par les signes qui sont propres à ces différentes maladies.

8°. Enfin, le ramollissement des os peut dépendre aussi de deux causes, ou du vice écrouelleux, ou de la vérole: mais c'est également par les signes propres à ces maladies, qu'on distingue

la nature de la cause qui a produit le mal.

C'est donc la présence des différens symptômes dont j'ai parlé jusqu'ici, combinés d'une infinité de manieres, conjointement avec les circonstances qui les ont fait naître ; c'est, dis-je, la présence de ces symptômes qui caractérise évidemment la vérole confirmée. Mais il n'est pas toujours également facile de distinguer cette maladie : comme elle se cache sous le voile de plusieurs maladies dont le caractere n'a point de rapport immédiat & exclusif avec le virus vénérien, on a très-souvent beaucoup de peine à le reconnoître comme je l'ai déja dit. Je vais donc tâcher d'applanir la plus grande partie des difficultés qu'on rencontre dans ces cas, par des regles fondées sur l'expérience, & appuyées par des exemples ; & c'est ici le point de théorie le plus important concernant la vérole.

PREMIERE REGLE.

Dans les cas douteux il y a souvent des circonstances qui peuvent fournir des lumieres dans le jugement que l'on doit porter sur la nature du mal. Si, par exemple, après quelqu'un des accidens primitifs dont j'ai parlé, les symptômes d'une maladie, quoiqu'ils paroissent étrangers à la vérole, se sont succédés sans interruption depuis l'époque de ces accidens jusqu'au moment présent, on a droit de soupçonner la présence du virus vénérien, comme j'ai fait dans le cas suivant.

Un homme âgé de trente-cinq à quarante ans avoit une tumeur énorme dans le bas-ventre ; c'étoit la rate devenue skirrheuse, & dont le volume occupoit toute l'étendue de l'abdomen du côté gauche. Le malade étoit dans un état fâcheux ; la fievre lente, le dévoiement, l'insomnie, l'enflure des extrémités, &c. faisoient d'autant plus

craindre une ſuite funeſte, qu'on avoit déja employé inutilement beaucoup de remedes. Sur la queſtion que je fis au malade, s'il n'avoit jamais eu de maladies vénériennes, il ſe rappela qu'il avoit eu, dix ans auparavant, une gonorrhée qui dura l'eſpace de trois ou quatre mois, & qui fut arrêtée par des injections aſtringentes; que peu de temps après il en ſuccéda une ſeconde & une troiſieme, qui ſe manifeſterent avec peu de douleur & d'inflammation, & dont l'écoulement ne ne dura chaque fois que dix ou douze jours; qu'immédiatement après il fut attaqué d'une fievre quarte, qui reſiſta pendant deux ans à tous les remedes qu'on employa pour la combattre, & qui ceſſa enfin lorſque la tumeur de la rate commença à paroître. Or, ſur cet expoſé, je me crus autoriſé à regarder cette maladie comme vénérienne; car, malgré l'éloignement de la premiere époque, je voyois que les divers accidens que le malade avoit éprouvés, formoient une chaîne continue qui tenoit à la premiere gonorrhée qui avoit été arrêtée par des injections. Auſſi l'événement juſtifia mon jugement; car le malade fut parfaitement guéri par les frictions mercurielles.

SECONDE REGLE.

La vérole que les enfans apportent en naiſſant, ſe montre quelquefois avec tant d'évidence, qu'il n'y a perſonne qui ne puiſſe la reconnoître, ſurtout lorſqu'elle paroît dès la naiſſance, ou immédiatement après. Mais d'autres fois elle ne ſe manifeſte qu'après pluſieurs années, & elle ſe cache ſous des formes qui paroiſſent étrangeres au virus, ou du moins qui font douter de ſon exiſtence. Dans des cas ſemblables on ne peut porter un jugement certain ſur la nature du mal, qu'en s'informant ſi

le pere ou la mere ont eu des maladies vénériennes ; quelle étoit leur eſpece, & de quelle maniere elles ont été traitées. Voici un exemple d'un pareil diagnoſtic, dans une réponſe de M. Petit à un mémoire à conſulter.

« La jeune perſonne pour laquelle on nous conſulte, diſoit cet habile Chirurgien, eſt attaquée » d'une tumeur lymphatique, que l'on a regardée » comme ſcrophuleuſe, & que l'on croit être la » ſuite d'un virus vénérien dégénéré. Ce qui a fait » porter ce jugement, c'eſt que d'autres enfans de » la même famille ont eu des maladies qui ſemblent tenir de ce caractere, & que d'ailleurs on » forme quelques ſoupçons ſur la conduite du » pere, quoiqu'il ait paſſé par les remedes il y a » trente ans, & que depuis il n'ait reſſenti aucune » incommodité qu'on puiſſe abſolument regarder » comme ſymptômes de vérole. L'un des enfans » eſt mort d'un abcès qui avoit carié l'os pierreux, » & de tubercules ſuppurés dans le poumon. Il » avoit outre cela de l'eau dans la poitrine, & » pluſieurs glandes obſtruées, ſur-tout celles du » méſentere qui étoient, dit-on, skirrheuſes : mais » l'on voit tous les jours des enfans mourir avec » des glandes obſtruées, ſans qu'ils ſoient pour » cela infectés du virus vénérien. De plus, un abcès tel que celui qui avoit carié l'os pierreux, » avoit pu par des reflux engorger les glandes du » poumon ; & ces maladies-là produiſent enſuite » l'hydropiſie de poitrine. La mort de cet enfant » doit donc être de peu de conſidération, puiſqu'elle ne prouve en aucune maniere que la vérole ſoit la ſource des maux que l'on voit aujourd'hui dans cette famille.

» Les dartres vives qui, depuis huit ans, affligent le ſecond de ces enfans, dartres qui n'ont

» encore cédé à aucun remede, peuvent, il eſt
» vrai, avec les autres circonſtances, fournir quel-
» ques raiſons probables ; mais ce ſigne n'eſt pas
» aſſez démonſtratif pour prononcer ſur la cauſe
» de ces différentes maladies. Ce qui peut rendre
» la choſe certaine, & ce que l'on doit principale-
» ment éclaircir, ce ſont les ſymptômes de vérole
» que le pere peut avoir eus; car, ſi nous trou-
» vons des raiſons ſuffiſantes pour conclure qu'il a
» cette maladie, nous ne douterons plus que les
» enfans ne ſoient entichés du virus; que les tu-
» meurs de l'un ne ſoient véritablement produites
» par cette cauſe ; que les dartres du ſecond ne
» ſoient véroliques, & que l'écoulement de la
» mere ne ſoit vénérien.

» Nous demandons pour cet effet un plus grand
» détail & de nouveaux éclairciſſemens, pour ſa-
» voir exactement quelles maladies vénériennes
» ont eu le pere & la mere, & la maniere dont
» elles ont été traitées ; & ſi, depuis le traitement
» du mari, il n'a réellement eu, comme on nous
» l'aſſure, aucun ſymptôme de vérole. C'eſt d'a-
» près ces éclairciſſemens que nous devons porter
» notre jugement, & preſcrire enſuite les différens
» traitemens que nous croyons convenir à chacun
» en particulier. En attendant, nous nous conten-
» terons d'indiquer les remedes que demande la
» maladie pour laquelle on a principalement con-
» ſulté. On emploie ſouvent pour les écrouelles
» grand nombre de remedes, ſans qu'ils produiſent
» l'effet qu'on en attend. Le remede de Rotrou eſt
» celui qui, juſqu'à préſent, ſemble avoir mieux
» mérité le titre de ſpécifique contre cette mala-
» die : c'eſt auſſi celui que nous recommandons
» préférablement à tout autre. Si la maladie n'eſt
» compliquée d'aucun levain vérolique, on peut

» en espérer la guérison avec le secours de ce re-
» mede ; mais, si le mal est produit par le virus
» vénérien, on ne doit l'attendre que de l'usage
» des anti-vénériens. Nous remettons à entrer dans
» le détail qui conviendroit dans ce cas-là, lorf-
» qu'on nous aura donné les éclaircissemens que
» nous demandons, & sans lesquels nous ne pou-
» vons rien dire sur la nature de la maladie & sur les
» remedes que l'on doit employer pour la guérir. »

RÉFLEXIONS.

La prudence du jugement de M. Petit, dans cette consultation, est digne d'être remarquée. Les symptômes qui affligeoient les deux enfans dont il est parlé, ni l'écoulement de la mere, n'étoient point d'une nature à faire décider que le virus vénérien en fût la cause : ce n'étoit que sur le caractere des accidens véroliques que le pere avoit eus, & sur la maniere dont ils avoient été traités, qu'on pouvoit porter un jugement certain. Si, par exemple, cet homme avoit eu une gonorrhée supprimée par quelque cause que ce soit, & ensuite des poireaux, ou bien des chancres & un poulain avorté, & ensuite des pustules, &c. & si, pour traiter cette vérole, on avoit employé la méthode de l'extinction, ou bien quelque préparation mercurielle prise intérieurement ; alors, malgré le long espace de temps pendant lequel le pere paroissoit avoir joui d'une bonne santé, on auroit pu soupçonner la vérole dans les enfans. M. Petit propose encore indirectement un autre moyen de connoître si la maladie de l'enfant qui avoit une tumeur lymphatique, dépendoit du virus vénérien : il conseille d'employer pour cet enfant les remedes de Rotrou ; & il dit que, si la maladie n'est compliquée d'aucun levain vérolique, on peut en espérer la gué-

rifon avec le fecours de ce remede ; & que, fi le mal eft produit par le virus vénérien, ces mêmes remedes n'auront aucun fuccès. Mais nous croyons cette maniere de juger du caractere d'une pareille maladie, fort incertaine ; car il pouvoit bien arriver que le remede de Rotrou n'eût point guéri la tumeur lymphatique de cet enfant, quoiqu'elle ne fût point vénérienne.

TROISIEME REGLE.

J'ai dit que les véroles qui fuccedent aux gonorrhées n'ont jamais des fymptômes auffi marqués que celles qui font la fuite des chancres, & que ces fymptômes peuvent en impofer en prenant toute forte de formes étrangeres au virus vénérien. Auffi, dans ces cas, faut-il avoir beaucoup d'expérience dans la pratique des maladies vénériennes, pour diftinguer le véritable caractere du mal, comme on va le voir par les réponfes de M. Petit aux mémoires fuivans.

Un homme âgé de quarante ans appercevoit, depuis environ un an, une fi grande atrophie dans les parties extérieures de la génération, qu'elles n'étoient plus reconnoiffables, en les comparant à l'état où elles étoient auparavant. A peine les diftinguoit-on, & le malade avoit autant de peine à fatisfaire au devoir du mariage, qu'il y trouvoit autrefois de plaifir & de facilité. Mais ce défordre ne fe bornoit point à la verge ni aux tefticules ; la veffie étoit attaquée du même vice : ce que l'on avoit reconnu, non-feulement par la fonde, mais encore par la néceffité où le malade fe trouvoit d'uriner très-fouvent, & peu à chaque fois. Les autres parties de fon corps confervoient leur embonpoint naturel. Le malade difoit n'avoir eu d'autre

mal vénérien qu'une chaude-piſſe à l'âge de vingt-quatre ans, qui avoit été long-temps à ſe guérir.

RÉPONSE.

« Quoique la maladie pour laquelle on me con-» ſulte ſoit rare, elle n'eſt pas cependant extraor-» dinaire; elle arrive même à d'autres parties du » corps. J'ai vu l'œil, d'un côté ſeulement, s'ex-» ténuer, & l'ouverture des paupieres devenir ſi » petite, en ſe rapprochant par leurs bords, qu'à » peine on pouvoit appercevoir le globe de l'œil. » A d'autres j'ai vu le nez & les levres rapetiſſées, » l'anus ſe rétrécir; & je traite actuellement une » Dame à qui les parties extérieures de la généra-» tion ſont devenues par degrés ſi petites, qu'à » peine on peut y introduire une ſonde: ce qu'il y » a de particulier, c'eſt qu'il n'y a point de dou-» leur. Les parties génitales du malade pour lequel » on me conſulte ſont attaquées du même mal; la » veſſie a perdu ſon étendue naturelle, dans la » même proportion que la verge & les teſticules » ont perdu la leur. Les ſymptômes d'un mal ſi » étonnant ne ſont pas ſi cachés que la cauſe qui l'a » produit. Le virus vénérien eſt ſouvent cette » cauſe; & alors on peut eſpérer la guériſon, en » employant le remede ſpécifique. Le malade dont » il s'agit eſt dans ce cas; je penſe que la con-» ſomption qui attaque en lui les parties de la gé-» nération & la veſſie, eſt produite par la vérole; » car premierement il a employé inutilement tou-» tes les autres reſſources de l'art: en ſecond lieu, » il a eu une chaude-piſſe qui à duré long-temps, » ſoit par ſa propre malignité, ſoit par la mauvaiſe » adminiſtration des remedes & du régime: c'eſt » pourquoi mon avis eſt que le malade ſoit ſaigné, » purgé & long-temps baigné, en obſervant toutes

» les circonſtances qui rendent les bains utiles ;
» enſuite on lui donnera des frictions non fortes ni
» multipliées, mais proportionnées à ſon mal &
» à ſon tempérament, pour lui procurer un flux
» de bouche long & très-doux. »

RÉFLEXIONS.

Un phénomene qui a toujours lieu de ſurprendre, c'eſt qu'il ſe manifeſte des ſymptômes vénériens bien caractériſés, & quelquefois très-graves, ſeize ans après qu'on a eu une gonorrhée qu'on a cru bien guérie, comme il eſt arrivé à la perſonne dont il eſt queſtion dans la conſultation précédente : cela prouve qu'on ne ſauroit être trop attentif dans le traitement de ces accidens primitifs, qu'on regarde le plus ſouvent comme des bagatelles, & qui ont quelquefois des ſuites fâcheuſes. Combien de perſonnes qui ſe confient aux charlatans, ſont-elles menacées de pareils malheurs ! On voit encore par-là que le virus peut reſter comme aſſoupi & caché pendant un long eſpace de temps, ſans altérer la ſanté, & qu'enſuite il ſe déclare au dehors par des effets bien marqués.

L'effet du virus, dans le malade dont il s'agit, eſt des plus ſinguliers ; il paroît que cet effet n'eſt autre choſe qu'une conſtriction qui ſurvient d'une maniere inſenſible dans certaines parties membraneuſes, aponévrotiques, tendineuſes & muſculeuſes : cette conſtriction ne cauſe aucune douleur ni en ſe formant, ni lorſqu'elle eſt parvenue à ſon dernier période. Je crois que c'eſt le même effet qui arrive dans le canal de l'urethre après une gonorrhée, & qui cauſe la ſtrangurie vénérienne dans le plus grand nombre des cas, comme je l'ai dit en parlant de cette maladie.

On pourroit demander ſi des parties, ainſi atrophiées

phiées ou rapetiſſées, peuvent être rétablies dans leur état naturel en détruiſant la cauſe qui avoit produit l'accident. Je réponds que cela arrive ainſi; car j'ai traité moi-même un jeune homme, dont un teſticule étoit devenu auſſi petit qu'une noiſette médiocre, à la ſuite d'une gonorrhée qui étoit tombée dans les bourſes. A la fin du traitement, le teſticule affecté avoit tellement augmenté de volume, qu'il égaloit, à peu de choſe près, la groſſeur de l'autre: & je ne doute point qu'une ouverture comme celle de la bouche, des narines, des paupieres, de la vulve, de l'anus, ne s'agrandiſſe également, lorſqu'on détruit la cauſe vénérienne qui l'avoit rétrécie. Venons à la ſeconde conſultation, qui prouve que la vérole eſt très-ſouvent difficile à connoître, lorſqu'elle eſt la ſuite d'une gonorrhée.

RÉPONSE DE M. PETIT.

« Je ne puis m'empêcher de ſoupçonner la go-
» norrhée que M....... a eue il y a ſept ans,
» d'être la cauſe de l'écoulement virulent dont
» Madame ſa quatrieme femme eſt actuellement
» incommodée.

» La chaude-piſſe n'eſt pas une maladie dont la
» guériſon ſoit toujours bien aſſurée, particuliere-
» ment lorſqu'elle a été long-temps à ſe déclarer,
» comme celle du malade, & qu'elle a été guérie
» en peu de temps, & arrêtée avec des injections
» aſtringentes; méthode la plus pernicieuſe qu'on
» puiſſe employer, puiſqu'on ſupprime l'écoule-
» ment avant que la dépuration des humeurs ſoit
» parfaite. Je crois donc que M...... n'a pas été
» entiérement délivré du virus, & qu'il ſe peut bien
» que la goutte, dont il eſt incommodé de temps
» à autre, ſoit moins une affection héréditaire

» qu'acquiſe; car on ſait combien il y a d'analogie
» entre le virus vénérien & la cauſe de la goutte.
» La lymphe ou la ſynovie, épaiſſie dans cette
» derniere maladie, peut bien être devenue telle
» par le virus, comme par tout autre acide: de
» plus, ces deux maladies ſont ſouvent alliance;
» car nous avons vu pluſieurs fois ſur les jointures
» des fluxions goutteuſes véroliques promptement
» guéries par les anti-vénériens.

» La ſeconde femme de M...... a été affligée
» de fleurs-blanches, & eſt morte pulmonique,
» c'eſt-à-dire, d'un ulcere au poumon. Qui ſait ſi
» les fleurs-blanches étoient ſimples ou malignes?
» & qui peut aſſurer que l'ulcere du poumon n'é-
» toit pas vénérien?

» La troiſieme femme, morte de la petite vérole
» & du pourpre, ne nous fait naître par elle-même
» aucun ſoupçon; cependant les dartres & gales,
» les fluxions ſur les yeux, ſur les levres & der-
» riere les oreilles d'une petite fille de trois ans,
» née de ce troiſieme mariage, pourroient appuyer
» notre ſentiment: mais nous avons quelque choſe
» de plus certain dans la gonorrhée virulente de la
» quatrieme femme. Il faut remarquer que c'étoit
» une jeune perſonne de ſeize ans, forte & robuſte,
» jouiſſant d'une parfaite ſanté avant ſon mariage,
» & n'ayant jamais été ſujette aux pâles-couleurs
» ni aux fleurs-blanches: depuis elle ſe trouve at-
» taquée d'un écoulement abondant de matiere
» jaune & verte, accompagné de gerçures au de-
» dans des cuiſſes, de cuiſſons ardentes en urinant,
» & même de très-grandes difficultés d'uriner; leſ-
» quels ſymptômes, au lieu de diminuer dans le
» temps des regles, redoublent & augmentent
» conſidérablement. Y a-t-il une maladie qui reſ-
» ſemble plus parfaitement à la gonorrhée? Faut-il

» ajouter que le mal persévere malgré l'usage des » remedes généraux ; qu'il s'y joint des lassitudes, » accablement, tiraillement de poitrine, dérange- » ment du flux menstruel ; que la couleur de la » peau est changée, & que la malade maigrit con- » sidérablement ? Enfin, on sera pleinement con- » vaincu que cet écoulement, & tout ce qui l'ac- » compagne, est vénérien, quand on remarquera » que les remedes anti-vénériens ont soulagé » Madame, & que, depuis que la saison en a fait » discontinuer l'usage, tous les symptômes ont » reparu aussi vivement que jamais, excepté les » cuissons.

» Le caractere de la maladie étant bien constaté » par ce qui vient d'être dit, le traitement qui lui » convient consiste en préparations par les sai- » gnées, les purgatifs, les bains domestiques, les » bouillons rafraîchissans & le régime, pour par- » venir à l'usage des frictions mercurielles. Il fau- » droit bien être instruit de la vraie situation de la » malade, pour pouvoir prescrire avec plus de pré- » cision l'ordre que l'on doit observer dans l'admi- » nistration de ces remedes. C'est à ceux qui seront » chargés du traitement à se conduire suivant les » symptômes de la maladie, le tempérament de la » malade, & les effets du remede. »

RÉFLEXIONS.

Un phénomene digne d'attention, c'est qu'un homme qui aura eu une chaude-pisse avortée ou mal traitée, ou supprimée, & qui lui aura infecté la masse du sang depuis un long espace de temps, jouisse cependant en apparence d'une bonne santé, tandis qu'il donnera du mal à plusieurs femmes qu'il verra successivement. C'est ce qu'on voit arriver très fréquemment, & ce qui rend le diagnostic de

la vérole beaucoup plus difficile, parce qu'on eſt toujours porté à croire qu'un homme qui paroît ſain ne ſauroit donner du mal. L'homme qui fait le ſujet de cette conſultation étoit dans ce cas, quoique néanmoins on pût ſoupçonner que la goutte dont il étoit incommodé de temps à autre, fût moins une affection héréditaire que dépendante du virus, comme M. Petit le dit dans ſa réponſe.

La ſeconde femme de cet homme avoit eu des fleurs-blanches, & étoit morte d'un ulcere au poumon. Il eſt vrai qu'on ne pouvoit pas attribuer ces accidens excluſivement au virus. Mais qu'on faſſe attention que, lorſqu'on préſume qu'un mari a la vérole, on peut ſoupçonner que les ſymptômes qui ſurviennent à la femme, ſans autre cauſe manifeſte, dépendent du virus vénérien, quoiqu'ils paroiſſent étrangers à la vérole, ſur-tout lorſque l'expérience prouve d'ailleurs que ces mêmes ſymptômes ne ſont point abſolument incompatibles avec ce virus. Or, il y a tant d'exemples que cette cauſe produit la pulmonie, que M. Petit pouvoit bien ſoupçonner que la maladie de cette femme dépendoit du virus que ſon mari pouvoit lui avoir communiqué.

La troiſieme femme étoit morte de la petite vérole & du pourpre. Il eſt vrai que ces maladies ne pouvoient par elles-mêmes fournir aucun ſoupçon touchant le virus vénérien; mais il étoit né de cette femme une petite fille qui avoit les ſymptômes les plus marqués des écrouelles; ce qu'on avoit droit de regarder comme l'effet d'un virus dégénéré.

Mais, de tous les ſymptômes vénériens qui ont affligé ces différentes femmes, ceux de la quatrieme étoient les plus marqués. M. Petit fait remarquer que c'étoit une jeune perſonne de ſeize ans, forte & robuſte, jouiſſant d'une bonne ſanté avant ſon mariage, & n'ayant jamais été ſujette aux fleurs-

blanches ni aux pâles-couleurs ; & que depuis elle ſe trouvoit attaquée d'un écoulement abondant de matiere jaune & verte, & de tous les autres ſymptômes qui accompagnoient cet écoulement. Or, il il étoit bien naturel de rapporter ce changement d'état à la gonorrhée du mari, qui étoit d'une nature à donner la vérole, & qui avoit été d'ailleurs ſupprimée par des injections.

QUATRIEME REGLE.

Une autre circonſtance qui augmente la difficulté de reconnoître le caractere de la vérole, c'eſt l'uſage des remedes qui ne ſont que palliatifs. Lorſqu'un malade a des chancres, s'il ne fait aucun remede, le virus fait les progrès qu'il a coutume de faire, & la vérole ſe manifeſte en peu de temps par les ſignes les plus marqués : mais ſi le malade a recours à ceux qui s'imaginent que faire diſparoître promptement les chancres ou une gonorrhée, c'eſt les guérir radicalement ; les remedes qu'il prend, & qui pallient ſon mal en affoibliſſant l'activité du virus, & même quelquefois en changeant ſa nature ou ſon mode, effacent tous les ſymptômes, & procurent au malade une ſanté apparente. Mais, plus ou moins long-temps après, il revient d'autres ſymptômes qui, le plus ſouvent, n'ont aucun rapport avec les premiers, & qui paroiſſent même étrangers à la vérole. Dans la réponſe ſuivante de M. Petit à un mémoire, on voit que les remedes palliatifs ſont capables de faire prendre le change ſur le caractere de la vérole.

RÉPONSE.

« Par le récit que le malade fait des différentes » indiſpoſitions qu'il a eues depuis l'âge de vingt- » deux ans juſqu'à celui de vingt-ſix, on ne peut

» aucunement lever les doutes où il est sur son état.
» Ce n'est que par le détail qu'il fait de plusieurs
» maladies qu'il a eues depuis cette derniere épo-
» que, & par la façon dont elles ont été traitées,
» que l'on peut avancer sûrement ce que l'on doit
» en penser.

» La suite de tous les événemens qu'il rapporte
» prouve que depuis sa premiere maladie véné-
» rienne, il a toujours eu & a même encore la vé-
» role ; car il n'a jamais été guéri radicalement.
» Cette preuve consiste, 1°. en ce que, dans tou-
» tes ses maladies, on ne lui a fait aucune prépa-
» ration avant de le traiter ; 2°. en ce qu'il a été
» traité par la panacée dans quelques-unes, & par
» extinction dans les autres : traitemens presque
» toujours infideles, lors même qu'ils ont été pré-
» cédés par les préparations les plus exactes ; 3°. en
» ce qu'après chaque traitement il lui est toujours
» resté quelque symptôme vénérien.

» La premiere maladie qu'il a eue fut une chaude-
» pisse, accompagnée de plusieurs chancres : on
» peut assurer que dès-lors il avoit la vérole, &
» qu'il auroit dû passer par les grands remedes.
» On s'est contenté seulement de lui donner la pa-
» nacée & quelques purgations, qui ont dissipé ces
» accidens : mais on n'a pas fait attention à un dé-
» voiement qui lui est resté, & qui se renouveloit
» de temps en temps.

» En second lieu, il gagna un chancre & deux
» poulains, qui ne vinrent point à suppuration :
» signes très-caractéristiques de la vérole, pour
» laquelle, sans préparation quelconque, on lui
» donna indiscrétement une friction avec une forte
» dose d'onguent, qui lui procura le *flux* de bou-
» che pendant plusieurs jours. Ce *traitement* fini,
» le malade se crut guéri : mais la dureté qui ref-

» toit au chancre, la grosseur d'un des bubons, & » les douleurs qu'il ressentoit, prouvent bien qu'il » ne l'étoit pas.

» Quelque temps après il reprit encore de nou» veaux chancres, qui disparurent sans aucun re» mede. Cette guérison apparente fut suivie de » douleurs qui se firent sentir dans les bras, dans » les cuisses & dans les jambes. Un an après il lui » survint de nouveaux chancres au prépuce ; il fut » traité par extinction, ne fut point baigné, & à » la fin il s'est trouvé guéri, excepté que ses dou» leurs & son ancien bubon lui sont restés.

» Enfin, la derniere maladie que le malade a eue » a été une chaude-pisse très-violente, & pour la» quelle il a été traité par extinction ; mais, quoi» que par ce traitement la grosseur qu'il avoit dans » l'aine se soit fondue, il lui est cependant resté » quelques élancemens qu'il ressent de temps en » temps dans cette partie.

» Quoiqu'il soit possible que cette derniere » chaude-pisse fût un ancien écoulement mal guéri » & renouvelé, on ne doit point être surpris si » la personne que le malade a vue ne paroît point » en avoir ; car il suffit que cette femme eût la » vérole, pour communiquer indistinctement tous » les symptômes de cette maladie : & dans ce cas » on peut prendre une chaude-pisse d'une personne » qui ne l'a pas.

» Outre ce qui vient d'être dit, le malade a eu » & a encore des boutons au menton & au nez : » ces boutons, en suppurant, ont fait tomber des » poils de la barbe. On sait que la chute des poils » est un signe non équivoque de la vérole, sur-tout » dans le cas dont il s'agit; & si ce symptôme existe » actuellement, on peut par conséquent décider » que le malade est attaqué de cette maladie.

» L'irrégularité avec laquelle il a été traité, & » l'état où il s'est trouvé après chaque traitement, » ne laissent donc aucun doute sur l'existence du » virus dans son sang, & sur la nécessité où il est » d'être traité méthodiquement, pour être sûr de » sa guérison. Je ne connois point de moyens plus » efficaces que le traitement par la salivation, pré- » cédé de préparations bien suivies, & de l'admi- » nistration des frictions mercurielles bien ména- » gées, suivant la délicatesse du malade, & son » foible tempérament. Pour cela, il sera d'abord » saigné & purgé; ensuite il prendra vingt-quatre » ou trente bains, dans chacun desquels il boira » un bouillon rafraîchissant. Les bains finis, il sera » saigné & purgé de nouveau; après quoi on lui » donnera des frictions pour lui procurer la sali- » vation: mais il est essentiel d'éviter que cette » salivation soit trop violente, afin de l'entretenir » plus long-temps, & de pouvoir donner au ma- » lade un plus grand nombre de frictions. C'est à » celui qui sera chargé du traitement à ménager » toutes ces choses avec prudence, afin de lui pro- » curer une guérison certaine. »

RÉFLEXIONS.

L'expérience prouve en effet que les remedes, qui pallient les accidens primitifs de la vérole, changent la nature du virus, & le font dégénérer plus ou moins; de sorte qu'il vient un temps où il se montre sous des formes étrangeres à la vérole, qui le cachent aux yeux de ceux qui ne sont point accoutumés à distinguer ses métamorphoses. J'ai connu un homme âgé de plus de soixante ans, & qui, depuis sa jeunesse jusqu'à quarante ans, eut plusieurs chaudes-pisses, dont la plupart furent traitées par des remedes mercuriels pris intérieure-

ment, & arrêtées avec des injections, après dix ou douze jours d'écoulement. Lorſque l'âge eut amorti ſes paſſions, il vécut plus ſagement, & il jouit, pendant dix ou douze ans, d'une très-bonne ſanté. Après ce temps, il lui ſurvint des douleurs de rhumatiſme en différentes parties du corps, qui le faiſoient beaucoup ſouffrir. Le malade & ceux qui le virent, ne ſoupçonnerent, comme on peut le penſer, que les cauſes générales de cette maladie, & il fut traité en conſéquence; mais rien ne le ſoulagea. Ce rhumatiſme fut ainſi opiniâtre pendant pluſieurs années: le malade ſouffroit tantôt plus, tantôt moins, & il maigrit beaucoup. Enſuite il fut attaqué d'un gros rhume, qui lui dura plus de deux ans; ſes crachats étoient tantôt verts & tantôt jaunes, & fort épais; mais ſes douleurs de rhumatiſme étoient entiérement diſſipées depuis que la poitrine étoit affectée. Je le vis dans ce temps-là; je lui fis des queſtions ſur ſa vie paſſée: il m'apprit ce que j'ai dit ci-devant. Je lui fis entrevoir dès-lors que je ſoupçonnois les gonorrhées qu'il avoit eues autrefois, d'être la cauſe de ſon rhumatiſme & de l'affection de ſa poitrine; mais il rejeta bien loin ce ſoupçon. Plus d'un an après il m'envoya chercher pour me demander avis ſur des accidens nouveaux qui lui étoient ſurvenus. Sa poitrine alloit beaucoup mieux depuis quelque temps; mais il lui avoit paru un écoulement purulent par la verge, ſans l'avoir gagné nouvellement par le commerce d'aucune femme; & il avoit de plus les premiers accidens de la ſtrangurie, c'eſt-à-dire, qu'il ne rendoit ſes urines que goutte à goutte, & avec beaucoup d'efforts & de douleur. Je lui introduiſis une bougie dans l'urethre, & je reconnus que c'étoit la proſtate gonflée & dure qui s'oppoſoit au paſſage des urines. Je lui confirmai

alors mon premier jugement, en l'appuyant ſur des ſignes auſſi évidens que ceux qu'il éprouvoit ; mais je ne pus jamais le convaincre : il paſſa une année dans les tourmens les plus cruels, au bout duquel temps il mourut.

Je reviens à la conſultation qui a donné lieu à cette hiſtoire. Si le malade qui conſultoit M. Petit n'avoit point fait de remedes palliatifs à chaque accident qui lui ſurvenoit, le virus auroit peut-être fait en lui un progrès bien caractériſé & ſuivi, & ſa maladie n'auroit point été équivoque. Peut-être que ces mêmes accidens auroient été plus graves, & par conſéquent plus fâcheux ; mais cela n'auroit pas rendu ſon état plus dangereux qu'il n'étoit, parce qu'auſſitôt que le mal ſe ſeroit montré avec un caractere décidé, on y auroit apporté le remede néceſſaire : au lieu que par l'adminiſtration de pluſieurs remedes palliatifs il a couru le riſque que le virus n'étant pas entiérement détruit, ait attaqué des parties néceſſaires à la vie, comme cela eſt arrivé au malade dont je viens de parler.

CHAPITRE VII.

Suite du Diagnoſtic de la Vérole.

CINQUIEME REGLE.

Ce n'eſt pas toujours la préſence de quelque accident grave, qui doit faire reconnoître l'exiſtence de la vérole, & faire condamner un malade à paſſer par les grands remedes. Si, par exemple, une perſonne a un écoulement qui réſiſte depuis pluſieurs années à tous les remedes qui ſemblent les

mieux appropriés, non-ſeulement on doit juger que le virus qui a infecté la maſſe du ſang entretient cette gonorrhée habituelle, & rend infructueux tous les remedes avec leſquels on la combat; mais encore on doit inſiſter ſur la néceſſité du grand remede, parce que l'expérience nous apprend que ces ſortes d'accidens, quoique légers en apparence, donnent lieu tôt ou tard à d'autres accidens plus graves, comme la ſtrangurie vénérienne, l'abcès ou les fiſtules au périnée, & l'infection générale de la maſſe du ſang; d'où il peut réſulter toutes ſortes de maladies fâcheuſes. Voici deux exemples d'un pareil diagnoſtic, tirés des conſultations de M. Petit.

Le malade pour lequel on conſultoit, avoit une gonorrhée depuis ſix ans. Elle fut traitée à Paris par un habile Chirurgien, qui au bout d'un mois dit au malade qu'il pouvoit partir; ce qu'il fit. Etant en chemin pour aller rejoindre ſon régiment, il s'apperçut que l'écoulement avoit reparu : il fit de nouveaux remedes qui n'eurent aucun ſuccès, & ſon écoulement duroit toujours. Etant arrivé à Touloufe, il y conſulta un Chirurgien qui lui donna pluſieurs remedes mercuriels, aſtringens, deſſiccatifs, des bouillons, du lait pendant long-temps, enfin beaucoup d'injections, & le tout ſans ſuccès. Le malade ne ſouffroit ni dans l'érection, ni en urinant; mais il ſentoit quelquefois un petit picotement à l'endroit du verumontanum : il ſortoit dans les vingt-quatre heures cinq ou ſix gouttes d'une matiere glutineuſe, légérement colorée de jaune. Le malade n'avoit jamais eu d'autres accidens vénériens, & avoit d'ailleurs vécu fort ſagement : il demandoit à M. Petit quels remedes il pourroit faire pour parvenir à une cure radicale.

RÉPONSE.

« La maladie de M.... eſt d'un caractere plus grave » qu'une ſimple chaude-piſſe : c'eſt le jugement » qu'on auroit dû en porter dès la ſeconde apparition » de l'écoulement. Du moins la longueur du » temps qu'il perſiſte, auroit dû faire ſoupçonner » à ceux qui ont vu le malade, que le virus qui in» fecte la maſſe du ſang s'oppoſe à la guériſon de » l'ulcere qui fournit la matiere. Car enfin, il ſe» roit inoui qu'un pareil ulcere, qui ne ſeroit com» pliqué d'aucun vice intérieur, pût réſiſter à tous » les remedes qu'on a faits & à un ſi long eſpace de » temps. Ainſi le conſeil le plus ſalutaire que je » puiſſe donner au malade, eſt de paſſer par les re» medes, s'il veut guérir radicalement : car à pré» ſent ſon unique objet ne doit point être d'arrêter » l'écoulement, mais de détruire le vice qui l'en» tretient. »

RÉFLEXIONS.

Dès qu'une gonorrhée s'eſt arrêtée une ou pluſieurs fois pendant un certain temps, & qu'elle a reparu enſuite, elle eſt toujours plus difficile à guérir, parce que la ſuppreſſion de l'écoulement a infecté la maſſe du ſang, & que ce vice intérieur devient un obſtacle à la guériſon de l'ulcere. Dans des cas ſemblables, on a beau preſcrire les remedes les mieux appropriés & les plus efficaces pour arrêter ces écoulemens, on en vient rarement à bout ; ou du moins, ſi on les arrête pour un temps, ils reparoiſſent enſuite d'eux-mêmes, ou à la moindre occaſion qui détermine le virus à ſe développer de nouveau. Pour obtenir une guériſon radicale, on doit donc engager les malades à paſſer par les grands remedes. Ce n'eſt pas qu'on puiſſe ſe flatter

que l'écoulement cesse ou se tarisse pendant le traitement ; quelquefois au contraire il devient plus abondant : mais après la convalescence, quelques remedes astringens ou toniques le guérissent pour toujours; ce qu'ils ne pouvoient pas faire avant que l'administration du mercure eût détruit le virus qui entretenoit l'ulcere qui fournissoit la matiere.

Mais il n'est pas toujours aisé de persuader aux malades de subir les grands remedes pour une incommodité qui leur paroît si légere, qui ne les gêne point le plus souvent, & qui semble ne porter aucune atteinte à leur santé. Cependant il n'est pas moins vrai, comme l'expérience le prouve journellement, que s'ils ne prennent pas ce parti, ils s'exposent, non-seulement à rendre une femme & des enfans malheureux, en leur communiquant la vérole, mais encore à passer eux-mêmes une vie valétudinaire & souffrante, qui est plus ou moins abrégée par les accidens qu'ils éprouvent.

Second exemple. M. Petit, étant consulté par un Chirurgien de province pour une ancienne gonorrhée, lui répondit :

« Monsieur, un ulcere qui suppure depuis deux » ans, à la suite d'une chaude-pisse, & qui a ré- » sisté au temps & aux remedes avec lesquels on » l'a combattu, ne peut être régardé que comme » symptôme de vérole. Les rafraîchissans, les su- » dorifiques & les purgatifs ont pallié successive- » ment le vice local, mais ils ne l'ont point dé- » truit ; & comme les frictions mercurielles qu'on » a employées l'été dernier ont paru plus efficaces » que les autres remedes, on a lieu de croire que » la cause du mal est le virus ; & que le mercure, » administré suivant une méthode plus réguliere, » pourra guérir radicalement. C'est tout ce qu'on » peut conseiller de plus convenable ; & je con-

» jure le malade de s'y déterminer le plus tôt qu'il
» lui ſera poſſible, la ſaiſon étant très-favorable,
» tant pour les préparations & l'adminiſtration du
» remede, que pour le rétabliſſement de ſa ſanté.
» On réuſſira ſans doute, malgré l'affection mélan-
» colique qui me paroît avoir toujours été le fonds
» de ſon tempérament, à laquelle on aura cepen-
» dant égard. La confiance qu'il doit avoir en vous,
» Monſieur, doit le raſſurer ſur les événemens,
» & contenir ſon eſprit dans une aſſiette tranquille :
» perſonne ne peut mieux que vous concilier les
» différentes indications qui pourroient naître,
» tant de la délicateſſe de ſon tempérament, que
» de l'état de ſa maladie. »

Réflexions.

M. Petit, pour établir dans cette conſultation la néceſſité où étoit le malade de paſſer par les grands remedes, emploie une raiſon qui mérite beaucoup d'attention : c'eſt que les frictions mercurielles, quoique employées ſans méthode, avoient produit un effet plus ſalutaire dans le malade en queſtion, que tous les autres remedes; il étoit naturel de conclure de-là, que le mercure, adminiſtré ſuivant une méthode plus réguliere, le guériroit radicalement. Au reſte, il eſt bon d'obſerver en paſſant, que le jugement que M. Petit porte ſur la nature de cette maladie, n'eſt point intéreſſé, puiſqu'il s'exprime de manière à engager le malade à donner ſa confiance à ſon Chirurgien ordinaire.

Sixieme Regle.

La difficulté de diſtinguer le caractere de la vérole, ne conſiſte pas toujours ſeulement dans l'obſcurité des ſymptômes équivoques. On pourroit en certains cas, malgré cette obſcurité, reconnoître

la maladie, si un mari ou une femme avouoient sincérement les accidens vénériens qui ont précédé leur état présent : mais souvent, dans de semblables circonstances, la timidité de l'un ou de l'autre, ou quelque autre raison particuliere, les empêche de faire de pareils aveux. Mais un Chirurgien consommé dans la pratique, n'est point la dupe de cette mauvaise foi : en voici un exemple dans le mémoire suivant.

Une fille robuste & grasse se maria, à l'âge de dix-neuf ans, avec un jeune homme du même âge. Celui-ci avoit au front quelques échauffemens ou petits boutons, auxquels on ne fit point attention, étant d'ailleurs bien constitué, & paroissant sain : il assuroit de plus n'avoir jamais connu ni femme ni fille avant son mariage ; la femme n'avoit non plus jamais eu commerce qu'avec son mari.

Un mois, ou environ, après le mariage, la femme sentit des douleurs en urinant, & elle urinoit avec peine, &c. Je me dispenserai de rapporter les autres symptômes que le mari & la femme ont éprouvés : ils seront décrits avec ordre dans la réponse de M. Petit. J'observerai seulement qu'on ajoutoit à la fin du mémoire, que, quoique le mari eût assuré n'avoir jamais eu commerce avec une autre femme qu'avec la sienne, on avoit pu du moins le soupçonner du contraire, avec une femme que l'on savoit avoir été incommodée, sans être assuré du genre de la maladie.

RÉPONSE.

« La maladie pour laquelle on consulte est des » plus équivoques, sur-tout si les faits rapportés » sont véritables & sinceres. On a assez d'indices » pour soupçonner que la maladie est vénérienne ; » mais d'un autre côté, le mari dit n'avoir touché

» d'autre femme que la ſienne, devant & après ſon
» mariage ; & la femme, de n'avoir jamais connu
» que ſon mari. Toutes ces choſes ſuppoſées véri-
» tables, on ne pourroit propoſer que les remedes
» généraux, tels que les bains domeſtiques, les
» bouillons altérans, les délayans, les opiats, les
» eaux minérales & autres ; tous remedes qui,
» agiſſant avec lenteur, réuſſiſſent rarement, &
» que j'ai d'autant plus de répugnance à conſeiller,
» qu'il y a quelque préſomption que cette maladie
» eſt vénérienne. En effet, le mari ne ſeroit pas le
» ſeul qui, par une timidité mal entendue, & j'oſe
» dire déraiſonnable, n'oſeroit avouer une cauſe ſi
» eſſentielle à ſavoir. D'ailleurs il eſt ſoupçonné
» d'avoir eu habitude avec une femme d'une ſanté
» équivoque, laquelle peut ne lui avoir donné au-
» cun mal apparent, ſur quoi il compte peut-être
» pour rien le commerce qu'il a eu avec elle ; mais
» il ſe trompe : la maladie que l'on ſoupçonne ne ſe
» manifeſte pas toujours dans le temps, ni par les
» ſymptômes ordinaires. Quoi qu'il en ſoit, le
» ſoupçon eſt fondé, & il n'eſt pas démenti par les
» choſes qui ont ſuivi ; au contraire, car la
» femme, robuſte & en embonpoint avant ſon ma-
» riage, reſſent un mois après des ardeurs en uri-
» nant; elle urine avec peine; l'écoulement des per-
» tes blanches qu'elle avoit étant fille, augmente
» conſidérablement; elle reſſent des douleurs aux
» reins, lorſque les matieres doivent ſortir, même
» des douleurs au ventre en maniere de tranchées ;
» & les accidens ont augmenté depuis ce temps.

» Trois mois après il lui parut un bouton au
» bord de la vulve, qui dura ſept ou huit jours ;
» ce bouton étoit enflammé, & cauſoit de la cuiſ-
» ſon. Dans ce temps, ſon mari avoit des boutons
» au viſage & aux reins ; il étoit plus ardent, &
avoit

» avoit plus souvent commerce avec elle : les bou-
» tons passerent & revinrent, & il se plaignit de
» douleurs de tête & aux reins ; douleurs qu'il ne
» sentoit que la nuit ; ce qui est une circonstance
» qui n'est pas indifférente. Deux mois après son
» mariage il eut un bouton à la verge : ce bouton
» étoit rouge & blanc à la circonférence ; il creva
» dans le temps qu'il eut commerce avec sa femme.
» Lors de l'approche du mari, la femme sent des
» douleurs à la matrice, qui l'obligent de l'avertir
» de la ménager ; & les mêmes douleurs se font
» sentir lorsque les regles reviennent. Il lui est sur-
» venu des boutons ; elle a ressenti au printemps
» de grandes douleurs de tête ; elle en a aux épau-
» les, aux cuisses & aux genoux. Enfin elle mai-
» grit, & depuis quatre ans & demi qu'elle est ma-
» riée, elle n'a point eu d'enfans.

» Toutes ces choses résumées me confirment que
» la cause du mal est vénérienne, & l'aveu du mari
» n'ajouteroit rien à ma façon de penser ; c'est pour-
» quoi je ne suis point d'avis que la malade aille
» aux eaux, elle n'en retireroit aucun fruit, & elle
» perdroit un temps précieux, que l'on emploiera
» plus utilement à la guérir. Je ne désapprouve pas
» cependant la saignée, les purgations, les bains
» & les bouillons rafraîchissans ; parce que ces re-
» medes peuvent la soulager, & qu'ils serviront
» de préparation pour le grand remede, qu'il faut
» lui administrer avec toutes les précautions & le
» ménagement possibles ; ce qu'on ne peut déter-
» miner précisément. Il suffit de choisir un Chirur-
» gien entendu, & au fait du traitement des mala-
» dies vénériennes en général, & en particulier
» de celles de cette espece. «

Réflexions.

Il eſt certain qu'il y a des circonſtances qui ne permettent point à un mari ou à une femme d'avouer ſincérement les riſques qu'ils peuvent avoir courus de gagner la vérole : il importe encore plus aux femmes ſur-tout de déguiſer la vérité à ce ſujet ; & ſouvent rien au monde, pas même la crainte de la mort, ne leur feroit avouer les foibleſſes qu'elles ont eues étant filles, ou les infidélités qu'elles ont faites à leurs maris. M. Petit, dans cette conſultation, paroît ne faire tomber ſes ſoupçons que ſur la conduite du mari : la prudence & la probité lui faiſoient une loi de ce procédé ; mais, dans des cas ſemblables, ce ne ſeroit pas toujours s'éloigner de la vérité, en ſoupçonnant la femme d'être la cauſe des maux que l'un & l'autre ſouffrent. Nous ſommes dans un pays où les exemples fréquens juſtifient un pareil jugement. Mais, quoi qu'il en ſoit, examinons les raiſons que M. Petit emploie pour découvrir la vérité, & établir ſon jugement dans le cas préſent.

1°. Sur le ſoupçon qu'on avoit que le mari avoit eu commerce avec une femme d'une ſanté équivoque, M. Petit obſerve que, quand même cette femme ne lui auroit donné aucun mal apparent, comme chancres ou gonorrhée, il n'étoit pas moins poſſible qu'elle lui eût communiqué le virus dont elle pouvoit être infectée, comme cela arrive lorſqu'on gagne la vérole d'emblée.

2°. La femme de cet homme, qui étoit graſſe & robuſte avant le mariage, dépérit un mois après, devient maigre, & éprouve pluſieurs incommodités auxquelles elle n'étoit point ſujette. Or un changement pareil, qui arrive dans l'économie animale à l'occaſion du mariage, eſt bien capable

de faire présumer que le virus en est la cause.

3°. Enfin, le caractere des divers accidens dont le mari & la femme étoient affligés, rend la présomption encore plus forte. C'étoient des ardeurs d'urine, une sorte de strangurie, des fleurs-blanches augmentées, avec des douleurs aux reins, des boutons à la vulve, des douleurs à la matrice, des douleurs dans différentes parties du corps, & surtout aux jointures, la stérilité, & un amaigrissement considérable. Le mari, de son côté, avoit des boutons, & des douleurs de tête & aux reins, qui ne se faisoient sentir que la nuit, &c. Ces symptômes étoient bien capables de faire penser que la vérole étoit la cause des maux que le mari & la femme éprouvoient, malgré que le premier soutenoit n'avoir jamais eu de commerce charnel qu'avec sa femme.

SEPTIEME REGLE.

On observe très-souvent que, lorsque quelque partie a contracté depuis long-temps un vice habituel, le virus vénérien, acquis postérieurement, y exerce plutôt ses ravages que par-tout ailleurs : ainsi, bien loin qu'on puisse argumenter d'après l'existence de certains symptômes antérieurs au commerce charnel, pour conclure qu'un malade n'a pas la vérole, cette circonstance peut au contraire servir à confirmer la présence de cette maladie. Je m'explique par l'observation suivante, tirée du Traité des Maladies des Os, de M. Petit.

Une jeune femme de vingt ans étoit en parfaite santé depuis dix ans qu'elle avoit été guérie de deux tumeurs scrophuleuses ; l'une au pied, où l'os du métatarse qui soutient le gros orteil, étoit presque entiérement tombé par exfoliation ; l'autre à l'angle de la mâchoire inférieure, où quelques

glandes avoient été détruites par les cauſtiques, & l'ulcere parfaitement conſolidé. Après dix ans de guériſon parfaite en apparence, cette perſonne fut mariée. Son mari qui avoit eu des maladies vénériennes mal traitées, & qui avoit encore un reſte d'écoulement, lui donna une gonorrhée, qui malheureuſement fut traitée par une de ces perſonnes qui penſent que ſupprimer l'écoulement d'une chaude-piſſe, c'eſt la guérir. Peu de temps après la fauſſe guériſon de cette chaude-piſſe, les glandes du cou, des aiſſelles & des aines ſe gonflerent, les anciens ulceres ſe rouvrirent, le tarſe & l'angle de la mâchoire inférieure s'exoſtoſerent. La malade fut long-temps traitée par les ſeuls remedes anti-ſcrophuleux, parce qu'on ne ſoupçonnoit point la vérole, mais ſeulement le retour des écrouelles, puiſque les ſymptômes qui paroiſſoient étoient les mêmes que ceux qui avoient exiſté long-temps avant le mariage de cette dame. Cependant ce traitement long & infructueux donna lieu à une conſultation, dans laquelle on fit un récit du paſſé plus fidele qu'on ne l'avoit fait au Chirurgien ordinaire: il fut conclu dans cette conſultation, que ce retour de ſcrophules étoit vérolique, & qu'il falloit paſſer la malade par les grands remedes; ce qui eut tout le ſuccès qu'on en devoit attendre.

RÉFLEXIONS.

Rien n'étoit plus aiſé que de prendre le change dans le cas que je viens de rapporter. On voit reparoître les mêmes ſymptômes d'une maladie qui étoit guérie depuis dix ans; c'étoient les mêmes tumeurs, les mêmes ulceres: il étoit naturel de penſer que le germe de la même maladie avoit toujours reſté caché depuis ce temps-là, & qu'il s'étoit développé après dix ans de guériſon apparente.

On étoit donc d'abord fondé d'employer les anti-ſcrophuleux; & peut-être que ceux qui déciderent dans la conſultation, que la cauſe du mal étoit vénérienne, auroient également pris le change, s'ils avoient été appelés dès le commencement de la maladie. Mais, dans le temps que cette conſultation eut lieu, on avoit déja mis en uſage depuis long-temps les anti-ſcrophuleux, qui n'eurent aucun ſuccès; ce qui, joint à la circonſtance de la gonorrhée que le mari avoit communiquée à ſa femme, fit reconnoître l'exiſtence du virus vénérien. Or le diagnoſtic de cette vérole étoit fondé non-ſeulement ſur l'accident vérolique qui avoit précédé, mais encore ſur l'inſuffiſance des remedes anti-ſcrophuleux.

HUITIEME REGLE.

On a déja vu combien on rencontre de difficultés pour diſtinguer le caractere de la vérole. Mais cette maladie n'eſt jamais plus équivoque que lorſqu'il n'eſt pas bien prouvé qu'elle ait été précédée par quelque accident primitif. Pour la reconnoître dans un tel cas, il faut qu'il y ait un concours de pluſieurs circonſtances qui ſuppléent, en quelque maniere, à la principale qui manque. Voici deux exemples remarquables d'un ſemblable diagnoſtic, dans deux conſultations de M. Petit.

Un homme d'environ quarante ans, habitant un pays maritime où il étoit né, avoit été, depuis ſa naiſſance, ſujet à des ébullitions générales, & avoit eu une enfance aſſez mal ſaine: depuis l'âge de douze ans qu'il ſortit de chez lui, livré aux exercices violens & continuels de la chaſſe, de la paume & autres, ſa ſanté ſe fortifia; &, à ſes ébullitions près, il ſoutint toutes les fatigues plus vigoureuſement que ſon tempérament délicat ne paroiſſoit le permettre. Etant entré au ſervice, il continua la

même vie, accompagnée de veilles. Il avoit eu, depuis ce temps-là, un commerce continuel avec des femmes, avec lesquelles il faisoit des excès; mais il n'avoit jamais attrapé le moindre mal. Au sortir d'une campagne, où il essuya beaucoup de fatigues, il lui sortit une dartre au visage, qu'il fit passer avec des remedes externes. Enfin, ayant quitté le service, & s'étant retiré chez lui, il se donna à une vie retirée & sédentaire. Depuis ce temps il ne jouit pas de la santé huit jours de suite; il a été sujet à des éruptions générales sur le visage, comme s'il avoit eu la petite-vérole; à des clous, sur-tout sous les aisselles, où il en a essuyé de considérables. Il a été sujet aussi pendant cinq ans à des migraines violentes & presques continuelles, & à de fréquens érysipeles. Les remedes qu'il prit alors, comme lait, bains, eaux minérales, le soulagerent & ne le guérirent pas. Enfin, l'hiver de 1741, ayant trouvé que le thé, pris le soir après le repas, lui faisoit beaucoup de bien, il en fit usage pendant tout cet hiver; mais l'été suivant, qui fut extrêmement chaud, il fut attaqué d'une ébullition violente, qui dégénéra en érysipele & en une maladie de clous qui lui sortirent par tout le corps, & principalement aux aisselles. Cette maladie lui dura plus d'un an; les remedes qu'il prit le soulagerent un peu, mais ne le guérirent point: il lui vint une marque rouge à côté de la cuisse, avec une démangeaison autour de la verge & à la verge même, qui rendoit par intervalle une eau claire; il lui sortit aussi une dartre au visage, & chacune de ses oreilles se mit à distiller comme une fontaine. Dans cet état on lui conseilla les pilules de Belloste; il en prit environ quarante prises, il s'en trouva entierement soulagé: il reprit le sommeil; il n'avoit presque plus de migraines, encore n'étoient-elles pas

violentes : il acquit de l'embonpoint ; toutes ſes dartres diſparurent, & il ſe ſeroit cru radicalement guéri, s'il ne lui fût reſté à la cuiſſe une petite marque, qui tantôt rougiſſoit & tantôt pâliſſoit. Il lui reſtoit auſſi un peu de dartres au deſſus de la verge, qui lui démangeoient quelquefois & devenoient rouges, & qui ſembloient d'autres fois vouloir diſparoître, le malade étant ſouvent pendant trois jours ſans en reſſentir, après leſquels elles revenoient. Mais ce qui l'inquiétoit le plus, c'étoit le phlegme qu'il crachoit, qui étoit toujours ſalé. Sur cet expoſé, il demandoit à M. Petit ſi le lait lui ſeroit favorable, ou s'il pourroit y avoir quelque autre remede capable d'achever ſa guériſon radicale. Il ajoutoit à la fin de ſon mémoire, que pendant ſa maladie & l'uſage des pilules de Belloſte, il avoit rendu par les urines des graviers étonnans, & que ſes urines étoient comme de la boue, mais qu'elles s'étoient remiſes dans leur état naturel, excepté qu'elles rougiſſoient par fois.

RÉPONSE.

» A bien examiner tous les faits énoncés dans le
» mémoire, on y remarque toutes les apparences
» d'une maladie plus grave qu'on ne penſe. Le
» commerce continuel avec des femmes frappe
» d'abord ; & enſuite l'apparition des dartres, des
» puſtules, des clous, des éryſipeles, d'une tache
» à la verge, &c. tout cela décele le virus qui cir-
» cule avec la maſſe du ſang. En effet, qu'on re-
» marque que ces ſymptômes ont été palliés plu-
» ſieurs fois, mais qu'ils ont reparu après avec plus
» de violence ; & que, ſi les pilules de Belloſte dont
» le malade a uſé, ont paru plus efficaces que les
» autres remedes, c'eſt que le mercure qui entre
» dans leur compoſition en fait la principale vertu.

» D'ailleurs, ſi les ébullitions antécédentes, que le
» malade a eues depuis ſon enfance, peuvent prou-
» ver quelque choſe, c'eſt qu'il y a toujours eu un
» vice dans l'organiſation de la peau, & que par
» cette raiſon le virus y a produit ſes principaux
» ravages. Ajoutez encore, qu'il eſt rare que les
» maladies de l'enfance ſe continuent dans les adul-
» tes, & augmentent comme a fait celle dont il
» s'agit, ſi elles ne ſont pas renouvelées & entre-
» tenues par une cauſe acquiſe. Ainſi, mon ſenti-
» ment eſt que le malade paſſe par les grands re-
» medes, s'il veut guérir radicalement, & qu'il ne
» s'amuſe point à tous ces vains palliatifs, qui, en
» le ſoulageant par intervalle, le conduiroient in-
» ſenſiblement dans un état fâcheux; au lieu qu'en
» détruiſant abſolument la cauſe, il n'auroit plus
» lieu d'avoir des inquiétudes ſur l'avenir, pourvu
» néanmoins que les remedes ſoient adminiſtrés
» avec toute la prudence & les précautions qu'e-
» xige une telle maladie. «

RÉFLEXIONS.

Les raiſons que M. Petit rapporte pour fonder ſon jugement dans cette conſultation, n'ont pas toute l'évidence qu'on pourroit deſirer; je me ſuis expliqué là-deſſus dans le premier Chapitre: ces raiſons cependant ſont aſſez plauſibles, pour faire tenter la guériſon radicale d'une maladie auſſi longue & auſſi opiniâtre, par le moyen qu'il propoſe.

1°. Le commerce habituel que cet homme avoit avec toutes ſortes de femmes, fournit une préſomption aſſez forte pour faire ſoupçonner l'exiſtence du virus. Il eſt vrai que ces femmes ne lui avoient jamais donné ni chaude-piſſe ni chancres; mais n'eſt-il pas poſſible que, dans le cours de ſes dé-

bauches, ce malade ait gagné une ou plusieurs fois ce que nous appelons gonorrhée avortée, c'est-à-dire, celle où le virus s'étant fixé dans les réservoirs séminaires, n'a pas assez d'activité pour y exciter une inflammation bien marquée, & un écoulement? & n'est-il pas possible qu'ensuite ce virus ait passé dans la masse du sang par la voie de la résolution? Dans cette supposition, cet homme auroit cru n'avoir jamais eu de chaude-pisse, parce qu'il ne se seroit jamais apperçu d'aucun écoulement: cependant il n'est pas moins vrai qu'il auroit gagné la vérole par cette voie, même plus sûrement que s'il avoit eu une véritable gonorrhée.

2°. L'expérience prouve que le mercure n'opere d'effet bien salutaire presque que dans les maladies dont la cause est vénérienne. Cette observation fournit à M. Petit un argument pour prouver que la maladie de la personne dont il s'agit est entretenue par le virus, puisque les pilules de Belloste, dans la composition desquelles le mercure entre, l'avoient presque entiérement guérie.

3°. Le malade avoit eu, dès son enfance, des ébullitions habituelles, & d'autres maladies de la peau. Il est vrai que cette circonstance sembleroit d'abord éloigner toute idée de vérole, puisque le malade n'avoit point d'autres symptômes que ceux qu'il avoit eus toute sa vie. Mais M. Petit fait très-bien observer que le virus attaque très-souvent les parties qui sont déja affectées: par conséquent l'organisation de la peau ayant été altérée de tous les temps dans ce malade, il n'est pas surprenant que le virus y ait exercé ses principaux ravages.

4°. Enfin, le diagnostic de M. Petit étoit fondé sur une observation constante; savoir, qu'il est rare que les maladies de l'enfance se continuent & augmentent dans les adultes, si elles ne sont pas re-

nouvelées & entretenues par une cauſe acquiſe. Par conſéquent, dans le cas dont il s'agit, on n'a pas pu voir la même maladie, qui s'étoit déclarée dans l'enfance, continuer & augmenter dans la même perſonne pendant quarante ans, ſans ſoupçonner qu'à la premiere diſpoſition qui l'avoit fait naître, il s'eſt joint une nouvellecauſe qui l'a entretenue pendant un ſi long eſpacede temps.

Le ſecond exemple que j'ai annoncé eſt un mémoire envoyé à M. Petit par un Médecin de Vienne en Autriche. Il s'agiſſoit d'un Gentilhomme âgé de trente ans, qui, après avoir commis nombre de fautes conſidérables dans le régime, eſſuya diverſes maladies. Il fut attaqué de péripneumonie, de rhumatiſmes, de douleurs aux jointures, de coliques convulſives, de tumeurs aux glandes des aines, des aiſſelles, du cou, dont les premieres ſe terminerent par ſuppuration, & furent parfaitement guéries.

Entre autres, il y avoit huit mois qu'une des parotides, & d'autres glandes au deſſous du menton, commencerent à s'enfler peu à peu, à groſſir & à s'endurcir inſenſiblement. La tumeur de la parotide étoit dure & skirrheuſe, réſiſtante au toucher, mais mobile. Elle occupoit entiérement le côté droit depuis la mâchoire juſqu'aux vertebres du cou. L'élévation de la tumeur étoit à peu près de la hauteur d'un œuf d'oie. Il n'y avoit ni douleur, ni inflammation, ni empêchement de mouvoir la tête d'un côté & d'autre : le malade ne laiſſoit pas cependant d'y ſentir une tenſion & une peſanteur. On avoit obſervé que la tumeur réſidoit entre les tégumens & les muſcles du cou. On avoit fait beaucoup de remedes qui n'avoient point réuſſi ; enſuite on avoit conſulté ce qu'il y avoit de plus fameux parmi les Chirurgiens de la ville, qui regarderent

cette tumeur comme ſcrophuleuſe ; & tous les raiſonnemens qu'ils firent touchant la méthode curative qu'on devoit obſerver, ne roulerent que ſur les topiques qu'il falloit appliquer ſur le mal. On en propoſa de différentes eſpeces ; mais, comme de fameux Médecins eurent peur que ces remedes ne fiſſent dégénérer la tumeur en un cancer ulcéré & funeſte, on les rejeta, & l'on n'appliquoit deſſus que l'emplâtre de céruſe. On demandoit à M. Petit ſi, par l'extirpation de cette tumeur, ou par quelque emplâtre, ou quelque autre remede, on pourroit la guérir.

RÉPONSE.

» Avant que de dire ce que je penſe ſur la ma-
» ladie pour laquelle vous m'avez fait l'honneur
» de me conſulter, permettez-moi, Monſieur, de
» vous faire les remarques ſuivantes, & les réfle-
» xions vagues, mais peut-être vraies, que votre
» mémoire m'a fait naître.

» Les tumeurs glanduleuſes de votre malade ne
» ſont pas produites par une cauſe ordinaire, puiſ-
» qu'elles n'ont pas cédé au temps & aux remedes
» qu'on a faits juſqu'à préſent. Elles ne ſont point
» chancreuſes, puiſqu'il y en a eu qui ſe ſont diſ-
» ſipées par réſolution & par ſuppuration ; d'ail-
» leurs, elles ne ſont point douloureuſes, & l'on
» ſait que ce qui tient du cancer a la douleur pour
» ſigne pathognomonique. Je ne les crois pas
» écrouelleuſes, puiſqu'elles ſont venues dans un
» âge avancé, & que, pendant un temps conſi-
» dérable, le malade a eu aſſez de ſanté pour en
» faire l'uſage pernicieux qui l'a réduit dans l'état
» où il eſt. Il y a plutôt lieu de penſer que dans ſa
» verte jeuneſſe, ayant vécu dans le déréglement,
» il peut avoir eu commerce avec des femmes gâ-

» tées, & avoir acquis un virus vénérien que l'on » ſait être très-propre à cauſer les ſymptômes » dont il eſt aujourd'hui tourmenté. Ce qui con- » firme encore cette idée, c'eſt qu'il a eu des dou- » leurs dans les membres & dans les jointures. Je » crois donc que le gonflement des glandes eſt vé- » nérien, & que les tumeurs que le malade a eues » dans l'aine étoient des bubons, dont les uns ont » ſuppuré, & les autres ont été avortés, & ſont » rentrés dans la maſſe du ſang, qui s'eſt trouvée » par-là infectée. Au ſurplus, cette eſpece de vé- » role eſt du caractere de celle des Eſpagnols, qui » ſe montre ſouvent ſous la forme des écrouelles; » mais c'eſt un maſque qui voile cette maladie aux » yeux de ceux qui ne ſont point accoutumés à la » reconnoître dans toutes ſes métamorphoſes.

» Malgré ces réflexions qui ſont fondées ſur la » bonne pratique, il ſe pourroit trouver des incré- » dules qui refuſeroient de ſe rendre à ma déciſion, » en diſant que le malade n'a point eu de maladies » vénériennes, ou du moins qu'il y a long-temps, » & que l'on ne croit pas que le virus puiſſe ſe » manifeſter par des glandes écrouelleuſes.

» Je réponds, premiérement, qu'on voit tous » les jours des perſonnes attaquées de la vérole, » ſans avoir eu ni chaude-piſſe ni chancres, & qui » l'ont, comme l'on dit, gagnée d'emblée.

» Secondement, nous en voyons qui ont des bu- » bons pour premiers ſymptômes.

» Troiſiémement, les bubons ne viennent pas » ſeulement aux aines; ils naiſſent auſſi aux aiſ- » ſelles, au cou. Il eſt plus ordinaire de les voir » arriver aux aines, lorſqu'on gagne la vérole par » le coït; aux aiſſelles, lorſqu'un enfant commu- » nique le virus à ſa nourrice en la tetant; & au » cou, lorſqu'on gagne la vérole par des baiſers

» lascifs. Mais les bubons peuvent survenir indifféremment à toutes les glandes conglobées, parce » que la lymphe est l'humeur à laquelle le virus s'al» lie très-fréquemment.

» De tout ce que je viens de dire, je conclus que » le malade a la vérole, & que le moyen de le gué» rir est de le faire passer par les grands remedes. » Ce traitement, bien ménagé, est plus doux, plus » court & plus sûr que tout ce qu'on pourroit » mettre en usage. A l'égard de la tumeur du cou, » je suis d'avis qu'on la frotte légérement avec le » *neapolitanum*, dont on se servira pour les fric» tions, & qu'on y applique l'emplâtre *de Vigo* » *cum mercurio ;* mais sur-tout qu'on ne l'entame » point ni par le fer, ni par les cauteres potentiels. » J'ai vu survenir des accidens fâcheux en suivant » cette cruelle, pernicieuse & très-infructueuse pra» tique : on doit laisser agir la nature de ce côté-là, » tandis qu'on travaillera efficacement à détruire le » vice intérieur, en établissant un flux de bouche » doux & bien conditionné. Je ne parle point de la » maniere d'administrer le mercure, ni des prépa» rations qui doivent précéder : j'écris à un homme » éclairé qui veut bien m'honorer en me deman» dant mon avis, auquel sa modestie seule le fait » déférer. «

RÉFLEXIONS.

Dans le mémoire qui avoit été envoyé à M. Petit pour le consulter, on ne faisoit qu'une mention générale des fautes commises dans le régime : on ne disoit pas si le malade avoit vu des femmes suspectes, & s'il avoit eu quelque galanterie dans sa jeunesse : mais, malgré ce silence sur ces deux points, M. Petit jugea que le malade avoit la vérole ; soit parce qu'il pouvoit penser que ceux qui avoient

fait le mémoire avoient jugé que ces circonſtances étoient étrangeres à la maladie ; ſoit par le caractere même de cette maladie, qui tenoit plus du virus vénérien que de toute autre cauſe.

On ſait que les tumeurs skirrheuſes qui ſurviennent aux glandes conglobées dans les enfans, ſont preſque toujours produites par un vice écrouelleux : mais lorſque ces mêmes tumeurs ſurviennent dans les adultes qui n'ont point été attaqués de ce vice dans leur jeuneſſe, on ne doit point en accuſer la même cauſe, parce que l'obſervation la plus conſtante prouve que les écrouelles ſont une maladie particuliere aux enfans. Telle fut la principale raiſon qui fit que M. Petit tourna d'abord ſes vues du côté du virus vénérien. Examinons à préſent les autres raiſons qu'il ajoute pour appuyer ſa préſomption. Il obſerve que le malade avoit eu des douleurs dans les membres & dans les jointures : ſymptômes qui dépendent plus ſouvent du virus vénérien que de toute autre cauſe. Il étoit enſuite ſurvenu des tumeurs dans les aines, aux aiſſelles, au cou : tumeurs qui pouvoient être regardées comme des bubons conſécutifs, dont les uns ont ſuppuré, & les autres étoient rentrés dans la maſſe du ſang. Mais on pouvoit objecter que le malade n'avoit point eu d'accidens primitifs, comme chancres ou gonorrhée, par leſquels la vérole commence ordinairement. A cela M. Petit répond qu'il y a des exemples qu'on gagne cette maladie d'emblée (c'étoit ſon ſentiment), ou qu'il y a des malades qui ont des bubons pour premiers ſymptômes de vérole. Si l'on dit qu'on ne voit pas ordinairement que le virus ſe manifeſte par des glandes qui imitent les écrouelles, & qui ſont diſperſées en différentes parties du corps, M. Petit répond encore qu'il ſuffit que la lymphe ſoit infectée du virus

vénérien, pour qu'il se forme des tumeurs dures qui imitent les écrouelles dans toutes les parties du corps où il y a des glandes conglobées ; & que d'ailleurs il est d'expérience que le virus affecte quelquefois la forme écrouelleuse : ce qui est très-commun en Espagne.

NEUVIEME REGLE.

La difficulté de distinguer le caractere de la vérole augmente considérablement, lorsque cette maladie est compliquée d'un vice étranger, surtout si les symptômes de ce vice sont plus marqués que ceux qui appartiennent au virus vénérien ; mais un Praticien habile n'y est point trompé. J'ai rapporté, au commencement de ce Chapitre, l'observation d'une Dame qui avoit eu les écrouelles dans sa jeunesse, & en qui la vérole se manifesta par les mêmes symptômes du vice scrophuleux dont elle avoit été guérie dix ans auparavant ; ce qui étoit bien capable de faire prendre le change, comme on fit d'abord : mais les réflexions que l'on fit ensuite sur une gonorrhée que le mari de cette Dame lui donna, & sur l'insuffisance des remedes anti-scrophuleux, firent juger que la maladie étoit causée par le virus vénérien. Lorsqu'une personne a le scorbut, & qu'elle gagne la vérole dans cette circonstance, il est également facile de se tromper dans le jugement que l'on porte sur la nature du mal. Mais un Chirurgien expérimenté fait découvrir le véritable caractere de la maladie, comme fit M. Petit dans la consultation suivante.

RÉPONSE.

» La maladie vénérienne se communique si fa-
» cilement, & de tant de différentes façons, &
» elle est si bizarre dans la maniere de se montrer,

» qu'il n'eſt pas toujours facile de la reconnoître.
» Beaucoup de perſonnes ne la ſoupçonneroient
» pas dans le malade pour lequel on conſulte, d'a-
» près le mémoire qui m'a été communiqué, &
» que j'ai lu avec attention; mais je crois qu'on
» ſe tromperoit. Je vois que la conduite de la
» Dame avec laquelle le malade a eu commerce,
» n'eſt pas ſans reproche; & comme un ſeul attou-
» chement ſuffit quelquefois pour gagner la vérole,
» on peut conclure qu'il peut l'avoir, vu les acci-
» dens dont il eſt affligé.

» En effet, l'indiſpoſition de la verge, le mal de
» gorge habituel, l'enflure de la langue, & les
» boutons qu'on y remarque, les douleurs des
» jointures & dans les os, les laſſitudes, tout ſert
» à appuyer ce ſentiment. Je ſais que la vérole a
» ſes avant-coureurs; mais l'expérience journa-
» liere nous apprend que, ſans qu'il en paroiſſe au-
» cun, on gagne cette maladie d'emblée. D'ail-
» leurs, qui pourra aſſurer que la maladie de la
» verge n'étoit pas un chancre? Qui doute que le
» mal de gorge ne ſoit un avant-coureur de la vé-
» role dans celui qui a pu la gagnér par la bouche?
» Je ſais qu'une partie des autres ſymptômes dé-
» taillés dans le mémoire ſe rapporte au ſcorbut:
» ainſi je crois que cette vérole eſt ſcorbutique;
» c'eſt pourquoi je conſeille au malade de ſe mettre
» entre les mains d'une perſonne capable de traiter
» avec ſuccès ſa maladie, qui eſt ſans contredit
» l'écueil de la Chirurgie: car il s'agit de donner aſ-
» ſez de mercure pour détruire le virus vénérien,
» ſans préjudicier au virus ſcorbutique, auquel le
» mercure eſt ſouvent contraire.

» On ne ſauroit détailler le traitement qui con-
» vient à cette maladie, parce qu'on ne peut pas pré-
» voir toutes les circonſtances qui peuvent le faire

» varier.

» varier. Je me contenterai de dire que les prépara-
» tions doivent être longues & soutenues des anti-
» scorbutiques ; qu'ensuite on administrera les
» frictions au nombre & à la dose convenable, sui-
» vant l'effet, le tempérament du malade, & l'af-
» fection scorbutique dont il est attaqué. «

RÉFLEXIONS.

La pratique nous apprend en effet qu'il est souvent très-difficile de reconnoître la vérole, lorsque ses symptômes sont confondus avec ceux de quelque autre maladie : mais la vérole ne s'allie pas seulement avec les virus principaux que nous connoissons, qui sont le cancéreux, le scorbutique, l'écrouelleux, le dartreux, &c. ; elle s'allie plus souvent encore avec d'autres indispositions qui peuvent la voiler à nos yeux, comme la goutte, le rhumatisme, l'épilepsie, & toutes les maladies chroniques. Alors la vérole ne présente très-souvent aucun signe qui lui soit propre ; & nous n'avons dans ce cas que deux moyens pour la reconnoître ; savoir, la nature des accidens primitifs qui ont précédé, & le peu de succès des remedes propres à combattre les différentes maladies avec lesquelles la vérole peut être compliquée.

DIXIEME REGLE.

Quelquefois l'état des enfans peut constater dans le pere & la mere l'existence du virus qu'on ne faisoit que soupçonner avant la naissance de ces enfans. Ainsi, par exemple, en supposant un homme & une femme avec des signes équivoques de vérole, si les enfans qu'ils mettent au monde sont attaqués de maladies qu'on fait tenir du caractere du virus vénérien, le diagnostic ne doit plus être douteux. Mais je dis plus ; en supposant que de plu-

ſieurs enfans qui naiſſent d'un ſemblable mariage, il n'y en ait qu'une partie en qui le virus manifeſte ſes effets, on ne doit pas moins porter le même jugement, parce que l'expérience nous apprend que, quoique le pere & la mere aient la vérole, ils peuvent produire alternativement un enfant ſain & un enfant malade, comme M. Petit l'obſerve dans la réponſe ſuivante à un mémoire à conſulter.

RÉPONSE.

» On deſire ſavoir quelle eſt la maladie de Ma-
» dame, quels ſont les remedes qui lui convien-
» nent, & dans quel temps on doit commencer le
» traitement.

» Les évacuations blanches & jaunes qui lui
» ſont ſurvenues immédiatement après ſon ma-
» riage, & qui continuent encore (ne diſparoiſ-
» ſant, dans les temps des regles, que parce
» qu'elles ſont confondues avec les évacuations
» menſtruelles), font ſoupçonner la maladie véné-
» rienne. Le premier enfant, qui a vécu huit
» mois avec le rhume, & qui eſt mort dans les con-
» vulſions, augmente le ſoupçon ſur cette mala-
» die; car il eſt ordinaire que les enfans qui naiſ-
» ſent d'une mere attaquée de ce mal, meurent
» dans les convulſions. Si la Demoiſelle qui a huit
» mois eſt en parfaite ſanté, cela ne conclut rien
» contre ce que je viens de dire du premier en-
» fant, puiſque nous voyons fréquemment que
» de pluſieurs enfans, nés des mêmes perſonnes
» ayant la vérole, les uns ſont gâtés & les autres
» ſains.

» Les gales qui ſont venues à la tête de la mere,
» & que l'on attribue au froid qui a ſuſpendu la
» tranſpiration, doivent être regardées comme
» des croûtes puſtuleuſes, ſigne de vérole auſſi

» certain que les chancres qui ont paru à la vulve
» & aux environs.

» La disparition de ces symptômes n'absout pas
» la malade ; & la surdité, qui est survenue sans
» autre cause manifeste, confirme ce que j'avance,
» aussi bien que le gonflement, la douleur & les
» excoriations des amygdales : tous ces symptô-
» mes, ainsi que le rhume opiniâtre dont Madame
» est attaquée, & la gale des narines, la menacent
» des plus fâcheuses indispositions.

» Les remedes qui conviennent à la malade
» doivent être efficaces : s'amuser aux tisanes, aux
» opiats, aux pilules, & à une infinité d'autres
» remedes de cette nature, c'est s'exposer à périr
» misérablement. L'expérience journaliere nous
» montre l'insuffisance de ces remedes, puisque
» dans le grand nombre de ceux qui passent tous
» les ans entre nos mains pour la guérison de ce
» mal, il y en a très-peu qui ne les aient éprouvés
» sans succès. Je conseille donc à Madame de faire
» choix d'un Chirurgien expérimenté dans ces ma-
» ladies, pour la traiter avec tout le ménagement,
» la douceur & la sagesse que son état requiert.

» La grossesse, bien loin d'être un obstacle, est
» au contraire un temps très-avantageux. Nous
» mettons sans crainte ni difficulté les Dames en-
» ceintes dans les remedes, & nous guérissons en
» même temps l'enfant & la mere, &c. « J'aurai oc-
casion de rapporter ce qui reste de cette consulta-
tion, lorsque je parlerai du traitement de la vérole.

RÉFLEXIONS.

J'ai vu traiter chez M. Petit la Dame qui fait le sujet de cette consultation. Elle étoit enceinte de cinq mois, & elle guérit très-bien de toutes ses incommodités, à un reste d'écoulement près, qui

ſubſiſta encore quelque temps, & qui ſe diſſipa enſuite tout-à-fait.

Lorſqu'une fois la vérole eſt conſtatée par des ſignes ſuffiſans, M. Petit défend d'employer des remedes palliatifs, qui peuvent en impoſer quelquefois en diſſipant les ſymptômes, ſans détruire radicalement le virus qui infecte la maſſe du ſang, & qui peut faire pendant ce temps-là des progrès d'autant plus dangereux, qu'ils ſont plus cachés. La vérole de cette Dame ne pouvoit pas être plus caractériſée qu'elle n'étoit, étant ſur-tout la ſuite d'une chaude-piſſe; vérole qui n'a jamais des ſymptômes auſſi marqués que celle qui ſuccede aux chancres. La malade, immédiatement après ſon mariage, a un écoulement de matiere blanche & jaune; ce qui caractériſe ces gonorrhées qui ſurviennent aux femmes, & qui s'annoncent le plus ſouvent ſans inflammation. Enſuite cette Dame eut deux enfans, dont l'un étoit ſain, & l'autre périt d'une maladie ſuſpecte; ſur quoi on doit remarquer que, ſi cette Dame avoit eu des chancres pour premier ſymptôme, ces enfans auroient apporté en naiſſant des marques plus certaines de la vérole. Après il ſurvint à la malade des gales à la tête, & des chancres à la vulve : il eſt vrai que ces ſymptômes ſe diſſiperent aiſément; ce qui prouve que ces accidens n'étoient cauſés que par un tranſport momentané de l'humeur morbifique ſur ces parties : mais immédiatement après il ſe déclara une ſurdité ſans autre cauſe manifeſte, & enſuite des excoriations aux amygdales, un rhume opiniâtre, & des croûtes dans les narines. Or, depuis le commencement du mariage de cette Dame, juſqu'au moment où elle conſulta M. Petit, on voit une chaîne de ſymptômes vénériens, qui diſſipe tous les doutes qu'on pouvoit avoir ſur le caractere de ſa maladie.

CHAPITRE VIII.

Suite du Diagnostic de la Vérole.

ONZIEME REGLE.

QUOIQUE les symptômes de la vérole paroissent légers, & même équivoques, il y a des cas où l'on ne doit point hésiter de condamner les malades à passer par les remedes : c'est principalement lorsqu'ils sont sur le point de se marier. On a vu quelquefois des personnes qui ont poussé elles-mêmes le scrupule, dans cette occasion, jusqu'à vouloir subir cette épreuve, quoiqu'elles n'eussent jamais eu aucun accident vénérien, & qu'elles eussent joui jusqu'alors d'une santé parfaite. J'ai vu un homme de condition, qui, avant de se marier, voulut passer par les remedes chez M. Petit, parce qu'il avoit eu pendant sa jeunesse commerce avec plusieurs femmes suspectes, qui, quoiqu'elles ne lui eussent donné aucun mal apparent, lui donnoient lieu de craindre, selon lui, que la santé de celle qu'il alloit épouser ne courût quelque risque. On rencontre, sans doute, peu de personnes avec une pareille délicatesse de sentiment ; & raisonnablement on ne doit point l'exiger : mais si une personne a eu précédemment quelque accident primitif, qui aura été mal traité ; & si elle a eu quelque symptôme qui puisse faire soupçonner la présence du virus dans la masse du sang, quoique sa santé n'en paroisse point altérée, il est de la probité du Chirurgien de ne point laisser consommer le mariage à cette personne avant qu'elle ait passé par les

grands remedes. Voici trois exemples de cette espece de diagnostic, tirés des consultations de M. Petit.

PREMIER EXEMPLE.

Un jeune homme d'un tempérament robuste, ayant eu dans une partie de débauche commerce avec une fille publique, gagna une chaude-pisse. Il s'en fit traiter par un Chirurgien expérimenté : c'étoit dans une ville considérable & étrangere. Pendant le temps qu'il faisoit des remedes, son pere y arriva : le malade interrompit ses remedes. Ayant fatigué & couru pendant huit jours, il eut la fievre, sans qu'il eût fait aucune nouvelle débauche. Il fut saigné, purgé, & guérit de la fievre. Revenu chez lui, la gonorrhée continuant de couler, il prit une tisane que son Chirurgien lui avoit donnée : cette gonorrhée étoit devenue cordée ; mais cet accident passa trois ou quatre jours après qu'il eut pris de la tisane. Son Chirurgien lui ayant donné du baume de Copahu pendant trois ou quatre jours, la chaude-pisse cessa de couler, & il ne sentit plus rien.

Le jeune homme connut depuis des filles & des femmes qu'il savoit avoir eu commerce avec d'autres. Il resta cinq ou six mois sans en voir aucune. Enfin, au commencement de l'hiver il s'apperçut d'un poireau ou verrue à la partie inférieure & latérale du gland. Etant à la veille de se marier, il consulta un Médecin & un Chirurgien expérimentés pour les maux vénériens. Il n'avoit ni maux de tête, ni douleurs aux jointures & aux autres parties du corps ; il avoit seulement des boutons aux reins & au visage ; mais il est à remarquer qu'il avoit eu ces boutons, même avant tout commerce avec aucune femme.

Le Médecin & le Chirurgien lui conseillerent de se faire traiter. Le Chirurgien appliqua de la sabine sur le poireau, & il disparut. Le malade fut saigné & purgé; il prit des bains domestiques pendant huit jours, deux fois par jour : dans chaque bain, on lui donnoit un bouillon de poulet. Les bains finis, il fut purgé; ensuite on lui donna des frictions au nombre de cinq, de trois jours en trois jours; on le faisoit vivre de lait, de bouillons & d'œufs frais.

Pendant ces remedes, le malade eut une espece de bavottement pendant deux jours : il fut purgé, & l'accident cessa. Il alloit réguliérement à la selle tous les jours; il suoit la nuit, ce qui l'empêchoit quelquefois de dormir. Il maigrit. Il avoit repris de l'emponboint, ayant pris, pendant quelque temps, du lait le matin. Depuis qu'il eut fini ces remedes, jusqu'à la consultation, il s'étoit écoulé quatre mois. Pendant ce temps-là, il ne sentit rien : mais il avoit toujours des boutons aux reins & au visage; & il en avoit même eu pendant tout le temps des frictions.

Le jeune homme étoit encore dans le dessein de se marier; mais il n'auroit pas voulu tromper une fille de vertu, à laquelle il étoit destiné : il avoit même fait part de son état à un parent de la Demoiselle.

L'on demandoit à M. Petit, 1°. si la maniere dont il avoit été traité étoit réguliere, & si l'on pouvoit croire qu'il fût radicalement guéri sans salivation.

2°. Si l'on pouvoit juger qu'alors il seroit sans danger, & qu'il ne lui reviendroit aucun accident.

3°. Si on pouvoit être sûr que la fille qu'il devoit épouser, & les enfans qui pourroient naître

de ce mariage, n'auroient point de mal, par rapport à celui qu'avoit eu ce jeune homme.

4°. Comme il y avoit des Médécins & des Chirurgiens qui, nonobſtant le poireau, avoient cru que le jeune homme n'avoit pas beſoin de paſſer par les remedes, à quoi même il ne ſe détermina que pour plus grande précaution, l'on demandoit ſi l'on croyoit qu'effectivement il eût pu s'en paſſer.

5°. Le jeune homme & les parens de la fille s'en rapportoient, pour achever le mariage, à l'honneur & à la conſcience de MM. les Médecins & Chirurgiens qui étoient conſultés.

RÉPONSE.

» S'il fut fâcheux pour le malade de ceſſer l'u-
» ſage des remedes lors de la chaude-piſſe, il ne le
» fut pas moins d'être obligé de ſe fatiguer pen-
» dant huit jours. Il eſt certain que ces contre-
» temps ont occaſionné la fievre, & qu'on ne
» peut en attribuer la cauſe immédiate qu'au reflux
» de la matiere virulente dans la maſſe du ſang;
» car, quoiqu'il ne ſoit point marqué dans le mé-
» moire ſi l'écoulement de la chaude-piſſe a ceſſé
» pendant la fievre, l'expérience nous apprend que
» cela arrive ainſi ordinairement; ou du moins
» que, s'il n'eſt pas ſupprimé entiérement, il eſt
» ſi conſidérablement diminué, que nous pouvons
» judicieuſement croire que la fievre eſt cauſée par
» le reflux de cette matiere. Ce qui autoriſe de pen-
» ſer ainſi, c'eſt que ſitôt que l'écoulement repa-
» roît, ou devient plus abondant, la fievre ceſſe.

» On n'a pas dit non plus ſi l'écoulement qui a
» reparu après la fievre, avoit changé de nature;
» mais il y a lieu de le croire, puiſque la chaude-
» piſſe eſt devenue cordée. On peut même penſer
» auſſi qu'il eſt devenu plus abondant qu'il n'étoit

» dans le commencement, ce qui n'auroit pas été
» un mal ; mais ce qu'il y a de fâcheux, c'eſt que
» trois jours après l'uſage du baume de Copahu,
» l'écoulement a été entiérement ſupprimé.

» L'apparition d'un poireau, au bout de ſix
» mois, ne peut être regardée que comme une
» ſuite de la ſuppreſſion de la gonorrhée ; car il n'y
» a pas lieu d'accuſer les autres femmes qu'il a pu
» voir depuis, de lui avoir donné ce poireau. On
» ſait que ce ſymptôme eſt une ſuite aſſez ordinaire
» des gonorrhées mal guéries, & qu'il n'eſt pas
» communément un ſymptôme primitif de la vé-
» role, quoiqu'il ſoit vrai de dire qu'il en eſt un
» ſigne certain. Ainſi je crois que l'irrégularité du
» traitement de la chaude-piſſe & les contre-temps
» qu'a eſſuyés le malade lui ont cauſé la vérole.

» Si les boutons qui ont paru n'étoient pas an-
» térieurs à la chaude-piſſe, nous nous en ſervi-
» rions pour preuve de ce que nous avançons ;
» mais, quoique nous ne nous ſervions pas de cette
» preuve affirmativement, nous pouvons douter
» qu'ils ſoient de la même nature que ceux qui ont
» paru autrefois : une deſcription plus exacte de ces
» boutons, ou un coup-d'œil de gens accoutumés
» à en voir de l'une & de l'autre eſpece, pour-
» roient en décider.

» Il eſt ordinaire que les poireaux vénériens
» diſparoiſſent par la ſeule application de la ſa-
» bine. Les bains & les cinq frictions dont on ne
» dit point la doſe, & qui n'ont produit aucune
» évacuation conſidérable, ne nous paroiſſent pas
» un traitement ſuffiſant ; ce qui nous fait conclure
» que, ſi avant ce traitement le malade avoit
» la vérole, comme nous le croyons, il doit l'a-
» voir encore, quoique, depuis quatre mois, rien
» n'ait paru : car l'expérience nous apprend que

» l'on peut garder la vérole, non-feulement plu-
» fieurs mois, mais plufieurs années, fans qu'elle
» fe manifefte par aucun fymptôme.

» Il eft d'un honnête homme de prendre des pré-
» cautions auffi judicieufes que celles que prend le
» malade, par rapport au mariage; fon état étant
» au moins équivoque, il auroit tort de paffer
» outre.

» Ainfi, quoique ce que j'ai dit foit fuffifant pour
» donner un éclairciffement complet, je vais ré-
» pondre aux cinq queftions.

» 1°. Le traitement n'eft pas fuffifant, d'autant
» plus que la vérole qui a eu pour fymptôme un
» poireau, eft d'une guérifon plus difficile que s'il
» avoit eu puftules, bubons & chancres.

» 2°. A l'égard du danger dans lequel le malade
» peut être à l'avenir, Dieu feul le fait: mais,
» comme il a été dit ci-deffus, la vérole pouvant
» être nombre d'années fans fe déclarer, le malade
» pourroit être du nombre de ceux à qui cela ar-
» rive. Cependant, quoiqu'il doive fouhaiter d'ê-
» tre tranquille fur fon état, je ne le prefferois pas
» de paffer par les remedes, fans la circonftance
» du mariage.

» 3°. Il me vient tous les jours des jeunes gens
» mariés qui fe trouvent attaqués de la vérole
» provenante du mari qui, étant garçon, ayant
» été traité par des remedes infuffifans, & fe
» croyant en fûreté, donne le mal à fa femme:
» mal qui paroît quelquefois dans les premiers
» jours, & d'autres fois plus tard. Ces perfonnes
» n'ont point d'enfans, ou la femme fait des fauffes
» couches; ou fi elle en met au monde, ils ne vi-
» vent pas long-temps, & périffent de la vérole
» ou de quelque autre maladie annexée à la vé-
» role.

» 4°. Si ceux qui ont abſous le malade avoient
» fait les réflexions ci-deſſus, je ſuis perſuadé qu'ils
» auroient porté le même jugement que moi.

» 5°. Enfin, l'honneur, la probité & l'huma-
» nité ne peuvent être d'un ſentiment différent du
» mien. «

RÉFLEXIONS.

S'il y a une circonſtance où le Chirurgien doive être rigide dans le jugement qu'il porte ſur une vérole douteuſe, c'eſt lorſque la perſonne eſt dans l'intention de ſe marier. J'ai été témoin d'un exemple où l'ignorance, & peut-être la mauvaiſe foi d'un quidam qui ſe diſoit Chirurgien, a plongé le mari & la femme dans des embarras très-graves. Un homme étant veuf, gagna une gonorrhée: ſoit qu'il n'obſervât pas un régime aſſez exact, ſoit que ceux qui le traiterent ne fuſſent point au fait de ces maladies, au bout de dix-huit mois la gonorrhée ſubſiſtoit encore. Dans cet eſpace de temps, il s'étoit confié à divers Médecins & Chirurgiens. Le dernier qui le traita (c'étoit le quidam dont j'ai parlé) l'aſſura qu'il pouvoit ſans riſque conſommer un mariage qu'il ſe propoſoit de faire depuis long-temps, quoiqu'il eût toujours un peu d'écoulement: malheureuſement il le crut. La femme qu'il épouſa étoit des plus aimables; elle fut bientôt la victime de l'imprudence de ſon mari. Elle gagna, un mois après, une chaude-piſſe & un chancre, accompagnés d'un bubon qui rentra, quoique je fiſſe tout ce qu'il falloit pour le conduire à ſuppuration. On doit juger combien il eſt fâcheux de faire de pareils préſens à une femme, dès le commencement d'un mariage. Par bonheur celle-ci fut aſſez raiſonnable pour ne point faire éclater ſon malheur. Je les paſſai tous les deux par les grands re-

medes, & ils furent guéris. Je reviens à la consultation.

On voit ici une vérole qui eſt la ſuite d'une ſimple chaude-piſſe : elle avoit été ſupprimée deux fois ; la premiere, par la fatigue & la fievre ; & la ſeconde, par le baume de Copahu : car il faut obſerver que le mémoire dit que le malade revenu chez lui, la gonorrhée continuant de couler, il prit une tiſane que ſon Chirurgien lui avoit donnée ; que cette gonorrhée étoit devenue cordée, mais que cet accident paſſa trois ou quatre jours après qu'il eut pris de cette tiſane ; qu'enſuite ſon Chirurgien lui ayant donné du baume du Copahu pendant trois ou quatre jours, la chaude-piſſe ceſſa de couler, & qu'il ne ſentit plus rien. Or il eſt certain qu'il y avoit trop peu d'intervalle entre l'accident de la corde de la chaude-piſſe, ſi je puis m'exprimer ainſi, & la ceſſation de l'écoulement, pour croire que le baume de Copahu l'avoit guérie radicalement. Il y a beaucoup plus d'apparence qu'il n'avoit diſparu, que parce que la matiere avoit reflué dans la maſſe du ſang ; ce qui eſt prouvé évidemment par l'apparition du poireau qui ſurvint quelques mois après. Ce malade avoit donc bien certainement la vérole. Il reſte à ſavoir ſi le traitement qu'il ſubit en conſéquence fut aſſez régulier & aſſez efficace pour détruire le virus. On lui adminiſtra les remedes généraux ; enſuite on lui donna cinq frictions, à trois jours de diſtance l'une de l'autre ; ce qui lui procura une légere ſalivation qui fut ſupprimée le ſecond jour par un purgatif. Or, lorſque je parlerai ci-après de la maniere dont le mercure opere la guériſon de la vérole, on jugera qu'un tel traitement ne pouvoit pas guérir ce malade, ayant ſur-tout une vérole qui étoit la ſuite d'une gonorrhée, & qui étoit par conſé-

quent plus difficile à guérir. Cependant, ſans la circonſtance du mariage, M. Petit, comme il le dit lui-même, n'auroit pas inſiſté auſſi ſévérement qu'il l'a fait, pour que le malade paſsât par les grands remedes: mais il s'agiſſoit d'aſſurer la ſanté d'une femme, & la vie des enfans qu'elle devoit mettre au monde, ou bien de prévenir un divorce fâcheux; ce qui a dû le rendre inexorable dans ſon jugement.

SECOND EXEMPLE.

Un homme âgé de trente-trois ans avoit été fort délicat & valétudinaire dans ſon enfance; ce qui avoit pu être occaſionné par cinq nourrices différentes qu'il avoit eues en moins d'un an. Il avoit toujours mené la vie la plus rangée, n'ayant jamais fait d'excès dans le boire ni dans le manger, mais ayant eſſuyé de grandes fatigues par le travail & des voyages: ſes ſeules débauches avoient été avec les femmes, & encore médiocrement.

En 1730, après avoir été plus de huit mois ſans voir de femmes, il fut attaqué d'un grand mal de gorge, avec gonflement des amygdales, ce qui ſe diſſipa cependant bientôt par la ſaignée & les gargariſmes ordinaires. Depuis cette époque, il fut toujours aſſez ſujet au mal de gorge; & il ne ſe paſſa point d'années qu'il n'en fût attaqué trois ou quatre fois, toujours avec inflammation & gonflement aux amygdales: ils ſe paſſoient cependant la plupart ſans ſaignée, & au moyen de ſimples gargariſmes d'oxycrat, ou d'eau-de-vie battue avec de l'eau. Peu de jours après le premier mal de gorge, le malade ſe trouva le prépuce abſolument excorié par un nombre de petits chancres répandus ſur la ſuperficie de cette partie; il en eut auſſi au palais: mais cela ſe paſſa en vingt-quatre heures,

au moyen de ſimples lotions d'eau de vitriol, & de tiſanes rafraîchiſſantes. Le malade conſulta alors à Paris des Médecins & des Chirurgiens habiles, qui déciderent qu'il n'y avoit point de virus. Le malade fut purgé, & ſe trouva bien juſqu'en 1734, en s'abſtenant, juſqu'à ce temps-là, de tout commerce avec les femmes. A la fin de la campagne de cette année, étant ſur le Rhin, les mêmes excoriations reparurent avec les mêmes accidens, & paſſerent également avec les mêmes remedes. Le malade avoit toujours joui depuis d'une bonne ſanté, aux maux de gorge près, juſqu'à la fin de 1737, qu'il eut une gonorrhée, mais avec phimoſis, & qui, après environ un mois, finit par tomber dans les bourſes, & retint le malade pendant plus de ſix ſemaines dans le lit, cette maladie ayant été très-douloureuſe & difficile à guérir. En 1741, il en reprit une autre dont il fut peu incommodé, mais qui, ayant traîné plus de quatre mois, par le peu d'habileté du Chirurgien, malgré le régime du malade, finit auſſi par tomber ſur les teſticules, dont le droit fut, comme en 1737, fort gros, dur & enflammé, mais moins difficile à guérir : le malade ne garda la chambre que quinze jours ou environ. Depuis cette époque, les teſticules demeurerent aſſez douloureux, le droit ſur-tout, dont l'épididyme étoit fort ſenſible au toucher. Dans les changemens de temps, les tégumens & l'épididyme cauſoient au malade des élancemens ſenſibles & fréquens qui répondoient dans les aines & dans les cuiſſes : le malade reſſentoit auſſi des maux de reins.

En 1746, il gagna encore une chaude-piſſe, mais peu dangereuſe, & qui, au moyen d'un régime exact & de bons remedes, ſe paſſa en moins de ſix ſemaines ſans accidens. Il prit alors, pour ſa propre tranquillité, une tiſane ſudorifique pen-

dant un mois. Environ trois mois après, ayant eu affaire avec une femme qui avoit passé par les grands remedes, & qui en étoit sortie bien guérie depuis plus d'un an, le malade ressentit de plus grandes douleurs aux testicules & aux tégumens, & eut pendant quelques jours un écoulement de matiere claire & blanchâtre; mais cela se passa au moyen d'une tisane simple: & trois mois encore après, ayant eu affaire à une autre femme, le même accident reparut & se dissipa de même.

Dans les changemens de temps, les tégumens & les testicules, qui étoient naturellement assez gros & pendans, causoient au malade des douleurs avec des élancemens; & environ un mois avant de consulter M. Petit, quoique le malade n'eût vu aucune femme, l'écoulement recommença avec des élancemens dans les tégumens & l'épididyme, & le bout du gland à l'endroit de l'orifice étoit souvent cuisant & un peu enflammé, sur-tout quand la liqueur couloit plus abondamment qu'à l'ordinaire. Les urines du malade, pour peu qu'il s'échauffât, étoient claires en sortant; mais il se formoit ensuite une espece de nuage qui les troubloit bientôt absolument, & se terminoit en un sédiment blanchâtre & épais, qui se fixoit au fond du vase sans s'y attacher. Le malade au reste, qui, comme on l'a dit, menoit une vie rangée, dormoit, mangeoit & buvoit comme à son ordinaire. On observoit encore dans ce mémoire, que son genre de vie étoit laborieux, qu'il s'échauffoit tous les jours en lisant haut & long-temps, qu'il faisoit peu d'exercice, & que son humeur étoit assez triste & mélancolique.

Le malade avoit consulté les plus habiles Médecins & Chirurgiens du pays où il étoit, qui lui avoient dit que son état n'étoit qu'un simple relâchement des vaisseaux spermatiques, & qu'il pou-

voit se marier sans rien risquer ; ce qu'il avoit fait depuis peu de jours. Depuis son mariage, les accidens étoient toujours les mêmes ; il ne paroissoit rien en pressant le gland, dont l'orifice étoit rouge & cuisant. La chemise étoit, pendant la journée, un peu mouillée, & marquée en plusieurs endroits comme d'une semence ou sperme qui n'avoit point de couleur, & qui couloit peu ; cette liqueur ne faisant qu'un peu roussir la chemise, mais d'une maniere imperceptible. On demandoit à M. Petit si le malade pouvoit se livrer au commerce de sa femme, sans risques pour elle & pour ses enfans. Sa femme, qu'il avoit peu vue à la vérité, ne se plaignoit de rien.

RÉPONSE.

» A l'âge de vingt-trois ou vingt-quatre ans, » le malade pour lequel on consulte fut attaqué » d'un grand mal de gorge, avec gonflement des » amygdales. On n'avoit d'abord pas lieu de soup» çonner que ce mal fût vénérien, tant parce qu'il » y avoit huit mois que le malade n'avoit vu de » femmes, que parce que cette indisposition se dis» sipa aisément par la saignée & les gargarismes » ordinaires. Mais, comme depuis cette époque » il a été sujet au même mal de gorge, & qu'il ne » s'est point passé d'années qu'il n'en ait été atta» qué trois ou quatre fois, on a dû soupçonner » que le virus vénérien étoit la cause d'un retour » si fréquent.

» Mais ce soupçon devient une certitude, lors» qu'on fait attention que, peu après le mal de » gorge, le malade se trouva le prépuce excorié » par plusieurs petits chancres, & qu'il en eut » même quelques-uns au palais, quoique les uns » & les autres aient disparu par l'usage de quelques

» lotions vitrioliques. Je m'étonne que les Méde-
» cins & Chirurgiens que le malade consulta à
» Paris & dans son pays, l'aient absous jusqu'à lui
» permettre de se marier sans crainte ; car tous les
» Praticiens savent que les chancres sont de vrais
» symptômes de vérole, & que les lotions vitrio-
» liques, dont on a fait usage dans la circonstance
» dont je viens de parler, sont un remede perfide
» qui pallie le mal & n'en détruit pas la cause. Le
» malade l'a bien éprouvé lui-même, puisqu'à la
» fin de la campagne de 1734 les mêmes symp-
» tômes reparurent, & disparurent ensuite par
» l'administration des mêmes palliatifs ; mais les
» maux de gorge ont toujours subsisté. Sur ce seul
» exposé on peut juger que le malade a la vérole ;
» mais il y a bien d'autres circonstances qui le dé-
» montrent. Poursuivons.

» A la fin de 1747, le malade eut un phimosis
» & une chaude-pisse, qui, au bout d'un mois,
» tomba dans les bourses. Cet accident, qui fut
» fort douloureux, retint long-temps le malade
» dans le lit, & fut très-difficile à guérir. En sup-
» posant que le malade n'eût point la vérole, cette
» seule chaude-pisse étoit capable de la lui donner.
» Ce n'est pas tout : quatre ans après, le malade
» en eut une seconde, dont il fut peu incommodé ;
» mais qui, ayant traîné plus de quatre mois, finit
» aussi par tomber sur les testicules. Dans ces deux
» maladies les testicules furent durs, enflammés,
» & sont demeurés douloureux, sur-tout le droit,
» dont l'épididyme cause, dans les changemens de
» temps, des élancemens fréquens qui répondent
» dans les aines, dans les cuisses, & causent de
» grands maux de reins.

» En 1748, le malade eut encore une chaude-
» pisse, qu'il dit avoir été peu dangereuse. Quel-

» que temps après, il a vu une femme qui avoit
» passé par les grands remedes depuis un an, &
» qu'il croyoit bien guérie. Cependant le malade
» ressentit de plus grandes douleurs aux reins &
» aux testicules, & il eut un écoulement de ma-
» tiere. Il prit des tisanes & d'autres remedes in-
» suffisans, que je ne daigne pas mettre en ligne
» de compte. Quelque temps après, ayant vu une
» autre femme, les mêmes accidens reparurent &
» se dissiperent de la même maniere. Depuis, l'é-
» coulement a recommencé avec des douleurs &
» des élancemens dans les tégumens, dans l'épi-
» didyme & au bout du gland. L'orifice externe
» du canal cuit, est rouge, enflammé, les urines
» causent de la cuisson en sortant; elles sont sou-
» vent claires, puis bourbeuses, &c.

» Je ne crois pas, continue M. Petit, qu'on puisse
» rassembler un plus grand nombre de preuves
» pour appuyer le jugement que j'ai porté ci-des-
» sus de cette maladie. Elle est caractérisée vérole
» depuis la premiere époque jusqu'à la derniere.
» Aussi suis-je bien persuadé que tous les accidens
» qui ont affligé le malade, ne sont que le déve-
» loppement de la premiere maladie, de laquelle
» le malade ne peut guérir qu'en passant métho-
» diquement par les grands remedes; bien entendu
» qu'on aura égard au tempérament délicat qu'il
» a contracté par les mauvaises nourrices qui l'ont
» allaité, comme il a été dit dans le premier article
» du mémoire. «

Réflexions.

Je pense que M. Petit avoit soupçonné un peu légérement les maux de gorge presque habituels, & les excoriations du prépuce, d'être causés par le virus vénérien. Il faut faire attention que ces

maux de gorge & ces excoriations n'avoient été précédés par aucun accident primitif, & qu'ils n'avoient paru qu'après plus de huit mois d'abſtinence de tout commerce avec les femmes. D'ailleurs la facilité avec laquelle ces accidens ſe diſſipoient, fait bien voir qu'ils ne dépendoient pas d'une cauſe telle que le virus. Il eſt certain que la conſtitution du malade, ſes exercices habituels, l'intempérie de l'air, &c. pouvoient lui cauſer des maux de gorge périodiques, ſans qu'on pût en accuſer le virus. Il pouvoit ſurvenir également des excoriations au prépuce, ſoit par la malpropreté, ou par quelque autre cauſe que ce ſoit, ſans qu'on pût les regarder comme des chancres. Ainſi, on ne pouvoit pas raiſonnablement ſe fonder ſur cette premiere époque de la maladie, pour ſoupçonner la vérole dans cette perſonne. Mais il n'en étoit pas de même des ſymptômes poſtérieurs que le malade avoit eſſuyés. Les deux chaudes-piſſes tombées dans les bourſes, les douleurs des teſticules & de l'épididyme, & le renouvellement de l'écoulement à trois ou quatre repriſes, ſouvent ſans cauſe apparente, le menaçoient de pluſieurs maladies très-graves; ce qui ſuffiſoit pour le condamner à paſſer par les grands remedes, ſur-tout ayant à craindre qu'il ne communiquât du mal à la femme qu'il venoit d'épouſer.

TROISIEME EXEMPLE.

Un homme de cinquante ans avoit eu autrefois une gonorrhée, dont l'écoulement fut ſupprimé par quelques accès de fievre, après laquelle il commença à ſentir des ardeurs d'urine. Six ans après, il eut une autre gonorrhée qui dura cinq mois. En 1742 il vit une fille, & quelques jours après il parut à ſa chemiſe quelques taches peu colorées.

Cette fille fut visitée, & fut trouvée très-saine. Le malade prit quelques bols de baume de Copahu; mais les taches continuoient de paroître, & le malade sentoit même quelques irritations au gland. Celui qui le traitoit lui donna quelques préparations de mercure, mais les mêmes accidens subsistoient. Le malade consulta un Chirurgien au fait de ces maladies, qui le mit à l'usage des tisanes adoucissantes, des bols de térébenthine, des émulsions, d'un régime convenable; ensuite il lui fit prendre les bains, il le purgea, & lui fit appliquer, à petites doses, jusqu'à trois onces d'onguent napolitain à parties égales: ce qui dura un mois. Le malade fut mieux pendant ce temps-là; cependant il avoit toujours de petites taches, des irritations au bout du gland, & des envies fréquentes d'uriner. Cela le détermina à faire une consultation de trois Chirurgiens: le résultat fut qu'il avoit un vice local dans le canal; ce qui fut confirmé par une circonstance que le malade ajouta, savoir, que ce qu'il sentoit le prenoit souvent sans avoir aucun commerce avec les femmes. En conséquence il fut sondé; le Chirurgien, accoutumé à cette opération, ne put point entrer dans la vessie, & il présuma qu'il y avoit embarras à son col & à la prostate. Cependant le malade urina beaucoup plus aisément après cette opération: on lui conseilla l'usage des eaux minérales sulfureuses, & des sachets émolliens sur le périnée.

L'état du malade, depuis les remedes qu'il avoit faits, étoit qu'il appercevoit, comme auparavant, des glaires dans ses urines; il sentoit continuellement dans la verge, en différens endroits, des cuissons & des ardeurs qui le tenoient dans un malaise perpétuel; il avoit à sa chemise des taches tantôt jaunes, tantôt vertes; & en se pressant la

verge, il en faisoit sortir une humidité qu'il croyoit être la matiere de ces taches : il ressentoit de plus, de temps en temps, une douleur sourde au périnée.

Le Chirurgien qui l'avoit traité prétendoit qu'il n'y avoit point de virus ; que c'étoit une maladie à traiter par les bougies ; & qu'elle n'étoit ni dangereuse ni communicable. Le malade craignoit au contraire qu'il n'y eût du virus, y ayant trois mois que sa maladie résistoit aux différens remedes qu'on avoit faits ; & il avoit d'autant plus d'intérêt à savoir à quoi s'en tenir sur son état, qu'il étoit à la veille de se marier. Il n'avoit à l'extérieur aucune marque de virus, & il étoit d'ailleurs fort sujet aux vapeurs.

RÉPONSE.

» Le malade ne peut se dispenser de passer par » les remedes. La premiere gonorrhée lui a donné » la vérole : les symptômes qui l'ont suivie, & » même les remedes qu'il a faits, le confirment ; » car quoiqu'ils ne l'aient pas guéri, ils l'ont sou» lagé ; ce qui prouve que la cause du mal est vé» nérienne. Les bougies peuvent bien lui conve» nir, pour remédier au vice local ; mais elles se» roient infructueuses, si elles n'étoient pas se» condées par un traitement qui détruise préala» blement le vice intérieur. D'ailleurs il suffit » qu'une personne puisse être soupçonnée de vé» role, pour ne pas la laisser consommer un ma» riage qui pourroit devenir malheureux, & pour » la déterminer à passer par les remedes dans les » formes. «

RÉFLEXIONS.

L'histoire de la maladie qui fait le sujet de cette consultation, prouve bien qu'une simple gonorrhée

peut avoir des ſuites bien déſagréables. Celle de cet homme de cinquante ans fut ſupprimée par quelques accès de fievre ; & dès-lors le virus, agiſſant ſourdement, préparoit des maux fâcheux qui ne devoient ſe manifeſter que long-temps après. Cette ſuppreſſion de la gonorrhée ne fut ſuivie d'abord que de quelques ardeurs d'urine. Six ans après, le malade gagna une nouvelle chaude-piſſe, qui, quoiqu'elle fût bien traitée, & guérie dans l'eſpace de cinq mois, ne changea rien dans la diſpoſition vicieuſe que la ſuppreſſion de la premiere avoit laiſſée dans ces parties. Par ſucceſſion de temps, ſon état devint tel, qu'il étoit menacé d'une ſtrangurie prochaine. En le ſondant, on trouva la proſtate gonflée ; mais je crois qu'elle n'auroit pas été le ſeul obſtacle qui ſe ſeroit oppoſé à la ſortie des urines. Les différens endroits de l'urethre où le malade ſentoit des cuiſſons & des ardeurs, & la douleur ſourde du périnée, font juger que le canal ſe ſeroit trouvé obſtrué dans plus d'un endroit de ſon étendue. Enfin, ſur ce qui eſt dit dans le mémoire à conſulter, que le malade ayant vu une fille, elle fut viſitée & trouvée très-ſaine, j'obſerverai que ces ſortes de viſites ſont de foibles garans de la ſanté des femmes, parce qu'elles peuvent donner du mal, ſans qu'il paroiſſe rien à leurs parties extérieures de la génération : d'ailleurs les filles publiques ſavent la maniere d'en impoſer à cet égard, quoiqu'elles aient un écoulement purulent par la vulve. Elles tiennent continuellement dans la partie une éponge fine, ou un linge qui abſorbe toute la matiere ; de ſorte qu'on ne voit aucune trace de cet écoulement lorſqu'on en vient à la viſite.

DOUZIEME REGLE.

On peut être quelquefois embarraſſé de décider ſi un homme ou une femme qui habitent enſemble ont la vérole, lorſqu'un des deux paroît ſain ; car il ſembleroit que l'un & l'autre devroient paroître affectés du même mal, puiſqu'ils ſont à portée de ſe le communiquer tous les jours : mais l'expérience prouve cependant le contraire, comme on va le voir dans la réponſe ſuivante de M. Petit à un mémoire.

» Après avoir lu avec attention, dit ce célebre » Chirurgien, l'expoſé de la maladie de Madame, » on eſt convaincu que la maſſe du ſang eſt infectée » d'un virus vérolique qui s'eſt jeté principale» ment ſur les parties de la génération. En effet » ſon mari lui donna, dès les premiers jours des » noces, une chaude-piſſe caractériſée par les » ſymptômes ordinaires. Comme alors on ne lui » donna pas les remedes convenables pour guérir » le mal, il ne faut pas s'étonner s'il a fait tant de » progrès, & s'il a réſiſté dans la ſuite à ce qui au» roit pu le détruire dans le commencement. En » un mot, la chaude-piſſe que le mari avoit avant » le mariage, le poulain qui eſt ſurvenu quelque » temps après, la grande cuiſſon que la Dame a » reſſentie au col de la veſſie, avec envie conti» nuelle d'uriner, après qu'elle a eu commerce » avec ſon mari, les douleurs vives, la chaleur, » l'inflammation des parties de la génération, les » puſtules qui ont paru enſuite, l'écoulement d'une » matiere purulente qui paroiſſoit venir du col de » la matrice & du vagin ; tous ces ſymptômes, » dis-je, caractériſent les effets du virus, & per» ſuadent même qu'il a déja produit un ulcere à la » matrice, qui rendra cette maladie rebelle & fâ-

» cheuse, si on ne travaille pas au plus tôt à détruire
» le vice intérieur pas les frictions mercuriellles ;
» car il est constant que cet ulcere négligé peut
» devenir ensuite skirrheux, chancreux & incu-
» rable.

» Dans le mémoire qui nous a été communi-
» qué, on paroît surpris que Madame soit attaquée
» du virus vérolique depuis cinq ans, & que son
» époux n'en ait aucune marque extérieure, &
» qu'il paroisse sain, quoiqu'ils aient toujours ha-
» bité ensemble. A cela je réponds qu'il n'est pas
» moins certain que le mari a la vérole, puisqu'il
» l'a communiquée à sa femme, & que depuis il
» n'a fait aucun remede pour la guérir. Il est vrai
» qu'il paroît jouir d'une bonne santé ; mais on sait
» que cette maladie reste long-temps cachée, &
» qu'elle se manifeste ensuite lorsqu'on y pense le
» moins. Enfin, si aujourd'hui dans la cohabita-
» tion ils ne se communiquent point les accidens
» primitifs par où la vérole commence, c'est que
» dans tous les deux le virus a gagné le dedans, &
» que les parties extérieures n'en sont point in-
» fectées. «

RÉFLEXIONS.

Il est possible que l'ulcere que cette Dame avoit au col de la matrice fût du même caractere que celui que j'ai vu à une personne de dix-sept ou dix-huit ans. Elle avoit par la vulve depuis plusieurs mois un écoulement de matiere purulente des plus abondans : cette matiere étoit verte & de mauvaise odeur. Outre cela, la malade souffroit des douleurs très-vives & continuelles au col de la matrice. En touchant cette partie, on sentoit un gonflement & une rugosité qui désignoit l'ulcere. Je fis prendre les bains à la malade, & après la seconde friction les

douleurs cesserent, & l'écoulement diminuant insensiblement fut tari en peu de temps ; ce qui attesta la guérison de l'ulcere dont elle ne s'est plus ressentie depuis. On pourroit demander si on ne doit pas regarder ces sortes d'ulceres comme de véritables chancres, pareils à ceux qui attaquent les parties externes de la génération. Il sembleroit que les parties internes de la vulve devroient être pour le moins aussi sujettes à être attaquées de chancres que les externes, puisque la semence de l'homme, qui est éjaculée, frappe plutôt ces parties que les autres. Cependant l'expérience prouve que les chancres surviennent rarement au col de la matrice, ou dans l'intérieur du vagin ; ce qui dépend sans doute de ce que les humeurs qui lubrifient les parties externes de la génération des femmes ont plus d'affinité avec le virus, que celles qui humectent les parties internes.

TREIZIEME REGLE.

Parmi les symptômes qui peuvent être attribués à une autre cause qu'au virus vénérien, il y en a plusieurs qui sont plus familiers aux vérolés qu'à tout autre malade : tels sont, par exemple, l'extinction de voix qui se dissipe & revient alternativement sans cause apparente, la fievre quarte qui résiste pendant long-temps à tous les fébrifuges, &c. Ainsi, lorsque ces symptômes auront été précédés par des chancres ou des gonorrhées mal traitées, on peut les regarder comme des signes démonstratifs de la vérole. Je vais rapporter une observation de M. Petit, insérée dans le premier volume des Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie, où l'on verra les raisons que cet habile Praticien rapporte, pour décider d'après les symptô-

mes dont je viens de parler, qu'une Dame avoit la vérole.

Cette Dame, âgée de quarante ans, bien réglée & d'un tempérament assez robuste, fut attaquée d'une extinction de voix, presque subitement & sans cause apparente de la part de la saison, qui étoit alors tempérée : elle eut recours aux boissons ordinaires, qu'elle prit chaudes & en quantité. Son indisposition continuant, elle eut recours à des personnes de l'art, qui la firent saigner du bras & du pied, puis de la gorge : elle fut mise à la diete exacte, prit les remedes les mieux indiqués en apparence; cependant elle ne fut point soulagée. A la saison tempérée succéderent des chaleurs si considérables, que non-seulement la malade cessa de boire chaud, mais encore but à la glace; & dès le premier jour elle parla si facilement, qu'elle ne pouvoit se taire. Elle mit ce spécifique dans une réputation qui ne dura pas long-temps; car peu de jours après sa voix s'éteignit de nouveau, & la boisson chaude lui redonna la facilité de parler : mais, à la vérité, l'effet de l'eau chaude ne fut pas si prompt que celui qui avoit suivi l'usage des eaux glacées.

Dans cet état, M. Petit vit la malade pour la premiere fois. Il examina sa bouche & son gosier, auquel il y avoit une légere phlogose. Ce qu'il remarqua de plus, & dont la Dame ne se plaignoit point, c'étoit un gonflement au-dessous de la glande thyroïde près du sternum : gonflement qui formoit une tumeur de la grosseur d'un petit œuf, mais de laquelle M. Petit ne craignoit alors aucune suite fâcheuse, parce que la Dame lui dit l'avoir apperçue dans le même état qu'il la voyoit, au sortir d'une couche qu'elle avoit faite six années avant son extinction de voix. Il se contenta de lui prescrire les

remedes généraux, puis les eaux minérales ferrugineuſes qui la ſoulagerent : elle les quitta pour ſe mettre à l'uſage du lait, qui fut ſuivi du retour & de l'augmentation de ſon mal. Quatre mois s'écoulerent, pendant leſquels elle ne voulut faire d'autres remedes que ceux que ſon caprice & ſes amis lui conſeillerent.

Elle conſulta de nouveau M. Petit, & elle lui apprit que pendant deux mois elle avoit eu la fievre quarte ; que ſix ſemaines de ſuite elle avoit pris exactement, mais ſans ſuccès, toutes ſortes de fébrifuges, & que la fievre ne l'avoit quittée que quinze jours après avoir ceſſé tous remedes. La tumeur qui n'avoit point diminué de groſſeur, étoit devenue beaucoup plus dure, d'un rouge brun, & douloureuſe ; la peau qui avoit toujours été mobile, s'y étoit rendue adhérente ; & dans un point d'une très-petite étendue, il y avoit une fluctuation aſſez apparente. Quoique l'extinction de voix fût moindre qu'elle n'avoit été, M. Petit jugea que cette maladie ſeroit dangereuſe, à moins qu'elle n'eût pour cauſe le virus vénérien qu'il ſoupçonnoit, fondé ſur la vie dérangée du mari, & ſur quelques-unes des maladies dont il ſavoit que la malade avoit été attaquée.

Après une exacte recherche, & une confidence ſincere de la part de l'un & de l'autre, ſon doute fut éclairci. Aſſuré que la cauſe étoit vénérienne, il conſeilla les frictions mercurielles, ménagées comme l'exigeoit la maladie. Mais tout ce qu'il put dire pour appuyer ſon ſentiment, ne fut point capable de convaincre la malade. Un Charlatan avoit promis de la guérir : il fut écouté, s'en empara, & M. Petit fut cinq ou ſix mois ſans la voir. Mais réduite dans un état déplorable, elle eut recours à lui pour la troiſieme fois. Sa tumeur étoit preſque

entiérement détruite, soit par l'application des trochisques dont le Charlatan s'étoit servi, soit par la pourriture qui y étoit survenue. L'ulcere étoit noir, fétide, & de la grandeur d'un écu; trois cartilages de la trachée-artere en bornoient le fond; la voix n'étoit point revenue; une toux fréquente, des crachats purulens, l'insomnie, une fievre lente & une maigreur considérable rendoient cette maladie beaucoup plus sérieuse qu'elle ne l'avoit été. Cependant M. Petit eut le courage de proposer encore le remede qu'on avoit rejeté, & auquel on consentit enfin, mais avec beaucoup de répugnance.

M. Petit détaille ensuite le traitement qu'il employa, & qui eut tout le succès qu'on pouvoit desirer. J'en rapporterai le précis lorsque je parlerai du traitement de la vérole: je passe ici aux réflexions lumineuses que cet habile Chirurgien fait pour justifier le jugement qu'il porta sur le caractere de cette maladie.

M. Petit ne regarda point la tumeur comme cause de l'extinction de voix, parce que la malade l'avoit portée pendant six ans, sans que sa voix eût souffert aucun changement. On sait que dans le grand nombre des femmes qui ont de ces sortes de tumeurs, il y en a peu à qui l'extinction de voix soit survenue; & s'il y en a eu quelqu'une, tant d'autres causes sont capables d'éteindre la voix, qu'on peut les soupçonner plutôt que la tumeur. Nous voyons même de ces tumeurs portées à un degré excessif d'accroissement, qui non-seulement n'éteignent point la voix, mais même ne la changent en rien. De plus, cette Dame avoit été indifféremment soulagée par l'eau chaude & par l'eau à la glace; & quoique sa tumeur fût détruite par suppuration, ou par la pourriture, son extinction de voix subsistoit encore.

Les raiſons que M. Petit eut pour la condamner à paſſer par les remedes, furent premiérement les chaude-piſſes & les chancres que ſon mari lui avoit communiqués en différens temps, & dont elle avoit été traitée par les prétendus donneurs de ſpécifiques, qui ont toujours inondé Paris. Des traitemens de cette nature donnerent peu de temps après des preuves de leur infidélité, par des puſtules qui parurent par tout le corps, & que la malade traitoit d'ébullition de ſang : ces puſtules étoient cependant ſi bien caractériſées, que ceux de la profeſſion ne pouvoient s'y méprendre. Ces preuves ſuffiſoient ſans doute pour condamner la malade. Mais ſuppoſons qu'elles euſſent été inconnues à M. Petit, il n'auroit eu pour lors que des ſoupçons ; mais ils auroient été fondés ſur l'extinction de voix, ſur la fievre quarte, & ſur le caractere que la tumeur acquit.

L'extinction de voix accompagne trop ſouvent la vérole, pour ne pas faire attention aux rapports que l'une peut avoir avec l'autre, ſur-tout quand cette extinction n'a point de cauſe marquée, qu'elle ſubſiſte long-temps, qu'elle réſiſte aux remedes les mieux indiqués, & qu'elle diſparoît & revient preſque ſpontanément.

» Voyons, continue M. Petit, ſi nous trouve-» rons dans la fievre quarte quelque choſe qui for-» tifie ou qui affoibliſſe nos ſoupçons. « Ceux qui ont vu beaucoup de maladies vénériennes ſavent que la fievre quarte eſt quelquefois un ſymptôme de vérole, ou du moins que les vérolés ſont plus ſujets à cette eſpece de fievre qu'à toute autre fievre intermittente. M. Petit en a guéri pluſieurs qui n'avoient d'autres ſymptômes de vérole que cette fievre; entre autres un homme déja ſexagénaire, qui depuis vingt ans avoit preſque toujours eu la fievre

quarte. Il passa par les remedes, fut parfaitement guéri de sa fievre, & n'en eut depuis aucun ressentiment. Ce qui détermina M. Petit à le traiter ainsi, ce fut que quelque temps avant l'époque de sa fievre, il avoit eu des chancres & des poulains, & que les fébrifuges qu'il avoit pris suivant les différentes méthodes des Médecins de toutes les parties de l'Europe où il avoit voyagé, n'avoient pu le délivrer de sa fievre.

Cependant il ne faut pas croire qu'il faille passer par les remedes tous ceux qui sont attaqués de la fievre quarte ou de l'extinction de voix ; mais, puisque l'un & l'autre peuvent être symptômes de vérole, on est dans l'obligation de faire les recherches nécessaires pour s'en assurer. On peut dire la même chose d'une infinité d'autres symptômes, comme de la toux, de la surdité, du polype dans le nez, de l'épilepsie, de l'ophthalmie, de la goutte-sereine, de la diarrhée, des fistules, & de tant d'autres qu'on est bien loin souvent de soupçonner dépendre du virus, & qu'on guérit cependant avec facilité & sans retour par l'administration du grand remede, après qu'ils ont résisté des années entieres à l'usage des remedes qui paroissoient bien indiqués.

La troisieme chose sur laquelle M. Petit avoit fondé ses soupçons de vérole dans la malade en question, c'étoit le caractere de la tumeur. Ce n'est pas sur celui qu'elle avoit gardé les six premieres années, mais sur celui qu'elle avoit montré les derniers mois de la maladie. Cette tumeur qui avant étoit mollette, devient dure, douloureuse, adhérente à la peau; elle en change la couleur, & l'on y trouve un point de fluctuation. Elle se présente aux yeux comme des bubons vénériens, dont le total est dur, pendant qu'une très-petite

partie ſemble ſuppurer. Il eſt vrai que ſi M. Petit n'avoit pas été prévenu par les deux premieres circonſtances, ſavoir, l'extinction de voix & la fievre quarte, il auroit pu regarder cette tumeur, qui n'avoit pas les ſignes de ſcrophule, comme carcinomateuſe. Cependant l'application des cauſtiques, ſans bon ni mauvais effet, étoit capable de le faire penſer différemment; car cette tumeur avoit été impitoyablement corrodée pendant trois mois, ſans avoir pris le caractere que prennent ordinairement les tumeurs carcinomateuſes, lorſqu'elles ſont irritées par de pareils topiques. Après toutes ces réflexions, on voit que quand même M. Petit n'auroit pas été certain que cette Dame avoit la vérole, il auroit eu du moins des raiſons ſuffiſantes pour la ſoupçonner. Ce ſeroit donc en pareil cas une délicateſſe mal entendue, que de n'oſer faire des queſtions à ce ſujet à ceux qui ont des maladies qui peuvent être ſymptômes de vérole, mais ſur-tout lorſque ces maladies ont été rebelles aux remedes les mieux indiqués en apparence.

CHAPITRE IX.

Fin du Diagnoſtic de la Vérole, avec ſon pronoſtic.

QUATORZIEME REGLE.

DANS une maladie douteuſe, on ne doit pas toujours juger qu'elle eſt vénérienne, avant que d'avoir éprouvé l'inſuffiſance des remedes ordinaires qui ſemblent convenir à cette maladie. Voici deux

exemples de cette regle dictée par la prudence & la probité, dans deux consultations de M. Petit.

Une femme âgée de trente-un ans, d'un air de santé, avec assez d'embonpoint, quoique délicate, sujette par fois à la migraine, & mariée depuis cinq ans, eut trois enfans, dont le dernier mort à terme sembloit avoir péri d'une érysipele, parce qu'il lui parut, étant sorti du ventre, des marques d'inflammation au visage & ailleurs. On comptoit que la mere pouvoit avoir donné lieu à la mort de cet enfant par de fortes coleres, de grandes agitations d'esprit & de corps, & par les mouvemens qu'elle se donnoit auprès de son fils jour & nuit, jusqu'à le porter sur son ventre, étant grosse.

Vers les derniers mois de sa grossesse, elle sentit, à la partie inférieure du vagin, quelque chose qui l'incommodoit : on y découvrit, du côté gauche, un corps mollasse qui lui causoit de la douleur, sur-tout en marchant, ce qui ne l'empêcha pas cependant d'accoucher sans beaucoup de peine. Ce gonflement parut avoir diminué après les couches, soit par le repos & la situation dans le lit, soit par les vidanges. Cependant environ un mois & demi après, non-seulement la même tumeur reparut dans sa premiere forme, mais encore il s'y en joignit deux autres semblables des deux côtés du vagin ; ce qu'on soupçonnoit être l'effet d'un léger abaissement de la matrice. On découvrit alors que les douleurs ne venoient pas du seul frottement des parties, mais plus essentiellement d'une perte blanche, abondante, jaunâtre, purulente & gluante. La matiere tomboit souvent de la vulve à terre, sans aucun mélange de sang, sans ardeur d'urine, sans douleur à la matrice, ni aux endroits de ses ligamens. Cette perte fut alors suivie de quelque inflammation douloureuse aux levres de la vulve,

avec

avec de petits boutons qui n'avoient aucun mauvais caractere. On employa contre tous ces maux les délayans, les adouciſſans, les bains, les injections déterſives & vulnéraires, qui firent ſortir une quantité conſidérable de pus très-fétide. Par ces ſecours, joints au lait d'âneſſe coupé avec l'eau de ſquine, la malade reçut par intervalles du ſoulagement, & il y eut du changement en mieux à la couleur & à la qualité de la matiere, & une diminution à l'écoulement, à faire croire qu'il alloit finir. Cependant il reparut à différentes repriſes, avec les mêmes circonſtances pour la qualité & pour les effets. On obſervoit encore qu'on n'avoit aucun lieu de ſoupçonner la perſonne de maladie vénérienne. On remarquoit que ſon mari ayant habité avec elle, dans le commencement que l'enflure parut, & que la perte n'étoit preſque rien, il n'eut aucune incommodité; mais qu'étant revenu à la charge quarante jours après la couche, les vidanges étant ceſſées, & la femme ne paroiſſant plus incommodée, il reſſentit quelques douleurs dans l'urethre, à l'endroit du périnée & dans le milieu de l'eſpace qui eſt entre le gland & les bourſes. Cette derniere ſubſiſtoit toujours : elle ſe faiſoit ſentir au moindre attouchement; &, dans le temps de l'érection, la verge ſe tournoit en haut, & formoit une portion de cercle qui regardoit le nombril. De plus, le mari avoit eu, il y avoit long-temps, une chaude-piſſe, dont il lui reſtoit un léger ſuintement qui paroiſſoit de temps en temps.

RÉPONSE.

» On ne doit point regarder les gonflemens qui » ont paru dans l'intérieur du vagin, comme des » replis ou des relâchemens qui puiſſent faire » craindre la chute de cette partie. Pour éloigner

» entiérement cette idée, il suffit de faire attention que ces gonflemens ont commencé à paroître vers les derniers temps de la grossesse ; temps auquel les parties sont si peu disposées à la chute du vagin, que les femmes qui ont cette maladie en guérissent lorsqu'elles sont enceintes, à mesure qu'elles approchent de leur terme. On doit donc avoir en vue de traiter ces tumeurs comme de véritables obstructions ; & les moyens qu'on va proposer pour cela, seront aussi très-propres à remédier à l'ulcération & à l'écoulement purulent.

» Après une saignée du bras, on purgera la malade avec une médecine ordinaire. Après cette purgation, on commencera l'usage des bains, qu'on continuera pendant vingt ou trente jours, s'il est possible. Dans chaque bain, on fera boire un bouillon fait avec le veau & les quatre capillaires. La tisane ordinaire sera composée avec les racines de fraisier, de chicorée sauvage, le chiendent & la réglisse ; & le régime doit être exact.

» Les bains finis, on purgera de nouveau la malade, & on la mettra à l'usage de l'opiat suivant :

Safran de Mars apéritif.	iv. gros.
Antimoine diaphorétique.	iij. gros.
Poudre de cloportes.	iij. gros.
Mercure doux.	j. gros.

» On incorporera le tout avec le sirop des cinq racines. La dose est d'un demi-gros tous les matins à jeun, en prenant par dessus un bouillon fait avec le veau, la bourrache, la buglose, le lierre terrestre, la scolopendre & le cresson. On purgera la malade au milieu & à la fin de l'usage de cet opiat ; &, pendant tout ce temps, on

» lui fera uſer d'une tiſane faite avec deux onces
» de racines de gentiane & d'énula-campana, &
» deux gros de ſquine, dans une ſuffiſante quantité
» d'eau pour être réduite à deux pintes. On pourra
» ſe ſervir de cette tiſane pour faire des injections
» émollientes & réſolutives : tout ce qui eſt aſtrin-
» gent ne convient pas dans ce cas.

» Après l'uſage de l'opiat, la malade ſe bornera
» à prendre tous les matins quelques taſſes d'infu-
» ſion de vulnéraires Suiſſes, dans une deſquelles
» on mettra dix ou douze gouttes de baume de
» Copahu. Enſuite on lui fera prendre les eaux
» minérales ferrugineuſes, & une tiſane ſudorifique
» un peu forte. Enfin, on terminera le traitement
» par l'uſage du lait coupé avec l'eau de ſquine.

» Mais ſi la maladie réſiſtoit aux remedes qu'on
» vient de propoſer, il ne faudroit plus douter
» qu'elle ne fût entretenue par une cauſe véné-
» rienne ; & quand même ces remedes réuſſiroient,
» on auroit encore lieu de craindre que la malade
» n'eût la vérole. En effet, la nature des gonfle-
» mens ſurvenus dans le vagin, le caractere de
» l'écoulement ſans cauſe manifeſte, le temps au-
» quel la maladie a paru, ſes fréquentes récidives,
» l'inflammation douloureuſe & les boutons qui
» ont paru aux levres de la vulve, tout ſemble
» prouver que cette maladie a une cauſe véné-
» rienne, ſur-tout ſi l'on fait attention que le mari
» de la malade ſe trouve attaqué de ſymptômes
» qu'on pourroit, à juſte titre, taxer d'être véné-
» riens. Ces ſymptômes ſont la douleur qu'il a reſ-
» ſentie au périnée, celle qui ſubſiſte encore dans
» l'urethre, entre les bourſes & le gland, & ſur-
» tout la courbure contre nature de la verge : ac-
» cidens qui ſont le plus ſouvent la ſuite d'une
» chaude-piſſe avortée. Mais, quand même le mari

» ne se seroit pas exposé depuis sa premiere chaude-
» pisse, on trouveroit en elle une cause plus que
» suffisante de tout ce qui a suivi. Le petit écoule-
» ment qui est resté depuis ce temps-là, autorise
» cette pensée ; & ce seroit en vain qu'on objecte-
» roit la bonne santé que la femme avoit avant sa
» derniere couche, & celle dont ses enfans vivans
» jouissent aujourd'hui. Le virus peut rester long-
» temps comme assoupi, & être mis en jeu en-
» suite : c'est ce qui est arrivé suivant toute appa-
» rence, & ce qui a produit presque en même
» temps la maladie de la Dame pour laquelle on
» consulte, & les incommodités dont son mari
» se trouve attaqué : c'est peut-être encore à cela
» seul qu'on doit attribuer la mort du dernier en-
» fant dans le ventre de sa mere. Toutes ces raisons
» nous paroissent si fortes, que, s'il se trouve
» quelque autre circonstance qui confirme nos
» soupçons, nous sommes d'avis que l'on ait d'a-
» bord recours au moyen le plus efficace, qui se-
» roit de passer par les grands remedes l'homme
» & la femme, en leur procurant un flux de bouche
» convenable. Mais si rien n'autorise à commencer
» par ce moyen, on ne pourra s'exempter d'y
» avoir recours, au cas que le traitement que nous
» avons d'abord proposé n'ait pas l'effet qu'il doit
» naturellement avoir, si la maladie n'a point une
» cause vénérienne. «

RÉFLEXIONS.

Il n'est point de maladie qui présente des phéno-
menes plus bizarres & plus embarrassans que la vé-
role. Cinq années de mariage se passent entre le mari
& la femme dont il est question dans cette consulta-
tion, sans qu'il se déclare aucun accident vénérien,
quoique le mari eût la vérole. Ils donnent naissance

à deux enfans qui ſont parfaitement ſains; &, pendant la groſſeſſe du troiſieme, il ſurvient à la femme un gonflement dans le vagin, un écoulement de matiere blanche & jaune, & enſuite quelques autres ſymptômes qui paroiſſent dépendre des premiers. Tout cela ne préſente de ſoi-même aucun ſigne pathognomonique de vérole. Mais le mari avoit eu, dans ſa jeuneſſe, une chaude-piſſe dont il lui reſtoit un léger ſuintement qui paroiſſoit de temps à autre : de plus, dans le temps même que la tumeur du vagin parut à la femme, il lui ſurvint, après avoir eu commerce avec elle, une douleur à l'endroit du périnée, & dans le milieu de l'eſpace qui eſt entre le gland & les bourſes; &, dans le temps de l'érection, la verge ſe tournoit en haut, & formoit une portion de cercle qui regardoit le nombril. Or je crois que ces ſymptômes étoient ſuffiſans pour caractériſer la vérole dans l'homme & dans la femme, & pour les condamner à paſſer par les grands remedes, ſans faire précéder préalablement d'autres remedes pour tenter de guérir les incommodités de la femme : c'étoit auſſi le ſentiment de M. Petit. Cependant, comme cette maladie pouvoit paroître très-équivoque aux yeux des perſonnes intéreſſées, il conſeilla de tenter l'épreuve des remedes généraux, pour ne leur laiſſer aucun doute ſur la nature du mal.

Second exemple de la même regle.

Un homme ayant vu une femme publique le premier ſeptembre, ne reſſentit les effets de cette entrevue qu'au commencement d'octobre. Ces effets commencerent par une démangeaiſon à la verge, qui ſe changea en douleur le ſoir de la premiere journée que le malade entreprit un voyage en poſte à cheval. Cette douleur fut bientôt ſuivie d'un léger

écoulement de matiere ſanguinolente: la douleur & l'écoulement continuerent juſqu'à ſon arrivée, où il apperçut que l'écoulement étoit devenu jaunâtre.

Il fut juſqu'au commencement de novembre ſans uſer de remedes ni de régime, & ſans qu'il arrivât aucun changement à la maladie, l'écoulement conſiſtant en trois ou quatre gouttes jaunâtres par nuit.

Un Chirurgien lui fit prendre, les premiers jours de novembre, le petit-lait & deux médecines de rhubarbe, de ſéné & de mercure doux : il lui donna enſuite huit frictions, &, pendant tout ce temps, une bouteille de tiſane ordinaire par jour. Le malade prit, ſur la fin du mois, une priſe de baume de Copahu, qui ne produiſit aucun changement. Le Chirurgien lui ayant propoſé les injections aſtringentes, il le quitta pour prendre un Médecin qui le remit au petit-lait pendant huit jours, & lui fit prendre quatre médecines de caſſe & de mercure doux, de quatre jours en quatre jours. Il continua de le purger avec des pilules de rhubarbe, de diagrede, de mercure doux & de ſuccin: il lui donna, pendant un mois, une bouteille de tiſane ſudorifique par jour.

Tous ces remedes ne produiſirent aucun effet. Le malade remarquoit de plus, qu'après avoir uriné, il n'avoit plus l'uſage d'un petit reſſort qui exprime les dernieres gouttes de l'urine, ce qui faiſoit qu'il en couloit toujours involontairement deux ou trois gouttes à chaque fois qu'il urinoit : enfin, l'écoulement étoit toujours le même, &c.

RÉPONSE DE M. PETIT.

» L'expoſé de votre maladie, Monſieur, me
» fait faire deux ſortes de réflexions. Les unes ont
» rapport à l'eſpece de la maladie, & les autres

» ſont relatives au traitement. Celles qui regar-
» dent l'eſpece particuliere de votre maladie, ſe
» réduiſent à quatre.

» La premiere eſt la façon dont elle a com-
» mencé : ce fut une démangeaiſon à la verge, qui,
» à la ſuite d'un voyage, fut changée en douleur,
» accompagnée d'un écoulement ſanguinolent, qui
» devint enſuite purulent.

» La ſeconde, eſt que vous avez été deux mois
» ſans connoître votre maladie.

» La troiſieme, eſt que l'écoulement a toujours
» été léger.

» La quatrieme regarde cette douleur en uri-
» nant, & cette perte de reſſort qui chaſſe les
» dernieres gouttes d'urine.

» La premiere réflexion fait penſer que le vi-
» rus dont vous êtes atteint eſt très-groſſier, &
» qu'il a de la peine à ſe développer ; d'où vient
» que la chaude-piſſe ne s'eſt déclarée que long-
» temps après qu'elle a commencé par un écou-
» lement ſanguinolent, ſuite ordinaire des ul-
» cérations profondes, dans leſquelles les vaiſ-
» ſeaux ſanguins ſont intéreſſés. Le peu de ma-
» tiere purulente que l'ulcere rend, marque que
» la partie eſt devenue dure & calleuſe, ce qui
» eſt cauſe en même temps que vous reſſentez
» peu de douleur.

» La ſeconde réflexion fait craindre que cette
» chaude-piſſe ne ſoit de la nature de celles qui
» ſont ſuivies de la vérole, puiſque tout le temps
» que vous avez été ſans connoître votre mal, &
» ſans y remédier, a pu donner lieu au virus de
» s'introduire dans le ſang & de l'infecter.

» On conclura la même choſe de la troiſieme
» réflexion, puiſque les chaude-piſſes n'exemp-
» tent de la vérole, que lorſqu'elles coulent

» abondamment ; & que la vôtre n'a point ou
» que très-peu coulé.

» La quatrieme & derniere réflexion désigne
» le lieu de l'ulcere qui est aux prostates : ce qui
» fait que la compression exacte du col de la vessie
» ne se fait point par la résistance de ces glandes
» endurcies, que les fibres charnues du sphinc-
» ter ne peuvent vaincre.

» La seule réflexion relative au traitement,
» est que cette maladie n'a cédé à aucun des
» remedes qu'on a faits jusqu'à present, lesquels
» sont cependant ceux qu'on emploie avec le
» plus de succès dans le traitement des chaudes-
» pisses ; ce qui fortifie mon sentiment sur la
» nature de l'ulcere, & qui fait craindre que
» vous n'ayiez la vérole, au traitement de laquelle
» il faudroit songer incessamment : traitement
» qui demande infiniment plus d'attention que
» celui qu'on fait pour une vérole qui se mani-
» feste par ses signes ordinaires. Je ne puis rien
» vous dire de plus sur cela, que vous n'ayiez ré-
» pondu aux questions suivantes.

» Savoir : si vous avez l'érection aussi parfaite
» qu'auparavant.

» Si le plaisir dans l'éjaculation est diminué.

» Si la semence a changé de couleur, & si elle
» est brûlante en sortant.

» S'il n'y a point de douleur à la racine du
» gland, comme au col de la vessie.

» S'il ne se trouve aucune dureté dans l'éten-
» due du canal, depuis l'anus jusqu'au gland.

» Si les urines ne charient point de filamens.

» Si vous n'avez point de lassitudes, des dou-
» leurs, des insomnies.

» Si vous maigrissez, & si vous avez autant de
» force qu'auparavant.

» Obſervez bien toutes ces choſes, & tout ce
» qui pouroit y avoir rapport, afin que je puiſſe
» me décider entiérement. «

Le malade répondit à M. Petit, que l'érection étoit auſſi parfaite que jamais; que le plaiſir de l'éjaculation n'étoit point diminué; que la ſemence avoit ſorti brûlante dans le commencement, mais qu'elle avoit repris ſon degré ordinaire de chaleur; qu'elle étoit toujours de la même couleur, & qu'il ne ſentoit aucune douleur ni à la racine du gland, ni au col de la veſſie, ni en aucun autre endroit; qu'il n'y avoit aucune dureté le long du canal; que les urines avoient charié & charioient encore des filamens; qu'il ne ſentoit aucune laſſitude ni douleur; que ſes inſomnies qui étoient aſſez rares, étoient plutôt l'effet de la peur que ſymptômes de la maladie; qu'il n'avoit ni maigri, ni perdu ſes forces, &c. M. Petit fit à ces éclairciſſemens la réponſe ſuivante.

» Il eſt démontré que Monſieur a un ulcere
» dans le canal, lequel eſt la ſuite d'une chaude-
» piſſe virulente : mais il n'eſt pas certain que cet
» ulcere ne ſoit pas compliqué de la vérole. Le
» temps qu'il dure, ſans avoir produit d'autres
» ſymptômes, ne nous raſſure point. On peut
» avoir, pendant vingt ans, cette maladie, ſans
» qu'elle ſe montre de maniere à ne point dou-
» ter de ſon exiſtence : c'eſt pourquoi on ne peut
» point abſoudre le malade, d'autant plus que
» la vérole doit moins paroître à celui qui a un
» ulcere dans la verge, qu'à tout autre, parce-
» que l'écoulement, tout petit qu'il eſt, enleve
» toujours une partie du virus qui pourroit paſ-
» ſer dans le ſang, & l'empêche par conſéquent
» de produire des effets ſenſibles. Quel parti

» prendre dans une pareille circonſtance? Il me
» paroît raiſonnable d'attaquer d'abord la mala-
» die connue, & d'être à l'affût des ſymptômes
» de celle qu'on ne connoît pas. Guériſſons, s'il
» eſt poſſible, l'ulcere dont on eſt sûr: le temps
» nous éclaircira ſur le reſte. «

M. Petit preſcrit enſuite le traitemenr que j'ai rapporté en parlant de la gonorrhée opiniâtre; & il finit en diſant qu'après tous ces remedes, on ſaura à quoi s'en tenir ſur le caractere de la maladie, & s'il faut en venir au grand remede pour la guérir, ſuppoſé qu'elle ne le ſoit pas.

RÉFLEXIONS.

C'étoit ſur les réponſes aux queſtions que M. Petit faiſoit au malade, que devoit être fondé le diagnoſtic de cette maladie.

1°. Il lui demandoit s'il avoit l'érection auſſi parfaite qu'auparavant. On ſait que l'érection de la verge ſe fait par l'affluence du ſang qui remplit les corps caverneux; & par l'action des muſcles érecteurs, qui retient le ſang dans ces parties. Or il arrive quelquefois qu'à la ſuite d'une gonorrhée il ſe forme des tumeurs ou des engorgemens qui compriment les vaiſſeaux qui conduiſent le ſang dans les corps caverneux, & empêchent par-là ceux-ci de ſe gonfler; ou bien ces tumeurs, ou quelque autre cauſe, gênent ou pervertiſſent l'action des muſcles érecteurs, & les empêchent de produire leur effet.

2°. M. Petit demandoit ſi le plaiſir de l'éjaculation étoit diminué; parce qu'il arrive quelquefois qu'à la ſuite d'une gonorrhée, les engorgemens de toutes ces parties affoibliſſent cette convulſion voluptueuſe des muſcles & des nerfs, qu'on ſent lorſque la ſemence ſort.

3°. Lorſqu'il demandoit ſi la ſemence avoit changé de couleur, c'étoit pour s'aſſurer ſi la liqueur de la glande proſtate, qui ſe mêle avec la ſemence prolifique qui vient des teſticules, n'avoit pas perdu ſes qualités naturelles; ſavoir, ſi elle n'étoit pas purulente, ſi elle ne formoit pas des concrétions jaunâtres en ſe refroidiſſant, ou ſi elle n'avoit pas acquis par ſon trop long ſéjour, une couleur tirant ſur le noir: ce qui auroit conſtaté la maladie de la proſtate.

4°. En demandant ſi le malade ne ſentoit point une douleur à la racine du gland, ou au col de la veſſie, M. Petit vouloit s'aſſurer ſi l'ulcere étoit à la foſſe naviculaire ou à l'endroit des proſtates; ce qui auroit rendu la maladie plus ou moins difficile à traiter.

5°. M. Petit vouloit ſavoir s'il ne ſe trouvoit aucune dureté dans l'étendue du canal, depuis l'anus juſqu'au gland, pour juger ſi le malade n'étoit pas menacé de la ſtrangurie vénérienne.

Enfin, s'il demandoit ſi le malade n'avoit point des laſſitudes, des douleuts, des inſomnies, s'il maigriſſoit, & s'il avoit autant de forces que ci-devant, c'étoit pour s'aſſurer ſi le virus n'avoit point paſſé dans la maſſe du ſang, & n'avoit pas dérangé l'économie animale. Comme le malade répondit négativement à toutes ces queſtions, M. Petit ne propoſe que des remedes généraux pour guérir le vice local; après quoi il auroit décidé que le malade avoit la vérole, ſi ces remedes avoient été infructueux.

QUINZIEME REGLE.

Lorſqu'une maladie a réſiſté opiniâtrément aux remedes qui paroiſſoient les mieux indiqués, on a donc droit de ſuppoſer la préſence du virus, s'il y

a d'ailleurs quelque autre circonſtance qui autoriſe ce jugement, comme un chancre, une gonorrhée ſupprimée, &c. qui auroient précédé la maladie. Mais il y a des cas où l'apparence la plus légere doit ſuffire pour faire ſoupçonner la préſence du virus, & pour nous déterminer à employer les anti-vénériens, c'eſt principalement lorſque la maladie eſt grave, & qu'elle menace la vie du malade : alors le moindre ſoupçon de vérole préſente une reſſource qui réuſſit ſouvent. M. Petit, qui ſavoit ſous combien de formes différentes cette maladie peut ſe cacher, a guéri une infinité de perſonnes qui auroient péri, s'il n'avoit pas tenté les frictions mercurielles ſur un ſoupçon très-équivoque de la préſence du virus; & dans ces cas douteux & comme déſeſpérés, il avoit d'autant moins de répugnance à employer ce moyen, qu'il ſavoit l'adminiſtrer de maniere qu'il ne pouvoit être qu'infructueux, en ſuppoſant qu'il ſe fût trompé ſur la nature du mal. J'ai rapporté un exemple remarquable de ce cas, dans le premier Chapitre de cet Ouvrage. C'eſt cet homme qui avoit un ulcere au palais, dont les os cariés laiſſoient un trou qui communiquoit de la bouche dans le nez; il avoit, outre cela, une fiſtule lacrymale de chaque côté. J'ai dit que pluſieurs Chirurgiens avoient tenté inutilement de guérir le malade; que M. Petit lui ayant demandé s'il n'avoit jamais eu de maladies vénériennes, il répondit que non, mais qu'il avoit eu commerce avec des femmes qu'il ſavoit en avoir communiquées à ſes amis; que ſur cet aveu, M. Petit ſoupçonna la préſence du virus vénérien, & qu'il employa les frictions mercurielles qui guérirent cette fâcheuſe maladie.

SEIZIEME REGLE.

Je terminerai le diagnoſtic de la vérole par une regle qui doit toujours être préſente aux Médecins & aux Chirurgiens qui ſont conſultés ; c'eſt de déclarer avec prudence, ſuivant les circonſtances, un ſentiment qui peut porter atteinte à l'honneur d'un mari ou d'une femme. Il y a des cas où cette même prudence exige d'accuſer plutôt le mari que la femme, même contre la vérité, d'être la cauſe des maux qu'ils peuvent avoir l'un & l'autre ; parce que, ſuivant nos préjugés, la vertu du ſexe doit être plus reſpectée que celle des hommes. Voici un exemple du premier cas dans la réponſe ſuivante de M. Petit à un mémoire.

RÉPONSE.

» La maladie pour laquelle on me conſulte, eſt » accompagnée d'un ſi grand nombre de ſymptô» mes, qu'on ne peut ſoupçonner qu'une cauſe uni» verſelle ; & cette cauſe peut être telle qu'il ne » conviendroit pas de dire ouvertement ce qu'on » penſe à ce ſujet. Mais ceux qui ſont chargés de » raſſembler les différens avis ſont prudens ; ils » ſauront ſupprimer ma réponſe, s'ils le jugent à » propos.

» Mon ſentiment eſt que la malade eſt attaquée » du virus vénérien, dont les effets ſe ſont mani» feſtés dans preſque toutes les parties du corps. Je » ne parle point des douleurs des reins, des aines » & des cuiſſes, de l'engorgement de la matrice » & de tout le bas-ventre, des laſſitudes & inquié» tudes des jambes, de la dureté & du gonflement » du col de la matrice qui comprime le rectum & » la veſſie, & qui empêchent la ſortie des urines » & des excrémens; enfin, je ne parle point d'un

» écoulement purulent & ſanguinolent par la vul-
» ve : tous ces ſymptômes font juger que la ma-
» lade eſt auſſi attaquée d'une tumeur ulcérée à la
» matrice, de laquelle elle périra, ſi elle eſt d'une
» nature chancreuſe ; & de laquelle elle pourra
» guérir, ſi elle provient d'une cauſe vénérienne.
» Pour s'en aſſurer, il faut la confeſſion ſincere du
» mari qui eſt peut-être dans la bonne-foi, parce
» qu'il croit avoir été bien traité de quelques ma-
» ladies vénériennes qu'il aura pu avoir dans ſa
» jeuneſſe. Quoi qu'il en ſoit, je ne puis ſoupçon-
» ner une autre cauſe que celle-là, d'autant plus
» que beaucoup de ſymptômes de vérole ſe trou-
» vent raſſemblés, avec une maladie de laquelle
» il meurt beaucomp de Dames, faute de ſe dé-
» clarer, ou plutôt par la diſcrétion mal enten-
» due de leurs maris. De plus, ſur ce qui eſt dit
» dans le mémoire, que la malade eſt toujours
» bien réglée, on remarquera, en paſſant, qu'il
» eſt rare que les regles ne ſoient point ſuppri-
» mées ou dérangées, lorſque le mal dépend du
» virus cancéreux ; & qu'au contraire il eſt rare
» qu'elles ſe ſuppriment ou ſe dérangent, quand
» le mal eſt vénérien.

» Je le répete, ſi mon avis peut cauſer quelque
» trouble à la malade, qu'on le ſupprime. Je dis
» ce que je penſe ; mais je me ſoumets à un plus
» ample informé. Si le mal eſt ce que je penſe,
» il faut appaiſer les accidens de la maladie, &
» enſuite la traiter avec les anti-vénériens ; mais
» ſi, contre mon opinion, le vice eſt véritable-
» ment chancreux, il n'y a point de cure radicale
» à tenter ; il faut s'en tenir aux ſeuls palliatifs ;
» tels que les ſaignées, quand le pouls eſt élevé ;
» les lavemens, ſi on peut en donner ; les injec-
» tions par la vulve avec la décoction d'orge, l'eau

» de joubarbe ou de morelle, celle de frai de gre-
» nouille : on donnera les narcotiques, d'abord à
» petite doſe, puis on les augmentera par degrés,
» afin d'appaiſer les douleurs, & de procurer de
» bonnes nuits à la malade ; on lui fera prendre
» des bouillons faits avec le poulet, la graine de
» melon, la laitue, la bourrache ; on y ajoutera
» le corail & les yeux d'écreviſſe préparés ; pour
» boiſſon ordinaire, l'eau de Sainte-Reine, & une
» légere décoction de ſquine ; pour nourriture, la
» ſoupe au riz, & tout ce qu'il y a de viandes blan-
» ches. Voilà à peu près les vues que l'on peut
» avoir dans la cure palliative de cette maladie «.

RÉFLEXIONS.

Je regrette de n'avoir pu recouvrer le mémoire qui avoit été envoyé à M. Petit ſur cette maladie ; nous aurions vu quels étoient les ſymptômes véroliques qui ſe trouvoient raſſemblés dans cette Dame. M. Petit ne fait mention que d'une circonſtance rapportée dans ce mémoire ; ſavoir, que la perſonne étoit toujours bien réglée, quoiqu'elle eût une tumeur ulcérée à la matrice : ſur quoi M. Petit dit qu'il eſt rare que les regles ne ſoient point ſupprimées ou dérangées, lorſque le mal dépend du virus cancéreux ; & qu'au contraire il eſt rare qu'elles ſe ſuppriment ou ſe dérangent, quand le mal eſt vénérien. Je crois qu'il ſeroit bien difficile de donner une explication ſatisfaiſante de ce phénomene : on ne peut s'en rapporter, à cet égard, qu'à l'expérience.

Pour ſecond exemple de la derniere regle que j'ai établie, je vais rapporter un fait qui m'eſt arrivé, & qui m'embarraſſa beaucoup. Un homme, âgé d'environ cinquante ans, vint me conſulter. Il avoit un chancre malin bien caractériſé. Je lui dis

naturellement ce qui en étoit. Il me dit qu'il croyoit que je me trompois, parce qu'il n'avoit vu qu'une fille dont il étoit sûr. Je lui répliquai que cette fille lui en imposoit, & qu'elle avoit la vérole, s'il étoit vrai qu'il n'eût jamais connu qu'elle. Sur cela il me proposa de me l'amener pour que j'en fisse la visite : j'y consentis. Deux heures après, il revint avec une personne de trente à trente-cinq ans; & il me dit que cette personne qu'il avoit supposé être fille, étoit sa femme, qu'il avoit épousée depuis sept ou huit jours. J'aurois voulu alors n'avoir point avancé le jugement que j'avois porté : mais il n'étoit plus temps. Cependant je demandai à visiter cette femme qui m'assuroit hardiment être très-saine. Après l'examen nécessaire, je dis comme elle, malgré que je découvrisse les traces de plusieurs chancres qui étoient cicatrisés très-imparfaitement. Je questionnai ensuite le mari sur les maladies vénériennes qu'il pouvoit avoir eues auparavant. Il me dit qu'il avoit eu, il y avoit trente ans, une gonorrhée qui avoit été bien traitée, & dont il ne s'étoit jamais ressenti. Je tâchai de lui persuader par plusieurs raisons, que ce chancre pouvoit être l'effet d'un reste de levain vérolique qu'il avoit depuis cette gonorrhée. Je soutenois avec répugnance une opinion aussi extraordinaire : mais mon intention étoit de prévenir, par ce mensonge, un divorce qui ne pouvoit remédier à rien dans la circonstance présente.

Remarques sur le pronostic de la Vérole.

En général, lorsque la vérole est reconnue de bonne heure, elle n'est point dangereuse. En employant les anti-vénériens, suivant les regles convenables, non-seulement on détruit le principe de la maladie, mais encore on ne doit point craindre

que

que le remede porte aucune atteinte au tempérament. On peut dire que le danger de la vérole ne consiste que dans le retardement qu'on met à employer les moyens convenables pour la guérir.

Les accidens vénériens les plus légers, menacent quelquefois de maladies très-dangereuses.

Lorsqu'une personne a eu des chancres, des bubons qui n'ont point suppuré, ou une gonorrhée supprimée, il est certain que dès-lors elle a la vérole, quoique ces accidens primitifs ne subsistent plus, ayant été dissipés, soit d'eux-mêmes, soit par des remedes palliatifs. Or si, dans cette circonstance, on détruit la racine du mal en passant cette personne par les remedes, tout le danger est évanoui; mais, si on néglige cette maladie cachée, son levain, en se développant tôt ou tard, produira souvent des accidens qui menaceront la vie du malade, ou qui deviendront très-difficiles à guérir.

Quelquefois, pour n'avoir pas détruit de bonne heure le levain vérolique, le virus, infectant sourdement la masse du sang, se porte sur des parties dont les fonctions sont essentielles à la vie. J'ai vu un homme de trente-cinq à quarante ans, qui avoit eu des chancres qu'on avoit fait disparoître par quelques topiques & quelques frictions légeres. Il jouit, pendant quelque temps, d'une bonne santé en apparence; ensuite il eut des maux d'estomac & un vomissement habituel. Ce dernier accident dura plus d'un an, malgré tous les remedes qu'on crut les plus capables de le dissiper. Le vomissement cessa enfin; mais il survint subitement au malade une céphalalgie des plus cruelles & des plus opiniâtres. Le Médecin qui le traitoit, méconnoissant la cause de sa maladie, n'en put jamais arrêter les progrès. Le malade mourut dans les douleurs

les plus vives, par un abcès qui s'étoit formé dans le cerveau. J'aurai occaſion de rappeler encore cette obſervation dans un autre Chapitre.

J'ai vu un autre jeune homme très-robuſte, qui avoit eu une gonorrhée depuis pluſieurs années, qui ſe renouveloit de temps en temps. La derniere fois que je le traitai pour cet écoulement (c'étoit dans le mois d'avril), je voulus lui perſuader de paſſer par les grands remedes. Il convint de la néceſſité où il étoit de ſuivre mon conſeil; mais, comme il devoit partir dans quelques jours pour l'armée, il remit la partie à ſon retour. Cependant il ne fut pas plutôt arrivé à ſon Régiment, qu'il lui ſurvint des poireaux au prépuce & au gland. Son Chirurgien-major le détermina, dans le mois de juin, d'aller dans une ville frontiere pour paſſer par les remedes. Dans le temps qu'il prenoit les bains, les poireaux ſe deſſécherent & tomberent d'eux-mêmes; immédiatement après, il lui ſurvint une toux & la fievre. Il fut ſaigné pluſieurs fois: on ſuſpendit le traitement pour donner le temps à cette toux de ſe diſſiper; mais, loin de diminuer, elle augmenta, & les crachats devinrent purulens. On employa pluſieurs remedes particuliers contre cette maladie du poumon, juſqu'au mois de ſeptembre; mais, voyant que rien ne réuſſiſſoit, on ſe détermina à adminiſtrer les frictions. Il en prit ſeize aſſez fortes ſans en retirer aucun ſoulagement. Il revint à Paris au mois de novembre. Je l'engageai de commencer par faire une conſultation de Médecins & de Chirurgiens. Il fut décidé qu'on redonneroit des frictions au malade, mais bien plus légeres que la premiere fois. Je lui en adminiſtrai ſix d'un gros d'onguent chacune, à trois ou quatre jour de diſtance l'une de l'autre. Je fus obligé d'en reſter là, parce qu'il ſurvint au malade un crache-

ment de ſang conſidérable. Enfin il mourut dans le mois de février ſuivant.

Ces deux obſervations me font naître quelques réflexions ſur la ſévérité des jugemens que M. Petit a toujours portés dans le diagnoſtic de la vérole. L'hiſtoire de ces deux malades nous apprend combien on doit être en garde contre les chancres guéris par des remedes palliatifs, & contre des gonorrhées maltraitées. Quelque légers que ſoient ces accidens en apparence, & quoique les malades paroiſſent jouir d'une bonne ſanté, on ne doit pas moins inſiſter ſur la néceſſité où ils ſont de paſſer par les grands remedes le plus promptement qu'il eſt poſſible ; car attendra-t-on qu'il ſurvienne de nouveaux ſymptômes pour confirmer cette néceſſité ? Mais, ſi ces ſymptômes ſe manifeſtent par la léſion de quelque partie néceſſaire à la vie, comme dans les deux cas précédens, n'aura-t-on pas à ſe reprocher de n'avoir pas prévenu le funeſte événement qui en eſt la ſuite ? Mais, ſans conſidérer le fait du côté le plus malheureux, faiſons ſeulement attention à la propagation du mal, qu'un Chirurgien laiſſe répandre de tous côtés, faute de condamner un malade à paſſer par les grands remedes. On a vu en effet, dans les Chapitres précédens, aſſez d'exemples qu'un homme qui ſe croit parfaitement guéri d'un chancre ou d'une gonorrhée arrêtée mal-à-propos, infecte, d'une façon imperceptible, la plupart des femmes qu'il approche. Le plus ſouvent c'eſt une femme vertueuſe à qui il détruit la ſanté la mieux établie ; ou bien ce ſont des enfans qui apportent, en naiſſant, une portion du levain de la maladie du pere ou de la mere, & qui meurent dans leur bas âge, ou qui reſtent eſtropiés pendant toute leur vie. Peut-on donc blâmer la ſévérité de M. Petit, lorſqu'il condamnoit les malades

à paſſer par les remedes, ſur des ſymptômes qui paroiſſoient légers en apparence, mais qui ne conſtatoient pas moins la préſence d'une maladie contagieuſe? Il eſt certain que ſi tous les Praticiens ſuivoient une regle auſſi utile à l'humanité, & par conſéquent auſſi eſſentielle à l'Etat, on ne verroit pas la vérole auſſi répandue qu'elle eſt, & conſéquemment tant de ſantés délabrées. Combien de maladies chroniques affligent aujourd'hui nombre de perſonnes dans Paris, qu'on ne ſoupçonne point être vénériennes, & qui guériroient cependant très-aiſément par le moyen du mercure! Mais on devroit du moins exercer la ſévérité dont je parle ſur les filles publiques qui ſont en ſi grand nombre dans Paris; car c'eſt la principale ſource des maux vénériens qui ſe répandent ſucceſſivement dans tous les états de la ſociété. Ce ſeroit donc un réglement de Police très-utile, que de faire veiller ſévérement ſur la ſanté de ces filles, & de leur faire adminiſtrer les grands remedes ſur le moindre ſoupçon de vérole. Enfin, il ſeroit également avantageux que l'attention des Magiſtrats s'étendît ſur ce nombre prodigieux de Charlatans, gens ſans aveu & ſans lumieres, qui en impoſent au Public par de prétendus ſecrets qu'ils aſſurent être propres à guérir radicalement les maux vénériens, ſans aſſujettir les malades à obſerver aucun régime, ni à garder la chambre. Le mal qu'ils font à la ſociété eſt preſque égal à celui que les filles publiques y cauſent; car, comme la maladie qu'ils oſent entreprendre de guérir, n'eſt le plus ſouvent que palliée, elle reſte toujours contagieuſe; & elle jette, ſous cette fauſſe apparence de guériſon, de ſi profondes racines, qu'elle devient le plus ſouvent incurable. Le Public doit être raſſuré ſur cet objet par la Commiſſion royale de Médecine que Sa Majeſté vient

d'établir : il n'aura plus rien à craindre, à moins que la protection & l'intérêt personnel n'éludent une loi aussi utile.

La complication du virus vénérien ne rend point les blessures plus dangereuses & plus difficiles à guérir.

J· placerai ici d'autres réflexions sur l'opinion que l'on a que la vérole rend les blessures plus dangereuses & plus difficiles à guérir. En consultant les Auteurs, on ne voit point que les exemples qu'ils rapportent pour justifier cette opinion, soient convainquans. M. Didier, Médecin de Montpellier, qui a donné au Public une dissertation sur les maladies vénériennes, cite deux faits à ce sujet, qui ne font pas une preuve satisfaisante. Le premier de ces faits regarde un soldat de la garnison de Montpellier, âgé de vingt-cinq ans, fort & robuste, jouissant d'une bonne santé, qui se planta, par mégarde, une piece de bois fort pointue dans le doigt du milieu de la main droite. Ce doigt s'enfla considérablement, aussi-bien que la main. Il fut conduit à l'hôpital pour y être traité. Le Chirurgien lui fit une incision suivant la longueur du doigt blessé, qu'il continua jusqu'à la paume de la main, & fit couler dans la plaie de l'huile de térébenthine chaude. Ce remede, qui avoit très-souvent réussi en semblable occasion, ne fit absolument rien en celle-ci. La suppuration survint à l'ordinaire, & elle dura si long-temps, que rien ne fut capable de la faire cesser, pas même les eaux de Balaruc chauffées, où l'on fit tremper souvent toute la main du malade. Cette plaie devint un ulcere chancreux, & la main se perça de plusieurs sinuosités en dedans & en dehors. Après un mois de pansement, la quantité de pus qui se mêla avec le sang, jeta le malade dans une fievre lente qui le conduisoit au

dernier marasme : sur quoi M. Didier convint avec le Chirurgien, d'appeler en consultation d'autres Praticiens, avec lesquels il fut unanimement convenu que, pour sauver la vie à ce soldat, il n'y avoit d'autre expédient que l'amputation de la main.

Dans le temps qu'on préparoit l'appareil pour cette opération, M. Didier fit réflexion que la plaie du doigt ayant résisté à tous les remedes ordinaires, il pourroit bien arriver de même que la plaie du moignon qui resteroit après l'amputation, ne pourroit se fermer, supposé que le sang du malade fût infecté du virus vénérien. En conséquence, il se détermina à interroger ce soldat en particulier, en lui promettant de lui conserver sa main, & de le garder dans l'hôpital, quoiqu'il ne fût pas permis d'y traiter les vérolés, qu'on avoit ordre pour lors d'envoyer à Perpignan. Avec cette assurance, ce soldat ne fit plus de façon d'avouer à M. Didier qu'il avoit eu, quatre ans auparavant, un chancre vérolique à la partie naturelle, dont il croyoit avoir été bien guéri ; ce qu'il n'avoit osé dire jusqu'alors, crainte d'être chassé de l'hôpital.

M. Didier communiqua cet exposé secret du malade au Chirurgien, & il fut convenu entre eux de n'employer que de légeres frictions mercurielles sur la partie, ce qui leur avoit très-souvent réussi ensemble dans le même hôpital. La main en question fut donc frottée légérement tous les jours avec l'onguent mercuriel. La premiere phalange du doigt, rongée de carie, se détacha d'elle-même, & la seconde s'approcha insensiblement de la troisieme, & celle-ci de l'os du métacarpe, où elle se réunit ; les fistules cesserent de suppurer ; les ulceres se cicatriserent ; & le malade, devenu gros & gras, se trouva sans fievre & en parfaite santé. Il avoit

été exempt de ſalivation & de flux de ventre pendant toute cette cure; il ſortit de l'hôpital au bout de deux mois, pour partir de Montpellier avec ſon Régiment.

Cette obſervation ne prouve rien moins que le virus, dont la maſſe du ſang peut être infectée, eſt capable de rendre une bleſſure plus dangereuſe & plus difficile à guérir; car il eſt bien plus probable que les circonſtances de la plaie de ce ſoldat ont été plutôt la cauſe des accidens dont elle a été accompagnée, que le virus vénérien qu'on pouvoit ſoupçonner en lui. Il n'eſt pas ſurprenant qu'après qu'une piece de bois pointue eſt entrée dans le doigt avec violence, ce doigt & toute la main s'enflent conſidérablement. L'on fit enſuite une inciſion, ſuivant toute la longueur de ce doigt, & l'on verſa dans la plaie de l'huile de térébenthine chaude. Il eſt plus que vraiſemblable que ce topique, verſé ſur des parties tendineuſes & aponévrotiques, déja enflammées & miſes à découvert, fut ſeul la cauſe de tout le ravage qui ſuivit cette inciſion. Si on s'étoit contenté de tirer le morceau de bois, & qu'on eût appliqué ſur toute la main des cataplaſmes émolliens ſouvent renouvelés, on peut croire que le mal n'auroit pas fait les progrès fâcheux qu'il fit. Enſuite, lorſque la ſuppuration fut établie, comme elle étoit trop abondante, on faiſoit tremper ſouvent la main dans l'eau de Balaruc chaude: ce qui devoit entretenir l'irritation, & augmenter par conſéquent la ſuppuration, au lieu de la diminuer. Voilà donc des cauſes ſuffiſantes qui ont pu rendre la bleſſure plus grave, ſans que le virus y ait participé. Or, qu'eſt-il arrivé enſuite? On a enduit fréquemment la main avec l'onguent neapolitanum; mais cet onguent, par la graiſſe dont il eſt compoſé, a pu,

comme relâchant, diminuer l'irritation, & faire évanouir tous les accidens dont elle ſeule étoit la cauſe. Et je ſuis d'autant plus porté à le croire, qu'il n'eſt pas probable que des frictions locales & légeres euſſent pu dompter la fougue du virus vénérien dont la maſſe du ſang pouvoit être infectée, ſi ce virus eût été la principale cauſe de tous les ravages qui étoient ſurvenus à cette main.

M. Didier rapporte une autre obſervation, qui prouve encore moins l'opinion qu'il veut établir. Un jeune homme de vingt-deux ans reçut un coup d'épée qui avoit ſon entrée à l'hypocondre droit, à deux travers de doigt au deſſous de l'ombilic. L'épée avoit porté juſques ſur le derriere du côté gauche, entre deux fauſſes côtes, où elle avoit entraîné une partie de l'épiploon, qui paroiſſoit en dehors engagée dans une très-petite ouverture que la pointe de l'épée avoit faite à quatre travers de doigt de diſtance du corps des vertebres des lombes.

M. Didier coupa, autant qu'il put, de ce qui ſortoit de l'épiploon, après l'avoir lié, & panſa les plaies ſimplement. Cette bleſſure fut accompagnée d'accidens très-graves. Le malade ſentit le lendemain une douleur vers le pubis, & il eut une vive ardeur d'urine. Ces deux ſymptômes firent appréhender qu'il n'y eût un épanchement dans le baſſin. Huit jours après, en panſant le malade, on découvrit une portion de l'épiploon noire & livide, qui ſe préſentoit à l'entrée de la plaie antérieure, d'où elle ſortit le lendemain d'elle-même. Il s'en préſenta, peu de jours après, une autre portion, après la chute de laquelle on apperçut que l'appareil étoit couvert d'une matiere ſtercorale très-puante; ce qui ayant continué dans la ſuite, on ne douta plus que l'inteſtin colon ne fût percé.

L'ouverture de cet inteſtin paroiſſoit confirmer

la premiere crainte où l'on étoit que la matiere fécale qui en ſortoit, ne ſe fût ramaſſée dans la cavité du baſſin, & qu'elle n'eût été la cauſe de la douleur & de l'ardeur d'urine. Mais le malade raſſura M. Didier, en avouant que, peu de jours avant d'être bleſſé, il avoit pris une gonorrhée qu'il avoit négligée, & qui avoit attiré une fluxion ſur les teſticules. Or, M. Didier penſoit que le virus avoit occaſionné la gangrene des deux portions de l'épiploon ſorties, & que ce même virus auroit empêché la plaie de venir à parfaite cicatrice, s'il n'eût pris les précautions néceſſaires. Mais on doit juger combien ce ſentiment répugne à la raiſon. Il y avoit bien aſſez d'autres cauſes pour faire tomber quelques portions d'épiploon en gangrene, & pour rendre la cure d'une bleſſure auſſi grave, longue & difficile, ſans en accuſer le virus vénérien. D'ailleurs, il y a apparence que ce virus n'infectoit point encore la maſſe du ſang. Le malade n'avoit pris la gonorrhée que depuis peu de jours; & quoique elle eût attiré une fluxion ſur les teſticules, le virus étoit encore cantonné dans ces parties, de maniere qu'il ne pouvoit pas influer ſur une bleſſure qui en étoit éloignée.

On peut donc dire que M. Didier s'eſt fait illuſion, en fondant ſur les deux exemples que je viens de rapporter, l'opinion que le virus vénérien rend les bleſſures de cauſes externes plus dangereuſes & plus difficiles à guérir. La pratique fournit une infinité de preuves du contraire. Voici à ce ſujet une obſervation ſinguliere rapportée dans le Traité des Maladies Chirurgicales de M. Petit. » M. Léauté, » Chirurgien Major des Camps & Armées du Roi, » & moi, dit-il, traverſant le camp de Nerwingue » huit jours après que la bataille y fut donnée, » nous trouvâmes un Garde du Roi qui, le jour

» du combat, avoit eu les deux jambes emportées
» par un boulet de canon ; il avoit été oublié dans
» un buiſſon ; il n'avoit pas été panſé ; & il n'avoit,
» pendant ce temps-là, pris d'autre nourriture
» qu'un quart de pain de munition & environ de-
» mi-roquille d'eau-de-vie. Nous lui trouvâmes
» aſſez de force pour lui faire l'amputation du
» reſte de ſes deux jambes ; l'une fut coupée au-
» deſſous, & l'autre au-deſſus du genou. Ce mal-
» heureux avoit deux poulains & des puſtules par-
» tout le corps, avec des ulceres au gland, à la
» ſuite de pluſieurs chancres qu'il avoit traités
» avec l'eau de vitriol. Les opérations faites, on
» le mit dans un fourgon ; il fut conduit à l'hôpital
» d'Huy : deux mois après, nous le trouvâmes en
» ſi bon état, qu'il étoit ſur la liſte de ceux qui de-
» devoient partir pour les Invalides : lorſqu'il fut
» arrivé, M. Morand le pere fut ſurpris de voir
» que, malgré la vérole, il avoit réſiſté à deux opé-
» rations ſi conſidérables ; il le guérit avec les
» frictions. «

Combien ne trouve-t-on pas dans les armées d'exemples de perſonnes qui avoient la vérole, & qui ont guéri avec facilité de leurs bleſſures ! Concluons donc que, s'il y a réellement des faits qui prouvent que le virus vénérien ſoit un obſtacle à la guériſon d'une plaie de cauſe externe, ces exemples ſont très-rares ; & qu'en général le pronoſtic qu'on doit tirer ſur les bleſſures dans une perſonne qui a actuellement la vérole, ne doit point être fâcheux par rapport à la complication du virus.

Obſervations ſur les Véroles qui ſont difficiles à guérir.

Quoique le mercure ſoit un ſpécifique sûr contre les maux vénériens, il ne guérit pas cependant

tous les maux avec la mêm[illegible] p[illegible]é. Il faut ſe rappeler ici la diſtinction que [illegible]ute de la vérole qui ſuccede aux chancres, & de celle qui eſt la ſuite des gonorrhées. J'ai dit, & il eſt bon de le répéter ici, qu'en ſuppoſant un chancre malin, des bubons endurcis, des puſtules ulcérées ſur différentes parties du corps, des douleurs dans les muſcles & dans le périoſte, des ulceres & des caries dans la bouche & dans le nez, & différentes maladies des os; j'ai fait obſerver, dis-je, que, dans ces cas, il étoit ſurprenant combien le mercure agiſſoit efficacement & avec promptitude; que ſouvent la premiere doſe du ſpécifique ſuffiſoit pour arrêter les progrès du mal, & qu'enſuite les ſymptômes diminuoient à vue d'œil, & ſe diſſipoient avec une rapidité qui tenoit du prodige: mais qu'il n'en étoit pas de même des véroles qui étoient la ſuite de gonorrhées; qu'il ſembloit dans ces cas que le mercure n'avoit pas la même puiſſance ſur les ſymptômes qui caractériſoient ces ſortes de véroles, puiſque ces ſymptômes réſiſtoient bien plus long-temps à l'action du remede; & que très-ſouvent on étoit obligé d'ajouter au traitement général, d'autres moyens particuliers pour les détruire entiérement; qu'on voyoit en effet que les chancres les plus malins cédoient en peu de temps au mercure, tandis que le traitement le plus long & le plus régulier ne pouvoit pas cicatriſer un petit ulcere qui reſtoit dans le canal de l'urethre, après une gonorrhée; qu'on éprouvoit que le mercure fondoit avec facilité les bubons extrêmement gros & endurcis, tandis que la proſtate ou l'épididyme, devenu skirrheux, réſiſtoient opiniâtrément au même remede; qu'on voyoit que les excroiſſances qui ſurvenoient, après les chancres, au gland, au pré-

puce, à la vulve et aux environs de l'anus, se desséchoient & tomboient en très peu de temps par le moyen du mercure; tandis que le plus souvent on étoit obligé, après le traitement le plus complet & le plus long, de détruire par les caustiques, ou de couper avec l'instrument tranchant, les plus petits poireaux qui succedent aux gonorrhées; qu'on éprouvoit que le spécifique guérissoit aisément les pustules qui dégénéroient en ulceres calleux & sanieux, & qui sont la suite des chancres, tandis que les dartres les plus légeres, qui sont causées par une gonorrhée mal traitée, résistent le plus souvent au même moyen; ou que, si elles se dissipent pour un temps, elles reviennent ensuite. Enfin, j'ai ajouté que depuis que je porte mon attention sur cet objet, j'ai presque toujours remarqué que les mêmes symptômes vénériens, soit tumeurs, soit ulceres, soit lésion de fonctions, résistent plus ou moins à l'action du mercure, suivant qu'ils tirent leur origine des gonorrhées ou des chancres.

L'expérience prouve que les véroles qui ont été manquées plusieurs fois, sont plus difficiles à guérir que les autres; parce que dans toutes ces épreuves infructueuses, l'atteinte que le mercure a portée plusieurs fois au virus, sans le détruire, l'a fait dégénérer plus ou moins de sa propre nature, & l'a rendu par conséquent moins susceptible de céder à la force du spécifique. Il faut considérer d'ailleurs qu'un corps qui s'est fait insensiblement & pendant long-temps à l'action d'un certain remede, n'est plus susceptible de recevoir l'impression efficace que ce remede feroit sur un autre corps dans lequel il agiroit pour la premiere fois. Ainsi, on doit juger que la difficulté de guérir la vérole augmente en raison de ce que les malades

ont pris infructueusement & pendant long-temps une grande quantité de mercure.

On rencontre également beaucoup de difficultés à guérir la vérole, lorsque les malades, soit par les progrès du mal, soit par la quantité des remedes qu'ils ont pris en vain, sont réduits presque à l'extrémité. Par les ménagemens que cet état impose au Chirurgien, il ne peut pas administrer les remedes proportionnellement à la grandeur du mal; il est trop heureux d'abord d'en arrêter les progrès. Ensuite, si les forces se réparent un peu, il double les moyens qu'il emploie pour vaincre la maladie; & c'est ainsi qu'il obtient, à la vérité avec beaucoup de peine & de temps, le succès desiré.

Les véroles difficiles à guérir, sont encore celles qui sont compliquées de quelque autre maladie, comme écrouelles, scorbut, affection hypocondriaque, &c. Dans ces cas, on doit concevoir que l'attention du Chirurgien, qui doit être partagée entre deux maladies qui se rencontrent dans la même personne, & qui exigent chacune en particulier des remedes différens, doit rendre le traitement très-épineux. Aussi voyons-nous souvent qu'on y échoue, & qu'il faut quelquefois s'y prendre à plusieurs reprises pour rétablir parfaitement la santé du malade.

L'expérience prouve encore qu'en général la vérole est plus difficile à traiter dans les femmes que dans les hommes. Comme elles ont le genre nerveux plus sensible, & que leur constitution les rend, pour la plupart, sujettes à des révolutions sanguines, le mercure cause souvent dans elles des désordres qui rendent le traitement plus difficile, & souvent plus infructueux.

Enfin, la vérole est plus difficile à guérir dans les enfans & dans les vieillards, parce que la foi-

blesse de leur constitution empêche le Chirurgien d'employer le spécifique à la dose & de la maniere qu'il conviendroit pour détruire radicalement le principe de la maladie.

CHAPITRE X.

Observations sur la maniere dont le mercure opere la guérison de la Vérole.

PREMIERE PROPOSITION.

Quoique les symptômes de la Vérole aient totalement disparu, il arrive souvent que le principe de la maladie n'est point détruit : de même qu'il arrive aussi quelquefois que le virus est détruit, quoique quelques symptômes de la maladie existent encore.

POUR développer la maniere dont le mercure agit pour guérir la vérole, j'ai cru qu'il convenoit de commencer par cette proposition ; afin de ne point confondre les guérison qui ne sont qu'apparentes, avec celles qui sont réelles.

Dans la plupart des maladies, la disparition des symptômes annonce la destruction parfaite de la cause qui les avoit produites. Mais il n'en est pas de même de la vérole ; l'expérience nous apprend que les symptômes peuvent se dissiper, & la masse du sang rester néanmoins infectée. Les chancres, les pustules, les ulceres du gosier, & une infinité d'autres symptômes, disparoissent quelquefois aisément, soit d'eux-mêmes, soit par le moyen des remedes généraux ou de quelque autre

palliatif ; mais le malade dans ce cas n'a pas moins la vérole ; & s'il paroît jouir d'une ſanté parfaite pendant plus ou moins de temps, le virus ſe développe enſuite, & ſes effets ſe manifeſtent quelquefois avec plus de violence qu'auparavant. D'un autre côté, l'expérience apprend également que la maſſe du ſang peut être délivrée du virus qui l'infectoit, quoiqu'il reſte après le traitement des ſymptômes qui ſubſiſtent quelquefois encore pendant long-temps. Ces ſymptômes ſont, le plus ſouvent, ceux qui ſont la ſuite d'une gonorrhée : c'eſt une remarque que j'ai déja faite pluſieurs fois. Mais on ne doit regarder ces ſymptômes que comme un vice local, que le mercure n'a pu détruire, & qui ſe guérit quelquefois de lui-même, ou qui cede facilement à quelque remede approprié. Or, ceci doit inſpirer beaucoup de réſerve aux Médecins & aux Chirurgiens, lorſqu'on exige d'eux un certificat pour conſtater l'état d'une perſonne qui vient d'être traitée. Pour peu qu'on réfléchiſſe ſur les obſervations que je viens de faire, on n'imitera pas ceux qui ſemblent être intéreſſés à contribuer à la vogue des Charlatans, en atteſtant, immédiatement après le traitement, la guériſon d'une perſonne ſur la ſimple diſparition des ſymptômes. Et l'on ne décidera pas non plus témérairement, qu'un malade a encore la vérole, parce que le traitement n'a point diſſipé certains ſymptômes qui peuvent encore ſubſiſter pendant quelque temps. Dans un autre endroit, je dirai ſur quels principes on doit fonder le jugement qu'on portera dans de pareilles circonſtances.

SECONDE PROPOSITION.

En général, le mercure guérit la Vérole, par une espece de crise qu'il détermine, en procurant d'abondantes évacuations.

Le mercure donné à une certaine dose, après avoir circulé pendant quelques jours avec les humeurs, détermine des évacuations abondantes par les selles, ou par les urines, ou par la transpiration, mais le plus souvent par la salivation. Tous ceux qui prennent l'observation pour guide, regardent ces évacuations comme une crise, par laquelle le virus est expulsé au dehors. » Par art & médica» mens, dit le célebre Ambroise Paré, en parlant des effets du mercure dans la vérole, se pro» cure une crise, par le moyen de laquelle, na» ture aidée & dominatrice expelle & chasse le » venin par les évacuations susdites ; de sorte que » étant la crise parfaite, il s'ensuit vraie & entiere » curation. « Cette idée répond parfaitement à celle que nous avons des crises que la nature détermine elle-même pour guérir la plus grande partie des maladies dans lesquelles les fluides sont infectés par quelque levain morbifique. Dans les différentes especes de fievres, dans la petite vérole, le battement violent des arteres & la vélocité des fluides disposent les humeurs viciées à être séparées de la masse, & ensuite à être évacuées par les selles, par la transpiration, par les urines, par les crachats, par une hémorrhagie ou par la suppuration. On peut comparer à cet effort salutaire de la nature, l'action du mercure lorsqu'il opere la dépuration des humeurs dans la vérole. Ce remede excite d'abord un certain mouvement dans tout le corps ; le pouls bat également, mais plus fort ;

fort; les ſolides ſont plus-tendus, les ſécrétions ſont ſuſpendues; & enſuite les évacuations qui ſuccedent à cet état, entraînent le virus avec elles, & détruiſent par-là le germe de la maladie.

M. Goulard, dans ſon Ouvrage, fait quelques réflexions contre le ſentiment que je viens d'expoſer. » Je reviens à la ſalivation, dit-il. M. Fabre » qui en eſt partiſan, comme M. Petit dont il eſt » éleve, & qui vient de nous donner un *Eſſai ſur* » *les Maladies Vénériennes*, où il expoſe la mé- » thode de ſon illuſtre Maître, fait un raiſonne- » ment aſſez ſpécieux pour appuyer la doctrine de » la ſalivation. Il regarde le flux de bouche qu'ex- » cite le mercure, comme une évacuation cri- » tique; & il conclut qu'il ne faut pas la contra- » rier, l'intention de la nature étant, ſelon lui, » d'évacuer le virus par cette voie. Mais c'eſt-là » une ſuppoſition deſtituée de preuve; & il n'y a » perſonne qui ne ſente bientôt le foible du rai- » ſonnement de M. Fabre. En effet, on entend & » on doit entendre, ſous le nom de *criſe*, des éva- » cuations que la nature excite elle-même, & par » leſquelles elle ſe délivre de la cauſe morbifique. » Or, a-t-on jamais vu la vérole, laiſſée à elle- » même, guérir par la ſalivation, comme on voit » tous les jours, dans la pratique de la Médecine, » des maladies très-graves ſe terminer tout-à-coup » par un cours de ventre, une hémorrhagie, la » ſueur, &c. qui arrivent inopinément, ſouvent » même ſans que le Médecin y ait donné lieu? Il » eſt donc évident que, conſidérer le flux de bou- » che que cauſe le mercure, ſur le pied d'une » évacuation critique, & fonder ſur cette ſuppo- » ſition la pratique des maladies vénériennes, » c'eſt raiſonner d'après un faux principe, & bâtir » ſur un fondement ruineux. Ce qui ſoit dit ſans

» préjudice de l'eſtime que merite l'Ouvrage de
» M. Fabre, où l'on trouve beaucoup de détails
» utiles & intéreſſans. «

La prévention a ſans doute empêché M. Goulard de s'appercevoir qu'il fait lui-même un raiſonnement qui porte à faux. Je n'ignore point qu'on entend ſous le nom de *criſe*, des évacuations que la nature détermine elle-même, & par leſquelles elle ſe délivre de la cauſe morbifique ; mais je ſais auſſi que ces évacuations peuvent être préparées & déterminées par l'art. Et il paroît que c'eſt auſſi le ſentiment de M. Goulard, puiſqu'en diſant que ſouvent ces évacuations arrivent ſans que le Médecin y ait donné lieu, il ſuppoſe que quelquefois le Médecin les détermine. Or, c'eſt dans ce dernier ſens que j'ai conſidéré l'eſpece de criſe qui guérit la vérole ; & j'avois cru avoir prévenu toute objection à cet égard, en citant le paſſage d'Ambroiſe Paré qui dit, *par art & médicamens ſe procure une criſe, par le moyen de laquelle, nature aidée & dominatrice expelle & chaſſe le venin par les évacuations ſuſdites.* Telle eſt l'idée qu'on doit avoir de ce que je nomme *criſe* dans le cas de la vérole ; & cette idée ne ſuppoſe pas, comme M. Goulard veut le faire entendre, que cette maladie, abandonnée à elle-même, pourroit ſe guérir par la ſalivation, ſans le ſecours du mercure, comme on voit d'autres maladies très-graves ſe terminer ſpontanément par un cours de ventre, par des ſueurs, &c. Ce point de doctrine ſera plus amplement diſcuté dans les deux Chapitres ſuivans.



TROISIEME PROPOSITION.

L'action du mercure qui détermine la crise dans la vérole, ne dépend point de sa pesanteur spécifique, ni de la mobilité de ses globules.

Le mercure revivifié du cinabre par un habile Artiste, a toute la pureté dont il peut être susceptible. La Chimie n'y découvre aucune substance hétérogene capable de faire de fâcheuses impressions dans le corps humain. Par conséquent, si ce minéral, introduit seul dans le sang, détermine d'abondantes évacuations, & particuliérement le flux de bouche, c'est par sa propre vertu qu'il produit ces effets, & non par des particules arsenicales & autres, comme plusieurs Praticiens l'ont avancé.

Le plus grand nombre des Auteurs a attribué la propriété par laquelle le mercure excite le flux de bouche, à la divisibilité, à la mobilité & à la pesanteur de ses globules. On a conçu que le sang étant atténué par ces globules introduits dans les vaisseaux, il devoit y avoir une plus grande quantité de salive déterminée vers les glandes qui la séparent; & qu'ensuite les vaisseaux excrétoires de ces glandes étant ulcérés à leurs extrémités par la virulence de l'humeur salivaire qui entraîne le virus avec elle, le flux de bouche s'établit avec plus ou moins d'abondance, & continue jusqu'à ce que les ulceres soient guéris, & que la salive ait perdu l'acrimonie qu'elle avoit acquise. Mais cette opinion, qui fait dépendre la salivation d'une cause purement mécanique, c'est-à-dire, de l'atténuation du sang par la pesanteur & la mobilité des globules du mercure, pourroit également s'appliquer à toutes les autres sécrétions; car l'atténuation de

la maſſe des fluides, opérée par ce moyen, rendra les urines, les humeurs ſtomacales & inteſtinales, & la matiere de la tranſpiration auſſi propres à être excrétées que la ſalive. Par conſéquent on ne ſauroit expliquer par-là pourquoi le mercure détermine plus communément le flux de bouche que toute autre évacuation. J'expliquerai la maniere d'agir du mercure à cet égard, dans le Chapitre où je dois examiner la doctrine de M. Mittié, ſur l'ætiologie de la ſalivation.

QUATRIEME PROPOSITION.

On ne doit point déranger le mercure dans ſes effets, quelque ſorte d'évacuation qu'il détermine.

Cette propoſition eſt fondée ſur la pratique de toutes les maladies. En effet, lorſque, dans une maladie, la nature tend à procurer une évacuation ſalutaire, perſonne n'ignore combien il eſt dangereux de s'oppoſer à ſes efforts, & de vouloir changer la direction de ſes mouvemens. D'après ce principe, les plus grands Praticiens ont toujours penſé que dans la vérole on ne devoit point interrompre les effets du mercure, par quelque voie que ſon action détermine la criſe : qu'il agiſſe par la ſalivation, ou par les ſelles, ou par la tranſpiration, ou par les urines, ils ſont perſuadés qu'il eſt également dangereux de troubler ſes effets, en voulant les diriger contre la pente de ſon action. M. Petit, convaincu de cette vérité, écartoit tout ce qui pouvoit détourner l'impreſſion que le mercure fait ſur les différens organes de notre corps, pour y établir quelque évacuation. » Ma méthode, diſoit cet habile Chirurgien, dans une conſultation que je rapporterai ailleurs, » eſt de bien préparer » les malades, de leur adminiſtrer les frictions &

» d'obſerver ce qu'elles produiſent, de ne point » forcer le mercure à produire la ſalivation, & » ſur-tout de ne point la détourner, ſuppoſé qu'il » la détermine. En faiſant autrement, ce ſeroit » agir contre la nature, parce que les évacuations » qu'elle détermine ſont toujours plus ſalutaires » que celles auxquelles nous voulons la con- » traindre. »

On ne ſauroit bien expliquer par quelle ſorte de mouvement, par quelle loi, dans toutes les criſes, les particules d'un levain morbifique, diſperſées dans toutes les parties du corps, ſe ſéparent de la maſſe des fluides dans laquelle elles ſont confondues, & ſe rendent ſucceſſivement vers le même organe excrétoire, qui leur donne iſſue au dehors, ou bien ſe dépoſent & ſe raſſemblent dans quelque partie pour y former un ou pluſieurs dépôts : mais ce phénomene, quoique difficile à concevoir, ne s'opere pas moins journellement, & ſous nos yeux, dans beaucoup de maladies. Or, c'eſt cette direction que le virus a priſe vers les glandes ſalivaires, ou vers d'autres vaiſſeaux excrétoires, par l'action du mercure, que M. Petit dit qu'il faut reſpecter, parce qu'on ne ſauroit changer cette direction, ſans s'oppoſer à la dépuration des humeurs. il réſulte donc de-là, que ceux qui allient au mercure les purgatifs, les ſudorifiques, &c. & qui déterminent par-là des évacuations à leur choix, différentes de celles que le mercure auroit procurées s'il avoit agi ſeul, détournent, par ce moyen, la criſe néceſſaire pour la guériſon de la vérole : car c'eſt comme une fievre dans laquelle l'humeur morbifique ſe porteroit d'elle-même vers la peau. On ſait qu'une ſaignée ou un purgatif, adminiſtrés dans cette circonſtance, non-ſeulement empêchent la criſe ſalutaire que la nature s'efforçoit de pro-

curer, mais encore ſont très-ſouvent funeſtes au malade.

CINQUIEME PROPOSITION.

Le mouvement de la criſe qui doit opérer la guériſon de la Vérole, doit être doux & égal.

Le mouvement des criſes eſt différent dans preſque toutes les maladies ; il eſt plus ou moins violent & tumultueux ; & la nature eſt ſi conſtante dans la diverſité de ces mouvemens, qu'on les reconnoît par le pouls, & qu'on annonce la criſe qu'ils doivent opérer. Or, lorſque, dans un vérolé, il ne ſe rencontre point d'accidens ou de diſpoſitions extraordinaires, j'ai toujours obſervé que le mouvement que le mercure excite pour déterminer la criſe qui guérit la vérole, eſt doux & égal ; les pulſations des arteres ſont régulieres, mais un peu plus fortes que dans l'état naturel, ſans être fréquentes ; quelquefois le malade ſe plaint d'un léger mal de tête, & d'un mal-aiſe univerſel ; ſa bouche eſt un peu ſeche, ſes urines ſont claires, & ſon ventre eſt ſerré. Ces différens ſymptômes reſtent pendant quelques jours dans le même état, & diminuent enſuite, lorſque les évacuations ſont bien établies.

Cette remarque donne l'explication de pluſieurs phénomenes qu'on obſerve dans la pratique. Lorſque, par exemple, le mercure excite d'abord un trouble trop violent dans l'économie animale, & qu'il produit des évacuations accompagnées d'accidens, comme douleurs, fievre, convulſions, dyſſenterie, &c. le traitement eſt le plus ſouvent infructueux ; parce que, dans ce cas, l'agitation tumultueuſe des fluides s'oppoſe à la dépuration des humeurs qui doit ſe faire, comme je viens de le

dire, par un mouvement doux & égal. C'eſt ainſi que, dans beaucoup de maladies, une fievre trop forte, ou quelque autre mouvement extraordinaire, dérange la criſe que la nature tend à déterminer.

Il réſulte de ce que je viens de dire, qu'il y a des cas où l'on doit ménager le mercure, de maniere qu'il n'excite aucun mouvement violent dans l'économie animale. Ces cas ſont entre autres, lorſque la vérole eſt accompagnée d'une fievre habituelle: alors, ſi on donnoit aſſez de mercure pour exciter le flux de bouche, cette eſpece de criſe ne ſeroit point ſalutaire; parce que la fievre qui exiſtoit déja, jointe au ſurcroît de mouvement que le mercure exciteroit, s'oppoſeroit à la dépuration de la maſſe du ſang, qui, je le répete, ne peut ſe faire dans la vérole que par un mouvement doux & réglé. Quelquefois, dans une femme qui a les nerfs ſenſibles, & qui eſt ſujette aux vapeurs, une très-petite doſe de mercure excite ces mouvemens violens, & des évacuations extraordinaires & accompagnées d'accidens; ce qui eſt un obſtacle à la guériſon de la maladie, par les raiſons que je viens d'alléguer. On ſait que le mercure, donné à une doſe capable d'exciter la ſalivation, irrite les virus ſcorbutiques & cancéreux qui ſe rencontrent quelquefois avec le virus vénérien: par conſéquent la guériſon de ces maladies ne peut s'obtenir par la même criſe qui guérit les autres véroles. Enfin, en ſuppoſant un malade foible & exténué par la grandeur & la durée de ſon mal, on conçoit qu'on eſt obligé de ne lui adminiſtrer le mercure preſque que comme altérant, parce qu'il ne pourroit pas ſoutenir le mouvement de la criſe que ce minéral, donné à plus forte doſe, excite, & fournir aux évacuations que ce mouvement détermineroit.

Mais il ſe préſente ici une queſtion, ſavoir ; ſi ces malades qu'on eſt obligé de traiter par ce qu'on nomme *extinction*, guériſſent auſſi ſûrement que ceux qu'on traite par la ſalivation ? Je réponds que oui ; &, pour concevoir ce phénomene, il faut ſe remettre devant les yeux la propoſition que je diſcute actuellement, qui eſt que le mouvement de la criſe qui guérit la vérole, doit être doux & réglé : par conſéquent, on peut juger que, dans une perſonne qui a une fievre habituelle, ou qui a les nerfs extrêmement ſenſibles, le mercure adminiſtré à une doſe moindre que dans les cas ordinaires, ou de loin en loin, ſuffira pour dépurer la maſſe du ſang, & détruire le virus. À la vérité, ce ne ſera pas par la voie de la ſalivation ; parce que, ſi on avoit donné le mercure à une doſe aſſez forte pour exciter cette évacuation, il auroit cauſé des ravages qui auroient rendu le traitement infructueux, comme je l'ai déja dit ; mais ce ſera par la tranſpiration, par les urines, par les ſelles, &c. Or, comme il ne faut pas exciter des mouvemens auſſi violens pour établir ces évacuations, elles ſont, par cette raiſon, bien plus analogues au tempérament de ces perſonnes, & à l'état de leur maladie.

Mais on ne doit pas conclure de-là que tous les malades guériroient en obſervant le même ménagement ; ceux qui ſont d'une conſtitution ordinaire ſeroient manqués, ſi la criſe ne ſe faiſoit pas en eux par la voie de la ſalivation (ſuppoſé que le mercure détermine lui-même cette évacuation), parce que ces malades peuvent ſupporter une plus forte doſe de mercure, & qu'une moindre n'exciteroit en eux aucun mouvement, & n'atteindroit point à la cauſe du mal, par la raiſon qu'ils ſont moins ſuſceptibles que les autres d'être ébranlés par l'action du mercure.

SIXIEME PROPOSITION.

Il y a un juste milieu à observer par rapport à la quantité de mercure qu'on doit introduire dans le sang pour déterminer les évacuations nécessaires.

La pratique des maladies vénériennes nous apprend que le mercure établit les évacuations nécessaires pour la guérison de la vérole, dans l'espace de six, huit ou neuf jours, en comptant depuis la premiere friction. Or, si dans le commencement on donnoit une trop forte dose de mercure, & qu'en conséquence la crise fût déterminée le troisieme ou le quatrieme jour, c'est-à-dire, après la premiere ou la seconde friction, le mouvement seroit trop violent, & nuiroit à la cure de la maladie, comme il a été dit. D'un autre côté, si on administre le mercure avec trop de ménagement, de maniere qu'après le neuf, le dix ou le onzieme jour, il n'ait encore excité aucun mouvement, ni déterminé aucune évacuation, on manque de frapper le coup de la guérison, si je puis m'exprimer ainsi : & il est important d'observer qu'après le temps que je viens de désigner, souvent on ne peut plus y revenir, quoiqu'on augmente la dose du remede ; parce que les organes, qui se sont faits insensiblement à son action, n'en sont plus ébranlés après un certain temps. Le mercure ressemble en cela à beaucoup d'autres remedes qui ne produisent plus d'effet, lorsque le corps est accoutumé à leur impression.

L'expérience a confirmé de tout temps les observations que je viens d'exposer ; & ce qu'Ambroise Paré dit sur cela, est très-remarquable. » Pour » n'être les remedes suffisans, dit-il, la crise de- » meure imparfaite, & laisse toujours quelque

» reſte de ferment qui pourra corrompre toute la
» maſſe, & engendrer récidive de la maladie, dont
» s'enſuivront accidens pires que les premiers; &
» eſt cauſe qu'aucune fois demeure caché ce levain
» en un corps, ſix mois, un an, deux ans, & plus.
» Auſſi pareillement il faut bien ſe donner de garde
» que les médicamens ſoient trop violens ou indiſ-
» crètement appliqués par les accidens qui ont
» coutume d'en advenir, comme j'ai vu en plu-
» ſieurs qui, pour telles fautes, étoient tourmen-
» tés & affligés de pluſieurs & diverſes ſortes. «

SEPTIEME PROPOSITION.

La criſe qui opere la guériſon de la Vérole, s'accomplit dans un eſpace de temps déterminé.

Dans la plupart des maladies qui ont pour cauſe un levain morbifique, le temps néceſſaire à la nature pour opérer la dépuration des humeurs, eſt plus ou moins long. Dans les unes, il eſt de neuf ou onze jours; dans les autres, de vingt-un; il y en a où il va juſqu'à quarante & plus. Or, j'ai toujours obſervé que dans la vérole, lorſque le mercure eſt bien adminiſtré, & qu'il a établi des évacuations abondantes & ſoutenues, la criſe eſt accomplie en vingt-cinq ou vingt-ſix jours, en comptant depuis la premiere friction. Alors le malade eſt réduit dans un état d'amaigriſſement qui ne permet point de pouſſer les remedes plus loin, & qui eſt preſque un ſûr garant que la dépuration des humeurs eſt complette. Il réſulte donc de-là que, ſi on termine le traitement avant ce terme, la cure peut reſter imparfaite, quoique tous les ſymptômes de la maladie aient diſparu. Je ne craindrai point d'avouer que j'ai manqué un malade, pour avoir commis cette faute. Un homme de vingt-neuf

à trente ans avoit ſur le gland un chancre conſidérable. Je le déterminai à paſſer par les grands remedes. Après l'avoir préparé convenablement, je lui adminiſtrai les frictions, qui établirent une ſalivation ſuffiſante & ſans accident. A peine avoit-il commencé les remedes, qu'il reçut des lettres preſſantes qui l'appeloient dans un pays étranger, en conſéquence d'un engagement qu'il y avoit contracté. Sa fortune dépendoit, pour ainſi dire, d'arriver aſſez à temps pour remplir ſa promeſſe. Cette conſidération m'engagea d'autant plus aiſément d'abréger le traitement, que le chancre étoit parfaitement bien cicatriſé. Je retranchai quelques frictions & quelques purgatifs, & je permis au malade de ſortir le vingtieme jour, & de partir deux jours après. Le froid qui régnoit alors, ſupprima toutes les évacuations qui étoient encore établies; par conſéquent le virus qu'elles entraînoient fut retenu dans le ſang, & ſes effets ſe renouvelerent environ un mois après, par des puſtules qui parurent en différentes parties du corps.

Mais, ſi l'on riſque de rendre le traitement infructueux en le terminant trop tôt, il y a encore plus de danger de le pouſſer trop loin. Lorſqu'un malade a paſſé par la méthode de la ſalivation, ſi la maladie n'eſt point guérie au terme que j'ai indiqué, ſoit que le traitement n'ait point été régulier, ſoit que l'obſtacle qui s'eſt oppoſé à la guériſon dépende de la nature des ſymptômes, on viendroit rarement à bout d'obtenir cette guériſon en continuant de donner du mercure. Dans ce cas, il vaudroit mieux terminer le traitement, & en recommencer un autre dans un autre temps, c'eſt-à-dire, lorſque le malade auroit repris ſes forces, & que l'impreſſion que le mercure a faite dans le corps ſeroit effacée. Car, ſi l'on continue d'admi-

niſtrer des frictions, il ne faut point s'attendre que le mercure perfectionne la dépuration des humeurs qui a été manquée, parce que les organes excrétoires qui ſont accoutumés à ſon impreſſion, n'en ſont plus ébranlés. D'ailleurs, l'expérience apprend qu'alors le remede n'agit plus qu'au détriment du malade, en altérant ſon tempérament. On éprouve en effet très-ſouvent que le trop long uſage de ce minéral diſſout le ſang, détruit ſon principe balſamique, produit des ulceres dans les poumons, & réduit enfin les malades dans un maraſme qui les fait périr. Un Chirurgien demandoit à M. Petit, ſi, lorſque les ſymptômes de la vérole ſont opiniâtres, on pouvoit continuer les frictions juſqu'au nombre de trente & quarante. M. Petit lui répondit, qu'après avoir paſſé par les remedes, ſi les accidens qu'on avoit auparavant ſubſiſtoient encore, il n'étoit pas prudent de continuer les frictions juſqu'à un certain point, parce que la trop grande quantité de mercure pouvoit cauſer à la longue des accidens qui lui ſont particuliers. Il ajoutoit qu'on pouvoit bien donner dans ces cas, au-delà du traitement, quelques légeres frictions locales pour achever de diſſiper une tumeur ou une douleur qui ſubſiſte dans une partie; mais qu'il y avoit du danger de doubler & de tripler, pour ainſi dire, le traitement tout de ſuite.

HUITIEME PROPOSITION.

L'action du mercure dans le corps humain eſt toujours relative au tempérament & à la conſtitution des malades.

Il y a des perſonnes qui ont les parties ſi irritables, que la moindre doſe de mercure produit en elles des effets extraordinaires. En voici un exemple ſurpre-

nant dans le mémoire ſuivant, adreſſé à M. Petit. Une Demoiſelle âgée de trente-deux ans, d'un tempérament foible & délicat, fut affligée de ſymptômes fâcheux, après avoir donné une ſeule friction mercurielle à une de ſes amies, quoiqu'elle eût pris la précaution de mettre des gants en donnant cette friction. Ces ſymptômes commencerent par une enflure conſidérable des parties de la bouche, qui fut ſuivie d'une ſalivation abondante qui dura trois ſemaines, au bout duquel temps on purgea la malade avec une médecine ordinaire. Le purgatif étant réitéré, calma le flux de bouche. Pendant tout l'été, la malade crachota ; on lui fit prendre, pendant quinze jours, des tiſanes ſudorifiques. Au bout de deux mois, elle ſentit une douleur au doigt indice, laquelle paſſa de ce doigt au pouce : enſuite cette douleur vint au pied, & enſuite à la cuiſſe ; de ſorte qu'elle couroit par-tout. Il y avoit environ un mois qu'elle avoit eu de grands élancemens dans la tête d'un ſeul côté. Lorſque ces élancemens furent diſſipés, la douleur tomba ſur la hanche où elle commençoit un peu à ſe paſſer. La malade fut ſaignée deux fois ; elle fut purgée enſuite, & elle étoit fort exténuée. On ajoutoit que, dans le temps de la ſalivation, elle avoit des ulceres horribles dans la bouche, ne pouvant dormir ni le jour ni la nuit. Quand ces ulceres commencerent à ſe guérir, elle mangea un peu de pain dans du lait ; enſuite elle prit, pendant trois ſemaines, le lait coupé avec de l'eau d'orge. Au reſte, cette Demoiſelle n'avoit jamais eu de maladies vénériennes.

RÉPONSE.

» Les ſymptômes qui ſont ſurvenus à la Demoiſelle, pour avoir touché ſeulement le mercure

» avec la main en donnant une friction, & ceux
» qui subsistent encore, dont le principal est une
» douleur, pour ainsi dire, ambulante, ne sont
» point des symptômes extraordinaires.

» Après avoir fait mes réflexions sur ce fait,
» voici ce que j'en pense. Je ne dirai point que la
» malade avoit la vérole, pour laquelle elle a donné
» une friction à son amie, puisque le mémoire ôte
» tout soupçon à ce sujet. Mais il y a des personnes
» qui ont une disposition dans les organes telle,
» que le mercure fait dans elles les plus vives im-
» pressions. J'ai vu des Chirurgiens donner cinq
» ou six frictions de suite sans ressentir la moindre
» incommodité; j'en ai vu d'autres qui, pour une
» simple & unique friction qu'ils avoient appli-
» quée, ont eu un flux de bouche très-abondant.
» Nous voyons tous les jours des Plombiers, des
» Doreurs, & autres Ouvriers qui travaillent sur
» les métaux, être sujets à la goutte, avoir des
» ankyloses, être tourmentés par des coliques,
» des rhumatismes, en conséquence du mercure
» dont les uns se servent, ou qui se trouve dans
» les métaux sur lesquels les autres travaillent.

» Le meilleur remede que j'aie employé dans ces
» maladies, est le mercure même pris intérieure-
» ment, & les tisanes sudorifiques rendues pur-
» gatives, le tout précédé par les remedes gé-
» néraux.

» Je conseille donc de saigner la malade du bras
» & du pied, si ses forces le permettent; de la pur-
» ger avec la casse, la manne & le petit-lait; de
» la mettre ensuite à l'usage des bains domestiques;
» de lui donner en même temps des bouillons
» amers; de lui faire prendre l'éthiops minéral & la
» tisane sudorifique rendue purgative avec le séné.
» Ces remedes, accompagnés d'un régime exact &

» régulier, pourront guérir l'indiſpoſition fâcheuſe
» de la malade. Je ne preſcris point les doſes de
» ces remedes ; ſes Médecins & Chirurgiens ſont
» plus à portée que moi de le faire. «

Mais, s'il y a des perſonnes qui ſoient extrêmement ſuſceptibles de ſaliver, comme on vient de le voir, il y en a d'autres dont le tempérament eſt ſi difficile à émouvoir, que les frictions, quoique multipliées, données à forte doſe, & avec toutes les précautions convenables, n'excitent point de flux de bouche. La plupart de ces malades guériſſent néanmoins, ſi le mercure, au défaut de la ſalivation, établit quelque autre évacuation propre à opérer la dépuration des humeurs, comme je l'ai déja dit. Mais il y en a certains en qui l'irritabilité des organes excrétoires eſt ſi foible, que le mercure donné en friction ne les ébranle point, & ne détermine par conséquent aucune évacuation. Alors on eſt obligé d'employer d'autres moyens, comme je le dirai plus loin.

NEUVIEME PROPOSITION.

L'exercice, le grand air & le défaut de régime empêchent le mercure de déterminer la criſe néceſſaire pour la guériſon de la Vérole, quoique ce remede ſoit adminiſtré à une doſe même plus forte qu'à l'ordinaire.

L'expérience confirme tous les jours cette propoſition. En ſuppoſant qu'on laiſſe à une perſonne la liberté de ſortir, qu'on ne lui adminiſtre aucune préparation, & qu'on lui laiſſe ſuivre ſes exercices & ſon régime ordinaire, le mercure n'établira en elle aucune évacuation ſenſible, & ſur-tout le flux de bouche, quoiqu'on lui adminiſtre ce remede à une doſe plus forte qu'à l'ordinaire. Mais, ſi l'on fait garder la chambre à cette même perſonne, &

ſi elle ſubit les préparations & le régime convenables, elle ſalivera à une moindre doſe. La raiſon que l'on peut concevoir de ce phénomene, eſt que le grand air, les alimens ſolides & l'agitation d'un grand exercice, contrarient le mouvement que le mercure tend à exciter pour procurer la ſalivation.

On peut juger par-là que ceux qui prétendent dépouiller le mercure de la propriété d'exciter le flux de bouche, en le préparant avec le camphre, peuvent en impoſer. En effet, s'ils adminiſtrent ce remede à une doſe conſidérable, ſans qu'il procure la ſalivation, il y a lieu de croire que c'eſt plutôt parce qu'ils permettent aux malades de ſortir & de ſuivre leur train de vie ordinaire, que par le camphre qu'ils ajoutent à la compoſition de l'onguent mercuriel. Ce qu'il y a de vrai à cet égard, c'eſt que j'ai éprouvé une fois moi-même que le mercure, préparé à leur maniere, établit également le flux de bouche, lorſqu'il eſt adminiſtré à des malades bien préparés qui gardent la chambre, & obſervent le régime néceſſaire.

DIXIEME PROPOSITION.

Les préparations préliminaires ſont eſſentielles pour aſſurer la guériſon de la vérole.

Lorſqu'il s'agit d'établir des évacuations abondantes & ſuivies par quelque organe excrétoire, on ſait qu'il eſt de la ſaine pratique de relâcher préalablement les ſolides, & de préparer les humeurs en diminuant leur volume, en les rendant plus fluides, & par conſéquent plus diſpoſées à être évacuées par les couloirs qu'on doit leur ouvrir. Ces raiſons établiſſent ſuffiſamment la néceſſité indiſpenſable de faire précéder l'adminiſtration du

du mercure par les remedes généraux, ſi l'on veut traiter la maladie avec ſuccès. Mais il y en a une autre bien plus eſſentielle ; c'eſt que ce minéral, introduit ſans préparation dans un corps pléthorique, & dont les fibres ſont rigides & tendues, peut cauſer des accidens fâcheux.

ONZIEME PROPOSITION.

Par le concours de pluſieurs circonſtances favorables, le remede le plus infidele & la méthode la plus irréguliere peuvent cependant quelquefois guérir la Vérole.

Il y a des cas où la vérole eſt très-facile à guérir, ſoit que la maladie ſoit récente, & que le virus n'ait pas encore infecté la maſſe des humeurs ; ſoit que la nature ait ouvert à ce virus une iſſue au dehors par quelque évacuation critique, & principalement par une ſuppuration abondante ; ſoit enfin qu'il ſe rencontre dans le malade quelque autre diſpoſition particuliere que nous ne connoiſſons point. Dans tous ces cas, on vient quelquefois à bout de guérir la maladie avec peu de remedes, & ſans beaucoup de précautions. J'ai vu, par exemple, une femme avec ſept ou huit ulceres véroliques en différentes parties du corps, qui avoient ſuccédé depuis peu de temps à des chancres. Elle avoit un de ces ulceres ſur le nez, avec carie à un des os de cette partie. On peut dire qu'il y a peu de cas où une vérole récente préſente un aſpect plus hideux & plus formidable, & cependant où cette maladie ſoit plus facile à guérir ; car la femme dont je parle, n'ayant point la liberté de faire des remedes généraux, ni de recevoir des frictions, je la traitai avec la panacée, qui la guérit ſans établir aucune évacuation remarquable par les voies ordinaires. J'obſervai ſeulement qu'après qu'elle en

eut fait ufage pendant quelques jours, la fuppuration des ulceres, de fanieufe qu'elle étoit, devint louable, & fe foutint très-abondante pendant quelque temps. Ainfi, dans des cas femblables, il n'eft pas furprenant que les Charlatans faffent quelquefois des cures qui femblent tenir du prodige. Mais ces fuccès, qui paroiffent extraordinaires, ne prouvent pas l'excellence de leur méthode; & l'on ne peut pas en conclure que le même remede foit applicable à tous les cas, parce que les circonftances ne font pas toujours les mêmes.

DOUZIEME PROPOSITION.

Enfin, il y a des cas où la Vérole élude la puiffance du mercure, de quelque maniere qu'il foit préparé; & où cette maladie ne cede qu'à des remedes étrangers au mercure, & quelquefois au temps.

Il y a des circonftances où l'on éprouve que le mercure, de quelque maniere qu'il foit préparé ou adminiftré, ne détruit point le virus vénérien: cela peut dépendre de l'organifation des folides. Il y a des malades, en effet, dont le tempérament eft tel que le mercure ne peut pas déterminer en eux le mouvement de la crife, & les évacuations qui en font les fuites, dans la jufte proportion qu'il faut pour opérer la dépuration de la maffe du fang. Dans les uns, ce mouvement & ces évacuations font trop lentes & inparfaites; dans les autres, elles font tumultueufes & trop abondantes. Dans ces cas particuliers, on éprouve fouvent que des remedes, pris dans le regne végétal, réuffiffent beaucoup mieux que les mercuriels. La guérifon du Baron de Hutten, dont la maladie, après onze traitemens infructueux par les frictions mercurielles, céda aux bois fudorifiques, en eft un exemple. L'expérience

nous apprend qu'il y a des véroles anciennes dans lesquelles le virus a extrêmement dégénéré, soit par la multiplicité des remedes avec lesquels on a tenté de le détruire, soit par les suppurations fréquentes qu'il a excitées dans différentes parties du corps où il a laissé des ulceres sordides & des caries; l'expérience nous apprend, dis-je, que ces véroles éludent souvent la puissance du mercure, & qu'elles ne cedent qu'à des purgatifs souvent répétés. J'en citerai des exemples, en parlant du traitement de la vérole.

Enfin, on voit quelquefois que la vérole, ayant résisté à une infinité de remedes qu'on a employés pour la guérir, cede à la fin comme d'elle-même, après que le malade a passé un certain temps sans rien faire. Dans ces cas, les derniers symptômes de la maladie peuvent être regardés comme la crise par laquelle la nature s'est délivrée elle-même du virus qui infectoit la masse du sang.

Tels sont les principes fondés sur l'expérience, qui nous présentent les vues générales qu'on doit avoir dans le traitement de la vérole, les différentes voies par lesquelles on parvient à les remplir, & les écueils qu'on doit éviter. Mais, avant que d'entrer dans le détail de cette thérapeutique, je ferai quelques réflexions sur le traitement par extinction, & sur divers écrits qu'un Médecin de la Faculté de Paris a publiés sur les maladies vénériennes.



CHAPITRE XI.

Réflexions sur le traitement par extinction.

Le traitement par la salivation, lorsque le mercure est mal administré, est capable de causer tant d'accidens & de si grands ravages, quon a imaginé, en différens temps, différens moyens de soustraire les malades aux inconvéniens & aux dangers que ce traitement entraîne avec soi. J'ai dit qu'en 1718, M. Chicoineau donna dans une these le plan d'un traitement, dans lequel on ménage le mercure de maniere qu'il ne porte pas à la bouche : traitement auquel on a donné le nom d'*extinction*. Depuis cette époque, les Praticiens de Montpellier ont suivi cette méthode, & plusieurs d'entre eux l'ont préconisée dans leurs ouvrages. Ces Auteurs s'étoient d'abord contentés d'annoncer le traitement par extinction comme aussi certain que le traitement par la salivation ; mais ensuite ils ont avancé que le premier l'emportoit sur l'autre, par les raisons que nous allons examiner.

La premiere raison, sur laquelle les Praticiens de Montpellier fondent leur opinion, est que plus on introduit de mercure dans le corps, & plus long-temps on le laisse circuler avec les humeurs, plus on est assuré de la guérison de la vérole. M. Guisard, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, dans sa Dissertation en forme de Lettre sur les maux vénériens, s'explique ainsi : » Le » vrai moyen de tirer parti de la cure des maladies » vénériennes, consiste à faire rouler long-temps le » mercure dans le corps, & à éloigner tout ce qui

» pourroit le chaſſer trop vîte : auſſi eſt-ce dans
» cette vue qu'on tâche de prévenir le flux de bou-
» che preſque autant qu'on s'étudie à détourner la
» diarrhée, dans la perſuaſion où l'on eſt que des
» évacutions de cette nature ne manqueroient preſ-
» que jamais de faire échouer l'entrepriſe. Voilà ce
» qu'il importe d'obſerver auprès de tous les ma-
» lades, dans tous les cas, & dans quelque tem-
» pérament que ce ſoit ; puiſqu'il eſt décidé par
» l'expérience, que le mercure ne guérit ſûrement
» les maladies vénériennes, qu'autant qu'il fait un
» ſéjour convenable dans le ſang, & qu'on lui laiſſe
» tout le loiſir dont il a beſoin pour détruire le
» virus. «

M. Goulard, dans l'Ouvrage que j'ai cité, s'exprime à peu près dans les mêmes termes : » La né-
» ceſſité des frictions une fois ſuppoſée, dit-il, nous
» établirons, comme un principe appuyé ſur l'ex-
» périence la plus inconteſtable, que plus on in-
» troduira de mercure dans le corps, en prenant
» néanmoins les précautions néceſſaires pour qu'il
» ne cauſe point de ravage, plus on ſera aſſuré de
» la guériſon, pourvu qu'on évite ſoigneuſement
» la ſalivation, laquelle peut faire manquer le trai-
» tement, ſoit en donnant trop tôt iſſue au mer-
» cure qui roule dans les vaiſſeaux, ſoit en obli-
» geant de ſuſpendre les frictions, avant que le
» malade ait reçu une quantité ſuffiſante de ce
» minéral. «

Premiérement, rien ne ſeroit plus ſpécieux que ce raiſonnement, s'il étoit vrai que le mercure guérît la vérole par le poids & par la mobilité de ſes globules. Mais la raiſon & l'expérience concourent à prouver que la propriété mécanique de rendre les humeurs plus fluides & de déſobſtruer les vaiſſeaux, que ce poids & cette mobilité don-

nent à ce minéral, n'eſt point la vertu qui le rend ſpécifique contre les maux vénériens : car, ſi cela étoit, le mercure ſeroit également ſpécifique contre toutes les maladies chroniques qui ſont cauſées par l'épaiſſiſſement des fluides, & par l'obſtruction des vaiſſeaux : ce ſeroit preſque un remede univerſel ; ce qui eſt contre l'expérience. Il eſt bien vrai que la propriété dont je parle peut contribuer à la guériſon des maux vénériens, de la maniere que je l'ai expliqué ailleurs ; de même que dans toute autre maladie, elle peut contribuer à diminuer ou à diſſiper certaines obſtructions : mais la pratique de l'art de guérir prouve conſtamment que la guériſon radicale de toutes les maladies qui dépendent d'un levain qui infecte la maſſe du ſang, ne peut s'obtenir que par l'expulſion entiere de la cauſe morbifique, ſans quoi les ſymptômes de la maladie pourront bien diſparoître pour un temps ; mais ils ſe renouvelleront tôt ou tard. Ainſi, qu'on introduiſe la plus grande quantité poſſible de mercure dans le corps d'un vérolé, qu'on le faſſe circuler long-temps dans les vaiſſeaux, & qu'on évite, ſi l'on peut, toute eſpece d'évacuation qui pourroit lui donner iſſue : je conviens que cette méthode eſt capable de diſſiper les ſymptômes apparens qui caractériſoient la maladie ; mais l'expérience prouve en général qu'elle n'opere point une guériſon radicale, comme on en a vu pluſieurs exemples dans les conſultations de M. Petit.

En ſecond lieu, les Praticiens de Montpellier ſuppoſent que la ſalivation peut faire manquer le traitement, en donnant trop tôt iſſue au mercure qui roule dans les vaiſſeaux. Mais je ne conçois point que le mercure puiſſe s'échapper plutôt hors du corps dans une perſonne qui ſalive, que dans celle qui ne ſalive point ; car il eſt certain que tous

les vaiſſeaux excréteurs, & particuliérement les pores qui donnent paſſage à la tranſpiration, préſentent autant d'iſſues au mercure qui circule avec les humeurs. Il eſt certain encore que, dans une perſonne qui a un flux de bouche abondant, les autres excrétions ſont ſuſpendues ou diminuées à proportion; & que, dans celle qui ne ſalive point, ces mêmes excrétions ſont plus abondantes; ce qui fait une compenſation qui rend les évacuations à peu près égales dans ces deux perſonnes. Par conſéquent le mercure introduit dans le corps ne s'échappera pas plutôt dans un cas que dans l'autre, puiſque la ſomme des évacuations eſt à peu près la même. Cependant on pourroit objecter, contre ce que j'avance ici, qu'un malade qui a ſalivé eſt plus épuiſé, plus maigre que celui qu'on a traité par extinction, qui conſerve preſque tout ſon embonpoint; ce qui ſembleroit prouver que les évacuations ont été plus conſidérables dans le premier que dans l'autre : mais je n'en conviens point, parce qu'en conſidérant la différence du régime qu'on preſcrit à l'un & à l'autre malade, on conçoit plutôt que la maigreur de celui qui a ſalivé, ne dépend que de la diete ſévere à laquelle on l'a réduit; & que, ſi l'autre a conſervé ſon embonpoint, ce n'eſt que parce qu'on lui a permis, pendant le traitement, des alimens ſolides & nourriſſans, qui réparoient à meſure la perte faite par les évacuations.

La ſeconde raiſon qu'on rapporte pour donner la préférence au traitement par extinction, eſt fondée ſur les accidens & les dangers qu'on dit accompagner la ſalivation. M. Guiſard, pour donner plus de force à ſon argument, fait un tableau affreux de ces accidens : voici comme il s'exprime. » Examinons maintenant, dit-il, ce que produit » le flux de bouche; ſuivons ſes progrès, & voyons

» s'il n'eſt pas plus propre à aſſurer nos deſſeins,
» qu'à procurer une guériſon ſûre. Dans le mo-
» ment qu'il commence, le malade a le feu dans
» la bouche : bientôt les glandes deſtinées à la ſé-
» crétion de l'humeur ſalivaire ſe gonflent ; le go-
» ſier, les gencives s'ulcerent, & le ſommeil diſ-
» paroît. Ce n'eſt pas tout encore : comme on n'eſt
» pas le maître d'arrêter toujours ce flux de bou-
» che, & que bien ſouvent on juge à propos de le
» ſoutenir, dans le ſyſtême où l'on eſt que le ma-
» lade ne peut guérir autrement, il devient quel-
» quefois ſi prodigieux, que les accidens en aug-
» mentent d'une maniere qui étonne. Une bave
» horrible ſuccede, & coule nuit & jour ; la langue
» s'ulcere comme le reſte, & s'épaiſſit juſqu'a ne
» pouvoir demeurer en place, ſort de ſes bornes,
» & fermant le paſſage à l'air, met le patient en
» danger de ſuffoquer ; les yeux lui ſortent de la
» tête, le viſage & la tête s'enflent outre meſure,
» & enfin tout eſt perdu ſi on tarde un moment
» à diſſiper l'orage : c'eſt beaucoup même ſi on
» peut le détourner à temps.

» Je veux cependant, continue M. Guiſard,
» qu'on en vienne à bout : toujours eſt-il certain
» que la victime eſt épuiſée inutilement ; & c'eſt à
» recommencer tout de nouveau. Je conſens en-
» core, pour un moment, que les accidens ne ſur-
» viennent qu'à la fin du traitement, & que le ma-
» lade guériſſe ; ce n'eſt plus qu'un vain fantôme
» qui marche, un corps qui n'a que la peau & les
» os, qui ne ſe ſoutient preſque point, & qui ne ſe
» rétablira peut-être jamais : il n'eſt pas à plaindre
» s'il ne lui en coûte que les dents. «

Il faut convenir que le mercure peut produire tous ces ravages, & d'autres plus funeſtes encore, s'il eſt adminiſtré ſans prudence, ſans méthode,

ſans aucune connoiſſance des regles de l'art. Peut-être M. Guiſard a-t-il vu les accidens qu'il décrit dans des malades traités par des ignorans : mais a-t-il pu penſer que tous les Médecins & les Chirurgiens qui pratiquent journellement le traitement par la ſalivation, aient l'inhumanité d'expoſer les malades aux dangers dont il charge ſon tableau ? Les malades eux-mêmes, qui auroient connoiſſance du ſort malheureux de ceux qui les ont précédés dans une épreuve auſſi funeſte, voudroient-ils ſe livrer à une méthode qui mettroit leur vie en danger, ou qui les mutileroit ignominieuſement ? Que je préſente à mon tour le tableau des accidens qui accompagnent la ſalivation, quand on ſuit une méthode réglée par la prudence & par une pratique éclairée.

Dans le flux de bouche ordinaire, tel qu'on l'établit lorſque le mercure eſt adminiſtré avec les précautions néceſſaires, les malades ſouffrent des mal-aiſes & des douleurs, mais très-ſupportables & qui ne durent pas : les ulceres de la bouche ſont ſuperficiels ; le gonflement ſe borne aux joues & un peu à la langue. Le temps le plus critique de cet état commence deux ou trois jours après que la ſalivation eſt établie, & dure dans le même degré trois ou quatre jours ; enſuite tout devient plus ſupportable. Il eſt vrai que le malade ne peut pas dormir d'un ſommeil tranquille & non interrompu ; & c'eſt ce qu'il trouve de plus pénible : mais cependant il ſatisfait au beſoin qu'il a de repoſer en dormant par intervalles. Vers le dixieme ou le onzieme jour de la ſalivation, les douleurs & toutes les autres incommodités diminuent plus ſenſiblement ; & le malade eſt d'autant plus ſenſible à cette diminution, qu'il a paſſé ſix ou ſept jours dans les ſouffrances que je viens de décrire. Enfin,

plus il avance, plus ſes maux lui paroiſſent légers, parce qu'il voit approcher la fin de ſa carriere. Du reſte, pendant le cours du traitement il n'éprouve ni fievre, ni diarrhée, ni aucun autre accident qui menace du moindre danger, ou qui laiſſe des traces déshonorantes après la cure; il ne languit point dans une convaleſcence pénible; ſes forces & ſon embonpoint au contraire reviennent avec une promptitude ſurprenante.

Tel eſt, d'après nature, le tableau de la ſalivation, lorſqu'on adminiſtre le mercure avec les ménagemens convenables. S'il arrive quelquefois que les accidens ſoient plus graves que ceux que je viens d'expoſer, il faut regarder ces cas comme des exceptions de la régle générale. D'ailleurs, ces accidens ſont ſi faciles à modérer ou à diſſiper, qu'on ne doit jamais craindre aucun événement fâcheux.

Il y a donc une grande différence entre l'expoſition que je viens de faire de l'état d'une perſonne qui ſalive, & la deſcription chargée que M. Guiſard fait du même état. Par conſéquent cette raiſon, ſur laquelle il fonde la préférence de ſa méthode, doit être comptée pour rien. Mais je dirai plus; s'il y a un traitement incommode & fatigant, c'eſt plutôt celui que les Praticiens de Montpellier ont adopté, que celui que nous pratiquons ici. J'ai toujours obſervé que l'ennui & la malpropreté des linges qu'on eſt obligé de garder ſur le corps pendant tout le temps des frictions, faiſoient la plus grande peine des malades. Or, de la maniere que M. Guiſard décrit le traitement par extinction, combien ces malades ne doivent-ils pas ſouffrir d'être renfermés & couverts d'ordures pendant quarante jours au moins, tandis que nous ne laiſſons les nôtres que vingt-cinq jours dans les linges!

Et combien de perſonnes ne préféreroient pas ſept ou huit jours de mal-aiſes & de ſouffrances ſupportables, pour jouir quinze jours ou trois ſemaines plus tôt de la liberté !

M. Goulard convient que certains Auteurs ont peut-être un peu trop chargé le tableau qu'ils ont fait de la ſalivation : mais il ajoute enſuite une réflexion qui n'eſt pas d'une impartialité bien ſcrupuleuſe. » Les couleurs, dit-il, dont M. Fabre peint » lui-même la ſalivation, ſuffiſent aſſurément pour » la faire enviſager comme un objet très-déſagréa- » ble & fort dégoûtant. Pour en être convaincu, » on n'a qu'à lire le ſecond paragraphe du Cha- » pitre V de l'Auteur ; & quant à nous, nous nous » bornerons à faire remarquer ici à nos Lecteurs, » que, lorſque la ſalivation eſt une fois établie, il » faut, ſelon M. Fabre, éveiller le malade d'heure » en heure, pour empêcher qu'il n'étouffe. «

Je ſuis ſurpris que M. Goulard ait rapporté mot à mot le paſſage de mon Ouvrage, où je parle de cette circonſtance : il ſemble que, pour mieux perſuader ſes Lecteurs, il auroit dû le ſupprimer ; car voici comme je m'exprime : » Pendant la ſalivation, » le gonflement de la langue, des joues, des amyg- » dales, &c. eſt inévitable ; mais il eſt ordinaire- » ment peu conſidérable lorſque la ſalive coule » ſans interruption : ce n'eſt que lorſque le ſom- » meil en a interrompu le cours, qu'il devient plus » fort & plus incommode. « Je dis enſuite qu'il ne faut pas laiſſer dormir le malade long-temps de ſuite, qu'on doit l'éveiller au bout d'une heure ou deux, & qu'avec cette précaution on ne donne pas lieu au gonflement de la bouche d'augmenter avec trop d'excès. Or, ce que je dis-là ne préſente pas l'idée de la ſuffocation du malade que M. Goulard ſuppoſe.

La troisieme raison sur laquelle on fonde la préférence du traitement par extinction, consiste dans les réflexions suivantes que M. Guisard fait faire à son Correspondant supposé. » J'avoue ma sur-
» prise, dit-il ; je ne puis comprendre après les
» nombreuses expériences qui se sont faites de nos
» jours, comment on n'est point encore revenu de
» cette espece d'entêtement où l'on est pour le flux
» de bouche. Ce qui m'étonne encore davantage,
» c'est que les plus zélés Partisans de cette mé-
» thode ne laissent pas de convenir qu'il est des
» cas où l'on peut s'en passer absolument. Mais, si
» on peut s'en passer tant de fois, pourquoi ne pas
» la bannir enfin pour toujours ? Qu'il se présente
» un malade attaqué d'une maladie ancienne, ou
» d'un tempérament foible, & sur le penchant de
» sa ruine ; il n'est sans doute aucun Praticien qui
» ne convienne qu'un tel malade est hors d'état de
» supporter le traitement par la salivation. Il faut
» ménager ses forces, dira-t-on ; & si on ne prend
» les précautions les plus sages, cet homme ne se
» tirera jamais d'affaire ; il périra au milieu de l'é-
» preuve : il n'y a qu'un expédient pour le garan-
» tir, c'est de le mener doucement, d'éloigner
» beaucoup les frictions, & de mettre trois mois
» à le traiter, au lieu de quarante jours qu'on em-
» ploie communément.

» Ce n'est pas tout encore ; & comme le flux
» de bouche ne manqueroit point de l'épuiser en
» entier, il n'est personne qui ne soit d'avis de le
» lui épargner autant qu'il est possible. Sur ce pied-là,
» il n'est plus question que de raisonner en consé-
» quence. Si un tel malade guérit parfaitement sans
» flux de bouche, il n'y a pas lieu de douter qu'un
» autre ne guérisse tout de même, sans essuyer
» une semblable évacuation. Une maladie invétérée

» disparoîtroit-elle, tandis que celle qu'on vient
» de gagner ne pourroit le faire ? Mais plus un mal
» est ancien, plus il doit avoir de peine à céder;
» & s'il y eut jamais de remede efficace, c'est sans
» contredit dans une circonstance pareille qu'il
» faut l'employer. Quelle contradiction cepen-
» dant ! On décide que le flux de bouche est d'une
» nécessité absolue dans le traitement d'une ma-
» ladie qui commence; & on le regarde comme
» un moyen inutile & dangereux dans celle qui a
» déja vieilli ! «

On voit que ce raisonnement est fondé sur la fausse idée qu'on a toujours eue de la maniere d'agir du mercure dans la vérole. M. Guisard suppose qu'on regarde le flux de bouche comme absolument nécessaire pour la guérison de cette maladie; s'il y a des Praticiens qui ont cette opinion, ils se trompent. Pour nous, nous voudrions que ce remede déterminât toujours la crise qui doit opérer la dépuration de la masse du sang par une voie moins incommode, & qui seroit aussi efficace. Nous disons seulement qu'il ne faut point déranger les effets du mercure lorsqu'on l'administre, c'est-à-dire, qu'il ne faut point le forcer à déterminer plutôt une évacuation qu'une autre : & nous suivons en cela le précepte qui est dicté par la nature même dans toutes les maladies, qui est de ne point nous opposer à ses mouvemens salutaires, & à l'espece d'évacuation qu'elle établit ou qu'elle indique pour se débarrasser de la cause morbifique. Nous remarquons qu'il y a des cas cependant où nous devons, par exemple, éviter expressément le flux de bouche, parce qu'il seroit contraire à la guérison, ou bien dangereux. Nous disons qu'il seroit contraire à la guérison, si le mercure excitoit une salivation accompagnée d'accidens, comme fievre,

convulſion, &c. parce que la dépuration de la maſſe du ſang dans la vérole ne peut ſe faire complétement que par un mouvement doux & réglé. Nous diſons que le flux de bouche ſeroit dangereux, ſi un malade avoit des ſymptômes ſi graves, & s'il étoit ſi foible, ſi exténué, qu'il ne pût pas eſſuyer la criſe de la ſalivation ſans riſquer de perdre la vie. Nous penſons que dans le premier cas on peut guérir parfaitement le malade ſans flux de bouche, comme je l'ai expliqué ailleurs ; mais que dans le ſecond il arrive ſouvent que le ſpécifique ne fait que pallier les ſymptômes ; & que dans un temps plus favorable on eſt obligé d'en venir à un traitement plus régulier pour obtenir une guériſon radicale. Voilà, en deux mots, le précis de la doctrine que j'ai établie dans un des Chapitres précédens, & que j'oppoſe ici au raiſonnement de M. Guiſard, qui ſe réduit à cette conſéquence : *que s'il y a des malades qu'on doit traiter avec douceur, & qui guériſſent ſans ſalivation, il n'y a pas lieu de douter que tous les autres ne puiſſent guérir de même, ſans eſſuyer une ſemblable évacuation.* Après ce que je viens de dire, ce ſeroit avoir une idée trop peu favorable du jugement du Lecteur, ſi je m'occupois à démontrer la fauſſeté de cette conſéquence.

La quatrieme raiſon qu'on apporte pour établir la préférence du traitement par extinction ſur la ſalivation, paroît d'abord la plus forte & la plus capable d'en impoſer. » Une choſe bien propre à » prouver l'excellence de la méthode par extinc- » tion, dit M. Goulard, c'eſt que je lui ai vu opé- » rer la guériſon de plus de dix mille malades dans » l'eſpace de onze années, dans l'hôpital royal » des vénériens à Montpellier. « En effet, cet argument paroît ſans réplique ; mais l'expérience nous apprend ſi ſouvent depuis quelque temps à

nous méfier de tant de ſuccès vantés dans les Journaux & dans d'autres Ouvrages, que cet argument perd beaucoup de ſa force par cette ſeule conſidération. Mais, pour le réduire à ſa juſte valeur, examinons la nature des maladies qui ont été traitées dans l'hôpital de M. Goulard pendant les onze années dont il parle. Cet Auteur nous apprend lui-même, ſix pages plus loin, que les ſymptômes de ces maladies étoient preſque tous primitifs, & par conſéquent la plupart n'exigeant pas le traitement complet qui convient à la vérole, ou bien très-faciles à diſſiper. » J'ai fait, dit-il, dans le » cours de ma pratique une obſervation ſinguliere, » & que d'autres ont faite peut-être tout comme » moi; c'eſt que, de même que certaines maladies » affectent ce me ſemble de ſe montrer dans certaines ſaiſons de l'année, il nous arrive quel» quefois beaucoup de ſoldats qui ont tous les » mêmes ſymptômes véroliques, comme chan» cres, poulains, phimoſis. Par exemple, l'année » derniere nous avons traité un très-grand nombre » de ſoldats attaqués de chaudes-piſſes de toutes » les eſpeces, ſur-tout depuis le mois d'août juſ» qu'à la fin de l'hiver dernier. Pendant le prin» temps de cette année, il nous eſt venu une très» grande quantité de ſoldats avec des bubons vé» nériens. Mais, quoique j'euſſe été frappé de cette » ſingularité, j'avoue que je ne fus jamais tant ſur» pris que le 28 du mois d'octobre, en voyant ar» river tout à la fois dix ou douze ſoldats qui » avoient tous des phimoſis ou des paraphimoſis. «

Il ne s'agit point ici de la juſteſſe de l'obſervation de M. Goulard; mais je dis qu'il paroît par ces remarques, qu'il comprend dans les dix mille malades qu'il dit avoir guéris dans l'eſpace de onze années, toutes les gonorrhées qui ſe ſont préſentées dans

ſon hôpital, & dont le nombre doit être conſidérable (1). Mais on ſait que cet accident primitif n'exige point le traitement qui convient à la vérole confirmée ; par conſéquent les malades ayant la chaude-piſſe ne doivent point entrer en ligne de compte, lorſqu'on donne la liſte de ceux qu'on a guéris de la vérole. On doit encore ſupprimer de cette liſte tous ceux qui ont eu des bubons vénériens qui ſe ſont terminés par une ſuppuration louable, puiſque cette ſuppuration garantit le plus ſouvent de la vérole ſans le ſecours du mercure. Et quant aux autres accidens, comme chancres, phimoſis, paraphimoſis, les malades qui avoient ces ſymptômes peuvent être ſortis de l'hôpital guéris en apparence. Mais quelle aſſurance M. Goulard nous donne-t-il que cette guériſon a été ſolide & radicale ; & que dans deux ans, quatre ans, dix ans & plus, il n'a pas paru ou il ne paroîtra pas dans ces malades d'autres ſymptômes conſécutifs qui prouveront que la maſſe du ſang eſt reſtée infectée du virus vénérien ?

En effet, rien n'eſt plus équivoque que ces guériſons dont la certitude n'eſt fondée que ſur la diſparition des ſymptômes primitifs, lorſqu'on a d'ailleurs des raiſons pour regarder le traitement qu'on a employé comme inſuffiſant. J'ai déja dit que rien n'étoit plus commun que de voir les ſymptômes vénériens ſe diſſiper, & la maſſe du ſang reſter néanmoins infectée ; que les chancres, les puſtules, les ulceres du goſier, & une infinité d'autres accidens, diſparoiſſent quelquefois, ſoit d'eux-mêmes, ſoit par le moyen des remedes généraux ou de

(1) On a vu, dans le troiſieme Chapitre de cet Ouvrage, que M. Goulard paſſe par les remedes tous les malades qui ont la gonorrhée.

quelque autre palliatif ; mais que le malade, dans ce cas, n'a pas moins la vérole. Or, si le traitement par extinction doit être regardé en général comme incapable d'extirper le mal dans sa racine, ne peut-on pas douter de la guérison de la plus grande partie des malades que M. Goulard a traités dans son hôpital, quoique les symptômes dont ils étoient affectés aient disparu ? Voici comme M. Petit s'explique à ce sujet, en répondant à un mémoire dans lequel on lui demandoit si la guérison d'une personne qui avoit été traitée par extinction pouvoit être douteuse, tous les symptômes de la maladie ayant disparu dans le traitement.

» Toutes les questions, dit-il, que l'on nous fait » dans le mémoire qui nous a été communiqué, se » réduisent à une seule, qui est de savoir si le ma- » lade pour qui on consulte est parfaitement bien » guéri de la maladie dont il vient d'être traité. » Les sentimens peuvent être partagés ; ceux qui » croient que la salivation est absolument néces- » saire pour détruire le virus vénérien, jugeront » que le malade n'est pas guéri ; au contraire, ceux » qui pensent qu'il suffit d'introduire dans le sang » une certaine quantité de mercure le croiront » guéri, d'autant plus qu'il a reçu un grand nom- » bre de frictions, & qu'il a resté un mois dans les » linges.

» Les uns & les autres peuvent se tromper. Il est » un autre sentiment que je n'ai point vu encore » démenti par l'expérience. Je pense donc que » ceux qui prétendent qu'un malade ne peut gué- » rir qu'autant qu'il a le flux de bouche, sont aussi » mal fondés que ceux qui croient pouvoir obte- » nir sa guérison sans cette évacuation.

» Il est bien vrai que je suis sûr de la guérison » d'un malade, quand il a eu un flux de bouche

» bien conditionné ; mais je ne défespere pas de
» la guérifon de celui qui n'en a point eu du tout,
» pourvu que l'on n'ait rien fait pour l'éviter. Ma
» méthode, continue M. Petit (j'ai déja rapporté
» ceci dans un autre Chapitre), ma méthode eft
» de bien préparer les malades, de leur adminif-
» trer les frictions, & d'obferver ce qu'elles pro-
» duifent ; de ne point forcer le mercure à pro-
» duire la falivation, & fur-tout de ne la point dé-
» tourner, fuppofé qu'il la détermine. En faifant
» autrement, ce feroit agir contre la nature, parce
» que les évacuations qu'elle détermine font tou-
» jours plus falutaires que celles auxquelles nous
» voulons la contraindre. Suivant ce qui vient
» d'être dit (c'eft toujours M. Petit qui parle),
» on voit combien il eft difficile de décider fi le
» malade eft guéri, ou s'il ne l'eft pas. Il y a ce-
» pendant des raifons pour le croire guéri; & fans
» la circonftance de cette purgation donnée dans
» le temps qu'il alloit avoir le flux de bouche, je
» n'héfiterois point de l'affurer; mais je refte dans
» mon doute. «

Je reviens à M. Goulard, qui dit avoir guéri, par fa méthode, dix mille malades dans l'efpace de onze années ; je crois que, déduction faite de tous les malades qui n'ont pas dû paffer par les grands remedes, & de ceux qui ont pu n'être pas guéris, peut-être que les dix mille feroient réduits à la trentieme partie.

Mais, quand même nous fuppoferions que le traitement par extinction feroit auffi efficace que le traitement par la falivation, il eft certain que la maniere dont on adminiftre le mercure à Montpellier, dans cette méthode, feroit capable de la rendre infructueufe.

» Voici, dit M. Goulard, quelle eft en général

» la méthode que je pratique, & que j'ai établie » à l'hôpital royal des vénériens de cette ville. » L'expérience m'ayant appris que les préparations au grand remede étoient auſſi néceſſaires » que le remede même, j'ai fait paſſer en regle » qu'on donneroit à chaque vérolé au moins dix-» huit bains ; qu'il prendroit le matin au ſortir du » bain, un bouillon rafraîchiſſant ; & qu'il ſeroit » ſoumis, à tous égards, à un régime de vie con-» venable.

» Après les bains, nous paſſons aux frictions, » que les malades ſe donnent eux-mêmes en pré-» ſence du Chirurgien de garde, & on les conti-» nue juſqu'au nombre de treize, qui ſuffiſent pour » couvrir ſucceſſivement tout le corps, à l'excep-» tion des parties antérieures du tronc. S'il ſur-» vient quelque accident dans le cours du traite-» ment, comme l'enflure des glandes de la bouche » & du voiſinage, des ulcérations à la langue, au » palais, aux gencives, aux amygdales, à la » luette, &c. la fievre, la diarrhée, ou tel autre » ſymptôme de cette eſpece, nous faiſons ſortir » les malades des ſalles où on les frotte, on leur » ôte quelquefois leurs linges, on les purge, on » les baigne, &c. & on reprend enſuite la cure. «

M. Goulard continue, en diſant qu'il prépare ſon mercure au tiers ; qu'il fait frotter pendant une demi-heure à chaque friction ; qu'il ne peſe point l'onguent ; qu'il faut que la quantité de mercure qu'il donne chaque fois ſoit ſuffiſante pour couvrir la ſurface de la partie qui doit être frottée ; de ſorte qu'elle puiſſe fournir au temps de demi-heure qu'on emploie ordinairement à chaque friction.

M. Guiſard entre dans un plus grand détail ſur l'adminiſtration des frictions. Il dit que la premiere s'étend depuis la plante du pied incluſivement, juſ-

qu'à quatre ou cinq travers de doigt au dessus de la cheville ; que la seconde se fait le surlendemain de la même façon sur l'autre pied ; que la troisieme va depuis l'endroit où la premiere a fini, jusqu'au dessous du genou, & que la quatrieme suit cet ordre sur l'autre jambe ; que la cinquieme, commençant au dessous du genou, monte environ à mi-cuisse, & que la sixieme du côté opposé a la même étendue ; que la septieme & la huitieme frictions étant plus considérables, il n'est pas hors de propos, pour peu qu'il y ait d'altération dans la bouche, de s'arrêter une couple de jours avant d'aller plus loin, & de les éloigner même d'autant l'une de l'autre ; que ces deux frictions occuperont le gros de la cuisse jusqu'aux aines & au dessous des fesses ; que la dixieme monte environ au milieu de l'épine, & que la onzieme va jusqu'à la nuque ; qu'il reste enfin les deux bras, auxquels la douzieme & la treizieme sont destinées.

En considérant le plan de ce traitement, il se présente d'abord une réflexion, qui est que les malades reçoivent à proportion moins de mercure par cette méthode, que dans le traitement par la salivation, comme nous le pratiquons.

1°. M. Guisard dit qu'il emploie six, sept ou huit onces d'onguent fait au tiers dans les personnes d'une taille ordinaire : ce qui fait environ deux onces & quelques gros de mercure. Lorsque nous traitons par la salivation, nous employons environ trois onces d'onguent fait à la moitié, qui contiennent une once & demie de mercure : mais nous donnons cette quantité de mercure dans l'espace de vingt-cinq jours. Or, on doit concevoir qu'une once & demie de mercure doit produire plus d'effet dans le corps, de quelque maniere qu'il agisse, si cette quantité est donnée dans un certain

eſpace de temps, que deux onces & quelques gros de ce minéral, donnés dans un eſpace de temps près de la moitié plus long.

2°. Des treize frictions que M. Guiſard fait adminiſtrer, il y en a deux qu'on doit compter preſque pour rien : ce ſont celles qui ſont données aux deux pieds ; car le mercure doit trouver une difficulté inſurmontable à pénétrer à travers le cuir épais & endurci qui couvre une grande étendue de ces parties.

3°. La façon de donner les frictions que MM. Guiſard & Goulard enſeignent, qui eſt de frotter la partie juſqu'à ce que l'onguent ſoit ſec, & que la main ne puiſſe plus gliſſer ſur elle, doit retenir le mercure très long-temps ſur la peau, par les raiſons que j'ai rapportées ailleurs, & donner occaſion par conſéquent à une grande partie de ce mercure de s'évaporer, au lieu de pénétrer par les pores dans la maſſe du ſang ; tandis qu'une autre partie de ce minéral reſtera ſur la peau, juſqu'à ce que le malade ſoit décraſſé, parce qu'il ne pourra pas ſe dégager de la croûte formée par les ſucs graiſſeux qui ont été deſſéchés.

Enfin, j'ajouterai que je trouve abſurde la néceſſité qu'on s'impoſe de couvrir le corps d'onguent ſans le peſer. Il doit réſulter de là pluſieurs inconvéniens très-faciles à concevoir : car une perſonne d'une grande taille, ou qui aura beaucoup d'embonpoint, recevra quelquefois une trop grande quantité de mercure, relativement au tempérament dont elle peut être ; au lieu qu'une perſonne petite & maigre en recevra ſouvent, par cette méthode, beaucoup moins qu'il ne ſeroit néceſſaire de lui en donner.

CHAPITRE XII.

Réflexions ſur divers Ecrits de M. Mittié, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.

M. MITTIÉ ne s'eſt point rebuté par le peu de ſuccès qu'il eut en 1771, à l'hôpital royal des Gardes-Françoiſes, dans l'adminiſtration d'un ſirop végétal anti-vénérien, qu'il diſoit être de ſa compoſition, tandis que c'étoit le ſirop de Velnos (1). Toujours occupé de ſon objet, il a cru qu'en décriant la méthode des frictions, il rameneroit la confiance du Public. Il y a trois ou quatre ans qu'il publia une brochure intitulée, *Ætiologie nouvelle de la Salivation, ou Explication de la maniere dont le mercure fait ſaliver.* Deux ans après il mit au jour un autre Ecrit qui a pour titre, *Obſervations ſommaires ſur tous les traitemens des Maladies Vénériennes, particuliérement avec les végétaux.* Enfin il a encore diſtribué dans le Public une Réponſe à M. *Bacher*, Auteur du Journal de Médecine, qui avoit porté ſur les Obſervations ſommaires un jugement qui ne plaiſoit pas à M. *Mittié.* Il y a environ dix-huit mois que j'ai publié des Réflexions ſur ces différens Ecrits; j'ai cru devoir les placer ici pour ſervir de ſupplément aux deux Chapitres précédens, où j'établis la doctrine des criſes auxquelles

(1) Voyez l'hiſtoire de ce fait dans un Ouvrage intitulé, *Examen & analyſe de différens Remedes anti-vénériens*, par M. *Marges*, Chirurgien. Cet ouvrage très-bien fait, où l'Auteur démaſque la friponnerie de la plupart de ces gens à ſecret, ſe vendoit dans le temps chez d'Houry, Imprimeur-Libraire, rue de la Vieille-Bouclerie.

les maladies vénériennes ſont ſoumiſes, ainſi que toutes les autres maladies qui dépendent d'un principe morbifique.

Perſonne n'a mieux défini que M. Mittié, la criſe qui termine les maladies aiguës ; il l'a conſidérée ſous les rapports qui lui ſont propres, c'eſt-à-dire, relativement à la cauſe qui l'occaſionne, à l'eſpece de maladie où elle a lieu, aux reſſorts qu'elle met en mouvement, aux évacuations qu'elle procure, au temps où elle arrive, enfin, au changement qu'elle apporte à l'état du malade.

» Si la cauſe, dit-il, qui produit la criſe, eſt la » matiere morbifique ; ſi les maladies aigues ſeules » ſont ſujettes aux criſes, du moins ſenſibles, & » ſe terminent ordinairement par-là ; ſi les reſſorts » que la matiere morbifique met en jeu, ſont le » *vis vitæ*, par lequel on entend ce principe de » vie qui eſt en nous, lequel, tendant toujours à » la conſervation de notre être, lorſqu'il eſt me- » nacé d'une deſtruction prochaine, fait que, par » une ſuite de l'action & de la réaction des ſolides » & des fluides, ce vice deſtructeur ſe trouve » dompté, dénaturé, aſſimilé à nos humeurs ; ſi » l'humeur viciée, ainſi préparée, ſurcharge la na- » ture, qui s'en débarraſſe pour l'ordinaire en éta- » bliſſant des évacuations par la voie la plus con- » venable ; ſi la criſe, qui eſt une opération de la » nature, que l'art trouble plus ſouvent qu'il ne » la ſeconde, & qu'il n'a jamais produite ſeul, a » des indices, une marche réguliere, & demande » un certain temps pour s'effectuer ; ſi le change- » ment qui s'opere dans l'état du malade eſt un » effet de la criſe par laquelle la nature ſuccombe » ou triomphe ; ſi tout cela réuni caractériſe une » véritable criſe, la ſalivation ne préſente rien de » pareil qui puiſſe la faire paſſer pour une criſe. «

Rien n'eſt plus juſte que ce raiſonnement; & l'on doit en général applaudir à tout ce que M. Mittié dit dans les Chapitres IV & V, où il conſidere conſtamment la criſe ſous le même point de vue, c'eſt-à-dire, relativement aux maladies aiguës; mais je l'ai conſidérée ſous un autre aſpect dans les maladies vénériennes: or, pour prouver que tout ce que M. Mittié a dit dans les deux Chapitres que je viens de citer, touchant la ſalivation regardée comme criſe, ne contredit point mes principes, je vais expoſer ſuccintement ma maniere de voir ces maladies; mais auparavant il faut que je m'explique ſur le ſens que j'attache au mot *criſe* dans cette circonſtance.

M. Mittié a bien raiſon, lorſqu'il dit que la vérole doit être regardée comme une maladie chronique: excepté dans quelques cas particuliers où elle eſt accompagnée de fievre & d'inflammation, dans toutes les autres elle a un caractere froid & une marche lente; mais il eſt trop habile Médecin pour n'avoir pas obſervé que les maladies chroniques en général ſont ſoumiſes à une eſpece de criſe.

Au ſurplus, ſi ces obſervations lui ont échappé, qu'il me permette de lui mettre ſous les yeux la maniere dont M. Bordeu ſon confrere s'eſt expliqué à cet égard. (1)

» Il eſt certain, diſoit-il, que toute affection,
» ſoit aiguë, ſoit chronique, qui ſe guérit bien,
» ou ſelon le vœu de la nature, finit toujours par
» quelque évacuation. Les plus célebres des an-
» ciens donnoient à cette évacuation le nom de
» *criſe* ou de *ſolution*, & celui d'appareil critique
» à la fievre qui la prépare..... Dans toute ma-

(1) Recherches ſur les Maladies chroniques.

» ladie où l'effort critique eſt aſſez conſidérable,
» la criſe eſt ſenſible ; & elle eſt inſenſible quand
» l'effort eſt lent & peu vif. . . . Nous remarque-
» rons que dans ce dernier cas, le mot *excrétion*
» eſt moins ambigu que celui de *criſe*, qui groſſit
» trop l'idée figurée & ſyſtématique du combat
» que la nature livre à la maladie. . . .
» Toute criſe, ainſi que toute excrétion, ſup-
» poſe une préparation des humeurs, laquelle eſt
» l'ouvrage de la vie dans les deux cas ; & comme
» tout organe excrétoire, dans l'état naturel, s'é-
» rige & eſt aidé par l'action des autres organes,
» avant & pendant l'évacuation ; de même, dans
» les criſes parfaites qui s'operent dans les mêmes
» organes que les excrétions, toutes les parties du
» corps y conſpirent avec l'organe qui eſt en tra-
» vail. . . . La plupart des excrétions ou ſécrétions
» s'achevent dans l'eſpace de vingt-quatre heures;
» les criſes ont auſſi leur temps, & peut-être leurs
» jours & leurs heures. . . .
» La criſe, pour être entiere & parfaite, doit
» s'accomplir, comme l'excrétion, dans un temps
» déterminé, avec aiſance & avec tous les autres
» caracteres louables qui lui appartiennent ; de
» maniere que le corps reſte en état de bien faire
» ſes fonctions : mais rien ne nuit tant au travail
» des excrétions & des criſes, que la trop grande
» ſenſibilité des nerfs, ou une irritation trop vive
» excitée par une cauſe quelconque. . . .
» L'art guérit les maladies en préparant & en
» excitant la criſe, ſoit qu'il procure l'augmenta-
» tion de la fievre, ou d'autres mouvemens qui en
» tiennent lieu (augmentation qu'on peut appeler
» appareil critique artificiel), ſoit qu'il détermine
» quelque excrétion lente. . . .
» Enfin, ce qui a été dit, ajoute M. Bordeu, fait

» comprendre la reſſemblance qu'il y a entre une
» maladie aiguë & une maladie chronique, puiſ-
» que la différence de leur forme & de leur mar-
» che ne change rien à leur eſſence; ſuivant la-
» quelle elles ſont toutes un effort excrétoire ter-
» minable par une evacuation, ſi le malade ne
» meurt pas. «

Si M. Mittié exige une autorité qui porte plus directement ſur le point dont il s'agit, voici celle de Boerhaave. Il croyoit que dans les chancres tout le virus eſt renfermé dans la partie affectée; mais que s'il paſſe dans le ſang, comme le virus de la petite-vérole dans l'inoculation, il faut avoir recours à des remedes qui purifient la maſſe des fluides. La membrane adipeuſe eſt, ſuivant lui, le ſiege de la contagion: il faut donc le purger entiérement; car, pour peu qu'il en reſte, il y a lieu de craindre la récidive. Enfin il croit qu'on ne peut guérir la vérole, à moins qu'on ne continue les évacuations aſſez long-temps pour purger le corps de tous les miaſmes virulens; c'eſt un renouvellement complet des ſucs qu'il deſire; & il ne doute pas qu'on ne s'expoſe à manquer la cure, & à laiſſer dans le ſein du malade le feu mal éteint d'une contagion prête à renaître, ſi, par la diete & les évacuations, on ne l'a pas exténué au point d'avoir renouvelé tous les fluides.

Tels ſont les principes ſur leſquels j'ai fondé l'idée de la criſe à laquelle les maladies vénériennes ſont ſoumiſes. Il ne s'agit point ici de cette criſe qui termine les maladies aiguës par des mouvemens violens, mais de toute évacuation plus ou moins ſenſible & ſuffiſante pour dépurer la maſſe du ſang: ainſi, voilà qui eſt bien entendu. Je puis à préſent expoſer ma façon de penſer ſur la maniere dont le mercure opere la guériſon de ces

maladies, ſans craindre que M. Mittié prenne le mot de *criſe*, lorſque je m'en ſervirai, dans un autre ſens que celui que je lui attribue.

Cet Auteur eſt peut-être le ſeul qui ait méconnu la propriété ſpécifique du mercure contre la vérole. Sans doute qu'il n'a jamais été à portée d'obſerver les effets auſſi prompts que ſalutaires qu'il produit, lorſqu'il eſt adminiſtré, ſur-tout en friction, avec l'intelligence qui convient. C'eſt en vain qu'il déclamera, avec toute la force dont il eſt capable, contre cette méthode ; elle prévaudra toujours ſur les préparations mercurielles priſes intérieurement, & ſur tout autre remede. Pourſuivons.

Je n'ai jamais été de l'avis de ceux qui attribuoient le flux de bouche à des parties hétérogenes ou arſenicales mêlées au mercure, ou à quelque autre cauſe mécanique. En 1758, j'avois déja rejeté ces hypotheſes ; & voici l'idée que je m'étois formée de la ſalivation. Je l'attribuois, à peu près comme M. Mittié, à l'irritabilité dont nos organes ſont doués, à laquelle je rapportois en général les effets des remedes évacuans. Je penſois que ces remedes ne déterminoient des évacuations par le vomiſſement, par les ſelles, par les urines, par la tranſpiration, par les ſueurs, &c. qu'en excitant l'irritabilité de l'eſtomac, celle des inteſtins, & des vaiſſeaux ſécrétoires des reins & de la peau. » Mais, diſois-je, il y a une remarque importante » à faire à cet égard ; c'eſt que tous ces remedes, » également irritans, n'operent pas le même effet » ſur tous les organes excrétoires doués de l'irri- » tabilité, c'eſt-à-dire, que le remede qui excite » l'irritabilité des reins, ne produit aucun effet ſur » les organes qui fourniſſent la matiere de la tranſ- » piration & de la ſueur ; de même que les diuré- » tiques & les ſudorifiques ne font aucune impreſ-

» ſion ſur l'eſtomac ni ſur les inteſtins ; ainſi des
» autres ; ce qui prouve, ajoutois-je, qu'il y a des
» affinités différentes entre les remedes évacuans
» & nos organes excrétoires : de maniere qu'un
» tel remede n'excite l'irritabilité que d'un tel or-
» gane, ſans faire aucune impreſſion ſur les autres ;
» ce qui fait diſtinguer les différentes eſpeces des
» remedes évacuans en cyalologues, en hydra-
» gogues, en emménagogues, en diurétiques, en
» ſudorifiques, &c. ſuivant l'eſpece d'évacuation
» qu'ils ont coutume de provoquer. «

Je penſois, d'un autre côté, que les criſes que la nature opere elle-même dans les maladies, pouvoient ſe rapporter à la même cauſe ; j'imaginois que, lorſque l'humeur morbifique avoit été modifiée ou préparée par la coction, elle excitoit l'irritabilité de quelque organe excrétoire, & déterminoit une évacuation par laquelle elle étoit entraînée au dehors. » On obſerve de plus,
» diſois-je, que chaque eſpece de maladie a ſa criſe
» particuliere, c'eſt-à-dire, que c'eſt telle ou telle
» eſpece d'évacuation qui termine communément
» telle ou telle maladie ; ce qui prouve égale-
» ment que chaque eſpece de levain morbifique
» a, de même que les remedes évacuans, une affi-
» nité particuliere avec quelqu'un de nos organes
» excrétoires.

» Mais, ajoutois-je, les effets dont je viens de
» parler, par rapport à ces remedes, & par rap-
» port aux criſes, ne ſont pas ſi conſtans & ſi uni-
» verſels, qu'ils ne ſouffrent ſouvent des varia-
» tions conſidérables dans les différens corps où
» ils s'operent. L'irritabilité des organes n'eſt pas
» la même dans tous les individus ; ces organes
» ſont plus ou moins ſenſibles à l'impreſſion des
» ſubſtances irritantes dans un corps que dans un

» autre ; les modifications des fibres irritables varient auſſi quelquefois, au point que les organes n'ont pas la même affinité, dans tous les corps, avec tel ou tel ſtimulus : ainſi, delà cette diverſité de tempéramens, qui fait que les uns ſont beaucoup purgés avec un minoratif très-doux, & même avec le petit-lait, tandis que des purgatifs très-forts ne produiſent que peu d'évacuations dans d'autres ; qui fait que le même remede eſt diaphorétique dans les uns, diurétique dans d'autres, purgatif dans certains, & quelquefois émétique dans d'autres. «

Suivant cette doctrine, fondée ſur l'obſervation, je croyois donc que le mercure ne déterminoit le flux de bouche qu'en excitant l'irritabilité des organes qui ſéparent la ſalive : je penſois que ce minéral excitoit la ſalivation par la même loi que le ſel de nitre, par exemple, détermine une plus grande excrétion d'urine ; je diſois que ces deux ſtimulus, introduits dans les ſecondes voies, n'agiſſoient que ſur les organes reſpectifs avec leſquels ils avoient une affinité particuliere : ainſi, j'avois dans l'idée que le mercure ne produiſoit le flux de bouche, que parce que les fibres irritables des organes ſalivaires étoient diſpoſées de maniere que les globules de ce minéral, peut-être modifiés d'une nouvelle maniere depuis leur introduction dans le corps, mettoient ces organes en mouvement, & déterminoient une plus grande excrétion de ſalive ; mais, comme j'avois déja obſervé que la modification de nos organes varioit ſouvent, je concevois auſſi que le mercure ne devoit pas produire conſtamment le même effet, c'eſt-à-dire, qu'il ne devoit pas toujours exciter la ſalivation, & qu'il devoit déterminer d'autres évacuations, ſuivant qu'il ſe trouvoit avoir plus d'affinité avec

quelqu'un des différens organes qui donnent iſſue aux humeurs excrémentitielles.

Telle eſt l'explication que j'ai donnée de la maniere dont le mercure fait ſaliver. Je n'ignore point que ces ſortes d'hypotheſes ne ſont pas ſuſceptibles de cette démonſtration qui imprime ſeule à une opinion le caractere de la vérité ; mais on ſe haſarde de les propoſer, lorſqu'elles cadrent parfaitement avec toutes les autres parties d'un ſyſtême qu'on a embraſſé. Je paſſe à l'hypotheſe de M. Mittié ſur le même ſujet ; c'eſt dans le détail le plus exact que je dois la rapporter, pour ne point être ſoupçonné de vouloir affoiblir le degré d'évidence qu'il lui ſuppoſe.

Rien ne paroît plus méthodique & mieux raiſonné, que cette hypotheſe. M. Mittié commence par conſidérer les parties muqueuſes, graiſſeuſes & ſalines que contiennent les alimens que nous prenons. Toutes ces matieres entraînées dans le torrent de la circulation, après la digeſtion, y ſubiſſent par leur rencontre, par la chaleur & le mouvement, différentes modifications, & forment de nouvelles combinaiſons, d'où réſultent des eſpeces de ſels neutres & de ſavons, qui peuvent, juſqu'à un certain point, ſe ſurcharger d'alkali & d'acide : moyen néceſſaire que la nature emploie pour prévenir les déſordres que l'un & l'autre de ces ſels occaſionneroient dans l'économie animale, s'ils y circuloient ſeuls & à nu. On retire ces matieres des parties ſolides & fluides, par les différens procédés que la chimie enſeigne.

Un des ſels, ſuivant M. Mittié, que l'on obtient le plus communément, ſans qu'on puiſſe ſoupçonner qu'il ſoit, comme la plupart des autres, le produit du feu, & altéré ou dénaturé par les procédés chimiques que l'on emploie pour les avoir,

eſt *le* ſel fuſible que l'on retire de l'urine par la ſimple évaporation.

Ce ſel formé par l'acide phoſphorique ou animal, combiné avec l'alkali fixe ou volatil, eſt connu ſous le nom de ſel fuſible ou eſſentiel d'urine, ſel phoſphorique, ſel animal, &c.

L'alkali fixe, ou volatil, qui entre dans ſa compoſition, eſt chargé d'une matiere graſſe, qui rend ſon union avec l'acide animal moins intime, & ſa décompoſition facile.

Quoique l'acide animal ſoit combiné avec l'alkali volatil, ce ſel n'eſt pas volatil comme les ſels ammoniacaux.

L'acide animal tient ſi peu à ſa baſe, quand l'alkali volatil lui en ſert, qu'on la lui enleve aiſément par le feu.

M. Mittié obſerve enſuite que le rapport des acides avec les ſubſtances qu'ils peuvent diſſoudre, & avec leſquels elles ſe combinent, étant en raiſon de leur peſanteur ſpécifique, il s'enſuit que l'acide animal, comme le plus peſant de tous les acides, a plus d'affinité qu'aucun autre avec le mercure ; & que cette affinité ſe trouve augmentée en raiſon compoſée du rapport que l'acide animal a de plus avec le phlogiſtique, qui entre avec excès dans les principes conſtitutifs du mercure.

Pour prouver cette affinité, M. Mittié rapporte les procédés ſuivans. Mêlez une diſſolution de ſel fuſible à une diſſoluion de mercure par un acide quelconque; il ſe fait une double décompoſition. L'acide animal quitte ſa baſe pour s'emparer du mercure ; & l'acide qui tenoit le mercure en diſſolution, s'unit à la baſe du ſel fuſible : d'où réſultent deux autres combinaiſons ; l'une eſt le ſel mercuriel, & l'autre un ſel neutre ou ammoniacal, ſelon la diſſolution qu'on a employée.

La décompoſition connue du tartre vitriolé, au moyen d'une diſſolution de mercure par l'acide nitreux, eſt un exemple & une identité d'effet, qui ſemble prouver, contre la table des rapports, que l'acide vitriolique, ainſi que l'acide animal, a plus d'affinité avec le mercure, qu'ils n'en ont l'un & l'autre avec l'alkali fixe & volatil.

Une autre parité d'effets de ces deux acides, eſt que le tartre vitriolé & le ſel fuſible, mêlés à du charbon, ſe décompoſent au feu, deviennent volatils par leurs combinaiſons avec le phlogiſtique, & produiſent, l'un le ſoufre, & l'autre le phoſphore.

M. Mittié dit enſuite que l'acide animal, quoique le moins corroſif de tous, a eſſentiellement la propriété de diſſoudre le mercure plus promptement & en plus grande quantité qu'aucun autre acide ne fait, à froid même, ſans efferveſcence, & ſans lui enlever ſon phlogiſtique, cette opération ne donnant aucun acide ſulfureux, comme il arrive dans la diſſolution du mercure par un autre acide. Il dit encore que la combinaiſon de l'acide animal avec le mercure eſt la plus intime, la plus parfaite & la plus durable en ce genre; que le ſel qui en réſulte, eſt plus doux & plus ſoluble dans l'eau qu'aucun autre ſel mercuriel; & qu'aucun acide, aucun ſel neutre, aucune diſſolution métallique, ne décompoſe le ſel mercuriel animal.

» Enfin, ajoute M. Mittié, cette affinité de l'acide
» animal avec le mercure exiſtant ſans exception,
» il s'enſuit néceſſairement que le mercure pris en
» friction, circulant avec les liqueurs, étant ex-
» trêmement diviſé, venant à rencontrer du ſel
» fuſible, il le décompoſe; l'acide animal s'em-
» pare du mercure, abandonne l'alkali volatil qui,
» devenu libre, donne lieu à la plupart des phé-
» nomenes

» nomenes de la ſalivation, dont les accidens ſont
» plus ou moins graves, en raiſon de la ſenſibilité
» du ſujet, de ſa conſtitution bilieuſe ou alkaleſ-
» cente, de ſa diſpoſition hypocondriaque ou ſcor-
» butique, mais principalement de la quantité de
» mercure combiné avec l'acide animal ; parce
» que, plus il ſe forme de ſel mercuriel animal,
» plus il y a d'alkali volatil libre, qui produit alors
» tous les maux que la ſalivation entraîne avec
» elle, ſans qu'on ait ſoupçonné juſqu'ici l'alkali
» volatil libre d'en être la cauſe principale. «

Or, de-là M. Mittié conclut que l'irritabilité des glandes ſalivaires, communément plus grande que celle des autres glandes, eſt une cauſe éloignée & diſponante de la ſalivation.

Que le ſel mercuriel animal, qui s'eſt formé dans les vaiſſeaux par ſa nature & par ſa peſanteur, ſtimulant les glandes ſalivaires, eſt la cauſe occaſionnelle & déterminante de la ſalivation.

Que l'alkali volatil, qui formoit le ſel fuſible, ſe trouvant à nu par la combinaiſon de ſon acide avec le mercure, devient la cauſe procatarctique de tous les accidens de la ſalivation, comme l'haleine puante, le gonflement de toutes les parties de la bouche, les ulcères fétides qui ſurviennent à ces parties, les hémorragies des gencives, l'ébranlement & la chute des dents, &c.

Que l'alkali volatil libre, mêlé & confondu avec les humeurs au moyen de la circulation, porté à tous les organes, par ſes qualités âcres & cauſtiques, altère & décompoſe les fluides, irrite & détruit les ſolides, &c. &c.

Enfin, dans le Chapitre ſuivant, M. Mittié examine les effets que le mercure produit, lorſqu'on le donne intérieurement, étant ſaturé d'acide. En comparant ces effets avec ceux que le

mercure donné en friction opere, il dit que ces préparations avec excès d'acide, lorſqu'elles ont paſſé dans les ſecondes voies, au moyen de leur ſolubilité, y ſubiſſent, quand elles rencontrent du ſel fuſible, une décompoſition, d'où réſulte un ſel mercuriel animal. Que le mercure, donné en friction, forme également un ſel mercuriel animal; mais que, quoique le réſultat, dans ces deux cas, ſoit le même quant à la formation du ſel mercuriel animal, les effets en ſont bien différens: que, dans le premier cas, la ſalivation eſt légere, douce & ſans aucun accident; au lieu que, dans le ſecond, elle eſt accompagnée des accidens les plus graves, comme on vient de le voir: or, la raiſon de cette différence eſt, ſuivant M. Mittié, que, dans l'uſage des préparations mercurielles avec excès d'acide, par la double décompoſition qui ſe fait dans les vaiſſeaux, du ſel fuſible d'une part, & du ſel mercuriel de l'autre, les baſes de ces deux ſels changent mutuellement d'acide, c'eſt-à-dire, que l'acide qui tenoit primitivement le mercure en diſſolution, s'empare de l'alkali volatil que l'acide animal a abandonné pour s'unir au mercure, & forme un ſel ammoniacal; de ſorte qu'au moyen de cette derniere combinaiſon, il n'y a point d'alkali libre, & par conſéquent aucun des accidens dépendans de ſa préſence. « C'eſt » pourquoi, ajoute M. Mittié, les préparations » mercurielles que l'on fait prendre intérieure» ment, & qui, par leur nature, occaſionnent com» munément le plus de ravages, ſont le mercure » diſſous par les alkalis, les vrais précipités, les » préparations de mercure, auxquelles on aſſocie » les alkalis ou le ſavon, le mercure gommeux, » ſirupeux, la panacée, les faux précipités, le » mercure doux, &c. «

Voilà le précis de l'Ætiologie nouvelle de la salivation, par laquelle M. Mittié s'est proposé de prouver que la méthode par les frictions est aussi inconséquente que dangereuse. Je n'ai jamais tant regretté que dans ce moment, de n'avoir que des connoissances peu étendues dans la pratique de la Chimie : je l'ai toujours négligée, parce que je pensois qu'on ne pouvoit pas juger de la Chimie naturelle par celle qu'on cultive dans les laboratoires, ce qui me fit pressentir que l'hypothèse de M. Mittié sur la salivation n'étoit qu'un procédé de son imagination ; mais il falloit le prouver. Je fus donc obligé de consulter un habile Chimiste : je m'adressai à M. Croharé, Apothicaire de Mgr. le Comte d'Artois. Comme la vérité l'intéresse toujours sans acception de personne, il ne se refusa point à discuter une opinion, dont la futilité le frappa au premier coup d'œil ; il m'adressa une lettre qui a paru, dans le temps, avec mes réflexions, mais que je me dispense de rapporter ici pour ne point trop charger ce chapitre. Elle tendoit à prouver, par nombre d'expériences, que l'acide animal n'existe point dans le corps vivant, comme M. Mittié le prétend (1). Il faut avouer cependant que plusieurs Chimistes paroissent être du sentiment de ce dernier sur ce point; mais ils conviennent tous que l'application qu'il a faite de l'existence de cet acide à la maniere dont le mer-

(1) M. Mittié a répandu dans le Public, un an après que mes Réflexions ont paru, un Ecrit dans lequel il a employé le ton le plus aigre contre M. Croharé, qui lui prépare une Réponse fondée sur de nouvelles expériences dont il s'occupe. Quant à moi, M. Mittié ne m'a pas jugé digne de sa colere ; il a dit seulement, à peu près, que les principes qu'il avoit établis étoient hors de ma portée, parce que je n'étois pas Médecin.

cure fait saliver, est absurde & insoutenable. Enfin, quoi qu'il en soit, je conçois bien, comme je l'ai déja dit, que les globules mercuriels étant introduits dans le corps, peuvent contracter une modification particuliere, par laquelle ils déterminent des évacuations par les différens organes excrétoires avec lesquels ils se trouvent avoir plus d'affinité ; mais on n'imaginera jamais (& c'est ce qui a le plus choqué M. Croharé) que le mercure ne cause les désordres qui accompagnent quelquefois le flux de bouche, que parce qu'il met en liberté un alkali volatil dont il dépouille l'acide phosphorique qu'il rencontre dans son chemin en circulant dans le corps.

Cependant M. Mittié comptoit bien sur la solidité & la certitude de cette hypothese : » Si une » des meilleures marques d'une bonne théorie, » dit-il, est d'embrasser facilement & complétement tous les faits que l'expérience, l'observation & l'analogie peuvent offrir, jamais aucune » ne présenta ces avantages plus parfaitement que » celle-ci ; elle sert à rendre raison de la maniere » la plus précise & la plus satisfaisante, & en » même temps la plus vraie, des phénomenes de » la salivation, en développe la cause & en explique » les effets beaucoup mieux que toutes les hypo- » theses que l'on a faites à ce sujet. «

Il est vrai que souvent rien n'est plus facile que d'expliquer les phénomenes de l'économie animale, en partant d'un principe donné ; mais lorsque ce principe s'est trouvé faux, comme celui que M. Mittié a imaginé, il a bien fallu renoncer à cette explication, quelque séduisante qu'elle fût. Ce n'est donc qu'en observant la nature au lit des malades, & non dans un laboratoire ni dans le cabinet, qu'on peut acquérir les lumieres qui gui-

dent avec sûreté le praticien dans le traitement des maladies. Auſſi n'eſt-ce que d'après l'obſervation que j'ai adopté la méthode des frictions dans les maladies vénériennes, telle que je vais l'expoſer ſommairement : méthode fondée ſur la marche que la nature ſuit dans la plupart des maladies aiguës & chroniques; méthode dans laquelle la chance n'eſt point auſſi incertaine que dans une loterie, comme M. Mittié le prétend, & dont la douceur & le ſuccès ont été obſervés par pluſieurs de ſes confreres, ſous les yeux deſquels elle a été pratiquée.

C'eſt après m'être pénétré des écrits d'Hippocrate, de Sydenham, & de ceux qui ont pris, comme eux, la nature pour guide, que j'ai conçu que l'action du mercure dans les maladies vénériennes, devoit imiter la marche que la nature tient dans les maladies en général, où il y a un principe morbifique à expulſer ; c'eſt-à-dire, que ce minéral devoit déterminer une criſe artificielle, par laquelle le virus ſoit expulſé au dehors.

Je ne ſuis pas le premier qui ait eu l'idée d'une criſe artificielle opérée par un remede : on a déja vu que M. Bordeu avoit la même idée. Ambroiſe Paré a dit auſſi, en parlant des effets du mercure dans la vérole : » Par art & médicamens, ſe pro- » cure une criſe par le moyen de laquelle, nature » aidée & dominatrice, expelle & chaſſe le venin » par les évacuations ſuſdites ; de ſorte qu'étant la » criſe parfaite, il s'enſuit vraie & entiere guéri- » ſon. « Mais ſi cette autorité ne ſatisfait point M. Mittié, en voici une autre pour laquelle il doit avoir plus de déférence ; c'eſt Barker, qui, dans ſon Eſſai ſur la conformité de la Médecine ancienne & moderne, obſerve que dans le climat où Hippocrate exerçoit la médecine, il n'étoit pas extraordinaire de voir une fievre tierce finir par une criſe

réguliere en quatorze jours, c'eſt-à-dire, après le ſeptième accès ; mais que nos fievres intermittentes ſont plus irrégulieres & de plus longue durée, ce qui nous met dans la néceſſité de procurer une *criſe artificielle* par le *quinquina*, comme l'a obſervé le Chevalier *Floyer*, ſavant & judicieux Médecin, & admirateur zélé des anciens. » Quelque nouvelle, » ajoute Barker, que paroiſſe à bien des gens cette » opinion, de faire une criſe artificielle par le » quinquina, je crois cependant qu'on peut s'y » tenir comme à une conjecture probable, juſqu'à » ce qu'on puiſſe donner des raiſons plus ſatisfai- » ſantes de l'opération de ce ſpécifique : car le » quinquina n'agit pas, comme on le ſuppoſe or- » dinairement, en changeant la qualité de la ma- » tiere morbifique, ou en la corrigeant, mais en » la faiſant ſortir du corps, &c. «

J'ai donc pu appliquer cette doctrine à la manière d'agir du mercure dans les maladies vénériennes. Mais pourquoi l'eſpece de criſe qu'il procure eſt-elle particulierement affectée à la vérole ? Pourquoi ne détruit-elle pas également tant d'autres levains morbifiques, qui ſont le principe d'un grand nombre de maladies chroniques ? C'eſt un myſtere qu'on ne dévoilera jamais par le moyen de la Chimie : ignorant la nature du virus vénérien & les modifications que les globules mercuriels peuvent recevoir dans le corps, on ne ſauroit approfondir leurs rapports mutuels.

Je ne ſoupçonne point M. Mittié d'avoir manqué de bonne foi dans la deſcription qu'il fait des dangers qu'il prétend réſulter conſtamment du mercure donné en friction : vraiſemblablement il ne l'a vu adminiſtrer de cette maniere que par des gens dont l'impéritie a pu donner lieu à des accidens graves ; ou peut-être s'eſt-il contenté de co-

pier ce qu'en ont dit des Auteurs qui avoient intérêt de décrier la méthode des frictions, pour faire valoir à leur profit des remedes dont ils cachoient la composition. Mais, quoi qu'il en soit, la méthode que je vais décrire n'expose jamais les malades au moindre des accidens dont M. Mittié fait une si longue énumération.

Après les préparations convenables, les trois ou quatre premieres frictions se donnent à la distance l'une de l'autre de deux ou trois jours l'un, & à la dose d'un gros, d'un gros & demi ou de deux gros d'onguent chacune, suivant les différens tempéramens & les circonstances de la maladie. Mon intention, dans le commencement du traitement, est de ménager le mercure de maniere que, si les malades sont susceptibles de saliver, ce minéral ne porte que foiblement à la bouche, de sorte que, lorsque la salivation se déclare, elle est toujours légere & peu incommode; mais, avec les précautions que je viens d'indiquer, les évacuations sont déterminées le plus souvent par les selles, ou par les urines, ou par la transpiration.

M. Mittié regarde ces évacuations comme le simple produit d'un remede évacuant; & il dit que la salivation excitée par le mercure ne doit pas plus être considérée comme crise, que les selles qui sont déterminées par l'action d'un purgatif. Cette idée me confirme bien que M. Mittié n'a jamais été à portée d'observer la marche du traitement par les frictions bien administrées : car, s'il en avoit eu l'occasion, il auroit vu que les trois ou quatre premieres frictions établissent des évacuations, non pas à la maniere des purgatifs, ou d'autres remedes évacuans, dont les effets sont, pour ainsi dire, momentanés; mais en excitant dans la machine un ébranlement, une impulsion, un mouve-

ment qui précede de plusieurs jours les évacuations; telles que le flux de bouche, les urines, les selles, les sueurs, sans qu'il soit nécessaire de les entretenir journellement par de nouvelles frictions. Supposons, par exemple, que les trois ou quatre premieres frictions aient déterminé la salivation : dans ce cas, il s'établit dans la bouche un foyer d'irritation qui n'a pas besoin d'être renouvelé. Or, l'évacuation que cette irritation procure, parcourt des périodes réguliers dans l'espace de quinze ou seize jours qu'elle dure : elle a son commencement, son état, son déclin & sa fin; marche qui caractérise une évacuation critique, telle qu'on l'observé dans beaucoup de maladies qui se guérissent par l'expulsion du levain morbifique.

Tel est l'art par lequel nous imitons la nature, en déterminant, par le moyen du mercure, une espece de crise qui opere la guérison de la vérole. Mais il y a encore bien d'autres circonstances qui assurent à la maniere d'agir de ce minéral, le véritable caractere de crise.

1°. Les premieres frictions excitent d'abord, comme je viens de le dire, un mouvement dans l'économie animale, qui dure plusieurs jours, & se fait ramarquer par le pouls plus élevé & plus plein, mais sans fievre, par une légere pesanteur de tête, par la suspension ou la diminution des évacuations ordinaires, & quelquefois par un degré d'intensité de plus dans les symptômes de la maladie. Or, cet état n'est-il pas le prélude ordinaire d'une véritable crise, dans laquelle la coction prépare les humeurs qui doivent être évacuées ?

2°. » Ma méthode, disoit M. Petit mon maître, » est de bien préparer les malades, de leur admi- » nistrer les frictions, & d'observer ce qu'elles » produisent; de ne point forcer le mercure à ex-

» citer la ſalivation, & ſur-tout de ne point la dé-
» tourner, ſuppoſé qu'il la détermine. En faiſant
» autrement, ce ſeroit agir contre la nature,
» parce que les évacuations qu'elle détermine ſont
» toujours plus ſalutaires que celles auxquelles
» nous voulons la contraindre. « N'eſt-ce pas là le *quò natura vergit*, qui fixoit ſi fort l'attention d'Hippocrate dans toutes les maladies qui devoient ſe terminer par une criſe ?

3°. Le dixieme ou le onzieme jour après que la ſalivation, ou quelque autre évacuation eſt établie, il ſe déclare conſtamment un nouveau mouvement dans les entrailles, qui détermine, par les ſelles, l'évacuation d'une matiere bien cuite qui coule d'elle-même avec aſſez d'abondance : or, ce mouvement ne peut-il pas être regardé comme une criſe ſubſidiaire ? Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elle ne manque jamais d'arriver au temps marqué, & que ſouvent elle ſuffit ſeule pour guérir la maladie, ſans qu'elle ait été précédée par d'autres évacuations ſenſibles.

4°. Ce n'eſt ni une quantité déterminée de mercure, ni la quantité des évacuations qui aſſurent la guériſon de la vérole : ces circonſtances dépendent de la conſtitution des malades. Il ſuffit que le remede ait été proportionné avec intelligence à leur tempérament, qu'on n'ait rien oublié de ce qui peut favoriſer ſes effets, & qu'on ait écarté tout ce qui étoit capable de le contrarier.

5°. Suivant ces vues, on ne peut douter que les préparations préliminaires ne ſoient d'une néceſſité preſque abſolue dans ce traitement. La ſaignée, les bains, le régime, le repos, les bouillons rafraîchiſſans & un purgatif, mettent non-ſeulement le corps dans la diſpoſition la plus favorable, par rapport aux ſolides & aux fluides, pour obtenir

la crise nécessaire à la guérison, mais encore ils calment l'irritation que le virus peut causer; de sorte que les symptômes de la maladie, qui dépendent de cette irritation, disparoissent quelquefois entiérement, ou du moins sont réduits à peu de chose, avant l'application du mercure.

6°. On doit juger aussi que la diete & l'assujettissement sévere à garder la chambre pendant les frictions, doivent nécessairement influer sur un traitement, dont le succès dépend d'une suite d'évacuations que le grand air pourroit supprimer, & qu'une nourriture trop abondante pourroit contredire.

7°. Que la salivation ait été abondante ou légere; que les évacuations aient eu lieu par une autre voie, le traitement doit toujours être circonscrit dans l'espace de vingt-cinq jours, en comptant du jour de la premiere friction. Au commencement & vers le milieu, les malades éprouvent par fois quelques légers sentimens de foiblesse qui dépendent moins de l'inanition, que de la prostration des forces, causée par le mouvement critique qui se passe en eux: mais ensuite, à mesure que les humeurs viciées sont évacuées par la crise subsidiaire dont j'ai parlé, les forces augmentent d'elles-mêmes avant que les malades prennent une plus forte nourriture. Enfin, trois ou quatre minoratifs très-doux, & autant de frictions données dans ce temps-là, alternativement de deux jours l'un, conduisent au vingt-cinquieme jour du traitement; & alors tout invite à le terminer: la cessation de la salivation, si elle a eu lieu; la guérison parfaite de la bouche; la salive qui a repris sa qualité naturelle; un certain état de maigreur où les évacuations ont réduit le malade; son bien-être intérieur, & sur-tout l'appétit qui le presse.

8°. Enfin, il faut bien avouer que le mercure donné en friction, échoue quelquefois dans certaines circonstances : j'avouerai encore, comme je le rapporterai dans les observations que je rassemblerai à la fin de cet ouvrage, que le sirop de M. Mittié a paru guérir deux malades que j'avois traités sans succès, quoique j'y eusse apporté toute l'attention dont je suis capable. Telle est la nature, tous les tempéramens ne sont pas semblables ; les symptômes de la maladie ont quelquefois un caractere extraordinaire. Un même remede, administré dans un même genre de maladie, ne sauroit avoir une efficacité absolue dans tous les cas. Aussi n'est-ce point la premiere fois qu'on a éprouvé que les végétaux, & les préparations mercurielles salines ont guéri, comme par miracle, des véroles qui avoient résisté aux traitemens les plus réguliers par les frictions. Mais peut-on conclure de-là, que les mêmes remedes doivent être préférés dans toutes les maladies vénériennes en général? Pour résoudre cette question, il suffit de jeter un coup d'œil sur l'histoire de tous les remedes des empiriques qu'on a préconisés depuis vingt ans, tels que le sirop de Velnos, la tisane de Felz, les remedes de Nicole, d'Agironi, les dragées de Keyser, & tant d'autres qu'on couvre du voile du mystere : il n'est aucun de ces remedes qui n'ait opéré des prodiges dans quelques cas particuliers, tels que ceux dont je viens de parler ; mais, quand on a voulu les appliquer dans les cas ordinaires, on a reconnu leur insuffisance, & souvent le danger qu'il y avoit d'en faire usage.

Je crois qu'en voilà assez sur l'Ætiologie nouvelle de la salivation. J'ai tâché de ramener M. Mittié à la véritable idée qu'on doit avoir d'une crise artificielle déterminée par un médicament. Il

n'y a aucun de ſes Confreres qui ne penſe que ſon hypotheſe ſur la maniere dont le mercure fait ſaliver eſt purement idéale, & qu'il eſt tombé dans l'erreur à cet égard, pour avoir jugé des procédés chimiques que la nature opere dans le corps, par ceux qu'on exécute dans un laboratoire. Enfin, je lui ai prouvé que le traitement par les frictions n'eſt point haſardé, bizarre, inconſéquent ; mais une méthode raiſonnée & fondée ſur les principes les plus certains de la Médecine. Venons à ſes Obſervations ſommaires.

Dans l'intervalle des deux ans que M. Mittié a laiſſé écouler entre la publication de ſon Ætiologie de la ſalivation, & celle de ſes Obſervations ſommaires, le Public a dû croire qu'il n'avoit décrié la méthode des frictions, que pour préconiſer les préparations mercurielles ſalines qu'on prend intérieurement. Dans le premier de ces ouvrages, il n'eſt point queſtion du regne végétal ; il y adopte ſans réſerve les préparations dont je viens de parler ; mais il a eu ſans doute ſes raiſons pour tenir un langage bien différent dans ſes Obſervations ſommaires, où il veut, à quelque prix que ce ſoit, qu'on rapporte aux végétaux tous les ſuccès que l'art peut obtenir dans les maladies vénériennes. Il dit d'abord que la méthode des préparations ſalines, quoique plus éclairée & plus efficace que la méthode par les frictions, emploie un moyen dangereux, ſouvent incompatible avec la conſtitution des ſujets, inſuffiſant pour quelques-uns, & contraire à d'autres ; & que, quelle que ſoit la main qui l'adminiſtre, il laiſſera toujours à deſirer moins de danger dans ſon uſage, & plus d'efficacité dans ſon effet. Plus loin, M. Mittié prétend que le mercure qu'on a tourné en cent manieres différentes, ſera, ſous toutes les formes, toujours inſuffiſant ou

dangereux, par un vice inhérent à ſa nature & à celle de ſes préparations ; *vice qu'il eſt phyſiquement impoſſible de corriger.* Cependant, dans un autre endroit, il dit qu'il a employé, avec le plus grand ſuccès, de nouvelles préparations mercurielles de ſa compoſition. Enfin, en derniere analyſe, M. Mittié affirme que tous les arbres, les arbriſſeaux, toutes les plantes, excepté deux ou trois eſpeces, quelles que ſoient les vertus qu'on leur attribue, & les effets qui en réſultent communément, pourvu qu'elles n'aient qu'un foible degré d'activité, ſont ſupérieures, & préférables à tout autre remede mercuriel ou minéral, & qu'elles ſont dans toute l'étendue du terme, par la maniere de les adminiſtrer, un ſpécifique ſimple, doux, prompt & infaillible pour la guériſon des maladies vénériennes, nouvelles ou anciennes, ſimples ou compliquées, quels que ſoient leurs ſymptômes, à quelque degré qu'ils ſoient portés, à tout âge, pour tout ſexe & dans tous les temps.

Ce ſeroit en vain qu'on s'éleveroit contre de pareilles aſſertions vis-à-vis du Public, qui penſe toujours qu'il eſt poſſible de trouver la Médecine univerſelle dans quelque remede ; mais on peut reprocher à M. Mittié de ne point publier la maniere préciſe d'adminiſtrer ces plantes, puiſque c'eſt de leur choix & de leur préparation que dépend leur efficacité. Il paroît que cette reſtriction tient à la politique qu'il emploie dans la publication de ſes découvertes ; malgré qu'elles ſoient ſûres, il dit qu'il eſt de la prudence de ne les faire que preſſentir au Public, pour l'y habituer inſenſiblement, & de ne pas mettre trop de précipitation à les publier dans tous leurs détails, avant qu'elles ſoient accueillies par les gens de l'art. Sa raiſon eſt qu'il craint que les ignorans ne préviennent contre leur

bonté, par le mauvais uſage qu'ils en feroient; & que le défaut de ſuccès entre leurs mains, joint au préjugé, ne les faſſe rejeter. Il juge cette précaution d'autant plus néceſſaire, que les découvertes comme les ſiennes, ſont, malgré leur utilité, d'une nature à éprouver de la contradiction de la part de la multitude.

C'eſt par un effet de la même politique, que M. Mittié differe la publication de ſa grande théorie ſur les maladies vénériennes. Il lui en eſt cependant échappé un précis dans ſes Obſervations ſommaires; voici ce qu'il dit de ce précis dans ſa réponſe à M. Bacher: » Quoi que vous en diſiez, » Monſieur, mes obſervations, toutes ſommaires » qu'elles ſont, (qu'on pardonne à ma délicateſſe » bleſſée ce trait d'amour-propre que je crois » fondé,) renferment plus de doctrine, de lu- » miere, de faits & de vérités, depuis la page 37 » juſqu'à la 41e, que n'en contiennent tous les » ouvrages qui traitent cette matiere, ceux même » que l'on a jugés dignes de l'immortalité. »

Il faut donc voir cette théorie ſublime; quelque long que ſoit ce paſſage, je ne puis me diſpenſer de le rapporter en entier; M. Mittié y attache trop d'importance, pour qu'il me ſoit permis d'en retrancher la moindre choſe; car ceux qui n'ont pas lu ſes Obſervations, pourroient croire que je ſouſtrais les traits les plus eſſentiels de ſa doctrine.

» Les ſymptômes de la vérole ſont légers ou » graves, leurs progrès lents ou rapides, plus ou » moins faciles à guérir, en raiſon de la diſpoſi- » tion actuelle du ſujet; mais ils ſont accompa- » gnés de dureté, de douleur & d'inflammation. » Ils prennent un mauvais caractere, non de leur » propre nature, mais chez ceux qui ont le genre » nerveux irritable, qui ſont ſanguins ou bilieux,

» & par complication avec différentes cacochi-
» mies ; & ces symptômes ont l'une & l'autre de
» ces qualités, quand le tempérament du sujet
» tient de l'une ou de l'autre de ces constitutions.
» Le sexe & l'âge y apportent des nuances qui
» exigent des connoissances médicinales pour les
» traiter méthodiquement. Quand on rencontre
» des symptômes rebelles ou incurables, ils ne
» sont pas tels par le caractere propre de la vé-
» role ; ils le deviennent par complication avec
» d'autres maladies, & plus souvent par l'effet &
» à la suite des remedes mercuriaux.

» L'état des solides & des fluides indique la
» qualité ; la sensibilité du sujet marque le degré
» d'activité du moyen que l'on doit employer «
» le regne végétal offre un vaste champ pour le
» choix. «

» Quand il se présente différentes indications à
» remplir, comment le faire efficacement avec le
» mercure ? ce remede bannal, qu'on administre
» indistinctement à tous les sujets, dans tous les
» cas, & à tous les températmens, qui n'agit qu'en
» irritant, dont on ne peut adoucir l'activité qu'en
» en donnant peu ; & ce peu même, étant relatif,
» est souvent assez pour nuire.

» Le virus vénérien n'altere point la masse des
» humeurs ; il circule confondu avec elles, sans en
» dénaturer la qualité ; il lui faut du repos pour
» se manifester ; il ne se fixe que dans les parties
» qui ne lui opposent aucune résistance, qui n'ont
» que peu ou point de ressort ou de mouvement,
» où il trouve une matiere propre à son dévelop-
» pement, sur laquelle il exerce ses ravages.

» La connoissance du virus vénérien n'est d'au-
» cune utilité pour la guérison des maladies qui
» en dépendent ; sa qualité acide ou alkaline est

» indifférente pour le choix des remedes qu'il con-
» vient d'employer.

» Les remedes qui guérissent la vérole, de quel-
» que nature qu'ils soient, guérissent sans affinité,
» sans se combiner avec le virus, & sans agir di-
» rectement sur lui.

» Le mercure en frictions, agit de même que
» toutes les préparations mercurielles salines,
» quelles qu'elles soient, bonnes ou mauvaises;
» les compositions salines de plusieurs autres mé-
» taux agissent comme les mercurielles; les alkalis
» fixes ou volatil, les acides & les sels neutres en
» font de même; & les végétaux agissent comme
» toutes ces substances minérales.

» Toutes ces substances, si différentes entre
» elles, n'ont qu'une seule & même maniere de
» guérir qui leur est commune; c'est par l'action
» stimulante dont jouissent les substances qui ont
» de l'odeur & de la saveur. Tout l'art gît donc
» dans le choix éclairé & la juste application de
» ces moyens, dans la maniere de ménager leur
» action, & dans la durée convenable de leur
» usage.

» On ne sera donc plus étonné de ces guérisons
» opérées par l'une ou par l'autre de ces substan-
» ces, quelque mauvaises qu'elles soient, & quel-
» que peu propres qu'on les connoisse à cet effet.
» On sera encore moins étonné que ces guérisons
» n'aient pas été constantes avec le même remede,
» par la raison qu'ignorant le pourquoi & le com-
» ment on manquoit d'une méthode, qui, en di-
» rigeant l'administration de ces mêmes moyens,
» en assurât constamment le succès.

» Comme ces différens moyens ne sont pas tous
» également efficaces, il n'y a que les personnes
» instruites de toutes les parties de la Médecine
» qui

» qui puiſſent faire choix, parmi ceux qui n'ont
» aucun inconvénient, de celui qui ſera le plus
» propre à remplir les différentes indications que
» le ſujet & la maladie préſenteront, & qui mè-
» nera ſûrement & directement à une cure radicale.
» Parmi tous ces moyens, il n'y a que les végé-
» taux qui puiſſent remplir complétement les vues
» du Médecin & les vœux du malade. «

Voilà donc cette doctrine lumineuſe, dont l'éclat efface tout ce qu'on a écrit juſqu'ici ſur les maladies vénériennes ! Ne reſſemble-t-elle pas plutôt un peu aux oracles des Sibylles? C'eſt pourtant d'après ce qu'on vient de lire que M. Mittié dit, dans ſa Réponſe à M. Bacher, que pour l'uſage des Médecins, il a raſſemblé dans ſes Obſervations ſommaires tout ce qui eſt eſſentiel à la théorie & à la pratique des maladies vénériennes; qu'il a fait connoître, d'après le ſiege du mal, l'indication qu'il préſente, les remedes qui lui ſont propres, la maniere de les adminiſtrer, & l'effet qu'ils produiſent.

Tout ce que j'ai vu de remarquable dans le paſſage que je viens de citer, c'eſt que M. Mittié prétend que les minéraux & les végétaux guériſſent la vérole par l'action ſtimulante dont jouiſſent les ſubſtances qui ont de l'odeur & de la ſaveur. Voilà donc bien des remedes anti-vénériens dans la nature ! Mais ces ſubſtances qui ont de l'odeur & de la ſaveur, ne doivent-elles pas procurer quelque évacuation? Non; M. Mittié dit que toute évacuation, portée au-delà de la naturelle, & continuée pendant quelque temps, eſt inutile, & même contraire à la guériſon des maladies vénériennes; & il ajoute que l'expérience journaliere prouve que, par toutes les méthodes poſſibles, le traitement le mieux conduit, la guériſon la plus heu-

reuse & la mieux assurée, se fait sans évacuation sensible (1).

D'un autre côté, pourquoi M. Mittié n'a-t-il pas ajouté le regne animal aux deux autres? Est-ce qu'il ne contient point de substances stimulantes qui ont de l'odeur & de la saveur? ou bien M. Mittié a-t-il découvert par la chimie, dans les substances animales, quelque qualité contraire à la guérison de la vérole? Si cela est, c'est dommage; car comme, suivant ses principes, les malades ne doivent point être assujettis à la diete, & qu'il leur est libre de vaquer à leurs affaires & à leurs exercices ordinaires, on auroit pu, au lieu de sirop & d'autres drogues dégoûtantes, leur prescrire des repas anti-vénériens, qu'on auroit rendus plus ou moins stimulans, suivant le besoin, par le choix réfléchi & méthodique de l'assaisonnement des viandes. Du moins les entremets faits avec les végétaux, cadreroient fort bien avec la méthode de M. Mittié; le vin, les liqueurs & le café, pris dans une juste proportion, pourroient aussi concourir au même but; le *Cuisinier François* & la *Cuisiniere Bourgeoise* pourroient fournir d'excellentes recettes: enfin, un Traiteur dirigé par un habile Médecin, auroit bientôt fait une fortune brillante.

---

(1) Ce que M. Mittié dit ici ne s'accorde point avec les effets de son sirop. Il est certain qu'il procuroit constamment trois ou quatre selles par jour aux deux malades qui ont été guéris sous mes yeux par son usage; il a produit le même effet à celui qui l'a pris chez moi; & j'ai appris par un de mes Confreres très-digne de foi, qu'une Dame à qui M. Mittié l'administroit lui-même il n'y a pas long-temps, souffroit journellement des tranchées si vives, qu'elle fut obligée de l'abandonner. Mon Confrere m'a ajouté que M. Mittié défendoit les lavemens adoucissans à la malade dans ses plus fortes douleurs.

Mais laiſſons là ce ton frivole de plaiſanterie, pour dire un mot d'une lettre que notre Auteur a adreſſée à M. Paulet, docteur-régent de la Faculté de Médecine de Paris. Celui-ci, en faiſant l'extrait des Obſervations ſommaires de M. Mittié, dans la *Gazette de Santé*, a formé quelques doutes ſur l'efficacité des moyens qu'il propoſe contre les maladies vénériennes.

» Je n'invoque pas l'expérience à venir, dit M. » Mittié en lui répondant, j'atteſte celle du paſſé; » j'invite à m'imiter, ſeul moyen de me bien ju- » ger. Des faits variés, répétés, multipliés à l'in- » fini, ne me laiſſent pas le doute le plus léger ſur » la certitude du ſuccès. Tout Médecin praticien » l'obtiendra, quand, préjugé à part, il prendra » pour exemple le traitement indiqué & pratiqué » dans la plupart des maladies chroniques, dépen- » dantes de l'épaiſſiſſement des fluides, ou du re- » lâchement des ſolides, ou de l'engorgement des » glandes lymphatiques, & qu'il n'y emploiera, » ſous la forme la plus convenable, que les re- » medes dont on ſe ſert en pareil cas, tirés des » végétaux d'une médiocre activité, pourvu qu'ils » agiſſent comme ſtimulans. Alors on verra que » cette méthode eſt raiſonnée, conſéquente, & » fondée ſur une théorie ſimple, une pratique fa- » cile & ſûre; que le traitement qui convient dans » tous les cas vénériens par la vertu oppoſée des » plantes qui y ſont propres, qui peut être varié » & modifié ſelon tous les tempéramens & toutes » les complications, ne renferme ni myſtere, ni » recette particuliere (1); qu'il peut ſe faire ſans

(1) Quel eſt donc ce ſirop que M. Mittié adminiſtre lui-même aux malades, ou qu'on va chercher chez lui, en payant, quand on en a beſoin?

» employer des plantes étrangeres, & ſans pro-
» duire l'effet des ſudorifiques ni des purgatifs,
» pas même de criſe. «

Quel langage problématique! Lorſque M. Mittié nous aura appris la maniere dont il traite les maladies chroniques, avec épaiſſiſſement des fluides, relâchement des ſolides & engorgement des glandes, nous ſaurons donc traiter la vérole. Mais, eſt-ce avec ſon ſirop qu'il prétend remplir toutes les indications que les différentes maladies préſentent? Il répondra ſans doute que non. Cependant tout le monde ſait qu'il n'a donné juſqu'ici que ce remede myſtérieux à tous ceux qui ſe ſont adreſſés à lui pour quelque maladie vénérienne que ce ſoit. Qu'il nous explique donc cette énigme.

Enfin, jetons un coup-d'œil ſur ſa Réponſe à M. Bacher. Je ſoupçonne d'avoir été un peu la cauſe innocente de ce que celui-ci a été ſi fort maltraité : voici comment. Le haſard a voulu qu'il ait eu, dans le même Journal, à faire l'extrait des Obſervations ſommaires de M. Mittié, & de mes nouvelles Obſervations ſur les maladies vénériennes que je publiai dans le même temps. Il a commencé par les Obſervations ſommaires, & à la fin de l'extrait il a ajouté : » Forcé de nous expliquer
» ſur des livres, des brochures & des affiches,
» qui ne ſemblent être faits que par des motifs ré-
» préhenſibles, nous éprouvons un vrai plaiſir
» quand nous pouvons annoncer un ouvrage qui
» faſſe eſtimer ſon Auteur, qui contribue au ſou-
» lagement des malades, & à l'honneur de l'art :
» telles ſont les

» NOUVELLES OBSERVATIONS
» SUR LES MALADIES VÉNÉRIENNES;
» par M. Fabre, &c. «

Cette tranſition, qui m'eſt honorable, & dont je n'ai pas eu occaſion de remercier M. Bacher, n'ayant pas l'honneur de le connoître perſonnellement; cette tranſition, dis-je, & l'eſpece de parallele qu'elle renferme, ont bien pu irriter M. Mittié, être la ſeule cauſe de la chaleur cauſtique qu'il a miſe dans cette réponſe, & renforcer ſon aigreur contre ceux qui ſuivent la méthode des frictions; ce ſont, ſelon lui, des ignorans ou des gens de mauvaiſe foi. Je ne me charge point cependant de prendre la défenſe de M. Bacher; il eſt bien capable de lui répliquer lui-même, s'il daigne le faire; je dirai ſeulement qu'il ne pouvoit pas faire l'éloge d'un ouvrage où l'Auteur veut renverſer toutes les opinions reçues, ſans y ſubſtituer une doctrine bien claire, & une pratique appuyée ſur des faits bien avérés (1). Du reſte, cette Réponſe ne donne pas plus de lumiere ſur la pratique de M. Mittié dans les maladies vénériennes; il a ſeulement renchéri ſur ſes déclamations ordinaires contre le mercure.

Je me ſuis abſtenu, dans ces Réflexions, de relever une infinité de propoſitions contradictoires,

---

(1) » Que l'on exige des garans de ce que j'avance, dit » M. Mittié dans ſa Réponſe à M. Bacher, cela eſt raiſon» nable; mon intention a toujours été d'en donner. Avant » de publier le précis de ma doctrine, je l'avois fait précéder » pour l'appuyer, d'un grand nombre d'obſervations & de » cures remarquables, que j'ai cru au deſſous de moi de rap» porter, mais que j'avois communiquées à des perſonnes » de l'art, ou dont elles avoient été témoins. Comme la plu» part ont altéré, tronqué ou nié les faits, ou les ont attri» bués à d'autres remedes qu'à ceux qu'ils ont vu adminiſtrer, » je ne ſais pourquoi ils ont tergiverſé, quand il a été queſ» tion de donner leur avis & de s'expliquer. « Cela a bien l'air de quelque certificat qu'on lui a refuſé, parce qu'il ne le méritoit pas.

d'aſſertions haſardées, de paradoxes ſinguliers qui ſe préſentent à tout moment dans les écrits de M. Mittié ; mais je ne paſſerai pas ſous ſilence le *Poſtſcriptum* qu'il a ajouté à ſa Réponſe à M. Bacher.

Il dit que *ce qu'il a publié ſur le traitement des maladies vénériennes intéreſſe trop le Gouvernement, pour que les Miniſtres, qui enviſageront le bien qui en réſultera pour les particuliers & pour l'Etat, n'y faſſent pas attention.*

Si M. Mittié étoit en état de tenir les promeſſes qu'il fait dans ſes écrits, il n'eſt perſonne qui ne voulût contribuer à lui élever une ſtatue ; mais je ne vois pas pourquoi il invoque ici l'attention des Miniſtres : perſonne ne doute qu'ils ne deſirent le bien de l'État & des particuliers ; mais la ſatisfaction intime de ſeconder leurs vues, en faiſant des découvertes utiles à l'humanité, ne doit-elle pas ſuffire à un Médecin ?

Que *tout malade militaire, marin & autre, de quelque condition qu'il ſoit, ſera traité à la garniſon ou en campagne, ſuivant ſes principes, par les différens moyens qu'il a indiqués, d'après l'expérience qu'il en a faite, ſans frais, ſans gêne, ſans inconvénient, & ſans diſcontinuer, chacun dans ſon état, d'en remplir les fonctions pendant ſon traitement, en toute ſaiſon, tant ſur mer que ſur terre.*

Ce projet a bien des appas ; mais, ſuivant les principes de M. Mittié, je le crois très-difficile à exécuter. Il eſt vrai que les végétaux qu'il propoſe pour ce traitement, ſe trouvent par-tout ; mais il dit que *le ſuccès dépend du choix de ces moyens, de leur juſte application, de la maniere de ménager leur action, & de la durée convenable de leur uſage, relativement aux ſymptômes de la maladie & à la conſtitution du ſujet.* Or, il me ſemble qu'une pareille mé-

thode, qui doit être aussi variée que délicate, ne va pas à des soldats qui vont en détachement, qui montent la tranchée, qui souffrent la faim, la soif, les intempéries de l'air, &c. Ce projet seroit d'une exécution bien plus facile, si M. Mittié traitoit tous ses malades avec un sirop, une poudre, une liqueur; mais il rejette toute recette particuliere & bannale.

Que *sous un Roi qui se plaît à donner à ses Sujets, dont il se regarde comme le pere, des preuves d'humanité & de bienfaisance, l'on doit espérer que les personnes faites pour seconder ses vues, remplir ses intentions, exécuter ses volontés, animées des mêmes sentimens, chercheront à se convaincre de la vérité de ses découvertes, & le mettront à même, pour en étendre à tous ses sujets les effets salutaires, de joindre publiquement l'exemple aux préceptes, comme il l'a déja proposé plusieurs fois à différens Ministres.*

Je ne conçois point quel est l'objet des propositions que M. Mittié a faites plusieurs fois à différens Ministres; il sembleroit, au premier coup-d'œil, qu'il s'agit d'un privilege sollicité pour traiter exclusivement les maladies vénériennes; mais l'état de M. Mittié ne permet point qu'on s'arrête à cette idée. D'un autre côté, est-ce qu'il a besoin des Ministres pour faire connoître la vérité & l'utilité de ses découvertes, pour en étendre les effets salutaires à tous les Sujets du Roi, & pour joindre publiquement l'exemple aux préceptes? En un mot, a-t-il besoin de l'appui du Gouvernement pour soulager l'humanité? Puisqu'il assure que, dans ses Observations sommaires, il a assez instruit les Médecins sur la véritable maniere de traiter les maladies vénériennes, & qu'il proteste de n'avoir réservé sous le secret aucun remede particulier, il n'a qu'à envoyer dans toutes les provinces, dans

tous les hôpitaux ces mêmes Obſervations, qui rempliront l'objet louable de ſes vues.

Qu'*il admet à peine qu'il y ait un malade manqué ſur mille, avec la certitude phyſique, par la nature des moyens qu'on emploiera, par la maniere dont ils ſeront adminiſtrés, qu'il n'arrivera pas le moindre accident à aucun.*

Pour ce trait-là, il eſt un peu fort; je me contenterai de dire que ce langage ne convient point à un Médecin inſtruit, qui doit connoître les variations, les bizarreries mêmes de la nature, dans la même maladie, dans les tempéramens des malades, & dans les effets des remedes, à moins que M. Mittié n'entende que, s'il ne guérit pas un malade dans une année de temps, il le guérira dans deux; & encore pourroit-il ſe trouver bien loin de ſon compte.

Enfin, ajoute-t-il, *quand ma propoſition ſera acceptée, vous ſerez le premier, M. Bacher, que j'inviterai à être témoin du ſuccès; vous me verrez faire, ſuivant les principes que j'ai établis, l'application des différens moyens que j'ai indiqués dans mes Obſervations ſommaires.*

Pour examiner la choſe ſous un autre rapport, conſidérons un moment M. Mittié dans la poſition où il s'eſt réellement placé. Il aſſure avoir découvert une méthode ſûre & facile pour guérir les maladies vénériennes, tandis que toutes les autres qu'on a miſes en uſage juſqu'ici ſont, ſuivant lui, infidelles & dangereuſes: or, ne peut-on pas lui demander pourquoi, dans la confiance où il eſt que ſes principes ſont ſûrs, il attend tranquillement que les propoſitions qu'il a faites au Gouvernement ſoient acceptées, pour opérer tant de bien qu'il promet? Comment! tant de malheureux qui ſouffrent, & qu'il ſe ſent intimement être ſeul capable

de guérir, ne le touchent pas aſſez pour le faire voler à leur ſecours, dût-il ſacrifier tout intérêt perſonnel ? Et quels ſont les Médecins & les Chirurgiens, qui, rebutés de l'ignorance que M. Mittié leur ſuppoſe dans les maux vénériens, ne ſeconderoient pas un ſi beau zele ? Mais, parlons vrai, je prédis, moi, que ſi ſes propoſitions ſont acceptées par les Miniſtres, ſa méthode, ou ſon remede, aura le même ſort de tous ceux qui ont trompé, juſqu'à préſent, les eſpérances du Gouvernement, & qu'il faudra toujours revenir au mercure adminiſtré en friction.

CHAPITRE XIII.

Du traitement de la Vérole.

On doit être bien éloigné de penſer qu'on puiſſe ſouſtraire les malades aux préparations qui doivent précéder l'adminiſtration du mercure. De quelque maniere qu'on les traite, la guériſon dépend preſque toujours des remedes généraux qui non-ſeulement préviennent les ravages que le mercure pourroit faire, mais encore qui diſpoſent les humeurs viciées à être évacuées, & qui contribent d'autant plus à la guériſon, qu'ils font ſouvent diſparoître entierement les accidens de la maladie, ou du moins qu'ils les diminuent.

Pour retirer de ces remedes tout le fruit qu'on peut en attendre, on doit preſcrire aux malades un régime convenable, & leur faire garder la chambre ; car il eſt certain que l'exercice, la contention de l'eſprit, & la trop grande quantité d'alimens de toute eſpece, s'oppoſent aux vues que l'on a de relâcher les ſolides, de diminuer le vo-

lume des humeurs, & de les rendre plus douces & plus fluides.

On ſaigne d'abord le malade du bras ou du pied, ſuivant les indications qui peuvent faire préférer l'une ou l'autre ſaignée. Le lendemain on le purge avec la manne, les follicules & le ſel végétal, ou avec toute autre médecine plus analogue à ſon état ou à ſon tempérament. Le jour ſuivant, on fait commencer les bains domeſtiques, qu'on pouſſe au nombre de vingt plus ou moins. Le malade doit y reſter une heure & demie ou deux heures le matin à jeun, & autant l'après-midi, trois ou quatre heures après le dîner. Il eſt important d'avoir attention que l'eau ne ſoit pas trop chaude, crainte qu'elle n'agite le ſang au point d'exciter la fievre & des ſueurs exceſſives qui affoibliroient trop le malade. Dans chaque bain, on lui fait prendre un bouillon fait avec un peu de rouelle de veau, & une bonne poignée en tout de bourrache, de bugloſe, de chicorée ſauvage & de cerfeuil. On peut ſubſtituer à ces bouillons, tantôt le petit-lait, tantôt l'eau de poulet, dans leſquelles on fera infuſer quelques-unes de ces plantes altérantes. Les bains finis, le malade eſt encore ſaigné & purgé comme auparavant; & pendant l'adminiſtration de ces remedes, il ne doit manger à ſon dîner que de la ſoupe, du bouilli & du rôti de viandes blanches, & le ſoir une ſoupe ſeulement ou deux œufs frais.

Pour faire l'onguent deſtiné pour les frictions, on ne doit employer que le mercure revivifié du cinabre. On prend une livre de ce mercure qu'on éteint dans un mortier de marbre avec un peu d'eſprit de térébenthine; on y mêle enſuite douze onces de ſain-doux; on broie l'onguent pendant deux ou trois jours; après quoi, on fait fondre

dans un poëllon de terre quatre onces de ſuif, &, lorſqu'il eſt à moitié refroidi, on le mêle exactement avec l'onguent. On ajoute le ſuif pour donner plus de conſiſtance au ſain-doux qui, employé ſeul, devient trop liquide pendant l'été pour pouvoir tenir les globules mercuriels ſuſpendus, & les empêcher de ſe réunir.

La maniere de donner les frictions eſt un point important qui influe plus qu'on ne penſe ſur le ſuccès du traitement. La pratique qui eſt ſuivie par le plus grand nombre des Chirurgiens, eſt de faire tenir le malade aſſis ou debout devant un feu qui faſſe de la flamme. On frotte d'abord à ſec, avec les mains chaudes, la partie ſur laquelle on doit appliquer l'onguent, juſqu'à ce qu'elle devienne rouge; afin, dit-on, d'ouvrir davantage les pores de la peau, par la chaleur que cauſe ce frottement. Enſuite, ayant étendu l'onguent ſur la partie, on la frotte avec la main nue, juſqu'à ce que l'onguent commence à ſécher; l'on croit favoriſer d'autant plus l'introduction du mercure, qu'on emploie plus de force & plus de temps à frotter : mais c'eſt une erreur qui peut avoir des ſuites fâcheuſes; car j'oſe dire que cette maniere de donner les frictions eſt ſouvent la ſource des ravages que le mercure cauſe quelquefois.

Il eſt certain que les globules mercuriels ne peuvent entrer par les pores, qu'à meſure que la chaleur de la peau les dégage de la graiſſe qui les enveloppe, en la fondant peu-à-peu. Par conſéquent, ce n'eſt point dans le temps qu'on donne la friction que le mercure paſſe dans les vaiſſeaux, puiſque le frottement mêle encore plus intimement ces deux ſubſtances. Il faut conſidérer d'ailleurs, qu'en frottant avec force & long-temps la partie ſur laquelle l'onguent eſt étendu, ce qu'il y

a de plus fluide dans la graisse s'évapore ; de sorte que cette graisse est réduite ensuite en une substance ténace & résineuse, d'où le mercure se dégage plus difficilement. Ajoutez encore que, si l'on frotte long-temps une partie devant le feu, les vaisseaux sanguins de la peau se dilatent au point qu'ils compriment les pores, & en bouchent les orifices. Or, il résulte de là qu'on multiplie les frictions dans le commencement du traitement, & qu'on accumule une grande quantité de mercure sur le corps; parce que les premieres doses n'ayant point pénétré dans les pores, par les raisons que je viens d'alléguer, & par conséquent n'ayant produit aucun effet, on continue de les répéter de proche en proche, pour obtenir les évacuations qu'on veut établir. Mais cette quantité de mercure, dont l'introduction avoit été retardée par la maniere de l'appliquer sur la peau, surmontant insensiblement les obstacles qui s'opposoient à son entrée, passe ensuite dans le sang, & cause, dans le temps qu'on y pense le moins, les désordres qui menacent la vie du malade ; tels que le gonflement subit de la langue, des glandes salivaires & de toute la tête, la dyssenterie, la fievre, le délire, les convulsions, &c.

On évite ces dangers en donnant les frictions d'une maniere plus simple. On sait que les atomes mercuriels pénetrent dans les pores des corps les plus denses, lorsqu'ils sont seulement appliqués à leur surface ; & la maniere dont les emplâtres remplis de mercure agissent étant appliqués sur la peau, est une preuve qu'il est inutile d'employer aucune force pour faire pénétrer ce minéral dans les vaisseaux. Or, d'après ces considérations, on conçoit qu'en donnant les frictions, il suffit d'étendre également l'onguent sur une grande éten-

due de peau, en frottant légérement pendant quelques minutes. J'ai toujours éprouvé, en effet, que cette maniere rend l'introduction plus prompte & plus facile ; car il ne faut ordinairement que trois, ou tout au plus quatre frictions, de deux gros d'onguent chacune, pour établir le flux de bouche, tandis que cette évacuation ne se déclare souvent qu'après la sixieme ou septieme friction, lorsqu'on les donne suivant l'autre méthode. Aussi, en les donnant de la maniere que j'enseigne, est-on rarement surpris par les accidens d'une salivation orageuse, parce qu'on l'établit par gradation, & qu'on se rend le maître d'en arrêter les progrès au point que l'on veut, en faisant entrer successivement dans le sang tout le mercure qu'on applique sur la peau.

On suit l'ordre suivant dans l'administration des frictions. On donne la premiere aux deux jambes, depuis les malléoles jusqu'aux genoux ; la seconde aux deux cuisses & aux fesses ; la troisieme aux deux bras, depuis les épaules jusqu'aux poignets ; la quatrieme au dos ; & l'on recommence ensuite à frotter successivement les mêmes parties, lorsqu'il s'agit de donner de nouvelles frictions.

Pendant l'administration du mercure, on doit avoir attention de faire régner dans la chambre du malade une chaleur modérée ; car on doit également éviter que le froid ne suspende les évacuations que le remede tend à établir ; ou que la trop grande chaleur ne raréfie le sang au point d'exciter la fievre, & d'autres accidens qui nuiroient à la cure ; ou bien que la transpiration excessive, causée par cette chaleur, ne jette le malade dans un épuisement dont il auroit de la peine à revenir.

Dès le jour qu'on commence les frictions, il

faut réduire le malade à deux ſoupes par jour, une le matin, & l'autre le ſoir ; & ſitôt que la ſalivation ſe déclare, à ſix bouillons dans les vingt-quatre heures, c'eſt-à-dire, un bouillon toutes les quatre heures. Ce régime eſt d'autant plus néceſſaire, que la plénitude des vaiſſeaux n'étant point journellement entretenue par de nouveaux ſucs, le mercure trouve plus de facilité à expulſer au-dehors les humeurs viciées.

Dans le commencement des frictions, on doit éviter tout ce qui pourroit déranger l'effet du mercure : par conſéquent, on ne doit donner dans ce cas-là aucun purgatif, ni même des lavemens, parce qu'ils pourroient déterminer ce minéral à agir plutôt ſur les inteſtins que ſur la bouche ; & l'on ne fera pas non plus uſage des tiſanes trop apéritives ou ſudorifiques, parce qu'elles pourroient provoquer les évacuations par les urines ou par les ſueurs, au lieu du flux de bouche que le mercure auroit déterminé.

Dans les éditions précédentes, j'ai dit qu'on donnoit les premieres frictions de deux jours l'un, juſqu'à ce que le flux de bouche fût établi; mais depuis j'ai éprouvé qu'on expoſoit moins les malades à ce que la ſalivation peut avoir de déſagréable ou de fâcheux, ſans nuire au traitement, en mettant douze ou vingt-quatre heures de plus entre la ſeconde & la troiſieme friction, & entre la troiſieme & la quatrieme. *Voyez* les Obſervations qui ſont à la fin de cet ouvrage.

Il eſt rare que les premiers ſignes de la ſalivation ſe manifeſtent après la ſeconde friction : ils ſe montrent plus communément après la troiſieme ou la quatrieme ; &, s'ils ne paroiſſent pas après la cinquieme, on doit être aſſuré que le malade ne ſalivera point.

La ſalivation s'annonce par une ſéchereſſe & une chaleur dans la bouche ; l'haleine ſent mauvais ; les gencives ſont un peu gonflées ; les dents commencent à ſe couvrir d'un limon griſâtre ; on remarque une rougeur qui borde la langue ; le pouls bat plus fort, mais ſans fréquence ; & le malade ſent quelquefois des inquiétudes aux bras & aux jambes, & un léger mal de tête.

En ſuppoſant que ces ſignes paroiſſent le lendemain de la troiſieme friction, il faut ſuſpendre la quatrieme : on la donnera le jour ſuivant, ſi les ſymptômes dont je viens de parler ont diminué ; mais s'ils ont fait des progrès, on s'en tiendra à la troiſieme.

On reconnoît que la ſalivation eſt décidée, par pluſieurs ulceres qui ſe forment au bord de la langue, à l'intérieur des joues & aux gencives : toutes ces parties ſont un peu plus gonflées qu'auparavant, & la ſalive commence à couler en filant.

Dès que le flux de bouche eſt établi, on met le malade au bouillon de quatre en quatre heures pour toute nourriture ; on le fait boire ſouvent ; on lui donne deux lavemens par jour avec l'eau ſimple, & on ne lui permet de ſe tenir au lit que dans le temps qu'il donne au ſommeil.

Dans le commencement de la ſalivation, la bouche eſt dans un état inflammatoire, qui demande des remedes adouciſſans ; c'eſt pourquoi on la fera rincer ſouvent avec la décoction de racine de guimauve. Enſuite il ſe forme ſur les ulceres, qui n'étoient couverts d'abord que d'une pellicule blanche, des eſcarres plus ou moins profondes. On touchera ces ulceres cinq ou ſix fois par jour avec le collyre de Lanfranc, par le moyen d'un petit pinceau fait avec la charpie. Je fais ce collyre de la maniere ſuivante :

Orpiment. . . . . iij. gros.
Verd-de-gris. . . . . j. gros.
Myrrhe. . . . . j. ſcrupule.
Aloès. . . . . j. ſcrupule.

On met ces poudres dans une pinte de vin blanc, qu'on garde pour le beſoin, ayant ſoin de remuer la bouteille avant que d'en prendre pour s'en ſervir.

Il arrive ſouvent que les ulceres de la langue & de l'intérieur des joues, appuyant ſur les dents, cauſent des douleurs qui font ſouffrir les malades: il ne faut point négliger cet accident, quelque léger qu'il paroiſſe. Pour y remédier, on placera adroitement, entre les ulceres & les dents, de petits linges ſimples, trempés dans la décoction de la racine de guimauve, ou bien de petits morceaux de cette racine bouillie, qu'on aura rendus extrêmement minces en les applatiſſant.

Enfin, lorſque les eſcarres commencent à tomber, on déterge les ulceres avec la décoction d'orge, dans laquelle on aura mêlé un peu de miel roſat; & l'on a attention en même temps d'entretenir la liberté de toutes les parties de la bouche, en recommandant au malade de remuer ſouvent la langue & la mâchoire, & en paſſant de temps en temps ſur les ulceres un petit balai de charpie trempée dans la décoction ci-deſſus, pour empêcher qu'il ne s'y forme des cicatrices vicieuſes.

Cependant on parvient inſenſiblement au temps où l'on doit frapper les plus grands coups, pour achever de détruire le germe de la maladie. J'ai dit ailleurs que le mercure, en excitant le mouvement de la criſe, cauſoit plus de tenſion dans les ſolides, & ſuſpendoit preſque toutes les excrétions, excepté celle de la ſalive: cet état dure pendant quelque

quelque temps ; enſuite les fibres ſe relâchent peu à peu, & les humeurs commencent à couler. On reconnoît ce changement au pouls, qui eſt moins dur & moins élevé ; à la langue, qui eſt chargée d'un limon fort épais ; à la tranſpiration & aux urines, qui ſont plus abondantes ; & ſur-tout à la bile, qui coule avec plus de facilité par les ſelles au moyen des lavemens d'eau ſimple. Tel eſt le moment qu'il faut ſaiſir pour introduire de nouveau mercure dans le ſang, & pour augmenter les évacuations ſuivant l'indication de la nature. Ce moment arrive communément vers le dix, le onze ou le douzieme jour de la ſalivation. Le ſoir du même jour on donnera donc une friction au malade, & le lendemain matin une médecine faite avec les follicules, la manne & le ſel végétal. On placera ainſi, alternativement d'un jour à l'autre, quatre ou cinq frictions & autant de médecines, juſqu'à la fin du traitement.

Mais comme les évacuations, rendues par là plus abondantes, & la diete ſévere où le malade étoit réduit, pourroient l'affoiblir avec excès, le jour de la premiere médecine on ajoutera une ou deux cuillerées de crême de riz à chacun de ſes bouillons ; & enſuite on augmentera de jour en jour la quantité de cette crême, pour ſoutenir les forces à meſure qu'on multipliera les purgatifs.

Lorſque le malade a pris la quatrieme ou la cinquieme médecine, ſon état indique la fin du traitement. On juge alors, par le degré de maigreur & de foibleſſe où il eſt réduit, qu'il ne pourroit pas fournir, ſans danger, à de nouvelles évacuations : d'ailleurs, les ulceres de la bouche ſe trouvent preſque tous cicatriſés ; & la ſalive, qui a perdu inſenſiblement le caractere virulent qu'elle

avoit dans le commencement, eſt preſque réduite à ſa qualité & à ſa quantité naturelle.

Le lendemain de la derniere médecine, qui ſera le vingt-cinquieme ou le vingt ſixieme jour du traitement depuis la premiere friction, on décraſſera donc le malade, on lui fera quitter les linges qu'il gardoit nuit & jour depuis le commencement; & l'on ouvrira les fenêtres, ſi la ſaiſon le permet, pour renouveler l'air de la chambre. Rien n'eſt plus propre pour enlever l'onguent mercuriel qui reſte ſur la peau, que l'eau-de-vie & l'eau, parties égales avec le ſavon. Le même jour, on fera nettoyer les dents du malade, & on changera ſon régime. On lui donnera du lait le matin au lieu de bouillon, & aux autres repas des alimens ſolides, comme ſoupe, volaille bouillie, biſcuits, œufs frais, &c. Mais il faut être très-réſervé dans le commencement ſur la quantité de ces alimens; car alors l'eſtomac, affoibli par une longue diete, par beaucoup de boiſſon, & par l'engorgement des glandes de cette partie, ne permet pas qu'on le ſurcharge; c'eſt pourquoi il ne faut donner au malade que peu de nourriture à-la-fois, mais ſouvent; & en augmentant de jour en jour il reprendra bientôt ſes forces, & ſa ſanté ſera entiérement rétablie en fort peu de temps.

Telle eſt la conduite générale que l'on tient dans le traitement de la vérole, lorſque le malade ſalive: mais on n'obſerve pas toujours précíſément la même marche, & les accidens qui ſurviennent par l'effet du mercure ne ſont pas toujours les mêmes. Il y a des variations qu'il eſt important de faire connoître, & que je vais détailler dans la plus grande étendue qu'il me ſera poſſible.

1°. Le poids de deux gros d'onguent pour chaque friction, en commençant le traitement, eſt la doſe

la plus ordinaire : cependant il y a des cas où l'on ne doit donner les frictions que d'un gros d'onguent, pour prévenir les désordres que le mercure pourroit faire si on le donnoit dès le premier abord à plus forte dose. Ces cas sont, lorsqu'on a à traiter des personnes naturellement foibles & délicates, ou rendues telles par la maladie. Au reste, lorsqu'on aura quelque expérience dans la pratique des maladies vénériennes, on saisira mieux les regles qu'il faut suivre là-dessus, que par tout ce que je pourrois dire.

2°. Les femmes méritent des attentions particulieres par rapport à leur sexe & à leur constitution. Il seroit dangereux de leur donner les premieres frictions dans le temps que les regles sont sur le point de paroître ; car le mouvement que le mercure excite pour déterminer la crise, pourroit arrêter cette évacuation périodique, & causer des désordres qui nuiroient au traitement. Il faut éviter encore que le temps des regles se rencontre avec celui où l'on donne alternativement les frictions & les purgatifs, parce que le conflit de tant de mouvemens différens pourroit également avoir des suites fâcheuses. Ainsi, pour se mettre à l'abri de ces inconvéniens, il faut commencer les préparations de maniere qu'elles soient finies à l'approche des regles, & administrer les frictions immédiatement après que cette évacuation est terminée. Avec ces attentions, on aura tout le temps nécessaire pour accomplir le traitement, sans risquer de contrarier la nature dans ses fonctions.

3°. La salivation ne se déclare ordinairement qu'après la troisieme ou la quatrieme friction : mais quelquefois elle ne se manifeste qu'après la cinquieme ; & d'autres fois elle survient immédiatement après la seconde. Si elle ne vient qu'après la

cinquieme, elle eſt ordinairement peu abondante, & preſque ſans gonflement des parties de la bouche : mais, ſi elle ſe déclare après la ſeconde, elle eſt plus ſouvent abondante, & accompagnée d'accidens qui méritent beaucoup d'attention. J'ai cru qu'il étoit néceſſaire de rappeler ici ce phénomene dont j'ai parlé ailleurs, & dont j'ai expliqué la cauſe. Il arrive donc quelquefois que deux frictions, de deux gros d'onguent chacune, font ſaliver extraordinairement. Cette eſpece de flux de bouche ne s'annonce pas par des ſignes lents & éloignés ; il ſurvient en peu de temps un gonflement conſidérable, avec tenſion de toutes les parties de la bouche. La fievre ſe met quelquefois de la partie ; le malade a de la difficulté à avaler ; en un mot, il eſt dans un état capable d'effrayer ceux qui ne ſont point accoutumés à voir ces effets extraordinaires du mercure. Lorſqu'on eſt ſurpris par un orage ſi étonnant, il faut ſe hâter d'y remédier. On commencera par ôter les linges impregnés de mercure, & on lavera les parties qui ont reçu les frictions. Le malade ſera enſuite ſaigné du pied pluſieurs fois s'il eſt néceſſaire ; & on tentera en même temps de lui lâcher le ventre avec des lavemens faits avec la caſſe & le petit-lait. Si le gonflement des glandes ſalivaires & des amygdales eſt douloureux, on y appliquera extérieurement des cataplaſmes émolliens. Enfin, on purgera le malade le plus tôt qu'il ſera poſſible, ſans penſer à lui donner des frictions, crainte de renouveler les accidens.

4°. Le plus ſouvent les malades ſortent du traitement où la ſalivation a été orageuſe, ſans être guéris. Si on pouvoit connoître par des ſignes certains ceux en qui le mercure doit produire un tel effet, on l'éviteroit en prenant les précautions dont je vais parler ci-après. Tout ce que j'ai ob-

ſervé à cet égard, c'eſt que ce minéral excite plus ſouvent ces ravages dans les perſonnes qui ont un tempérament ſanguin, ou qui ont les nerfs ſenſibles, dans celles qui habitent un pays chaud, & ſur-tout dans les Américains. Soit donc qu'on connoiſſe d'avance une telle diſpoſition dans les malades; ſoit qu'il faille recommencer le traitement, après avoir éprouvé le danger qu'il y a d'abandonner dans eux le mercure à toute ſon action; on prendra les précautions ſuivantes pour prévenir les déſordres dont je viens de parler. On n'épargnera pas les ſaignées dans les préparations, & on les fera plutôt du pied que du bras. On pouſſera le nombre des bains juſqu'à trente & au-delà. Au commencement on ne donnera les frictions que d'un gros d'onguent; on tiendra en même temps le ventre libre par des lavemens répétés: enſuite, à meſure qu'on avancera dans le traitement, on augmentera la doſe des frictions, en les éloignant un peu plus les unes des autres. De cette maniere on accoutumera peu à peu le corps à l'impreſſion du mercure; & l'on en donnera la quantité néceſſaire pour établir une ſalivation douce, ſans craindre qu'il cauſe aucun ravage. Enfin, on terminera le traitement par des frictions & des purgatifs donnés alternativement, comme il a été dit ci-devant.

5°. Ordinairement, après les premieres frictions, les principales évacuations, comme les ſelles, les urines, la tranſpiration, ſont ſuſpendues ou ſe font en moindre quantité: cet effet annonce le plus ſouvent que la ſalivation ſera abondante; mais il arrive quelquefois que le mercure détermine, dès le commencement, des évacuations plus ou moins abondantes par les voies dont je viens de parler. Or, ſi ces évacuations continuent à ſe ſoutenir, le flux de bouche n'a point lieu, ou du moins il eſt

très-modéré, & sans gonflement des parties de la bouche ; & cette circonstance est d'autant plus heureuse, que les malades guérissent également, & qu'ils éprouvent moins de douleurs & de malaises. Dans le Chapitre suivant, j'indiquerai la maniere dont il faut se conduire dans les cas semblables.

6°. Rien ne varie tant que la quantité de salive que le malade rend pendant vingt-quatre heures. Il y a des malades qui ne remplissent que deux crachoirs, qui contiennent une livre de salive chacun ; d'autres en rendent quatre, six, huit livres ; & il y en a qui vont jusqu'à dix, & quelquefois au-delà. Cette variation dans la quantité de salive dépend en général de la diversité des tempéramens, & en particulier de la quantité de boissons que le malade prend, & du penchant qu'il a à s'assoupir & à dormir plus ou moins dans la journée, parce que dans le sommeil le cours de la salive est suspendu. Mais comme la guérison de la maladie ne dépend pas absolument d'une certaine quantité de salive que le malade doit rendre, il ne faut point s'inquiéter si cette quantité est moindre dans certains malades que dans d'autres ; il faut seulement avoir attention d'éviter toutes les causes qui peuvent en arrêter le cours, c'est-à-dire, de ne permettre au malade de garder le lit que le moins qu'il lui sera possible pendant la journée, & pendant la nuit dans le fort de la salivation, & lui recommander de boire beaucoup.

7°. Une chose qui incommode beaucoup les malades dans le commencement des frictions, c'est la faim. Comme ils ont été réduits tout d'un coup à deux soupes & deux bouillons par jour, & que leur corps se trouve bien disposé par les préparations qui ont précédé, ils sont pressés par une faim qu'ils

ont beaucoup de peine à ſupporter. Mais il eſt eſſentiel, pour le ſuccès du traitement, de n'avoir aucun égard à leur appétit, d'autant plus que le tourment qu'il leur cauſe ne dure que quelques jours, c'eſt-à-dire, qu'ils en ſont délivrés dès que le mercure commence à porter à la bouche.

8°. Pendant la ſalivation, les malades ont toujours plus de mal-aiſe le matin que le ſoir : cela vient de ce que pendant la nuit, qui eſt le temps deſtiné au ſommeil, la ſalive coule moins abondamment que le jour, & que le gonflement des parties de la bouche augmente à proportion. Mais cet inconvénient, qui eſt inévitable, ne mérite aucune attention : en faiſant boire au malade quelques verres de tiſane, & en lui recommandant de ſe promener, le mal-aiſe ſe diſſipe bientôt par le rétabliſſement du flux de bouche.

9°. On tiendra pour chaque malade, ſur une feuille de papier, une note exacte des frictions qu'on donnera, & des crachoirs que le malade remplira dans les vingt-quatre heures. En jetant les yeux tous les jours ſur ce journal, on voit tout d'un coup où l'on en eſt, & ſi la ſalivation ſe ſoutient toujours dans la même quantité, ou ſi elle diminue.

10°. Dans le commencement de la ſalivation, les ulceres de la langue, de l'intérieur des joues & des gencives, ſont peu ſenſibles, parce qu'ils ſont couverts d'une eſcarre qui empêche que les nerfs de ces parties ne ſoient irrités par la ſalive qui eſt extrêmement âcre : mais, quatre ou cinq jours après que la ſalivation eſt établie, ces eſcarres commencent à tomber ; & alors les nerfs reſtant à nu, les ulceres ſont beaucoup plus ſenſibles. Dans cette circonſtance, indépendamment de la ſalive, il y a pluſieurs cauſes qui augmentent ou renouvellent

les douleurs. Souvent les malades ne ſauroient parler ſans reſſentir de vives douleurs par le frottement de la langue ulcérée contre les dents : ce qui réduit ces malades à ne vouloir s'exprimer que par ſignes ou par écrit. Si les bouillons ſont un peu chauds ou trop forts de viande, ou trop ſalés, ils cauſent également de vives douleurs aux malades en paſſant ſur les ulceres de la bouche ; & dans ce cas ils ſont obligés de prendre les bouillons preſque froids, ſans ſel & légers. Enfin, ſi les dents du malade ſont mal rangées, ou qu'il en manque quelqu'une, la langue, en ſe gonflant, s'inſinue & ſe trouve enchâſſée comme en queue d'aronde dans les interſtices des dents, où elle ſe trouve fortement retenue ; de ſorte que, ſi le malade veut la remuer pour parler ou pour boire, il ſouffre une douleur d'autant plus vive, que cette partie a plus de peine à ſe dégager d'entre les dents.

J'expoſe ici ſans déguiſement les accidens les plus douloureux qui accompagnent quelquefois le traitement dont je parle. Ces accidens, quoique rares pour la plupart, ſeroient capables de décourager le Chirurgien, & d'effrayer les malades, s'ils duroient long-temps, & s'il n'y avoit pas des moyens de les calmer, ou de les prévenir. Voici les reſſources que l'art a contre ces accidens. J'ai dit que l'acrimonie de la ſalive étoit une cauſe qui augmentoit les douleurs des ulceres de la bouche, après la chute des eſcarres. Dans ce cas, il faut recommander au malade de boire beaucoup, parce que plus il boira, moins la ſalive ſera âcre, & fera par conſéquent moins d'impreſſion ſur les ulceres qu'elle arroſe, en ſortant des glandes où elle ſe ſépare : mais, pour l'adoucir encore plus efficacement, le malade roulera ſouvent dans ſa bouche de la décoction de racine de guimauve.

Si, en parlant, le frottement de la langue contre les dents renouvelle les douleurs, le silence est le seul remede contre cette cause; mais il n'est pas nécessaire de le recommander aux malades, ils se l'imposent eux-mêmes pour éviter les souffrances. Si on vouloit croire les malades dans cette circonstance, ils renonceroient à prendre des bouillons, quoique faits sans sel, légers & tiedes, tant le contact de ce breuvage sur les ulceres de la langue est douloureux : j'en ai vu un qui s'en est privé pendant plus de huit jours. Dans des cas semblables, on substitue au bouillon quelques œufs frais à la coque sans sel, qu'on donne dans la journée. Lorsque l'œuf est cuit, on sépare le jaune qu'on met dans un cuiller, & qu'on fait avaler au malade, en lui recommandant de l'écraser auparavant dans sa bouche; ce qui fournit en même temps un baume adoucissant aux ulceres de la langue, & une nourriture au malade. Enfin, lorsque les dents sont mal rangées, ou qu'il en manque quelqu'une, on peut empêcher que la langue ne s'insinue dans les ouvertures qu'elles laissent entre elles, en bouchant ces ouvertures par le moyen d'un linge simple, trempé dans l'eau de guimauve, qu'on place adroitement entre la langue & les dents; ou bien on taillera des morceaux de liege, de façon qu'ils bouchent les breches que l'extraction de quelque dent a laissées.

11°. J'ai vu quelquefois les douleurs de la bouche se renouveler dans un temps où cet accident paroissoit n'être plus à craindre : c'étoit presque sur la fin de la salivation, c'est-à-dire après les premieres médecines, qu'on donne vers le milieu du traitement. Lorsque cela arrive, toutes les parties de la bouche sont enflammées sans gonflement; le palais paroît comme cautérisé; les ma-

lades ſe plaignent d'une douleur brûlante dans toute la bouche, comme ſi cette douleur étoit cauſée par la préſence d'un charbon ardent. J'ai obſervé que cet accident arrive plus communément aux femmes qu'aux hommes, & qu'il eſt cauſé par un mouvement contre nature des regles qui ſurviennent avant le terme ordinaire. Il y a quelques années que je paſſai par les remedes une Dame d'un tempérament ſanguin. Je lui adminiſtrai les frictions immédiatement après les regles : elle eut une ſalivation douce & ſans accidens. Au temps marqué, je lui donnai une médecine qui avoit été précédée la veille par une friction. Dès le lendemain de cette médecine, la bouche s'enflamma ſans gonflement, avec des douleurs très-vives ; & cet accident augmenta le jour ſuivant. Les regles parurent, quoiqu'il n'y eût que quinze jours que la malade les avoit eues, & elles diſparurent preſque auſſitôt. Je fus obligé d'ôter les linges, & de faire une ſaignée du pied. J'employai l'eau de guimauve dont la Dame ſe rinçoit ſouvent la bouche : je me ſervois auſſi du collyre de Lanfranc, qui calmoit les douleurs plus efficacement que tout le reſte : enfin, après quelques jours de ſouffrance, tout fut calmé, & j'achevai le traitement comme à l'ordinaire. J'ai vu le même accident arriver à trois autres femmes, avec les mêmes circonſtances.

12°. Je n'ai jamais vu que, pendant le traitement, le mercure ait cauſé la dyſſenterie, pas même la moindre colique. Je ſuis perſuadé que ce qui garantit les malades de ces accidens, ce ſont les préparations qui ont été bien faites, la diete ſévere qu'on fait obſerver, & principalement les deux lavemens d'eau ſimple qu'on donne tous les jours, dès que la ſalivation eſt établie ;

car on conçoit que ces lavemens, en relâchant les fibres des inteſtins, préviennent l'irritation que le mercure pourroit y cauſer; c'eſt pourquoi je recommande de ne jamais s'écarter de cette méthode.

13°. En général, on doit s'attacher, dans ce traitement, à donner le plus de mercure qu'il ſera poſſible, ſans néanmoins expoſer les malades aux mauvais effets de ce remede, lorſqu'il eſt donné à trop forte doſe. Du moment que la ſalivation eſt établie, juſqu'au temps des purgations, il y a un intervalle de dix ou douze jours. Quelquefois il n'eſt pas poſſible de donner de nouvelles frictions dans cet intervalle, comme lorſque la ſalivation eſt abondante, & que le gonflement des parties de la bouche eſt conſidérable : mais ſi le flux de bouche eſt modéré, & qu'on ne ſoit menacé d'aucun accident, on peut donner quelques frictions à trois ou quatre jours d'intervalle l'une de l'autre; &, ſuivant le tempérament & l'état du malade, on donnera ces frictions à la doſe d'un gros d'onguent ou de deux gros. Pour peu qu'on ait d'expérience dans la pratique de ces maladies, on n'eſt point embaraſſé de ſe conduire comme il convient à cet égard.

14°. J'ai dit pluſieurs fois que le dix ou le douzieme jour de la ſalivation, le malade ſe trouve dans une diſpoſition qui indique les purgatifs; & on ſe ſouvient ſans doute des ſignes qui marquent cette diſpoſition. J'ai encore dit qu'il étoit de regle de donner la veille de la médecine une friction : mais quelquefois on eſt obligé de ſupprimer cette friction; c'eſl lorſque le flux de bouche & le gonflement ſe ſont maintenus conſidérables juſqu'à ce temps-là, qu'on a obſervé que le malade eſt extrêmement ſuſceptible de l'impreſſion du

mercure, quoique donné à petite dose. Dans ce cas il vaut mieux, pour ne rien hasarder, donner une ou deux médecines sans frictions; car l'action du purgatif, jointe à celle du mercure, pourroit exciter quelque ravage comme je l'ai vu arriver. J'ai encore une observation à faire au sujet de la formule de la médecine. On la compose ordinairement avec les follicules, la manne & le sel végétal; mais si le malade a les ulceres de la bouche encore sensibles, il faut changer cette formule, c'est-à-dire, ajouter un peu plus de manne, & supprimer le sel qui causeroit, en passant sur ces ulceres, une douleur trop vive, qu'il faut épargner au malade.

15°. Dans ce traitement, il est surprenant comme les forces se soutiennent, malgré la diete, la salivation & le peu de repos. On ne voit jamais les malades dans un état de foiblesse bien considérable; ou du moins, s'ils s'en plaignent, elle n'est que passagere; elle dépend moins de l'inanition, que des humeurs qui se sont amassées dans les premieres voies: car on observe constamment que les forces du malade augmentent après les premieres médecines, ce qui prouve l'effet salutaire des purgatifs dans cette circonstance.

16°. Pendant la salivation, il survient constamment un accident qui n'a jamais aucune suite fâcheuse: c'est l'enflure œdémateuse des pieds. Cette enflure arrive, soit par l'effet du mercure qui divise extrêmement les humeurs, soit parce que le malade se couche très-peu pendant le jour, & même pendant la nuit. Alors la seule attention qu'on doit avoir, c'est de recommander au malade de tenir le plus souvent qu'il est possible ses jambes sur un tabouret; car du reste, cette enflure se dissipe toujours par les purgatifs.

17°. Lorſqu'on eſt parvenu au temps des purgatifs, la guériſon de la bouche fait des progrès rapides ; le gonflement ſe diſſipe, les ulceres ſe cicatriſent à vue d'œil, le mouvement de la mâchoire devient plus libre ; la ſalive, qui étoit auparavant âcre, épaiſſe & gluante, devient claire, mouſſeuſe, & affecte l'organe du goût comme ſi l'on avoit de l'eau ſucrée dans la bouche. On peut regarder cette qualité de la ſalive comme le ſigne le plus certain de la dépuration de la maſſe du ſang.

18°. La quantité de mercure qu'on donne dans ce traitement, varie ſuivant l'effet du remede & le tempérament du malade. Le nombre des frictions eſt ordinairement de neuf à dix. Cependant on conçoit qu'on ne peut pas toujours donner cette même quantité d'onguent à tous les malades ; il y a une infinité de circonſtances qui en empêchent, comme on a dû le remarquer : mais le remede n'a pas moins un ſuccès heureux, ſi on l'a exactement proportionné à l'état de la maladie & au tempérament du malade. J'ai vu, par exemple, un vieillard de plus de quatre-vingts ans, & extrêmement maigre, qui avoit un ulcère vénérien à la gorge, (c'étoit M. Petit qui le traitoit) : ce malade ne put recevoir que deux ou trois frictions de deux gros d'onguent chacune, & il guérit très-bien.

19°. Lorſque le malade a pris le nombre convenable de frictions & de médecines, il eſt beaucoup maigri ; mais malgré cette maigreur, ſes forces ſe ſoutiennent, & il éprouve intérieurement un bien-être qui lui annonce la ſanté la plus parfaite. Or, c'eſt cet état de maigreur qui aſſuroit à M. Petit une guériſon ſûre & radicale, parce qu'il prouve que les humeurs ſe ſont renouvelées juſques dans les plus petits vaiſſeaux, par les évacuations abon-

dantes qui se sont soutenues pendant long-temps ; & parce qu'il prouve par conséquent, comme dans bien d'autres maladies, que la dépuration de la masse du sang est complette.

20°. Enfin jamais les malades n'ont éprouvé un appétit aussi vif qu'après ce traitement. Si on vouloit les croire, on ne pourroit leur donner à manger en trop grande quantité-à-la fois, & trop souvent. Ils ne conçoivent point que l'abondance des alimens puisse leur faire mal ; mais ils éprouvent bientôt le contraire. Comme ils passent toujours les bornes qu'on leur prescrit, ils ont toujours, les uns plus tôt, les autres plus tard, quelque indigestion qui oblige de les remettre à la diete. J'ai eu un malade chez moi, qui, le second ou le troisieme jour de sa convalescence, engagea mon domestique de lui acheter du raisin sec ; quoiqu'il n'en mangeât pas avec excès, il eut une dyssenterie qui pensa le faire périr. J'ai oui conter l'histoire d'un malade qui mourut chez M. Petit d'une indigestion, après avoir été décrassé, pour avoir mangé sans discrétion de la pâtisserie qu'il se faisoit apporter en cachette par son domestique. Je cite ces exemples pour inspirer toute la prudence nécessaire, en prescrivant le régime qui convient aux malades qui sortent des remedes.

CHAPITRE XIV.

Suite du traitement de la Vérole.

DANS le Chapitre précédent, j'ai détaillé la conduite générale qu'on doit tenir dans le traitement de la vérole par la salivation. Les préceptes que j'ai établis dans ce Chapitre, sont applicables à

tous les malades qui ont le flux de bouche. Je vais à présent distinguer les cas où la disposition du malade & les symptômes de la maladie exigent qu'on s'écarte de la route que j'ai tracée.

La conduite qu'il faut tenir lorsque les malades ne salivent point.

J'ai dit ailleurs que les frictions mercurielles, précédées par les préparations convenables, données à la dose ordinaire, & avec toutes les précautions nécessaires, ne font pas toujours saliver. Le plus souvent le mercure supplée au flux de bouche par d'autres évacuations, telles que les urines, la transpiration, les selles, &c. Dans ces différens cas, le traitement mérite autant de confiance que celui où la salivation est abondante. Voici ce que M. Petit répondoit à une Dame qui craignoit de n'être point guérie après un traitement méthodique. » Tout ce qu'on peut attendre d'un traitement régulier, & selon les formes ordinaires, on l'a obtenu des remedes qui ont été employés pour détruire la cause des accidens vénériens dont Madame étoit attaquée. Si le spécifique qui a été administré pour cette cure en dose suffisante, & dont on n'a pas gêné l'action, n'a pas produit son effet du côté de la salivation, comme il le fait ordinairement; si les évacuations ont été déterminées du côté des selles, des urines & de la transpiration, ce n'est qu'à raison de la disposition particuliere du tempérament, qui détermine l'action des remedes, tantôt d'une façon, tantôt de l'autre. Qu'importent ces différences, pourvu que tous les accidens & la cause du mal soient détruits? Ainsi je conclus que Madame est absolument guérie, & qu'il n'y a pas lieu de la fatiguer de

» nouveau par des remedes anti-vénériens. Il faut
» seulement qu'elle se borne, pour se rétablir, à
» l'usage du lait, à quelques légers purgatifs de
» temps en temps, & à un bon régime. «

Il n'est pas facile de connoître les malades en qui le mercure ne déterminera point le flux de bouche. Cependant on observe en général que cela arrive plus communément à ceux qui ont un tempérament sec & mélancolique, & qui sont naturellement durs à émouvoir par les remedes évacuans. J'ai prévu que plusieurs malades qui avoient cette disposition, ne saliveroient point; &, quoique je leur aie donné des frictions plus fortes qu'à l'ordinaire, je ne me suis point trompé.

Il y a encore d'autres dispositions qui détournent le flux de bouche; c'est lorsque les malades ont quelque évacuation habituelle, comme le dévoiement ou des ulceres qui suppurent beaucoup. Dans ce cas, le mercure agissant par les voies qu'il trouve ouvertes, ne porte point à la bouche. Je rapporterai ici un fait qui prouve particulierement que la suppuration est capable de détourner la salivation. Un homme avoit depuis plusieurs années une ophthalmie vénérienne, causée par une gonorrhée arrêtée par des injections. Après lui avoir fait inutilement plusieurs remedes, on lui fit un cautere au bras, qui ne produisit pas un meilleur effet. Ayant découvert la véritable cause de sa maladie, je le déterminai à passer par les grands remedes. Les frictions données dans la vue de le faire saliver, ne porterent point à la bouche; mais il survint un gonflement aux environs du cautere, qui fut suivi d'un écoulement très-abondant de matiere sanieuse & purulente, qui dura pendant quatorze ou quinze jours. Le mal guérit, & je laissai fermer le cautere comme inutile désormais.

mais. Environ quatre ans après, le même homme gagna des chancres, pour lesquels je lui fis le même traitement que pour son ophthalmie ; mais cette derniere fois, comme il n'avoit plus de cautere, les frictions déterminerent une salivation abondante.

Lorsqu'on reconnoît, après les premieres frictions, que les malades sont difficiles à émouvoir par le mercure, il ne faut point imiter la pratique de ceux qui augmentent extraordinairement la dose du remede, croyant qu'il est essentiel de déterminer le flux de bouche à quelque prix que ce soit ; car, lorsqu'on administre le mercure avec une pareille indiscrétion, on court risque de causer les accidens les plus fâcheux, au lieu de procurer la salivation : on ne fait pas toujours impunément violence à la nature. Dans une pareille circonstance, tout ce qu'on peut faire, c'est de pousser la dose de chaque friction jusqu'à trois gros d'onguent, en mettant toujours l'intervalle de quarante-huit heures de l'une à l'autre.

Ce n'est qu'après la cinquieme friction qu'on est assuré que la salivation n'aura point lieu. Dans ce cas, le régime du malade doit consister en deux soupes & deux bouillons par jour pendant tout le traitement. Si le mercure agit sensiblement par la transpiration, on entretiendra une chaleur modérée & égale dans la chambre, crainte que le froid ne supprime cette évacuation. Si l'on juge nécessaire de l'augmenter, on donnera de temps en temps au malade quelques verres de tisane faite avec les bois sudorifiques ; on l'engagera, outre cela, à boire souvent de la tisane ordinaire ; & on lui donnera tous les jours deux lavemens avec l'eau simple. Ces lavemens sont encore plus nécessaires, lorsque le mercure agit par les selles ; car non-seu-

lement ils attirent une plus grande quantité d'humeurs vers les inteſtins, en les relâchant ; mais encore ils empêchent que ce minéral n'irrite ces parties, & ne cauſe la dyſſenterie. Enfin, dans le cas où la criſe ſera déterminée par les urines, on mettra en uſage une tiſane faite avec les plantes diurétiques, pour entretenir ou augmenter cette évacuation ſuivant le beſoin.

Après la cinquieme friction, on en placera encore deux ou trois, à trois jours de diſtance l'une de l'autre ; & deux jours après on commencera à donner une friction & un purgatif alternativement, juſqu'au nombre dn quatre ou cinq ; après quoi, l'on terminera le traitement.

Les malades en qui il faut éviter la ſalivation, & adminiſtrer le mercure avec beaucoup de réſerves.

Si les malades dont je viens de parler ne ſalivent point, c'eſt contre l'intention du Chirurgien. Mais il y en a d'autres en qui l'on doit éviter expreſſément le flux de bouche, ou du moins adminiſtrer le mercure avec beaucoup de circonſpection : il feroit ſur-tout dangereux de le donner ſans ménagement dans les circonſtances que je vais détailler.

Les femmes qui ſont ſujettes à des révolutions ſanguines, & qui ont les nerfs ſenſibles.

Il y a beaucoup de femmes qui ſont ſujettes à des révolutions ſanguines, cauſées par un ſang vif & bouillant qui ſe porte avec abondance à la tête. Un tempérament ſanguin, l'irritabilité exceſſive des parties, & ce qu'on nomme *vapeurs hyſtériques*, ſont les principales cauſes de ces révolutions. Si le mercure, adminiſtré à la doſe néceſſaire pour exciter le flux de bouche, rencontre ces diſpoſitions, il peut cauſer beaucoup de ravages. Il ex-

cite le plus ſouvent une ſalivation orageuſe ; tantôt il ſurvient une éryſipele au viſage, ou une hémorrhagie par les gencives, accompagnée de maux de tête & de fievre ; d'autres fois, la malade a des étouffemens convulſifs ; & ce qui eſt encore plus fâcheux, c'eſt qu'après tant de dangers & de ſouffrances, le traitement eſt le plus ſouvent infructueux.

Avant de traiter les femmes, on doit donc examiner avec attention leur tempérament, leur genre de vie, leurs paſſions, & s'informer des maladies auxquelles elles ſont ſujettes, ſur-tout dans le temps des regles. Cet examen, fait avec jugement, peut faire connoître la diſpoſition des nerfs à s'irriter, & celle du ſang à s'enflammer par la moindre cauſe. Quoique d'ailleurs la perſonne paroiſſe jouir d'une bonne ſanté, il faut ſe méfier de ces conſtitutions ; car l'expérience m'a appris ſouvent que le mercure donné à la doſe ordinaire dans ces ſortes de tempéramens, excite les plus grands déſordres. Il faut donc s'appliquer à les prévenir. Dans cette vue, on préférera les ſaignées du pied à celles du bras ; on doit pouſſer le nombre des bains beaucoup plus loin que dans les cas ordinaires ; on commencera par des frictions d'un gros, & l'on obſervera attentivement l'effet du mercure, pour éloigner plus ou moins ces frictions les unes des autres.

Mais ſi, malgré ces précautions, ou pour ne les avoir pas priſes, les déſordres dont je viens de parler arrivoient, on ſe hâteroit de faire changer de linge à la malade, de la ſaigner du pied, de lui lâcher le ventre par des lavemens purgatifs, de lui donner des anti-ſpaſmodiques, en un mot, de lui adminiſtrer tous les ſecours relatifs aux accidens qu'elle éprouveroit.

Les femmes enceintes.

Lorſqu'une femme enceinte a la vérole, les Praticiens expérimentés ne renvoient jamais après l'accouchement le traitement qui lui convient, parce que l'enfant, participant au fruit du remede, vient au monde purifié du virus que la mere lui avoit communiqué. M. Petit étant conſulté pour une femme enceinte qui étoit dans le cas dont je parle, voici comme il répondit à la queſtion qu'on lui faiſoit, ſi on pouvoit paſſer cette femme par les remedes, dans le temps de la groſſeſſe.

» La groſſeſſe, dit-il, bien loin d'être un obſ-
» tacle, eſt au contraire un temps très-avantageux.
» Nous mettons ſans crainte ni difficulté les Dames
» enceintes dans les remedes, & nous guériſſons
» en même temps l'enfant & la mere : ceux qui ne
» prennent pas ce parti, ſont dans l'embarras de
» ſavoir à qui donner un tel enfant à allaiter. Nous
» avons actuellement des cas ſemblables, où, faute
» de cette prévoyance, les peres & les meres ſe
» ſont attiré, de la part des nourrices, des procès
» ruineux & diffamans. Ainſi, je conſeille de ne
» point perdre de temps : la ſaiſon étant très-favo-
» rable, l'on doit être aſſuré d'un ſuccès très-avan-
» tageux, ſi l'on ſuit le parti que je propoſe, & qui
» eſt le ſeul que la prudence peut conſeiller. «

Il y a des perſonnes qui penſent que les bains & l'action du mercure, lorſqu'elle va juſqu'à exciter la ſalivation, peuvent cauſer l'avortement. Ce qu'il y a de certain à cet égard, c'eſt qu'un pareil accident n'arrive jamais par ces cauſes, lorſqu'on adminiſtre le remede avec prudence. J'ai vu traiter par M. Petit, & j'ai traité moi-même, ſans éviter le flux de bouche, des femmes enceintes, dans tous les mois de la groſſeſſe, ſans qu'il leur

ſoit arrivé aucun accident fâcheux. Les attentions que l'on doit avoir dans ces cas, conſiſtent à déſemplir ſuffiſamment les vaiſſeaux, à n'employer que des purgatifs très-doux, à éviter les bains trop chauds, & à prendre d'ailleurs toutes les précautions requiſes pour que le mercure ne cauſe point de déſordres dans l'économie animale.

Le traitement qui convient aux enfans.

Les enfans qui apportent la vérole en naiſſant, doivent être traités différemment, ſuivant les circonſtances où ils ſe trouvent. Je rappelle ici le Mémoire adreſſé à M. Petit, dont j'ai cité une partie dans le premier Chapitre.

Expoſé de la maladie.

» Une mere qui ignoroit qu'elle avoit une mala-
» die vénérienne, mit au monde, il y a près de
» treize ans, un enfant qui lui apprit ſon état, en
» communiquant le mal à ſa nourrice. On tenta
» de guérir la nourrice & l'enfant par les tiſanes
» ſudorifiques : elles furent ſans ſuccès, & firent
» perdre à la premiere une partie de ſon lait &
» beaucoup de temps. A la fin, on eut recours aux
» petites frictions qui guérirent la nourrice, mais
» qui ne purent guérir l'enfant qui ne tettoit preſ-
» que plus, parce que la nourrice n'avoit preſque
» plus de lait. On fut obligé de le ſevrer à onze
» mois : il lui reſtoit quelques ulceres qu'on fit
» paſſer en les frottant avec très-peu de pommade
» mercurielle. Cet enfant vit, c'eſt une fille âgée
» de treize ans ; elle eſt d'un tempérament foible,
» d'une maigreur extrême ; elle a des laſſitudes
» continuelles, une groſſe tête avec de groſſes
» amygdales qui lui font mal aſſez ſouvent, mais

» qui diminuent cependant, lorſqu'on rafraîchit la
» malade : elle a, outre cela, des rhumes fréquens,
» une poitrine & un eſtomac délicats, d'ailleurs
» vive & pleine de feu. Comme cet enfant eſt ex-
» trêmement cher à ſa famille qui eſt toujours
» dans de grandes inquiétudes ſur ſa ſanté, pour
» laquelle on n'a encore oſé entreprendre aucun
» remede, on propoſe à M. Petit les queſtions ſui-
» vantes, auxquelles on le ſupplie de répondre
» article par article.

» *Premiere queſtion.* S'il y a des exemples que des
» enfans apportant la vérole en naiſſant, aient
» vécu long-temps, aient été bien guéris, & quels
» ſont les remedes pour les guérir parfaitement ?

» *Seconde queſtion.* Si les remedes qu'on pour-
» roit faire ne ſeroient pas contraires à l'âge où eſt
» la jeune perſonne, dans laquelle il ſemble que la
» nature ſe prépare pour les regles ? L'idée qu'on
» en a, vient d'une groſſeur au bout du ſein qui
» lui fait de la douleur, & des feux aſſez fréquens
» qui lui montent au viſage, mais qui peuvent
» venir auſſi des mauvaiſes digeſtions.

» *Troiſieme queſtion.* Si les petites frictions pour-
» roient la guérir en pareil cas, & la guérir par-
» faitement ?

» *Quatrieme queſtion.* Combien de temps il fau-
» droit donner ces frictions, & à quelle diſtance
» l'une de l'autre ? Il faut obſerver qu'on deſireroit
» traiter cette Demoiſelle ſecrettement ; ce qui
» exigeroit un plus grand nombre de frictions, &
» par conſéquent plus de temps.

» *Cinquieme queſtion.* Quelle doit être la quan-
» tité de mercure pour chaque friction ? La Demoi-
» ſelle eſt délicate, vive & pleine de feu.

» *Sixieme queſtion.* De quelle eſpece ſeront les
» purgatifs, & à quelle diſtance on les donnera

» dans le traitement? La malade est difficile à pur-
» ger, vomissant les médecines.

» *Septieme question.* Si les purgatifs liquides con-
» viennent mieux à son tempérament que les bols;
» & si l'usage de la tisane de Vinache pourroit con-
» venir pendant le traitement; la quantité qu'il
» faudroit lui en donner, & en quel temps?

» *Huitieme question.* Combien de temps doit du-
» rer le traitement des petites frictions; le régime
» qu'il faudra que la Demoiselle observe? Il faut
» toujours faire attention au mystere qu'on veut
» garder dans ce traitement, & qu'il exige plus de
» temps.

» *Neuvieme question.* S'il n'y a pas d'autres re-
» medes que les frictions qui puissent mieux con-
» venir à son état, & lui assurer une bonne santé
» & de longs jours? «

RÉPONSE.

C'est la réponse à la premiere question que j'ai citée dans le premier Chapitre de cet Ouvrage; savoir, que les peres & les meres communiquoient la vérole à leurs enfans à différens degrés, suivant les circonstances dans lesquelles ceux-ci étoient engendrés. Or, les remarques de M. Petit à ce sujet tendoient à faire juger si l'enfant pour lequel on consultoit, pouvoit guérir avec plus ou moins de facilité, en examinant dans lequel des cas qu'il venoit de citer, il se trouvoit.

» En continuant de répondre à la premiere ques-
» tion, poursuit M. Petit, je dirai que des enfans
» qui naissent avec la vérole, il en est peu qui par-
» viennent à l'âge où est actuellement la malade
» dont il s'agit; la plupart meurent aux dents, au
» sevrage; ils tombent dans le marasme, ils de-

» viennent raçhitiques ; d'autres ſont affligés d'hu-
» meurs froides & écrouelles qui attaquent non-
» ſeulement les glandes, mais les épiphyſes & la
» propre ſubſtance des os. Si la perſonne dont il
» eſt queſtion n'eſt affligée d'aucune de ces indiſ-
» poſitions, il y a lieu d'eſpérer ſa guériſon. Le
» remede qui lui convient eſt appelé grand re-
» mede : il eſt le ſeul qui puiſſe être mis en uſage
» pour la guérir ; mais il faut qu'il ſoit conduit
» avec ſageſſe & prudence.

» Réponſe à la ſeconde queſtion. Bien loin que
» ce remede ſoit contraire à la diſpoſition où il
» ſemble que la nature ſoit de procurer les regles,
» il eſt tout-à-fait convenable : il eſt même utile
» de le commencer le plus tôt qu'il ſera poſſible,
» afin d'ôter tous les obſtacles qui pourroient s'op-
» poſer à cette opération de la nature ; car il y a
» grand nombre de filles qui, étant dans le même
» cas, ont obtenu leurs regles par le moyen du
» remede, avec preſque autant de facilité que ſi
» leurs peres & meres ne leur avoient pas tranſ-
» mis la vérole.

» A la troiſieme, quatrieme & cinquieme queſ-
» tions. On ne peut pas décider du nombre des
» frictions, ni de la quantité d'onguent que l'on
» doit employer à chacune d'elles : on ne peut
» pas même aſſurer de guérir la malade ſans que
» le remede procure la ſalivation. Ce n'eſt que-
» pendant l'uſage du mercure qu'on verra l'em-
» ploi que la nature en fera, en déterminant les
» évacuations d'un côté ou d'un autre. Il s'agit
» donc, de la part du Chirurgien, d'obſerver &
» de ſuivre ſcrupuleuſement les routes que pren-
» dra la nature ; & pour qu'il ſoit toujours le
» maître, & qu'il puiſſe l'empêcher d'aller trop
» vîte, il adminiſtrera ſagement le remede, en

» s'éloignant des deux extrémités qui ſont d'en
» donner trop ou trop peu.

» A la ſixieme ou ſeptieme queſtion. A l'égard
» des purgatifs, il n'y a que celui qui ſera chargé
» du traitement de Mademoiſelle, qui puiſſe en
» déterminer le nombre, la qualité, & le temps
» de les placer; parce qu'on ne doit ſe déterminer
» à purger, que dans les circonſtances que la
» nature ou les effets du remede indiquent. A l'é-
» gard du Vinache, je ne crois pas qu'il puiſſe con-
» trarier le remede; mais je ne vois pas qu'il lui
» ſoit plus ſalutaire qu'un autre purgatif: d'ail-
» leurs, en qualité de purgatif, il ſeroit ſoumis
» aux mêmes lois de la nature & de l'effet du re-
» mede, comme nous l'avons dit ci-deſſus.

» La ſolution de la huitieme queſtion eſt dans
» la troiſieme réponſe. J'ajouterai ſeulement que,
» quoique le régime qui convient dans cette cure
» ne doive pas être des plus ſéveres, on doit ce-
» pendant ſe borner aux bouillons, à la ſoupe,
» au riz, à la ſemoule & aux œufs frais; qu'il
» eſt même des cas où l'on peut donner le lait;
» mais ces cas ne peuvent pas être prévus: c'eſt à
» celui qui traitera la malade de juger ſi cet ali-
» ment peut lui convenir devant ou après le trai-
» tement.

» Dans la réponſe à la premiere queſtion, on a
» ſatisfait à la neuvieme. «

Il ſemble dans cette conſultation, que M. Petit n'exclut pas la ſalivation du traitement qu'il conſeille pour cette Demoiſelle, quoiqu'on lui ait fait obſerver dans le Mémoire, que la malade étoit ſujette à des rhumes fréquens, qu'elle avoit la poitrine & l'eſtomac délicats, & qu'elle étoit d'un tempérament vif & plein de feu: ce qui paroîtroit être contraire à une pareille conſtitution.

Mais il faut obſerver que M. Petit ne dit pas expreſſément qu'il faut adminiſtrer les frictions dans la vue d'exciter le flux de bouche ; il donne à entendre ſeulement, que s'il ſe déclare ſans accident, il faut laiſſer agir la nature par cette voie, & que la guériſon en ſera plus sûre ; mais il recommande d'ailleurs d'employer toutes les précautions néceſſaires pour que le mercure ne cauſe aucun ravage dans un tempérament auſſi délicat ; & s'il ne preſcrit pas préciſément la doſe & le nombre des frictions, ni les intervalles qu'on doit mettre entre elles, c'eſt que les regles qu'on voudroit établir à cet égard dans une conſultation, ne feroient pas ſûres, parce que les circonſtances varient ſi ſouvent pendant le traitement, qu'on ne peut rien fixer de poſitif à celui qui en eſt chargé. Ainſi le conſeil le plus ſage que M. Petit pouvoit donner au Chirurgien qui devoit traiter la malade, étoit, comme il a fait, de lui recommander d'obſerver avec attention l'emploi que la nature fera du remede, en déterminant les évacuations d'un côté ou d'autre ; & pour qu'il en ſoit toujours le maître, & qu'il puiſſe l'empêcher d'aller trop vîte, il adminiſtrera ſagement ce remede, en s'éloignant des deux extrémités qui ſont d'en donner trop ou trop peu.

Lorſque la vérole ſe manifeſte dans un enfant dès ſa naiſſance, il faut ſe hâter d'en arrêter les progrès, & de la guérir même, s'il eſt poſſible. Comme dans ce cas l'enfant eſt trop jeune pour qu'on lui adminiſtre immédiatement le mercure, des frictions données à la nourrice ont quelquefois beaucoup de ſuccès, parce que le ſpécifique paſſant avec le lait dans le ſang du nouveau-né, peut agir aſſez efficacement pour détruire le germe de la maladie dans cet enfant. Mais ce traitement

indirect exige des attentions par rapport au lait de la nourrice. Elle le perdroit infailliblement, ſi on lui faiſoit prendre des bains, des purgatifs trop forts & trop ſouvent répétés, & ſi on provoquoit la ſalivation ; par conſéquent on ſe contentera de lui donner des frictions de loin en loin, & de lui preſcrire un régime convenable à ſon état.

Mais quelquefois l'enfant, en venant au monde, a des ſymptômes de vérole ſi marqués & ſi conſidérables, qu'on ne trouve aucune nourrice qui veuille s'en charger ; il ne conviendroit pas même de la tromper là-deſſus. Dans cette circonſtance, il y a deux partis à prendre. Le premier eſt d'engager la mere à nourrir l'enfant : comme elle a la même maladie pour laquelle on doit lui adminiſtrer le mercure, ſon enfant participera en même temps à l'effet de ce remede. Dans ce cas, on ne doit point héſiter de lui donner des frictions, ſans autre préparation préliminaire, quelques jours après l'accouchement : mais on conçoit bien qu'il faut les ménager de maniere qu'elles ne portent aucun préjudice à l'état de la malade. Auſſi ne faut-il pas regarder ce traitement comme capable de la guérir radicalement de la vérole, mais de pallier du moins les accidens preſſans dont l'enfant eſt attaqué, ſauf à ſe réſerver de faire dans un autre temps un traitement plus régulier à l'une & à l'autre.

Cependant il peut arriver que la mere ne ſoit point en état d'allaiter ſon enfant, ou qu'elle ne le veuille pas, ou qu'elle meure dans ſes couches. Alors il ne reſte qu'un parti à prendre pour ſauver la vie de l'enfant ; c'eſt de le nourrir avec le lait de quelque animal. Il y a des Praticiens qui propoſent de le faire allaiter par une chevre ; de faire

à cette chevre une plaie ſimple à la cuiſſe, ou à quelque autre partie charnue de ſon corps, & de panſer tous les jours cette plaie avec l'onguent mercuriel, dans la penſée que le mercure, pénétrant par les vaiſſeaux ouverts de la ſolution de continuité, le lait de l'animal s'en chargera d'une partie, & le portera dans le corps de l'enfant. Mais ce moyen, qui paroît d'abord ingénieux, peut être ſujet à des inconvéniens par rapport à la chevre. Une telle plaie, entretenue pendant longtemps, peut altérer la ſanté de l'animal, & rendre ſon lait peu propre à la nourriture de l'enfant. D'ailleurs, je doute qu'il puiſſe entrer beaucoup de mercure dans le ſang par cette voie; parce que le mouvement de la ſuppuration qui tend à expulſer au dehors les humeurs contenues dans les vaiſſeaux de la ſuperficie des chairs, paroît s'y oppoſer. J'aimerois donc mieux, dans cette circonſtance, appliquer le mercure immédiatement à l'enfant, ſoit ſur les tumeurs ou ulceres vénériens qu'il peut avoir, ſoit en friction de vingt ou trente grains d'onguent ſur les autres parties de ſon corps.

Enfin, lorſque la vérole ſe déclare aux enfans après le ſevrage, ſi on eſt dans la néceſſité de leur adminiſtrer les frictions, on les ménagera ſuivant leur âge, leurs forces, & d'autres circonſtances qu'on ne peut pas prévoir.

Les perſonnes attaquées d'une affection hypocondriaque.

Dans les perſonnes qui ſont attaquées d'une affection hypocondriaque, il faut éviter le mouvement qui détermine le flux de bouche, crainte d'irriter le genre nerveux (pour me ſervir de l'expreſſion uſitée) qui eſt extrêmement ſenſible dans ces malades, d'où il pourroit réſulter des acci-

dens fâcheux. J'ai vu un de ces malades qui, pour avoir été traité ſans ménagement par un Chirurgien peu expérimenté, devint furieux au point qu'il fallut le lier; & enſuite ſa raiſon reſta égarée pendant fort long-temps. Voici le conſeil que M. Petit donnoit à un Chirurgien qui le conſultoit pour un malade qui avoit le genre nerveux attaqué.

Expoſé de la maladie.

» Monſieur, un jeune homme, âgé d'environ
» trente ans, ſe trouva attaqué, il y a environ
» cinq ou ſix ans, de pluſieurs ſymptômes de vé-
» role à la ſuite d'un ulcere vénérien au prépuce,
» mal conduit. Les ſymptômes ci-deſſus ont été
» puſtules rondes & ſeches dans la paume de la
» main & à la plante des pieds, ulcération à la
» marge de l'anus, de fréquens maux de gorge.
» Tout cela ſurvenu conjointement, le détermina
» à uſer de quelques remedes, tels que purgatifs,
» fondans, tiſanes ſudorifiques & autres. Enfin
» ce premier orage diſparut, ce qui rendit le ma-
» lade tranquille, & le détermina à ſe marier.
» La femme & les enfans n'ont eu aucun ſymp-
» tôme de la vérole ſoupçonnée dans le pere qui,
» quoique les premiers ſymptômes de ſa maladie
» ne ſoient pas revenus, a eu depuis les gencives
» fongueuſes & mollaſſes, leſquelles, à la moin-
» dre compreſſion, fourniſſent tantôt du ſang,
» & preſque toujours une ſanie purulente & de
» mauvaiſe odeur, qui les ronge & laiſſe les dents
» à découvert juſqu'aux alvéoles. D'ailleurs,
» outre les gencives en mauvais état, il y a dans
» le cuir chevelu des dartres ſeches qui occaſion-
» nent la chute des cheveux; & le malade a un
» crachottement continuel, ſans avoir été occa-

» ſionné par aucune préparation mercurielle.
» Voilà, Monſieur, ſon état préſent. A ces traits,
» je penſe que vous concluez que le virus eſt trop
» manifeſte pour douter de ſon exiſtence, & qu'il
» eſt important de le détruire par les remedes or-
» dinaires, qui ſont la ſalivation déterminée par
» les frictions mercurielles. Mais ce qui rend le
» malade indécis ſur le parti qu'il doit prendre,
» & ce qui m'embarraſſe moi-même, c'eſt que
» ledit malade tomba, il y a quelques mois, dans
» une fievre maligne & ſoporeuſe, dans laquelle
» il a été ſaigné quatorze fois; ſa convaleſcence
» a été prompte, & il regardoit comme embon-
» point naturel ce qui ne s'eſt fait connoître par
» la ſuite que pour une bouffiſſure univerſelle,
» différente cependant de celles qui viennent à la
» ſuite des grandes maladies, par ſa fermeté &
» ſa réſiſtance au toucher. Outre cet empâtement
» général, il a l'eſtomac tendu, douloureux &
» plein de ventoſités qui le jettent dans l'oppreſ-
» ſion; outre cela, il reſſent entre les omoplates
» des douleurs vagues, & de temps à autre quel-
» ques difficultés de reſpirer. Tous ces accidens
» donnent lieu de croire que le tiſſu cellulaire des
» poumons & de la plevre eſt abreuvé. Cepen-
» dant on a employé quelques purgatifs qui ont
» fait diſparoître cet engorgement; mais ſon re-
» tour fait ſoupçonner qu'il y a une cauſe qui le
» fomente. «

RÉPONSE.

» Mon ſentiment ſur ce que vous me faites l'hon-
» neur de me demander, Monſieur, eſt qu'il ne
» faut point différer de paſſer le malade par les
» remedes, ſi ſon tempérament n'eſt point abſo-
» lument affoibli & exténué par ſa derniere ma-

» ladie, en un mot, si vous jugez qu'il puisse les » soutenir. Suivant l'exposé que vous me faites, » il y a lieu de croire que le virus qui existe dans » lui depuis long-temps, est entré pour quelque » chose dans la cause des symptômes de la fievre » maligne ; ainsi je pense que la bouffissure uni- » verselle qui reste au malade, est une suite de » ses effets ; c'est sans doute ce qui la fait différer » d'un œdeme ordinaire ; & il est à présumer que » cette tension générale disparoîtra dès l'usage des » bains.

» Il faut observer de ménager les frictions, de » peur que la trop grande quantité de mercure » n'irrite le genre nerveux qui me paroît actuel- » lement attaqué par le virus. Si vous trouvez que » les bains n'affoiblissent point trop le malade, » je vous conseille d'en pousser le nombre aussi » loin que vous pourrez, pour rendre le sang plus » fluide & plus disposé à recevoir le mercure, ce » qui en facilitera les effets. De plus, il sera né- » cessaire, pendant le traitement, de tenir tou- » jours le ventre libre par des lavemens réité- » rés. «

Dans des cas semblables, il faut donc adminis- trer les frictions avec beaucoup de discrétion ; &, si on ne peut pas absolument éviter la saliva- tion ; il faut du moins qu'elle soit si légere, & que le mouvement qui la détermine soit si doux, que les nerfs n'en soient point trop affectés ; c'est ce qu'on évitera en faisant de longues préparations, & en diminuant la dose des frictions, ou en les éloignant les unes des autres.

Les personnes qui sont attaquées de la poitrine.

Il y a des personnes, & sur - tout beaucoup de femmes, qui ont la poitrine naturellement si déli-

cate, & le sang si vif & si facile à s'enflammer, que le moindre mouvement extraordinaire dans l'économie animale leur cause des difficultés de respirer, des étouffemens, des toux seches & fréquentes; & quelquefois l'hémophtysie. Dans ce cas, on ne sauroit employer trop de précautions dans l'administration du remede : souvent les malades qui ont une pareille constitution, ne peuvent pas supporter les bains; lorsqu'ils sont dans l'eau, ils ont beaucoup de peine à respirer, & il leur survient une toux plus forte & plus fréquente qu'elle n'étoit auparavant; par conséquent, il ne faut pas pousser le nombre des bains aussi loin, & l'on ne laissera pas le malade dans l'eau, à chaque bain, aussi long-temps qu'à l'ordinaire. Mais il est important sur-tout d'être très-réservé dans l'administration du mercure : non-seulement il faut éviter le flux de bouche, mais pousser plus loin encore le ménagement du remede; car, si la dose étoit tant soit peu trop forte, quoiqu'elle n'allât pas jusqu'à exciter la salivation, la toux redoubleroit, & il pourroit survenir un crachement de sang qui mettroit le malade en danger.

C'est ici un des cas où l'on ne doit point borner le traitement, comme nous l'avons fait jusqu'ici; parce qu'il faut donner si peu de mercure à-la-fois, qu'avant que le malade en ait reçu la quantité nécessaire pour guérir sa maladie, il faut beaucoup plus de temps qu'à l'ordinaire. Mais aussi ce ménagement qu'on est obligé d'observer, expose souvent les malades à être manqués; & alors ce seroit une injustice de blâmer le Chirurgien, parce qu'il ne pouvoit pas employer la dose nécessaire du spécifique, sans exposer la vie du malade. Au reste, il n'est pas possible de prescrire avec précision la conduite qu'on doit tenir dans des cas sem-

blables,

blables, soit pour la dose des frictions, soit pour leur nombre, soit pour l'intervalle qu'on doit mettre de l'une à l'autre : ce n'est que d'après les circonstances du tempérament, de la maladie & des effets du remede, qu'on peut établir des regles sûres sur ces points.

Les malades qui ont pour symptômes de vérole, des ulceres, des caries dans la bouche.

Lorsqu'un malade a pour symptôme de vérole, des ulceres considérables aux amygdales, à la langue, à la luette du palais, au pharinx, &c. il faut éviter expressément la salivation; parce que l'impression que le mercure fait sur ces parties, lorsqu'il agit par cette voie, & le gonflement qui accompagne ordinairement le flux de bouche, pourroient devenir funestes au malade par les inflammations excessives & la gangrene qui surviendroient à ces parties. Dans ce cas, il faut que les préparations qui précedent l'administration du mercure, & sur-tout les bains, soient poussés aussi loin qu'il sera possible. Quelquefois ces préparations suffisent pour guérir les ulceres du gosier, ou du moins pour les disposer à une guérison prochaine; alors on procédera au traitement comme à l'ordinaire : mais, s'ils subsistent toujours dans le même état, il faut absolument éviter la salivation, comme je viens de le dire. Ainsi, au lieu d'un jour d'intervalle qu'on met entre les frictions, on en mettra deux, ou bien on se contentera de diminuer la dose d'onguent. Lorsqu'on aura donné de cette maniere quatre ou cinq frictions, on aura moins à craindre le mouvement qui détermine le flux de bouche, parce que le temps où le mercure peut exciter ce mouvement sera passé; & alors, sur-tout si l'on voit que les ulceres du

gosier fassent des progrès vers la guérison, on pourra rapprocher sans danger les frictions, ou augmenter la dose d'onguent, en déterminant en même temps d'autres évacuations moins dangereuses, par rapport aux symptômes de la maladie.

C'est encore ici un de ces cas où la nécessité d'éviter le flux de bouche fait que quelquefois on ne détruit point radicalement le virus vérolique; mais, dans ces occasions, l'Art a d'autres ressources dont je parlerai dans les Chapitres suivans.

Lorsque la Vérole est compliquée du virus cancéreux.

On est convaincu par l'expérience, que l'action du mercure qui détruit le virus vénérien, non-seulement ne peut rien contre la plupart des autres virus, mais encore qu'elle augmente les accidens de la maladie, lorsque le mercure n'est point administré dans des circonstances favorables, & avec les ménagemens convenables.

On a toujours éprouvé particulierement que cette action irritoit le virus cancéreux : aussi, lorsque ce virus est uni avec le vénérien, regarde-t-on la guérison comme très-incertaine, parce que le même remede qui convient à l'un, est contraire à l'autre. Il faut distinguer cependant les cas où les tumeurs & les ulceres véroliques ont dégénéré en cancer, d'avec ceux où cette derniere maladie est indépendante de la vérole; car, dans les premiers, il y a bien plus d'espoir de guérison que dans les autres.

Les vues générales que l'on doit avoir dans cette maladie, sont très-bien exprimées dans une consultation de M. Petit. » Tous les symptômes » désignés dans le Mémoire, dit-il, font juger » que la malade est aussi attaquée d'une tumeur

» ulcérée à la matrice, de laquelle elle périra, si
» elle est d'une nature chancreuse, & de laquelle
» elle pourra guérir, si elle est produite par une
» cause vénérienne, comme il y a lieu de le pré-
» sumer: dans ce dernier cas, il faut appaiser
» les accidens de la maladie, & ensuite la traiter
» avec les anti-vénériens. Mais si, contre mon
» opinion, le vice est véritablement chancreux,
» il n'y a point de cure radicale à tenter; on
» doit s'en tenir aux seuls palliatifs, tels que les
» saignées, quand le pouls est élevé; les lave-
» mens, si on peut en donner; les injections par
» la vulve avec la décoction d'orge, l'eau de jou-
» barbe & de morelle, celle de frai de grenouille:
» on donnera les narcotiques, d'abord à petites
» doses, puis on les augmentera par degrés, afin
» d'appaiser la douleur, & de procurer de bonnes
» nuits à la malade: on lui fera prendre des
» bouillons faits avec le poulet, la graine de me-
» lon, la laitue, la bourrache; on y ajoutera le
» corail & les yeux d'écrevisses préparés: pour
» boisson, l'eau de Sainte-Reine, & une légere
» décoction de squine; pour nourriture, la soupe
» au riz, & tout ce qu'il y a de viandes blan-
» ches. Voilà à peu près les vues que l'on peut avoir
» dans la cure palliative de cette maladie, ou
» dans les préparations qu'on feroit obligé de
» faire avant d'administrer le mercure, si la cause
» étoit vénérienne. «

M. Petit étant encore consulté sur un ulcere chancreux à la marge de l'anus, qui pénétroit dans le rectum de la longueur de trois doigts, répondoit: » Si c'est un ulcere cancéreux qui en-
» tretient la maladie de M.... il est inutile d'en
» tenter la guérison: tout ce que l'on peut faire,
» c'est de pallier le mal, & de s'opposer aux pro-

» grès qu'il pourra faire. Cependant, comme il
» n'y a point d'indices que cela ſoit ainſi, la
» cauſe peut venir d'une autre ſource : mais on
» ne peut décider ſur cela, qu'après que le malade
» aura fait un aveu ſincere de toutes les galante-
» ries qu'il peut avoir eues dans ſa jeuneſſe, &
» même des riſques qu'il aura courus de les ga-
» gner. Il ſeroit heureux pour le malade, que les
» ſoupçons que j'ai que ſa maladie vient du virus
» vérolique, fuſſent fondés : en ce cas, ſa gué-
» riſon ne ſeroit pas déſeſpérée ; mais l'adminiſ-
» tration des remedes convenables demanderoit
» beaucoup de ſageſſe & de prudence. Une pareille
» cure ne peut être confiée qu'à une perſonne
» intelligente, & qui ſoit capable de ménager
» l'état du malade dans les préparations & les
» ſuites du traitement. Si mes ſoupçons avoient
» lieu, il faudroit donc, après l'avoir préparé
» ſuivant le beſoin & les circonſtances, lui don-
» ner des frictions : mais je conſeillerois d'éviter
» la ſalivation ; ce qui exige beaucoup de diſcer-
» nement, parce qu'il faut éviter de donner trop
» de mercure, ou d'en donner trop peu : du reſte,
» le régime doit être covenable, & il faut avoir
» ſoin ſur-tout de tenir le ventre libre. «

On peut juger, par les expreſſions mêmes de M. Petit, combien la cure de ces ſortes de maladies eſt difficile & incertaine, lors même qu'elles dépendent d'une cauſe vénérienne. On ſait que le vice cancéreux a toujours été l'écueil de la Chirurgie. M. Storck nous avoit flattés de quelque eſpoir de guériſon, par le moyen de la ciguë ; mais les épreuves qu'on en a faites ici, n'ont pas été auſſi heureuſes qu'on avoit lieu de l'eſpérer, comme je l'ai déja dit.

Lorsque la Vérole est compliquée de scorbut.

L'action du mercure irrite également le virus scorbutique. Mais on a ici une raison de plus d'éviter la salivation ; car l'impression que le mercure feroit sur les gencives & sur les autres parties de la bouche, le plus souvent déja affectées par le scorbut, pourroit y causer une gangrene ou une hémorrhagie dangereuse. Je vais donner aux jeunes Chirurgiens une idée de la conduite qu'il faut tenir dans une pareille circonstance, en rapportant la réponse de M. Petit à un Mémoire.

» Le malade pour lequel on consulte, dit-il, » a pris la vérole en gagnant deux chancres; & » dès ce temps-là il auroit dû passer par les grands » remedes, sans attendre de nouvelles preuves » de sa maladie. Il a passé enfin, après l'appari- » tion d'un bouton dans le lieu où étoit un des » chancres : mais, soit qu'il n'eût point été pré- » paré, soit qu'il ait été surpris par un trop grand » flux de bouche avant qu'on ait pu glisser assez » de mercure dans le sang, il est certain qu'il n'a » point été guéri, puisque les mêmes accidens, » qui avoient déterminé avec raison à lui don- » ner des frictions, ont reparu. Peu satisfait du » premier traitement, on lui en a fait un se- » cond, dont l'effet n'a pas été plus heureux, » puisqu'après une treve très-courte, il a souf- » fert les mêmes douleurs, dont l'importunité » lui a fait prendre le dangereux & inutile parti » de se livrer à un Fumigateur, dont la manœu- » vre étoit infiniment moins sûre que la prati- » que du Médecin & du Chirurgien qui l'avoient » d'abord traité : aussi cette témérité a mal réussi, » de même que les remedes de ce Chimiste em- » pirique qui a séduit le malade, & a abusé de sa

» crédulité par des promesses au-dessus de ses
» forces. Le malade est présentement dans le même
» besoin de passer par les remedes, qu'il étoit dans
» le commencement ; mais avec cette différence,
» qu'il s'est mêlé au virus vénérien, dont son sang
» est infecté depuis long-temps, & qui n'a jamais
» été que pallié, un levain scorbutique qui occa-
» sionne la foiblesse de tout le corps ; la sécheresse
» insupportable de la langue & des levres ; les dou-
» leurs erratiques de la tête, dont il souffre moins
» lorsqu'il transpire dans le lit, que lorsqu'il s'ex-
» pose à l'impression du grand air. Ce levain scor-
» butique contribue aussi aux insomnies qui sont
» plus constantes & plus complettes qu'avant l'ac-
» tion du mercure sur son sang. Il y a donc une
» complication de deux levains, qui exige qu'on
» détruise l'un, avant de s'occuper du soin d'atta-
» quer l'autre. C'est par l'affection scorbutique
» que nous estimons qu'il faut commencer. Pour
» cet effet, le malade usera pendant trois mois des
» remedes suivans ; après lesquels il viendra à
» Paris, pour y passer de nouveau par le grand re-
» mede qui sera administré pendant long-temps,
» & avec l'attention que le mercure ne porte
» point à la bouche, mais qu'il opere plus comme
» remede altérant, que comme évacuant. Ce trai-
» tement est délicat, ennuyeux & difficile ; il de-
» mande des Praticiens accoutumés à manier le
» mercure, & entre les mains desquels il ait passé
» plusieurs de ces cas épineux.

» Le malade se disposera au grand remede pen-
» dant toute la mauvaise saison, en délayant son
» sang, & en détruisant l'affection scorbutique qui,
» sans cela, s'effaroucheroit par les frictions. Ainsi,
» M. . . . . . entrera incessamment dans l'usage du
» petit-lait clarifié, dans une chopine duquel on

» fera fremir des feuilles de becabunga & de cres-
» son : il le prendra le matin à jeun, chaud comme
» un bouillon. Il prendra, trois heures après dîner,
» dix grains de nitre purifié, autant de tartre vi-
» triolé, & autant de sel sédatif de Homberg ; ce
» qu'il réitérera le soir en se couchant. Il sera purgé
» au commencement, au milieu & à la fin de l'u-
» sage de ces remedes, qui doit durer pendant un
» mois. Les purgatifs qui conviennent le mieux,
» sont la casse & la manne dans trois chopines
» d'eau de Vals, avec un demi-paquet de sel de
» Saignette. Au petit-lait ainsi altéré, on fera suc-
» céder les bouillons suivans ; le malade en pren-
» dra un le matin à jeun, & l'autre cinq heures
» après dîner, faisant fondre dans chacun une prise
» de la poudre tempérante saline qu'on vient de
» décrire, & il en prendra une troisieme en se
» couchant.

» On fera les bouillons de la maniere suivante.
» Prenez une livre de rouelle de veau, les cuisses
» de douze grenouilles, une once de racine de pa-
» tience, autant de celle de fraisier, des feuilles de
» cresson, de cochlearia, de trifolium fibrinum
» & de becabunga, deux poignées en tout : fai-
» tes du tout, avec une suffisante quantité d'eau,
» deux bouillons suivant l'art. Le malade en pren-
» dra pendant un mois ou six semaines, se pur-
» geant au milieu & à la fin avec le purgatif qu'on
» a indiqué. Enfin, après les bouillons, on en vien-
» dra au sirop anti-scorbutique du *Codex* de Paris,
» dont il faut prendre une once le matin à jeun,
» & autant le soir deux heures avant souper, dans
» un verre d'eau de cresson : ce qu'il faut conti-
» nuer pendant un mois, ayant soin de se purger,
» comme dans l'usage du petit-lait & des bouillons.
» Pendant que le malade usera de ces remedes, il

» ſe réduira à ne boire que de l'eau ; il s'abſtiendra
» abſolument de tout ragoût ; il ne mangera que
» de la ſoupe & des viandes blanches à dîner ; &
» le ſoir il ſe contentera d'une cuillerée de riz ou
» de ſemoule au bouillon fait avec le veau & la
» volaille ſans ſel. A la fin de ces remedes, il vien-
» dra à Paris pour ſe faire radicalement guérir de
» la vérole, pour laquelle on n'a fait que des re-
» medes palliatifs, plus fatigans ſans doute que
» le traitement régulier, doux & méthodique
» qu'on ſe propoſe de lui faire. «

Avant de traiter un malade, il eſt très-important de reconnoître la complication du virus ſcorbutique avec le vénérien, qui eſt très-fréquente. Cette conſidération doit toujours entrer dans l'examen que l'on fait des ſymptômes de la maladie. Je ſuis perſuadé que de tous les malades qu'on manque, il y en a baucoup qui ne ſont point guéris par rapport à cette complication qu'on n'a point reconnue, & pour laquelle, par conſéquent, on n'a pris aucune des précautions néceſſaires.

Outre les ſignes du ſcorbut dont il eſt fait mention dans la conſultation précédente, il y en a une infinité d'autres qui font diſtinguer le caractere de la maladie : ce ſont des laſſitudes & des douleurs vagues dans les membres ; la bouche & l'haleine ſentent mauvais ; les gencives ſaignent aiſément ; elles ſe gâtent enſuite, deviennent livides ou noirâtres, & ſi on les preſſe tant ſoit peu avec les doigts, il en ſort une ſanie épaiſſe ; elles ſont ſi lâches, qu'elles quittent les dents, qu'on peut tirer très-aiſément de leurs alvéoles. Les malades ſont ſujets à des douleurs de tête & aux hypocondres, & ils ont un grand dégoût pour les alimens. Lorſque la maladie fait des progrès, tous ces ſymptômes ſont plus marqués, & il ſurvient de plus des taches

livides, ſemblables à des reſtes de meurtriſſures aux bras, aux cuiſſes, aux jambes, & quelquefois par-tout le corps, en maniere de jauniſſe noire. Le malade ſent une grande foibleſſe, principalement aux jambes, dont les chairs ſe fondent & deviennent flaſques. Quelquefois cette maladie ſe cache, comme la vérole, ſous des formes étrangeres qu'on a peine à reconnoître ; tantôt ce ſont des douleurs de tête qui ſe font ſentir particuliérement le ſoir, avec une chaleur ſemblable à la fievre, qui ſe termine par de légeres ſueurs le matin ; tantôt le malade éprouve des vertiges, de légers mouvemens convulſifs dans les muſcles ; une goutte vague, le ptyaliſme, des hémorrhagies fréquentes, l'atrophie, un craquement dans les os, des friſſonnemens fréquens ; il ſe forme des ulceres aux jambes & à d'autres parties du corps, où la gangrene ſurvient quelquefois.

Les remedes qui ont été indiqués ci-devant ne ſont pas les ſeuls qu'on puiſſe employer contre cette maladie. Il y en a beaucoup d'autres, dont l'uſage doit varier, ſuivant ſon caractere & les circonſtances qui l'accompagnent : c'eſt dans les ouvrages des Auteurs qui en ont écrit, qu'on doit puiſer toutes les connoiſſances néceſſaires à cet égard. Je me bornerai ici à marquer les précautions qu'il faut prendre, lorſque le cas exige qu'on allie les anti-ſcorbutiques avec les anti-vénériens. Il faut toujours commencer par détruire, ou du moins réprimer le virus ſcorbutique, avant d'attaquer le vénérien, comme M. Petit en a établi le précepte dans ſa conſultation. On fait faire uſage des anti-ſcorbutiques plus ou moins long-temps avant l'adminiſtration du mercure, ſuivant que la maladie eſt plus ou moins conſidérable & invétérée. Enſuite on adminiſtre les frictions, en continuant

l'usage des autres remedes, dont l'action, loin de nuire à celle du mercure, la favorise. Il faut expressément éviter le flux de bouche, comme je l'ai déja dit ; &, dans cette vue, il faut prendre plus de précautions qu'avec d'autres malades, parce que ceux qui sont attaqués du scorbut, sont, toutes choses d'ailleurs égales, plus susceptibles de saliver que d'autres. Je finirai cet article, en citant en deux mots l'exemple d'un malade où j'ai été trompé à cet égard. Il étoit attaqué du scorbut & de la vérole : il étoit d'ailleurs d'un tempérament assez fort. Je lui fis prendre les bains & les anti-scorbutiques pendant long-temps, avant de lui donner du mercure ; je ne lui donnai les frictions que d'un gros d'onguent, les deux premieres à deux jours de distance, & la troisieme & la quatrieme à trois jours. Malgré cette précaution, la salivation se déclara avec des ulceres assez considérables dans la bouche ; cependant il n'arriva rien de fâcheux, & le malade guérit très-bien.

CHAPITRE XV.

Suite du traitement de la Vérole.

Dans les malades dont la vie est menacée par les progrès de la Vérole.

ON voit souvent des malades en danger de mourir par les progrès de la vérole. Soit que le mal ait été méconnu, soit qu'il ait été négligé ou mal traité, les effets du virus se sont étendus insensiblement sur des parties & des fonctions nécessaires à la vie.

Pour premier exemple de la conduite qu'il faut tenir dans une pareille circonſtance, je rappellerai l'hiſtoire de cette Dame dont j'ai parlé dans le neuvieme Chapitre, & qui eut pour ſymptômes de vérole d'abord des chancres & des puſtules, &, long-temps après, une extinction de voix & la fievre quarte, & qui fut guérie par M. Petit. On ſe reſſouvient ſans doute que cette Dame avoit une tumeur au deſſous de la glande thyroïde près du ſternum ; tumeur qui avoit ſubſiſté pendant ſix ans ſans aucun mauvais caractere, mais qui, dans les derniers temps, étoit devenue dure, d'un rouge-brun, & aſſez douloureuſe, avec un point de fluctuation très-apparente. J'ai dit auſſi que, quelque temps après, cette tumeur fut preſque entiérement détruite, ſoit par l'application des trochiſques dont un Charlatan ſe ſervit, ſoit par la pourriture qui y étoit ſurvenue ; & j'ai ajouté que l'ulcere étoit noir, fétide, & de la grandeur d'un écu ; que trois cartilages de la trachée-artere en bornoient le fond ; que la voix n'étoit point revenue, & qu'une toux fréquente, des crachats purulens, l'inſomnie, une fievre lente & une maigreur conſidérable, rendoient cette maladie très-fâcheuſe.

La malade étoit dans cet état lorſque M. Petit commença le traitement. Les préparations ne furent pas ſi longues qu'il l'auroit deſiré, parce que la toux qui devint inſupportable, l'obligea de les ceſſer pour adminiſtrer le ſpécifique. Les frictions furent de deux gros : les deux premieres, données à trente-ſix heures de diſtance l'une de l'autre, appaiſerent un peu la toux ; la troiſieme friction fut éloignée de quarante-huit heures de la ſeconde, parce que la bouche avoit déja quelque odeur, & que la ſalivation commençoit à s'éta-

blir. Quoique la toux fût plus ſupportable, elle étoit cependant aſſez fréquente, & redoubloit ſur-tout pendant le panſement de l'ulcere, & un peu avant. Les crachats expulſés par la toux, étoient beaucoup plus puans que la ſalivation; cependant l'ulcere commençoit à ſe déterger, & laiſſoit voir preſque à nu quatre ou cinq lignes de la face externe d'un des cartilages, & les bords de ſes deux voiſins. M. Petit jugea qu'ils s'exfolieroient, du moins en partie; & il en fut convaincu, lorſqu'il vit tomber en pourriture les fibres charnues & membraneuſes qui rempliſſoient leurs intervalles, mais ſur-tout lorſqu'une portion des membranes qui les recouvroient intérieurement, ſe ſépara & ſortit à pluſieurs repriſes avec les crachats. La malade en rendit un lambeau auſſi épais & auſſi grand qu'une piece de douze ſous; il ſe ſépara pendant le panſement, & ſortit avec beaucoup de peine, parce qu'après la ſéparation, l'intervalle ſupérieur de l'anneau qui s'en trouva un peu garni, laiſſoit paſſer une portion de l'air; & ce ne fut qu'après avoir bouché ce trou avec le doigt, que tout l'air, paſſant par la glotte, eut la force de chaſſer ce lambeau avec le crachat qui l'enveloppoit. L'ouverture entre les deux anneaux augmenta en peu de temps; la ſéparation de la pourriture produiſit le même effet à l'intervalle du deſſous; de ſorte que cet anneau, iſolé & entiérement dégarni, devint ſec.

Dans les premiers panſemens, pour combattre la pourriture, M. Petit lavoit l'ulcere avec la teinture d'aloès & la diſſolution de camphre, mêlées enſemble; mais dans la ſuite, la trachée-artère étant ouverte, il n'appliquoit ce médicament qu'avec une fauſſe tente un peu exprimée, pour éviter qu'il n'en coulât dans les bronches;

parce que ce remede, quoique utile pour la pourriture, auroit pu causer une toux mortelle. De plus, comme il pouvoit craindre que dans l'inspiration l'air entraînât au dedans quelque portion de l'appareil, il substitua aux bourdonnets & aux plumaceaux une seule pelotte de charpie mollette, enveloppée d'un linge très-fin, dont il remplissoit l'ulcère : il la trempoit dans le styrax & le basilicum bien chauds, afin qu'elle en fût pénétrée. Après que toute la pourriture fut détachée, la toux diminua de jour en jour, puis elle cessa entiérement, excepté au temps des pansemens, où elle étoit assez violente.

Cependant le quinzieme jour de la salivation, les évacuations qui commençoient à se ralentir, furent ranimées par une quatrieme friction, puis par une cinquieme de deux gros. Enfin, parvenu au vingt-deuxieme jour du flux de bouche, & au vingt-sixieme de la premiere friction, M. Petit purgea la malade pour la premiere fois. Elle avoit toujours eu le ventre libre ; il la fit laver & changer de linges ; elle fut purgée de jour à autre jusqu'au trente-deuxieme jour ; il lui fit prendre le lait ; sa convalescence fut heureuse ; ses forces & son embonpoint revinrent; & elle auroit pu se passer de M. Petit, si son ulcere avoit été guéri.

Depuis quinze ou vingt jours, M. Petit attendoit avec patience que la Nature procurât l'exfoliation du cartilage qui étoit isolé & sec, lorsqu'on vint l'avertir qu'une toux opiniâtre & violente étoit survenue à la malade : il la trouva dans un état fâcheux, duquel il sut la tirer, aussitôt qu'il en eut connu la cause. La portion du cartilage qui s'étoit exfoliée par un de ses deux bouts, avoit passé dans la cavité de la trachée-artere, de ma-

niere que, dans l'inſpiration & dans l'expiration, l'air la faiſoit mouvoir, comme le papier d'une vitre collée, que le vent fait trémouſſer. Il la prit avec une pincette; il eſſaya de la ſéparer entièrement de ſon autre bout; mais ſes adhérences étoient encore trop fortes : il la lia avec un fil, non-ſeulement pour éviter le dernier accident, mais pour en prévenir un plus fâcheux qui ſeroit arrivé ſans doute, ſi, dans la ſéparation totale, le morceau entier fût tombé dans la trachée artere. Trois jours après, l'exfoliation fut complette; mais il reſta une ouverture qu'on ne devoit pas eſpérer de pouvoir boucher par le rapprochement des chairs : c'eſt pourquoi M. Petit fit faire une pelotte ſemblable à celle dont il a été parlé, & qu'on trempoit dans la cire & le blanc de baleine fondus enſemble. Au moyen de cet obturateur, la malade parloit comme ſi elle n'avoit jamais été incommodée; mais elle ne pouvoit parler qu'avec cet inſtrument, parce que ſans lui l'air ne paſſoit pas en aſſez grande quantité par la glotte.

Quoique la plus grande partie du traitement de cette maladie ne regarde point immédiatement la vérole, j'ai cru que les jeunes Chirurgiens verroient ici avec plaiſir la maniere dont il faut ſe conduire dans une pareille circonſtance, qu'ils peuvent rencontrer dans leur pratique. Mais, pour revenir à mon objet, j'ajouterai quelques réflexions ſur la maniere dont M. Petit a détruit le virus dont cette Dame étoit attaquée.

1°. L'état fâcheux dans lequel ſe trouvoit la malade, c'eſt-à-dire, la toux opiniâtre & violente, la fievre continue & la maigreur extrême, ne permirent pas de continuer les préparations autant de temps qu'il auroit été néceſſaire d'ailleurs. On

eſt donc obligé, dans des cas ſemblables, de déroger au précepte que nous avons établi par rapport aux préparations, qui eſt de les pouſſer le plus loin qu'il eſt poſſible dans les véroles anciennes; car, ſi les accidens font des progrès dangereux, il vaut mieux ſe relâcher ſur ces préparations qui ne ſont pas capables elles ſeules d'arrêter ces progrès, & ſe hâter d'employer le ſpécifique pour écarter le danger qui menace la vie du malade.

2°. Dans ce traitement, M. Petit rapprocha les deux premieres frictions; il les donna à trente-ſix heures de diſtance l'une de l'autre, au lieu de quarante-huit; il faut remarquer que ces deux frictions étoient de deux gros d'onguent chacune, quoique la malade fût dans un état d'épuiſement. Or, ſi dans ce cas M. Petit a paru s'écarter de la regle générale, c'eſt que, par la même raiſon qui l'obligea d'employer promptement le mercure, il voulut donner ce minéral à une doſe aſſez forte pour arrêter plus ſûrement le progrès du mal. S'il n'avoit donné les frictions que d'un gros, & plus éloignées les unes des autres, comme il ſemble qu'il convenoit de faire dans l'état de foibleſſe où étoit la malade, le mercure n'auroit pas porté une atteinte aſſez puiſſante contre le virus qui exerçoit ſes ravages ſur des parties extrêmement délicates & néceſſaires à la vie. Il falloit donc bruſquer, pour ainſi dire, le remede, au haſard qu'il causât à la malade quelque accident particulier, auquel il auroit été facile de remédier; car il étoit important de borner promptement les effets du virus.

3°. Le mercure adminiſtré de la maniere que je viens de dire, excita la ſalivation; mais ſans doute qu'elle étoit douce & légere; car la malade, épuiſée comme elle étoit, n'auroit pas pu fournir

à une évacuation bien abondante par cette voie ; d'autant plus que le flux de bouche fut continué jusqu'au vingt-deuxieme jour & plus. Or, quoique M. Petit ne parle point du régime qu'il fit observer à sa malade pendant ce temps-là, j'imagine bien qu'il ne la tint pas au bouillon seul, comme on fait ordinairement ; car elle n'auroit pas pu résister à une diete aussi sévere, & aux évacuations qui étoient établies, quoique peu abondantes. Je présume donc qu'il permettoit une nourriture un peu plus solide & plus nourrissante, comme des panades, de la crême de riz, de la semoule dans le bouillon, quelques œufs frais, &c. pour empêcher la malade de succomber à des évacuations multipliées & soutenues pendant longtemps : c'est du moins ce que j'aurois fait dans un pareil cas.

4°. C'est par la même raison que M. Petit retarda l'usage des purgatifs jusqu'à la fin du traitement. D'ailleurs il observe que la malade eut toujours le ventre libre pendant le flux de bouche ; ce qui le dispensoit de solliciter une évacuation que la Nature avoit établie elle-même proportionnellement aux forces de la malade.

5°. Enfin, il peut paroître étonnant qu'une maladie aussi grave & aussi compliquée ait été guérie avec cinq frictions de deux gros d'onguent chacune ; mais il faut observer que cette Dame avoit eu pour premiers symptômes de vérole, des chancres & des pustules ; ce qui rendoit la maladie plus facile à guérir, que si elle avoit succédé à une gonorrhée. D'ailleurs il y a des véroles, surtout lorsqu'elles sont anciennes, dans lesquelles le virus qui infectoit toute la masse du sang, se dépose entiérement dans une partie, & y exerce les plus grands ravages ; c'est-à-dire qu'il y forme une

une eſpece de dépôt critique, par lequel la maſſe des humeurs ſe trouve entiérement dépurée, comme cela arrive dans d'autres maladies : de ſorte qu'alors la vérole eſt réduite à un ſimple vice local qui ſe guérit avec plus ou moins de difficultés. Dans le Chapitre ſuivant, je parlerai encore plus de cette terminaiſon de la vérole, relativement à l'uſage intérieur des préparations mercurielles.

L'obſervation ſuivante nous fournira également des réflexions qui pourront être utiles pour le traitement de la vérole. Un homme âgé de vingt ans, d'un tempérament ſanguin & bilieux, fut attaqué à dix-ſept ans d'une chaude-piſſe qui fut guérie en peu de temps par l'uſage des injections. Depuis dix-ſept ans juſqu'à vingt-cinq, il eut trois autres chaude-piſſes, & un poulain qui ne parut que vingt-deux jours après le commerce qu'il eut avec une femme galante qui mourut peu de temps après de la vérole. Ce poulain fut précédé d'une gonorrhée qui avoit été ſupprimée par la pernicieuſe pratique des injections, de même que les précédentes. Le poulain ſuppura près de deux mois ou environ : la cicatrice faite, il y reſta quelques duretés ; ce qui arrive très-ſouvent à ce ſortes de tumeurs, lorſqu'on les ouvre prématurément, & qu'on y applique des médicamens irritans qui ſont plus propres à endurcir les glandes ſuppurées, qu'à les débarraſſer des matieres qui y ſont renfermées.

La même perſonne fut attaquée, à vingt-quatre ans, d'un gonflement aux glandes thyroïdes & œſophagiennes, qui s'oppoſoit au paſſage des alimens ſolides. Le malade fut chez M. Petit pour le conſulter ſur ſon indiſpoſition. Après avoir examiné la maladie, entendu le récit des accidens véné-

dens vénériens qui avoient précédé, & la maniere dont ils avoient été traités, il conclut que le malade avoit la vérole. Sur cette décision, celui-ci fut trouver le Chirurgien-major de son régiment, qui avoit sa confiance, & qui le prévint par de mauvaises raisons contre le sentiment de M. Petit. Il lui persuada que sa maladie étoit de peu de conséquence, & lui conseilla d'aller à la campagne, & de se promener le plus qu'il lui seroit possible : ce qu'il fit plus volontiers que de suivre les conseils de M. Petit. L'air de la campagne, joint à l'exercice, rendit le passage des alimens solides plus facile, & le malade se trouvoit bien ; mais étant revenu à Paris, il fut attaqué d'une jaunisse universelle qui se manifestoit beaucoup plus au visage & à la conjonctive qu'ailleurs. Peu de temps après, il fut obligé de partir pour faire la campagne d'Espagne. Etant arrivé à sa destination, quelqu'un lui promit de le guérir avec la panacée dont il fit usage pendant plusieurs mois. Ce remede fit passer la jaunisse, à l'exception de celle qui occupoit la conjonctive. Cependant le gonflement des glandes thyroïdes & œsophagiennes augmentoit de jour en jour, de même que la difficulté d'avaler, qui parvint au point que le malade fut enfin privé de faire usage d'alimens solides, ce qui l'obligea, étant arrivé à Bordeaux, de passer par les grands remedes. Il fut assez bien préparé, & les préparations diminuerent même l'obstacle qui s'opposoit au passage des alimens. On en vint aux frictions : la premiere fut de six gros d'onguent; il commença à cracher après cette friction : le lendemain on lui en donna une seconde de trois gros, laquelle établit un flux de bouche qui se soutint pendant vingt-quatre jours, après quoi on termina le

traitement. Le gonflement des glandes avoit beaucoup diminué ; la jaunisse de la conjonctive avoit disparu ; le passage des alimens étoit assez libre. Mais quinze jours après être sorti des remedes, ayant mangé la soupe, il voulut avaler un morceau de volaille. Après l'avoir suffisamment mâché, il crut qu'il passeroit aussi facilement que la veille ; mais le morceau se trouva arrêté dans l'œsophage, ce qui lui fit faire des efforts jusqu'à ce qu'il l'eût rejeté. Ce morceau avoit été retenu dans le même endroit pendant deux heures, sans qu'il eût autrement incommodé le malade, ni gêné sa respiration. Le malade resta vingt heures sans pouvoir rien avaler de solide ni de liquide ; après quoi le passage devint plus libre. Dès qu'il fut un peu rétabli par le moyen du lait & des œufs frais, il prit la poste pour revenir à Paris. Il envoya aussitôt chercher M. Petit, qui lui parla du traitement qui lui convenoit. Mais ce Chirurgien prudent exigea, avant de rien entreprendre, qu'on appelât plusieurs Médecins & Chirurgiens en consultation. Les sentimens se réunirent à conclure que le malade seroit obligé de repasser par le grand remede qui seroit administré différemment de la premiere fois ; c'est-à-dire, qu'on éviteroit le flux de bouche : mais on ne s'accorda pas sur le temps où il falloit mettre ce moyen en usage. Plusieurs Médecins proposerent un délai considérable, pendant lequel le malade prendroit des bouillons amers, le lait, la tisane sudorifique, des bols fondans, &c. M. Petit, au contraire, étoit d'avis de ne pas attendre si long-temps à lui administrer les frictions, dans l'appréhension où il étoit que les accidens ne recommençassent de nouveau. Cependant, contre ce sentiment, le malade partit pour la province ; mais il ne fut pas à soixante ou quatre-vingt lieues

de Paris, qu'il ne put avaler ni ſolide ni liquide: il prit le parti de revenir tout de ſuite. A ſon arrivée chez M. Petit, il y avoit vingt-quatre heures qu'il n'avoit rien avalé. Ce Chirurgien le traita ſuivant le plan qui avoit été tracé dans la conſultation, & le guérit parfaitement.

Les ſymptômes de la maladie dont on vient de lire l'hiſtoire, & les différentes manieres dont elle a été traitée, méritent qnelques réflexions. Il eſt eſſentiel ſur-tout de faire remarquer les pratiques mal entendues qui ont penſé coûter la vie à ce malade. Les différentes gonorrhées qu'il eut, & qui furent arrêtées par des injections, lui donnerent la vérole. Il eut enſuite un bubon qui ne parut que vingt-deux jours après un commerce impur, à la ſuite d'une gonorrhée ſupprimée, ce qui dut le faire regarder comme un bubon conſécutif. Malgré ces accidens & un gonflement ſurvenu aux glandes thyroïdes & œſophagiennes, qui s'oppoſoit au paſſage des alimens ſolides, le Chirurgien-major du régiment du malade l'empêcha de ſuivre le conſeil ſalutaire de M. Petit, qui lui propoſoit le grand remede: auſſi courut-il les plus grands riſques de la vie. Il fut traité à Bordeaux avec neuf gros d'onguent en deux frictions, données d'un jour à l'autre; mais, quoiqu'il ſalivât beaucoup, il fut manqué. Enſuite on mit en uſage la panacée mercurielle: ce remede fut également infructueux. Enfin, on fit une conſultation où l'on propoſa le véritable moyen de guériſon; mais il y eut des Conſultans qui vouloient qu'on remît le traitement à un temps éloigné, en propoſant un délai conſidérable, pendant lequel le malade prendroit des bouillons amers, le lait, la tiſane ſudorifique, des bols fondans, &c. Or, il pouvoit réſulter de là deux inconvéniens; le premier,

que, malgré ces remedes, le mal pouvoit faire des progrès, & rendre le danger plus preſſant, comme cela eſt arrivé ; & le ſecond, qu'en ſuppoſant que ces palliatifs euſſent opéré un effet ſalutaire, ils auroient pu diſſiper les accidens au point de faire croire que le malade étoit guéri ; ce qui auroit pu le détourner de ſubir le traitement néceſſaire pour le mettre à l'abri de ces retours imprévus qui menaçoient ſa vie, & pour détruire radicalement le germe de ſa maladie.

Le Mémoire ſuivant adreſſé à M. Petit, préſente des vues particulieres par rapport à l'eſpece d'anti-vénérien qui convient dans certains cas graves & très-compliqués. Un homme de trente-cinq ans fut attaqué, à l'âge de 18, d'un dépôt aux bourſes, qui ſe termina par ſuppuration : la tumeur s'ouvrit d'elle-même ; il reſta à la partie des trous fiſtuleux qui donnoient iſſue à une ſanie fort âcre; & depuis ce temps, l'épididyme du teſticule droit reſta très-dur, mais ſans douleur, à moins que le malade ne ſe fatiguât. On obſervoit de plus, que les deux teſticules ſembloient, depuis cette époque, n'avoir point pris de nourriture, & qu'ils étoient reſtés fort petits. Cependant ayant guéri en apparence ces trous fiſtuleux, le jeune homme gagna à l'âge de vingt-deux ans une gonorrhée qui tomba dans les bourſes. Celui qui le traitoit appliqua ſur la tumeur qui étoit enflammée & douloureuſe, un certain emplâtre où il entroit du vinaigre. Ce topique fit tout diſparoître dans un ſeul jour ; mais quelque temps après, il ſurvint au périnée une tumeur qui s'abcéda, & qu'on laiſſa percer d'elle-même ; il reſta à la partie un trou fiſtuleux qui ſe referma inſenſiblement, & parut guéri pendant l'eſpace de deux ou trois ans.

A vingt-ſix ans, la même perſonne gagna une

autre chaude-pisse qui fut suivie, comme la premiere fois, d'une inflammation au périnée, & d'un abcès qui rouvrit l'ancien trou fistuleux, & qui donna issue aux urines par cette ouverture. Cet accident dura pendant quelque temps, & ensuite il cessa de lui-même. Dans cet intervalle, le malade se maria : ayant fait des excès avec sa femme pendant les deux premieres annés, la fistule du périnée se rouvrit, & les urines y passerent comme auparavant, ce qui continuoit depuis ce temps-là avec plus ou moins d'abondance & d'incommodité, suivant qu'il se fatiguoit ou se modéroit dans l'acte vénérien. On faisoit observer que dans le commencement il survenoit de temps en temps par la fistule un écoulement abondant de matiere purulente, qui duroit sept ou huit jours.

Mais le mal ne s'étoit point borné au point qu'on vient de voir. Depuis quelques années, lorsque le malade faisoit quelques excès de boisson, ou avec sa femme, il lui survenoit une espece de dévoiement, & il s'appercevoit qu'après avoir rendu ses urines, il sortoit des excrémens par la verge, & plus ordinairement des vents, ce qui prouvoit que le gros boyau étoit percé. Ces excrémens sortoient tantôt moulés comme une grosse aiguille à tricoter, & tantôt sous la forme de grains de bled ; & ce qui étoit remarquable, c'est qu'il n'en passoit point par la fistule du périnée. Le malade craignoit avec raison les suites de cette maladie. Il demandoit quels étoient les moyens les plus convenables pour la guérir. Il demandoit encore si les débauches qu'il avoit faites, ou l'atrophie des testicules, ne seroient point la cause qu'il n'avoit point d'enfans : il avoit observé que sa semence étoit fort claire.

RÉPONSE.

» L'étendue du récit de la maladie de M. . . . .
» le nombre & la combinaison des symptômes
» qu'il renferme, & les indispositions extrême-
» ment détaillées, demandoient plusieurs lectu-
» res & de mûres réflexions avant d'y répondre.
» Ce n'est qu'après les avoir faites que le Con-
» seil soussigné s'est fixé à ce qui suit; savoir, qu'il
» y a un vice universel dépendant du virus véné-
» rien, & un vice local très-compliqué. Le vice
» universel est prouvé vénérien par les premieres
» causes du mal & par son traitement. Par les pre-
» mieres causes du mal, puisque deux chaudes-
» pisses, l'une réitérant les effets de l'autre, ont
» été les premiers fondemens & les prémices de
» la maladie dont il s'agit. Par le traitement des
» chaudes-pisses, il n'est pas moins prouvé que le
» virus vénérien en est la cause universelle, puisqu'il
» est presque impossible de traiter plus irréguliére-
» ment une chaude-pisse que celles du malade ont
» été traitées. Les astringens, les répercussifs dont
» on s'est servi, tant intérieurement qu'extérieu-
» rement, sont entiérement contraires à la guéri-
» son des maladies vénériennes : ajoutons encore
» que le régime mal prescrit ou mal observé n'a
» pas peu contribué à la licence dont le virus a
» joui pour produire tous ces symptômes.

» A l'égard du vice local, il consiste en trois
» genres d'effets; les uns regardent les parties qui
» servent à la génération; les autres attaquent
» celles qui servent à l'éjection des urines; &
» d'autres enfin attaquent celles qui servent à la
» sortie des excrémens stercoraux.

» La maladie des testicules est la plus ancienne:

» il en a ſuinté des humeurs par des trous fiſtu-
» leux, & ils ſont reſtés durs même avant les
» chaudes-piſſes ; ce qui ſans doute eſt la cauſe de
» leur atrophie. La tumeur qui eſt ſurvenue ſur le
» teſticule droit dans la premiere gonorrhée, &
» qui a diſparu ſubitement par l'application des
» médicamens répercuſſifs, étoit ce qu'on appelle
» chaude-piſſe tombée dans les bourſes. La tumeur
» qui s'eſt manifeſtée au périnée, qui perça d'elle-
» même, qui donnoit paſſage aux urines, qui a été
» très long-temps à ſe fermer, & qui s'eſt rouverte
» depuis, eſt ce que nous appelons abcès fiſtu-
» leux, ou fiſtule au périnée.

» Les matieres qui ſortent par la fiſtule de temps
» à autre, comme d'un abcès crevé, ſont fournies
» par la ſuppuration de la proſtate, qui ſans doute
» eſt en partie détruite ; ce qui en reſte eſt affligé
» d'un ulcere calleux fourniſſant une matiere qui,
» jointe à celle que l'urine entraîne de la veſſie
» auſſi malade, forme les matieres purulentes
» qu'on trouve au fond du pot de chambre. La
» ſemence du malade n'eſt ſéreuſe que parce que
» la proſtate ne fournit plus la liqueur glaireuſe
» qui ſe joint à elle dans le temps de l'éjaculation;
» ajoutez encore que les teſticules, étant auſſi ma-
» lades qu'ils le ſont, ne peuvent produire une
» ſemence prolifique & bien conditionnée.

» Les matieres fécales & les vents ſortent quel-
» quefois par le conduit des urines ; ce qui ne peut
» venir que par un trou fiſtuleux qui communique
» du gros boyau dans la veſſie ou dans l'urethre :
» il n'y a pas apparence que ce ſoit au corps de
» la veſſie même, parce que les urines auroient
» pour le moins autant de facilité à paſſer dans le
» rectum ; & il n'eſt pas dit dans le mémoire que
» le malade rende des urines par le fondement.

» De plus, ſi les matieres fécales prenoient la
» route de la veſſie pour ſortir, l'urine les délaie-
» roit, & elles ne ſortiroient point moulées comme
» une aiguille à tricoter, ou comme des grains de
» bled. Il réſulte donc que le trou fiſtuleux qui
» conduit les matieres ſeules, communique dans
» l'urethre, par lequel les efforts réitérées font ſor-
» tir ces matieres que la figure du canal moule.

» La maladie dont nous venons de faire l'hiſ-
» toire abrégée, avec les réflexions qu'elle fournit,
» eſt ſans contredit une des plus difficiles à traiter.
» Les vues générales qu'elle préſente, conſiſtent,
» 1°. à preſcrire un régime doux & humectant,
» tel que l'uſage des bouillons de plantes légére-
» rement ameres, avec le veau ou le poulet; les
» ſoupes de riz, le bouilli, le rôti de viandes blan-
» ches; les eaux ſavonneuſes de Plombiere pour
» boiſſon ordinaire. On fera en même temps ob-
» ſerver au malade un grand repos; on lui pro-
» curera quelque occupation amuſante & récréa-
» tive; on lui facilitera le ſommeil, quand la na-
» ture ſemblera le refuſer, & on tâchera de n'é-
» mouvoir aucune paſſion en lui.

» 2°. On ne doit point négliger les bains précé-
» dés des préparations ordinaires; la ſaignée ſera
» réglée conformément aux forces du malade, &
» aux motifs qui pourront la requérir; les purga-
» tions doivent être douces, comme caſſe & manne
» dans la décoction de chicorée; on injectera la
» fiſtule & l'urethre avec la décoction d'orge, à
» laquelle on ajoutera quelques gouttes d'eau vul-
» néraire; ou bien on ſe ſervira de la décoction
» de perſicaire; on lavera & on tiendra très-pro-
» prement les parties affligées; on y appliquera
» des compreſſes trempées dans le vin chaud, &
» on ſoutiendra les bourſes avec un ſuſpenſoir

» bien fait. L'ufage de la décoction forte de fquine
» fera très-utile au malade pendant le temps des
» bains, qu'on pourra pouffer jufqu'au nombre de
» vingt-cinq ou trente, fuivant qu'il fera néceffaire.

» Tous ces remedes difpoferont le malade à
» l'ufage des anti-vénériens, de l'efpece defquels
» on décidera pour lors. La maffe du fang étant
» bien purifiée par les moyens qu'on vient de pro-
» pofer, il faudra en venir aux opérations nécef-
» faires pour guérir le vice local. On ne peut dé-
» crire ici ces opérations, parce qu'on ne peut les
» déterminer qu'après avoir fondé & examiné à
» fond les trous fiftuleux. C'eft pour cette raifon
» & bien d'autres encore concernant ce qui a été
» dit ci-deffus, que le malade devroit fe tranfpor-
» ter à Paris, où il fera à la fource des bons con-
» feils & des mains habiles. «

Il paroît que les vues de M. Petit dans fa réponfe s'étendoient au-delà de l'ufage du mercure donné en friction pour traiter cette maladie. Son expérience lui avoit appris en effet que dans les véroles anciennes, invétérées, dans lefquelles le virus femble s'être dépofé entiérement dans une partie du corps, & y exerce les plus grands ravages; fon expérience lui avoit appris, dis-je, que dans ces cas les frictions font fouvent infructueufes, fur-tout lorfque la maladie eft la fuite d'une gonorrhée. Il confeille donc au malade pour lequel il étoit confulté, l'ufage d'une forte décoction de fquine pendant les bains; & il dit qu'enfuite on décidera de l'efpece d'anti-vénérien qui convient à fa maladie. Or, il paroît par-là qu'il comptoit beaucoup fur les bois fudorifiques, comme en effet ils ont fouvent les plus grands fuccès dans des cas femblables; & c'eft ainfi qu'un Praticien habile fait, dans les circonftances difficiles, fe retourner

& employer les différentes ressources de l'art, dont je ferai mention dans le Chapitre suivant, pour vaincre la résistance que le mal oppose.

Quant au vice local dont le malade en question étoit affligé, M. Petit ne pouvoit pas, par deux raisons, prescrire les opérations qu'il convenoit de faire ; la premiere, parce qu'il n'avoit pas une connoissance exacte des différens trajets des sinus ; & la seconde, parce que les grands remedes & l'usage des bougies qui convenoit dans ce cas, pouvoient opérer un tel changement dans le vice local, que la fistule, quelque compliquée qu'elle fût, pouvoit se guérir sans opération ; du moins qu'étant rendue plus simple par ces moyens, on auroit pu opérer avec moins de difficultés.

Lorsque les malades sont réduits à l'extrémité par les progrès de la Vérole.

Il y a quelquefois des malades qui sont réduits à l'extrémité par les progrès de la vérole. L'état de ces malades demande un secours prompt & efficace : on ne doit point hésiter dans ce cas d'employer le mercure. Quelquefois en le donnant en friction, à petites doses & de loin en loin, on est assez heureux pour écarter le danger : & supposant qu'on ne réussisse pas, on n'a du moins rien à se reprocher ; car le mercure administré de cette maniere ne sauroit produire aucun effet capable de faire empirer le mal & d'abréger les jours. Il n'y a donc point d'état, quelque délabré qu'il soit, qui doive dispenser d'employer le mercure, pour tenter la guérison, lorsque la maladie dépend du virus vénérien. M. Petit avoit si souvent éprouvé que le spécifique administré dans ces circonstances opere des miracles, qu'il s'est servi, en répondant au mémoire suivant, des expressions les plus

fortes pour inſpirer de la confiance à un malade qui étoit près de périr.

Un homme âgé de trente-trois ans, étoit affligé depuis ſix mois des ſymptômes ſuivans. Il avoit paru beaucoup de teinture dans ſes crachats dès le commencement de ſon état maladif, à laquelle avoit ſuccédé une fievre lente, dont les progrès l'avoient jeté dans une atrophie & maigreur de phthiſie manifeſte. L'exténuation totale des parties charnues étoit jointe à un abattement & perte entiere des forces; il régnoit auſſi une aphonie cauſée par l'ulcération du larynx & de toute la trachée-artere ; les inſomnies étoient continuelles, la bouche aride, peſanteur de tête, douleur dans les ſolides, & notamment à la région dorſale; le ventre étoit enclin à un relâchement de diarrhée ; il paroiſſoit des nodus aux mains. On faiſoit obſerver que le malade avoit eu, il y avoit cinq ans, une gonorrhée virulente, poireaux véroliques qui paroiſſoient de temps à autre. On appréhendoit que le traitement n'en eût été que léger & palliatif, &c.

RÉPONSE.

» La cauſe, le nom & les ſymptômes de cette » maladie ſont trop connus, pour être obligé de » nous étendre en diſcours capables de les éclair- » cir : il ſuffira d'examiner ſi la maladie eſt cura- » ble, & quel eſt le moyen le plus convenable » pour la guérir.

» Le nombre prodigieux & la nature des ſymp- » tômes pourroient faire déſeſpérer de la guéri- » ſon ; l'état miſérable de tout le corps du ma- » lade n'encourage pas un Chirurgien à l'entre- » prendre : cependant ſi le malade eſt coura- » geux, & qu'il ait envie de guérir, on lui ré-

» pond non-ſeulement d'oſer ſe charger de cette » cure, mais encore on peut lui faire eſpérer de » le guérir.

» Le moyen que l'on veut employer eſt le » grand remede : mais que ce mot de *grand* ne » l'effraie pas ; il n'eſt pas donné à ce remede par » rapport à ſa violence, mais par rapport aux » guériſons étonnantes dont il eſt capable. Il de- » vroit plutôt être appelé le doux, le prompt & » le ſûr remede ; car il a ces trois qualités dans » les mains de ceux qui ſavent le conduire, & le » proportionner aux forces & au tempérament de » ceux à qui on le donne. «

Dans les cas ſemblables à celui que je viens de rapporter, je conſeille de ſuivre une méthode particuliere que M. Goulard décrit dans le livre que j'ai cité : elle convient dans tous ces cas diffi-ciles & urgens, où l'on a lieu de craindre que le malade ne ſuccombe bientôt à la violence des ac-cidens, s'il n'eſt promptement ſecouru, & où il faut par conſéquent de la célérité dans le traite-ment. Après quelque légere préparation, ſuivant l'état du malade, on lui fait prendre les bains deux fois par jour, & on lui donne de deux en deux jours, ou de trois en trois jours, une légere fric-tion après le bain du ſoir : on continue ainſi les bains & les frictions alternativement, juſqu'à ce qu'on ait bridé le virus vénérien, & calmé la fou-gue des accidens ; ce qui arrive ordinairement dans quinze ou vingt jours. On fait continuer en-ſuite les bains, ſans donner de frictions : lorſque le malade en a pris trente ou quarante, ſuivant le beſoin, on les fait ceſſer, & on adminiſtre de nouveau les frictions ſeules, juſqu'au nombre de huit ou dix, plus ou moins. Mais on concevra mieux la conduite qu'il faut tenir dans cette mé-

thode, en rapportant une observation de M. Goulard, au sujet d'un malade qu'il a traité de cette maniere.

Un Gentilhomme étranger avoit eu dans sa jeunesse plusieurs maladies vénériennes des plus sérieuses, dont il n'avoit été traité que par des remedes palliatifs. Comme le virus existoit toujours dans la masse du sang, il produisit en différens temps quantité de symptômes, dont le plus notable fut une tumeur qui parut dans le courant de l'année 1758. Cette tumeur avoit son siege à la partie supérieure de la poitrine, près de l'extrémité de la clavicule qui s'articule avec l'acromion. Elle vint à suppuration; elle s'ouvrit d'elle-même; & en dilatant l'ouverture avec des tentes & des bourdonnets, on s'apperçut qu'il y avoit carie à l'os; néanmoins cet ulcere guérit insensiblement, & la cicatrice parut solide. Mais la masse du sang restant toujours viciée, le malade ne tarda pas à essuyer de nouveaux accidens, comme fievre intermittente, hémorrhagies du nez, des diarrhées, des pustules à la tête & à d'autres parties du corps, des exostoses placées sur le coronal, &c. sans compter l'affection scorbutique qui se trouvoit jointe à tous ces maux. Dans cet état le malade n'ayant pu trouver sa guérison entre les mains des différens Praticiens à qui il s'étoit confié, prit le parti d'aller à Montpellier. Il fit appeler M. Goulard dans l'auberge où il étoit logé : ce Chirurgien le trouva dans son lit avec la fievre, & le détermina à venir chez lui, pour être plus à portée de ses soins. Non-seulement le pouls du malade étoit habituellement fiévreux, mais il avoit encore des accès de fievre tierce, qui le mettoient dans un état pitoyable. Il étoit tourmenté de douleurs insupportables dans tous les membres, & les pus-

tules, ainſi que les exoſtoſes, étoient extrêmement douloureuſes; il eut des hémorrhagies par le nez à pluſieurs repriſes; & enfin il lui ſurvint une diarrhée qui le réduiſit dans un état de foibleſſe inexprimable.

En réfléchiſſant ſur le parti qu'il avoit à prendre pour arracher le malade à la mort dont il étoit menacé, M., Goulard imagina que ſi on pouvoit parvenir à brider la cauſe dominante d'où dépendoient tous les accidens, il ſeroit peut-être poſſible de le ſauver. Ce Praticien trouvoit de la reſſource dans ſon âge de trente-quatre ans, dans ſon courage, & dans le bon état de ſa poitrine. En conſéquence il ſe tourna du côté des bains domeſtiques dans leſquels il falloit porter le malade, & où il ne pouvoit reſter qu'un quart-d'heure. On lui donnoit enſuite de petites frictions avec l'onguent mercuriel fait au tiers; & M. Goulard fit ainſi entremêler les bains & les frictions, de telle maniere que dans l'eſpace de quinze jours le malade prit quinze bains, & reçut dix frictions, faiſant uſage en même temps des bouillons anti-ſcorbutiques. Cette conduite eut tout le ſuccès qu'on pouvoit en attendre; elle adoucit la férocité du virus, calma la fougue des accidens, & mit en état de pourſuivre le traitement à l'ordinaire.

Après les dix petites frictions, dont l'effet fut ſi favorable, M. Goulard fit purger le malade avec de la manne, & lui fit continuer les bains, qu'il avoit alors la force de prendre deux fois par jour pendant une demi-heure, trois quarts-d'heure, & quelquefois une heure. Il le mit par degrés à la diete blanche; & lorſqu'il eut fini les bains, qui ſe monterent en tout à quarante-cinq, il lui fit donner encore quinze frictions à trois jours de diſtance

l'une de l'autre. Ce traitement eut tout le ſuccès qu'on pouvoit deſirer ; les puſtules , les douleurs , les exoſtoſes, tout diſparut : le malade reprit ſes forces & ſon embonpoint ordinaire , & il a toujours joui depuis d'une aſſez bonne ſanté.

On peut retirer de grands avantages de cette méthode dans une infinité de cas , non-ſeulement dans ceux qui ſont ſemblables à celui que je viens de rapporter, mais encore dans beaucoup d'autres où il faut borner l'action du mercure , & éviter la ſalivation : elle conviendra particulierement dans les malades qui ont une fievre habituelle , dans ceux qui ſont attaqués d'une affection hypocondriaque & qui ont les nerfs ſenſibles , dans les ſcorbutiques , &c. Dans ces différentes circonſtances les bains tiendront toujours les ſolides dans une ſoupleſſe qui préviendra toute irritation, tandis que le mercure agira de ſon côté pour arrêter les progrès du virus. J'ai employé cette méthode avec beaucoup de ſuccès pour une femme qui avoit un cancer à la gorge , avec carie à la voûte du palais , où il y avoit un trou conſidérable qui communiquoit dans le nez : outre cela elle avoit une fievre lente qui la minoit depuis long-temps , au point qu'elle ne pouvoit plus vaquer à aucune affaire. Les petites frictions entremêlées avec les bains, comme M. Goulard l'enſeigne , produiſirent en peu de temps le changement le plus favorable dans l'état de cette femme : en un mot , elle guérit très-bien par cette méthode.



CHAPITRE

CHAPITRE XVI.

Suite du traitement de la Vérole.

JE ſuis entré juſqu'ici dans le détail le plus circonſtancié qu'il m'a été poſſible ſur le traitement qui convient à la vérole. Il arrive quelquefois que le malade eſt manqué, ſoit qu'on n'ait pas choiſi la méthode la plus analogue à l'état de la maladie, ſoit qu'on ait négligé ou oublié quelque circonſtance eſſentielle dans le traitement.

Les ſignes de la guériſon de la vérole ſont quelquefois équivoques. Il n'eſt pas toujours facile de diſtinguer les cas où la guériſon eſt réelle, d'avec ceux où elle n'eſt qu'apparente. Souvent le malade n'eſt point guéri, quoique les ſymptômes de la maladie aient diſparu ; & quelquefois il eſt guéri, quoique la plupart de ces ſymptômes ſubſiſtent encore après le traitement.

Voilà en deux mots l'objet de ce Chapitre, qui n'eſt pas le moins important de ceux que j'ai traités juſqu'à préſent. Je vais tâcher d'établir, d'après l'expérience, des regles ſûres pour connoître ſi un malade eſt guéri ou s'il ne l'eſt point, après avoir paſſé par les remedes ; & en même temps je parlerai de la maniere de traiter les ſymptômes qui n'ont point été diſſipés pendant l'adminiſtration du mercure, quoique le germe de la maladie ſoit détruit. Il y a une conſultation de M. Petit, qui renferme des réflexions trop importantes ſur le ſujet que je traite, pour ne point les rapporter. C'étoit un Chirurgien d'une Cour étrangere, qui lui faiſoit les queſtions ſuivantes.

PREMIERE QUESTION.

» On demande ſi un malade qui a paſſé par les
» grands remedes pour une inflammation au goſier,
» des ulceres véroliques au ſcrotum, & une paro-
» tide, peut encore avoir la vérole ?

RÉPONSE.

» Si un malade qui a paſſé par les grands re-
» medes n'eſt point guéri, on en doit accuſer ou
» les préparations, ou l'adminiſtration du mer-
» cure, ou la mauvaiſe conduite qu'aura tenue le
» malade devant, pendant ou après.

» A l'égard des préparations, elles ne peuvent
» être trop exactes, ni trop longues. J'ai vu des
» malades être manqués, pour n'avoir pas été
» ſuffiſamment ſaignés & purgés avant les bains,
» pour n'avoir pas pris une ſuffiſante quantité de
» bains, pour s'être expoſés à l'air pendant le
» cours de ces préparations. Il y a des malades
» indociles qui ne veulent pas garder la chambre,
» & qui vont dans des compagnies pour ſe mon-
» trer & ne pas paroître trop long-temps abſens;
» qui négligent de prendre les bouillons & les
» boiſſons humectantes; qui ne ſe réduiſent pas
» au régime convenable, ſoit par gourmandiſe,
» ſoit par quelque conſidération particuliere; &
» qui ne croient pas que le régime puiſſe avoir un
» rapport ſi néceſſaire avec l'adminiſtration des
» frictions. Tous ceux qui penſent ainſi ſe trom-
» pent; & je ſuis perſuadé, par un grand nombre
» d'obſervations, que le ſuccès du traitement dé-
» pend de la régularité des préparations.

» Quant à l'adminiſtration du mercure, vous
» ſavez, Monſieur, que les frictions doivent être
» proportionnées aux ſymptômes de la maladie,

» aux forces du malade & à ſon tempérament : la » doſe d'onguent la plus ordinaire pour chaque » friction, eſt de deux gros. Du reſte, celui qui » eſt chargé du traitement doit éloigner ces fric- » tions ou les rapprocher, en diminuer la doſe ou » l'augmenter, ſuivant les circonſtances : mais, » en général, il doit les adminiſtrer de maniere » que le mercure puiſſe établir un flux de bouche » bien conditionné ; car, je le répete ici, je n'ai » de foi au traitement qu'autant qu'il procure la » ſalivation, ou du moins qu'on n'a rien fait pour » l'éviter. La longue expérience que j'ai dans les » maladies vénériennes, me confirme tous les » jours que la plupart de ceux a qui on néglige » de procurer cette évacuation, ou ne ſont pas » guéris, ou ont peine à ſe rétablir : pluſieurs auſſi » ſont manqués, pour n'avoir pas reſté aſſez de » temps dans les linges.

SECONDE QUESTION.

» On demande ſi un malade qui a une chaude- » piſſe rebelle aux remedes ordinaires, un chan- » cre avec dureté, un phimoſis qui laiſſe une bouf- » fiſſure après ſa guériſon, peut avoir la vérole ?

RÉPONSE.

» Il n'eſt que trop certain qu'un malade qui a » tous les ſymptômes que vous rapportez, a la » vérole : cela eſt d'autant plus inconteſtable, qu'il » eſt démontré par l'expérience que, dans un pa- » reil cas, le virus infecte toujours la maſſe du » ſang.

TROISIEME QUESTION.

» On demande ſi tous ces ſymptômes exigent » une cure auſſi longue, que ſi la maladie étoit

» ancienne & compliquée de plusieurs autres acci-
» dens ; & si une salivation légere, & même l'ex-
» tinction, peuvent guérir ces sortes de véroles ?

RÉPONSE.

» Pour être assuré qu'un malade a la vérole, il ne faut pas toujours qu'il réunisse un grand nombre des symptômes qui la caractérisent : un seul suffit, quelque léger qu'il paroisse. Il ne faut pas non plus croire que, dans ce qui paroît si peu de chose en apparence, on doive diminuer rien de la rigueur du traitement, autant que les circonstances le permettent ; car il arrive souvent qu'une trop grande sécurité sur l'état du malade fait qu'on néglige, pendant son traitement, certaines choses que l'on ne croit pas nécessaires pour parvenir à une cure radicale, mais qui sont cependant essentielles, puisque l'on voit quelquefois des malades manqués, pour n'avoir pas eu un traitement complet. Si c'est avec tant de peine qu'on tire les malades d'affaire par la salivation, quoique la maladie soit nouvelle & ses accidens légers, à plus forte raison doit-on bannir l'extinction, dont on retireroit bien moins de fruit.

QUATRIEME QUESTION.

» On demande si, dans une vérole récente, le sang est moins vicié que dans une plus ancienne & plus compliquée, & s'il faut un traitement plus long & plus méthodique dans l'une que dans l'autre ?

RÉPONSE.

» Je conviens que les malades dont les accidens sont récens, devroient avoir le sang moins vicié :

» que ceux qui en ont d'anciens. Dans ceux-ci, » le virus, par ſon ſéjour, doit avoir acquis plus » de force, & avoir fait de plus grands progrès » dans la maſſe du ſang; mais auſſi, ſi dans ce der- » nier cas il faut un traitement rigoureux, je ne » crois pas qu'il faille ſe relâcher dans le premier, » puiſqu'il vaut mieux tenter une guériſon radicale » par des moyens aſſurés, que de riſquer de ne » pas réuſſir par trop de ménagemens.

CINQUIEME QUESTION.

» On demande s'il faut que la matiere de la » gonorrhée ſoit blanche, pour être ſûr de la gué- » riſon, & pour l'arrêter; & s'il faut continuer les » remedes juſqu'à ce qu'elle le devienne? Dans ce » cas, peut-on continuer les frictions juſqu'au » nombre de trente & quarante?

RÉPONSE.

» C'eſt une erreur de croire qu'il faille que la » matiere de la gonorrhée ſoit toujours blanche, » pour être ſûr de ſa guériſon. On douteroit quel- » quefois de la cure de cette maladie, ſi l'on s'en » rapportoit toujours à ce ſigne, puiſque la cou- » leur de cette matiere dépend ſouvent du tem- » pérament du malade, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt » plus ou moins jaune, ſuivant que le malade eſt » plus ou moins bilieux ou mélancolique. Le dan- » ger ne conſiſte pas en général en cette couleur; » ce n'eſt que dans la maniere d'arrêter l'écou- » lement. Lorſque tous les accidens qui accom- » pagnent une gonorrhée ſont diſſipés, qu'elle a » coulé aſſez long-temps, que la quantité de la » matiere eſt diminuée, en un mot, lorſqu'on a » conduit heureuſement la maladie au point qu'il » n'y a plus que la couleur à appréhender, on ne

» risque rien de tenter de l'arrêter. Mais le choix » des moyens n'est point indifférent ; l'usage des » injections, telles qu'elles soient, doit être sou- » verainement proscrit : on ne doit employer que » des médicamens internes, tels que les balsami- » ques, les astringens, les eaux minérales ferru- » gineuses, les purgatifs, &c.

» Pour répondre à la seconde partie de la ques- » tion, je dirai qu'après avoir passé par les reme- » des, si les accidens qu'on avoit auparavant sub- » sistent encore, il n'est pas prudent de continuer » les frictions jusqu'à un certain point, parce que » la trop grande quantité de mercure peut causer, » à la longue, des accidens qui lui sont particu- » liers. On peut bien donner, dans ces cas, au- » delà du traitement, quelques légeres frictions » locales, pour achever de dissiper une tumeur ou » une douleur qui subsiste dans une partie ; mais » il y a du danger de doubler, pour ainsi dire, » le traitement tout de suite.

SIXIEME QUESTION.

» On demande si une gonorrhée virulente, dont » la matiere est verte, mais sans douleur en uri- » nant ni dans l'érection, en se supprimant dans » les grands remedes, n'est point dangereuse, » quoique la matiere ne soit point devenue blan- » che auparavant ?

RÉPONSE.

» On ne peut espérer que favorablement, lorf- » que les accidens véroliques quelconques se paf- » sent pendant les grands remedes ; & s'il y a des » cas où la couleur jaune ou verte de la gonor- » rhée ne doit être comptée pour rien, à plus forte » raison doit-on avoir bonne opinion de celles

» qui s'arrêtent pendant le traitement, quoique
» la matiere eût cette couleur.

SEPTIEME QUESTION.

» On demande si, après un traitement métho-
» dique, les symptômes de la maladie étant dissi-
» pés, on peut compter sur une guérison constante?

RÉPONSE.

» Il est vrai qu'il ne faut pas toujours avoir des
» symptômes de vérole pour être sûr d'en être
» attaqué; car souvent qui croit se bien porter,
» est plus mal qu'il ne pense, puisque l'on reste
» quelquefois dans cet état d'ignorance trente &
» quarante ans & plus, sans rien voir paroître, &
» que ce n'est qu'au bout de ce temps que les
» symptômes se manifestent; mais, dans le cas
» dont il s'agit, si le malade a été bien traité, &
» que les accidens de sa maladie se soient dissipés,
» il est moralement certain qu'il n'a plus la vérole.

HUITIEME QUESTION.

» On demande ce qu'il faut faire au malade qui
» a passé par les remedes pour des ulceres au go-
» sier, une gonorrhée virulente qui s'est arrêtée
» dans le traitement, sans changer de couleur, &
» qui s'est renouvelée depuis?

RÉPONSE.

» Si la gonorrhée, ayant été arrêtée pendant
» quelque temps, s'est renouvelée après le trai-
» tement, c'est une preuve que le malade n'a point
» été guéri, & qu'on a manqué à quelque chose
» dans l'administration du remede, soit pour avoir

» négligé les préparations, soit pour n'avoir pas
» donné assez de mercure, soit pour n'avoir pas
» établi les évacuations nécessaires.

NEUVIEME QUESTION.

» On demande si, dans le cas dont on vient de
» parler, le sang est encore vicié, ou si c'est un
» vice local qui doit se traiter avec les eaux mi-
» nérales, & si ces eaux ne font point changer
» la couleur de la matiere ? Que faut-il penser ?
» Faut-il qu'elle soit blanche pour l'arrêter ?

RÉPONSE.

» Si, comme nous venons de le voir tout à
» l'heure, les mêmes accidens ont reparu après
» le traitement, il est douteux que le sang ne soit
» pas encore vicié; ainsi il faut recommencer. Je
» ne dis pas que les eaux minérales ne convien-
» nent pas, lorsque les accidens subsistent après
» le traitement; mais ce n'est que dans le cas où
» la maladie est regardée comme un vice local, &
» non pas dans ceux où les accidens sont restés
» les mêmes, & n'ont cessé que pour revenir
» avec la même violence. Les eaux minérales peu-
» vent donc avoir lieu, lorsque la maladie est re-
» gardée comme vice local; mais il ne faut pas
» croire que les eaux aient une vertu particu-
» liere pour faire changer de couleur à la ma-
» tiere : lorsque cela arrive, ce n'est que parce
» qu'on les rend purgatives, ou qu'on a soin de
» purger le malade pendant leur usage. «

Les symptômes de la vérole ne subsistent donc pas toujours, quoique le virus existe dans la masse du sang, comme on vient de le voir dans la consultation précédente. Un malade qui a la vérole, mene une vie plus ou moins traversée par des in-

commodités qui dépendent de cette maladie. Après les accidens primitifs, il passera quelquefois plusieurs années, jouissant en apparence d'une bonne santé; ensuite le mal se manifestera par des symptômes qui feront plus ou moins de ravages : ces symptômes s'appaiseront après quelque temps, & se dissiperont même entiérement, soit d'eux-mêmes, soit par quelque palliatif; ensuite les mêmes symptômes ou d'autres d'une espece différente reparoîtront pour disparoître ensuite, &c. Tels sont les développemens périodiques des effets du virus qu'on observe dans la plupart des vérolés. Ils éprouvent dans un temps des maux plus ou moins graves, & dans d'autres, ils paroissent guéris de la maladie, & jouir de la meilleure santé : par conséquent la disparition des symptômes n'est point essentiellement la preuve de la guérison radicale de la vérole, comme je l'ai répété plusieurs fois.

Le traitement qui convient aux symptômes vénériens qui subsistent après l'administration du mercure.

Mais, d'un autre côté, l'expérience prouve que, quoique certains symptômes subsistent après le traitement, le principe de la maladie est détruit, c'est-à-dire, que la masse du sang est entiérement délivrée du virus. Or, ces symptômes ont résisté à l'action du mercure par trois causes. La premiere est que le virus ayant dégénéré jusqu'à un certain point, le spécifique n'a pu effacer entiérement l'impression que le venin avoit faite sur certaines parties : la seconde, que le virus vénérien s'étant joint à un autre vice de la masse du sang, une partie des symptômes qui dépendoient de ce vice étranger, n'a pu céder à l'action du mercure qui n'en est que le spécifique. Enfin, la troisieme

cauſe par laquelle les ſymptômes de la vérole ſubſiſtent après le traitement, c'eſt que le vice local n'eſt entretenu que par la diſpoſition mécanique de la partie affectée, qui ne lui permet pas de ſe guérir, ſans qu'on change cette diſpoſition; comme, par exemple, lorſqu'il reſte une fiſtule, une carie à un os, une collection de pus ou de lymphe, &c. Dans ce cas, le vice local, indépendamment du traitement qu'on a fait pour la vérole, exige des opérations & des remedes particuliers pour parvenir à la guériſon. Je vais détailler la conduite qu'on doit tenir dans ces différentes circonſtances.

La Gonorrhée qui reſte après le traitement de la Vérole.

On ſait que, lorſque la vérole ſuccede à une gonorrhée, les ſymptômes vénériens réſiſtent plus au mercure que ceux qui ſont la ſuite des chancres. On voit en effet le plus ſouvent l'écoulement d'une gonorrhée ne point céder aux frictions: mais, malgré cette circonſtance, on peut moralement aſſurer le malade de la guériſon radicale de la vérole, ſi d'ailleurs le traitement a été exact & régulier. Voici ce que M. Petit répondoit à une perſonne qui doutoit de ſa guériſon, parce que ſon écoulement n'avoit point cédé aux grands remedes, & qu'elle ſentoit des laſſitudes dans tous les membres.

» Je ſuis perſuadé qu'on n'a point promis à
» M....... que les grands remedes guériroient
» l'écoulement dont il ſe plaint, parce que l'ex-
» périence nous apprend que, quoique les fric-
» tions guériſſent la vérole, elles ne portent qu'un
» léger changement dans le ſuintement qui ſuit les
» chaudes-piſſes. Ainſi je ne crois pas que le ma-
» lade ſoit moins en ſûreté, quoiqu'il voie encore

» quelques gouttes de liqueur à l'extrémité du » canal. Pour ce qui eſt des laſſitudes, elles ſont » ordinaires dans les affections mélancoliques & » ſcorbutiques, ſur leſquelles le mercure n'a » point de priſe; par conſéquent le découragement dans lequel M. M..... eſt tombé, ne me » paroît pas tout-à-fait fondé. Il faut néanmoins » remédier à ce qui l'afflige, en l'exhortant de » détourner ſon eſprit de la réflexion fâcheuſe » qui l'occupe tout entier, en lui conſeillant les » remedes ſuivans.

» M..... commencera par ſe faire ſaigner; & » il uſera enſuite pendant un mois des bouillons » qu'on va lui preſcrire, pendant leſquels & les » autres remedes, il ſe fera tous les jours des injections dans l'ordre ci-après décrit (1).

» Prenez un poulet maigre, racines de grande » conſoude, une once; de valériane, de chélidoine, de chacune deux gros; feuilles de creſſon, de cochléaria, de becabunga, une poignée » en tout; piſſenlit, chicorée ſauvage, aigremoine, demi-poignée en tout. Faites bouillir » le tout pour en faire un bouillon, auquel on » ajoutera un gros d'arcanum duplicatum. Le malade prendra ce bouillon le matin à jeun, & ſe » promenera enſuite pendant deux heures à pied » ou à cheval.

» M..... ſe fera tous les jours deux injections

(1) M. Petit paroîtroit ſe contredire ici, en conſeillant les injections; mais il faut faire attention que l'écoulement que le malade en queſtion avoit, ne dépendoit plus que d'un ſimple relâchement de vaiſſeaux. D'ailleurs, dans le cas où un malade a paſſé réguliérement par les grands remedes, on peut ſe ſervir d'injections, lorſqu'il reſte un peu d'écoulement, parce que le mercure a détruit le virus dont la matiere étoit auparavant infectée.

» dans le canal de l'urethre avec l'infusion de
» feuilles de traînasse, de fleurs de camomille &
» d'hypéricon. Après s'être servi pendant dix
» jours de ces injections, il usera de celles qui
» seront faites avec la décoction de plantain, d'or-
» ge, de roses de Provins seches, & le miel rosat;
» il les continuera pendant vingt jours; après quoi
» il les fera avec de l'eau de la forge d'un serru-
» rier, dans laquelle on dissoudra la pierre mé-
» dicamenteuse de Crollius, commençant par six
» grains sur un demi-setier, & augmentant en-
» suite la dose insensiblement. Après le bouillon
» susdit, M.... usera de l'opiat suivant, dont il
» prendra un demi-gros le matin à jeun, & autant
» une heure & demie avant le souper.

Opiat.

» Prenez safran de mars préparé à la rosée du
» mois de mai, demi-once; extraits de fume-
» terre, de cresson, de trifolium fibrinum, de
» chacun demi-once; poudre de cloporte, six
» gros; gomme-laque dissoute dans l'eau & ka-
» rabé, de chacun trois gros; baume de Tolut,
» deux gros. Mêlez & incorporez le tout avec
» suffisante quantité de sirop des cinq racines, pour
» en faire un opiat de bonne consistance, dont on
» fera usage pendant un mois.

Potion.

» Prenez deux gros de racine de squine, per-
» venche, sanicle & lierre terrestre, de chacun
» une pincée; faites bouillir le tout dans trois
» demi-setiers d'eau, pour être réduits à cho-
» pine. Après l'usage de l'opiat, le malade pren-
» dra pendant quelque temps une moitié de cette
» potion le matin à jeun, & l'autre le soir. Au

» reste, il est essentiel d'observer un régime très-
» uni, évitant les ragoûts, la pâtisserie, le lai-
» tage, le maigre, les liqueurs spiritueuses, la
» salade, & sur-tout la contention d'esprit & la
» solitude. «

On doit juger que le même traitement qui vient d'être prescrit dans cette consultation pour une gonorrhée qui subsiste après l'administration du mercure, ne doit pas convenir à tous les malades à qui le même accident arrive : c'étoient des circonstances particulieres qui avoient suggéré à M. Petit les remedes qu'il conseille au malade qui lui demandoit son avis ; mais tous les autres ne se trouvent point dans le même cas. On ne peut ici indiquer que les moyens généraux qui sont propres à arrêter ces restes d'écoulemens, lorsqu'ils ne dépendent que du vice local.

Quelquefois, sans qu'on soit obligé d'employer aucun remede, la gonorrhée s'arrête d'elle-même peu de temps après le traitement de la vérole ; mais, si elle continue de couler, on peut faire prendre au malade, pendant sa convalescence, dix ou douze gouttes de baume de Copahu le matin à jeun, & autant le soir en se couchant : ce remede ne sauroit nuire au rétablissement de ses forces. En supposant que la gonorrhée continue de couler lorsque le malade est revenu à son embonpoint ordinaire, on met en usage les eaux ferrugineuses, comme celles de Passy, de Forges, &c. On peut aussi, dans ce cas, se servir sans danger d'injections qu'on rend par gradations de plus en plus astringentes, comme il est marqué dans la consultation précédente. Enfin, pour terminer ces sortes d'écoulemens, lorsqu'ils résistent aux moyens que je viens d'indiquer, on est obligé, tantôt d'avoir recours à l'usage des bougies, & tantôt d'em-

ployer des purgatifs un peu forts & réitérés, furtout dans les femmes, dont les parties fans ceffe abreuvées par une furabondance d'humeurs, rendent la gonorrhée plus opiniâtre. Dans ce dernier cas, j'ai employé avec fuccès la teinture de coloquinte à petites dofes.

Les Chancres.

Les chancres demandent le traitement de la vérole le plus régulier & le plus complet; ce n'eft que par ce moyen qu'on détruit radicalement le virus fans crainte de retour: mais fi, le mal paroiffant peu de chofe, on néglige plufieurs circonftances effentielles dans l'adminiftration du remede, on laiffe dans le corps un germe de maladie qui fe développera tôt ou tard. Ce qui en impofe dans ce cas, c'eft que le vice local fe diffipe également, comme fi le malade avoit été bien traité; ou bien il refte à l'endroit du chancre une callofité qui fubfifte plus ou moins long-temps après que la cicatrice eft formée; mais, quoique cet accident paroiffe léger & comme indifférent, on ne doit pas moins craindre le retour de la maladie, peut-être dans un temps éloigné, & lorfqu'on y penfera le moins. On a vu plufieurs exemples de ce phénomene dans les confultations que j'ai rapportées.

Le Bubon.

J'ai dit ailleurs que, lorfque le bubon vénérien qui accompagne les chancres fe termine par une fuppuration louable, il y a lieu d'efpérer que cette fuppuration garantira le malade des fuites de la vérole; & par conféquent qu'on peut fe difpenfer, dans cette circonftance, de faire un traitement auffi régulier & auffi complet que lorfque les chancres font feuls. Ainfi, on regarde un malade

comme radicalement guéri, lorſque les glandes engorgées qui formoient le bubon, ont été fondues complétement par une ſuppuration louable & abondante, & que les chancres, qui ſont ordinairement légers dans cette circonſtance, ſe ſont cicatriſés en même temps : on peut, dis-je, dans ce cas, compter ſur la guériſon du malade, quoiqu'on ait adminiſtré le mercure légérement & ſans beaucoup de précautions. Mais, ſi le bubon ſe réſout ou s'il rentre ſubitement, le malade ne guérit radicalement qu'en paſſant par les grands remedes avec toute la régularité requiſe.

Lorſqu'on ouvre mal-à-propos les bubons ſuppurés, il reſte ſouvent un ulcere ſordide. J'ai dit ailleurs que ces ulceres étoient très-vilains, que les bords en étoient dentelés, rouges & tuméfiés; qu'ils ſaignoient facilement, & qu'ils étoient communément fort ſenſibles; que le fond n'en étoit pas profond, mais baveux, quelque choſe qu'on fît pour détruire les mauvaiſes chairs; qu'ordinairement la matiere de la ſuppuration étoit glaireuſe & peu corroſive, & que cependant elle ſe frayoit quelquefois des routes dans les parties voiſines. Il eſt rare que ces ulceres réſiſtent au grand remede, qu'il faut adminiſtrer dans ce cas avec la plus grande exactitude; mais, pour en faciliter la cure, pendant ou après le traitement, on peut ſe ſervir des préparations du plomb, dont M. Goulard s'eſt toujours très-bien trouvé : voici ſa pratique. Il fait renouveler les panſemens plus ſouvent qu'il n'a coutume pour les autres ulceres, & il applique le cérat de ſaturne (dont la compoſition ſera rapportée ci-après), obſervant de laver l'ulcere avec l'eau végéto-minérale, dans laquelle on trempe les plumaſſeaux & la premiere compreſſe, & dont on mouille auſſi l'appareil de temps en temps dans la

journée. On doit répandre en outre ſur l'ulcere, une fois le jour, pour conſumer les chairs baveuſes, une poudre compoſée avec le marc de ſaturne, la térébenthine & un peu d'alun calciné, & continuer ces panſemens autant que les circonſtances l'exigent.

Voici la compoſition des différens remedes qui ſont propoſés pour traiter les ulceres dont je viens de parler.

Extrait de Saturne.

Prenez autant de livres de litharge d'or que de pintes de vinaigre ; faites-les bouillir enſemble une heure ou cinq quarts-d'heure ; ſéparez enſuite la liqueur d'avec le marc, & gardez l'une & l'autre pour le beſoin.

Eau végéto-minérale.

Pour la faire, on met une cuillerée à café de l'extrait ci-deſſus ſur une pinte d'eau ; on augmente ou l'on diminue la quantité de l'extrait, ſuivant qu'on veut donner plus ou moins de force à l'eau.

Cérat de Saturne.

Prenez huit onces de cire en grain, dix-huit onces d'huile roſat, quatre onces d'extrait de ſaturne, & un gros de camphre ; mêlez le tout enſemble pour faire le cérat.

La poudre cathérétique dont il eſt parlé plus haut, ſe fait avec parties égales du marc qui a ſervi à faire l'extrait de ſaturne, d'alun calciné, & de térébenthine réduite en poudre.

Le bubon ouvert ne reſte fiſtuleux que par des calloſités qui ſe forment dans les parois de l'ulcere, ou par quelque glande ſuppurée imparfaitement, &

& devenue skirrheuſe, qui eſt dans le fond de la ſolution de continuité. Si les calloſités ſont légeres, quelquefois des bourdonnets enduits d'onguent ægyptiac, ou un trochiſque de minium, ſuffiſent pour les fondre & procurer enſuite la cicatrice. D'autres fois on obtient le même ſuccès en continuant après le traitement les frictions locales. M. Goulard dit avoir guéri pluſieurs fiſtules de cette eſpece avec les remedes tirés du plomb, qui ont été propoſés ci-deſſus. Mais, ſi les calloſités ſont conſidérables, s'il s'eſt formé des ſinus tortueux & dont on ne connoît point l'étendue, & s'il eſt reſté dans le fond des glandes extrêmement dures, le mal eſt plus difficile à vaincre. Il ne faut point l'attaquer avec l'inſtrument tranchant; les cauſtiques conviennent beaucoup mieux. Quelquefois, après avoir formé ſucceſſivement quelques eſcarres par l'application de la pierre à cautere, ou des trochiſques de minium, il ſurvient une inflammation, & enſuite une ſuppuration qui fond le reſte des calloſités & les glandes endurcies; ce qui réduit l'ulcere à un état ſimple qui annonce une guériſon facile & prompte. Mais, ſi cet heureux changement n'arrive point, on continuera d'employer les mêmes cauſtiques pour détruire tout ce qui peut s'oppoſer à la réunion de la ſolution de continuité. Au ſurplus, il eſt rare, en général, qu'on rencontre beaucoup de difficultés à guérir ces ſortes d'ulceres, lorſque le traitement qu'on fait pour détruire le vice intérieur, eſt bien conduit; parce que le mercure qui agit intérieurement, accélere beaucoup la fonte des calloſités.

Les Poireaux, les Crêtes, les Condylômes.

Quelquefois les poireaux vénériens, les crêtes, les condylômes, & les autres excroiſſances qui ſurviennent aux parties de la génération & aux environs de l'anus, ſe flétriſſent & tombent d'elles-mêmes pendant l'adminiſtration du mercure ; mais très-ſouvent ces excroiſſances, ſur-tout lorſqu'elles ſuccedent à une gonorrhée, ſubſiſtent après le traitement dans le même état qu'elles étoient auparavant. Cependant il faut obſerver que, malgré cette circonſtance, le malade eſt parfaitement guéri de la vérole, ſi le traitement a été d'ailleurs exécuté ſuivant les regles de l'art. Ainſi, ce qui reſte à faire dans ce cas, c'eſt d'attaquer le vice local par quelque moyen extérieur. Lorſque les poireaux ou les autres excroiſſances ne ſont pas conſidérables, on les ſaupoudre avec la ſabine ſeche réduite en poudre très-fine : ce remede ſuffit quelquefois pour les flétrir & les faire tomber. D'autres fois on eſt obligé de les couper au niveau de la peau, & de toucher la racine avec la pierre infernale. Et enfin, ſi ce moyen n'eſt pas praticable, on les détruira peu à peu par l'application réitérée de quelque cathérétique, comme le précipité rouge, la pierre infernale réduite en poudre, la diſſolution de mercure, &c. Après avoir ainſi détruit ces excroiſſances, ſi le malade a été bien traité, & que la maſſe du ſang ſoit parfaitement purifiée du virus qui l'infectoit, elles ne pulluleront plus, & il ſe formera une cicatrice ſolide à l'endroit qui leur donnoit naiſſance ; mais ſi le contraire arrive, c'eſt une preuve que le malade a été manqué, & qu'il faut le traiter ſur nouveaux frais.

Les Douleurs véroliques.

Un malade aura eu anciennement quelque gonorrhée mal traitée, ou des chancres ; il sera survenu ensuite plusieurs symptômes par lesquels la vérole se sera manifestée ; à ces symptômes il se sera joint des douleurs de différentes especes dans les membres. On passe le malade par les remedes ; tous les symptômes se dissipent pendant le traitement, excepté les douleurs qui subsistent les mêmes qu'auparavant. Il y a des malades qui, se trouvant dans ce cas, ont voulu recommencer les frictions, croyant qu'ils avoient été manqués par le premier traitement ; mais les douleurs ont encore résisté au mercure cette seconde fois, & sont devenues même plus fortes qu'elles n'étoient. Voilà ce que nous voyons arriver quelquefois.

Si les douleurs des membres sont causées par un virus qui n'a point dégénéré, telles sont les douleurs qui succedent presque immédiatement aux chancres, l'expérience apprend que le mercure bien administré dissipe toujours ces douleurs sans retour ; mais si elles dépendent d'un virus dont le caractere a changé, soit par la longueur du temps qu'il existe dans le corps, soit pour s'être allié avec d'autres vices qui lui sont étrangers, alors l'action du mercure donné en friction est impuissante contre ces douleurs, & le plus souvent elle les irrite au lieu de les adoucir. Dans ces circonstances, il ne faut donc point s'obstiner à vouloir détruire le mal par la même méthode ; il faut avoir recours à d'autres moyens, qu'on doit varier suivant le caractere que le mal a contracté.

Quelquefois ces douleurs dépendent d'un vice scorbutique qui s'est allié avec le vénérien, comme j'en ai rapporté un exemple ci-devant : dans ce

cas, il faut avoir recours aux anti-ſcorbutiques; dont l'uſage ſera réglé ſuivant les circonſtances. D'autres fois, ces douleurs tiennent du caractere des différentes eſpeces de rhumatiſmes & de la goutte. Alors les Auteurs conſeillent pluſieurs ſortes de remedes; comme le lait d'âneſſe, de chevre ou de vache; les bouillons altérans faits avec le poulet, la chicorée ſauvage, la fumeterre, &c.; les tiſanes ſudorifiques priſes ſeules, ou avec leſquelles on coupe le lait; les bouillons de viperes, &c. Et extérieurement on recommande les frictions ſeches, & les onctions faites avec les graiſſes qui contiennent le plus d'eſprits volatils, & pluſieurs huiles aromatiques, capables de donner aux aponévroſes, aux membranes & aux ligamens, le reſſort néceſſaire pour ſe débarraſſer de la lymphe âcre qui les irrite. On conſeille auſſi la douche & les bains des eaux thermales, qu'on regarde dans ces cas comme une reſſource preſque aſſurée.

Enfin, ſi tous ces moyens, & tous ceux que le génie & l'expérience pourront ſuggérer, ne réuſſiſſent point, on établira un ou pluſieurs cauteres: ces fontanelles ne manqueront point, à la longue, de diſſiper, ou du moins de diminuer ces ſortes de douleurs, qui tourmentent les malades, & les réduiſent ſouvent à l'extrémité.

Des Dartres véroliques.

Un malade qui a des dartres pour ſymptômes de vérole, n'eſt pas toujours délivré de cette incommodité après avoir paſſé par les grands remedes. Quelquefois, malgré que les dartres réſiſtent au mercure, le malade n'eſt pas moins guéri de la vérole; & alors il ne reſte plus à traiter que le vice local. En général, les remedes que j'ai indiqués pour les douleurs de rhumatiſme & de goutte,

conviennent ici. Comme ils tendent à corriger l'acrimonie des humeurs qui produisent les dartres, & à rendre ces humeurs plus fluides, on vient à bout le plus souvent, par leur moyen, de détruire radicalement cette maladie. Dans des cas semblables, je me suis servi quelquefois, avec succès, des remedes suivans.

Pilules.

Prenez de l'antimoine cru, réduit en poudre impalpable sur le porphyre ; sur cet antimoine, faites brûler, à trois reprises différentes, de l'esprit-de-vin rectifié.

Prenez de cet *Antimoine ainsi préparé* j. once.
Æthiops minéral. . . . ij. gros.

Mêlez-les en les triturant, & réduisez-les en masse avec suffisante quantité de conserve d'énula-campana ; vous en formerez des pilules de six grains chacune.

Bouillons.

Prenez un Poulet maigre écorché ; mettez dans le corps,

Racines de Squine	ij. gros.
de Bardane.	ij. gros.
Pignons doux	n°. 20.
Raisins de Corinthe.	n°. 20.
Eau commune.	xij. onces.

Mettez le tout dans un pot d'étain à double couvercle, faites-le cuire au bain-marie pendant cinq heures de suite, pour deux bouillons.



Suc de Pissenlit.

Prenez deux ou trois poignées de pissenlit, mettez-les dans un pot de terre avec un peu d'eau ; bouchez le pot avec son couvercle & avec de la pâte ; mettez-le ensuite dans un four dont on vient de tirer le pain ; qu'il y reste cinq ou six heures ; & ensuite débouchez le pot, & exprimez le suc.

On fait usage de ces remedes, en prenant quatre pilules le matin à jeun, & autant le soir deux heures avant de souper ; on boit chaque fois, par dessus les pilules, un des bouillons, ou bien, à leur défaut, une tasse de suc de pissenlit. Le régime doit être régulier ; & sur-tout il faut faire attention que, dans tout ce qu'on boira ou mangera, il n'y ait point d'acide, parce que, si l'antimoine qui entre dans la composition des pilules en rencontroit dans l'estomac, il deviendroit émétique, & causeroit des accidens. On continue l'usage de ces remedes pendant six semaines ou deux mois, en se purgeant tous les huit ou dix jours avec les eaux de Vals, dans lesquelles on fait fondre quelques onces de manne.

Mais si la maladie est invétérée, si les glandes de la peau sont universellement engorgées & dures, & si les dartres vives & rongeantes occupent une grande étendue de la surface du corps, comme je l'ai vu plusieurs fois, le mal résiste non-seulement aux frictions administrées avec toutes les précautions requises, mais encore à tous les remedes dont je viens de parler. Dans ces cas, les pilules de Belloste, dont l'usage a été continué long-temps, ont souvent très-bien réussi. Les cauteres établis en différentes parties du corps ont aussi beaucoup de succès.

Les ulceres qui dépendent du virus vénérien.

Un malade qui paſſe par les remedes, ayant pour ſymptôme vérolique un ou pluſieurs ulceres, ſort quelquefois du traitement, ſans que ces ulceres aient pu parvenir à ſe cicatriſer. Cet accident ne ſuppoſe pas toujours que le malade ait été manqué: cela n'arrive quelquefois, que parce que l'ulcere n'eſt entretenu que par une cauſe idiopathique, c'eſt-à-dire, qui réſide dans la partie affectée, & qui eſt étrangere au virus vénérien, & aux autres vices qui peuvent altérer la maſſe du ſang. Or, cette cauſe peut être un reſte de kyſte qui s'oppoſe à la réunion des parois de l'ulcere, quelque ſinus fiſtuleux, la carie d'un os voiſin, les vaiſſeaux de la partie devenus variqueux, ou l'habitude que les humeurs ont contractée de fluer par la ſolution de continuité.

Les tumeurs gommeuſes, & les autres tumeurs enkyſtées, comme l'athérome, le ſtéatome & le mélicéris, laiſſent le plus ſouvent des ulceres très-difficiles à guérir, parce que le kyſte qui renfermoit la matiere ſubſiſte en entier ou en partie, & empêche que l'ulcere ne ſe déterge, & que la cicatrice ne ſe forme. Dans ce cas, il faut néceſſairement détruire ce kyſte, ſoit en y pratiquant des ſcarifications légeres pour le faire ſuppurer, ſoit en le conſumant par les cauſtiques.

Les fiſtules qui dépendent originairement d'une cauſe vénérienne, ſe guériſſent quelquefois en paſſant par les remedes, ſans aucun traitement particulier. Cela arrive lorſque les calloſités ne ſont pas conſidérables, & qu'il n'y a aucun vaiſſeau excrétoire ouvert dans le trajet des ſinus fiſtuleux; mais il y en a d'autres qui ſubſiſtent, quoique la premiere cauſe ſoit détruite.

Les fiſtules au périné, qui donnent paſſage aux urines par une ouverture qui s'eſt faite au canal de l'urethre, exigent un traitement particulier pendant que le malade paſſe par les remedes ou après le traitement. J'ai dit, en parlant de la ſtrangurie vénérienne, qu'il ſuffiſoit ſouvent que les bougies guériſſent l'ouverture unique du canal, pour que la fiſtule ſe conſolide : mais cela n'arrive pas toujours ainſi ; la complication du mal eſt quelquefois ſi grande, qu'on eſt obligé d'en venir à des opérations très-difficiles.

Les fiſtules à l'anus, où l'inteſtin eſt percé ; les fiſtules lacrymales qui donnent paſſage aux larmes, par la perforation du ſac lacrymal, ou du canal nazal ; la fiſtule du conduit ſalivaire, & toutes celles qui répondent à quelque glande conglomérée, ou à quelque réſervoir, ou à quelque vaiſſeau lymphatique un peu conſidérable ; toutes ces fiſtules, dis-je, exigent des ſoins particuliers & indépendans du traitement de la vérole. Ce n'eſt point ici le lieu d'indiquer la maniere de traiter ces différentes fiſtules : on ne l'ignore point, ou du moins on peut l'apprendre dans tous les Traités d'opérations, & dans les Mémoires de notre Académie. Je répéterai ſeulement, qu'il ne faut toucher à ces fiſtules que ſur la fin de l'adminiſtration du mercure ; parce que, dans ces occaſions, les grands remedes diminuent ſi conſidérablement le vice local, qu'il reſte enſuite quelquefois très-peu de choſe à faire pour obtenir une guériſon parfaite.

Un ulcere réſiſte quelquefois à l'action du mercure, parce qu'il eſt entretenu par la carie d'un os voiſin. Dans ce cas, les chairs ulcérées ſont molles ; elles forment des excroiſſances plus ou moins conſidérables : la ſolution de continuité rend beaucoup plus de matiere qu'elle n'en devroit

fournir relativement à ſon étendue ; & cette matiere, qui eſt de mauvaiſe odeur, tache en noir la charpie & les linges qui compoſent l'appareil. Lorſque la carie eſt reconnue par les ſignes que je viens d'expoſer, on la découvre dans toute ſon étendue : on procure l'exfoliation de l'os, & l'on conduit enſuite l'ulcere à parfaite guériſon.

Quelquefois un ulcere ne réſiſte au grand remede, que parce qu'il eſt entretenu par les vaiſſeaux de la partie, qui ſont devenus variqueux. J'ai vu un homme qui portoit depuis long-temps une tumeur ſous le jarret, qui comprimoit, juſqu'à un certain point, les principaux vaiſſeaux qui rapportent les liqueurs de la jambe & du pied : en conſéquence, ces parties étoient extrêmement engorgées, & il s'étoit formé un ulcere un peu au deſſus de la malléole interne. Je paſſai le malade par les grands remedes : la tumeur du jarret fondit entiérement ; mais l'ulcere ne ſe cicatriſa point. Je ne fus pas long-temps ſans découvrir la cauſe de ce phénomene : la diminution de l'engorgement de la jambe me laiſſa voir une infinité de veines variqueuſes, ſur-tout aux environs de l'ulcere. Pour parvenir à le cicatriſer, je fomentai deux fois par jour la partie avec une décoction aſtringente, dans laquelle je faiſois fondre un peu de ſel ammoniac, & je fis porter au malade un bas de peau de chien qui ſerroit le bas de la jambe juſqu'à un certain point, par le moyen d'un lacet. Par cette méthode, les veines recouvrerent peu à peu le reſſort qu'elles avoient perdu, & l'ulcere ſe cicatriſa.

Enfin, on voit quelquefois aux jambes d'anciens ulceres véroliques qui ne ſe ferment point en paſſant les malades par les grands remedes, parce que les humeurs ont contracté une habitude

presque insurmontable de fluer par la solution de continuité, comme par une fontanelle. Ces vieux ulceres sont plus ou moins profonds : le vulgaire leur a donné le nom de loups ; & ils rendent tantôt plus, tantôt moins de matiere : mais cette suppuration, quoique souvent abondante, loin d'affoiblir les malades, les entretient au contraire dans une santé parfaite : car j'en ai vu qui, lorsque la suppuration de leur ulcere étoit supprimée par quelque cause que ce soit, éprouvoient diverses sortes d'accidens, & quelquefois des maladies très-graves ; ils ne se portoient jamais mieux que lorsque la matiere couloit abondamment : ainsi, on doit juger par-là qu'il seroit dangereux d'entreprendre de guérir ces ulceres, à moins de pratiquer plusieurs cauteres capables de suppléer à l'évacuation journaliere qui est établie depuis long-temps par l'ulcere, & qui est devenue comme nécessaire pour la conservation des jours du malade. Dans ce cas, si l'ulcere ne menace d'ailleurs d'aucun accident fâcheux, il vaut autant le laisser, que de lui en substituer d'autres pour le guérir.

La dureté de l'épididyme.

Lorsqu'une gonorrhée est tombée dans les bourses, il reste presque toujours une dureté à l'épididyme, qui résiste ordinairement au grand remede, & qui subsiste le plus souvent toute la vie sans incommoder le malade ; symptôme par conséquent qui ne mérite aucune attention, & qu'on doit regarder comme nul. J'ai vu un malade, passant par les remedes chez M. Petit, qui, entre plusieurs symptômes véroliques, avoit une pareille dureté à l'épididyme, & un reste d'écoulement. A la fin du traitement, voyant que ces deux symp-

tômes ſubſiſtoient, il ſe perſuada qu'il n'étoit point guéri, malgré toutes les aſſurances qu'on lui donna du contraire ; de ſorte qu'après quinze ou vingt jours de convaleſcence, il voulut abſolument qu'on recommençât le traitement. M. Petit s'y prêta avec beaucoup de répugnance. A la fin de cette ſeconde épreuve, la dureté de l'épididyme & l'écoulement étoient encore à peu près les mêmes. Par un entêtement outré, le malade prétendit encore qu'il n'étoit point guéri, & il vouloit réitérer une troiſieme fois le traitement; mais M. Petit ne voulut point y conſentir. J'appris, quelque temps après, que cet homme opiniâtre s'étoit donné lui-même beaucoup de frictions qui avoient penſé le faire périr.

La Strangurie vénérienne.

Si la ſtrangurie vénérienne dépand particuliérement de la glande proſtate gonflée & devenue skirrheuſe à la ſuite d'une gonorrhée mal traitée, c'eſt un ſymptôme qui ne cede point le plus ſouvent aux frictions, ni à aucune des autres méthodes dont j'ai parlé dans les Chapitres précédens. Les bougies, dans ce cas, rendent le cours des urines plus facile juſqu'à un certain point; mais on éprouve ſouvent que, quoique le malade ait paſſé réguliérement par les grands remedes, s'il ceſſe l'uſage des bougies, la ſtrangurie revient inſenſiblement au même point où elle étoit auparavant. C'eſt ce qui eſt arrivé à beaucoup de malades qui ont été traités par ceux mêmes qui avoient beaucoup de réputation dans cette partie: c'eſt pourquoi ces malades ont été aſſujettis pendant le reſte de leur vie à ſe ſervir de temps en temps de bougies pour ſe mettre à l'abri du danger de perdre la vie; à moins que, par une diſ-

poſition favorable de la maladie, la proſtate ne vienne à ſe fondre par une ſuppuration louable & abondante qui diſſipe l'engorgement de cette glande, comme je l'ai vu arriver pluſieurs fois.

Les Exoſtoſes.

Toutes les exoſtoſes véroliques ne ſe diſſipent point dans le traitement; il n'y a que celles qui ſont récentes, & dans leſquelles les lames oſſeuſes ſont encore aſſez flexibles pour être ſuſceptibles de ſe rapprocher, lorſque la réſolution de l'humeur arrêtée qui les avoit écartées, s'opere par l'effet du mercure : mais celles qui ſont anciennes, & dans leſquelles l'os eſt altéré, ſubſiſtent après le traitement.

Si une exoſtoſe qui a réſiſté au mercure eſt inſenſible, & qu'elle ne gêne aucune fonction eſſentielle, il faut la laiſſer ſubſiſter ſans y faire aucun remede, parce qu'un malade peut vivre ſans inconvénient avec une éminence contre nature, qui ne lui cauſe aucune douleur, & qui ne le menace d'aucun danger; au lieu que, ſi on entreprenoit de détruire la tumeur par l'opération, la cure ſeroit extrêmement difficile, & même dangereuſe : mais, ſi l'exoſtoſe continue d'être douloureuſe après le traitement, il faut en entreprendre la guériſon, pourvu toutefois qu'elle ſoit à portée des différentes opérations qui lui conviennent.

Ces exoſtoſes ſe terminent quelquefois par ſuppuration : alors le malade ſent des élancemens douloureux dans le centre de la tumeur, avec chaleur & rougeur manifeſte de la peau qui la couvre. Ces exoſtoſes peuvent auſſi dégénérer en cancer; ce qui eſt le comble du malheur que le malade puiſſe éprouver dans une pareille circonſ-

tance. Dans ces différens cas, il faut découvrir la tumeur par une incision cruciale dont on emporte les angles; on percera, avec le trépan, l'exostose en différens endroits. Ensuite on tâchera d'emporter entiérement avec la scie ou avec le ciseau, la partie de l'os qui fait la voûte de la tumeur; & l'on procurera l'exfoliation de sa base par les remedes appropriés. Mais si l'exostose étoit devenue cancéreuse, il ne faudroit point hésiter d'amputer le membre, si l'opération étoit d'ailleurs praticable.

Les douleurs profondes dans les os.

Quelquefois, malgré les frictions mercurielles & les autres remedes anti-vénériens bien administrés, il reste, dans certains endroits des os, une douleur profonde, fixe, cruelle comme si on brisoit l'os, continuelle, & quelquefois même lancinante par intervalles, sans aucune tumeur, & avec très-peu de changement dans la chaleur & la couleur de la peau. Si ce mal résiste aux remedes émolliens, anodins, calmans & résolutifs, il y a sujet de craindre qu'il ne dépende ou d'une carie cachée dans l'os de la partie qui souffre, ou d'une exostose avec carie à la face interne de cet os du côté de la moëlle, ou d'un abcès dans la substance même de la moëlle. Si les remedes dont je viens de parler ne procurent aucun soulagement, il seroit dangereux de temporiser plus long-temps; il faut en venir à l'opération. Elle consiste à faire d'abord une incision cruciale à la peau qui couvre l'endroit douloureux. Par cette incision, on reconnoît ordinairement l'altération de l'os, par le périoste qu'on trouve détaché dans plus ou moins d'étendue. On applique une couronne de trépan dans cet endroit, & l'on pénetre par ce moyen jusqu'à la moëlle. Cette ouverture découvre une

carie interne; ou bien elle donne jour à une matiere purulente ou ſanieuſe qui s'étoit formée dans le canal de la moëlle. Dans ces cas, on applique pluſieurs couronnes de trépan, pour donner au pus une iſſue facile, & pour pouvoir introduire les médicamens néceſſaires, & favoriſer les exfoliations qui doivent ſe faire.

Je vais terminer ce Traité par une obſervation de M. Petit, qui apprendra la maniere dont il faut ſe conduire dans une pareille circonſtance. Ce célebre Chirurgien fut appelé en conſultation pour décider du ſort d'un jeune homme de quinze ans, que l'on panſoit depuis dix-huit mois d'un ulcere avec carie à la jambe: on avoit découvert pluſieurs fois la carie, & pluſieurs fois l'os s'étoit recouvert de mauvaiſes chairs: on ſoupçonnoit que le malade avoit la vérole, vu la difficulté qu'on trouvoit à le guérir. Ce fut pour décider ſi les grands remedes lui convenoient, que M. Petit fut appelé; c'eſt ce que l'on ne pouvoit décider que ſur le récit fidele de ce qui s'étoit paſſé pendant la jeuneſſe de cet enfant, & ſur l'examen ſcrupuleux de la partie malade. On ne trouva aucune raiſon de ſoupçonner la vérole. Quant à la maladie, on apprit que le jeune homme, vers la fin de ſa douzieme année, ſentit une douleur vive à la partie moyenne du tibia, ſans que l'on pût en connoître la cauſe; les ſaignées & les cataplaſmes anodins appaiſerent cette douleur: elle revint au bout de cinq ou ſix mois, mais plus forte que la premiere fois; & quoiqu'on mît en uſage les mêmes remedes, elle augmenta ſi conſidérablement, que le pied & toute la jambe juſqu'au genou s'enflammerent. Le milieu de la jambe, l'endroit où la douleur s'étoit fait ſentir, fut celui où ſe manifeſta un point de ſuppuration. L'abcès s'ouvrit; il ſe ré-

pandit une quantité assez considérable de pus, sans que le malade fût soulagé ; il fut encore tourmenté pendant quinze ou vingt jours. Une nuit, il s'endormit d'un sommeil très-profond, & il s'éveilla tout baigné d'une sueur fétide & abondante, & on trouva dans l'appareil une quantité considérable de pus très-puant, ce qui fit juger que c'étoit un nouvel abcès qui s'étoit formé : on chercha en vain l'ouverture par où cette matiere s'étoit écoulée ; on reconnut seulement que l'os étoit dénué : on le découvrit dans l'étendue de trois travers de doigts : on espéroit voir tarir la suppuration ; mais elle fut toujours aussi abondante, & l'os se couvrit de mauvaises chairs. M. Petit soupçonna que la matiere purulente venoit du canal de la moëlle : après beaucoup de recherches, il trouva en effet un petit pertuis par lequel il poussa un stylet jusques dans ce canal ; il proposa de trépaner l'os. Le lendemain, son avis ayant été approuvé par ses confreres, il fit l'opération en leur présence. La membrane médullaire ayant été détruite par le long séjour du pus, & l'intérieur du canal osseux étant destitué de cette enveloppe, de la longueur de plus de deux pouces, on convint qu'un seul trépan ne suffisoit pas ; on en appliqua deux autres ; on enleva avec le ciseau & le maillet les ponts ou espaces d'os qui restoient entre les couronnes, & le fond du foyer ayant été ainsi bien découvert, on eut la facilité d'appliquer les remedes, & de faire les opérations propres à procurer une prompte exfoliation, & le malade guérit très-bien.

CHAPITRE XVII.

Obſervations relatives à la Gonorrhée des hommes & des femmes.

J'AI toujours eu ſoin de conſerver les notes des faits les plus remarquables que j'ai rencontrés dans ma pratique. C'eſt une partie de ces obſervations que j'ajoute à ce Traité ; elles ont paru iſolées il y a trois ans. Si la vérité & la bonne-foi ſont le principal mérite de ces ſortes d'ouvrages hiſtoriques, le lecteur me rendra ſans doute juſtice à cet égard, car j'avoue ſincérement lorſque je me ſuis trompé dans mon jugement, lorſque j'ai commis quelque faute dans le traitement, ou que je n'ai pas obtenu tout le ſuccès dont je m'étois flatté.

PREMIERE OBSERVATION.

Sur l'abus qu'on fait des remedes mercuriels dans les Gonorrhées récentes.

Un homme vint me conſulter ſur ſon état & ſur celui de ſa femme. Il y avoit ſix mois qu'il avoit pris une gonorrhée ; le Chirurgien à qui il ſe confia, commença par le ſaigner & le purger, & lui donna enſuite un opiat, dans lequel il entroit une préparation mercurielle. Ayant vu le peu de ſuccès de ce remede, par l'augmentation de l'écoulement & de la douleur, il eut recours au ſublimé corroſif, qui fit tomber la chaude-piſſe dans les bourſes, après avoir bien tourmenté le malade par des coliques & des maux d'eſtomac. A l'égard de

de la femme, à laquelle le mari avoit communiqué la même maladie, elle ſubit à peu près le même traitement : le ſublimé, dont elle uſa pendant quelque temps, ne lui cauſa pas beaucoup d'incommodités ; mais ſon écoulement, après ſix mois, étoit extrêmement abondant, & d'un vert très-foncé.

J'ai répété pluſieurs fois que l'uſage du mercure en friction, ou pris intérieurement, ne convenoit point dans une gonorrhée récente, parce que, lorſque l'écoulement parcourt régulierement & ſans interruption ſes différens périodes, il ſuffit ſeul pour préſerver de la vérole ; car le virus fixé dans le canal de l'urethre ou dans ſes environs, & auquel l'inflammation ſurvenue dans ces parties ſert de barriere qui l'empêche de pénétrer dans la maſſe du ſang, eſt complétement évacué par l'écoulement qui conſtitue la gonorrhée.

Cependant, ſi on conſulte les auteurs qui ont écrit ſur cette maladie, ſi on conſidere la pratique de ceux qui la traitent journellement, on en trouvera peu qui n'aient en vue de corriger ou de détruire le virus qui l'a produite, en donnant des frictions, ou quelque préparation mercurielle priſe par la bouche. Un auteur qui a publié, il y a quelques années, un ouvrage ſur les maladies vénériennes, dit que le même jour qu'il voit pour la premiere fois un malade qui vient de prendre la chaude-piſſe, il commence par lui faire avaler deux cuillerées de ſolution de ſublimé corroſif, à raiſon de huit grains par pinte, & qu'il en continue l'uſage dans tout le traitement de la maladie.

Voilà bien la méthode la plus infidele & la plus dangereuſe qu'on puiſſe employer dans la gonorrhée ; j'en dis autant de toutes les préparations mercurielles, des robs, des ſirops, des lavemens anti-vénériens, & de tous les remedes que les

charlatans débitent, & dont l'action eſt capable d'exciter quelque mouvement extraordinaire dans le corps : car, ſuivant les lois les plus évidentes de l'économie animale, on doit concevoir que l'impreſſion plus ou moins vive que ces remedes font ſur l'eſtomac, ſur les inteſtins ou ſur quelque autre partie, eſt capable de ſupprimer l'écoulement par une révulſion qui attire le virus intérieurement: révulſion qui eſt ſouvent ſuivie de l'inflammation d'un teſticule, ou de quelque autre accident fâcheux ; ou bien, ſi cette ſuppreſſion n'eſt caractériſée que par la ſimple diſparition de l'écoulement, elle en impoſe au malade, & à celui qui le traite, pour une véritable guériſon, tandis qu'elle devient, dès ce moment, le germe de la vérole qui éclorra plus ou moins long-temps après. Il ſeroit donc bien à ſouhaiter qu'on interdît aux charlatans du moins le traitement des gonorrhées récentes, & qu'on pût en prévenir le Public.

Si j'inſiſte ſur ce point de pratique, c'eſt parce que je vois que ce que j'en ai dit juſqu'ici n'a pas encore été capable de réformer, à cet égard, la méthode vulgaire. Et quel autre intérêt aurois-je de la proſcrire, cette méthode, ſi j'avois reconnu qu'elle fût avantageuſe? Serois-je moins capable qu'un autre de l'employer avec tous les ménagemens qu'elle pourroit exiger? Mais j'en connois trop l'infidélité, pour y expoſer les malades qui ſe confient à mon expérience ; on en verra une infinité d'exemples dans la ſuite de ces Obſervations.

Dans le traitement de la gonorrhée, je me borne donc au régime, aux bains, aux tiſanes rafraîchiſſantes, & je recommande le repos & la tranquillité ; je ne mets pas plus d'importance à ce traitement : voilà tous les ſecrets de l'art dans cette maladie. Il eſt vrai qu'il y a des cauſes particulieres ;

dont je parlerai dans un moment, qui rendent la maladie rebelle; mais, dans les cas ordinaires, elle ne devient opiniâtre que lorſque les malades s'écartent des regles du régime qu'ils doivent ſuivre. J'ai traité, par exemple, une gonorrhée à un homme qui aimoit beaucoup les plaiſirs & la table: dans le commencement, il fut exact à ſuivre ce que je lui preſcrivis; mais quand les douleurs eurent ceſſé, & que l'écoulement fut prêt à ſe terminer, il ſe relâcha ſur le régime & ſur la continence, ce qui renouvela les douleurs & augmenta l'écoulement; alors la réforme qu'il mit dans ſa maniere de vivre, ramena les choſes au même point où elles étoient auparavant: mais enſuite la même irrégularité dans le régime éloigna encore le terme de la guériſon; & c'eſt avec cette alternative de bonne & de mauvaiſe conduite, que la maladie dura ſix mois; mais comme je ne m'écartai point de mes principes, il ne ſurvint aucun accident.

La Société royale de Médecine avoit propoſé pour ſujet d'un prix, *de faire connoître le moyen le plus prompt, le moins diſpendieux, & en même temps le plus ſûr pour guérir la gonorrhée virulente, & pour prévenir les accidens qui en ſont ordinairement les ſuites.* Ce prix, de trois cens livres, étoit dû à la bienfaiſance de M. le marquis de Crenolle, brigadier des armées du Roi. Il étoit clair que le motif de ce militaire généreux, étoit la connoiſſance qu'il a des déſordres que la gonorrhée cauſe parmi les ſoldats qu'on ne traite qu'avec les remedes mercuriels. Je n'ignore point qu'il ſeroit avantageux, pour le ſervice du Roi, de trouver un moyen propre à guérir la gonorrhée des ſoldats, ſans les ſouſtraire à leurs fonctions & à leur genre de vie ordinaire; mais cette maladie eſt d'une nature qui ne permet point d'y compter. Je me ſouviens que, du temps que

j'étois chez feu M. Petit, un Chirurgien de réputation faiſoit diſparoître une chaude-piſſe très-promptement. Après avoir ſaigné le malade, & lui avoir donné quelques boiſſons rafraîchiſſantes, il faiſoit des injections, dans le canal de l'urethre, avec une liqueur dont il faiſoit un myſtere, & qui arrêtoit l'écoulement dans l'eſpace de dix ou douze jours; mais il donnoit néceſſairement la vérole, car M. Petit a traité, dans ce temps-là, une infinité de malades qui ne la tenoient que de cette méthode.

Le prix propoſé, dont je viens de parler, fut retiré : eh! qu'auroit-on pu attendre de ceux qui auroient concouru? Je ſuis intimement convaincu par l'expérience, que cette maladie doit être abandonnée à la nature, qui n'a beſoin de l'art, dans cette circonſtance, que pour écarter tout ce qui pourroit la déranger dans ſa marche.

OBSERVATION II.

Sur un accès d'hémorrhoïdes, qui a ſupprimé l'écoulement d'une gonorrhée.

Un homme âgé d'environ trente-cinq ans, étoit ſujet aux hémorrhoïdes depuis quelque temps; il en étoit attaqué périodiquement à peu près tous les ſix mois : elles le faiſoient un peu ſouffrir, & elles ſe diſſipoient enſuite après avoir coulé modérément pendant quelques jours. Il y a environ un an que cet homme prit une gonorrhée; je le traitai ſuivant ma méthode; & au terme où les douleurs étoient calmées, & que l'écoulement étoit diminué, il lui ſurvint une attaque d'hémorrhoïdes aſſez violente. Il ne voulut point être ſaigné, diſant qu'il s'en étoit toujours paſſé dans ſes attaques précédentes. Il fut ſurpris de trouver celle ci plus longue & plus douloureuſe que les autres, malgré

les bains, les boiſſons rafraîchiſſantes dont il avoit uſé pour ſa gonorrhée, & le régime régulier qu'il avoit obſervé : je trouvai moi-même le fait un peu ſingulier.

Cependant les douleurs revinrent plus fortes ; il ne paroiſſoit au bord de l'anus qu'un tubercule hémorrhoïdal de la groſſeur d'une aveline, lequel n'étoit pas même le point le plus ſenſible de la partie. Le malade ne voulut point me permettre de pouſſer mes recherches plus loin, en introduiſant le doigt dans le fondement. La fievre & l'inſomnie ſe mêlerent de la partie ; il fut ſaigné alors, il prenoit deux bains par jour ; il faiſoit uſage de petit-lait, des demi-lavemens émolliens, & obſervoit une diete ſévere ; mais les douleurs étoient toujours les mêmes ; elles ne ſe calmoient pour quelques momens, que par le moyen d'un narcotique qu'il prenoit le ſoir.

La forte répugnance que le malade avoit pour les ſaignées, fit qu'elles ne furent pas multipliées comme il convenoit. Juſqu'à ce moment, qui étoit à peu près vers le quinzieme jour de ſes ſouffrances, j'avois oublié la gonorrhée : je m'aviſai alors d'examiner la partie, pour voir l'état de l'écoulement ; mais le malade me dit qu'il avoit diſparu le lendemain ou le ſurlendemain que ſes hémorrhoïdes s'étoient déclarées. Je fus frappé de cette circonſtance ; je ſoupçonnai d'abord que la douleur des hémorrhoïdes avoit ſupprimé l'écoulement ; &, ayant enſuite réfléchi ſur la longueur de l'attaque hémorrhoïdale, & ſur la violence de la douleur, malgré l'uſage de tant de remedes propres à la calmer, je me fixai à cette opinion ; en conſéquence je déterminai le malade à recevoir des frictions. Comme il étoit ſuffiſamment préparé, j'y procédai le lendemain. Après la troiſieme, les douleurs com-

mencerent à ſe calmer, l'écoulement de la gonorrhée reparut, &, avant la fin du traitement, il n'étoit plus queſtion d'hémorrhoïdes; mais la maladie ne fut point terminée par-là.

Plus de trois ſemaines après, le malade vaquant à ſes affaires, & ayant repris de l'embonpoint, il reſſentit des douleurs très-vives toutes les fois qu'il avoit été à la ſelle : ces douleurs ne ſe faiſoient pas ſentir pendant que les excrémens ſortoient ; mais, un quart-d'heure ou une demi-heure après, le malade ſouffroit cruellement dans le rectum pendant deux ou trois heures, & enſuite la douleur ſe diſſipoit inſenſiblement.

L'extrême ſenſibilité de ce malade & ſa puſillanimité, m'avoient toujours empêché d'examiner à fond l'état des parties ſouffrantes. On voyoit au bord de l'anus, extérieurement, un tubercule qui n'étoit point hémorrhoïdal; ce tubercule devenoit, pendant les plus fortes douleurs, gros comme une noiſette, rouge & très-ſenſible ; lorſqu'il étoit dans cet état, en preſſant légérement un de ſes côtés, on faiſoit ſortir, par un petit trou qui étoit à ſon centre, une ſanie rouſſâtre & puante ; & après cette évacuation & la ceſſation des douleurs le tubercule ſe trouvoit réduit à la groſſeur d'un petit pois, ſans ſenſibilité.

Le malade ne voulut point me permettre d'introduire dans le trou du tubercule un ſtylet mouſſe, pour voir où il aboutiſſoit ; mais il voulut bien, dans ce moment, que j'introduiſiſſe mon doigt dans le fondement, parce qu'il n'en ſouffroit point : je découvris un autre tubercule placé en dedans, à un bon demi-pouce du bord de l'anus, & dont la ſenſibilité, pendant que je le preſſois, répondoit au tubercule extérieur.

Je vis bien alors qu'il s'étoit formé une fiſtule

complete à la ſuite de l'inflammation des hémorrhoïdes ; je conçus que, lorſque le malade alloit à la ſelle, quelques portions d'excrémens s'introduiſoient dans le trou intérieur, & que ces excrémens, en s'échauffant & irritant ces parties, déterminoient peu à peu la douleur vive que le malade reſſentoit après avoir été à la ſelle, & qui ſe diſſipoit après que la matiere s'étoit évacuée par le trou extérieur.

C'étoit bien là, ſans doute, la nature de la maladie; mais le malade s'obſtinant à rejeter le moyen convenable pour le guérir, c'eſt-à-dire, la ligature avec le fil de plomb, il reſta pendant plus de quinze jours dans le même état de ſouffrance. Mais il fallut bien ſe réſoudre à ſubir l'opération. Lorſqu'il y fut déterminé, nous trouvâmes, M. de Balz mon confrere & moi, que le trou intérieur de la fiſtule s'étoit agrandi au point de permettre d'y introduire l'extrémité du doigt indicateur. La ligature fut faite ſans difficulté, & le malade fut bientôt guéri.

Il n'eſt pas rare de voir la gonorrhée ſe ſupprimer par d'autres maladies qui ſurviennent, & ſurtout par la fievre ; mais cela n'arrive jamais pendant que l'inflammation exiſte dans les parties qui ſont le ſiege de la chaude-piſſe, parce que l'irritation que ces parties ſouffrent, s'oppoſe à la métaſtaſe, en attirant les fluides vers le point irrité ; c'eſt pourquoi la gonorrhée ne tombe jamais dans les bourſes tant que le canal de l'urethre eſt enflammé, tant que le malade ſouffre de fortes cuiſſons en urinant, & que la matiere de l'écoulement eſt verte.

Je ne me ſuis certainement pas trompé en jugeant que la ſuppreſſion de l'écoulement, dans le malade dont je viens de parler, avoit rendu les ac-

cidens des hémorrhoïdes plus graves qu'ils n'étoient ordinairement, puiſqu'ils ſe ſont calmés après la troiſieme friction, & que l'écoulement de la gonorrhée a reparu, ſans quoi la maladie ſeroit devenue plus dangereuſe, comme j'en citerai des exemples plus loin; & je ne doute pas que ſi le malade ſe fût prêté aux ſaignées répétées qui convenoient dans le commencement, la fiſtule ne ſe fût point formée, ce qui lui eût évité bien des douleurs qui ne dépendoient plus que du vice local.

OBSERVATION III.

Sur les cauſes qui rendent la Gonorrhée opiniâtre.

Un homme avoit une gonorrhée depuis huit mois; la couleur de la matiere étoit fort chargée; il avoit pris ſans ſuccès les remedes de pluſieurs charlatans; & ennuyé du régime, il s'étoit livré depuis long-temps à ſon train de vie ordinaire. Je me contentai de lui preſcrire plus de repos qu'il n'obſervoit, un régime plus ſobre & moins échauffant, & l'uſage des bains domeſtiques, dans chacun deſquels il devoit prendre un bouillon rafraîchiſſant. L'écoulement, après avoir diminué par gradation & être devenu plus blanc, ceſſa entiérement par le moyen de quelques priſes de baume de Copahu.

Un autre homme vint me conſulter pour une gonorrhée qu'il avoit depuis plus d'un an, malgré une infinité de remedes qu'on lui avoit donnés pour le guérir. Sans ceſſe occupé, depuis le commencement de ſa maladie, de la crainte des événemens fâcheux auxquels elle pouvoit donner lieu, il étoit devenu très-mélancolique; il ne s'étoit jamais écarté du régime le plus exact. Entre divers

ſymptômes dont il ſe plaignoit, il me dit ſentir un embarras vers le fondement, & une ſorte de difficulté d'uriner, quoique le jet de ſes urines ne fût point diminué. Je lui paſſai une bougie dans le canal de l'urethre, où je ne trouvai aucun obſtacle; j'eus ſeulement de la peine à franchir le col de la veſſie, d'où je jugeai que la proſtate étoit un peu gonflée. Je déterminai ce malade à paſſer par les remedes : dans le traitement, l'écoulement diminua beaucoup, & il ceſſa entiérement quelque temps après.

Voilà deux gonorrhées opiniâtres dans leſquelles j'ai employé deux traitemens différens pour les terminer. Je me ſuis contenté des remedes généraux dans la premiere, parce que je devois penſer que le défaut de régime, l'exercice continuel, & les remedes des charlatans, avoient été capables d'entretenir pendant huit mois l'écoulement. Mais dans le ſecond cas, je n'avois pas les mêmes raiſons pour me borner aux remedes généraux, parce que le malade ne s'étant jamais écarté du régime le plus exact, n'avoit jamais donné lieu, de ce côté-là, à l'opiniâtreté de ſon écoulement : il falloit donc qu'il y eût une autre cauſe de cette opiniâtrete; c'étoit le gonflement de la glande proſtate : & comme j'ai éprouvé que ce gonflement élude toujours l'action des remedes généraux, je conſeillai au malade de paſſer par les remedes pour le guérir radicalement.

La proſtate n'eſt pas le ſiege ordinaire des gonorrhées; peut-être même que cette glande n'eſt jamais affectée que conſécutivement, c'eſt-à-dire, que par le mauvais régime, ou par l'uſage des remedes trop irritans, le virus ſe porte ſur cette glande, comme cela arrive dans d'autres occaſions, à l'égard des teſticules : mais, quoi qu'il en ſoit, les

gonorrhées dans lesquelles la prostate est affectée, sont très-difficiles à guérir, & menacent toujours de la strangurie, lorsqu'on ne la prévient pas en passant le malade par les remedes, comme j'ai fait dans le dernier cas dont j'ai parlé ; on verra plus loin plusieurs exemples de cette circonstance.

Il est encore d'autres complications qui peuvent rendre la gonorrhée rebelle ; il est possible, comme je l'ai dit ailleurs, qu'une humeur dartreuse ou érysipélateuse soit attirée sur le canal de l'urethre dans le temps qu'il est irrité par l'action du virus vénérien, & que cette humeur hétérogene, fixée dans cette partie, rende l'écoulement de la gonorrhée rebelle à tous les remedes. Enfin, il peut y avoir encore d'autres causes inconnues, qui font que la maladie résiste aux moyens les plus efficaces qu'on emploie pour la terminer ; mais je crois que l'affection de la prostate est la plus commune de ces causes.

OBSERVATION IV.

Sur une Gonorrhée bâtarde.

Un homme d'un certain âge, après avoir vu une femme suspecte, eut un écoulement par la verge, qu'il prit pour une gonorrhée. Lorsque je le vis pour la premiere fois, je trouvai sa chemise tachetée de beaucoup de matiere verdâtre; il ne souffroit point en urinant ; le gland, dont on pouvoit à peine découvrir l'extrémité par le gonflement du prépuce, étoit aussi lui-même un peu gonflé : l'examen ne fut pas poussé plus loin cette premiere fois. Je mis le malade à un régime convenable ; il fut saigné ; je lui prescrivis une boisson adoucissante, & les bains domestiques. Pendant qu'il les prenoit, j'examinai la partie avec plus d'attention; je vis que

l'écoulement ne venoit point par le canal de l'urethre, mais de la circonférence du gland ; & j'apperçus que cette partie & l'intérieur du prépuce étoient couverts de petits ulceres en forme de chancres. Je regardai alors la maladie comme une gonorrhée bâtarde, vénérienne, dont on ne pouvoit prévenir les ſuites que par le mercure; en conſéquence, je fis continuer les bains au malade, dans l'intention de lui adminiſtrer enſuite les frictions.

Vers la fin des bains, le malade ſe plaignit d'une douleur qu'il reſſentoit pour la premiere fois en urinant ; j'examinai la partie, & je vis qu'indépendamment de la matiere qui ſurgiſſoit de deſſous le prépuce, il en ſortoit encore par le canal de l'urethre; cependant je m'étois bien aſſuré auparavant qu'il n'en ſortoit point de côté-là. A quoi donc attribuer ce phénomene? Ce point ſera éclairci dans un moment.

Comme cette circonſtance ne devoit rien changer dans mes vues, j'adminiſtrai les frictions au malade. Pendant le traitement, j'obſervai que la matiere de la ſuppuration extérieure répondoit exactement, par la couleur & la quantité, à celle qui ſortoit par le canal ; c'eſt-à-dire, que lorſque l'inflammation du prépuce & du gland diminuoit, & que la matiere que ces parties rendoient devenoit plus banche & en moindre quantité, la matiere qui ſortoit par le canal ſuivoit les mêmes modifications ; de même que cette matiere devenoit plus verte & plus abondante, lorſque l'inflammation extérieure augmentoit. Enfin, lorſque par des injections appropriées, faites entre le prépuce & le gland, je venois à bout de diſſiper l'inflammation, & de tarir l'écoulement extérieur, il ne couloit plus rien par le canal. Il y avoit donc un rapport

bien exact entre ces deux écoulemens, ce qui dépendoit peut-être d'un trou imperceptible qui pouvoit s'être formé sous le prépuce, à côté du filet, & qui pénétroit dans la fosse naviculaire, comme je l'ai vu arriver dans un malade dont je vais rapporter l'histoire dans l'observation suivante; ou bien on peut présumer que la matiere qui exsudoit à travers de toute la substance du gland, quand il étoit en phlogose, sortoit en partie du côte du canal, & en partie de la surface extérieure du gland.

Le traitement fini, la phlogose se renouvela encore plusieurs fois dans la totalité du gland, ce qui faisoit reparoître l'écoulement par les deux issues; mais à la fin elle ne revint plus, & le malade fut guéri.

La gonorrhée bâtarde ne dépend pas toujours d'un commerce avec une femme gâtée : il y a des jeunes gens qui y sont fort sujets, sur-tout lorsqu'ils ont un phimosis naturel; alors l'humeur sébacée qui s'amasse entre le gland & le prépuce, peut, en s'altérant, exciter dans ces parties une phlogose érysipélateuse, suivie d'écoulement purulent : dans ce cas, la propreté de la partie, qu'on entretient par des lotions ou des injections fréquentes, dissipe aisément cet accident, & le prévient dans la suite. Mais il n'en est pas de même lorsqu'un principe morbifique, tel qu'une humeur dartreuse, érysipélateuse, &c. se fixe dans ces parties; l'inflammation & l'écoulement sont bien plus opiniâtres dans ce cas, & ils reviennent de temps en temps (quoique le malade n'ait vu aucune femme), malgré les soins qu'on prend pour empêcher que l'humeur sébacée ne s'amasse entre le gland & le prépuce. Dans l'homme dont je viens de rapporter l'histoire, je ne pouvois soupçonner

aucune de ces causes; il avoit près de soixante ans, il n'avoit jamais été sujet à cette incommodité, il n'avoit jamais eu de signes d'humeur dartreuse, il n'avoit point de phimosis naturel; & ce ne fut qu'après avoir vu une femme suspecte, que la gonorrhée bâtarde se déclara.

OBSERVATION V.

Sur une autre Gonorrhée bâtarde, compliquée d'un principe dartreux.

Un homme d'un tempérament sec, sujet depuis long-temps à des mouvemens spasmodiques dans les parties précordiales, & à un léger crachement de sang périodique, connut une femme suspecte. Quinze jours après, il parut un écoulement purulent par la verge, avec un gonflement assez considérable au gland & au prépuce. Je commençai à traiter cette maladie par les remedes appropriés à la gonorrhée ordinaire. Quelques jours après, en examinant de plus près la partie affectée, j'apperçus que la matiere couloit non-seulement du canal de l'urethre, mais qu'il en sortoit de dessous le prépuce, & que l'intérieur de cette partie, & la surface externe du gland, étoient couverts de petits ulceres. Il étoit naturel de regarder ces petits ulceres comme autant de chancres qui venoient de la même source que la gonorrhée; en conséquence j'administrai les frictions au malade, mais sans un succès apparent; le gonflement des parties & l'écoulement resterent à peu près les mêmes; la matiere étoit toujours très-abondante, elle sortoit en aussi grande quantité des environs du gland que du canal.

Ce fut dans ce temps-là qu'en examinant les choses avec plus d'attention, je reconnus que le

principal foyer qui fourniſſoit la matiere, étoit la partie extérieure du gland, & qu'il n'en ſortoit par le canal, que parce qu'il y avoit vers le frein, un trou qui établiſſoit une communication du dehors en dedans. Pour boucher cette crevaſſe, j'imaginai de me ſervir de petites bougies longues d'un pouce & demi; elles remplirent en effet mes vues en aſſez peu de temps, de ſorte qu'il ne ſortit plus de matiere par le canal de l'urethre.

A cette époque, trois mois s'étoient déja écoulés depuis le commencement de la maladie. Comme j'avois adminiſtré les remedes néceſſaires pour détruire le virus, s'il eût exiſté, je ne regardai plus le mal que comme un vice local; c'eſt pourquoi je pris le parti de faire des injections entre le gland & le prépuce, avec l'eau végéto-minérale. Ces injections tarirent bientôt la ſource de l'écoulement, & la partie qui avoit toujours été gonflée revint dans ſon état naturel; mais après avoir ceſſé les injections pendant quelques jours, l'écoulement reparut: je les recommençai avec le même ſuccès; mais il ſurvint alors une dartre vive aux environs de l'anus, d'où il ſortit, par exſudation, une matiere ſemblable à celle qui ſortoit auparavant de deſſous le prépuce: cette exſudation ceſſa au bout de cinq ou ſix jours, & la matiere coula de nouveau par le prépuce.

Cet événement ſingulier me ſuggéra pluſieurs réflexions. L'apparition de la dartre vers le fondement fixant mon attention, je demandai au malade s'il n'en avoit jamais eu d'autres; il m'apprit qu'il y avoit été ſujet dès ſon enfance, qu'il en portoit encore quelques marques ſur la peau du bras, qui étoit ſeche & écailleuſe; & que ſes pere & mere en avoient été également attaqués, ce qui les avoit obligés de porter des cauteres juſqu'à

la fin de leurs jours. Je pensai donc, 1°. que la maladie de la verge avoit bien pu être déterminée par l'acte vénérien commis avec une femme suspecte ; mais qu'un écoulement aussi abondant & aussi opiniâtre, ne pouvoit être entretenu que par le principe dartreux qui préexistoit dans la masse du sang, & qui avoit été attiré sur la verge.

2°. Qu'il étoit probable que c'étoit le même principe dartreux qui avoit attaqué précédemment la poitrine du malade, en déterminant de temps en temps une légere toux & un petit crachement de sang ; & qu'il étoit également la cause des spasmes qu'il éprouvoit souvent, puisque ces accidens n'avoient point paru depuis qu'il s'étoit établi une suppuration entre le gland & le prépuce.

3°. Enfin, que le moyen le plus simple, le plus efficace, & celui qui convenoit le plus à l'état du malade, étoit de lui établir un cautere au même bras où les dartres avoient coutume de paroître, pour y déterminer l'humeur dartreuse, & en délivrer, par cette voie, les autres parties. Ce moyen réussit, & le malade fut délivré par-là de bien des incommodités.

OBSERVATION VI.

Sur une Strangurie causée par la constriction de l'urethre.

Un homme fort & robuste vint un matin chez moi pour y chercher du soulagement à une rétention d'urine dont il étoit tourmenté depuis la veille ; il y avoit quatorze ou quinze heures qu'il n'avoit uriné : il m'apprit, en gros, qu'après plusieurs gonorrhées il s'étoit apperçu, il y avoit plusieurs années, que le canal de l'urethre se rétré-

ciſſoit peu à peu, que ſes urines ſortoient avec plus de difficulté; qu'inſenſiblement le canal s'étoit rétréci au point qu'elles ne ſortoient plus que de la groſſeur d'une petite ficelle, ce ſont ſes termes: enfin, que pluſieurs fois, ſur-tout lorſqu'il avoit fait quelque excès ou trop d'exercice, il avoit éprouvé des rétentions d'urine qui n'avoient pas duré long-temps; mais que cette fois-ci il y y avoit près de quinze heures qu'il n'avoit uriné, quoiqu'il eût bu le ſoir aſſez copieuſement à ſon ſouper, ce qu'il attribuoit à une partie de chaſſe qu'il avoit faite la veille, où il s'étoit beaucoup fatigué.

Je me hâtai de lui introduire une bougie dans l'urethre, qui fut arrêtée vers le milieu de ce canal; ce qui me fit juger que la ſtrangurie étoit cauſée par ſa conſtriction, & que je ne ſerois pas long-temps ſans procurer au malade la facilité de piſſer: en effet, après avoir laiſſé la bougie pendant un quart-d'heure, en ne tentant que légérement de franchir l'obſtacle ſans y parvenir, le malade urina à plein canal, ce qui le ſurprit bien agréablement. Il ne voulut point paſſer par les remedes, comme il eût été néceſſaire. Je lui fis faire uſage de bougies pendant près d'un mois; elles parurent avoir rétabli le canal dans ſon état naturel; mais j'ignore ſi depuis il ne s'eſt pas encore rétréci, comme cela arrive ordinairement lorſqu'on ne détruit pas le principe de la maladie.

Je n'ai reconnu dans ma pratique que deux cauſes principales de la ſtrangurie vénérienne; l'une, qui eſt la conſtriction d'une portion du canal de l'urethre, dont je viens de parler; & l'autre, le gonflement de la glande proſtate: quelquefois, dans ce dernier cas, la nature ſeule procure la guériſon de la maladie, & d'autres fois il faut que l'art

l'art y contribue. En conféquence elle a les fuites les plus fâcheufes lorfqu'on n'y remédie pas de bonne heure, comme on le verra par les Obfervations fuivantes.

OBSERVATION VII.

Strangurie vénérienne, caufée par le gonflement de la proftate.

Un homme de province, âgé de trente-cinq ans, vint me confulter fur un écoulement qu'il avoit par le canal de l'urethre : cet écoulement étoit ancien, mais il avoit beaucoup augmenté, & le faifoit fouffrir depuis fept ou huit jours qu'il avoit vu une femme fufpecte; de forte qu'il crut que cette femme lui avoit donné une nouvelle chaude-piffe. En queftionnant le malade fur fon état précédent, il m'apprit que depuis quatre ans, à la fuite de plufieurs gonorrhées, il étoit fujet à des difficultés d'uriner, qui lui faifoient faire des efforts plus ou moins grands lorfqu'il vouloit rendre fes urines; qu'en faifant ces efforts, il lui fembloit qu'un corps fe préfentoit au fondement pour fortir, & qu'après avoir uriné, fa chemife, & même fa culotte, étoient mouillées par un refte d'urine qui fortoit involontairement. Je jugeai, par ces fignes, que la proftate étoit gonflée depuis long-temps. Comme les douleurs qui répondoient au col de la veffie étoient vives, je le fis faigner, je le mis à la diete & à l'ufage d'une boiffon adouciffante, & je lui fis prendre les bains domeftiques. Je ne lui parlai point dans ce moment du traitement par les frictions, que je croyois néceffaire de lui faire fubir; mais, après le cinquieme bain, l'écoulement devint fi abondant, que le devant de fa chemife, & un linge dont il enveloppoit fa verge, en étoient

tout trempés. Je conçus alors que la prostate s'étoit abcédée, & que cette terminaison pourroit peut-être le délivrer de la strangurie ; c'est ce qui arriva en effet, car, à mesure que la partie se dégorgeoit par l'abondante suppuration qui s'étoit établie, le passage des urines devenoit plus libre sans le secours des bougies, & après quinze jours ou trois semaines de suppuration, les voies urinaires furent rétablies assez bien pour que le malade eût beaucoup plus de facilité à rendre ses urines, qui ne couloient plus involontairement. Je voulois néanmoins lui administrer les frictions pour plus grande sûreté ; mais il ne voulut point y consentir, étant obligé de retourner dans sa province.

OBSERVATION VIII.

Sur un cas pareil au précédent.

Un autre homme de province vint chez moi pour passer par les remedes, à l'occasion d'une strangurie dont il étoit tourmenté depuis plus de six ans ; il avoit un écoulement habituel : je reconnus que c'étoit la prostate qui étoit gonflée ; il me fit voir un énorme paquet de vieilles bougies, dont il s'étoit servi inutilement. Les préparations finies, j'en vins aux frictions, qui porterent un peu à la bouche. Vers le milieu du traitement, l'écoulement de la gonorrhée devint très-abondant ; & dès lors le malade, qui auparavant étoit éveillé la nuit, toutes les demi-heures, par l'envie de pisser, garda plus long-temps ses urines, & elles sortirent avec plus de facilité & d'un jet plus gros. En un mot, le traitement fini, les choses étoient disposées pour une guérison complete & prochaine, plus favorablement que je n'eusse osé l'espérer ; l'écoulement avoit cessé, & les urines sortoient

preſque à plein canal ; mais, après qu'il eut quitté les linges, je ne pus jamais l'aſſujettir au régime de la convaleſcence : il alloit tous les jours dîner en ville, mangeant toutes ſortes de ragoûts, & buvant plus que ſa bouteille de vin à chaque repas ; il avoua même qu'il avoit vu une femme : ces excès lui donnerent une indigeſtion, pendant laquelle ſes urines furent retenues ; l'ancien écoulement reparut : ces accidens ſe diſſiperent cependant par la diete, mais il recommença bientôt ſon même train, & pour avoir plus de liberté, il ſortit de chez moi : depuis, j'ignore abſolument ſon ſort.

OBSERVATION IX.

Sur une Strangurie guérie par la réſolution du gonflement de la proſtate.

Un homme âgé de cinquante-huit ans, revenu des Indes orientales depuis pluſieurs années, avoit apporté de ce pays-là une ſtrangurie avec laquelle il vivoit doucement ; la ſobriété, l'aiſance, la tranquillité, lui évitoient les accidens fâcheux de cette maladie. Cependant il crut un jour devoir s'en délivrer, dans la crainte qu'elle ne devînt plus dangereuſe dans la ſuite. Comme il habitoit, pendant l'été, une maiſon de campagne aux environs de Paris, voiſine de celle d'un charlatan, il prit de lui des remedes & des bougies ; mais, loin d'en recevoir du ſoulagement, il lui ſurvint une cruelle rétention d'urine, avec la fievre & des douleurs très-vives. Je fus appelé dans cette circonſtance ; je fis ſaigner deux fois le malade, & lui preſcrivis les bains : les urines, qui n'avoient coulé que par regorgement depuis quelques jours, commencerent à ſortir avec plus de facilité. Lorſque tous les accidens furent appaiſés, j'introduiſis une bougie dans

l'urethre pour connoître la nature de l'obſtacle ; je ſentis que c'étoit le gonflement de la proſtate : le malade eut aſſez de confiance en moi pour ſuivre le conſeil que je lui donnai de paſſer par les remedes ; il n'eut pas lieu de s'en repentir ; le traitement fut régulier & très-doux, & la tumeur de la proſtate ſe trouva fondue ſans le ſecours d'aucune bougie.

Je n'ai jamais traité tant de ſtranguries vénériennes, cauſées par le gonflement de la proſtate, que depuis quelques années. J'ai obſervé depuis long-temps qu'il y avoit ainſi certains ſymptômes de vérole plus communs dans des années que dans d'autres : qu'un autre explique, s'il peut, la cauſe de ce phénomene. Depuis donc que le traitement de cette eſpece de ſtrangurie m'eſt devenu plus familier, j'ai éprouvé & j'ai conçu en même temps que l'uſage des bougies n'y eſt d'aucune utilité, ce qui doit être, ſuivant la diſpoſition des parties : car quel effet une bougie introduite dans le canal de l'urethre, juſque même dans la veſſie, quel effet, dis-je, cette bougie peut-elle opérer ſur la proſtate gonflée ? Aucun, puiſqu'il y a un corps intermédiaire entre elle & la glande, c'eſt-à-dire, le col de la veſſie : tout ce qu'elle peut faire, c'eſt de favoriſer momentanément la ſortie des urines, en comprimant un peu la glande ; mais pour peu qu'on ceſſe l'uſage des bougies, la rétention d'urine doit ſe renouveler, parce que la proſtate n'étant plus comprimée journellement, elle revient dans ſon premier état de tuméfaction : mais il n'en eſt pas de même lorſque la ſtrangurie dépend d'un obſtacle placé dans le canal de l'urethre, parce que la bougie exerce une action immédiate ſur cet obſtacle, & qu'elle peut, par ce moyen, y produire un changement favorable & permanent.

Si les malades connoiſſoient le danger auquel ils ſont expoſés lorſqu'ils ont une ſtrangurie cauſée par le gonflement de la proſtate, ils n'attendroient pas la derniere extrémité pour paſſer par les remedes; ils éviteroient par-là bien des ſouffrances, & le riſque de perdre la vie. Je crois qu'on peut prévenir de loin tout danger; car les gonorrhées opiniâtres dont j'ai parlé, dans leſquelles les malades ſentent un embarras du côté du fondement, & une ſorte de difficulté de rendre les urines, ſans cependant que le jet en ſoit diminué; ces gonorrhées, dis-je, ſont vraiſemblablement le germe de ces ſortes de ſtranguries, qui ſe déclarent enſuite dans plus ou moins de temps, ſuivant que le malade ſe livre plus ou moins à ſes goûts & à ſes paſſions. Mais, quoi qu'il en ſoit, ſi du moins on prenoit le parti qui convient, après les premieres attaques de rétention d'urine, on ſe mettroit encore à l'abri de tout accident fâcheux. Dans les Obſervations que je viens de rapporter, la nature a favoriſé les malades en faiſant percer l'abcès formé dans la proſtate, du côté de l'urethre, par lequel la matiere purulente a trouvé une iſſue facile; mais l'évenement n'eſt pas toujours auſſi heureux; car, en liſant les obſervations ſuivantes, on frémira des ravages que ces ſortes d'abcès ſont capables de produire.

OBSERVATION X.

Sur un Abcès gangréneux au périnée, ſuite de la ſtrangurie cauſée par le gonflement de la proſtate.

Il y a quelques années que je fus conſulté pour un malade qui étoit en province. On diſoit dans le mémoire, qu'un homme de trente ans avoit eu pluſieurs gonorrhées qui avoient été mal guéries,

moins par l'impéritie de ceux qui le traitoient, que par les excès de tout genre auxquels il s'abandonnoit. Il étoit ſujet depuis pluſieurs années à des rétentions d'urine, cauſées par le gonflement de la proſtate ; les remedes qu'on lui adminiſtroit dans ces occaſions, l'avoient pluſieurs fois ſauvé des accidens fâcheux de cette maladie ; mais, en dernier lieu, il s'étoit ſi fort livré au vin, aux liqueurs ſpiritueuſes & aux femmes, que la rétention d'urine réſiſta à tous les moyens qu'on employa pour la combattre : ainſi, malgré les ſaignées, la diete & les bains, il ſe forma une tumeur inflammatoire au périnée, & peu de temps après, cette partie & tous les environs ſe gonflerent ſubitement par les urines qui avoient percé l'urethre, & qui s'infiltrerent dans le tiſſu cellulaire. Le malade s'oppoſa d'abord à l'ouverture de la tumeur ; mais la gangrene s'étant déclarée, il permit qu'on lui fît les inciſions néceſſaires au périnée & au ſcrotum, d'où il ſortit une quantité prodigieuſe d'urine, & de matiere purulente & ſanieuſe : la plaie fut panſée méthodiquement, les eſcarres tomberent, la cicatrice commençoit à faire des progrès ; mais les urines, qui ne ſortoient qu'à volonté, mouilloient toujours l'appareil.

Ce fut à cette époque qu'on m'écrivit pour demander mon avis ſur ce que le Chirurgien propoſoit d'adminiſtrer les frictions au malade, parce que, voyant que les urines paſſoient toujours en partie par la plaie, il craignoit qu'elle ne reſtât fiſtuleuſe. Après avoir loué la conduite du Chirurgien, je répondis qu'il n'étoit point encore temps d'avoir recours à ce moyen ; que le malade étoit trop foible pour ſubir le traitement qui lui convenoit ; que la plaie n'avoit pas beſoin de mercure pour ſe cicatriſer, & que par le moyen des

bougies, on parviendroit facilement à boucher le trou qui s'étoit formé à l'urethre. Mon avis fut suivi, le malade se rétablit, & trois mois après il vint à Paris pour passer les remedes. Quoique les cicatrices des plaies fussent bien consolidées, la prostate étoit toujours gonflée, au point de faire craindre le retour de la rétention d'urine, au moindre excès que le malade commettroit, d'autant plus qu'il avoit encore un reste d'écoulement de gonorrhée, qui disparut dans le traitement; & la liberté du passage des urines fut entierement rétablie.

OBSERVATION XI.

Sur un Abcès de la prostate, crevé en partie dans la vessie & en partie dans le rectum.

Un jeune homme venoit de prendre une gonorrhée; impatient de s'en délivrer pour jouir de la vie licentieuse qu'il menoit ordinairement, il se fit des injections avec lesquelles il avoit déja supprimé plusieurs écoulemens qu'il avoit eus auparavant; mais cette fois-ci le virus répercuté se fixa sur la prostate, & l'enflamma. La rétention d'urine se déclara en même temps, avec la fievre & des douleurs cruelles. Les saignées, les bains, la diete sévere n'arrêterent point le progrès du mal; on ne pouvoit pas introduire la sonde dans la vessie; le malade fut ainsi plusieurs jours entre la vie & la mort: enfin, un matin qu'il eut une envie pressante d'uriner, il rendit beaucoup d'urine mêlée avec du pus; c'étoit l'abcès de la prostate qui avoit crevé du côté de la vessie, & l'avoit percée. Après cette évacuation les accidens se calmerent, la fievre s'appaisa, & l'on se flatta d'une guérison prochaine.

Cependant le malade rendoit encore un peu de

pus mêlé avec les urines ; on fit des injections détersives dans la vessie, on y laissa même la sonde jusqu'à ce que les frissons & la fievre se renouvelèrent, ainsi que les douleurs, qui devinrent presque aussi vives que dans le commencement. C'est à cette époque que je fus appelé en consultation. Après avoir entendu l'histoire de la maladie, j'examinai l'état des choses ; j'introduisis mon doigt dans le fondement, & je sentis que la prostate faisoit une saillie considérable du côté du rectum ; comme j'y remarquai une fluctuation très-sensible, j'annonçai qu'il y avoit encore un abcès qui perceroit bientôt de ce côté-là : en effet, le lendemain le malade rendit une grande quantité de pus par le fondement, ce qui le soulagea beaucoup ; mais sa convalescence fut longue, parce que les ravages que l'inflammation & la suppuration avoit causés dans le tissu cellulaire de ces parties, avoient rendu la cuisse droite fort enflée, avec un empâtement très-profond, ce qui pouvoit faire soupçonner qu'il y avoit une infiltration de pus, dont les suites pouvoient être fâcheuses. Cependant cet empâtement se dissipa peu à peu ; mais plusieurs mois après, le malade ne pouvoit marcher un peu long-temps, sans que sa cuisse & sa jambe ne devînssent fort enflées & œdémateuses, ce qui détermina à le laisser profiter d'une occasion qu'il avoit d'aller à Aix-la-Chapelle, où il prit les eaux qui améliorèrent encore son état. Enfin, après son retour, on lui administra les frictions, qui acheverent de le mettre en état de faire les exercices les plus fatiguans.

OBSERVATION XII.

Sur un Abcès de la proſtate, qu'on a percé dans la veſſie en ſondant le malade.

On trouve dans l'ouvrage de M. Petit, intitulé *Traité des Maladies Chirurgicales*, &c. pluſieurs Obſervations qui reviennent parfaitement au ſujet que je traite, ſur-tout les deux ſuivantes.

Un Médecin ſe traitant lui-même d'une rétention d'urine, s'étoit procuré la facilité d'uriner par l'uſage de ſes remedes, auxquels il avoit une grande confiance, parce qu'ils avoient réuſſi dans plus de trente attaques qu'il avoit eues de ce mal, pendant l'eſpace de trois années ; mais il éprouva que malgré leur efficacité ils n'étoient pas infaillibles. Il avoit une ſi grande répugnance pour les opérations chirurgicales, que non-ſeulement il ne s'étoit pas fait ſonder ; mais, ce qu'on aura de la peine à croire, c'eſt que malgré la fâcheuſe ſituation où il s'étoit trouvé dans pluſieurs de ces accès de rétention, il ne s'étoit jamais déterminé à ſe faire ſaigner. Cependant, comme il eſt des répugnances auxquelles on eſt forcé de céder, il envoya prier M. Petit de paſſer chez lui. Il le trouva mourant de douleurs, le ventre tendu, avec une ſoif ardente & des yeux égarés ; à peine put-il lui faire le récit, non pas de toute ſa maladie, il eût été trop long, mais ſeulement du commencement de l'accès dans lequel il étoit ; ce qui ſuffit à M. Petit pour lui faire juger que la proſtate gonflée avoit été la cauſe de tous ces accès ; que juſqu'à celui-ci, il avoit obtenu, par l'uſage de ſes remedes, une eſpece de réſolution ; laquelle ayant dégonflé la proſtate, lui avoit redonné chaque fois la facilité d'uriner ; & que cette fois-ci la tumeur de la proſ-

tate n'ayant pu se terminer par résolution, s'étoit enflammée & avoit suppuré. Comme il ne paroissoit rien au dehors, M. Petit introduisit un doigt dans l'anus, & il toucha la prostate, ou, pour mieux dire, une tumeur plus grosse que le poing, qui n'étoit pas dure, & dans laquelle il sentit une espece de fluctuation qu'il auroit pu prendre pour la fluctuation de l'urine, si ce qui se trouvoit entre le fluide & son doigt eût été plus épais.

Il y avoit plus de trois jours que le malade n'avoit uriné; M. Petit le sonda sans lui causer de la douleur; il lui tira beaucoup d'urine assez puante & boueuse; & quand il crut avoir tout tiré, il tourna sa sonde à droite & à gauche, comme on fait lorsqu'on cherche une pierre. En faisant ces mouvemens, il sentit un corps qui lui résistoit, & sur lequel ayant un peu appuyé, la sonde s'enfonça; & dans l'instant la vessie, qui étoit vide d'urine, fournit par la sonde environ une chopine de pus très-fluide & extrêmement fétide; c'étoit l'abcès de la prostate, que la sonde avoit percé : l'ulcere fut guéri en laissant la sonde en S dans la vessie, & & y faisant des injections convenables. Le malade contribua beaucoup à sa guérison en se prescrivant lui-meme un régime qu'il observa exactement; car, outre l'intérêt personnel, il étoit un des plus habiles en son art.

OBSERVATION XIII.

Sur un Abcès à la prostate, des suites duquel le malade mourut pour n'avoir pas voulu passer par les remedes.

Un homme de quarante-cinq ans, qui avoit eu des chaudes-pisses sans nombre, tomba dans la rétention d'urine : il fut sondé avec facilité pendant

trois jours ; mais le paſſage étant devenu difficile & douloureux, on fut obligé de lui laiſſer la ſonde, au moyen de laquelle les urines paſſoient librement & à volonté, ayant ſoin d'ôter le bouchon toutes les fois qu'il ſentoit le beſoin d'uriner. Tout convenable & commode qu'étoit ce moyen, le malade impatient & peu docile, voulut qu'on lui ôtât la ſonde ; &, malgré toutes les raiſons qu'on lui allégua pour l'engager à la ſouffrir encore quelque temps, il l'ôta lui-même. Il ne fut pas long-temps ſans s'en repentir ; quatre heures après il eut beſoin d'uriner, il ne put rendre une ſeule goutte d'urine : il ne s'en vanta point. Le reſte du jour & toute la nuit, il ſe préſenta en vain plus de trente fois pour piſſer, ayant de vives douleurs & faiſant des cris effroyables ; une friſſon, & la fievre qu'il n'avoit point eue encore, ſurvinrent. On eſſaya de le ſonder, on n'en vint point à bout ; il fut ſaigné : on le mit dans le bain, il y reſta une heure ſans être ſoulagé ; on appliqua un cataplaſme émollient qui couvroit l'anus & le périnée ; car déja ces parties commençoient à s'enflammer. Enfin, ne pouvant appaiſer ſes douleurs, ni introduire la ſonde, on propoſa l'opération appelée la *boutonnière* ; mais ni lui ni ſa famille ne voulurent y conſentir. M. Petit fut appelé : le périnée, le ſcrotum & toute la peau de la verge devinrent œdémateux, & d'une groſſeur monſtrueuſe ; & comme ce gonflement ſe fit en moins d'une heure, M. Petit jugea que l'urethre s'étoit percé en quelque endroit, & que les urines s'étoient infiltrées dans le tiſſu cellulaire de toutes ces parties ; il crut avoir d'autant plus de raiſon de le penſer, que le malade ceſſa tout d'un coup d'avoir envie d'uriner, & que lui touchant le ventre au deſſus du pubis, il trouva cette région moins douloureuſe, moins dure

& moins saillante. Il n'y avoit plus rien à ménager: malgré la famille, M. Petit annonça au malade le péril où il étoit si on ne lui faisoit pas promptement l'opération qui convenoit; mais comme il étoit encore sain d'esprit, M. Petit voulut, avant toutes choses, qu'il satisfît à ses devoirs spirituels & temporels, ce qu'ayant fait, M. Petit incisa profondément à côté & le long du raphé; il continua l'incision jusqu'au bord de l'anus; il en fit deux autres sur le scrotum, & il sortit de toutes ces plaies une quantité prodigieuse d'urine boueuse & puante. Cette opération soulagea le malade au point qu'il dormit quatre heures de suite.

A la levée du premier appareil, M. Petit trouva que la gangrene s'étoit emparée du fond de la plaie du périnée; les autres, qui n'étoient pas gangrenées, s'étoient tellement rapprochées, que la verge & le scrotum avoient repris leur forme & leur grandeur naturelle. Les urines couloient abondamment, & sans que le malade en fût averti par l'envie de pisser; ce qui fit juger à M. Petit que le trou par lequel elles s'échappoient n'étoit point à l'urethre, mais au dessus du sphincter de la vessie. M. Petit reconnut cette ouverture après la chute de toutes les escarres; & au moyen de la sonde en S, laissée dans la vessie, il vint à bout en peu de temps de boucher ce trou, & de cicatriser la plaie.

Cependant la dureté & le gonflement de la prostate subsistant toujours, malgré les grandes suppurations qui s'étoient faites, faisoient craindre à M. Petit que le malade ne retombât dans la rétention d'urine; & comme il n'y avoit pas lieu de douter que la cause de ce gonflement ne fût vénérienne, il lui proposa le traitement convenable; mais il ne voulut pas s'y soumettre: il n'observa pas non

plus la continence ni le régime. S'étant donc livré à tous ces excès, ſa convaleſcence ne fut pas parfaite : après avoir vécu dix-huit mois langoureux & valétudinaire, un jour qu'il étoit à la campagne, il tomba tout d'un coup dans la rétention d'urine ; il vint à Paris pour y chercher du ſecours, mais il y mourut en vingt-quatre heures de temps.

OBSERVATION XIV.

Sur les cauſes de la difficulté qu'on éprouve à guérir la gonorrhée des femmes.

Une des principales cauſes de la difficulté qu'on éprouve à guérir le gonorrhée des femmes, eſt le ſiege de la maladie, qui n'eſt point, dans elles, ſoumis à l'action des remedes ainſi que dans les hommes. Comme les remedes qu'on donne dans la gonorrhée en général, tels que les diurétiques & les balſamiques, ont une affinité particuliere avec les reins, & qu'ils communiquent aux urines une partie de leurs propriétés, ces remedes agiſſent plus efficacement dans les hommes que dans les femmes, parce que dans les premiers le ſiege de la maladie eſt dans le canal de l'urethre qui donne paſſage aux urines, au lieu que dans les femmes, le ſiege de la maladie eſt dans les lacunes du vagin où les remedes n'atteignent point. Auſſi, c'eſt en vain qu'on donne beaucoup de tiſanes rafraîchiſſantes aux femmes, à moins que l'inflammation ne ſoit vive, & qu'elle ne ſe ſoit communiquée au canal de l'urethre, ce qui eſt fort rare : il eſt encore inutile de leur donner par la bouche des balſamiques & des aſtringens pour arrêter leur écoulement, parce que ces remedes n'ont aucune affinité avec les glandes du vagin.

Ces conſidérations m'ont fait prendre une route

différente dans le traitement de la gonorrhée des femmes ; ſans les aſſujétir à une boiſſon abondante, je leur fais prendre les bains dans le commencement, je leur preſcris un régime exact, & ſur-tout le repos ; en même temps elles ſe font elles-mêmes de fréquentes injections dans le vagin, d'abord avec l'eau de guimauve, & enſuite avec l'eau d'orge. Enfin, lorſque l'écoulement eſt réduit à peu de choſe, & que la matiere ne tache preſque plus le linge, je n'héſite point d'injecter une liqueur légérement aſtringente pour l'arrêter. Cette liqueur me réuſſit ordinairement dans les femmes vertueuſes, auxquelles le mari a communiqué la maladie ; mais il n'en eſt pas de même dans celles que la débauche livre au public : le libertinage auquel le mal ne les empêche pas de ſe livrer, perpétue le plus ſouvent leur gonorrhée, malgré les remedes les plus efficaces qu'on puiſſe leur donner.

Une autre circonſtance qui peut augmenter la difficulté de guérir la gonorrhée des femmes, eſt la complication des fleurs-blanches ; du moins, ce qu'il y a de plus ordinaire dans ce cas, c'eſt de confondre ces deux maladies : & les femmes peuvent d'autant plus facilement s'abuſer elles-mêmes ſur la nature d'un tel écoulement, qu'elles ont quelquefois long-temps commerce avec un homme ſans lui communiquer aucun mal, quoiqu'elles aient véritablement la chaude-piſſe. J'en ai connu une qui, n'ayant jamais été réglée, avoit beaucoup de fleurs-blanches depuis l'âge de puberté. A dix-huit ans elle prit une gonorrhée qui fut traitée avec les remedes ordinaires : après pluſieurs mois l'écoulement ſubſiſtoit encore ; mais comme il étoit aſſez blanc, on crut qu'il étoit réduit aux fleurs-blanches que la malade avoit habituellement. Cependant un an ou deux après, elle donna

la chaude-pisse à un amant qu'elle avoit fait depuis : on fit alors les remedes qu'on crut nécessaires pour détruire en elle le germe de la maladie. Après ces remedes, il resta toujours un écoulement, qu'on regarda encore une fois comme dépendant des fleurs-blanches ; mais quelques années après, elle communiqua une autre gonorrhée à la même personne, ce qui lui est arrivé trois ou quatre fois dans l'espace de dix ans, si je dois en croire l'homme & la femme, qui m'ont protesté n'avoir jamais eu de commerce qu'ensemble, depuis l'époque de la premiere chaude-pisse de la femme.

Mais, quoi qu'il en soit, il n'est pas rare de voir des femmes du monde ne donner du mal que dans des temps fort éloignés les uns des autres, quoiqu'elles se mettent tous les jours dans le cas d'en communiquer. Ne cherchons point l'explication de ce phénomene ; il peut dépendre d'une disposition individuelle dans l'homme ou dans la femme, de la saison, du tempérament, ou de quelque autre cause inconnue ; mais, ce qui en impose dans cette circonstance, c'est que la plupart de ces femmes paroissent jouir de la meilleure santé, ce que l'on doit attribuer à leur écoulement habituel, qui les met à l'abri de tout accident de la part du virus vénérien.

OBSERVATION XV.

Sur une cause particuliere d'écoulement dans les femmes.

J'ai observé une cause particuliere d'écoulement dans les femmes, qui m'en a imposé quelquefois pour une véritable gonorrhée. On m'envoya chercher un jour pour voir une dame âgée de dix-huit

ans, qui, après ſix mois de mariage, reſſentit des douleurs dans le vagin, avec un écoulement d'une matiere fort abondante & verdâtre : elle étoit enceinte d'un mois & demi ou deux mois de ſon premier enfant. Je jugeai que l'écoulement étoit vénérien. Le mari me dit cependant, qu'à la vérité il avoit eu une chaude piſſe il y avoit environ dix mois, mais qu'elle avoit été traitée méthodiquement ; que depuis huit mois qu'elle étoit guérie, il n'avoit rien reparu, & qu'il jouiſſoit de la plus parfaite ſanté. Malgré cette aſſertion, ſans vouloir approfondir le myſtere qu'il pouvoit y avoir dans le fait, je reſtai dans mon opinion, vu la nature de l'écoulement, & les douleurs que la femme ſouffroit ; en conſéquence je la fis ſaigner, & lui ordonnai les bains. Cependant, loin que ces moyens appaiſaſſent les accidens, ils les augmentoient au contraire. Comme je n'avois juſqu'alors viſité la malade que ſuperficiellement, & qu'elle me dit ſentir une groſſeur dans la vulve qui ſembloit vouloir ſortir, je la touchai, & je trouvai le col de la matrice deſcendu juſqu'au bord du vagin. En queſtionnant cette dame ſur ce qui pouvoit avoir donné lieu, à ſon âge, à un pareil relâchement des ligamens de la matrice, elle me fit, par l'inquiétude que lui cauſoit ſa maladie, les confidences les plus ſecrettes. Elle m'avoua que ſon mari l'excitoit ſouvent au plaiſir avec les doigts, & que le frottement qu'il exerçoit dans cette opération étoit quelquefois ſi fort, que ſa chemiſe en étoit tachée de ſang. Je vis alors que je m'étois trompé ſur le caractere de la maladie ; car je jugeai que la deſcente de la matrice dépendoit de la maſturbation, & qu'elle étoit capable de cauſer les douleurs que la malade reſſentoit, & de produire l'écoulement. Je lui fis donc ceſſer les bains, je lui fis

fis garder le lit ; je lui recommandai ſur-tout la ſageſſe, & je la raſſurai ſur la deſcente de la matrice, en lui diſant que lorſque l'enfant dont elle étoit enceinte augmenteroit de volume, ce viſcere remonteroit à ſa place ; & pour lui inſpirer encore plus de confiance en ce que je lui diſois, je fis appeler un Accoucheur, qui, après l'avoir touchée, confirma mon avis & lui donna la même eſpérance.

Dès-lors je ne vis plus la malade que de loin en loin ; les accidens s'appaiſerent par le repos ; les douleurs diminuoient, & l'écoulement devenoit moins abondant & d'une meilleure qualité, à meſure que la matrice remontoit par le volume qu'elle acquéroit tous les jours. Je ceſſai alors de la voir pendant un mois ou ſix ſemaines ; & comme je la croyois entiérement guérie de ſon incommodité, je fus ſurpris lorſque, m'ayant fait appeler, je vis que les douleurs & l'écoulement étoient revenus comme la premiere fois. Je la touchai étant couchée ; je trouvai la matrice remontée à ſa place, & je n'apperçus rien d'extraordinaire au vagin, ſinon qu'il étoit un peu raboteux, & très-ſenſible en certains endroits, comme s'il y avoit de petits chancres. La malade m'ayant aſſuré qu'elle n'avoit point donné lieu à ce retour par la même cauſe qui avoit produit les premiers accidens, je revins à mon premier ſentiment, je crus que la maladie avoit un caractere vénérien ; & pour garantir l'enfant des atteintes du virus, je propoſai les frictions : elle accepta ma propoſition ; le mari y conſentit auſſi avec empreſſement, dans l'intention de ſubir à ſon tour le même traitement, parce qu'il étoit perſuadé que ſi ſa femme avoit du mal, ce ne pouvoit être que lui qui le lui eût communiqué.

Je fis donc prendre à la malade quelques bains, dont elle ne retira pas beaucoup de fruit, & je

commençai les frictions. Après la ſeconde, en ſe plaignant toujours des douleurs, elle me dit pour la premiere fois, qu'elles étoient plus vives lorſqu'elle s'accroupiſſoit ſur le pot de chambre pour uriner ou pour aller à la ſelle, & qu'elle ſentoit alors, comme dans le commencement de ſa maladie, une groſſeur dans la partie, qui ſembloit vouloir ſortir. Je la fis mettre dans la même poſition pour la toucher, & je trouvai que la membrane interne du vagin étoit ſi relâchée, qu'elle ſe préſentoit à l'entrée de la vulve comme un gros bourrelet pliſſé & très-ſenſible, qu'il falloit repouſſer pour introduire le doigt dans le vagin. Alors, je changeai encore une fois d'opinion ; je ne regardai plus la maladie que comme dépendante d'une cauſe mécanique : je ceſſai tout remede ; & la raiſon, quelques injections aſtringentes & le repos, ſuffirent pour guérir la malade, qui accoucha à terme ſans aucune difficulté.

OBSERVATION XVI.

Sur le même ſujet.

L'obſervation précédente m'en a rappelé deux autres, auxquelles je ne fis pas dans le temps toute l'attention qu'elles méritoient. Une jeune Dame mariée depuis cinq ans, n'avoit point eu d'enfans ; elle avoit un écoulement fort abondant de matiere verdâtre ; elle avoit beaucoup maigri ; elle ſe plaignoit continuellement d'un mal de tête inſupportable, avec des maux d'eſtomac & de poitrine : ſes cheveux, qui étoient les plus beaux qu'on pût voir pour la longueur & la quantité, étoient preſque tous tombés. Le mari m'avoua que dans ſa jeuneſſe il avoit eu diverſes maladies vénériennes ; mais que, dès long-temps avant ſon mariage, il

jouiſſoit de la meilleure ſanté. Malgré cette aſſertion, les ſymptômes vénériens me parurent ſi caractériſés dans cette femme, que je n'héſitai point de lui propoſer de paſſer par les remedes. Les malades qui ſont livrés à des tourmens continuels, ne conteſtent point dans ces occaſions. Le traitement fut régulier, mais il ne produiſit aucun effet ſalutaire.

Enfin, la malade voyant l'inefficacité des remedes, crut devoir m'avouer que, depuis l'âge de quatorze à quinze ans, une femme de chambre l'avoit miſe dans le goût de ſe ſatisfaire elle-même; qu'elle s'y étoit livrée avec tant d'excès, que, depuis ſon mariage, l'approche de ſon mari lui avoit toujours été indifférente, & qu'elle étoit quelquefois obligée de quitter la compagnie pour aller ſatisfaire ſa paſſion. Je reconnus alors la véritable cauſe de ſa maladie; & je lui fis ſi bien ſentir les conſéquences dangereuſes de ſon malheureux goût, qu'elle me promit d'y renoncer: elle me tint ſans doute parole, puiſque ſes maux ſe diſſiperent inſenſiblement, & qu'elle recouvra tout l'éclat de ſa beauté.

OBSERVATION XVII.

Sur le même ſujet.

Une jeune perſonne, fille du monde, mais d'ailleurs très-réſervée vis-à-vis les hommes, me conſulta pour un écoulement d'aſſez mauvaiſe qualité, qu'elle avoit depuis quelque temps. Je ſavois que ſon amant, qu'elle voyoit peu à la vérité, avoit eu anciennement des accidens vénériens aſſez graves, & qu'il étoit encore d'une ſanté fort équivoque. Comme cet écoulement étoit un peu ancien, que la perſonne avoit des maux de tête, des douleurs

dans les membres, dans le dos, des maux d'eſtomac fréquens, &c. je lui conſeillai les frictions; elle ſe détermina à ſuivre mon conſeil. Un jour que nous parlions de ſa maladie, dans le temps qu'elle prenoit les bains, je lui dis, en ſuivant le fil de la converſation, qu'il y avoit des jeunes perſonnes qui avoient de pareils écoulemens, même ſans avoir connu d'hommes; je lui contai à ce ſujet l'hiſtoire d'une jeune demoiſelle, très-ſage d'ailleurs, mais qui avoit contracté le goût de ſe ſatisfaire elle-même, & qui en abuſa ſi fort, qu'elle maigrit extrêmement, & que ſon linge étoit continuellement taché d'une matiere fort verte & très-abondante. Là-deſſus la malade m'interrompit avec vivacité, & me dit en rougiſſant, ſans autre explication, qu'*elle n'avoit pas beſoin de paſſer par les remedes, & qu'elle guériroit.*

Depuis que ces obſervations ont dirigé mon attention ſur les écoulemens opiniâtres que les femmes ont par la vulve, j'en ai beaucoup trouvé qui dépendoient de la cauſe dont je viens de parler, non-ſeulement dans les perſonnes qui n'avoient eu aucun mal vénérien, mais encore dans celles qui avoient une véritable gonorrhée. J'ai adminiſtré les frictions à pluſieurs de ces dernieres, parce qu'elles avoient d'autres ſymptômes qui exigeoient ce traitement; mais lorſque, dans ces cas, l'écoulement a réſiſté aux remedes, j'ai découvert le plus ſouvent que la maſturbation en étoit la cauſe, & il étoit difficile que les femmes m'en impoſaſſent à cet égard, parce qu'il y a un ſigne auquel je reconnois cette cauſe; c'eſt preſque toujours le relâchement des ligamens de la matrice, ou du moins de la membrane interne du vagin: dans ce cas, je recommande la ſageſſe, je fais obſerver le repos, je fais des injections aſtringentes dans le

vagin, ou bien j'y introduis une espece de pessaire fait avec une éponge fine, attachée avec un fil, taillée convenablement, & imbibée d'une eau légérement alumineuse. On sent bien que ce n'est que par l'usage fidele & continué un peu long-temps de ces moyens, qu'on peut rétablir les choses dans leur état naturel.

Enfin il me reste, sur le même sujet, une réflexion importante à faire, qui peut éclairer les juges, lorsqu'ils auront à prononcer sur le crime de viol. J'ai été appelé plusieurs fois pour visiter de jeunes filles de cinq, six ou sept ans, qu'on assuroit avoir été violées, disant qu'elles en portoient les marques dans un écoulement virulent, que l'homme qui en avoit joui leur avoit communiqué. Il est bien difficile de croire qu'un homme fait, & le plus souvent d'un certain âge, puisse vaincre la difficulté qu'il y a dans la disproportion des parties ; & quant à l'écoulement qu'on apporte pour preuve du viol, il est bien plus vraisemblable qu'il est l'effet d'un attouchement réitéré (mais toujours criminel) que de la communication du virus vénérien par une jouissance réelle.



CHAPITRE XVIII.

Obſervations relatives au diagnoſtic & au traitement de la Vérole.

OBSERVATION XVIII.

Sur une Salivation cauſée par le virus fixé dans les glandes ſalivaires.

S'IL y a des véroles qui ſe manifeſtent par des ſignes démonſtratifs, il y en a une infinité d'autres qui ſont équivoques, parce que leurs ſymptômes peuvent ſe rapporter à toute autre cauſe. Dans ce Traité, je me ſuis fort étendu ſur les ſignes douteux de cette maladie ; j'y ai établi des regles ſur leſquelles on peut fonder le jugement qu'on en doit porter : j'ajouterai ici pluſieurs obſervations qui contribueront encore à fixer l'incertitude des praticiens dans pluſieurs cas dont je n'ai point parlé.

Un homme avoit une ancienne gonorrhée, dont on ne pouvoit pas tarir l'écoulement ; il s'y étoit joint des douleurs dans les articulations & dans d'autres parties du corps, ce qui détermina le Chirurgien à traiter le malade par la méthode de l'extinction. Quoique celui-ci ne diſcontinuât point de vaquer à ſes affaires, & de vivre à peu près à ſon ordinaire, vers le milieu du traitemement le mercure porta à la bouche, & à cette époque l'écoulement de la gonorrhée diſparut. Comme la ſalive couloit ſans qu'il y eût d'ulcérations dans la bouche, on pouſſa le traitement juſqu'à plus de

vingt frictions; on avoit déja tenté d'arrêter le flux de la ſalive, mais en vain; on avoit employé inutilement les gargariſmes aſtringens & les purgatifs répétés. Je fus appelé alors en conſultation. Comme on avoit déja pouſſé le nombre des frictions un peu loin, je fus d'avis qu'on décraſſât le malade, dans la crainte qu'une trop grande quantité de mercure n'affectât la poitrine; & quant à la ſalivation, je crus que la ceſſation des frictions la tariroit inſenſiblement.

Mais je me trompois; malgré les purgatifs, malgré l'uſage du lait, malgré l'air de la campagne & l'exercice auquel on s'y livre, le flux de ſalive, toujours ſans ulcération à la bouche, continua; il étoit ſi abondant, que le malade en mouilloit une ſerviette toutes les nuits, & que pendant le jour il en rempliſſoit un vaſe aſſez grand.

Le malade fut dans cet état pendant fort longtemps; mais voyant qu'une évacuation ſi conſidérable le maigriſſoit & l'affoibliſſoit, il aſſembla une conſultation de pluſieurs Médecins & Chirurgiens. Quelques Conſultans attribuerent cette ſalivation exceſſive à une ſorte de diſſolution du ſang, cauſée par la trop grande quantité de mercure que le malade avoit pris; & ils conſeillerent en conſéquence des alimens incraſſans, pris dans la claſſe des farineux, & des remedes capables de donner plus de conſiſtance au ſang. M. Gourſaud mon confrere & moi, nous fûmes d'un autre avis. Nous dîmes que le flux de bouche étoit vénérien; que l'action du mercure avoit attiré le virus dans les glandes ſalivaires où il s'étoit fixé; que cette métaſtaſe s'étoit faite lors de la diſparition de l'écoulement de la gonorrhée; & que l'unique moyen d'arrêter ce flux de ſalive, étoit de paſſer le malade par les remedes. Un des Conſultans rap-

porta un exemple d'une pareille ſalivation guérie par les frictions ; mais, dans le cas préſent, il ne fut pas moins de l'avis des autres Conſultans.

Le malade employa donc encore quelques mois à faire les remedes qu'on lui avoit conſeillés ; mais ne s'en trouvant point ſoulagé, il ſe détermina enfin à paſſer par les remedes. L'ayant préparé convenablement, je lui adminiſtrai les frictions : après la troiſieme, le mercure porta à la bouche, où il ſe forma quelques ulceres ; le traitement fut conduit ſuivant ma méthode ; & dans la convaleſcence, lorſque les ulceres de la bouche furent cicatriſés, la ſalivation ceſſa entierement.

OBSERVATION XIX.

Sur un Teſticule atrophié par une cauſe vénérienne.

J'ai déja rapporté, en parlant du diagnoſtic de la vérole, pluſieurs exemples d'atrophie ſurvenue à diverſes parties du corps ; ces ſortes d'effets du virus vénérien ne ſont pas communs ; je n'en ai vu qu'un exemple bien moins compliqué & moins équivoque que ceux dont j'ai parlé.

Un jeune homme avoit une chaude-piſſe qu'on lui fit tomber dans les bourſes, à force de mercure pris par la bouche & de purgatifs. On traita l'inflammation du teſticule par les ſaignées, les cataplaſmes & la diete ; elle s'appaiſa au bout de ſept ou huit jours, & la réſolution de la tumeur ſe fit enſuite inſenſiblement. Pluſieurs mois après, le malade s'apperçut que le teſticule qui avoit été affecté devenoit plus petit que l'autre, mais ſans douleur. Cela ne l'inquiéta point d'abord ; mais quand il vit que le teſticule, ayant continué de diminuer, étoit réduit à la groſſeur d'une noiſette, il vint me conſulter. Inſtruit par les faits que j'ai

rapportés ci-dessus, je lui dis que la cause de cette atrophie étoit vénérienne, & qu'il falloit indispensablement qu'il passât par les remedes. Il me crut: le traitement n'étoit pas encore fini, que le testicule commença à grossir, en devenant un peu plus sensible qu'il n'étoit auparavant. Enfin, dans l'espace de deux ou trois mois après les remedes, il acquit à peu près le même volume de l'autre, en devenant encore plus sensible, ce que le malade n'avoit point éprouvé pendant la diminution.

OBSERVATION XX.

Sur une Epilepsie de cause vénérienne.

Un homme de vingt-cinq à trente ans avoit eu en province des chancres, qu'on lui avoit fait disparoître par le moyen de quelque remede palliatif. Il se crut guéri; il avoit cependant parfois quelques maux de tête; mais, comme ils se dissipoient facilement, il n'y faisoit pas beaucoup d'attention. Quelque temps après, recherchant une demoiselle pour le mariage, il en obtint d'avance les dernieres faveurs. Ce commerce, après avoir duré quelque temps, finit par une gonorrhée qui se déclara à sa prétendue: il en fut d'autant plus surpris, qu'il étoit persuadé qu'il se portoit trop bien pour lui avoir communiqué cette maladie, ce qui lui donna quelques soupçons sur la conduite de cette personne: c'est dans ces termes qu'il m'en écrivit. Je lui répondis que d'après le seul fait de la gonorrhée, il n'y avoit pas lieu de soupçonner la fidélité de sa maîtresse, parce que je pensois que les chancres qu'il avoit eus précédemment, lui avoient laissé dans le sang un germe vérolique, dont il avoit communiqué une portion à cette personne. J'ignorai ce qu'il pensa alors; je n'eus de

ſes nouvelles que quelques années après que je le rencontrai dans Paris : il m'apprit que ſon mariage avoit été rompu par des raiſons qui n'avoient aucun rapport direct avec la conduite de la demoiſelle ; qu'il étoit perſuadé, d'après ce que je lui avois mandé, qu'il l'avoit trompée, mais innocemment ; qu'il l'avoit fait guérir, & qu'au ſurplus il continuoit de jouir de la meilleure ſanté.

Mais cet état ne dura pas long-temps : ſix mois après il fut attaqué ſubitement, dans une rue de Verſailles, d'un accès d'épilepſie, qui le fit tomber comme une maſſe de plomb. Cette attaque n'étoit point équivoque ; elle étoit caractériſée par la perte de connoiſſance, par des mouvemens convulſifs, & par l'écume qui ſortoit de ſa bouche. Il eut ainſi pluſieurs accès qui ſe ſuccéderent d'abord de loin en loin, & qui ſe rapprocherent inſenſiblement à la diſtance de huit jours l'un de l'autre. Il vint à Paris, & à la premiere attaque qu'il ſentit venir, il m'envoya chercher. Je le trouvai comme il venoit d'en ſortir ; dès le premier inſtant l'hiſtoire de ſes chancres ſe retraça dans ma mémoire, & je n'héſitai point de décider que ſa maladie tenoit au virus vénérien, & que les grands remedes l'en délivreroient. Cette promeſſe le flattoit trop, pour qu'il fît la moindre objection contre ma déciſion. Il ſe livra ſans réſerve entre mes mains ; je le paſſai par les remedes, & depuis (il y a près de cinq ans) il n'a eu aucun retour d'épilepſie.

OBSERVATION XXI.

Sur des Etourdiſſemens cauſés par le virus vénérien.

Un Officier qui avoit eu en différens temps pluſieürs gonorrhées & des chancres qui avoient été traités militairement, croyoit jouir d'une ſanté

inébranlable. Il paſſa ainſi pluſieurs années pendant la guerre dans l'exercice de ſes fonctions, avec toute la force que la nature lui avoit donnée; rien ne l'incommodoit. Mais un jour il eut un étourdiſſement conſidérable, qui dura quelques minutes. Le malade n'y fit d'abord pas plus d'attention qu'on en fait à un accident paſſager, qu'on croit dépendre d'une cauſe momentanée. Cependant les étourdiſſemens revinrent de temps en temps, & augmenterent d'intenſité : le malade fut ſaigné du bras & du pied; on lui donna l'émétique & des purgatifs en lavage, pour lui tenir le ventre libre. Ces remedes diminuerent un peu les étourdiſſemens, & les éloignerent; mais ils revinrent enſuite au même degré qu'ils étoient auparavant, de ſorte que le malade n'oſoit plus ſortir dans la rue, ni même ſe promener dans la chambre, dans la crainte de tomber & de ſe bleſſer. Ce fut dans ce temps-là qu'il me conſulta. Le récit qu'il me fit d'abord de ſa maladie, ſe bornoit à l'époque de ſes étourdiſſemens; mais lui ayant demandé s'il n'avoit point eu de maladies vénériennes, il me fit l'hiſtoire de ſes chancres & de ſes gonorrhées. Cet éclairciſſement me ſuffit pour juger que le virus vénérien étoit la ſeule cauſe de ſes étourdiſſemens, & qu'il en ſeroit délivré en paſſant régulierement par les remedes; c'eſt ce qui arriva après une ſalivation douce & ſoutenue.

OBSERVATION XXII.

Sur une Syncope périodique, de cauſe vénérienne.

Je connois un jeune homme qui court beaucoup de riſque, s'il a négligé le conſeil que je lui ai donné. Ce jeune homme me fut adreſſé il y a quelque temps, pour le traiter d'une gonorrhée; elle

couloit abondamment avec des cuissons un peu fortes. Il me dit qu'il étoit surpris de l'apparition de cette gonorrhée, parce qu'il ne pouvoit se persuader que la personne à laquelle il s'étoit fixé depuis quelques mois, eût du mal. Il m'apprit aussi que depuis la premiere gonorrhée qu'il avoit eue il y avoit plusieurs années, & qui avoit duré fort long-temps, il en avoit eu plusieurs autres qui n'avoient duré que dix ou douze jours; & pour ne rien oublier de son histoire, il ajouta qu'il étoit par fois surpris par un mouvement violent qui partoit de l'estomac, se communiquoit de la poitrine à la tête, & lui faisoit perdre connoissance pendant quelques minutes. Je lui dis alors que sa maladie étoit plus grave qu'il ne pensoit; que les différentes gonorrhées qu'il avoit eues, de même que la derniere (qui s'arrêta d'elle-même au bout de quinze jours), n'étoient que des renouvellemens de la premiere; que le virus avoit pénétré dans la masse du sang; que ce qu'il appeloit *ses attaques d'apoplexie*, dépendoit absolument de cette cause, dont il ne guériroit qu'en passant par les remedes; & qu'au surplus je réclamois l'avis de son Médecin sur ce que je venois de lui dire. Mais, comme ce jeune homme avoit des ménagemens à observer vis-à-vis de ses parens, il nous dit qu'il saisiroit le moment favorable pour leur faire confidence de son état; mais je n'en ai plus entendu parler depuis.

OBSERVATION XXIII.

Sur un soupçon de Vérole.

Un homme d'environ 45 ans, m'amena un de ses amis qui venoit de gagner un chancre: quoiqu'il ne fût pas bien considérable, je dis au malade

que ce chancre, quelque léger qu'il fût en apparence, le conduiroit néceſſairement à la vérole; qu'il falloit commencer par diſſiper ce ſymptôme primitif; mais qu'enſuite il ſeroit obligé de paſſer par les remedes. L'homme de 45 ans fut ſcandaliſé de cette déciſion; &, pour me prouver que mon pronoſtic étoit du moins haſardé, il me dit qu'il avoit eu lui-même, il y avoit plus de vingt ans, des chancres & un bubon qu'on avoit fait diſparoître par des moyens très-ordinaires, ſans le déranger de ſes affaires, & qu'il avoit toujours joui d'une ſanté robuſte, à quelques échauffemens près qu'il avoit au viſage depuis près de dix ans, & qu'il attribuoit à des peines & des chagrins qu'il avoit eus dans ce temps-là: en effet, cet homme avoit le viſage rempli de rougeurs & de boutons puſtuleux, qui augmentoient ou diminuoient, ſuivant qu'il étoit plus ou moins échauffé: ſur quoi je lui dis que je craignois bien que ſon exemple ne fût une confirmation du jugement que je portois ſur l'accident de ſon ami, c'eſt-à-dire, que ſes rougeurs qu'il attribuoit à une cauſe morale, pouvoient bien dépendre du virus vénérien; mais il fut bien éloigné de me croire.

Quelque temps après, ce même homme me conſulta ſur un accident ſingulier qui lui étoit arrivé la veille. Etant à s'amuſer avec une fille, il entendit du bruit près de l'endroit où il étoit; la crainte d'être ſurpris le fit retirer avec précipitation dans le moment où l'éjaculation étoit prête à ſe faire: il fut dès l'inſtant ſaiſi d'un tremblement univerſel; il fut obligé de s'aſſeoir, & perdit preſque entiérement connoiſſance. Etant revenu à lui, il fut d'autant plus effrayé de ſon accident, qu'il éprouva une ſtupeur dans tout le côté gauche du corps; la peau étoit comme inſenſible; les muſcles ne parti-

cipoient point à cette eſpece de paralyſie, il ſe tenoit debout, il marchoit; ſa bouche n'étoit point contournée, ſa langue avoit tous ſes mouvemens; mais le tact, dans toute l'étendue de la peau du côté gauche, étoit obtus & très-affoibli : de ſorte qu'il prenoit bien avec ſa main gauche un corps quelconque ; mais, à la moindre diſtraction, ce corps lui échappoit, parce que le ſentiment du tact ne l'avertiſſoit pas de le ſerrer conſtamment. Cet état a diminué peu à peu par les remedes qu'un habile Médecin lui a conſeillés. Quant à moi, je ne lui ai rien dit du rapport que cet accident pouvoit avoir avec le virus vénérien, parce que ce rapport n'eſt pas aſſez évident pour porter un jugement certain à cet égard : mais, tout conſidéré, je crois que cet homme feroit bien de paſſer par les remedes.

OBSERVATION XXIV.

Sur une Vérole qui avoit pour ſymptôme des hémorrhoïdes opiniâtres.

Les hémorrhoïdes rebelles ſont ſouvent un ſymptôme de vérole qu'on ne ſoupçonne point, & dont on ne peut cependant guérir qu'en paſſant par les remedes. Entre pluſieurs exemples que M. Petit en donne dans ſon *Traité des Maladies Chirurgicales*, il en cite un qui revient parfaitement à mon ſujet.

Un homme avoit des hémorrhoïdes, dont il étoit attaqué depuis cinq ou ſix ans. Les premieres années les évacuations ſanguines ceſſoient pendant deux ou trois mois, par l'uſage de quelques remedes topiques, tels que les lavemens & les injections ; elles reparoiſſoient enſuite accompagnées de tranchées, de coliques & de fievre même, lorſqu'il ceſſoit l'uſage de ces remedes, & qu'il ſe re-

lâchoit ſur le boire & le manger. Une alternative auſſi fâcheuſe, à l'âge de trente ans, lui fit prendre la réſolution de faire tout ce qu'il faudroit pour guérir radicalement : il aſſembla une conſultation nombreuſe, dans laquelle il fut décidé qu'outre les topiques & le régime qui l'avoient autrefois ſoulagé, il prendroit les eaux minérales ſur les lieux, & celles de Bourbonne furent choiſies : il les but, & en prit dix ou douze lavemens par jour. Il fut ſi conſidérablement ſoulagé, qu'il revint à Paris pour en continuer l'uſage. Il paſſa une bonne partie de l'hiver ſe croyant guéri ; mais à la fin de février, ou au commencement de mars, ſon mal le reprit avec plus de fureur. Il fut deux mois au lit, & ayant ceſſé l'uſage de tout remede, le régime ſeul le mit en état de ſe lever & d'aller à la campagne pour y prendre le lait de chevre, qui lui fit beaucoup de bien, mais qui ne le guérit pas, puiſqu'il rendoit toujours du ſang, en moindre quantité à la vérité, mais mêlé avec beaucoup de pus & de matieres glaireuſes ; il perdoit ſes forces, & ſes couleurs ne revenoient point.

Ce fut dans cet état qu'il alla conſulter M. Petit. Après avoir entendu le récit de ſa maladie, tel que je viens de l'expoſer, M. Petit lui dit d'abord qu'il falloit qu'il y eût une cauſe cachée, ou un vice local porté à l'excès ; & lui ayant fait des queſtions ſur ſa vie paſſée, le malade lui apprit qu'à l'âge de dix-huit ans il avoit eu commerce avec une femme publique, qui lui avoit donné du mal ; mais que ce mal étoit peu de choſe, puiſqu'en quinze jours il avoit diſparu par l'uſage de quelques tiſanes, & que depuis il n'avoit rien ſenti de ſemblable, quoiqu'il eût vu des femmes ſuſpectes. M. Petit lui ayant demandé de quelle eſpece étoit cette maladie qui avoit duré ſi peu de

temps, il lui répondit qu'il avoit eu une enflure au prépuce, & des glandes gonflées dans l'aine; qu'ayant découvert le gland au bout de trois ou quatre jours, on y avoit trouvé plusieurs petits ulceres, que l'on avoit touchés avec une pierre bleue, ce qui les avoit séchés, & fait disparoître les glandes de l'aine.

Après ce récit, M. Petit ne douta point que le malade n'eût la vérole, & que ce qu'il avoit au rectum ne dépendît de cette maladie; sur quoi il lui conseilla de passer par les remedes. Il eut assez de peine à le convaincre, de même que ceux qui l'avoient traité jusqu'au moment présent; il fut même quinze jours ou trois semaines sans en entendre parler: mais comme les remedes qu'il fit pendant ce temps-là ne firent qu'augmenter ses douleurs & ses craintes, il eut recours à M. Petit, qui, en le traitant méthodiquement, le guérit des hémorrhoïdes, » dont il seroit mort, ajoute-t-il, » comme quantité d'autres que j'ai vu périr de la » même maladie, pour n'avoir pas suivi la même » route. «

OBSERVATION XXV.

Sur une Vérole dont les symptômes ne sont point équivoques pour ceux qui connoissent la marche de la nature dans cette maladie.

Il y a plusieurs années que je perdis la confiance d'un homme, pour lui avoir conseillé de passer par les remedes. Il étoit anciennement sujet à des attaques d'hémorrhoïdes, qui, loin de l'incommoder, raffermissoient au contraire sa santé lorsqu'elle devenoit chancelante; mais après avoir eu des chancres, qu'on avoit fait passer avec une préparation mercurielle prise par la bouche, les hémorrhoïdes devinrent

devinrent plus douloureuſes & plus opiniâtres, & elles augmenterent au point, avec des hémorrhagies ſi fréquentes, que le malade fut obligé de garder le lit fort long-temps. Il me conſulta alors ſur ſon état. Comme je n'ignorois pas le traitement infidele qu'on lui avoit fait pour ſes chancres, je lui dis tout uniment qu'il ne guériroit qu'en paſſant par les remedes. Cette déciſion lui ayant déplu, il ſe confia à un charlatan, qui lui appliqua des topiques répercuſſifs ſur ſes hémorrhoïdes, qui les diſſiperent aſſez promptement, car quelques ſemaines après il n'en reſta aucune trace : & ce qui confirma enſuite le malade dans l'idée que je m'étois trompé ſur le jugement que j'avois porté ſur ſon état, c'eſt que depuis ſa prétendue guériſon, il avoit eu un commerce réglé avec ſon épouſe ſans lui communiquer aucun mal, & qu'elle accoucha d'un enfant bien portant.

Dix-huit mois ou deux ans après, le malade ayant fait un faux pas en danſant, il entendit un craquement dans la partie inférieure de la jambe, & il ſentit au même inſtant une douleur vive dans cette partie, qui lui ôta dans le moment la faculté de ſe ſoutenir ſur cette jambe, ce qui venoit ſans doute de la rupture d'une partie des fibres du tendon d'Achille. Ce ne fut que quelques mois après que, paſſant chez lui par haſard, il me dit que ſon Chirurgien ordinaire n'ayant pu le guérir, il avoit appelé un renoueur, qui lui avoit appliqué un emplâtre dont il ſe trouvoit très-bien. Je me ſouviens qu'il me pouſſa un peu fort ſur le peu de confiance que nous, Chirurgiens, affectons de témoigner dans le public en la ſcience de ces ſortes de gens : il eſt vrai que j'avois un peu badiné ſur l'application d'un emplâtre ſur la peau, pour des fibres tendineuſes rompues ; mais l'événement

justifia ce que je lui dis de l'ignorance de son homme à son égard, car il fut plus d'un an sans pouvoir marcher, ou ne marchant qu'avec peine, ayant toujours le bas de la jambe enflé & œdémateux.

Enfin, il y a très-peu de temps que cette personne passa chez moi, pour me parler d'une chose étrangere à son mal. Je fus à ma porte le trouver dans son carrosse. Après un moment de conversation, lui ayant demandé des nouvelles de sa santé, il me dit qu'il venoit des eaux de Saint-Amant, pour un gonflement douloureux au genou, qu'il attribuoit à la fatigue que cette jambe avoit soufferte dans le temps qu'il ne pouvoit point se soutenir sur l'autre; & il ajouta que les eaux ne l'avoient pas tout-à-fait guéri, mais qu'il espéroit que le temps le délivreroit entiérement de son mal. Je savois bien qu'il ne venoit pas là pour être contredit, aussi lui laissai-je ignorer que je pensois que cette nouvelle maladie tenoit au même principe vénérien dont je le croyois atteint, & que j'étois toujours dans le sentiment que tôt ou tard il seroit obligé de passer par les remedes, pour recouvrer une santé solide, dont il est fait pour jouir.

Mais, pour justifier ce diagnostic, j'ai deux points à éclaircir: premiérement, dans la supposition que le malade avoit dans le sang un principe vérolique après ses hémorrhoïdes, pourquoi n'a-t-il communiqué aucun mal à sa femme, & que l'enfant qui est né de leur commerce, est venu au monde dans un état de santé? C'est qu'il suffit, pour que cela arrive ainsi, que la verge qui est introduite dans le vagin, que les humeurs qui lubrifient le canal de l'urethre, & que la semence ne soient point affectées par le virus. Lorsqu'une fois, après la disparition des symptômes primitifs de la

maladie vénérienne, le virus a pénétré dans la maſſe du ſang, il eſt très-ordinaire que les humeurs dont nous venons de parler, reſtent impregnées de venin, & alors l'homme communique du mal à la femme; mais il eſt très-poſſible auſſi que le virus étant fixé dans une partie plus ou moins éloignée des parties de la génération, il eſt très-poſſible, dis-je, que ces parties & les humeurs qui les arroſent, & la ſemence qui les traverſe, ſoient exemptes de toute altération vénérienne; & dans ce cas, l'homme, quoique ayant la vérole, ne communique aucun mal à la femme, & procrée des enfans bien ſains.

En ſecond lieu, dans la même circonſtance, c'eſt-à-dire, après la diſparition des hémorrhoïdes par l'application des remedes du charlatan, ne pouvoit-on pas préſumer que je m'étois trompé ſur le caractere de ces hémorrhoïdes, puiſque le malade a paru jouir d'une parfaite ſanté pendant un long eſpace de temps? Non, parce que ceux qui connoiſſent la marche des maladies vénériennes, ſavent que le virus peut reſter très long-temps dans la maſſe du ſang, ſans ſe montrer par aucun ſymptôme apparent, & qu'enſuite, en ſe développant, il ſe manifeſte au dehors, & produit des accidens imprévus.

OBSERVATION XXVI.

Sur une Fievre quarte qui dépendoit du virus vénérien.

Il y a douze ou treize ans qu'un homme avoit pris une gonorrhée qui fut traitée de diverſes manieres: on lui donna d'abord des rafraîchiſſans, enſuite des frictions, des purgatifs, des aſtringens: peut-être qu'il n'obſervoit pas aſſez le régime convenable pour contribuer de ſon côté à ſa guériſon; mais, quoi qu'il en ſoit, au bout de ſix

mois d'usage de ces remedes, il n'étoit guere plus avancé que le premier jour, aux douleurs près, qui étoient dissipées depuis long-temps. On eut recours alors aux dragées de Keiser; il en prit une quantité prodigieuse : quelquefois sa gonorrhée s'arrêtoit, & puis elle reparoissoit. Enfin l'écoulement ne cessa entiérement qu'au bout d'un an, par l'usage du petit-lait, & de quelques prises de baume de Copahu.

Cinq ou six ans après, le malade prit une seconde gonorrhée : il y a apparence que le traitement de celle-ci ne fut pas plus méthodique que celui de la premiere, puisqu'elle tomba dans les bourses, & que l'écoulement ne reparut plus.

Trois ou quatre ans après, le malade eut une fievre putride; il fut traité par un des Médecins le plus employés dans Paris. Cette fievre parut terminée au bout de trois semaines : les principaux symptômes qui la caractérisoient, étoient dissipés; mais on s'apperçut bientôt qu'elle n'étoit que dégénérée en fievre quarte, accompagnée d'une toux convulsive. Le Médecin se tourna de toutes les manieres pour venir à bout de la fievre & de la toux, mais en vain; le mal avoit déja résisté plus de deux mois, & le malade étoit dans l'état le plus fâcheux, lorsqu'il s'avisa de lui faire l'histoire de ses gonorrhées, & de lui exposer l'état de sa femme, qui avoit un écoulement fort abondant & de mauvaise qualité, qui souffroit des douleurs en différentes parties du corps, & qui étoit dans un état de dépérissement très-marqué. Ce Médecin conçut que le virus vénérien pouvoit bien entrer pour quelque chose dans la cause d'une fievre aussi opiniâtre; en conséquence je fus appelé : étant du même avis, j'administrai les frictions au malade, en les proportionnant à son état. Nous ne fûmes pas long-

temps ſans nous appercevoir de l'efficacité du ſpécifique : après la quatrieme friction, la fievre manqua, la toux ceſſa, le malade reprit des forces avant la fin du traitement, & il fut bientôt rétabli. Je paſſai également la femme par les remedes, qui diſſiperent tous les accidens qui l'avoient réduite dans un état déplorable.

Les obſervations que je viens de rapporter touchant le diagnoſtic de la vérole dans les cas douteux, ſont plus importantes qu'on ne penſe. Combien de perſonnes languiſſent dans des maladies longues & dangereuſes, qui recouvreroient leur ſanté en paſſant les remedes, dont on ne les ſoupçonne pas avoir beſoin ! Qu'on les interroge ſur leur vie paſſée, on trouvera dans la plupart des raiſons ſuffiſantes pour employer les anti-vénériens; mais, en ſuppoſant que le cas ſoit des plus équivoques, riſque-t-on beaucoup d'adminiſtrer les frictions à un malade, avec les ménagemens convenables, lorſqu'on n'attend plus d'autres reſſources du côté de la nature, ni du côté de l'art ?

OBSERVATION XXVII.

Sur le riſque que l'on court de manquer un malade, ſi on le preſſe trop de le paſſer par les remedes, lorſqu'il a des chancres & des bubons.

Un jeune homme de dix-neuf ans prit des chancres; il en avoit un entre autres à la racine du gland, avec des bords élevés & calleux, autant qu'on en pouvoit juger en le touchant à travers le prépuce, qui formoit un phimoſis. L'extrémité de la verge étoit rouge, enflée & douloureuſe ; les glandes des aines étoient gonflées des deux côtés, mais plus du côté gauche que du côté droit. Si j'avois eu le temps néceſſaire pour le traitement

qui convenoit à cette maladie, j'aurois prolongé les préparations & les pansemens jusqu'à l'entiere guérison des chancres; mais le jeune homme devoit indispensablement partir dans moins de six semaines; précipitation qui étoit capable de rendre le traitement infructueux, comme je le dirai, lorsque j'aurai rapporté l'histoire du fait.

Après avoir fait prendre au malade une quinzaine de bains, & l'avoir saigné & purgé, je le mis au régime que j'ai prescrit dans mon Traité, pour le temps des frictions; je lui donnai les deux premieres à quarante-huit heures de distance l'une de l'autre : je reculai la troisieme de douze heures de plus, & à la quatrieme je revins à la distance ordinaire de quarante-huit heures. Le mercure ne porta point à la bouche, les évacuations se déterminerent par les urines & par les selles : elles se soutinrent fort abondantes pendant tout le traitement, de sorte qu'à la fin le malade étoit réduit à un degré de maigreur assez considérable, mais sans être foible, puisqu'il fut en état de partir le surlendemain du jour qu'il fut décrassé.

Pendant le traitement, en faisant de fréquentes injections entre le gland & le prépuce avec l'eau de guimauve, je vins bientôt à bout de dissiper l'inflammation de la verge; le prépuce se relâcha insensiblement, & je parvins à découvrir le chancre le plus considérable, qui étoit à la racine du gland; toutes les duretés étoient fondues, & la cicatrice faisoit des progrès de la circonférence au centre; enfin il fut entiérement cicatrisé avant la fin du traitement, & la verge réduite à son état naturel. Mais il restoit encore quelques glandes engorgées dans les aines, sur-tout du côté gauche. La plus considérable de ces glandes n'excédoit pas la grosseur d'une noisette; elle étoit d'ailleurs molle &

insensible, ce qui pouvoit me rassurer pour l'avenir; mais j'eusse bien mieux aimé qu'il n'en fût resté aucunes traces.

Je ne vis donc pas partir le malade sans une secrette inquiétude; je lui recommandai de me donner de ses nouvelles, s'il lui survenoit quelque chose d'extraordinaire ; & je le prévins même que peut-être cette glande du côté gauche s'enfleroit, & qu'il pourroit s'y former un point de suppuration; que, dans ce cas, un petit emplâtre d'onguent de la Mère suffiroit pour le guérir. Ce que j'avois prévu, arriva en effet; il se fit une légere suppuration dans la glande que je lui avois désignée ; je lui fis faire usage pendant quinze jours de sudorifiques, dont je lui envoyai la préparation, & il se trouva parfaitement guéri par ce moyen.

L'inquiétude que j'avois après le traitement de ce malade, étoit fondée sur une observation que j'ai faite il y a long-temps, & que j'ai consignée dans mon Traité: c'est que si on administre le mercure avant que les chancres soient guéris, sur-tout lorsqu'ils sont malins, & qu'ils ont des callosités profondes, on court risque de manquer le malade: dans ce cas, le virus fixé dans la substance du gland ou du prépuce, n'a point encore passé dans la masse du sang; & comme la vertu spécifique du mercure, dans la guérison de la vérole, consiste principalement à déterminer une crise par une évacuation quelconque, qui expulse le virus au-dehors, il est évident que, dans le cas dont je parle, l'effet du remede n'atteint point à la cause du mal. L'expérience, en effet, m'a appris qu'on manque souvent les malades, pour les passer trop tôt par les remedes, lorsqu'ils ont des chancres malins avec des callosités profondes, & si difficiles à fondre, que ces chancres ne se détergent &

ne ſe cicatriſent qu'après le traitement : alors il eſt preſque ſûr que le malade n'eſt point guéri radicalement, parce que la guériſon de ces chancres eſt poſtérieure à la criſe que le mercure a déterminée, & parce que le virus, qui n'avoit point paſſé dans la maſſe du ſang, étoit hors de la ſphere de l'action du ſpécifique.

J'ai obſervé de plus que, dans d'autres circonſtances de la vérole, il faut quelquefois attendre que la maladie ſoit parvenue à un certain point de maturité, ſi je puis m'exprimer ainſi, pour paſſer les malades par les remedes. On riſque, par exemple, de manquer une perſonne qui a la vérole, mais dont les ſymptômes ſont peu développés ; il en eſt à cet égard de la vérole comme de beaucoup d'autres maladies, dont on ne dompte jamais mieux la cauſe que lorſqu'elles ſont parvenues à ce degré de maturité dont je parle, & que les habiles Médecins ſavent ſi bien apprécier : auſſi voit-on ſouvent, dans la vérole, que les malades qui ont les ſymptômes les plus marqués, les plus preſſans, ſont ceux qui ſont guéris plus promptement & plus ſûrement. Enfin il y a une autre circonſtance dans la vérole, où il eſt néceſſaire de temporiſer : c'eſt lorſque les ſymptômes ont un caractere inflammatoire ; le mercure, dans ce cas, n'eſt point capable de procurer la criſe ſalutaire qui expulſe le virus au dehors.

OBSERVATION XXVIII.

Sur un Ulcere vénérien ſurvenu à la gorge, par une métaſtaſe que le mercure produiſit pendant le traitement.

Un homme avoit pris un chancre malin ; il étoit calleux avec les bords renverſés. Lorſque je vis le malade la premiere fois, il y avoit plus d'un mois

qu'on le panſoit avec des remedes émolliens : ils avoient produit un fort bon effet, les calloſités étoient ramollies, la ſuppuration étoit louable ; je jugeai que la circonſtance étoit favorable pour paſſer le malade par les remedes. Avant la fin des préparations, que je prolongeai autant qu'il me fut poſſible, le chancre étoit cicatriſé; je commençai les frictions. Après la troiſieme, le malade ſe plaignit d'un léger mal de gorge; je crus que c'étoit le mercure qui portoit à cette partie; je ſuſpendis la quatrieme friction; mais en examinant la bouche avec plus d'attention, je vis qu'il n'y avoit point de ſalivation, & que le mal de gorge étoit cauſé par un ulcere à l'amygdale gauche : cet ulcere avoit tout le caractere vénérien ; je ne doutai point alors que le virus, par la marche qu'il tient ordinairement après la diſparition des chancres, ne ſe fût fixé ſur cette partie, y étant déterminé par l'action du mercure. Comme l'apparition ſubite de cet ulcere avoit cauſé un peu de fievre, je ſaignai le malade ; & lorſque l'inflammation fut appaiſée, je continuai les frictions : il n'y eut point de ſalivation ; l'ulcere fut guéri avant la fin du traitement, que je prolongeai un peu plus qu'à l'ordinaire.

Si on avoit paſſé cet homme par les remedes dans le commencement que le chancre parut, on eût ſans doute guéri celui-ci, mais on n'eût pas garanti le malade de la vérole : ce n'eſt donc point la diſparition des chancres par tel ou tel remede, qui conſtate la guériſon des malades. Tel eſt l'effet ordinaire des préparations mercurielles & des autres remedes qu'on donne intérieurement ſans faire obſerver le régime, ni ſans aſſujettir les malades à garder la chambre ; ils diſſipent aiſément les chancres & les bubons, mais ils ne détruiſent point la

racine du mal, comme on peut le voir dans la plupart des obſervations que j'ai reſſemblées dans cet ouvrage, & particuliérement dans les deux ſuivantes.

OBSERVATION XXIX.

Sur une douleur vive qui pénétroit à travers la poitrine de devant en arriere.

Un homme fort & vigoureux, après avoir eu des chancres qu'on avoit fait diſparoître, avoit paru jouir d'une bonne ſanté pendant quelque temps. Il eut enſuite quelques ſymptômes qu'on ſoupçonna être vénériens; on les fit diſparoître encore par le moyen de quelques préparations mercurielles; mais quelque temps après il lui en vint d'autres qui furent plus opiniâtres, & ſurtout une douleur qui gênoit beaucoup ſa reſpiration, & qui répondoit du devant de la poitrine au deſſous de la clavicule, à ſa partie poſtérieure ſous l'omoplate. On ſaigna le malade, on lui fit prendre les bains; mais la douleur augmentoit au lieu de diminuer: enfin, ne perdant point de vue le principe de ſa maladie, ſon Médecin me fit appeler. Comme le mal étoit preſſant, je propoſai d'en venir tout de ſuite aux frictions, regardant les remedes généraux qu'on venoit de faire comme des préparations ſuffiſantes; & conſidérant l'état de maturité de la maladie, je ne doutai point, & j'annonçai que la douleur ceſſeroit après la troiſieme friction. Il reçut les deux premieres à la diſtance de quarante-huit heures l'une de l'autre; & par des vues particulieres, dont je parlerai plus loin, je reculai la troiſieme de vingt-quatre heures de plus.

Ce que j'avois prédit arriva; la douleur fut en-

tiérement diſſipée le lendemain de la troiſieme friction ; il ne ſe déclara aucune ſalivation ; les urines & les ſelles alloient aſſez abondamment : le malade ne s'écartoit point du régime que je lui avois preſcrit, il avoit gardé exactement ſa chambre ; mais un jour qu'on vint lui dire que le lendemain il ſe faiſoit une vente de livres rares & bien conditionnés, dont il étoit fort curieux, il ſe haſarda d'y aller ſans me parler, croyant qu'en ſe couvrant bien, & allant dans un carroſſe bien fermé, il ne courroit aucun riſque. Il fut donc à cette vente, où il eut froid ; il revint le ſoir bien content de l'emplette qu'il avoit faite ; mais dans la nuit la douleur de poitrine ſe renouvela, moins forte qu'auparavant, mais aſſez pour lui faire craindre qu'elle n'augmentât. M'ayant d'abord fait un myſtere de ſa ſortie, je ne ſavois à quoi attribuer le retour de cet accident ; mais enfin il m'avoua le fait, & je n'en fus plus inquiet. Comme j'étois ſur le point de le purger, j'éloignai les purgatifs de pluſieurs jours, pour placer quelques frictions de plus ; la douleur ceſſa bientôt, j'achevai le traitement, & la ſanté du malade fut entiérement rétablie.

OBSERVATION XXX.

Sur une douleur ſemblable à la précédente.

A peu près vers le même temps, je fus appelé pour voir une dame qui avoit également une douleur qui pénétroit à travers la poitrine, avec difficulté de reſpirer. Le mari de cette dame lui avoit donné un chancre, qu'il fit traiter par un Empirique, ſans dire à la malade la nature de ſon mal. Quelque temps après que le chancre eut diſparu, il lui ſurvint des puſtules par tout le corps. Le

mari eut encore recours au même Empirique pour guérir ces pustules, que la malade prenoit pour une ébullition de sang ; elles disparurent, mais elle ne fut pas long-temps sans se plaindre d'une douleur à la partie supérieure de la poitrine, qui répondoit sous l'omoplate. Le mari, qui soupçonnoit la véritable cause de cette maladie, & qui en craignoit les suites, me fit appeler. La conformité de la douleur que cette dame éprouvoit, avec celle que je venois de guérir au malade dont je viens de parler, ne me laissa aucun doute sur le caractere du mal ; mais le mari me prévint que, pour des raisons importantes, il falloit que sa femme ignorât que sa maladie étoit vénérienne ; en conséquence je proposai à la malade les frictions, comme un moyen qu'un Chirurgien Anglois venoit de publier dans Paris contre les douleurs de rhumatisme semblables à la sienne (1), & je l'assurai en même temps qu'après la troisieme onction elle seroit délivrée de sa douleur. Dans cette espérance, elle se prêta volontiers à ce que je lui proposois : en effet, après la troisieme friction, elle ne souffroit plus ; mais je sentois bien que cela ne suffiroit point, & que si elle ne continuoit pas le traitement jusqu'à la fin avec toute la régularité requise, elle ne seroit point guérie ; mais toutes les raisons que je pus lui donner pour l'engager de continuer les frictions, furent inutiles; elle se croyoit guérie d'un simple rhumatisme, elle ne voulut plus se soumettre à la gêne où je l'avois

---

(1) L'histoire de cet Anglois n'étoit point supposée ; il y en avoit un réellement dans ce temps-là, dont on parloit comme d'un homme unique pour guérir différentes especes de douleurs, en donnant de petites frictions avec l'onguent mercuriel, sur les parties souffrantes.

miſe, & par rapport au régime, & par rapport à la contrainte de garder la chambre. Je dis au mari que je ne comptois point ſur cette guériſon apparente, & il fit de ſon côté tout ce qu'il put pour engager ſa femme à continuer les remedes, mais ce fut en vain ; elle avoit envie d'aller à une de ſes terres, il fallut partir.

Elle ne fut pas quinze jours dans cette terre, que la douleur la reprit; elle n'eut rien de plus preſſé que de revenir à Paris. Elle m'envoya chercher ; & lui ayant fait quelques reproches ſur ſon indocilité, elle me promit de ſuivre exactement ce que j'exigeois d'elle. La douleur étoit trop vive pour perdre du temps en préparations, que je ſavois peu propres à l'appaiſer. Je lui adminiſtrai tout de ſuite les frictions ; dès la troiſieme, la douleur fut encore appaiſée. J'ai oublié de dire que les trois frictions du premier traitement ne porterent point à la bouche, celles-ci n'y porterent pas non plus. Je continuois le traitement avec ſuccès, à la faveur de la docilité que la malade m'avoit promiſe ; mais aux trois quarts elle ne put plus y tenir : ſe ſentant délivrée de toute douleur depuis dix ou douze jours, elle commença à ſe relâcher ſur le régime, & à tracaſſer dans toute la maiſon (notez que c'étoit à la fin de l'automne). Enfin, croyant que c'étoit abuſer de ſa patience, que de lui faire continuer des remedes dont elle croyoit n'avoir pas beſoin, elle ne voulut plus rien faire, & ſuivit ſon train de vie ordinaire.

Inſtruit par mon expérience, je dis au mari que je ne la croyois pas guérie. Elle paſſa plus d'un mois jouiſſant en apparence de la plus parfaite ſanté ; mais enfin la douleur de la poitrine revint. Alors j'annonçai au mari que je ne me chargerois point de traiter la malade, ſi on la laiſſoit encore

dans l'ignorance ſur le caractere de ſa maladie, & ſi on ne lui déclaroit pas qu'il falloit, pour la guérir, un traitement ſuivi & régulier, qui dureroit l'eſpace de vingt-cinq jours, en obſervant ſcrupuleuſement le régime néceſſaire, & en gardant exactement la chambre. Cette femme, inſtruite de ſon état; ſe prêta par crainte à tout ce que nous voulûmes, & elle fut parfaitement guérie ſans ſalivation.

Vers le même temps, j'eus occaſion de traiter un autre malade, qui avoit la même eſpece de douleur dans la poitrine. Je fais cette remarque ſeulement pour rappeler ce que j'ai dit en parlant de la ſtrangurie vénérienne, qu'il y a des ſymptômes de vérole plus communs dans des années que dans d'autres.

OBSERVATION XXXI.

Sur un Hydrocele qui s'eſt diſſipé de lui-même dans le traitement de la Vérole.

Un homme âgé d'environ trente ou trente-un ans, avoit une vérole confirmée qui datoit de pluſieurs années; il avoit des exoſtoſes au bras, à l'avant-bras & à une jambe; il étoit tourmenté de douleurs très-vives, ſur-tout la nuit; il avoit encore un hydrocele monſtrueux dans la tunique vaginale, ſurvenu à la ſuite d'une gonorrhée tombée dans les bourſes; tous ces ſymptômes étoient la ſuite non-ſeulement de pluſieurs autres gonorrhées qu'il avoit eues précédemment, mais encore de chancres qu'on avoit fait diſparoître par des palliatifs, comme cela ſe pratique le plus ſouvent.

On juge bien que je n'eus pas de peine à déterminer ce malade à paſſer par les remedes. Sur les queſtions qu'il me fit ſur ſon hydrocele, je lui dis

qu'après la guérison de la vérole, je lui ferois la ponction, & que je croyois que cette seule opération suffiroit pour le guérir sans retour. Mais le traitement eut bien plus de succès : après la quatrieme ou la cinquieme friction qui porterent un peu à la bouche, le malade s'apperçut que son hydrocele, qui contenoit au moins une chopine d'eau, commençoit à s'amollir & à devenir plus flasque; & cet effet fit de jour en jour des progrès si rapides, qu'avant la fin du traitement, qui eut d'ailleurs tout le succès desiré, la tunique vaginale ne contenoit plus une goutte d'eau.

Cette observation me rappelle l'histoire d'un homme que j'avois guéri autrefois d'une vérole dont les accidens menaçoient sa vie, & auquel j'avois traité depuis une gonorrhée qu'une jeune personne lui avoit communiquée ; il me confia en même temps le traitement de cette personne : je ne me rappelle point dans quel état je la laissai après plusieurs mois de traitement ; mais il faut bien croire qu'elle n'étoit point guérie, puisqu'elle redonna quelque temps après la gonorrhée à son amant, ce qui me fit perdre la confiance de celui-ci, & le détermina à se mettre entre les mains d'un autre Chirurgien. Le résultat de cette mauvaise humeur (qui dans le fait n'étoit pas fondée, vu la difficulté qu'il y a de guérir la gonorrhée des femmes) le résultat, dis-je, de cette mauvaise humeur, fut que la chaude-pisse tomba dans les bourses, & qu'elle fut suivie d'un hydrocele, comme dans l'autre malade dont je viens de parler ; mais au lieu de passer celui-ci par les remedes, qui auroient peut-être suffi pour le délivrer de son hydrocele, on lui fit l'opération usitée en pareil cas, pour obtenir la cure radicale. J'ai appris que

cette opération avoit bien réussi, mais on m'a dit qu'il étoit survenu depuis en différentes parties du corps du malade, des dartres, qui sont peut-être une preuve qu'il existe dans le sang un principe vénérien qu'on ne pourra détruire que par un traitement méthodique.

OBSERVATION XXXII.

Sur une Vérole ancienne qui avoit été traitée plusieurs fois infructueusement.

Un de ces hommes qui se livrent à toutes sortes de débauches, parce qu'ils ont les moyens de satisfaire leurs goûts, avoit eu cinq ou six gonorrhées, qu'on s'étoit toujours hâté d'arrêter avec des injections astringentes. Une méthode aussi pernicieuse ne pouvoit pas manquer de donner la vérole au malade. Il eut une ophthalmie opiniâtre, qu'on regarda d'abord comme étrangere au virus vénérien, mais qu'on ne put dissiper avec les remedes ordinaires qui conviennent dans ces sortes de maladies. Quelque temps après, l'ophthalmie parut céder; mais il survint une douleur dans les lombes, dans les cuisses & dans les jambes, qui tourmentoit cruellement le malade, surtout la nuit, & lui ôtoit la faculté de se soutenir debout.

On reconnut alors le véritable caractere de la maladie; on mit en usage les dragées de Keiser, & successivement le sublimé corrosif, le traitement par extinction, & plusieurs autres remedes des Charlatans à brevet. Les symptômes de la maladie parurent plusieurs fois disposés à se dissiper, mais ils revinrent ensuite plus forts que jamais; l'ophthalmie & la douleur des parties inférieures se succédoient alternativement, c'est-à-dire que, lorsque une

une ſe calmoit, l'autre ſe renouveloit. Le malade languit dans cet état pendant fort long-temps ; il dépériſſoit tous les jours : enfin je fus appelé. Cet homme voyoit beaucoup de monde, il étoit entouré d'un nombreux domeſtique. Je craignois d'abord de ne pouvoir l'aſſujettir à obſerver le régime néceſſaire, & à garder la chambre ; mais il me raſſura là-deſſus, en me diſant qu'on l'avoit prévenu que c'étoit ma méthode, & que je ne m'en départirois jamais. Après l'avoir préparé convenablement, je lui adminiſtrai les frictions.

Je donnai les deux premieres à la diſtance de quarante-huit heures l'une de l'autre, & j'éloignai la troiſieme de vingt-quatre heures de plus. Le mercure ne porta point à la bouche : pendant les quinze premiers jours il ne s'établit aucune autre évacuation bien remarquable ; cependant l'ophthalmie (dont c'étoit le tour) commença, dans cet intervalle de temps, à ſe calmer, ſans que la douleur des extrémités inférieures parût diſpoſée à ſe renouveler. Vers le ſeizieme jour du traitement, en comptant de la premiere friction, la bile commença à couler : le malade avoit reçu ſix frictions, le lendemain je lui en donnai une autre, & le jour d'après il fut purgé ; c'étoit avec un minoratif qui fit un effet prodigieux ſans le fatiguer. Il prit ainſi alternativement, d'un jour à l'autre, quatre frictions, & autant de purgatifs qui terminerent le traitement. Les ſymptômes de la maladie étoient tous diſſipés, la convaleſcence fut courte, & j'ai vu le malade jouir d'une parfaite ſanté pendant dix-huit mois qu'il a reſté à Paris ; depuis, je n'en ai plus entendu parler.

Je viens de rapporter l'hiſtoire de pluſieurs malades qui n'ont point ſalivé dans leur traitement ; c'eſt ce que j'évite à préſent autant que la diſpo-

ſition du ſujet peut me le permettre, ſans nuire à la cure. Je ſavois bien que la ſalivation n'étoit point d'une néceſſité abſolue pour la guériſon de la vérole ; mais je ne m'étois point encore aviſé de l'éviter, ou du moins de la modifier, ſans que le mercure manque de déterminer la criſe néceſſaire pour expulſer le virus hors du corps. Auparavant je donnois la troiſieme & la quatrieme friction comme les deux premieres, c'eſt-à-dire, à la diſtance de quarante-huit heures l'une de l'autre, & cette méthode produiſoit une ſalivation très-abondante dans les malades qui en étoient naturellement ſuſceptibles ; mais depuis j'ai éprouvé qu'en éloignant la troiſieme & la quatrieme friction de douze heures ou de vingt-quatre heures de plus, le mercure porte bien plus rarement à la bouche, & qu'il s'établit des évacuations par les urines ou par les ſelles, qui operent également la criſe néceſſaire, & fatiguent bien moins les malades. Il eſt vrai que par ce moyen on n'évite pas toujours le flux de bouche ; mais lorſqu'il ſurvient, il eſt ſi léger que les malades le ſupportent ſans incommodité & ſans être privés du ſommeil pendant la nuit : ajoutez encore qu'on donne bien plus de mercure par cette nouvelle méthode, parce qu'on n'eſt pas obligé de ſuſpendre les frictions, comme lorſque la ſalivation eſt abondante, & que la bouche eſt remplie d'ulceres.

Cependant il eſt encore vrai qu'il y a des tempéramens ſi extraordinaires, qu'on ne peut pas prévoir les ravages que le mercure eſt capable de faire en eux. Par exemple, en adminiſtrant les frictions à une dame qui étoit réduite dans un état déplorable par la vérole, mon intention n'étoit ſûrement pas de provoquer la ſalivation, d'autant plus que je me méfiois du tempérament de cette

dame, qui avoit les nerfs extrêmement ſenſibles, & qui étoit ſujette à des accès violens de vapeurs; je lui donnai donc la premiere friction d'un gros d'onguent; la ſeconde, également d'un gros, fut donnée le troiſieme jour, & la troiſieme fut donnée à la même diſtance & à la même doſe; mais, malgré ces précautions, il ſurvint une ſalivation très-abondante, qui m'obligea de diſcontinuer le traitement, dont la malade ne retira aucun fruit; mais ces cas ſont ſi rares, qu'il ne faut pas les mettre en ligne de compte.

J'ai encore à citer, à ce ſujet, deux exemples qui prouvent que les grandes chaleurs de l'été peuvent être la cauſe de l'accident dont je parle. En 1780, au mois de juillet ou d'août, je traitois chez moi deux malades, à peu près en même temps: il y en avoit un que je ſavois être très-ſuſceptible de ſaliver, & l'autre avoit des ſymptômes qui m'impoſoient beaucoup de réſerve dans l'adminiſtration du mercure; je me décidai donc, en conſéquence, à ne leur donner les frictions que d'un gros d'onguent. Le lendemain de la premiere friction, il fit une chaleur exceſſive qui continua pluſieurs jours. Je ne crus pas que cette chaleur dût m'empêcher de donner, deux jours après, la ſeconde friction au malade qui étoit très-ſuſceptible de ſaliver; mais, le jour ſuivant, la bouche fut priſe au point de me faire craindre les ſuites de ſon état; de ſorte que je le fis décraſſer ſur le champ, & lui fis prendre le grand air: ce qui ſuffit pour diſſiper l'orage qui commençoit. Ce malade fut de très-mauvaiſe humeur, croyant que j'avois commis une faute énorme; il ſortit de chez moi deux jours après, & je ne l'ai plus revu depuis. Quant à l'autre malade, deux frictions également d'un gros d'onguent, exciterent une ſalivation bien

au-delà de ce que j'attendois ; mais je ménageai si bien les choses, qu'il n'essuya aucun accident, jusqu'à la fin du traitement, qui eut tout le succès désiré.

OBSERVATION XXXIII.

Sur des Poireaux vénériens qui ont résisté au traitement.

J'ai observé, dans mon Traité, qu'en général les symptômes vénériens qui succedent aux gonorrhées mal traitées, résistent plus aux grands remedes que ceux qui sont la suite des chancres ; mais, parmi les premiers, il n'y en a point de plus opiniâtres que les poireaux qui ont des racines profondes, & qui naissent sur le gland & dans l'intérieur du prépuce.

Il y a dix ou douze ans qu'un Médecin m'amena de province un jeune homme de condition qui étoit dans ce cas. L'extrémité de la verge étoit extrêmement grosse, sans inflammation ; on sentoit à travers le prépuce, qui formoit un phimosis, des inégalités & des duretés formées par les poireaux. On avoit déja fait beaucoup de remedes à ce jeune homme, mais sans succès. Je le fis saigner, je lui fis prendre plus de trente bains, & j'en vins ensuite aux frictions : avant de toucher à la verge, je voulois voir ce que le mercure produiroit. Le traitement fut des plus réguliers ; il s'établit une abondante suppuration sous le prépuce, & celui-ci se relâcha, mais non pas assez pour découvrir les poireaux dans toute leur étendue.

Je jugeai alors qu'il falloit faire l'opération du phimosis, pour mettre tout le gland à découvert ; mais le malade ne voulut point s'y prêter ; la seule idée de l'instrument tranchant le révoltoit. Cependant le traitement fut terminé sans que le mal fût plus avancé vers sa guérison. J'étois fort embar-

raſſé ; je ne voyois point la poſſibilité de détruire ces poireaux ſans mettre le gland à découvert.

Enfin, après un mois, le malade, voyant que tout ce que je faiſois étoit inutile, conſentit à l'opération. Lorſqu'elle fut faite, & que les poireaux ne furent plus gênés par le prépuce qui les comprimoit, ils ſe gonflerent & s'étendirent inſenſiblement, de ſorte que le gland & le prépuce formoient enſemble une eſpece de choufleur. Il n'y avoit pas lieu d'extirper les poireaux avec l'inſtrument tranchant, & encore moins d'en faire la ligature ; leurs racines étoient trop profondes, & trop confondues les unes avec les autres : je n'oſois pas non plus les attaquer avec les cauſtiques, je craignois qu'ils ne devînſſent carcinomateux : j'abandonnai donc au temps l'événement qui pouvoit en réſulter ; je me contentai de ſaupoudrer les poireaux avec la ſabine en poudre. L'effet de ce moyen fut extrêmement lent : mais enfin, j'eus la ſatisfaction de voir que ces excroiſſances commencerent à ſe flétrir peu à peu ; enſuite, le deſſéchement faiſant plus de progrès, elles tomberent d'elles-mêmes par écailles, & au bout de deux mois elles furent entiérement détruites.

OBSERVATION XXXIV.

Sur le même ſujet.

Un jeune homme étranger, après pluſieurs gonorrhées mal traitées, eut des poireaux au prépuce & au gland, de la même eſpece que ceux du jeune homme dont je viens de parler dans l'Obſervation précédente. On lui fit pluſieurs remedes dans ſon pays ; il fut enſuite à Hambourg, où il fut traité par extinction ; & après à Strasbourg, où il prit le ſublimé corroſif. Tous ces remedes furent infructueux ; enfin, il me fut adreſſé à Paris.

Je trouvai le gland rempli de poireaux ſuppurans : il y en avoit auſſi dans l'intérieur du prépuce, mais celui-ci étoit aſſez lâche pour qu'on pût découvrir facilement toute l'étendue du gland. Les poireaux n'étoient ni ſi gros, ni ſi preſſés, ni n'avoient leur baſe auſſi large que dans l'autre malade : il y en avoit même pluſieurs qui avoient un pédicule qui permettoit de les lier. Après les préparations convenables, je lui adminiſtrai les frictions, qui établirent une ſalivation douce & ſoutenue ; le traitement ſe paſſa ſans que les poireaux changeaſſent d'état ; je fis tomber, par la ligature, ceux dont le pédicule permettoit de les lier : je voulois extirper tout de ſuite les autres avec l'inſtrument tranchant, mais le malade ne voulut point y conſentir ; j'y appliquai ſeulement de la ſabine, dans l'eſpérance qu'ils ſécheroient & tomberoient par écailles, mais ce fut en vain ; la ſabine les irritoit & les faiſoit gonfler au lieu de les flétrir. Enfin, quelque temps après, le malade me permit de les couper : je conſommai, dans la ſuite des panſemens, les racines avec l'eſprit de ſel ; & trois ſemaines après, le jeune homme fut en état de retourner chez lui très-bien guéri.

OBSERVATION XXXV.

Sur le même ſujet.

Mais voici un cas de la même eſpece, bien plus compliqué. Un homme de quarante - cinq à cinquante ans me fut adreſſé pour le paſſer par les remedes. Il avoit des poireaux ſur le gland, & principalement à ſa baſe; ils paroiſſoient fort durs en les touchant à travers le prépuce, qui formoit un phimoſis. Ces poireaux rendoient beaucoup de ſanie ; outre cela, le malade avoit des dou-

leurs en différentes parties du corps, des gerçures calleuſes dans le dedans des mains & des doigts, & les ongles raboteux & rebrouſſés en dehors. Cette maladie datoit de plus de quinze ans : tous les remdes qu'on lui avoit faits pendant ce temps-là avoient été infructueux ; il venoit encore de prendre ſans ſuccès le ſirop de Belet.

Le traitement bien ſuivi fit diſparoître tous les ſymptômes vénériens, excepté les poireaux, comme je m'y attendois. Je commençai par faire l'opération du phimoſis pour découvrrir le gland dans ſa totalité. Je vis alors une excroiſſance fort dure, qui occupoit preſque la moitié du gland du côté droit, & qui gênoit & comprimoit tellement cette partie, qu'elle paroiſſoit rapetiſſée preſque de la moitié. Il y avoit vis-à-vis, à la face interne du prépuce, une autre excroiſſance, auſſi conſi-ſidérable & auſſi dure que l'autre, & qui paroiſ-ſoit ſe confondre avec elle ; il y avoit encore d'autres poireaux plus petits & iſolés, diſperſés ſur le gland & ſur le prépuce : mais ce que je remarquai de plus particulier, c'étoit la membrane qui joint le prépuce au gland, qui étoit extrêmement épaiſſe & calleuſe tout à l'entour de la couronne.

Le lendemain de l'opération, je panſai la plaie avec un digeſtif ſimple, que j'étendis ſur les poireaux. Deux ou trois jours après, je m'apperçus que ceux-ci ſe gonfloient de même que la membrane calleuſe qui étoit à la baſe du gland, & que celui-ci devenoit plus gros dans toutes ſes dimenſions, & reprenoit ſa forme, de ſorte que toute la partie malade augmenta conſidérablement de volume.

Les poireaux n'avoient aucune ſenſibilité. Suivant la deſcription que j'en ai faite, on juge bien

qu'on ne pouvoit pas les attaquer avec l'inſtrument tranchant. Je commençai par les panſer avec le baſilicon, dans lequel je mêlai du précipité rouge ; mais ce médicament ne parut point mordre ſur les excroiſſances. Enſuite, au lieu de précipité, je mêlai à l'onguent ſuppuratif un peu de pierre à cautere ; cet onguent, au lieu de les entamer, paroiſſoit plutôt les faire gonfler davantage. Enfin, je me contentai d'y appliquer de la ſabine en poudre, dans l'eſpérance qu'avec le temps elle les deſſécheroit & les feroit tomber par écailles ; mais ce moyen ne produiſit aucun effet : après un mois les excroiſſances paroiſſoient plutôt augmentées que diminuées.

Cependant le traitement que le malade avoit ſubi, avoit produit d'ailleurs tout l'effet qu'on pouvoit deſirer. Les ongles s'étoient redreſſés, les gerçures calleuſes avoient diſparu, la peau du dedans des mains étoit auſſi unie & auſſi douce qu'on l'a ordinairement ; mais les poireaux reſterent les mêmes. Ce qui me raſſuroit pourtant, c'eſt qu'il n'y avoit aucune eſpece de douleur, & que le malade n'y reſſentoit qu'un peu de démangeaiſon ; c'eſt pourquoi je me déterminai enfin à attaquer les excroiſſances avec des cauſtiques plus puiſſans que ceux que j'avois employés. Je les touchai d'abord avec l'eſprit de ſel ; mais quelque temps après, voyant que ſes effets étoient trop lents, j'y appliquai légérement la diſſolution mercurielle. Cette liqueur bien ménagée excitoit une douleur un peu forte qui ſe diſſipoit au bout d'un quart-d'heure ou d'une demi-heure ; il ſe formoit en même temps une eſcarre ſur tous les endroits qui avoient ſubi ſon application, laquelle eſcarre tomboit deſſéchée au bout de quarante-huit heures.

Je conſommai ainſi une bonne partie de ces ex-

croiſſances ; mais il fallut abandonner ce moyen, parce qu'il cauſoit trop d'irritation. Enfin, pour abréger, je n'ai pu venir à bout de détruire ce mal local ; il y a actuellement plus de quatre ans qu'il ſubſiſte. Je vois le malade de temps en temps : aujourd'hui ce ne ſont plus des poireaux, c'eſt une eſpece de croûte inſenſible, qui occupe une partie du gland & du prépuce ; elle n'a aucun mauvais caractere, & elle rend journellement une ſéroſité viſqueuſe, qui augmente ſon épaiſſeur en ſéchant lorſque le malade néglige de laver la partie avec l'eau tiede. Du reſte, le gland ni le prépuce n'excitent aucune ſorte de douleur lorſqu'on les preſſe entre les doigts ; le malade ſe porte aſſez bien d'ailleurs, & il ſemble que l'écoulement dont je viens de parler, lui eſt devenu néceſſaire pour ſa ſanté.

OBSERVATION XXXVI.

Sur une Vérole compliquée d'un vice ſcorbutique.

Un homme donna un chancre à ſa femme ; celle-ci, ignorant la nature du mal, ne s'en occupa pas beaucoup. Le mari la fit traiter par ſon Chirurgien comme d'un accident de peu de conſéquence ; le chancre diſparut, mais il lui ſurvint quelque temps après des puſtules par tout le corps : on lui donna alors des dragées de Keiſer qui la tourmenterent beaucoup ; cependant les puſtules ſe diſſiperent. A quelques mois delà, la malade eut une ophthalmie opiniâtre à l'œil gauche, avec une ſuppuration ſur une partie de la cornée tranſparente. Cette ophthalmie dura très long-temps, & laiſſa la vue de ce côté-là preſque entiérement abolie. Enſuite il lui ſurvint des douleurs en différentes parties du corps, & ſur-tout dans les articulations des ge-

noux & des pieds, qui l'empêchoient de marcher. Enfin, à ces ſymptômes il ſe joignit des douleurs dans les parties précordiales, des ſerremens de poitrine, & des mouvemens de vapeurs violens.

Cette dame mena ainſi une vie languiſſante pendant pluſieurs années. Dans cet intervalle, le mari mourut d'un ulçere cancéreux aux parties de la génération, ſuite de la vérole dont il n'avoit confié le traitement qu'à des ignorans.

La veuve paſſa encore fort long-temps à ſouffrir & à déplorer le malheureux état de ſa ſanté; mais à la fin, un ami qui n'avoit point ignoré la cauſe de la mort de ſon mari, lui ouvrit les yeux ſur le principe de ſes maux. Ce fut alors qu'elle m'envoya chercher. Je trouvai une femme de près de ſoixante ans, avec un teint plombé, ſe plaignant de toutes les parties de ſon corps; elle avoit quelques petites taches pourprées aux cuiſſes & aux jambes, qui me firent ſoupçonner un vice ſcorbutique. Elle avoit de plus, ſous la plante du pied droit, ce qu'on appelle un *durillon*, mais très-gros, très-ſenſible, & percé dans ſon centre d'un trou fort petit, par lequel il ſortoit tantôt du pus, tantôt de la ſanie, ou une ſéroſité rouſſâtre.

Par l'hiſtoire de la maladie, je vis bien que le virus vénérien en étoit le principe; mais avant d'en venir au mercure, je voulus tenter de détruire le vice ſcorbutique: je mis donc la malade à l'uſage des bains & des bouillons de veau avec le creſſon, le cochléaria & le becabunga; je lui fis prendre enſuite les ſucs épurés de ces plantes, & je finis par le ſirop anti-ſcorbutique. Ces remedes effacerent les taches des cuiſſes & des jambes, le teint s'éclaircit, les douleurs diminuerent, les nerfs des parties précordiales étoient moins irrités. Ces préparations me parurent ſuffiſantes pour en venir aux

frictions ; je les lui donnai de deux jours l'un, à la dose d'un gros d'onguent chacune. Après la troisieme, le mercure n'avoit point porté à la bouche ; mais il survint des taches violettes sur la poitrine, sur les cuisses, sur les jambes & sur les bras ; il y en avoit qui étoient de la grandeur d'un écu de six livres. Jugeant que les frictions étoient incapables de guérir cette maladie, je les cessai ; je revins aux anti-scorbutiques. Huit ou dix jours après, il survint un autre accident qui causa une révolution singuliere. La malade, en allant à la selle, rendit des matieres d'un rouge brun, très-fluides, qui ressembloient à du sang en dissolution putride. Ces évacuations durerent plusieurs jours, & elles effacerent toutes les taches de la peau, après quoi la matiere des selles devint bilieuse.

D'un autre côté, le durillon de la plante du pied devint très-sensible : je coupois de temps en temps, le plus que je pouvois de ce qui étoit calleux, ce qui soulageoit la malade pendant plusieurs jours. Je voulus sonder le petit trou qui étoit au centre du durillon, pour voir où il aboutissoit ; mais la malade s'y opposa absolument. Il survint ensuite une inflammation sur le pied, directement au-dessus du durillon qui étoit sous la plante ; cette inflammation se termina par suppuration. Je voulus ouvrir le foyer de l'abcès, mais la malade s'y opposa encore ; la tumeur perça d'elle-même, & dans la suite des pansemens, je vis que le trou du durillon communiquoit avec celui du dessus du pied, entre deux os du métatarse. C'étoit le cas d'ouvrir dessus & dessous, pour panser plus commodément, par le moyen d'un séton, l'intérieur de cet ulcere, & pour s'assurer si les os n'étoient point cariés ; mais la malade ne vouloit point entendre parler d'opération. Enfin, pour abréger, la

ſuppuration gagna tout le pied par de nouveaux abcès qui ſe formerent ſucceſſivement ; les ligamens du tarſe & du métatarſe ſe pourrirent, de même que la plupart des tendons des muſcles qui font mouvoir ces parties. L'aſtragal, qui n'avoit plus de ſoutien d'un côté, fut entraîné de l'autre par la contraction des muſcles qui avoient perdu leurs antagoniſtes, & il ſortit au-dehors par une large ulcération qui ſe fit à la peau qui le couvroit : enfin, la malade mourut dans les douleurs les plus cruelles, plus d'un an après lui avoir adminiſtré les frictions.

OBSERVATION XXXVII.

Sur une Vérole qui a réſiſté au mercure par la nature de ſes ſymptômes.

Une jeune dame eut un chancre d'un caractere très-malin : on commença à la traiter par les frictions, mais avec les ménagemens qu'on obſerve dans la méthode de l'extinction ; c'eſt-à-dire, que le mercure ne produiſit aucune évacuation critique. Cependant le chancre diſparut ; mais il ſurvint, quelque temps après, un ulcere à la gorge. On recommença les frictions ſuivant la même méthode ; elles n'empêcherent point que l'ulcere ne fît des progrès. Il ſeroit ſuperflu de détailler ici tous les remedes qu'on adminiſtra à cette dame pendant près de deux ans, ſans pouvoir détourner les ravages affreux que le virus faiſoit en elle. Le dernier de ces remedes, qu'elle venoit de prendre lorſque je la vis pour la premiere fois, étoit l'eau de M. P...... Voici l'état où je trouvai cette malade infortunée.

Une partie des os de la voûte du palais avoit été détruite par la carie, & avoit laiſſé un trou

aſſez conſidérable qui communiquoit dans les foſſes nazales. Ce trou ne nuiſoit point à la déglutition, mais il donnoit paſſage aux ſons de la voix, qui ſe perdoient dans les cavités du nez. La carie ne ſe borna point aux os de la voûte du palais, elle s'étendit juſqu'au vomer & aux os du nez; un de ces os, celui du côté droit, avec le cartilage qui y tenoit, & le vomer, étoient déja tombés par exfoliation, & le nez étoit affaiſſé de ce côté-là; enfin, la carie avoit également frappé l'os de la pommette, il étoit découvert & noir de la grandeur d'une piece de ſix ſous : voilà ce qui concerne les os.

L'ulcere de la gorge ſubſiſtoit encore, mais il ne paroiſſoit pas faire des progrès; il y avoit un ulcere au nez qui s'étendoit dans les foſſes nazales, d'où il découloit une ſanie fort puante. L'ulcere de l'os de la pommette ne rendoit preſque rien, ſes bords étoient affaiſſés tout à l'entour de la piece d'os qui étoit découverte. Outre cela, la malade avoit trois autres ulceres ſordides; l'un, à la partie inférieure & interne de la cuiſſe gauche : cet ulcere étoit de la grandeur au moins d'un écu de ſix livres; l'autre, moins grand, étoit ſitué à la partie externe & moyenne de la même cuiſſe; & le troiſieme, encore plus petit, à la feſſe du même côté.

Quant à l'économie animale & à ſes fonctions, la malade étoit dans le maraſme; il y avoit dix-huit mois que ſes regles étoient ſupprimées; elle avoit preſque toujours la fievre, & cette fievre augmentoit parfois avec de grands maux de tête, ſur-tout aux époques de chaque mois où la malade auroit dû avoir ſes regles; elle entendoit très-difficilement; elle avoit de temps en temps des accès violens de vapeurs, accompagnés de ſyncope; & elle ne pouvoit point ſe ſoutenir ſur ſes jambes,

ſoit par foibleſſe, ſoit par la douleur que les ulceres de la cuiſſe lui cauſoient.

Je voulus tenter de faire prendre quelques bains à la malade, mais la fievre qui augmenta alors m'obligea d'y renoncer. On penſe bien que je ne lui adminiſtrai pas les frictions dans la vue d'établir la ſalivation; elles n'étoient que d'un gros d'onguent, les premieres éloignées de quarante-huit heures l'une de l'autre; & les autres, de douze ou de vingt-quatre heures de plus; auſſi le mercure ne porta-t-il point à la bouche. Je continuai le traitement ſans obſtacle; & lorſqu'il fut fini j'eus lieu de m'applaudir, car les ulceres de la cuiſſe & celui de la gorge étoient cicatriſés; celui de la joue ne rendoit plus rien, quoique l'os fût toujours dans le même état; celui du nez fut réduit à très-peu de choſe, & l'humeur qui en ſortoit n'avoit aucune odeur. Alors l'appétit revint à la malade; elle acquit un peu d'embonpoint & de forces; elle alloit & venoit dans la maiſon, preſque avec la fermeté & l'aiſance d'une perſonne en ſanté; & comme la ſurdité ſubſiſtoit encore, elle me pria un jour de lui faire faire un cornet de fer blanc, pour ne pas obliger ceux qui lui parloient d'élever ſi fort la voix. Je le commandai; & le même jour qu'on le lui apporta, elle ſentit un mouvement violent dans les oreilles, qui déſobſtrua l'organe, & rendit l'ouie ſenſible au moindre ſon; mais les regles ne furent point rétablies.

Cet état dura pluſieurs mois avec quelques variations; le temps où la malade auroit dû avoir ſes regles étoit ſur-tout difficile à paſſer: elle avoit alors des maux de tête, les mouvemens de vapeurs étoient plus forts; elle avoit de la fievre, & cinq ou ſix jours après, ces accidens ſe calmoient. Dans un de ces intervalles de calme, je tentai les pilules

de Fuller; mais il fallut les quitter, parce qu'elles l'échauffoient trop. Dans deux révolutions menstruelles je fus obligé de la faire saigner du pied, pour appaiser la fievre & les maux de tête.

Ces accidens m'inquiétoient d'autant plus, que le mal de gorge & la surdité se renouveloient quelquefois, & puis se dissipoient. La malade perdit ensuite insensiblement son embonpoint, son appétit l'abandonna, la foiblesse l'obligea de garder le lit; l'ulcere du nez, loin de se cicatriser, paroissoit faire des progrès, il recommença à rendre une sanie fétide : enfin cet ulcere augmenta plus sensiblement; il gagna l'aile gauche du nez, qui avoit été intacte jusqu'alors; il s'étendit en haut presque jusqu'au grand angle de l'œil, & en bas sur toute la levre supérieure; le cartilage du nez de ce côté-là tomba par exfoliation; en un mot, il ne resta de différence du premier état de la malade, que la guérison des ulceres de la cuisse.

Il faut être né sensible pour concevoir toute la peine qu'une aussi cruelle situation me faisoit souffrir. J'eus encore recours aux frictions; je tentai ensuite les dragées de Keiser, parce que ses écrits, toujours appuyés de certificats de Médecins & de Chirurgiens, faisoient mention de plusieurs guérisons de maladies de la même espece; mais rien ne put arrêter les progrès du mal. Enfin, cinq mois s'étoient déja écoulés depuis que la malade étoit entre mes mains, lorsque son pere me proposa le sirop anti-vénérien dont j'ai déja parlé, en me disant que le Médecin qui en étoit possesseur assuroit, suivant le récit qu'on lui avoit fait de l'état de la malade, qu'il la guériroit. Je lui répondis que je concevois (par les raisons que je déduirai ci-après) la possibilité de cette cure, par un remede où l'on disoit qu'il n'entroit point de mercure; que

j'étois convaincu, par les tentatives que je venois de faire, que ce minéral ne convenoit point dans le cas present ; que non-ſeulement j'approuvois que M. Mittié adminiſtrât ſon remede à cette dame, mais même que je lui mettrois entre les mains un homme qui étoit dans le même cas. La malade fut donc miſe à l'uſage du ſirop anti-vénérien. Mais, avant de parler du ſuccès de ce remede, je crois à propos de rapporter l'hiſtoire de l'autre malade qui le prit en même temps.

OBSERVATION XXXVIII.

Sur le même ſujet.

Un homme actuellement âgé de quarante-cinq ans, gagna à l'âge de vingt ans une gonorrhée, qui fut d'abord traitée avec des tiſanes & quelque préparation mercurielle priſe intérieurement. Au bout de ſix mois, l'écoulement ſubſiſtoit toujours, quoique le malade eût obſervé le régime le plus exact. On le mit alors au lait pour toute nourriture ; on lui donna beaucoup de baume de Copahu, & on lui fit des injections avec l'eau de Rabel & l'eau végéto-minérale, mais tout fut inutile. En un mot, cette gonorrhée a toujours ſubſiſté depuis, quoiqu'on ait fait, dans l'eſpace de quatorze ou quinze ans, une infinité de remedes pour la guérir. Dans cet intervalle elle tomba trois fois dans les bourſes ; il ſurvint des poireaux ſur le gland, le malade eut des attaques de ſtrangurie, & la proſtate s'étant abcédée, il urina du pus mêlé avec les urines.

Malgré ſa ſituation, il ſe livroit de temps en temps à tous les excès de la débauche : peu délicat ſur le choix des femmes qu'il voyoit quelquefois, il prit un jour des chancres & un bubon. Ces accidens

cidens furent traités par des palliatifs, qui procurerent au malade, pendant quelque temps, la jouiſſance d'une ſanté apparente ; mais il lui ſurvint enſuite d'autres accidens qui ont cauſé les ravages les plus terribles, en ſe ſuccédant ou ſe renouvelant pendant l'eſpace de cinq ans. Ces accidens commencerent par des puſtules ; enſuite un ulcere à la gorge, des exoſtoſes à la tête, aux bras & aux jambes ; un ozene avec carie aux os du nez, carie à la mâchoire inférieure, des gonflemens douloureux aux articulations des pieds & des genoux, des douleurs cruelles dans tous les membres, une inſomnie preſque continuelle, un amaigriſſement univerſel, & l'ulcération de la proſtate qui rendoit toujours tantôt du ſang, & tantôt du pus mêlé avec les urines.

Tel étoit à peu près l'état du malade lorſque je le vis pour la premiere fois. On n'avoit point négligé les ſecours de l'art contre une pareille maladie ; on avoit adminiſtré les frictions, les fumigations, le ſublimé corroſif, la tiſane de Felz, &c. Pendant l'uſage de ces remedes lesaccidens avoient paru céder, mais enſuite ils ſe renouvelerent avec plus de fougue que jamais.

Je crus devoir tenter un traitement qui pouvoit être plus méthodique que ceux qu'on avoit fait ſubir au malade. Les trois premieres frictions que je lui donnai porterent un peu à la bouche ; la ſalivation fut douce & ſoutenue. Après le traitement, je crus avoir dompté la malignité du virus, car preſque tous les accidens furent diſſipés ; le malade reprit un peu d'embonpoint, il pouvoit ſe ſoutenir ſur ſes jambes & marcher ; l'ulcere de la gorge étoit guéri, celui du nez ne rendoit preſque rien ; une exoſtoſe très-douloureuſe qu'il avoit au tibia, diſparut, &c. Mais l'eſpérance d'une guériſon ra-

dicale & prochaine ne dura pas long-temps ; tous les accidens reparurent avec la même force presque qu'auparavant : c'est dans cet état, qui dura plusieurs mois, que je mis le malade entre les mains de M. Mittié, qui lui administra son sirop anti-vénérien.

Je reviens à la dame qui commença la premiere à faire usage de ce sirop. On se souvient de l'état fâcheux où je la laissai. Le remede ne fut pas long-temps sans produire un changement favorable. M. Mittié joignit à l'usage du sirop celui de la tisane de salsepareille ; l'effet le plus apparent du remede étoit de procurer deux ou trois selles par jour. L'ulcere extérieur du nez commença à se borner, ensuite il se cicatrisa assez promptement, & toutes les fonctions de l'économie animale se rétablirent successivement ; la fievre disparut, l'appétit & le sommeil revinrent, l'embonpoint se rétablit, la malade est même devenue, depuis, plus grasse qu'elle n'avoit jamais été ; enfin, les regles reparurent deux ou trois mois après. Il y a à présent sept ou huit mois que le rétablissement de la santé de cette dame continue, excepté que la carie de l'os de la pommette est toujours dans le même état, & qu'on peut soupçonner qu'il est resté quelque point de carie dans l'intérieur du nez ; mais comme la malade prend de temps en temps quelques bouteilles de sirop, je ne doute point que sa guérison ne devienne parfaite & solide.

Quant à l'homme, le remede opéra en lui à peu près le même succès ; la plupart des accidens disparurent, l'embonpoint & les forces lui permirent de vaquer à ses affaires ; en un mot, à le voir, il parut jouir d'une bonne santé, du moins en comparaison de son état précédent ; car dans le fait, il m'a dit, il y a peu de jours, qu'il avoit encore

un peu de carie dans le nez, avec une enflure au pied & au genou, qu'il urinoit toujours du pus & du ſang, & que ſon Médecin l'alloit remettre à l'uſage de ſon ſirop.

Voilà donc deux malades que le mercure, adminiſtré de différentes manieres & à pluſieurs repriſes, n'a pu guérir. Ces cas ſont rares ſans doute; mais quelle a été la principale cauſe qui a rendu ces maladies rebelles aux différens traitemens qu'on a faits? Je ne doute point que ce ne ſoit la carie des os ſpongieux de l'intérieur du nez; car, ſi cette carie eût été placée dans un lieu qui m'eût donné la facilité de la traiter par les médicamens & les opérations propres à procurer l'exfoliation des pieces d'os altérés, & la cicatriſation de l'ulcere, je ſuis perſuadé que la guériſon de ces deux malades eût été radicale après le traitement que je leur ai fait ſubir, & qui avoit promis d'abord tout le ſuccès qu'on pouvoit deſirer; mais comme cette carie étoit dans un lieu inacceſſible aux moyens que l'art pouvoit employer pour la guérir, elle a ſervi de retraite au virus, qui n'a pu être déplacé du tiſſu ſpongieux des os altérés, ni par le mercure, ni par le ſirop anti-vénérien; & cela eſt ſi vrai, que ces malades ont été obligés d'uſer de ce ſirop à pluſieurs repriſes, & que leur ſanté ne s'eſt entiérement rétablie que lorſque l'exfoliation des os cariés a été complette. Je vais rapporter, dans l'Obſervation ſuivante, une circonſtance ſinguliere, qui peut avoir quelque rapport avec celle dont je viens de parler.



OBSERVATION XXXIX.

Sur une circonſtance particuliere qui m'obligea de recommencer le traitement dans une Vérole récente.

Une jeune perſonne âgée de dix-huit ans, avoit eu des chancres, auxquels avoient ſuccédé des puſtules au front, ſur les épaules, ſur la poitrine & aux cuiſſes, avec des douleurs en différentes parties du corps. Lorſqu'elle entra chez moi, les puſtules étoient preſque toutes amorties ; il ne lui en reſtoit qu'une ſur une feſſe ; elle étoit ulcérée & rendoit beaucoup de matiere. La malade me montra encore une croûte ſeche à la malléole interne du pied gauche ; mais elle me dit que cette croûte n'avoit aucun rapport avec ſa maladie, que l'accident qui lui avoit donné lieu étoit antérieur aux chancres. Elle me raconta qu'en folâtrant avec d'autres perſonnes dans un bois, elle s'étoit heurté la cheville contre le tronçon d'un petit arbre coupé preſque à raz de terre, & que le coup avoit enlevé un petit lambeau de peau qu'on acheva de couper avec des ciſeaux. Cette plaie fut panſée avec des remedes adouciſſans qui parvinrent preſque à la guérir : mais un nouveau coup reçu ſur la malléole bleſſée, y attira une inflammation ſi vive, qu'elle s'étendit ſur tout le pied & une partie de la jambe, avec un gonflement conſidérable. La plaie ſe rouvrit & forma un ulcere plus large qu'un écu de trois livres. Enfin, après un mois & demi de panſement, tout l'effet des remedes qu'on employa pour cicatriſer cet ulcere, ſe réduiſit à y former une croûte large comme une piece de douze ſous, & ſous laquelle il ſe formoit de temps en temps un peu de matiere. Cette croûte tomba dans le temps des bains ; j'ap-

pliquai ſur l'ulcere un emplâtre de Nuremberg, eſpérant que le repos, que la malade devoit obſerver pendant le traitement, ſuffiroit pour le cicatriſer.

Après la troiſieme friction, la bouche fut tant ſoit peu frappée; dès ce moment, la trace des puſtules commença à s'effacer entiérement, & celle qui étoit ulcérée ſe deſſécha avec une promptitude étonnante; mais, à meſure que la guériſon faiſoit des progrès de ce côté-là, la malléole devint plus ſenſible & s'enflamma, quoique la malade obſervât le plus parfait repos. L'ulcere ſe rouvrit, il en découla une ſanie ténue & puante, & il s'y formoit des excroiſſances qui devenoient calleuſes preſque auſſi-tôt qu'elles paroiſſoient. Cet état m'inquiéta. Il me vint d'abord dans l'eſprit que le périoſte de la malléole, qui n'eſt couvert dans cet endroit que de la peau, avoit été contus dans le premier choc qu'il avoit eſſuyé, & que l'os pouvoit s'être enſuite altéré inſenſiblement. Cet accident ne m'empêcha point de continuer le traitement, qui parut avoir d'ailleurs le plus grand ſuccès.

Lorſque la malade fut décraſſée, j'appelai deux de mes Confreres en conſultation. Après un examen attentif, nous reconnûmes qu'il n'y avoit point d'apparence que l'os fût altéré, parce que la peau ulcérée gliſſoit aiſément ſur lui lorſqu'on la tiroit alternativement de haut en bas, & ſur les côtés. Nous convînmes donc qu'il ſuffiroit de conſommer inſenſiblement les excroiſſances & les calloſités qui s'oppoſoient à la cicatriſation. Dans cette vue, j'employai de temps en temps, pendant près de trois ſemaines, l'alun calciné & la pierre infernale. Mais, voyant le peu de fruit que je retirois de ces remedes, j'eus recours à l'eau

phagédénique, qui produisit un effet aussi prompt que singulier : dès la seconde application, les callosités étoient fondues & applaties, les chairs étoient devenues vermeilles, & la suppuration étoit d'une bonne qualité. Mais, à mesure que la cicatrisation faisoit des progrès de ce côté-là, la pustule de la fesse se gonfla & s'ulcéra de nouveau, & les douleurs dans les membres se renouvellerent ; ce qui m'obligea de recommencer le traitement, qui fut moins long que le premier, & qui rétablit entiérement la santé de la malade. Or il est évident que dans ce cas, une portion du virus avoit été soustraite aux évacuations que le mercure avoit établies, en se déposant dans l'ulcere de la malléole, & qu'il étoit venu reproduire ensuite les mêmes symptômes qu'auparavant, lorsque l'eau phagédénique l'a déplacé du lieu où il étoit séquestré.

FIN.



TABLE DES PRINCIPALES MATIERES

Contenues dans cet Ouvrage.

REGLES pour établir les signes diagnostics de la Vérole, dans les cas douteux.

SIXIEME PROPOSITION

SEPTIEME PROPOSITION.

HUITIEME PROPOSITION.

NEUVIEME PROPOSITION.

DIXIEME PROPOSITION.

ONZIEME PROPOSITION.

DOUZIEME PROPOSITION.



OBSERVATIONS.

Fin de la Table des Matieres.





